REVUE HISTORIQUE

82e Année — Tome CCXX — 1958

REVUE HISTORIQUE

FONDÉE EN 1876 PAR GABRIEL MONOD

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

82e ANNÉE — TOME CCXX

1958

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

1958

TOUS DROITS RÉSERVÉS

L'ESPAGNE AUX XVIe ET XVIIe SIÈCLES

L'ÉPOQUE DES SOUVERAINS AUTRICHIENS

TENDANCES, PROBLÈMES ET PERSPECTIVES DE TRAVAIL
DE LA RECHERCHE HISTORIQUE EN ESPAGNE

I. — Généralités

Le thème de la grandeur et de la décadence de l'Espagne et de l'Empire hispanique pendant les XVIe et XVIIe siècles fait naître traditionnellement de nombreuses vocations de chercheurs. Cela se comprend.

L'époque des souverains autrichiens réunit des sommets de splendeur, dont un peuple est légitimement fier, et contient en même temps des profondeurs abyssales : ces deux faits opposés font, depuis trois siècles, l'objet de vives polémiques de la part des intellectuels et des politiciens espagnols, ou étrangers. Et, comme si cela n'était pas suffisant, il y a en outre l'Amérique espagnole qu'on ne considère plus comme une simple colonie d'exploitation, mais comme une partie même de l'histoire de l'Espagne se poursuivant de l'autre côté de l'Atlantique.

Plus la démographie et l'économie de l'Amérique latine se développent et plus on est curieux de connaître scientifiquement les origines de la société coloniale du XVIIIe siècle, qui a donné naissance aux nations créées par l'Indépendance. Cette curiosité ne peut être satisfaite que par l'étude de l'histoire de l'Espagne aux XVIe et XVIIe siècles.

* * *

Les historiens étrangers[1] ont participé brillamment aux études

1. Faisant peu de place à la science historique étrangère, nous nous croyons dispensés de donner la bibliographie correspondante, d'ailleurs bien connue du lecteur. Pour toute vérification, consulter la *Bibliografía Histórica de España e Hispanoamérica* ; vol. I : 1953-1954 ; vol. II : 1955-1956. Barcelona, Editorial Teide, et les numéros 16, 17, 18, 19 et 20 de *Indice Histórico Español* (cités, respectivement, *B. H. E. H.* et *I. H. E.*).

qui nous occupent. Disons plutôt que certains d'entre eux ont eu le grand mérite d'ouvrir des chemins et que d'autres ont réalisé des sondages sensationnels dans les masses de documents que contiennent les archives d'Espagne. Nous regrettons de ne pouvoir étudier en détail leurs travaux récents, d'une magnifique tenue. Mais nous nous sommes assignés pour tâche d'examiner les tendances, les problèmes et les perspectives de travail des historiens espagnols. Toutefois, même si nous risquons de faire un oubli fâcheux, nous ne saurions commencer cet article sans rendre hommage et témoigner notre admiration aux illustres hispanisants du monde entier. Parmi eux, au premier rang qu'il mérite, plaçons Fernand Braudel, dont l'ouvrage sur la Méditerranée à l'époque de Philippe II, depuis sa publication en 1949, a été le plus grand encouragement donné à ceux qui ont rénové l'étude du XVIe siècle espagnol. Puis citons ses collaborateurs et disciples qui ont approfondi les problèmes posés dans ce livre capital, comme Henri Lapeyre, qui a examiné le rythme de l'économie espagnole du XVIe siècle dans ses rapports avec la France, ou Huguette et Pierre Chaunu, qui, avec un entrain prodigieux, entreprennent la même tâche au sujet du mécanisme du trafic entre les deux rives de l'Atlantique. Et si de l'histoire sociale et économique nous passons à l'hispanisme classique, en France encore, nous trouvons les noms de Marcel Bataillon, la première autorité dans le domaine de l'humanisme espagnol, et de Robert Ricard, à qui doivent tant ceux qui étudient le rayonnement des peuples hispaniques en Afrique du Nord. Brèves références à une vaste collaboration de la science française qui a tant de soucis en commun avec la nôtre. Un de ses représentants les plus caractéristiques est Pierre Vilar, si engagé dans l'étude du passé espagnol que nous hésitons à le compter parmi les hispanistes de son pays. Sa conception de la crise hispanique du début du XVIIe siècle et sa critique des doctrines de Hamilton sur le développement économique hispano-américain sont, à notre avis, des contributions fondamentales.

En citant Earl J. Hamilton, l'illustre professeur de Chicago qui posa dès 1934 les principaux problèmes concernant l'apogée et la décadence économiques — et subsidiairement politiques— de l'Espagne de la Maison d'Autriche et qui se trouve par conséquent à la tête du mouvement historiographique récent, nous avons déjà mis en valeur le groupe important des hispanistes de l'Amérique du Nord. Parmi eux nous ne saurions omettre les noms de Robert S. Smith et de Lewis Hanke. Les contributions de l'un et de l'autre donnent tout

leur éclat à des aspects marquants du passé espagnol à l'époque de l'Empire et du Baroque.

Anglais, Italiens, Belges, Hollandais et Allemands ont contribué par des apports de grande valeur à la connaissance de la même époque. L'expansion politique et spirituelle de l'Espagne pendant le XVIe et le XVIIe siècle, ses rapports intimes avec les problèmes de leurs pays respectifs, ont fait naître des vocations fécondes. Nous pensons à l'exemple récent fourni par l'ouvrage que M. Van Durme a consacré au cardinal Granvelle. Mais Van Durme n'est qu'un héritier de la glorieuse école des Henri Pirenne, Léo Van der Essen et Charles Verlinden ; de même qu'en Italie les Federico Chabod, Virgilio Titone et Giuseppe Coniglio, chacun dans son rang et champ historiques, n'ont fait que répondre à l'appel de Benedetto Croce. A vrai dire, pour les Belges, les Hollandais et les Italiens, il est capital de mettre de l'ordre dans des matériaux qui permettront un jour de découvrir le dynamisme secret de l'Empire espagnol. C'est en effet par cette découverte qu'ils comprendront mieux leur propre passé. Reconnaissons que ce travail vient à peine de commencer. Aussi cet aspect intéressant de l'époque en question est-il encore dans l'ombre et contraste-t-il avec la lumière éblouissante qui éclaire les structures économiques et financières. Une méfiance inévitable, irrationnelle, contribue à limiter étroitement la route qu'il nous faut parcourir ensemble pour avoir finalement une vision objective de cet État, de cette machine bureaucratique, politique et idéologique qui a dominé l'Europe pendant plus d'un siècle.

Disons quelques mots à l'adresse des historiens anglais qui ont publié dernièrement des études sur des questions hispaniques ou ibériques. Les travaux de Charles R. Boxer sur l'empire portugais de la première moitié du XVIIe siècle, de Gordon Connell-Smith sur les précurseurs de Drake, et de John Elliott sur les relations entre la Castille et la Catalogne avant le choc de 1640, nous font regretter que la science historique britannique n'aborde pas plus souvent des thèmes qu'elle traite avec autant d'impartialité que de compétence. Nous pouvons dire à peu près la même chose de la science historique allemande, dans laquelle nous sommes obligés d'inclure Hermut G. Koenigsberger, auteur d'une mémorable monographie sur le gouvernement de la Sicile sous Philippe II. Les noms de Richard Konetzke et d'Hermann Kellenbenz, entre autres, nous permettent de prédire une suite d'apports féconds.

* * *

Chaque fois que nous rendons compte de l'état des études historiques espagnoles concernant l'époque des souverains autrichiens, nous constatons un net progrès. En 1949, en terminant la lecture de l'analyse que J. Vicens Vives publia dans la revue *Saeculum*[1], le lecteur le moins attentif aurait pu remarquer la disproportion entre l'espace accordé aux XVIe et XVIIe siècles — à l'époque moderne, en général — et à l'Antiquité et au Moyen Age. Cette disproportion était basée sur des considérations scientifiques ; si l'on avait tenu compte du nombre d'œuvres, l'étendue de la note eût été sans doute de sens contraire. En effet, comme nous l'avons indiqué pour 1954 et 1956[2], l'époque des souverains autrichiens figure habituellement en tête des autres périodes de l'histoire d'Espagne, en raison du nombre de ceux qui s'y consacrent. Dans les deux années 1953 et 1954, 530 études ont été publiées sous forme de livres, de bulletins ou d'articles ; et pour les années 1955-1956, 850 environ, soit à peu près le 15 % du total.

L'histoire des souverains autrichiens à partir de la guerre civile a connu trois étapes de signe différent. Jusqu'à 1947, approximativement, il y eut un véritable déluge de matériel imprimé, de caractère biographique, apologétique et publicitaire. C'est à peine si, dans tout ce fatras, on peut rencontrer un ouvrage de mérite. Ignorant la critique historique et la méthodologie scientifique, s'abreuvant dans le courant de la biographie passionnée, ces ouvrages définissent plutôt l'idéologie de cette époque qu'ils n'ajoutent de nouvelles pierres à l'édifice de l'histoire. La vogue de ce genre est due sans aucun doute pour une bonne part à l'isolement provoqué par la seconde guerre mondiale à la suite de la guerre civile. Ainsi s'explique que l'ouvrage de Hamilton[3], qui mettait remarquablement en lumière la fibre économique de la vie espagnole pendant la monarchie autrichienne, ait eu à peine d'écho chez les historiens. Pourtant, quelques spécialistes de première ligne comme Ramon Carande et José Larraz ont utilisé les renseignements importants rassemblés par le professeur américain pour donner une base à des monographies pleines de suggestions : les

1. Entwicklung der spanischen Geschichtschreibung, 1939-1949, *Saeculum*, III (1952), p. 477-508.

2. *B. H. E. A.*, I, p. IV, et II, p. V.

3. Le tome concernant la décadence de l'Espagne à l'époque de Philippe IV et de Charles II a été publié en 1947 (*War and prices in Spain*, 1661-1800).

banquiers de Charles V[1], et la politique commerciale en Castille[2], respectivement. Les fruits de ces ouvrages, publiés en 1943, n'ont été cueillis que plus tard.

Entre 1947 et 1952 commence une étape que nous pourrions appeler étape de transition. D'abord on voit paraître les ouvrages des maîtres de l'ancienne génération, éloignés pour la plupart des lieux communs et fidèles au système de travail historico-critique suivant les moules classiques. L'illustre endocrinologue Gregorio Marañon réédite son *Conde Duque de Olivarès*[3] et publie sa pénétrante biographie d'Antonio Pérez, dans laquelle il essaye de discerner les raisons du changement d'orientation politique de Philippe II pendant les années cruciales de son règne[4]. A côté de lui, Gabriel Maura, duc de Maura, réédite un ouvrage, à structure classique, sur la vie et le règne de Charles II[5]; José Deleito Piñuela propose les résultats d'une enquête minutieuse, riche en anecdotes, sur les mœurs de la société espagnole sous les derniers monarques autrichiens[6]; Alfonso Dánvila continue à écrire l'histoire de la diplomatie et de la cour[7]. Citons aussi les morts : Félix de Llanos Torriglia, Agustin Gonzalez de Amezua, et le marquis de Saltillo, Miguel Lasso de la Vega, qui cultivèrent un type d'histoire académique, érudite et littéraire, dont le sommet est peut-être représenté par le livre que le second consacra à Isabelle de Valois, la femme de Philippe II[8].

Tels étaient les chemins battus : on cherchait l'histoire du pur événement, avec toutefois un progrès considérable sur la production précédente puisque l'histoire se rattachait à une tradition d'érudition et d'honnêteté. Les histoires générales que nous possédons aujourd'hui concernant la période des monarques autrichiens, soit différenciées, comme le bréviaire d'Eduardo Ibarra[9], soit incorporées dans le mouvement d'ensemble, comme la réédition du manuel de Pedro Aguado Bleye[10], ou la récente *Historia de España* de Ferran Soldevila,

1. Ramón Carande, *Carlos V y sus banqueros*. Madrid, I, 1943 ; II, 1949.
2. José Larraz, *La época del mercantilismo en Castilla*. Madrid, 1943.
3. La deuxième édition de Madrid est de 1945, la troisième de 1952.
4. *Antonio Pérez*. Madrid, 1947 ; deuxième édition, 1948.
5. *Vida y reinado de Carlos II*. Madrid, 1954.
6. *La vida religiosa española bajo el cuarto Felipe. Santos y pecadores*. Madrid, 1952.
7. *Felipe II y el rey D. Sebastián de Portugal*. Madrid, 1954.
8. *Isabel de Valois*. Madrid, trois tomes, 1949.
9. *España bajo los Austrias*. Barcelona, 1955. Il s'agit d'une troisième édition, posthume. La première est de 1927.
10. *Manual de Historia de España* ; tome II : *Reyes Católicos y Casa de Austria*. Madrid, 1955. Édition posthume de Cayetano Alcázar.

historien pénétrant et compétent [1], ne s'écartent guère de cette méthode. On n'y voit guère abordés des sujets plus complexes ni les grands problèmes de structure ou de dynamique ; mais on y trouvera les polémiques idéologiques habituelles qui appartiennent nettement au XIXe siècle [2].

Dans cette liste d'historiens déjà qualifiés avant la guerre civile nous devrions placer Américo Castro et Claudio Sanchez Albornoz si les affirmations du premier n'impliquaient pas une révision jusqu'à un certain point révolutionnaire de l'histoire classique. C'est pourquoi leurs œuvres respectives seront commentées dans une section différente de celle-ci qui présente une simple liquidation du passé.

* * *

En même temps que l'œuvre des hommes de science, qui avaient travaillé dans une ambiance de noble et libérale compétition érudite, éliminait la biographie romancée et l'essai dicté par la passion, on vit surgir en Espagne les premières manifestations d'une histoire qui regardait vers l'avenir. On voulait s'élancer hors de cadres que l'on sentait vieillis et d'idées dépassées qui ne satisfaisaient plus l'esprit par des appels stimulants ou des réponses acceptables. Mais il était difficile de s'orienter. L'Université s'était désarticulée pendant la grave crise de 1936 à 1939 et ses nouveaux cadres cherchaient leur chemin à tâtons. La situation était moins grave pour les médiévistes, dont les méthodes avaient prévalu jusqu'alors, que pour les « modernistes » dans le domaine desquels l'homme de science était condamné à vivre avec le publiciste ou le simple amateur. Pour l'histoire universitaire l'étape 1939-1947 fut exceptionnellement dure. Positivement, aucune orientation n'était sûre. Dans ce marasme le seul fait positif fut le maintien des méthodes les plus élémentaires pour l'étude de l'Histoire moderne. Le travail fut confié à un petit groupe d'universitaires, assistants pour la plupart avant 1936. Ainsi se constitue le premier et faible contingent des « modernistes » espagnols actuels dont les recherches sont liées surtout à celles d'Eduardo Ibarra et de Pio Zabala. Au début ce groupe se caractérisa par ses travaux

1. Dans l'*Historia de España* de Soldevila, publiée à Barcelone, la période des souverains autrichiens occupe une partie du tome III, tout le tome IV et une grande partie du cinquième. Pour juger de la valeur de cet ouvrage, voir *B. H. E. H.*, 5575, 11437 et 18280.

2. Comme José Mª. JOVER, 1635. *Historia de una polémica y semblanza de una generación*. Madrid, 1949.

dans le domaine de la diplomatie. On devait y remarquer Vicente Rodriguez Casado et Vicente Palacio Atard, aujourd'hui professeurs des Universités de Séville et de Madrid. Spécialisés dans le XVIIIe siècle, ils n'en ont pas moins participé très activement aux discussions à propos des principaux problèmes posés par le Baroque espagnol.

La seconde orientation fut qualifiée d' « idéologique » par J. Vicens Vives. Née du triple enthousiasme soulevé par les œuvres de J. Ortega y Gasset, P. Lain Entralgo et du Français Paul Hazard, cette tendance fit fureur entre 1945 et 1951. Les hommes de ce groupe insistaient sur l'erreur de méthode que comportent les généralisations et les jugements de valeur. Partant du principe de la validité universelle des idées exposées par un penseur, ils les appliquaient sans discrimination d'espace géographique et de mentalité sociale. Mieux encore : ils n'essayaient pas de découvrir si ces idées lui appartenaient en propre — elles pouvaient être le résultat d'une propagande payée par un ministre — et, dans ce cas, dans quel *niveau* (ou couche) psychologique se plaçaient : le niveau public, intime, confidentiel ou onirique. Quelques-uns des historiens qui furent séduits par ce courant, travaillèrent avec une ardeur d'érudit ; la plupart s'y abandonna par paresse mentale. Aujourd'hui cet idéologisme est discrédité et sur le point de disparaître. Il a été battu en brèche par l'école française des « Annales », qui a ainsi contribué à sa liquidation.

La troisième orientation — sociologique, économique et biologique — avait déjà ses partisans depuis 1939. Parmi ceux-ci le plus remarquable est peut-être le professeur Carmelo Viñas Mey, du cercle de Severino Aznar, maître de la sociologie chrétienne espagnole. Depuis la création du *Consejo Superior de Investigaciones Científicas* (Conseil supérieur de la Recherche scientifique) Viñas Mey essaya de donner cours aux aspirations de la nouvelle science historique en organisant des congrès d'Histoire sociale et en publiant les intéressantes *Études d'Histoire sociale espagnole*. Il a publié en outre des ouvrages importants — ou encouragé des recherches — portant sur des points cruciaux, comme le problème de la terre dans l'Espagne du XVIe siècle ou le recensement de la population à l'époque de Philippe II. Grâce à son travail, comme nous le verrons par la suite, des chercheurs comme Antonio Dominguez et F. Giménez de Gregorio, par exemple, ont pu témoigner d'une préparation solide et efficace.

Dans cette recherche d'un grand avenir pour le « modernisme » espagnol, l'école catalane a apporté également une contribution positive. Les signataires de cet article appartenant à cette école, il

serait ridicule et prétentieux de leur part d'en vanter les apports et d'analyser ses déboires. Qu'il suffise de mentionner ses contributions essentielles : une revue d'information critique (*Indice Histórico Español* ; index historique espagnol) publiée tous les trois mois depuis mars 1953 ; un annuaire d'expérimentation des nouvelles méthodes (*Estudios de Historia Moderna*, Études d'Histoire moderne ; cinq tomes publiés depuis 1951) ; l'ambitieuse tentative qui a donné une *Historia social y económica de España y América* — Histoire sociale et économique de l'Espagne et de l'Amérique — (en cinq tomes ; les trois premiers, jusqu'au XVIIe siècle, déjà imprimés, les autres à l'impression) ; et une somme importante de monographies dont certaines seront citées au moment opportun. Que l'on nous permette d'ajouter que le principal souci de l'école historique catalane est la recherche et l'expression de ce qui est historiquement « authentique ». Cet adjectif a une valeur presque dramatique, comme le comprendront bien tous ceux qui étudient le Baroque espagnol.

* * *

La science historique espagnole étudiant l'époque des souverains autrichiens a porté dernièrement ses efforts sur un thème central : les causes et les caractéristiques de ce que l'on a appelé « desviacionismo » (*déviationnisme*) espagnol. Le mot n'est pas de nous. Nous l'avons lu dans un livre de Sanchez Albornoz et il se trouve probablement dans d'autres textes. « Déviationnisme » par rapport à l'Europe, bien entendu. Pourquoi l'Espagne s'éloigne-t-elle ou semble-t-elle s'éloigner de l'Europe au milieu du XVIIe siècle ? Y a-t-il antagonisme entre la « Modernité » représentée par la France triomphante et l'idéal œcuménique rêvé par les intellectuels espagnols entre 1550 et 1650 ?

Cette question n'est pas nouvelle. Elle se répète dans les moments les plus critiques du devenir de l'Espagne, soit en 1812, devant l'effondrement de la société de l'ancien régime ; ou en 1868, lors d'une euphorie démocratique ingénue et débordante ; ou en 1898, après la catastrophe coloniale bien connue, lorsque l'Espagne disparaît des premiers rangs de la politique internationale. Il était inévitable qu'elle se posât en 1948, après la guerre civile, au moment où l'on pouvait se rappeler les accords de Westphalie. Ce furent de très jeunes professeurs à peine sortis des universités, qui firent rebondir la polémique. Ils crurent trouver dans la crise hispanique du XVIIe siècle les origines

du désenchantement de l'Espagne en face de la culture européenne triomphante, hétérodoxe, rationaliste, mécanisée. C'est seulement trois siècles plus tard, après la seconde guerre mondiale, que se justifierait le sacrifice réalisé par l'Espagne quand elle vit le dramatique effondrement du monde arrogant surgi de Westphalie. C'est cette thèse, extrêmement schématisée ici, qui est soutenue dans le livre de Vicente Palacio : *Derrota, agotamiento, decadencia, en la España del siglo XVII*[1]. (Défaite, épuisement, décadence, dans l'Espagne du XVIIe siècle.) Les pages de la fin contiennent un chant funèbre à la culture moderne, qui méconnut l'Espagne et que l'Espagne ne voulut pas connaître. Cette pensée nous semble un écho de certains paragraphes de Menéndez y Pelayo. Mais pour Palacio il y a encore des ennemis — les mêmes qui ont triomphé en 1648. Cette idée envenime un sujet qui réclame un effort de compréhension et s'accommode mal d'un esprit querelleur. Moins combattive est l'attitude de José Maria Jover qui, dans plusieurs ouvrages, et notamment dans *1635, Sobre la conciencia histórica del Barroco español* (Sur la conscience historique du Baroque espagnol) et *El sentimiento de Europa en la España del siglo XVII*[2] (Le sentiment de l'Europe dans l'Espagne du XVIIe siècle), a insisté sur la lutte entre l'idéal de l' « Universitas christiana », représenté par l'Espagne, et le pluralisme rationaliste, conception qui a triomphé grâce à la France.

Au fond, les deux thèses, qui se complètent par bien des aspects et sont liées à celles qui apparaissent dans d'autres livres (comme *De la monarquia española del Barroco* — De la monarchie espagnole du Baroque — de Vicente Rodriguez Casado[3]), traduisent plutôt une attitude spirituelle que des résultats scientifiques. Elles sont le fruit de conversations d'équipe sur des thèmes d'un âge respectable, appliquées à des problèmes politiques d'aujourd'hui. Cette remarque n'est pas péjorative, elle ne fait que corroborer l'affirmation de J. Ferrater Mora, qui dit que le Castillan vit « dans » son histoire. Si Palacio et Jover nous le prouvent du côté des jeunes, deux noms illustres de la génération précédente viennent d'ajouter de nouvelles lignes, fort importantes, à la polémique déjà longue autour du « déviationnisme » espagnol : Américo Castro et C. Sanchez Albornoz.

1. Publié en 1949, il vient d'avoir une seconde édition. L'auteur n'a pas modifié sa thèse.
2. Pour 1635, voir p. 6, n. 2. Les autres études sont des articles parus en 1949 et 1950, en rapport avec la thèse principale.
3. Madrid, 1955. Il s'agit plutôt d'un essai portant sur la culture que de l'analyse systématique des institutions.

Confondu par le bouleversement politique qui détruisit ses illusions, Américo Castro bannit et oublie sa thèse primitive (l'adaptation de l'Espagne à la Renaissance) et, d'une plume alerte et intelligente, brosse un tableau dramatique de l'histoire d'Espagne. Tous les hispanisants, tous les historiens connaissent son ouvrage, *La realidad histórica de España* (Réalité historique de l'Espagne[1]). L'Espagne — nous dit-il — alourdie par le poids de la double réalité musulmane et juive indissolublement liée à la réalité castillane, ne pourra jamais connaître ni vivre l'expérience européenne. L'Europe est autre chose que l'Espagne définie par l' « inseguridad vital »[2] et le « vivir desviviéndose[3]. » L'Espagne qui surgit de la tyrannie de l'Inquisition et de l'expulsion des Juifs ne présente aucune caractéristique qui puisse trouver sa place dans une Europe où s'affirment la tolérance religieuse, l'équilibre politique et l'expérimentation scientifique. Ainsi, avec un déterminisme qui n'est pas plus accusé que celui de Palacio et de Jover, mais avec des conclusions bien plus pessimistes, on arrive au même carrefour : l'Espagne et l'Europe n'auraient pas pu s'entendre et ne s'entendront jamais.

Dans son *España. Un enigma histórico*[4] (L'Espagne. Une énigme hsitorique) le professeur Claudio Sanchez Albornoz attaque cette théorie. L'éminent médiéviste s'est muni des meilleures armes de sa vaste érudition pour contredire les conclusions de l'essai de Castro. Parfois il le combat en employant les mêmes méthodes que lui — généralisations, jugements de valeur, phrases toutes faites — pour démontrer que l'Espagne est un morceau de l'Europe, bien qu'elle s'en distingue par sa position excentrique et le combat permanent qu'elle a mené pour défendre une personnalité menacée par des invasions successives. Seul un manque d'imagination — affirme-t-il — fit qu'elle s'écartât de l'Europe. Mais, quand il abandonne la philosophie pour l'érudition et recourt à Hamilton, à Carande, à Larraz ou à Lapeyre pour expliquer l'effet de l'or américain sur la naissante économie capitaliste de la Castille et l'effondrement de sa bourgeoisie industrielle ou commerçante encore plus fragile ; quand il réclame une étude consacrée à la « faim » en Castille ; quand il parle de l'opposition parfois féroce entre l'idéal européen et l'idéal américain, alors, nous

1. Deuxième édition, refondue de *España en su Historia (cristianos, moros y judíos)*, publiée à Mexico, 1948.
2. Insécurité vitale.
3. Élaborer la vie (historique) tout en la détruisant dans une perpétuelle anxiété.
4. Publiée en deux volumes, Buenos Aires, 1957.

semble-t-il, il est sur un terrain sûr et commence à prendre un avantage considérable sur son illustre adversaire, de la même façon qu'il l'a surpassé dans l'exégèse du monde médiéval espagnol.

A notre avis cela veut dire que la polémique autour du « déviationnisme » espagnol est encore mal posée. Il ne s'agit pas de faire des pirouettes philosophiques spectaculaires, mais d'entreprendre un délicat travail pour comprendre le passé. Après quoi on pourra soutenir, semble-t-il, que ce « déviationnisme » n'a pas existé, que les faits ont été *les seuls possibles* à chaque instant, étant donné le mouvement démographique, économique, social, militaire, bureaucratique et financier des peuples d'Espagne ; et que si l'on parle aujourd'hui de « fait différentiel » par rapport à l'Europe c'est parce que, dans l'Espagne de Philippe IV et de Charles II, certains intellectuels, les uns de bonne foi, les autres subventionnés, durent justifier aux yeux du pays la contradiction énorme, gigantesque, qui existait entre la dynastie monumentale, digne des pharaons, et la pauvre et triste réalité d'une Espagne qui cédait sur tous les terrains, prête à s'affaisser[1].

* * *

En ce qui concerne l'aspect économique, les travaux d'une équipe de chercheurs de jour en jour plus nombreux nous ont montré ce qu'il y a de certain dans le processus de la grandeur et de la décadence de l'Espagne des monarques autrichiens.

Il faut dire que depuis Hamilton jusqu'à Frank Spooner[2] ce sujet a intéressé par son côté universel et non par ce qu'il a de proprement hispano-américain. L'attention des historiens a été attirée par la direction des courants des métaux précieux, la prospérité des affaires, la hausse vertigineuse des prix, le développement du trafic et de la navigation, la naissance de nouvelles conceptions économiques, en un mot, par les rapports entre l'avalanche d'or et d'argent venue d'Amérique et l'apparition de l'esprit capitaliste. A la lumière des découvertes faites impartialement en abordant un sujet aussi vaste, le problème de la grandeur et de la décadence économiques de l'Espagne

1. Nous nous demandons si ce n'est pas le cas pour Saavedra Fajardo, si souvent cité par les historiens « déviationnistes », et qui a fait dernièrement l'objet d'une étude monumentale entreprise dans cet esprit : M. Fraga Iribarne, *Don Diego de Saavedra y Fajardo y la diplomacia de su tiempo*. Madrid, 1956.

2. *L'économie mondiale et les frappes monétaires en France*, 1493-1680. Paris, 1956.

a été posé suivant des données rigoureusement scientifiques et non au hasard de spéculations littéraires arbitraires[1]. L'étude des infrastructures au moyen de séries de statistiques établies systématiquement a laissé peu de place à la reconstitution par l'imagination du passé économique de l'Espagne sous les monarques autrichiens. Grâce à elles nous savons aujourd'hui avec exactitude quand l'Espagne a vu le premier signe de la fabuleuse fortune qui devait lui valoir la première place en Europe pendant un siècle. Nous savons aussi quand, bien avant la crise politique intérieure et la fin de l'hégémonie militaire, s'est produite la crise économique qui, en brisant les forces sociales du pays, devait provoquer l'une et l'autre. Si Hamilton annonça le processus critique en se reportant au mouvement des prix et des salaires, Huguette et Pierre Chaunu, dans un ouvrage[2] qui constitue un jalon essentiel dans ces études, ont défini la marche des cycles en reconstituant le mouvement des navires et des marchandises sur la route des Indes, grâce à d'innombrables statistiques. Leurs conclusions — la crise économique est un fait en 1610 — ont été ratifiées par P. Vilar[3] dans un des articles qui ont analysé le plus profondément les origines de la prostration espagnole du XVIIe siècle.

Le fait que cette méthode permette de donner une définition sûre des phénomènes relatifs à l'infrastructure explique sa vogue récente en Espagne, où l'on hésite encore, où il y a des recherches qui n'ont pas encore fait l'objet de publications mais auxquelles on peut assurer un avenir prometteur. A part l'activité du professeur Carande qui s'occupe des finances de l'Empire, il faut signaler les essais de Peraza qui étudia le commerce des Canaries aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, s'enchevêtrant malheureusement avec les travaux de Morales Padron[4], et les travaux de Urgorri, auteur d'une bonne étude portant sur la crise financière de 1627[5]. Mais peut-être doit-on compter sur le travail à

1. Rappelons à ce propos la tentative louable, mais finalement vaine de la revue *De Economia*, Sobre la decadencia económica de España (Madrid, 1954).

2. *Séville et l'Atlantique (1504-1650)*. Paris, à partir de 1955. Au moment où nous écrivions ces lignes, le tome des conclusions n'avait pas encore été publié, mais nous connaissions l'orientation générale de l'ouvrage grâce à l'article intitulé : A la recherche des fluctuations cycliques dans l'économie des XVIe et XVIIe siècles. Crise de tonnage. Crise de fret, dans *Éventail de l'Histoire vivante*, II, p. 389-408.

3. Le temps du « Quichotte » (*Europe*, XXXIV, 1956, p. 3-16).

4. L'ouvrage de José Peraza de Ayala, *El régimen comercial de Canarias con las Indias en los siglos XVI, XVII y XVIII*. La Laguna, 1952, s'appuie de préférence sur des documents législatifs. Francisco Morales Padrón, *El comercio canario-americano (siglos XVI, XVII y XVIII)*. Sévilla, 1955, sur des statistiques.

5. Fernando Urgorri, Ideas sobre el gobierno económico de España en el siglo XVII. La

Felipe Ruiz Martin qui, malgré la relative rareté de ses publications, est un des Espagnols qui connaissent le mieux les secrets du XVIe siècle. Ruiz Martin s'est occupé de l'histoire diplomatique et sociale[1], et s'est décidé dernièrement pour l'étude économique.

L'étude du mécanisme des tributs facilitera sans doute la compréhension de l'économie et de la société du temps des souverains autrichiens. On donne souvent pour cause essentielle de la décadence de l'Espagne l'effort épuisant fourni par la Castille pour soutenir financièrement les entreprises de ses monarques. La lecture des protestations des procureurs aux Cortès a donné une vision des événements peu conforme à la réalité, semble-t-il. Antonio Dominguez a marqué le début d'un chemin nouveau et plus solide dans son article *La desigualdad tributaria en Castilla en el siglo XVII*[2] (L'inégalité des tributs en Castille au XVIIe siècle). Mais il est évident qu'il n'a fait que sonder les premières veines d'un filon essentiel extrêmement riche.

* * *

Comme nous le verrons plus loin les progrès réalisés dans le domaine de l'histoire des groupes sociaux sont vraiment encourageants. En revanche le panorama de l'histoire des institutions politiques et administratives est navrant. Laissons de côté l'histoire de la pensée politique, qui a toujours été cultivée en Espagne par de bons historiens auxquels s'est joint récemment le professeur Maravall, auteur d'un examen approfondi des valeurs éthiques de la politique du Baroque[3]. Ce que nous voulons connaître maintenant ce n'est pas l'opinion des auteurs de traités, des commentateurs et des exégètes, mais la structure de l'État espagnol, de la *Monarchia Hispanica*. Reconnaissons que nous sommes environnés d'épaisses ténèbres. Nous manquons d'un livre comme celui du professeur Mousnier sur la bureaucratie espagnole pendant le règne des Autrichiens. Nous ne savons rien

crisis de 1627, la moneda de vellón y el intento de fundación de un banco nacional, dans *Revista de la Biblioteca, Archivos y Museo del Ayuntamiento de Madrid*, XIX, 1950, p. 123-230.

1. Les études sur les relations hispano-polonaises pendant le règne de Charles V, le développement de l'inquisition à Naples, et surtout sur le blocus maritime à l'époque de Philippe II, sont, semble-t-il, une simple introduction à une analyse systématique de cette période.

2. Dans *Anuario de Historia del Derecho Español*, XXII (1951-1952), 1222-1272.

3. *La teoria del Estado en el siglo XVII*. Madrid, 1944. Ce livre a été traduit en français et intitulé : *La philosophie politique espagnole au XVIIe siècle*. Paris, 1955.

au juste du recrutement, de la composition, de la technique et des idéaux de l'armée qui s'est forgée au cours des guerres d'Italie au début du XVIe siècle et a été défaite dans les Flandres au milieu du XVIIe. Mais nous pouvons encore moins répondre à des questions plus importantes, comme celle que s'est posée dernièrement I. Sanchez Bella[1] : quelle a été la genèse de l'État moderne espagnol? Quel rôle ont joué les « reinos » (provinces) dans l'Histoire moderne de l'Espagne? Tant que nous n'aurons pu répondre à ces questions, comment prétendrons-nous comprendre la crise de 1640, comment examiner le rôle des organismes médiévaux dans le processus de la décadence de la Maison d'Autriche, particulièrement à l'époque de Charles II[2]?

* * *

Il est possible de résumer en quelques lignes ce que nous savons en 1957 de l'époque des souverains autrichiens. Pendant le XVIe siècle nous assistons à la montée du pouvoir politique lié à une dynastie et fondé sur un ensemble financier, américain et européen, aussi puissant que fragile. Pendant ce temps le pays, divisé en compartiments étanches, restait attaché à des traditions médiévales; et quelques régions s'étaient délibérément désintéressées de la politique générale de la monarchie, de plus en plus liée à la Castille. Au siècle suivant on assiste à l'écroulement par étapes de cette manifestation de pouvoir : 1610, crise économique; 1627, crise de conscience politique; 1640, crise de sécession territoriale; 1643-1658, crise militaire; 1680, effondrement du pays... Mais, à partir de ce même moment, résurrection des énergies intérieures qui allaient permettre à l'Espagne de se relever pendant la première époque des Bourbons, malgré la guerre civile calamiteuse provoquée par le changement de dynastie. Aucun facteur secret dans le processus par lequel le pays est passé d'un rapide élan vers l'hégémonie à l'écroulement successif des positions acquises. Tout cela est explicable par la tension entre les forces intérieures de la société (en retard à cause des éléments féodaux prédominants), la situation économique générale (très avancée grâce à l'or américain et aux difficultés financières des monarques) et la

1. *Los Reinos en la Historia Moderna de España* (Madrid, 1956) et *Génesis del Estado moderno en España* (Pamplona, 1956).

2. Eduardo Asensio Salvadó prépare une thèse de doctorat sur la bureaucratie à l'époque de Charles II. Il cherche à déterminer les fonctions du Consejo de Aragón.

spiritualité ardente de la Castille devant les problèmes éthiques et religieux de l'époque.

Cette ardeur réclamerait à elle seule un long article. Savons-nous aujourd'hui ce que fut l'édifice spirituel des Espagnes pendant la monarchie autrichienne? Grâce à Dieu les vies de saints de l'époque ne manquent pas[1]. Mais les saints représentent un sommet incompréhensible si l'on ne tient pas compte de la base sentimentale populaire ou, du moins, de l'éducation des minorités. Nous savons peu de choses sur l'instruction espagnole de l'époque. Les travaux de Simon Diaz sur le Collège impérial de Madrid[2], de Serra Vilaro sur l'université de Solsona[3] et de Pereña sur l'école de Salamanque[4] sont méritoires, mais ne posent pas le problème fondamental qui nous occupe, à savoir : qui avait accès à l'enseignement, comment celui-ci se pratiquait-il, quelles étaient ses règles scientifiques, quelles influences extérieures s'exerçaient sur les cloîtres universitaires? Hors de ces édifices, il y a des hommes qui lisent. Dans ce domaine nous devons à l'érudition espagnole récente un livre important : les *Documentos para la historia de la imprenta barcelonesa de la primera mitad del siglo XVI* (Documents pour l'histoire de l'imprimerie à Barcelone dans la première moitié du XVIe siècle) de l'éminent J. Rubió, écrit en collaboration avec J. Madurell[5]. Cet ouvrage pose une foule de questions et en même temps nous renseigne sur l'édition et le commerce des livres à Barcelone pendant le règne de Charles-Quint. Mais il ne s'agit que d'une ville, qui n'était pas alors la plus riche de l'Espagne et qui, bien entendu, représentait le moins la culture castillane. Que se passait-il à Salamanque, à Valladolid, à Valence ou à Séville? Nous l'ignorons. Il serait intéressant de voir vivre le monde inquiet des érasmistes et des « alumbrados » (illuminés), bravant le pouvoir de l'Inquisition. Nous pourrions ainsi refaire l'histoire du Saint-Office, à laquelle a contribué Pinta Llorente en publiant une étude passionnée sur les index expurgatoires d'Espagne[6]. Le reste, apologie ou critique

1. Particulièrement celles qui concernent les fondateurs de la Compagnie de Jésus ou les Écoles Pies (San Ignacio et San José de Calasanz), les missionnaires et les apôtres (San Francisco Xavier et San Pedro Claver) et les mystiques (Santa Teresa et San Juan de la Cruz). Voir les listes publiées dans *B. H. E. H.*

2. José Simón-Díaz, *Historia del Colegio Imperial de Madrid*. Madrid, 1952.

3. Juan Serra Vilaró, *Universidad literaria de Solsona*. Tarragona, 1953.

4. Luciano Perena, *La Universidad de Salamanca, forja del pensamiento político español en el siglo XVI*. Salamanca, 1954.

5. Barcelona, 1956 (*I. H. E.*, 10490).

6. Miguel de la Pinta Llorente, Aportaciones para la historia externa de los índices expurgatorios españoles, *Hispania*, XII (1912), p. 253-300.

de l'Inquisition à partir de jugements de valeur, n'intéresse pas un esprit scientifique.

Examinons maintenant en détail quelques-unes des questions soulevées.

II. — Aspects particuliers

1. *Démographie.*

Jusqu'à présent la démographie en tant qu'instrument pour interpréter la réalité économico-sociale n'a pas percé très profondément la science historique espagnole. Lorsque l'historien qui étudie l'économie, les finances ou la milice pendant le règne des souverains autrichiens a besoin de comparer ses chiffres (pourcentages de production et de consommation, nombre de contribuables ou d' « hommes bons pour le service ») à la population du pays à un moment donné il ne trouve que des renseignements trop généraux et même douteux. Quand on veut établir un bilan définitif à l'échelle nationale, les chiffres relatifs à la fin du XVIe siècle, publiés — en 1829 — par l'archiviste Tomas Gonzalez, sont les seuls que l'on admette sans controverse. Mais pour le siècle suivant on se demande encore si l'Espagne a vu diminuer le nombre de ses habitants, comme l'ont soutenu Von Beloch et Hamilton, ou si elle est entrée dans une phase stationnaire, suivant l'opinion plus récente de Ruiz Almansa[1].

Si nous ne possédons pas de renseignements concluants c'est parce que nous manquons de travaux sur les différentes structures démographiques régionales. A part la Galice et la Catalogne, les autres territoires n'ont pas encore trouvé l'historien de leur population. Le regretté Javier Ruiz Almansa (1880-1950) et Josep Iglésies, qui ont étudié le développement démographique des deux « finistères » espagnols, méritent par conséquent une mention spéciale en tant que pionniers et explorateurs d'un terrain vierge. De son poste, à la rédaction de la *Revista Internacional de Sociologia* (Revue internationale de Sociologie), le premier a été l'animateur infatigable de toutes les initiatives pour connaître le présent et le passé de la démographie espagnole. Comptant sur un petit nombre de collaborateurs, Ruiz Almansa conçut un plan ambitieux de prospection systématique du développement démographique du pays à partir du XVIe siècle.

1. La población de España en el siglo XVI, *Revista Internacional de Sociologia* (Madrid), I, núm. 4 (1943), p. 115-136.

Malheureusement sa mort interrompit la réalisation de ce projet qui n'a donné que le premier livre d'une vaste étude sur la *Población de Galicia : 1500-1945*[1] (Population de la Galice : 1500-1945), œuvre personnelle de Ruiz. L'étude, qui embrasse justement les XVIe et XVIIe siècles, a le défaut d'avoir été rédigée à Madrid, c'est-à-dire que son auteur n'a pas fait de recherche directe dans les archives galiciennes ; mais en tout cas elle est un témoignage probant de la vocation extraordinaire de ce savant.

L'œuvre d'Iglésies, pratiquement inconnue, est plus profonde et plus cohérente. Avec une patience infinie ce chercheur de Barcelone a rassemblé et classé par localités et par régions tous les inventaires de la population catalane depuis le premier « fogatge » de 1359 jusqu'au dernier recensement de 1950. La richesse du matériel accumulé et la méthode rigoureuse mise en œuvre dans ce travail ont donné un *corpus* incomparable. Aussi est-il regrettable que cet ouvrage soit inédit. On ne peut lire qu'un résumé, bref mais incisif, du volume concernant le XVIe siècle, édité récemment par la *Societat Catalana de Geografia*[2], rectificatif d'un résumé précédent inclus dans l'introduction à la *Geografia* du P. Gil (1551-1622), publiée également par Iglésies[3].

Pour le reste de l'Espagne — Castille, Navarre, Aragon, Levant, Andalousie et les îles — il n'existe aucune étude équivalente à celles que nous avons mentionnées pour la Catalogne et la Galice. Dans un champ aussi vaste on peut seulement citer comme apports positifs récents l'étude de Sancho de Sopranis autour de l'*Estructura y perfil demográfico de Cádiz en el siglo XVI*[4] (Structure et profil démographique de Cadix au XVIe siècle), basé sur un recensement municipal de 1605 ; celle de Juan Carriazo, qui chiffre à l'aide des registres paroissiaux la présence des *Negros, esclavos y extranjeros en el barrio sevillano de San Bernardo (1617-1629)*[5] (Nègres, esclaves et étrangers dans le quartier sévillan de San Bernardo) ; et tout particulièrement *Repoblación y poblamiento del campo murciano*[6] (Peuplement et repeuplement de la campagne de Murcie), étude dans laquelle son auteur

1. Madrid, 1948.
2. *Distribució comarcal de la població catalana a la primera meitat del segle XVI*. Barcelona, 1957, 31 p.
3. *Pere Gil S. I. i la seva Geografia de Catalunya*. Barcelona, 1949, 317 p.
4. Dans *Estudios de Historia Social de España*, II (1952), p. 535-612.
5. L'*Archivo Hispalense*, XX, nûm. 64-65 (1954), p. 121-129.
6. Dans *Anales de la Universidad de Murcia. Facultad de Filosofía y Letras*, XV, nûm. 1 (1956-1957), p. 85-143.

Jiménez de Gregorio — qui en étudiant la *Jara de Toledo*[1] avait déjà manifesté des préoccupations démographiques — établit des bases documentées pour une future étude régionale.

Passons maintenant en revue les facteurs du dynamisme démographique. Un seul point a éveillé la curiosité de ceux qui étudient les XVIe et XVIIe siècles : la diminution du nombre des habitants par suite de l'émigration. Traditionnellement les spécialistes voient dans les expéditions en Amérique, dans la disparition des soldats sur les champs de bataille européens et l'expulsion des Morisques les facteurs décisifs de la décadence de l'Espagne. Mais la part de polémique évidente qu'il y a dans la façon d'envisager ces sujets a empêché d'obtenir des résultats convaincants. Ainsi nous n'avons toujours pas l'évaluation des pertes subies par les Tercios (Armées) ou le nombre exact des hommes qui se sont embarqués pour les Indes[2]. En ce qui concerne les Morisques, Reglá a pu établir le nombre de ceux qui ont quitté la province d'Aragon[3], mais il reste encore à connaître le nombre des autres expatriés ; et on ne s'est même pas posé l'important problème du repeuplement des zones affectées[4]. Cette lacune nous rappelle l'oubli général dans lequel on tient le facteur immigration. Une fois que l'on eut précisé — surtout à partir de Girard[5] — l'importance des colonies de marchands étrangers dans le commerce andalou, nul ne s'est soucié d'étendre les recherches à tous les ports et aux autres secteurs de l'activité économique de la Péninsule[6]. En faisant cette observation nous pensons à l'existence de la documentation nécessaire pour préciser l'arsenal de renseigne-

1. La población en la Jara Toledana, *Estudios Geográficos* (Madrid) XIII (1952), p. 489-558.

2. Il existe un travail intéressant sur l'émigration des habitants des Canaries, de J. PÉREZ VIDAL, Aportación de Canarias a la población de América. Su influencia en la lengua y en la poesía tradicional, *Anuario de Estudios Atlánticos* (Madrid-Las Palmas), núm. 1 (1955), p. 91-197.

3. La expulsión de los moriscos y sus consecuencias. Contribución a su estudio, *Hispania* (Madrid), XIII (1953), 215-267 y 402-479.

4. Dans le vol. VI des *Estudios de Historia Moderna* (Barcelona), sur le point de paraître, figurera un article de J. Nadal qui se reporte souvent à ce sujet.

5. *Le commerce français à Séville et Cadix au temps des Habsbourgs*. Paris, 1932.

6. La participation décisive des immigrants français au relèvement démographique de la Catalogne à partir de Ferdinand le Catholique est le sujet de la thèse de doctorat soutenue par J. Nadal à l'Université de Barcelone. De même les activités des commerçants français, et génois dans le trafic maritime de Barcelone au milieu du XVIIe siècle sont étudiées dans une autre thèse présentée à la même Université. Son auteur, E. Giralt, publiera le chapitre consacré aux marchands italiens dans la revue citée *supra*, n. 4.

ments que sur ce sujet contiennent les papiers des « arbitristas [1] » et des écrivains de l'époque.

Quant au mouvement végétatif — second point du dynamisme démographique — l'état actuel de la recherche permet seulement d'affirmer l'efficacité sur une vaste étendue des mesures adoptées par le Concile de Trente concernant l'obligation pour les paroisses de tenir des registres de naissances, de décès et de mariages. La publication de quelques-uns de ces registres, réalisée sporadiquement et d'une façon peu rigoureuse par des érudits locaux [2], a du moins l'avantage d'attirer l'attention sur un matériel de premier ordre et inédit.

L'absence de méthode, que nous avons signalée et qui s'étend à tout ce secteur de la science historique, a été la principale raison qui a poussé Nadal y Giralt à publier un *Ensayo metodológico para el estudio de la población catalana de 1553 a 1717* [3] (Essai méthodologique pour l'étude de la population catalane de 1553 à 1717). C'est la première fois qu'on a essayé d'apprécier la valeur des sources et des documents, d'établir un bilan des connaissances acquises et de poser sérieusement les problèmes en vue d'une recherche plus profonde.

2. — *L'économie.*

Comme nous l'avons dit, l'orientation moderne des études d'histoire économique concernant l'Espagne des souverains autrichiens est influencée par deux facteurs : l'éclat permanent de l'ouvrage de Hamilton et la prédominance de l'érudition étrangère. L'un et l'autre ont contribué à obtenir un résultat unilatéral, les grands progrès en matière de « finances » et de « commerce extérieur » ayant été réalisés au détriment des autres aspects. Devant ce résultat, pour le moment le seul tangible, s'affirme l'espoir d'une rectification très proche qui, en suivant le sillon ouvert par l'œuvre de Braudel et par le moyen des historien espagnols, aboutira à une vision beaucoup plus complète du passé économique du pays.

Envisageons séparément les points proposés.

Depuis leur publication en 1934, les magnifiques séries statistiques

1. Arbitrista, auteur de projets (arbitrios) pour améliorer les finances de l'État ou remédier aux maux politiques.

2. Comme séries très complètes citons celles de Sant Andreu de Llavaneres (dans l'actuelle province de Barcelone) qui ont été soigneusement publiées par le curé de la localité (supplément au n° 38 de la VIe année de la *Feuille paroissiale*, 16 septembre 1956).

3. Dans *Estudios de Historia Moderna* (Barcelona), III (1953), p. 237-284.

présentées par Hamilton ont été unanimement acceptées comme l'expression de la conjoncture économique espagnole pendant deux siècles (1500 à 1700). Le synchronisme entre la circulation de la monnaie et le mouvement des prix y est si précis que dans les variations de ces derniers on a fini par omettre l'intervention possible d'éléments extra monétaires. Le processus décrit a conduit à une interprétation de l'économie mercantiliste péninsulaire établie avec une rigueur numérique exceptionnelle, mais vue seulement sous l'angle financier.

Après avoir pénétré comme un fait indiscutable dans tous les manuels, cette interprétation continue d'exercer son influence sur un large secteur de spécialistes. Il convient de mentionner, à titre d'exemple le plus récent, le livre, magnifique dans son genre, de Magalhaes Godinho sur les prix portugais[1], ou un article du même auteur, intitulé *Crises et changements géographiques et structuraux au XVIe siècle*[2] (cité en français), dans lequel l'auteur étudie le rattachement des économies péninsulaires, à partir de 1581, en fonction de l'argent américain qui régissait le commerce avec l'Orient.

Mais l'acceptation générale de la thèse de Hamilton a eu également une influence négative. Elle a enlevé la curiosité de savoir ce qui se passait en dehors de la finance et du commerce. Les efforts, si méritoires, de Carande et de Viñas Mey pour tirer au clair la production industrielle et agricole, pour étudier les résultats de l'élevage et préciser la consommation intérieure du pays, apparaissent comme des initiatives isolées qui n'ont pas trouvé de continuateurs. Dans le vaste répertoire de livres et d'articles sur cette époque, publiés pendant les dernières années, nous n'avons pas lu un seul titre concernant des formes d'exploitation du sol[3], la technique agricole, les genres ou l'étendue de cultures ou les rendements, ni le moindre aspect de n'importe quelle manufacture industrielle. Il en est de même à propos de l'élevage, si important alors, que nous ne pouvons connaître que par le livre de Julius Klein, vieux de plus de trente ans, mais qui reste le seul instrument utilisable.

Il n'est pas exagéré, croyons-nous, d'attribuer cette indigence, du moins indirectement et en partie, à l'interprétation que Hamilton a donnée du passé économique espagnol ; son influence a dissimulé

1. *Prix et monnaies du Portugal en 1750-1850*. Paris, 1955.
2. Dans *Studi in onore di Armando Sapori*, II, p. 979-998.
3. Exceptionnellement, Reglá étudie l'importance des « censales » dans son travail sur les Morisques (voir p. 27, n. 8)

la nécessité d'étendre la recherche. Cette tendance s'est vue renforcée par le fait que, dans l'ensemble, l'étude de l'histoire économique péninsulaire a été une chasse gardée intellectuelle ouverte seulement à l'érudition étrangère.

La curiosité des chercheurs étrangers au sujet de la situation économique de l'Empire hispanique n'est pas un effet du caprice. Elle est intimement liée au retentissement international qu'a eu la hausse des prix espagnols (nous retrouvons Hamilton au point de départ) et provient de la nécessité pour la science historique européenne de reconstituer le mécanisme qui a rendu possible le transfert à l'extérieur de la Péninsule de l'or et de l'argent venus d'Amérique. On le sait, ce mécanisme a eu deux ressorts : une balance commerciale défavorable et la spéculation avec les lettres de change tirées sur des places espagnoles. En rapport direct avec ces constatations, l'étude du commerce extérieur et des changes constitue presque le seul apport qui, dans les derniers temps, ait enrichi l'histoire économique des XVIe et XVIIe siècles. Bilan satisfaisant quant à la qualité des connaissances acquises, mais nettement insuffisant en raison de l'étroitesse de ses limites. En définitive, ce bilan délimite rigoureusement les aspects du passé ibérique dont la connaissance est indispensable aux historiens étrangers pour progresser dans l'étude du passé de leurs pays respectifs.

A titre d'exemple, au sujet des caractères positifs de ce résultat, citons le livre de H. Lapeyre, *Une famille de marchands : les Ruiz*[1]. L'étude de la lettre de change, menée méticuleusement à partir d'un nombre prodigieux de documents qui proviennent des fameuses archives de cette famille de Médina, confirme les thèses de R. de Roover sur l'évolution de cet instrument commercial. Ce livre contient en outre l'étude de la technique financière en général et des échanges franco-castillans (et non point franco-espagnols, quoi qu'en dise le sous-titre). Telles sont là les deux formes sous lesquelles l'économie espagnole se rattache à l'extérieur. Signalons, par ailleurs, que le maître de Lapeyre, Fernand Braudel, vient d'apporter une nouvelle contribution à l'éclaircissement de la question des finances internationales sous les monarques autrichiens. Il a en effet incrusté le pacte

1. *Une famille de marchands : les Ruiz. Contribution à l'étude du commerce entre la France et l'Espagne au temps de Philippe II*. Paris, 1955. Le même fonds Ruiz a servi de base à une autre étude comparable à celle de Lapeyre. Son auteur est Gentil DA SILVA et son titre : *Stratégie des affaires à Lisbonne entre 1595 et 1607. Lettres marchandes des Rodrigues d'Evora et Veiga*. Paris, 1956.

de « riccorsa » dans le mécanisme des emprunts à Philippe II, en prenant pour base un contrat passé avec les Fugger[1].

Au sujet du commerce de l'Espagne avec les pays nordiques nous avons les études fondamentales de l'Allemand Herrmann Kellenbenz : un article qui met en évidence la médiation de la Hollande à propos des importations espagnoles de cuivre suédois et l'importance de ce trafic dans le financement du pouvoir du jeune roi Gustave Adolphe[2] ; un autre signalant la prépondérance des Fugger dans le grand marché du poivre de Lisbonne[3] ; et surtout le livre *Unternehmerkräfte im Hamburger, Portugal und Spanienhandel (1590-1925)*[4], où, en utilisant abondamment les archives allemandes, danoises, belges et péninsulaires, l'auteur reconstitue le mécanisme du commerce hispano-portugais dans le nord de l'Europe.

Enfin, le trafic avec l'Angleterre pendant le XVIIe siècle a bénéficié de la réédition de l'ouvrage *Early English Tracts on Commerce*[5], imprimé pour la première fois en 1856, qui contient d'abondantes notes concernant le commerce anglo-espagnol et anglo-hispano-américain, et de la parution d'un article de Davis, *English Foreign Trade 1660-1700*[6], enrichi de nombreuses statistiques comprenant entre autres l'échange avec les pays ibériques.

La plupart des études que nous venons de mentionner sont de premier ordre. Nous devons néanmoins insister sur le fait que leurs sujets ne peuvent nous donner qu'une idée tangentielle du passé économique espagnol. Tout ce qui est étranger au commerce extérieur et aux échanges s'est trouvé en dehors du champ de leur objectif. La perspective obtenue de la sorte ne peut pas être plus incomplète. On a analysé merveilleusement le mécanisme gigantesque qui a permis de transporter en Europe, à travers l'Espagne, le métal américain, grâce à des chefs d'entreprises et à des techniciens étrangers (banquiers allemands et génois), on a étudié ses arrêts (à Séville,

1. Dans : *Studi in onore di Armando Sapori*, II, p. 1113-1125. Dans un autre domaine, en dehors des pratiques du commerce, un autre livre apporte une bonne contribution à l'étude des théories monétaires de l'époque, c'est l'ouvrage de Marjorie GRICE-HUTCHINSON, *The School of Salamanca. Readings in spanish monetary theory 1544-1605*. Oxford, 1952.

2. Spanien, die nördlichen Niederlande und der skandinawisch-baltische Raum in der Weltwirtschaft und Politik um 1600, *Vierteljahrschift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte*, XLI, núm. 4 (1954), p. 289-332.

3. *Autour de 1600 : le commerce du poivre des Fugger et le marché international du poivre*, « Annales. Économies-Sociétés-Civilisations », XI, fasc. 1 (1956), p. 1-28.

4. Hamburg, 1954.

5. Édité par J. R. McCulloch. Cambridge, 1954.

6. Dans *The Economic History Review*, VII, núm. 2 (1954-1955), p. 150-166.

à Medina, à Burgos, à Bilbao, etc...) et même ses fuites (celle, par exemple, qui a été due à l'attaque des bandits catalans quand la route des Flandres fut déviée et passa par Saragosse et Barcelone[1]) ; mais on a oublié les sept ou huit millions d'Espagnols — l'immense majorité — qui, en marge du trafic monétaire, menaient la misérable existence des peuples à moitié coloniaux.

Heureusement, on commence à deviner l'approche d'un tournant qui découvrira de nouvelles perspectives sans lesquelles on ne saurait avoir une vue exacte du problème qui nous intéresse.

Les premières critiques sérieuses des théories de Hamilton ont été formulées par Reglá (en dépit de la stabilité des prix valenciens, l'étude des « censales » montre les graves répercussions économiques provoquées par l'expulsion des Morisques[2]), par Urgorri (intervention de facteurs extramonétaires — rareté du blé — dans la crise castillane de 1627[3]), et par Vilar (simplification excessive de la thèse sur le développement du capitalisme au XVIe siècle, basée, par ailleurs, sur l'exemple de la Castille, où la révolution industrielle eut peu d'importance[4]). Ont été publiés les premiers tomes de l'ouvrage monumental de H. et P. Chaunu, pensé comme une réplique à celui de Hamilton (exacte coïncidence des limites chronologiques dans les deux), dans lequel les arrivées de métal apparaissent seulement comme un des multiples éléments de l'échange hispano-américain[5]. Et, surtout, l'enseignement de Braudel commence à laisser un sillage. Servie par une excellente traduction du livre de celui-ci[6], la dernière promotion des historiens espagnols a étudié les importants problèmes posés par l'illustre chercheur français. Il faut attendre encore plusieurs années avant qu'on puisse apprécier l'exacte valeur de cet effort, mais les premiers travaux réalisés dans le nouveau sens indiqué sont garants qu'un jour assez proche les historiens espagnols étudieront tous les aspects du passé de leur pays.

1. Reglá, Los envíos de metales preciosos de España a Italia a través de la Corona de Aragón durante los Austrias y sus relaciones con el bandolerismo pirenaico, *Estudios de Historia Moderna* (Barcelona), IV (1954), p. 189-203.
2. « Censales », genre de prêt agricole. Voir étude citée dans la note 3, p. 18.
3. Voir p. 12, n. 5.
4. Problems of the formation of capitalism, *Past and Present* (London), núm. X (1956), p. 15-35.
5. Voir p. 12, n. 2.
6. *El Mediterráneo y el mundo mediterráneo en la época de Felipe II*, 2 vols. México, 1953.

3. — *La société.*

Étant donné l'intérêt croissant que ces sujets soulèvent parmi les savants, les travaux relatifs à l'histoire sociale espagnole des XVIe et XVIIe siècles présentent un panorama assez prometteur. A cela contribuent autant la tradition de l'école « institucionalista » qui étudie les classes sociales du point de vue de leur constitution juridique, que les techniques modernes qui tendent à dégager la mentalité des différents groupes en tenant compte de leurs conditions de vie. Au risque de nous répéter, rappelons l'influence de Viñas Mey, grâce à la revue *Estudios de historia social de España* (Études d'histoire sociale espagnole) ; les préoccupations d'illustres économistes espagnols, comme Carande et Larraz ; l'influence de l'œuvre de Braudel, et de l'école catalane à laquelle on doit la conception d'une *Historia social y económica de España y América* (Histoire sociale et économique de l'Espagne et de l'Amérique) en cours de publication. J. Regla a publié une synthèse de l'histoire sociale de l'Espagne, à l'époque qui nous intéresse, dans le troisième volume de l'ouvrage cité précédemment[1]. On doit au même auteur une étude de la société catalane à la même époque[2]. Ce sujet, en ce qui concerne le milieu du XVIIe siècle, avait été traité par J. Elliott[3].

Les monographies sont assez abondantes. Utilisant des sources littéraires, Ricardo del Arco a étudié le milieu social dans l'œuvre de Tirso de Molina et son reflet dans les œuvres de Cervantès ; et M. Herrero, également à partir de témoignages littéraires, a déterminé les activités des deux sortes de guérisseurs — *ensalmadores* et *saludadores*[4]. En partant de la même documentation P. W. Bomli a pu écrire une œuvre de grand intérêt : *La femme dans l'Espagne du siècle d'or*[5] (en français).

Il n'y a pas encore d'étude substantielle sur les classes aristocratiques. Signalons toutefois quelques monographies qui enrichissent les ta-

1. Editorial Teide, Barcelona, 1957, deux tomes ; depuis l'Antiquité jusqu'aux Rois Catholiques. Le troisième tome est consacré précisément à la période qui nous intéresse.

2. *Els virreis de Catalunya*. Barcelona, 1956.

3. The Catalan Revolution of 1640, *Estudios de Historia Moderna*, III, 1953.

4. R. DEL ARCO, *Más sobre Tirso de Molina y el medio social*, *Boletín de la Real Academia Española*, XXXIII (1953), et La ínfima levadura social en las obras de Cervantes, *Estudios de Historia Social de España*, II (1952). M HERRERO : Tipología social del siglo XVII, *Hispania*, XV (1956).

5. La Haye, 1950. Voir sur ce livre : P. CHAUNU, *La société espagnole du Siècle d'Or*, « Annales », VII (1952).

bleaux plus généraux présentés par des auteurs auxquels nous avons déjà fait allusion, comme Marañon, Deleito et le duc de Maura[1]. Prieto Bances a donné une interprétation d'ensemble à propos des hidalgos asturiens[2]. Citons les travaux de Basas sur les hidalgos-marchands de Burgos, Juan et Francisco de la Presa, apparentés au fameux Simon Ruiz, ainsi que des renseignements intéressants sur plusieurs marchands de la même ville au XVIe siècle[3].

Nous considérons comme fondamentaux les travaux consacrés aux grands marchands-bourgeois qui ont été en quelque sorte les banquiers de la Maison d'Autriche. Parmi ces travaux citons l'ouvrage monumental de R. Carande, *Los banqueros de Carlos V* (Les banquiers de Charles-Quint), déjà signalé, et plusieurs études concernant les Fugger et le marchand de Burgos, Simon Ruiz[4]. Quant à l'évolution de la bourgeoisie espagnole pendant les XVIe et XVIIe siècles on n'a guère modifié le schéma établi par Braudel. Néanmoins, en ce qui concerne la périphérie de la Péninsule, on devine un lent processus de relèvement à partir de 1680, ce qui permet de dater à peu près les origines du « réformisme » du XVIIIe siècle[5].

Pour les marchands espagnols à l'étranger, citons un travail substantiel de J. Maréchal concernant la colonie résidant à Bruges, et les études fondamentales de Kellenbenz sur les Espagnols établis dans le Nord de l'Europe (Mer du Nord et Baltique)[6].

Quant aux colonies étrangères en Espagne, R. Ricard a étudié

1. Voir par exemple, A. Domínguez Ortíz, *La movilización de la nobleza castellana en 1640*, « Anuario de Historia del Derecho Español », XXV (1955) ; P. Negre Pastell, *La, Cofradía de San Jorge y la nobleza gerundense*, « Anales del Instituto de Estudios Gerundenses » VI y VII (1951-1952) ; E. de Ocerin, *La nobleza leonesa en la Cofradía del Campo Sagrado*, « Hidalguía », I (1953) ; A. Guzmán, Los caballeros cuantiosos de la ciudad de Córdoba, *Boletín de la Real Academia de Córdoba*, XXIII (1952).

2. Les hidalgos asturiens du XVIe siècle. *Revista de la Universidad de Oviedo*, XIV (1953-1954). Voir, en outre, les études de P. J. Arraiza, *De la vida hidalga*, « Príncipe de Viana », XIII (1952), sur administration, folklore et vie religieuse du village nommé San Benito (Ciudad Real), portant l'intérêt sur les hidalgos, « Cuadernos de Estudios Manchegos », VI (1953). Sur le corps des archers de corps, voir F. Navarro et C. Morterero dans *Hidalguía*, I et II (1953-1954).

3. *Boletín de la Institución Fernán Gonzáles*, XI (1954).

4. Pölnitz, *Jakob Fugger*. Tubingen, 1951 ; Basas, *Simón Ruiz burgalés*. Burgos, 1953, et, surtout, H. Lapeyre, *Simon Ruiz et les Asientos de Philippe II*. Paris, 1953, *Une famille de marchands, les Ruiz*. Paris, 1955 (cité p. 21, n. 1) ; et R. Carande, *Un banquero de Felipe II en Medina del Campo*, « Moneda y Crédito », 49 (1954).

5. Voir sur ce sujet les travaux de J. Vicens Vives (*Apuntes de Historia Económica de España*. Barcelona, 1956-1957) et ceux de J. Regla déjà cités, ainsi que la thèse pour le doctorat, inédite, de J. Nadal.

6. *Revue du Nord*, XXXV (1953), et, en ce qui concerne Kellenbenz, voir les notes, p. 22.

les facteurs portugais en Andalousie, dans les rapports commerciaux de cette province avec le Maroc. Dominguez Ortiz a étudié les Arméniens à Séville, et Sancho de Sopranis, les Arméniens à Cadix[1]. Sur les *Negros, esclavos y extranjeros en el barrio sevillano de San Bernardo* (Nègres, esclaves et étrangers dans le quartier sévillan de San Bernardo)[2], J. Carriazo a recueilli des renseignements intéressants. F. Melis s'est occupé des Florentins à Séville[3], et H. Huffer, des imprimeurs allemands[4].

Traditionnellement nous avons un grand nombre d'études portant sur les corporations et les confréries, qui précisent divers aspects de l'ouvrage général de Rumeu de Armas, toujours fondamental[5]. Digne d'être mentionnée est l'étude du regretté A. Gonzalez de Amezua sur *La vida escribanil en los siglos XVI al XVIII*[6] (La vie des notaires du XVIe au XVIIIe siècle).

Pour les campagnards à l'époque que nous étudions, en faisant abstraction provisoirement des Morisques dont nous nous occuperons plus loin, on trouve d'abondantes références dans le livre de Viñas Mey, *El problema de la tierra en España en los siglos XVI y XVII*[7] (Le problème de la terre en Espagne au XVIe et au XVIIe siècle). Ramon Carande a élaboré une intéressante théorie à propos de l'esprit des bergers reflété dans la reconquête et la colonisation de l'Amérique. Sur les muletiers léonais et navarrais J. L. Martin Galindo a publié une remarquable étude[8].

1. Respectivement, dans *Les sources inédites de l'Histoire du Maroc*. Portugal, II, Paris, 1956 ; *Archivo Hispalense*, núms. 61-62 (1953) et *Sefarad*, XIV (1954).

2. *Archivo Hispalense*, X (1954).

3. Il commercio transatlantico di una compagnia fiorentina stabilita a Siviglia a pochi anni dalle imprese di Cortés e Pizarro, dans *Fernando el Católico e Italia*. Zaragoza, 1956.

4. *Armeros de la cultura alemanes en el Imperio español*, « Biblioteconomia », X (1953).

5. *Historia de la previsión social en España. Gremios y Cofradías*. Madrid,1947. Parmi les monographies : J. Meléndez a étudié le caractère et le fonctionnement des corporations et des confréries de pêcheurs de Galice (*Mares*, 102, 1953) ; L. Vilaseca s'est occupé des tanneurs de Reus (Reus, 1954) ; la vie religieuse des corporations de Malaga a été étudiée par S. Souviron (*Anales de la Asociación Española para el Progreso de las Ciencias*, XVIII, 1953) ; la Confrérie sévillane de la Esperanza de la Macarena a intéressé A. Alvarez (*Archivo Hispalense*, XX, 1954) ; les corporations de Mondoñedo ont été étudiées par E. Lence-Santar (Vivero, 1953) ; celles d'Alicante par F. Figueras (*Galatea*, I, 1950) ; celles de Felanitx par G. Quetglas (*Studio*, XXVII, 1955) ; celles de Segovia par J. de Viera(*Estudios Segovianos*, VI, 1954) ; celles de Madrid par J. Corral (*Revista de la Biblioteca, Archivo y Museo de Madrid*, XXIII, 1954) ; celles de Cataluña par F. Torrella (Tarrasa, 1955) ; et celles de Guadalajara par S. Cañas (*Revista de Estudios de la vida local*, XV, 1956).

6. « Opusculos histórico-literarios », III.

7. Madrid, 1942.

8. « Archivos leoneses », X, 1956.

En ce qui concerne l'esclavage signalons les pages, peu nombreuses mais importantes, que Charles Verlinden consacre à l'esclavage moderne en Espagne et au Portugal, dans son livre *L'esclavage dans l'Europe médiévale*[1], et l'ouvrage de Dominguez Ortiz *La esclavitud en Castilla durante la Edad Moderna* (L'esclavage en Castille dans l'âge moderne)[2]. Cette tare sociale aurait atteint ses plus grandes proportions à la fin du XVIe siècle, avec environ 100.000 esclaves en Espagne, dont la moitié en Andalousie ; le prix d'un esclave oscillait autour de 100 ducats. M. Marrero s'est occupé de l'esclavage à Ténérife et J. Mathiex a apporté des renseignements intéressants sur le trafic de l'ébène en Méditerranée pendant les XVIIe et XVIIIe siècles (*Trafic et prix de l'homme en Méditerranée*[3]).

Pour les parias de la société espagnole du temps, citons les notes d'Uria sur les « vaqueiros de alzada » et l'étude de Pilar Hors sur les « agotes » (habitants de la vallée de Baztan en Navarre)[4].

Mais les orientations méthodologiques se reflètent particulièrement dans l'étude des éléments sociaux dissidents, non assimilés ou qui vivent en marge, comme les convertis d'origine juive, les Morisques et les bandits. Dominguez Ortiz a publié une excellente étude sur les convertis d'origine juive après l'expulsion[5]. Sur les Morisques, on doit les principales études à Julio Caro Baroja[6], Tulio Halpherin[7], et J. Regla[8]. Le premier a étudié les convertis de Grenade et analysé à fond leur condition sociale, économique et religieuse. Le second a déterminé la situation sociale des Morisques valenciens ; et le troisième a fait connaitre des renseignements démographiques et a étudié la situation sociale différente des Morisques d'Aragon et des Morisques des autres parties de l'Espagne. Il a proposé également, a-t-on dit, de nouvelles bases pour comprendre les conséquences de l'expulsion, en rectifiant la théorie de Hamilton[9].

1. Pages 840-846, du tome I, Bruges, 1955.
2. *Estudios de Historia Social de España*, II, 1952.
3. Respectivement, dans *Revista de Historia*, XVIII, 1952, et *Annales*, IX, 1954.
4. Respectivement, dans *Estudios de Historia Social de España*, III, 1955, et *Principe de Viana*, XII, 1951.
5. *Estudios de Historia Social de España*, III, 1955.
6. *Los moriscos del reino de Granada (Ensayo de historia social)*. Madrid, 1957.
7. Les Morisques du royaume de Valencia au XVIe siècle, *Annales*, XI, 1956 ; Recouvrements de civilisation : les Morisques du royaume de Valencia, *Ibid* ; Un conflicto nacional : moriscos y cristianos viejos en Valencia, *Cuadernos de Historia de España*, 23-24, 1955.
8. La cuestión morisca y la coyuntura internacional en tiempos de Felipe II, *Estudios de Historia Moderna*, III, 1953 ; La expulsión de los moriscos y sus consecuencias, *Hispania*, LI, 1955.
9. Autres ouvrages : F. Zamora, El comendador Alonso Mesia y la guerra de los moriscos

En ce qui concerne le banditisme dans les Pyrénées, plusieurs monographies ont amplifié et parachevé les idées de Braudel. J. Madurell a étudié le rôle joué par l'évêque Robuster de Vich dans les bandes des « nyerros » et des « cadells »[1]. A. Borras, S. I., s'est occupé des origines du banditisme catalan, et a fait connaître une intéressante pragmatique de Charles-Quint de 1539[2]. J. Poch, Sch. P., a posé le problème de la coopération des huguenots, des bandits et des tréfonciers (*terratenientes*), convoitant avidement les biens temporels de l'évêché d'Urgel[3]. J. Regla a démontré comment les convois de métaux américains traversant la Principauté ont provoqué le développement du banditisme catalan[4]; et, comme nous le dirons, il a montré l'influence de ces éléments dissidents dans le changement de la politique de Philippe II en 1568. E. Serraima, Sch. P., a étudié la situation créée dans l'évêché d'Urgel en raison des attaques des bandits et des protestants, et le rôle joué par San José de Calasanz[5].

Enfin nous mentionnerons les études concernant les institutions et les mouvements sociaux. Les premières ne sont représentées que par l'ouvrage de R. del Arco sur le « Padre de Huérfanos » (Père des orphelins) de Saragosse, magistrat municipal chargé de la protection des enfants abandonnés ; et par celui de F. Salinas sur la même institution en Navarre[6]. Quant aux secondes, elles portent sur les « Communautés » de Castille et les *Germanias* de Valence et de Majorque, dans les premières années du règne de Charles-Quint. Faute d'une étude moderne qui pose les problèmes concernant les communautés du point de vue social et économique, nous devons nous contenter de citer la synthèse de Cayetano Alcazar[7] et les observations péné-

granadinos, *Hidalguía*, I, 1953 ; E. García Chico, Los moriscos de Tordesillas, *Simancas*, I, 1950 ; K. Garrad, The original memorial of D. Francisco Nuñez Muley, *Atlante*, II, 1954 ; E. Asensio, El arbitrista Jerónimo Ibáñez de Salt y su programa de recuperación de la economía valenciana en 1638, *Estudios de Historia Moderna*, IV, 1954 ; G. Colin, Projet de traité entre les Morisques de la Casba de Rabat et le roi d'Espagne en 1631, *Hesperis*, XLII, 1955 ; M. Bataillon, Les nouveaux chrétiens de Ségovie en 1510, *Bulletin hispanique*, LVIII, 1956.

1. *Analecta Sacra Tarraconensia*, XXIV, 1951.
2. *Estudios de Historia Moderna*, III, 1953.
3. El antiguo bandolerismo en el Pirineo catalán, *Pallars*, I, 1953.
4. *Estudios de Historia Moderna*, IV, 1954.
5. *Estudios de Historia Moderna*, IV, 1954.
6. Respectivement, Una notable institución social : el Padre de Huérfanos, *Estudios de Historia Social de España*, III, 1955, et *El Padre de Huérfanos de Navarra*. Pamplona, 1954.
7. *Revista de Estudio Políticos*, 1945. Autres ouvrages : M. Quintanilla, *El episodio de*

trantes des économistes Carande et Larraz, dans leurs ouvrages déjà cités. Pour les *Germanias*, L. Piles a prouvé, en utilisant des statistiques abondantes, que la plupart des Valenciens de ce groupement appartenaient aux classes moyennes, que presque toutes les corporations furent représentées et que le mouvement affecta presque toute la province de Valence[1]. Récemment un historien valencien a mis en évidence un second mouvement de *germanias* — ignoré par l'histoire — à la fin du XVIIe siècle, conséquence du bouleversement provoqué par l'expulsion des Morisques et le repeuplement des terres abandonnées[2]. Tout cela montre à quel point nous sommes éloignés du jour où l'on pourra connaître à fond les caractères principaux des mouvements sociaux dans l'Espagne des souverains autrichiens.

4. — *Politique extérieure (XVIe siècle).*

L'interprétation apologétique de la figure de l'empereur Charles-Quint, de Sanchez Montes[3], répond à un moment bien défini de la science historique espagnole. Les ouvrages d'ensemble sur Charles-Quint n'apportent rien de vraiment intéressant et sont dus presque exclusivement à des auteurs étrangers. Pour Gertrude von Schwartzenfeld la figure du dernier *Kaiser des Abenlandes* — « qui trouva un appui ferme en Espagne et une problématique en Allemagne » — est particulièrement intéressante en raison de son importance dans l'actualité européenne, c'est-à-dire dans les préoccupations de notre temps à propos de l'unification de l'Europe[4]. Plus substantielle est la synthèse de Royall Till[5], qui doit tout ce qui se rapporte à l'Espagne aux ouvrages de Hamilton et de Carande. Pour ses allusions à la diplomatie espagnole en Europe centrale et dans les Balkans, et l'utilisation de sources slaves, il convient de citer le livre de Bondan Chudoba *Spain and the Empire*[6]. L'auteur y aborde l'étude du changement de la politique espagnole, depuis la lutte contre les Turcs,

las Comunidades, « Estudios Segovianos », VI, 1954 ; V. HIGES, *Soria en la época de las Comunidades*, « Celtiberia », IV, 1954.

1. Aspectos sociales de la Germania de Valencia, *Estudios de Historia Social de España*, II, 1952.

2. F. DE P. MOMBLANCH, *La segunda germanía en el reino de Valencia*, « Instituto de Estudios Alicantinos », Valencia, 1957 (?).

3. *Franceses, protestantes, turcos. Los españoles ante la política internacional de Carlos V.* Madrid, 1951.

4. *Karl V, Ahn der Europas.* Hambourg, 1954.

5. *The emperor Charles the Fifth.* Londres, 1956.

6. Chicago, 1952.

couronnée par Lépante, jusqu'à la guerre contre les protestants, qui a trouvé son épilogue à Rocroy. Dans l'historiographie espagnole, citons l'édition de l'*Antijovio*[1] de Gonzalo Jiménez de Quesada, livre important en ce qui concerne les événements entre le soulèvement des « comuneros » et la paix de Crépy. Des aspects très particuliers de la personnalité de Charles-Quint ont été étudiés par A. Marichalar, *Los descargos del emperador*[2] — à la décharge de l'empereur — (liste des dettes morales et matérielles dictée à son exécuteur testamentaire) ; par Rafaela Rodriguez : *Cuatro negocios forzados del emperador*[3]. — Quatre affaires inévitables pour l'empereur — (la guerre, les banquiers, la maladie et l'abdication) ; et par M. Morreale, *Carlos V Rex Bonus Felix Imperator*[4], glose des *Dialogues* de l'érasmiste Alfonso de Valdès.

Les affaires étrangères de l'Espagne pendant le règne de Charles-Quint ont fourni une abondante littérature qui, en général, ne se différencie guère des modèles traditionnels. Pour l'Italie, citons la documentation publiée par M. Angelo Mercati[5], intéressante pour les relations avec les Papes ; les études concernant Naples, de F. Alvarez Ossorio[6] ; et les rapports avec les Médicis de Florence, étudiés par Albertini[7]. On trouvera une vue d'ensemble, polémique, dans *Italia en la época del predominio español* (L'Italie pendant la prépondérance espagnole)[8], de Fernandez Alvarez.

Les études des relations avec la France portent sur des points concrets : Saint-Quentin, sièges de Metz et de Saint-Dizier, et confidences de l'empereur au début de la guerre de 1544[9]. Les querelles

1. Bogotá, 1952. Édition dirigée par R. Torres Quintero, avec une étude préliminaire de M. Ballesteros.

2. Real Academia de la Historia. Madrid, 1953.

3. *Eidos*, III. Madrid, 1953.

4. Valladolid, 1954.

5. *Una corrispondenza fra curiali... II. Diari dei concistori di Adriano VI.* Ciudad del Vaticano, 1951 ; *Il regno di Napoli al tempo di Carlo V.* Napoles, 1951.

6. *Virreyes de Nápoles que figuran en las medallas del siglo XVI conservadas en el Museo Arqueológico Nacional*, « Numario Hispánico », I (1952).

7. *Das florentinische Staatsbewusstsein in Ubergang von der Republik zum Principat.* Berna, 1955.

8. *Arbor*, 102 (1954).

9. E. Pardo Canalis, *¿Quién fue el primero que entró en San Quintín?*, « Jerónimo Zurita », I (1951) ; ce fut l'Andalou Gaspar de Alarcón, dont il publie une lettre de noblesse qui lui fut octroyée pour cet exploit. J. Rigault, Une relation inédite du siège de Metz en 1552, *Annales de l'Est*, III (1952), et J. Lestocquoy, Le siège de Metz d'après les dépêches du nonce apostolique, *Annales de l'Est*, VII (1956). Carmen Mazario, Una campaña personal del Emperador, *Eidos*, 3, (1953). Jean Rigault, Une vue cavalière du siège de Saint-Dizier en 1554, *Annales de l'Est*, VII (1956).

entre les deux monarchies pour des questions de préséances, pendant les XVIe et XVIIe siècles, ont été brièvement examinées par M. Torra Balari[1]. Les études concernant l'Angleterre sont rares. J. D. Mackie, en étudiant les premiers Tudor[2], fait largement allusion à leurs rapports avec les Rois Catholiques, Charles-Quint et Philippe II. Fort intéressants sont les documents publiés par Royall Tyler[3], qui portent sur les années 1554-1558, ainsi que ceux qui ont été édités par Deny Hay[4]. Ces derniers comportent un grand nombre de notes intéressant la politique de Charles-Quint en Écosse. Pour le Portugal il convient de citer la biographie de l'impératrice Isabel, de M. Carmen Mazario[5].

Une étude attentive du conflit entre Charles-Quint et Sigismond Ier au sujet des fiefs de l'Italie méridionale a permis à Ruiz Martin d'examiner la politique orientale de l'empereur, dans un ouvrage intéressant[6].

Citons aussi quelques études sur la politique en Afrique du Nord, à laquelle G. Ontiveros a consacré un ouvrage d'ensemble[7]. Des aspects particuliers ont attiré l'attention de R. Ricard — *L'évacuation des places portugaises du Maroc sous Jean III*[8] (insistant sur l'absence de rapport avec la politique agressive de l'empereur), et de Chantal de la Véronne — *Politica de España, de Marruecos y de los turcos en los reinos de Fez y de Tremecen a mediados del siglo XVI*[9] (Politique de l'Espagne, du Maroc et des Turcs dans les royaumes de Fez et de Tlemcen au milieu du XVIe siècle).

Dans l'historiographie espagnole, les études des divers aspects du règne de Philippe II sont traditionnellement plus importantes et intéressent davantage que celles qui portent sur Charles-Quint. L'importante monographie, déjà citée, que le Dr. Marañon consacre au secrétaire du roi, Antonio Pérez, pose, entre autres, un problème capital : le passage de la politique modérée, inspirée par Érasme, du règne précédent, à la position « intransigeante » à l'égard de l'Eu-

1. La cuestión de la precedencia y una carta del conde de la Roca, *Simancas*, I (1950).
2. *The earlier Tudors*, 1485-1558. Oxford, 1952.
3. *Calendar of Letters*, XIII. Londres, 1954.
4. *The Letters of James V (1513-1542)*. Londres, 1954.
5. Madrid, 1951.
6. Carlos V y la confederación polaco-lituana. *Boletín de la Real Academia de la Historia*, 133 (1953).
7. *La política norteafricana de Carlos V*. Madrid, 1954.
8. *Les sources inédites du Maroc*. Portugal, IV. Paris, 1951.
9. *Miscelanea de estudios árabes y hebraicos*. Granada, III (1954).

rope moulée par la Renaissance et le protestantisme. Le changement se décide quand l'équipe libérale de Ruy Gomez de Silva et d'Antonio Pérez est remplacée par les réactionnaires Granvelle, Barajas et Chinchon, au cours des événements de 1580. Alors, comme le signale Braudel, dont le livre sur Philippe II et la Méditerranée constitue de toute évidence l'apport le plus important pour l'étude de l'époque, naît l'impérialisme agressif, facilité par les ressources venues des Indes, qui allait provoquer le grand conflit avec les puissances du nord. Telle est aussi, en synthèse, la conclusion à laquelle arrive Ruiz Martin dans un ouvrage malheureusement inachevé[1].

Examinant la politique de Philippe II en Catalogne, Regla[2] croit que le changement auquel nous faisons allusion s'est décidé en 1568. Les pressions française et ottomane exercées sur les façades pyrénéenne et méditerranéenne de l'Espagne sous forme de prosélytisme calviniste et d'attaques de pirates, et, à l'intérieur du pays, les difficultés du même ordre soulevées par la présence des bandits et des Morisques, auraient provoqué l'imperméabilisation de l'Espagne comme mesure de défense et de sécurité au moment des guerres de religion. Cette imperméabilisation, réalisée par Philippe II, aurait contribué d'une façon décisive à constituer la réalité historique de l'Espagne moderne.

Dans un essai, Léon-E. Halkin fait une analyse très juste du caractère de Philippe II et, dans sa conclusion, estime que c'est à cause de la psychasthénie qui l'affligeait que le souverain a manqué d'esprit de décision[3]. Les honneurs funèbres rendus au monarque ont été étudiés par Redonet[4]. M. de Foronda a passé en revue, du point de vue politique, quelques sujets en rapport avec ce règne : Philippe II et Élisabeth d'Angleterre, Philippe et le prince Don Carlos, la Sainte Ligue et la Grande Armada[5]. Mentionnons l'étude d'ensemble d'Altamira et les documents apportés par le duc de Maura[6].

Les relations avec l'Angleterre ont fait l'objet d'études intéressantes. J. A. Williamson, dans *The Tudor Age*[7], nous donne une exposition

1. La etapa marítima de las guerras de religión. Bloqueos y contrabloqueos, *Estudios de Historia Moderna*, III (1953).

2. *Felip II i Catalunya*. Barcelona, 1956.

3. *Le caractère de Philippe II*, « Initiation à la critique historique ». Paris, 1953.

4. *Boletín de la Real Academia de la Historia*, 139, núms. 1-2 (1956).

5. *Estudios del reinado de Felipe II*. Madrid, 1954.

6. R. Altamira, *Ensayo sobre Felipe II, hombre de Estado. Su psicología general y su individualidad humana*. México, 1950 ; Duque de Maura, *El designio de Felipe II y el episodio de la Armada Invencible*. Madrid, 1957.

7. Londres, 1953.

d'ensemble, d'un point de vue britannique. J. Tortosa a examiné l'ambassade à Londres de Guerau de Espés (1568-1572) et M. Bustamente a résumé un mémorial envoyé au roi, de Lisbonne, pendant les derniers préparatifs pour l'appareillage de l'Armada (1588)[1]. Dans *The Expansion of Elizabethian England*[2] A. L. Rowse montre ouvertement son hostilité à l'égard du souverain. G. Naish a mis en valeur d'importants documents se rapportant à la tentative de l'*Invincible*[3]. M. Fernandez Alvarez a consacré trois ouvrages aux relations avec l'Angleterre, avec de nombreux documents inédits[4].

Pour les relations avec la France, signalons la publication de la correspondance échangée entre les deux royaumes (1559-1565)[5] et deux monographies de V. Vazquez de Prada, portant sur la correspondance de l'envoyé espagnol, Tomas Perrenot de Chantonnay, neveu du cardinal Granvelle (1562-1563), et les relations entre les deux pays avant la troisième réouverture du Concile de Trente[6].

Les questions concernant les Pays-Bas devaient logiquement intéresser les historiens. Signalons la publication, faite par le duc d'Albe, de la correspondance du troisième duc du même titre, Don Fernando de Toledo, qui réprima le premier soulèvement[7]; et, par J. Lefevre, de la suite des séries de Gachard[8]. Van der Essen a essayé de déterminer la psychologie des Espagnols dans les « tercios » (armées) qui ont combattu dans les Flandres[9].

Il y a de nombreuses études au sujet de l'incorporation du Portugal, mais aucune ne pose les problèmes fondamentaux. Alfonso Danvila a étudié les rapports entre Philippe II et le roi D. Sebastian, et analysé, avec un grand luxe de détails, l'aspect politico-diplomatique de l'annexion de 1580[10]. L. Pereña a abordé les problèmes juridiques compli-

1. Respectivement, Guerau de Espes, embajador de Felipe II en Inglaterra, *Ilerda*, X (1952), et Consejos del capitán Lope de Ocina al rey Felipe II para la conquista de Inglaterra, *Altamira*, I (1952).
2. Londres, 1955.
3. « The Naval Miscellany », IV. Londres, 1952.
4. *Felipe II, Isabel de Inglaterra y Marruecos*. Madrid, 1951 ; *Tres embajadores de Felipe II en Inglaterra*, Madrid, 1951 ; et La sublevación de Shane O'Neil contra Isabel de Inglaterra, *Simancas*, I (1950).
5. *Archivo Documental Español. Negociaciones con Francia*. Note préliminaire de M. Gómez del Campillo. Real Academia de la Historia. Madrid, 1950-1954, huit volumes.
6. Respectivement, dans *Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos*, LVIII (1952), et *Simancas*, I.
7. Madrid, 1952.
8. *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*. Bruxelles, 1953.
9. Croisade contre les hérétiques ou guerre contre les rebelles, *Revue d'Histoire ecclésiastique*, LI (1956).
10. *Felipe II y la sucesión de Portugal*. Madrid, 1956.

qués posés par celle-ci[1]. Le voyage du monarque Don Sebastian en Espagne, quand il préparait sa désastreuse campagne d'Afrique, a été étudié par Rodriguez Moñino[2]. S. F. Bonnet et J. A. Pinto se sont occupés d'aspects particuliers de la conquête[3].

La politique africaine de Philippe II fait l'objet des notes de C. Martinez sur l'activité militaire de Don Alvaro de Bazan, et de l'étude de G. Pianel sur l'intervention espagnole au Maroc après Alcazarquivir et l'alliance du sultan avec les ennemis de Philippe II, en 1595[4]. L. Pereña s'est occupé d'un projet présenté à Philippe II en 1588 par le jésuite Alonso Sanchez, envoyé par les autorités des Philippines, pour la conquête de la Chine[5].

5. — *La crise du XVIIe siècle.*

Dans l'introduction générale à ces notes bibliographiques ont été définis les causes et les caractères de l'abondante littérature idéologique publiée à propos du prétendu « déviationnisme » espagnol du XVIIe siècle. A la liste ébauchée il convient d'ajouter quelques études moins importantes mais non différemment orientées : *Razón de España en el mundo moderno* (La raison de l'Espagne dans le monde moderne), de Palacio Atard ; *La Alta Edad Moderna* — Le haut Age moderne — (1648, date séparant deux époques), *Tres actitudes ante el Portugal restaurado* (Trois attitudes devant la restauration du Portugal) et *Monarquía y Nación en el pensamiento español del siglo XVII* (Monarchie et nation dans la pensée espagnole du XVIIe siècle), de José María Jover[6]. Toutes de la même époque. Aujourd'hui, dix ans après le troisième centenaire de Westphalie et de l'isolement spi-

1. El arbitraje internacional y la conquista de Portugal, *Revista Española de Derecho Internacional*, VIII (1953).

2. *Viaje a España del rey Don Sebastián de Portugal (1576-1577)*. Valencia, 1956.

3. Respectivement, La expedición del conde-marqués de Lanzarote a la isla de Madera en 1580, *El Museo Canario*, X (1949), et *A campanha de Sancho de Avila em perseguçao do Prior do Crato*. Porto, 1954.

4. Acción africana de Don Alvaro de Bazan, *Africa*, XI (1954), et Le Maroc à la recherche d'une enquête : l'Espagne ou les Indes?, *Hesperis* (1953).

5. *Cuadernos de Historia Diplomática*, I (1954).

6. Les deux premiers articles ont été publiés dans la revue *Arbor*, organe officiel du Conseil supérieur de la Recherche scientifique, en 1948 et 1950 ; les derniers dans *Hispania* (1950) et *Cuadernos de Historia de España* (1950). Évidemment, la liste peut être encore allongée. Ainsi, peut-on citer : *Sacrum Imperium und Ueberstätliche Ordnung*, de F. Elías de Tejada (Eischstatt, 1952) ; *Juan de Santo Tomás en la coyuntura de nuestro tiempo y la naturaleza de la ciencia moral*, de Martial Solana (Madrid, 1954) ; *Monarquía del Mesías y Monarquía española de Campanella*, de Lorenzo Giusso (« Revista de Estudios Políticos » (Madrid), LI, fasc. 75 (1954), p. 69-82). Etc.

rituel de l'Espagne, la science historique suit un autre cours. A mesure que l'histoire élargit son champ d'investigation, la crise espagnole est mieux comprise dans ses origines et ses exactes dimensions, sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à des causes finales. *Le crack* de Westphalie a été le dernier produit d'une suite d'événements échelonnés au long de cinquante années d'infortune : crise économique, crise démographique, crise financière, crise politique, crise spirituelle, crise administrative, crise militaire et crise diplomatique.

La conception de l'*Universitas Christiana* suggère nécessairement un contenu positif, d'initiative politique. Cette image, déjà en contradiction avec le cliché traditionnel — non démenti[1] — d'une monarchie sans gouvernail après la mort de Philippe II, s'effrite tous les jours davantage à la lueur de la revision actuelle des faits. En effet, les travaux récents contribuent à définir l'attitude de l'Espagne du XVIIe siècle en face du monde comme un repli tout à fait défensif par lequel il s'agissait seulement de sauver les anciennes positions. Pour le prouver, passons en revue les derniers ouvrages. En ce qui concerne l'Italie, Fernandez Alvarez annule sa propre thèse sur les prétendues vertus de la Monarchie catholique qui justifieraient la permanence de ce pays[2] dans sa couronne, au moyen d'une consciencieuse étude de la guerre de succession de Mantoue et de Montferrat (1627-1629), où, en marge du renversement des alliances savoyardes, se précisent la responsabilité d'Olivarès et les difficultés de Fernandez de Cordoba, gouverneur de Milan, rendu responsable de l'échec de l'entreprise[3]. Dans le même sens il faut citer un titre fort éloquent (*Asti : un jalón en la decadencia española* — Asti : un jalon dans la décadence espagnole[4]) dans lequel C. Seco signale le mécontentement du peuple italien au sujet du pacte concerté entre la Savoie et l'Espagne (1615) pour le partage de Montferrat. Pour le théâtre africain il faut citer la série de petites notes, qui se complètent les unes les autres, portant sur : l'état *précaire* de la garnison d'Oran

1. Voir dans ce sens les ouvrages récents de C. PÉREZ BUSTAMANTE, (Felipe III. *Semblanza de un monarca y perfiles de una privanza*, Madrid, 1950, 155 p.), M. HERMIDA BALAO (*La condesa de Lemos y la corte de Felipe III*, 235 p.), F. XIMÉNEZ DE SANDOVAL (*Un mundo en su celda. Sor María de Agreda*, Madrid-Buenos Aires, 1951, 196 p.) et de L. GARCÍA ROYO (*La aristocracia española y Sor María de Jesús de Agreda*, Madrid, 1951, 280 p.).

2. Italia en la época del predominio español, *Arbor* (Madrid), XXVIII, núm. 102 (1954), p. 263-273.

3. *Don Gonzalo Fernández de Córdoba y la Guerra de Sucesión de Mántua y de Monferrato (1627-1628)*. Madrid, 1955, 246 p.

4. *Arbor* (Madrid), XXVIII, núm. 107 (1954), p. 277-291.

pendant le règne de Philippe IV[1], l'*alarme* produite par la présence de bergers maures dans les environs de cette place[2], le rôle de six constructeurs de Cadix dans la *fortification* de la Mamora (San Miguel de Ultramar, aujourd'hui Mehdia, au Maroc)[3], la demande de *remise aux Ordres militaires* des places espagnoles, pour qu'elles soient mieux défendues[4], et le début du *siège* de Ceuta (1695), qui devait durer trente ans[5]. Rien à ajouter sur la révolte des Flandres, sauf les mises au point de Van der Essen, qui a étudié *Le rôle du Cardinal-Infant (Don Fernando) dans la politique (militaire) espagnole du XVIIe siècle*[6]. Finalement, on peut inclure aussi dans ce tableau le traité de paix avec l'Angleterre, obtenu en 1605 par Gondomar — son mérite vient d'être reconnu par l'historien britannique G. Mattingly[7] — qui constitue probablement le dernier grand succès diplomatique des Autrichiens espagnols.

Les initiatives de ceux-ci pendant le XVIIe siècle ne peuvent nullement contre-balancer leur attitude de repli. Pour les dernières années nous pouvons seulement citer un projet de traité avec les Morisques de Rabat — étudié par Colin[8] — qui s'engageaient à livrer leur casba à condition qu'on leur permît de rentrer en Espagne ; et l'alliance avec le royaume de Cuco, à l'arrière-garde d'Alger, objet d'une intéressante monographie de Rodriguez Joulia Saint-Cyr[9]. En outre, on continue à discuter — sans accord pour le moment — la participation de l'Espagne à la fameuse conjuration de Venise de 1618. Après avoir défini le complot[10], et en suivant Spini[11], Seco dégage la responsabilité de Bedmar et d'Osuna[12] ; et Cosby celle de Quevedo[13] ;

1. Santiago Sebastian, Notas sobre el gobierno del Marqués de Flores Davila en Orán, *Tamuda* (Tetuán), III, núm. 2 (1955), p. 302-205.

2. Guillermo Guastavino, Un episodio del dominio español en Orán, en *De ambos lado del Estrecho. Estudios breves hispano-africanos*. Tetuán, 1955, p. 83-86.

3. Hipólito Sancho de Sopranis, Algunas noticias sobre fortificaciones de La Mámora, *Archivos del Instituto de Estudios Africanos* (Madrid), VII, núm. 31 (1954), p. 31-50.

4. David Torra, *Las órdenes militares y Marruecos*. Tetuán, 1954, 47 p.

5. Guastavino G., Los comienzos del sitio de Ceuta por Mawlay Isma'il (1694-1695), *Tamuda* (Tetuán), II, núm. 2 (1954), p. 215-258.

6. *Revista de la Universidad de Madrid*, III, núm. 11 (1954), p. 353-387.

7. *Renaissance Diplomacy*. London, 1955.

8. Projet de traité entre les Morisques de la Casba de Rabat et le roi d'Espagne en 1631, *Hesperis* (Rabat-Paris), XLII, núm. 1-2 (1955), p. 17-26.

9. *Felipe III y el rey de Cuco*. Madrid, 1954, 176 p.

10. Los antecedentes de la « conjuración » de Venecia de 1618, *Boletín de la Real Academia de la Historia* (Madrid), CXXXVI, núm. 1 (1955), p. 37-73.

11. La congiura degli Spagnuoli contro Venezia del 1618, *Archivio Storico Italiano*, 1949.

12. El Marqués de Bedmar y la conjuración de Venecia de 1618, *Revista de la Universidad de Madrid*, IV, núm. 15 (1955), p. 299-342.

13. Quevedo's alleged participation in the Conspiracy of Venice, *Hispanic Review*, XXIII, núm. 4 (1955), p. 259-273.

tandis que De Rubertis s'aide de documents pour la prouver[1], et que Coniglio nous montre Osuna piratant contre Venise déjà depuis 1616[2].

Mais, à notre avis, le coup définitif a été porté à la thèse de l'*Universitas Christiana* — peu compatible, semble-t-il, avec les faits que nous venons d'énumérer — par les auteurs qui ont reconsidéré à la lueur de documents nouveaux les conditions de vie de l'*Universitas hispana*. Cette révision, qui s'est appliquée principalement à la guerre de Catalogne, a prouvé que les ferments de dissidence ne se trouvaient pas seulement dans les minorités raciales (par exemple, les moriscos), mais aussi bien dans le corps de la société indigène. Le soulèvement catalan de 1640 ne constitue pas un fait soudain, inexplicable, comme un examen superficiel l'a montré parfois ; il marque le terme d'un long processus dont l'origine remonte au moins à la seconde moitié du XVIe siècle. Après les importants travaux d'Elliott — qui, en examinant les rapports entre la Castille et la Catalogne à partir de 1621, a vu dans les particularités de la structure sociale catalane les causes des événements de 1640[3] — et de Regla — qui arrive aux mêmes conséquences dans son histoire de la Principauté pendant les XVIe et XVIIe siècles[4] — l'ouvrage inédit que Lalinde a consacré à l'étude de la Vice-royauté nous permet de maintenir notre conclusion. C'est pour ça que nous trouvons bien peu convaincants certains ouvrages récents[5], comme ceux du P. Zudaire[6], qui se rattachent à l'ancienne interprétation des faits. Nous ferons la même objection au livre de J. Sanabre *La accion de Francia en Cataluña*[7] (L'action de la France en Catalogne),

1. Intorno a una nuova pubblicazione sulla congiura spagnuola del 1618 contro Venezia, *Nuova Rivista Storica*, XXXVII, núm. 1-2 (1953), p. 159-167. Réplique au travail cité note 11, p. 36.

2. Il duca d'Ossuna e Venezia dal 1616 al 1620 *Archivio Veneto*, LXXXIV, núm. 89-90 (1955), p. 42-70.

3. The Catalan revolution of 1640. Some suggestions for a historical revision, *Estudios de Historia Moderna* (Barcelona), IV (1954), p. 273-300 y The King and the Catalans, 1621-1640, *The Cambridge Historical Journal*, XI (1953-1955), p. 253-271.

4. *Els Virreis de Catalunya*. Barcelona, 1956, 179 p.

5. Jesús Lalinde Abadía, *La institución virreinal en Cataluña durante los siglos XVI y XVII*. Thèse de doctorat soutenue à la Faculté de Droit de Barcelone, en 1958.

6. En torno a la revolución catalana de 1640. Notas a una correspondencia inédita, *Hispania* (Madrid), XI (1951), p. 62-100, et Un escrito anónimo de Calderón de la Barca, *Hispania*, XIII, p. 268-294.

7. *La acción de Francia en Cataluña en la pugna por la hegemonía de Europa (1640-1659)*. Barcelona, 1956, 747 p. Précédemment l'auteur avait fait connaître quelques aspects du sujet dans divers articles : La conquête de Perpignan en 1642, *Tramontane* (Perpignan), fasc. 381 (1955), p. 215-259, *La Guerra « dels Segadors » en el Ampurdán y la actuación de la Casa Condal de Perelada*. Figueras, 1955, 73 p., et Una vindicación del clero de Cataluña en el siglo XVII, *Apostolado sacerdotal* (Barcelona), XIII, fasc. 146 (1956), p. 48-53.

car son auteur ne parvient pas à établir suffisamment les origines de la révolte. En revanche, ce livre a le mérite de situer le sujet dans le cadre des relations entre l'Espagne et la France et de signaler l'intérêt avec lequel elles étaient suivies par les diplomates pontificaux (un autre auteur, Belvederi[1], a précisé les efforts du nonce, le cardinal Bentivoglio, pour concilier les intérêts opposés des deux puissances). Il a aussi l'avantage de donner un récit détaillé des événements postérieurs à 1640 et de rappeler ainsi que la guerre civile pesa plus de douze ans sur les épaules de la Catalogne.

La rupture contemporaine de l'*Universitas Hispana* du côté du Portugal devient aussi plus intelligible si on la considère d'un point de vue qui ne soit pas strictement politique. Dans ce sens signalons l'importance de la biographie de Salvador de Sa, serviteur de la Couronne espagnole jusqu'à 1637, œuvre de Boxer, spécialiste distingué de l'histoire coloniale du Portugal, qui a permis à Chaunu d'établir décisivement une relation entre le soulèvement portugais et le resserrement de l'économie hispano-américaine à partir de 1640, compte tenu du fait que les Portugais avaient bénéficié jusqu'alors d'un trafic illégal[2].

La Paix des Pyrénées qui, en 1659, mit un terme au conflit entre l'Espagne et la France, nous a valu finalement quelques apports : de Rodriguez Gal et de Cardenas[3], sur les entrevues de l'Ile des Faisans ; de Regla, autour des difficultés des rectifications de frontières ; de Routledge, qui revendique la part de Charles II d'Angleterre dans la négociation[4]. Une fois ces points précisés, les événements postérieurs à la paix marquent l'entrée dans une époque qui, dans le domaine historique, se caractérise par la rareté des matériaux publiés. La meilleure preuve en est que l'on ait pu, en 1954, rééditer l'ouvrage du duc de Maura sur le règne de Charles II, qui avait été publié pour la première fois en 1912.

1. Un Nunzio Pontificio di fronte alle tensioni delle potenze europee nei primi decenni del secolo XVII, *Humanitas* (Brescia), X (1955), fasc. 6, p. 561-574 et fasc. 7, p. 654-667.

2. *Salvador de Sá and the struggle for Brazil and Angola, 1602 1686*. London, 1952, 555 p. *Autour de 1640. Politiques et économies atlantiques*, «Annales. Économies-Sociétés-Civilisations », IX, fasc. 1 (1954), p. 44-54.

3. Rodriguez Gal (« Luis de Uranzu »), *Lo que el río vio. Biografía del río Bidasoa*. San Sebastián, 1955, 489 p. Juan Francisco de Cardenas, *La misión de Don Antonio Pimentel (Lyon-Paris, 1658-1659)* y *El Cardenal Mazarino y Don Luis de Haro frente a frente en la isla de los Faisanes*. Deusto-Bilbao, 1955, 56 p.

4. Juan Regla, El tratado de los Pirineos de 1659. Negociaciones subsiguientes acerca de la delimitación fronteriza, *Hispania* (Madrid, XI (1951)), p. 101-166. F. J. Routledge, *England and the treaty of the Pyrénées*. Liverpool, 1953, 136 p.

6. — *Mouvements spirituels.*

Nous avons déjà indiqué que les études portant sur les mouvements spirituels constituent une bonne part de l'historiographie espagnole des XVIe et XVIIe siècles. Cela s'explique par le caractère religieux de l'Espagne du temps, l'effort fourni par le pays pour défendre les idéaux de la Contre-réforme, et le développement des sciences discursives — théologie, philosophie — qui régirent en grande partie le Concile de Trente et l'organisation militante de la Réforme catholique.

Dans ce groupe dominent les études des divers aspects de la vie religieuse. La célébration du quatrième centenaire de saint Ignace de Loyola, en 1956, a produit une abondante bibliographie au sujet du fondateur de l'ordre des jésuites, avec quelques livres intéressants. Rares, en revanche, sont les ouvrages étudiant les hétérodoxes. Le quatrième centenaire de Servet (1953) a eu une répercussion dans les milieux internationaux (rappelons les ouvrages de R. Bainton et de Fulton-Stanton et la collection de morceaux choisis dirigée par le professeur Becker), mais a été à peu près ignoré chez les Espagnols. Dans les études déjà citées des PP. Borras, Serraima et Poch, et de J. Regla, concernant le banditisme, on trouve quelques renseignements intéressants au sujet de la situation religieuse dans les Pyrénées catalanes, influencée par le prosélitisme huguenot. Pour les courants de l'érasmisme on suit les pas de Marcel Bataillon.

En ce qui concerne les aspects culturels — nous laissons de côté les études de caractère surtout littéraire et artistique — on remarque une curiosité qui se porte surtout sur l'orientation de l'enseignement supérieur et l'exégèse de la pensée des grands maîtres du Siècle d'or dans ses divers aspects.

A propos de la politique religieuse de Philippe II, qui conduit à un certain nationalisme — réduction de l'influence italienne dans la Compagnie de Jésus — l'ouvrage du P. M. de la Pinta Llorente est intéressant[1]. Le même phénomène, en ce qui concerne les franciscains et les cisterciens de la Couronne d'Aragon, a été étudié par Regla[2]. Cet auteur, dans son ouvrage sur la politique de Philippe II en Catalogne, a mis en valeur l'influence du calvinisme, comme réactif, dans l'orientation générale de la politique religieuse du Roi Prudent. Avec une abondante documentation provenant du British

1. *Actividades diplomáticas del P. José de Acosta.* Madrid, 1952.
2. *Op. cit.*, p. 32, n. 2.

Museum, M. Boyd[1] a examiné cette politique, dans son étude biographique du cardinal Quiroga, inquisiteur général.

On doit de nouveaux apports sur le concile de Trente au P. Constancio Gutierrez, qui a fixé à 163 le nombre des Espagnols qui ont assisté à l'Assemblée dans ses trois phases[2]; au P. Iohannes Rupert, qui a fait l'analyse des idées de Diego Lainez[3]; et au grand historien du concile, Hubert Jedin[4], qui a examiné et renouvelé plusieurs questions: attitude protestante, directives données au concile par Rome et pressions des États.

Quant à la vie religieuse de la société espagnole, Deleito en a tracé un tableau d'ensemble en s'en tenant à l'époque de Philippe IV[5]; et a résumé des renseignements de plusieurs sortes, du domaine de la petite histoire. D'un tout autre caractère est l'étude du P. J. Messeguer sur la *Real Junta de la Inmaculada Concepcion*[6] (Junte royale de l'Immaculée Conception), créée en 1616 pour obtenir que l'on établit le dogme de l'Immaculée Conception de la Vierge.

Nous avons fait allusion au grand nombre d'études sur saint Ignace et les jésuites. Citons : celles du P. I. Iparraguirre[7], fondamentales pour l'étude de la spiritualité du fondateur de la Compagnie; la réédition de la biographie de saint Ignace, du P. Casanovas[8]; quelques *Notas* intelligentes de Marañon *sobre la vida y muerte de San Ignacio* (sur la vie et la mort de saint Ignace)[9]; et les *Estudios Ignacianos*, du P. Leturia[10], un des spécialistes les plus autorisés. De grand intérêt est la biographie de saint François Xavier, du P. Schurhammer[11].

Nous trouvons également un grand nombre d'ouvrages concernant les autres ordres religieux, et des vies de saints. Signalons l'étude du P. C. de Añorbe sur les capucins qui, refoulés de Castille en 1578, s'étendent à travers toute la Péninsule, malgré l'opposition de Philippe II[12]; la biographie, un peu romancée, du grand thaumaturge

1. *Cardinal Quiroga, Inquisitor General of Spain*. Dubuque (Iowa), 1954.
2. Españoles en Trento, *Simancas*, I, 1950.
3. *De Programmate Iacobi Lainii secundi Prepositi generalis Societatis Iesu reformationem Papatui per concilium generale imponere temptatis*. Roma, 1953.
4. Rede und Stimmfreiheit auf dem Konzil von Trient, *Historisches Jahrbuch*, LXXXV, 1956.
5. *La vida religiosa bajo el cuarto Felipe*. Madrid, 1952.
6. *Archivo Iberoamericano*, XV, 1955.
7. *Historia de los Ejercicios de San Ignacio*. Bilbao-Roma, 1955.
8. *San Ignacio de Loyola, fundador de la Compañia de Jesús*. Barcelona, 1954.
9. *Archivium Historicum Societatis Iesu*, XXV, 1956.
10. Roma, 1957.
11. *Franz Xaver, Sein Leben und Seine Zeit*. Friburgo, 1955.
12. *La antigua provincia capuchina de Navarra y Cantabria*. Pamplona, 1952.

de Barcelone, saint José Oriol, de R. Llates [1] ; les études sur sainte Thérèse de Jésus, du P. Castro et d'Allison Peers [2] — qui s'est également intéressé à saint Jean de la Croix — et l'étude détaillée sur San José de Calasanz, de G. Santha [3].

Nous avons dit que pour l'érasmisme on suivait les traces de Bataillon. Citons l'étude d'ensemble d'E. Asensio [4], où sont mises en valeur les interférences de l'érasmisme et de la tradition hébraïque, l'illuminisme et l'italianisme ; de Bataillon *Études sur le Portugal au temps de l'humanisme* [5], avec quelques références à l'Espagne de la première moitié du XVIe siècle ; l'analyse de l'orthodoxie d'Érasme et des attaques du collaborateur de la *Poliglota Complutense*, Diego de Estuñiga, de L. Riber [6] ; et l'examen que A. Rüeg fait de l'érasmisme de Cervantes, qui apparaîtrait non dans le domaine moral et religieux, mais dans son humour et son esthétique [7].

Les illuminés ont attiré fort peu l'attention. Citons l'étude de A. Selke, au sujet de la promulgation de l'édit de l'inquisiteur Manrique contre le noyau d'illuminés de Ruiz de Alcaraz, luthérien, en 1525 [8] ; et l'examen de S. Otero portant sur les illuminés de Tolède, dans lequel l'auteur tente une explication du développement du groupe [9].

Sur l'Inquisition, citons le travail de synthèse du P. Llorca [10] et un essai de Palacio Atard [11], pour « comprendre » le Saint-Office dans les problèmes de l'époque. Aspects particuliers dans le livre polémique de Lopez Martinez, *Los judaizantes castellanos y la Inquisicion en tiempo de Isavel la Católica* [12] (Les judaïsants castillans et l'Inquisition à l'époque d'Isabelle le Catholique), fort discuté par la critique, et dans l'étude de Dominguez Ortiz sur le procès du « marrano » portugais Juan Nuñez Saravia, banquier de Philippe IV [13].

1. Barcelona, 1956.
2. Respectivement, *Santa Teresa de Jesús*, Palencia, 1953 ; et *Handbook to the life and times of St. Teresa and St. John of the Cross*. Londres, 1954.
3. Biblioteca de Autores Cristianos. Madrid, 1956.
4. El erasmismo y las corrientes espirituales afines. *Revista de Filología Española*, XXXVI, 1952.
5. Coimbra, 1952.
6. Humanistas y cristianos. *Boletín de la Real Academia Española*, XXXV, 1955.
7. Lo erásmico en « Don Quijote ». *Anales Cervantinos*, IV, 1954.
8. Algunos datos nuevos sobre los primeros alumbrados, *Bulletin Hispanique*, LIV, 1952.
9. En torno a los alumbrados del reino de Toledo, *Salmanticensis*, II, 1954.
10. Universidad Pontificia de Comillas, 1953.
11. *Razón de la Inquisición*. Madrid, 1956.
12. Burgos, 1954.
13. *Hispania*, XV, 1955.

Il convient de signaler quelques publications sur les centres d'enseignement supérieur. José Simón Díaz a étudié les vicissitudes du Collège Impérial de Madrid, fondé par les jésuites en 1572[1]. G. Ajo et C. M. Sainz de Zúñiga[2] se sont occupés du développement de l'Université d'Avila, fondée en 1504 comme Centre d'études générales des dominicains ; J. Serra Vilaro[3] a étudié minutieusement le régime intérieur et le professorat de l'Université de Solsona, fondée en 1620; Muro Orejón a examiné les statuts octroyés par Philippe IV en 1621 à l'Université de Séville[4], et Luciano Pereña a étudié l'enseignement à l'Université de Salamanque, donné par Francisco de Vitoria, Diego de Covarrubias, Domingo de Soto et Martin de Azpilcueta[5].

Quant à la culture *stricto sensu*, nous avons déjà dit que l'exégèse de la pensée des grands maîtres du Siècle d'or domine. Citons, parmi une abondante bibliographie, l'exégèse de la philosophie de Calderon, d'Eugenio Frutos[6] ; les *Estudios y ensayos gongorinos* (Études et essais au sujet de Gongora) de Dámaso Alonso[7] ; l'analyse de *Las fuentes y los temas del Polifemo, de Gongora*[8] (Sources et thèmes du *Polyphème*, de Gongora), d'A. Vilanova ; l'examen de la pensée de Suarez sur la guerre, de L. Pereña[9] ; l'étude d'Alarcos sur la *parodia idiomatica* dans Quevedo[10] ; et les commentaires sur Gracian et la rhétorique du baroque en Espagne, du P. Batllori[11]. Distinguons pour terminer une synthèse de la littérature scientifique des XVIe et XVIIe siècles, de Marañon[12].

J. VICENS VIVES,
Professeur d'histoire moderne à l'Université de Barcelone.

J. REGLA et J. NADAL,
Professeurs A d'histoire moderne.

1. *Historia del Colegio Imperial de Madrid*, I. Madrid, 1952.
2. *Origen y desarrollo de la que fue célebre Universidad de Avila*, « Estudios Abulenses », I, 1954.
3. *La Universidad literaria de Solsona*. Tarragona, 1953.
4. « Anales de la Universidad Hispalense », XIV, 1953.
5. La Universidad de Salamanca, forja el pensamiento político español en el siglo XVI, *Acta Salmanticensia*. Salamanca, 1954.
6. *La filosofia de Calderón en sus Autos Sacramentales*. Zaragoza, 1952.
7. Madrid, 1955.
8. Madrid, 1957.
9. *Teoria de la guerra en Francisco Suarez*. Madrid, 1954.
10. *Archivum* (Oviedo), V, 1955.
11. Roma, 1955.
12. Dans *Historia General de las Literaturas Hispánicas*, III. Barcelona, 1953.

MÉLANGES

ESQUISSE POUR UNE HISTOIRE AGRAIRE DE BYZANCE : LES SOURCES ET LES PROBLÈMES

(Suite[1]*)*

La propriété terrienne des stratiotes[2]

Ici plus encore qu'ailleurs, il nous faudra écarter toute idée, toute hypothèse qui ne serait pas appuyée sur des témoignages sûrs. Rappelons que, jusqu'à présent, nous n'en avons rencontré aucun qui concerne les biens militaires (ce qui ne veut naturellement pas dire que ceux-ci n'existaient pas). On pouvait croire que le plus ancien se trouvait dans le § γ′ de B, qui traite en quelques lignes des στρατιωτικὰ κτήματα : mais j'ai dit plus haut que si l'on avait des raisons de douter que cette Novelle fût de Romain Lécapène, et surtout qu'elle fût de 922, il paraissait en tout cas certain que le troisième paragraphe ne faisait pas partie de la rédaction primitive et ne saurait être antérieur à E. D'ailleurs il se borne à dire que les terres militaires aliénées au cours des trente dernières années doivent faire retour gratuitement aux stratiotes. Il n'est pas davantage question des biens des stratiotes dans la grande Novelle sociale de Romain Lécapène (C), et lorsque l'empereur déclare que les petits propriétaires supportent la plus grande part des charges fiscales « et la contribution destinée aux services de l'armée » (τὴν τῶν στρατιωτικῶν λειτουργημάτων συντέλειαν), je ne crois pas qu'il y faille voir une allusion aux biens des stratiotes, mais plutôt à ces innombrables charges de caractère

1. Cf. *Revue historique*, t. CCXIX, p. 254.

2. Ici encore il faut mentionner un ouvrage qui, comme ceux de Ferradou et de Testaud, est sorti de l'enseignement de H. Monnier : Gaignerot, *Des bénéfices militaires dans l'Empire romain et spécialement en Orient et au Xe siècle*, Bordeaux, 1898. Il n'ajoute guère, pour notre sujet, à ce que A. Ranbaud avait déjà dit, dans son chapitre consacré aux fiefs militaires (*L'Empire grec au Xe siècle*, p. 287 sq.). Mais on doit savoir gré à Gaignerot d'avoir affirmé avec force, et d'ailleurs sans être entendu, qu'il n'y a pas de féodalité à Byzance (*op. cit.*, p. 118 sq., avec de bonnes remarques à propos de la Chronique de Morée). Sa prudence n'a pas été imitée par E. Darko, dans son étude souvent citée : La militarizzazione dell'Impero Bizantino, *Studi Bizantini e Neoellenici*, V = *Actes du Congrès byz. de Rome*, I, p. 88-99. Il y parle de *feudi militari*, du « vasselage militaire » qui formait la base de l'organisation des thèmes (p. 96), etc.

militaire (hébergement, fourniture de vivres, constructions de châteaux, de routes, de ponts, etc.) qui pesaient sur la population.

C'est avec Constantin VII que les biens militaires apparaissent dans les textes juridiques[1]. La grande Novelle E, rapportée par Théodore Décapolite, leur est entièrement consacrée, et il n'y a pas de raison de douter qu'elle soit, comme elle le dit, la première à légiférer dans un domaine où jusque-là régnait la coutume. Le préambule proclame que la chose militaire (στράτευμα) est à l'État comme la tête est au corps, et qu'elle demande la plus grande sollicitude (πρόνοια). Or, avec le temps, la situation des stratiotes (τὰ τῶν στρατιωτῶν), leurs moyens d'existence ont diminué. En conséquence l'empereur prend les mesures suivantes. I = § α' : On consacre par disposition légale ce qu'une coutume non écrite avait institué, à savoir qu'il n'est pas permis aux stratiotes de vendre les biens fonciers qui assurent le service des strateiai (τὰ ἐξ ὧν αἱ στρατεῖαι ὑπηρετοῦνται κτήματα). Il faut conserver une propriété foncière d'une valeur de quatre livres (= 288 sous d'or ou nomismata) pour chaque strateia de cavalier, ou de marin des flottes de l'Égée, de Samos et des Kibyrrhéotes, où le service est particulièrement lourd ; pour les marins qui servent moyennant une solde (ἐπὶ ῥόγαις) sur les navires impériaux, la coutume s'est établie qu'à chaque strateia corresponde un bien foncier d'une valeur de deux livres, et cela paraît suffisant. Ceux qui, au titre de l'une ou l'autre strateia, sont enregistrés pour un bien foncier ayant la valeur susdite, et l'ont conservé dans son intégrité, peuvent dans toutes les formes légales, et bien entendu avec la charge qui lui est attachée (μετὰ τοῦ οἰκείου μέντοιγε βάρους), le transmettre à leurs héritiers naturels, en ligne ascendante, descendante ou collatérale, soit qu'ils ne fassent pas de testament et que le partage se fasse à égalité (ἰσοκληρία), soit que les dispositions testamentaires prescrivent un partage inégal entre des héritiers légitimes ou naturels ou même étrangers, pourvu qu'il s'agisse toujours de παγανοί et non d'ἀξιωματικοί[2]. *Chaque héritier supportera la charge*

1. La Novelle D, de 947, contient déjà une donnée qui nous intéresse (§ γ'). On se souvient que Constantin VII confirme dans cette Novelle les mesures prises par Romain Lécapène pour empêcher les puissants d'acquérir les biens des faibles. Il prévoit cependant certaines atténuations, notamment dans le cas où l'*écart social* entre acquéreurs et vendeurs serait faible : « Si la cession s'est faite ou doit se faire par des notables de la commune (ἐκ τῶν περιφανεστέρων τῆς ὁμάδος) à des personnes égales ou de peu inférieures en dignité, par exemple par des scholaires à des stratiotes (σχολαρίων πρὸς στρατιώτας), ou inversement par des humbles (ἐκ τῶν εὐτελεστέρων) à des personnes qui ne leur sont que de peu supérieures, par exemple ἀπὸ τῶν ἀστρατεύτων πολιτῶν πρὸς σχολαρίους ἢ σεκρετικούς, elle ne sera pas attaquée. » Il y a donc correspondance entre le στρατιώτης et l'ἀστράτευτος πολίτης, au sein de l'ὁμάς, et même écart, d'ailleurs faible, entre chacun d'eux et par exemple le σχολάριος, tous pouvant être συγχωρῖται. Je crois que l'ἀστράτευτος πολίτης est ici, par opposition au stratiote, le paysan non détenteur d'une strateia. On notera d'autre part que le stratiote occupe une place relativement haute dans la hiérarchie communale : nous y reviendrons. Quant à l'insistante mention des σχολάριοι dans les bourgs ruraux, dont on a d'autres exemples en assez grand nombre, elle pose un problème.

2. Il est tout à fait clair dans ce passage que παγανός s'oppose à ἀξιωματικός. Or, ἀξιω-

de la contribution (συντέλεια) *en proportion de sa part d'héritage.* L'empereur déclare qu'il ne s'occupe pas des biens meubles, qui restent à la libre disposition de leur propriétaire, sauf au cas où la fortune immobilière de celui-ci aurait subi une grave diminution : on devra alors la compléter au moyen de la fortune mobilière. Inversement l'empereur envisage le cas du stratiote qui posséderait des biens fonciers excédant beaucoup le taux fixé (τὴν δικαίαν ποσότητα : donc quatre ou deux livres selon les cas), et distingue trois cas : A) *Tous* ces biens sont enregistrés dans les rôles militaires (ἐν τοῖς στρατιωτικοῖς κώδιξιν) : le stratiote ne peut alors en vendre aucun et personne ne peut les acheter, surtout pas un puissant[1] ; B) Les biens ne sont *pas tous* enregistrés, le stratiote possédant aussi un bien indépendant et non soumis au service de la strateia (κτῆμα ἰδιοπεριόριστον καὶ τῇ στρατείᾳ ἀκαταδούλωτον) : il peut en disposer à sa guise, pourvu toutefois que les biens enregistrés soient suffisants pour le service de la strateia (ἱκανὴ ὑπηρετεῖσθαι τῇ στρατείᾳ), sans quoi il faudra d'abord compléter ceux-ci ; C) *Aucun* des biens fonciers du stratiote n'est encore enregistré : on enregistrera jusqu'à concurrence de quatre livres ceux qui sont de la meilleure qualité[2], et le stratiote disposera

ματικός désigne celui qui détient un ἀξίωμα, pratiquement un δυνατός. Donc παγανός équivaut ici à « faible » et désigne un paysan, et nous n'avons rien de plus qu'une clause destinée, comme tant d'autres, à empêcher les « puissants » d'empiéter sur la commune. Je ne crois pas que H. Grégoire (dans une note à Ostrogorskij, *Féodalité*, p. 13) ait raison de donner ici à παγανός le sens de « civil » par opposition à στρατιώτης, car ce n'est pas cette opposition que manifeste la Novelle. En revanche je vois mal pourquoi G. Ostrogorskij (*Féodalité*, p. 12-13), parlant brièvement de cette Novelle, trouve « vraiment extraordinaire » qu'un stratiote puisse transmettre son bien « à des non-militaires ». C'est qu'il ne fait pas la distinction essentielle qu'à mon avis la Novelle impose de faire, entre le détenteur et exploitant de la terre militaire d'une part (στρατιώτης au sens technique et étroit), d'autre part le soldat proprement dit qui fournit le service des armes (στρατευόμενος). La remarque que je viens de faire sur le sens de παγανός dans ce passage n'empêche naturellement pas que dans maints autres cas ce mot signifie « civil » : par exemple un article de la Peira (XIX, 3 : Zépos IV, p. 81) prévoit l'établissement d'un contrat de société entre un παγανός et un στρατιώτης ; il ajoute — et cette clause mérite d'être notée — que dans ce cas, καὶ τὰ ἀπὸ τῆς στρατείας κοινοποιοῦνται, « les biens de la *strateia* entrent dans la société ».

1. La Novelle donne ici une liste des puissants tout à fait comparable à celles que nous avons déjà vues : περίβλεπτον ἢ ἀξιωματικὸν ἢ μητροπολίτην ἢ ἐπίσκοπον ἢ μοναστήριον ἢ ἕτερον τὸν οἱονδήποτε εὐαγῆ οἶκον ἢ δυνάστην μέχρι σχολαρίου. Tous sont prévenus que s'ils ont acheté des biens militaires, ils n'auront en les restituant aucun recours en justice, ni pour s'en faire rembourser le prix, ni pour obtenir une indemnité à raison des impenses qu'ils y auraient faites.

2. Le texte dit, parlant de ces biens qu'on enregistre : καὶ τούτῳ τῷ προνομίῳ ἐξ ἡμετέρας προνοίας συγκροτεῖσθωσαν. Προνόμιον se rapporte au statut privilégié et *prioritaire* de la terre militaire. Quant à πρόνοια, qui a évidemment ici son sens général et abstrait, il évoque pourtant, et dans une certaine mesure annonce, l'acception précise et concrète que nous étudierons plus loin. — Cette clause est accompagnée, dans la Novelle, de stipulations concernant les terres « bonnes » et « mauvaises », εὐχρηστότερα et ἀχρηστότερα : le fait qu'un lot stratiotique a une valeur relativement élevée, et est constitué par des terres de la meilleure qualité, explique la place occupée par le stratiote parmi les membres de la commune, comme on l'a déjà vu plus haut. Il est aussi rappelé que le taux pour les cavaliers (ἱππεῖς) est de 4 livres, et pour les marins (πλωτῆρες) de 2 livres.

librement de l'excédent. Un autre cas envisagé, et très remarquable, est celui d'une personne soumise *seulement au service partiel d'une strateia* (εἰ μέρει στρατείας ὑπηρετεῖταί τις) : c'est en proportion de cette part qu'on fixera son bien inaliénable. Suit une clause relative à la prescription, qui pour la possession de biens militaires est de quarante ans[1] ; puis l'empereur formule cette règle, qu'il faut citer textuellement : « Nous prescrivons que soient tenus pour stratiotes, non seulement ceux qui sont affectés aux légions sacrées des stratiotes (τοὺς καθοσιωμένους ταῖς ἱεραῖς λεγεῶσι τῶν στρατιωτῶν) mais encore ceux qui, apparaissant [économiquement] déficients par suite de quelque accident du sort, ont à juste titre reçu l'ἀδωρεία »[2], c'est-à-dire l'exemption des prestations auxquelles est normalement tenu le titulaire d'une strateia. Ils jouiront, dit l'empereur, évidemment quant aux biens fonciers, du même statut prioritaire (προνόμια) que les stratiotes proprement dits, et ils n'auront pas le droit de vendre « les biens sur lesquels se fait le

1. Plus précisément : on n'est définitivement tenu pour maître (κύριος) de biens ayant le statut de biens militaires (στρατιωτικά), acquis de n'importe quelle façon, qu'après quarante années écoulées sans qu'il ait été interjeté appel (ἀνεπιφώνητος). Le texte invoque ici une fois de plus, comme au début, la coutume (συνήθεια), et déclare que coutumièrement les détenteurs (autres évidemment que les stratiotes) de biens militaires étaient tenus pour des possesseurs de mauvaise foi. La prescription quarantenaire est exceptionnelle et s'applique aux biens privilégiés : biens de l'Église, biens du fisc, biens des stratiotes.

2. Ce terme, absent des dictionnaires, appellerait une étude. Zachariae comprend « Immunität » ; Vasilevskij, « polučili uvolnenie ot služby » (« ont reçu congé du service ») ; Dölger, « Pension ». En fait, il faut rapprocher notre texte d'un passage du Livre des Cérémonies (Bonn I, p. 696) où il est dit, à propos des stratiotes tombés dans la misère : ὅτε δὲ πτωχεύσωσι (...) τότε ἀδορεύονται. On notera l'orthographe : il est probable que l'ω de notre Novelle provient d'une fausse étymologie, qui faisait venir le mot de δῶρον. En fait il vient du latin, comme tant de mots de la langue militaire byzantine : *adorea*, dit Forcellini, a pour premier sens « primum far », « quidquid ex agris provenit », d'où « adorea pro praemio atque adeo pro laude, gloria aut honore reportato usurpari caepta est ». Et Gaffiot, qui enregistre les deux formes *adorea* et *adoria*, donne le double sens de « récompense en blé donnée au soldat », d'où « gloire militaire ». Le commentaire de Reiske au Livre des Cérémonies (Bonn II, p. 820-821), sans donner d'explication, propose plusieurs traductions : « suspenduntur, cassantur, eximuntur, excusantur, pro minumis habentur ». En fait, si l'on rapproche attentivement le passage de la Novelle de celui du Livre des Cérémonies, on constate que ni dans l'un ni dans l'autre les stratiotes ne sont envisagés comme *combattants*, mais comme *détenteurs de biens militaires* tombés dans la misère. C'est ce qu'entend la Novelle par διά τινα τύχης ἐπήρειαν ἐπιδεεῖς ὀφθέντες, et c'est pourquoi elle envisage aussitôt après la possibilité que leurs biens soient vendus par commandement du fisc. C'est ce que le Livre des Cérémonies entend par ὅτε πτωχεύσωσι... τότε ἀδορεύονται, et c'est pourquoi quelques lignes plus loin il envisage que la situation économique de ce malheureux se rétablisse (ἐὰν συμβῇ τινα ἐκ τῶν ἀδορευθέντων ἀνακτήσασθαι ἑαυτόν) et qu'il puisse à nouveau desservir sa strateia. Un curieux passage de la Peira (XXXVI, 2 : Zépos IV, p. 143), après avoir défini les biens fiscaux ou biens d'État (δημόσια), ajoute laconiquement : ὁμοίως καὶ τὰ κλάσματα καὶ τὰ ἐξ ἀδορίων. Or, les κλάσματα sont les terres qui, devenues inexploitées et improductives, sont détachées de la collectivité communale et deviennent terres d'État. Donc τὰ ἐξ ἀδορίων doit désigner les biens fonciers d'une strateia que son titulaire tombé dans la misère ne peut plus desservir, et qui passe alors à un régime comparable à celui des κλάσματα. Ceci me paraît éclairer notre Novelle aussi bien que le Livre des Cérémonies.

service des strateiai » (τὰ ἐξ ὧν αἱ στρατεῖαι ὑπηρετοῦνται) ; à plus forte raison cette vente ne pourra-t-elle pas se faire par commandement du fisc, c'est-à-dire par l'État, qui se mettrait ainsi en quelque sorte en contradiction avec lui-même [1].

II = § β′. Les dispositions ci-dessus valent pour l'avenir. Dans le passé, la coutume a régné d'évincer sans remboursement les acheteurs des biens militaires [2], et dans la pratique de graves difficultés se sont présentées. L'empereur décide que s'il y a des héritiers [des stratiotes] en ligne ascendante, descendante ou collatérale jusqu'au sixième degré, ils seront reçus à revendiquer les biens aliénés à tort par les stratiotes [3] ou usurpés par les puissants ; sinon on fera successivement appel à d'autres catégories d'ayants droit [4], jusqu'aux stratiotes indigents (ἀπορώτεροι) du même ressort (συντελεστή) [5], qui pourront ainsi se rétablir [6], ou même à leur défaut jusqu'aux πολιτικοὶ συντελεσταί, c'est-à-dire aux civils du même ressort, car il faut éviter que tombe le revenu du cens [7]. Si c'est un stratiote qui a acheté à un

1. L'interdiction de la vente des biens militaires par commandement du fisc est doublement intéressante : d'abord parce que leur détenteur est à ce propos qualifié de κύριος δεσπότης, propriétaire et maître de plein droit de ces biens, sous la seule réserve qu'il ne peut pas les vendre ; ensuite parce que le fait qu'avant la promulgation de E il arrivait que le fisc fît vendre ces biens, indique qu'il avait autorité sur eux, autrement dit que ces biens étaient grevés de certaines charges fiscales. Nous verrons plus loin lesquelles.

2. La Novelle dit à ce propos : πάλαι ἐπικρατεῖ συνήθεια. Autrement dit, elle incrimine la coutume, non une loi. C'est à mon avis la preuve que le dernier paragraphe de B, qui ordonne de restituer à leurs anciens maîtres, sans qu'ils aient à en rembourser la valeur, les biens militaires aliénés dans les trente dernières années, n'est pas de Romain Lécapène et n'est pas de 922, ni en général antérieur à E. D'ailleurs E contient de nombreuses expressions qui indiquent qu'elle est la première Novelle consacrée aux biens militaires : ἡ συνήθεια ἀγράφως πρώην ἐκύρωσε (*J. G. R.*, III, p. 262), ἐκ συνηθείας (*ibid.*), πάλαι ἡ συνήθεια (p. 263), πάλαι ἄγραφος συνήθεια (p. 264), πάλαι ἐπικρατεῖ συνήθεια (*ibid.*).

3. Le texte dit ici : οἱ ἀπογεγραμμένοι στρατιῶται, « les stratiotes enregistrés ». Le paragraphe précédent disait : τὰ ἀκίνητα ἀπογράφονται ἐν τοῖς στρατιωτικοῖς κτήτορσιν. Ce sont donc à la fois les biens militaires et leurs détenteurs qui sont enregistrés : sur les rôles du stratège du thème? sur ceux du *logothésion tou stratiôtikou* à Constantinople? Sans doute l'un et l'autre.

4. Notamment les συνδόται καὶ σύναιχμοι du stratiote : ses « contribuants » et ses compagnons d'armes. Je reviens plus loin sur ces mots difficiles.

5. Il est certain qu'ici συντελεστής, appliqué aux stratiotes ou aux civils, désigne la commune dépendance d'un même τέλος, c'est-à-dire l'appartenance au même ressort fiscal. Mais dans la langue militaire le mot paraît susceptible d'emplois beaucoup plus larges : cf. *Arriani tactica et Mauricii artis militaris libri duodecim*, éd. J. Scheffer, Upsal, 1664, p. 37 ; A. Dain, *Naumachica*, Paris, 1943, p. 22 (*Naumachica* de Léon VI : les soldats doivent avoir le nécessaire, afin d'éviter que ἐν τῇ ἰδίᾳ χώρᾳ ὄντες τοὺς συντελεστὰς καὶ ὑπηκόους ἡμῶν τυραννῶσι καὶ ἀδικῶσι) ; *ibid.*, p. 26 (les combattants doivent se comporter avec justice πρός τε τοὺς συντελεστὰς καὶ πρὸς τοὺς πολεμίους).

6. Ces ἀπορώτεροι sont manifestement les ἐπιδεεῖς du § α′, ce qui confirme notre interprétation qu'il s'agit bien de stratiotes tombés par mauvaise fortune dans la misère (cf. ci-dessus, p. 46, n. 2). La Novelle dit qu'ils pourront ainsi retrouver l'ἱκανότης.

7. Texte : πρὸς τὸ μὴ διαπίπτειν τὸν ἐκ τοῦ κήνσου φόρον. Ces mots confirment (cf. ci-

autre stratiote, trois cas : si c'est un riche (εὔπορος) qui a acheté d'un pauvre (ἄπορος), il sera traité comme un puissant et restituera sans être remboursé ; si c'est un pauvre qui a acheté d'un riche, il conservera le bien, ou du moins sera remboursé ; si tous deux étaient pauvres, on décidera en faveur de la partie la plus désavantagée.

III = § γ'. Après avoir traité des biens militaires (στρατιωτικαὶ κτήσεις), l'empereur passe à leurs détenteurs (στρατιωτικὰ πρόσωπα). Le désordre des affaires qui a permis aux puissants de s'emparer de terres immenses, en réduisant leurs propriétaires à la condition d'esclaves, ne s'est pas arrêté là : les chefs de l'armée se sont comportés de semblable façon vis-à-vis des stratiotes, et se sont fait remettre leurs biens en leur accordant en échange l'exemption de service (ἀστρατεία)[1]. L'empereur a déjà rendu à beaucoup de ces malheureux leur sol paternel (πάτριον ἔδαφος) et les a arrachés à la servitude (δουλεία). Pour l'avenir, il ordonne que si l'on trouve quelqu'un détenant un stratiote dans la condition de parèque, et ayant usurpé les biens fonciers de la strateia (τὰ ἐξ ὧν ἡ στρατεία ὑπηρετεῖται κτήματα), on lui infligera une amende de 36 nomismata, dont moitié ira au stratiote pour l'aider à se rétablir, moitié au fisc en compensation du service (δουλεία) dont il a été frustré ; s'il a, non usurpé, mais acheté ces biens, l'amende sera de 24 nomismata au profit du fisc, et il ne pourra pas assigner le stratiote (à qui évidemment il restitue les biens) en remboursement du prix d'achat[2]. Si des gens détiennent à leur service personnel des stratiotes valides[3], celui qui en

dessus, p. 47, n. 1) qu'en plus d'une obligation principale de caractère militaire, les biens militaires supportent aussi certaines charges fiscales.

1. Texte : δῶρα λαμβάνοντες ἀντεδίδοσαν αὐτοῖς (= les stratiotes) ἀστρατείαν. Le contexte indique sans équivoque qu'on peut comprendre comme nous le faisons, bien qu'il ne soit naturellement pas exclu que l'ἀστρατεία ait pu aussi être achetée à prix d'or. Les expressions qu'emploie Constantin VII dans tout ce passage sont très violentes, et obligent à penser que le régime des biens militaires avait subi, dans les années précédentes, une crise des plus graves. A ce point de vue, on doit mettre E, et les accusations qui y sont portées contre les chefs de l'armée, en relation avec C et D et les accusations qu'ils portent contre les puissants. Et je crois que dans les deux cas, l'origine des maux dénoncés est la même : la grande famine de 928 et ses terribles conséquences pour la petite et moyenne propriété. En ce qui concerne la propriété civile, nous l'avons vu plus haut. E apporte la preuve qu'il en avait été de même pour les biens militaires.

2. La Novelle ajoute toutefois qu'on n'inquiétera pas ceux qui par charité auraient accueilli, comme parèques ou comme salariés, εἴτε παροικεῖν εἴτε θητεύειν, des stratiotes qui d'eux-mêmes auraient abandonné leurs biens ou en auraient été chassés par d'autres. La condition des parèques sera examinée plus loin.

3. Le texte dit ἱκανούς, qui ici comme ailleurs qualifie le détenteur de biens fonciers qui en possède la ποσότης normale et en assure l'exploitation normale, contre un certain service. C'est dans ce sens que je prends « valides » (faute de trouver un meilleur mot), et non pas dans le sens de « bons pour le service des armes ». Toutefois les mots qui suivent immédiatement, τῶν φοσσάτων τούτους ἀποστερήσαντες, posent un problème que nous examinerons plus loin, celui des obligations proprement militaires des détenteurs de biens militaires.

est responsable[1] paiera au profit du fisc 6 nomismata par homme et par année[2].

De cette Novelle si riche, qui pour la première fois expose de façon systématique le statut de la terre stratiotique, nous retirons d'abord l'impression que cette forme de la propriété foncière avait connu, dans le second quart du xe siècle, la même crise que la propriété civile, pour les mêmes raisons sans doute, avec les mêmes abus, appelant de la part des empereurs les mêmes mesures énergiques[3]. Dégageons d'autre part dès maintenant ce que ce texte apporte d'essentiel. La *strateia*, techniquement parlant, est à la fois une certaine forme de service (nous ne savons pas encore laquelle) prêté à l'armée, et une quantité déterminée de terre de possession conditionnée, correspondant à la prestation de ce service. Le *stratiote* est celui qui possède la terre stratiotique et doit, en échange, le service correspondant. *Est-ce le service des armes?* En d'autres termes, *le stratiote est-il un soldat?* Le dernier paragraphe de B, quelle qu'en soit la date, distingue nettement le στρατιώτης et le στρατευόμενος, le premier apparaissant comme le détenteur de la terre, le second comme le combattant. Ils ne seraient donc pas, ou pas nécessairement, la même personne. C'est ce que E confirme de plusieurs façons. D'abord par les clauses relatives à la transmission des biens militaires aux héritiers, où l'aptitude de ceux-ci au service des armes n'est jamais spécifiée ; bien plus, il est dit que le stratiote peut léguer ses biens à ses *ascendants*, et l'on voit mal un père succéder à son fils sous les armes ; il est dit qu'il peut les partager, à égalité ou non, entre *plusieurs* héritiers, et l'on voit mal plusieurs personnes assurer, à parts égales ou inégales, le rôle d'un seul combattant. Plus loin la Novelle prévoit expressément le cas d'une personne qui

1. Le texte dit exactement ὁ ἐξκουσσεύσας. Je ne pense pas qu'il faille entendre par là « celui qui a prononcé l'exemption », mais plutôt « celui qui détient (telles ou telles personnes) à titre d'exemptées », évidemment ici de façon abusive. D'autres textes, que nous rencontrerons, mettront en évidence ce sens de ἐξκουσσεύειν.

2. Le texte ajoute — et là se termine la Novelle — une clause d'exception qui, si je la comprends bien, vise une catégorie particulière de stratiotes, ceux qui sont « détachés au service des stratèges et des autres chefs ». Il n'apparaît pas qu'il soit illicite de détenir à son service personnel des stratiotes de cette catégorie, quand on les a reçus d'un stratège ou d'un autre chef militaire. Mais les stratiotes qui sont τῆς κοινότητος, on n'a jamais le droit de les détenir, quand même on présenterait une autorisation d'un stratège ou d'un autre chef militaire. Que signifie τῆς κοινότητος? S'agit-il de la κοινότης τοῦ χωρίου, de laquelle en effet faisaient normalement partie les stratiotes? Qui sont les stratiotes détachés (ἀποτεταγμένοι) au service des stratèges et autres officiers? Des espèces d'ordonnances? ou plutôt des stratiotes dont le service consiste à assurer l'entretien de ces officiers, par des prestations diverses, des fournitures en nature, ou des versements?

3. Un curieux exemple d'usurpation de terres stratiotiques par des puissants, en l'espèce par la Métropole de Patras, est donné par une lettre inédite de Syméon Métaphraste à un métropolite anonyme de Patras dans la seconde moitié du xe siècle. On y trouve des expressions telles que : πολλοὺς στρατιωτῶν τόπους κατέχειν τὴν τῶν Πατρῶν ἐκκλησίαν (...) τοιαύτας ἀδικίας ἐπὶ καταστροφῇ καὶ ἀπωλείᾳ πεν[illegible]των τὴν σὴν κατασύρεσθαι ἐκκλησίαν. Cette lettre se trouve dans le cod. Patm. 706, et doit être publiée par J. Darrouzès.

n'est astreinte qu'au service *partiel* d'une strateia : cas apparemment étrange, en fait clairement expliqué par les dispositions que je viens de rappeler, mais qui confirme qu'il n'y a pas identité entre le détenteur d'un lot de terre stratiotique et le combattant, disons entre le στρατιώτης et le στρατευόμενος, entre le paysan et le soldat. Faut-il donc les dissocier absolument? La Novelle E ne permet pas d'apporter une réponse qui sans réserve serait affirmative, car trois passages font difficulté. Au § α′, il est dit qu'on ne doit pas tenir seuls pour stratiotes ceux qui sont καθοσιωμένοι ταῖς ἱεραῖς λεγεῶσι : faut-il entendre καθοσιωμένοι au sens général de « consacrés au service de... », qui n'impliquerait pas nécessairement le service sous les armes, ou bien au sens de « enrôlés personnellement dans... »? Au § β′, on précise à quelles personnes doivent faire retour les biens stratiotiques indûment aliénés, et parmi ces personnes figurent les συνδόται καὶ σύναιχμοι des stratiotes ; or nous apprendrons plus loin, grâce au Livre des Cérémonies, que les συνδόται sont des « contribuants » adjoints à un stratiote appauvri pour compléter le taux de sa strateia ; mais les σύναιχμοι, s'ils ne sont pas là par simple « clause de style », ou pour faire image, ne peuvent être que des compagnons d'armes. Enfin le § γ′ condamne ceux qui, employant des stratiotes à leur usage personnel, les détournent ainsi des camps, τῶν φοσσάτων τούτους ἀποστερήσαντες, et je me demande cette fois encore s'il s'agit d'un service général, point nécessairement armé, ou d'une présence effective dans les camps, comme on le pense à première lecture. Il n'est d'ailleurs pas certain que le texte de la Novelle soit partout bien établi.

Considérons enfin les Novelles de Romain II et de Nicéphore Phocas. On a vu que E — comme d'ailleurs B — ordonnait que les terres stratiotiques fissent retour aux stratiotes, sans que les acheteurs puissent prétendre au remboursement du prix d'achat, du moins quand les biens du stratiote n'excédaient pas la valeur de quatre livres. Cette mesure, comme celles qui prévoyaient la restitution sans remboursement des biens achetés par des puissants aux faibles (au moins quand la fortune de ceux-ci n'excédait pas 50 nomismata), avait naturellement provoqué toutes sortes de contestations et de protestations. Il fallut promulguer des règlements d'application : une Novelle perdue de Constantin VII (*R. K. O. R.*, n° 682) en était un. La *lysis* rendue sur l'ordre de Romain II par Théodore Décapolite (F) en est un autre : nous l'avons déjà examinée[1], mais il faut rappeler qu'elle fait état, dans l'Introduction, d'une requête présentée par les chefs de l'armée (ἄρχοντες τοῦ στρατιωτικοῦ καταλόγου), et qu'elle mêle étroitement et met sur le même plan les stratiotes et les civils (πολιτικοί) ou les faibles (πένητες), plus généralement les χωρῖται, qui forment ensemble les propriétaires fonciers de la collectivité communale (κοινότης χωρίου), et parmi lesquels s'établit une distinction de fait entre riches et pauvres, εὔποροι et ἄποροι, marquée par la possession d'une fortune foncière de 50 nomismata pour les civils, et de

1. Cf. ci-dessus, t. CCXIX, p. 274.

4 livres pour les stratiotes. C'est un texte analogue que la Novelle de Romain II de mars 962 (G) adressée au thème des Thracésiens. Les trois premiers articles concernent encore la restitution obligatoire des terres militaires (στρατιωτικοὶ τόποι), le plus souvent sans remboursement du prix d'achat[1], une amende au profit du fisc frappant en outre l'acquéreur de mauvaise foi. L'article δ' est d'un intérêt particulier : comme Constantin VII dans E, Romain II, après avoir légiféré sur les biens fonciers des stratiotes, légifère sur les personnes. Il prévoit trois cas :

1. — Des stratiotes se retirent (στρατιωτικῆς μοίρας ἀπαλλαγέντες) en laissant la totalité de leur « lot stratiotique » (στρατιωτικὸς κλῆρος) à leurs pères ou frères ou συνδόται pour qu'ils en assurent le service (ἐκδουλεύεσθαι), cependant qu'eux-mêmes passent au service d'autres personnes : ceux qui les accueillent ne sont pas inquiétés, pourvu que la στρατεία des ex-stratiotes soit servie (ἐκδουλεύεται : cf. δουλεία τῆς στρατείας) par ceux à qui a été laissé le « lot stratiotique[2] », et pourvu que, de ce lot, ceux qui ont accueilli les ex-stratiotes ne détiennent aucune parcelle (μερίς). Donc un stratiote peut sans difficulté abandonner sa terre militaire et passer lui-même au service d'une tierce personne[3], pourvu qu'il ne détourne aucune parcelle de cette terre, et qu'il l'ait transmise à une ou à des personnes capables d'assurer la continuité du service qui lui est attaché. Le stratiote ici est bien considéré comme le détenteur d'un lot militaire, non comme combattant.

2. — Ceux qui accueillent à leur service des stratiotes réduits à la dernière indigence (ἀπορία) et incapables de supporter le poids de leurs charges de stratiote (τὸ στρατιωτικὸν βάρος) ne seront pas inquiétés[4], mais bien plutôt ceux qui ont réduit les stratiotes à cette extrémité. Le cas ici prévu est celui du déguerpissement (φυγή) du stratiote ruiné, comme d'un contribuable quelconque. Donc c'est encore comme détenteur de terre militaire que le stratiote est ici considéré, non comme combattant.

3. — Celui qui prend à son service en connaissance de cause un stratiote aisé (εὔπορος) et valide (σωζόμενος)[5] sera poursuivi sur l'initiative d'un officier (turmarque, drongaire, comte, proagétès) ou du contribuant (συνδότης) du stratiote : « Car si les stratiotes valides sont empêchés d'accomplir *le service des campagnes* (τῆς τῶν ταξειδίων δουλείας), il est évident qu'un grand dommage en sera porté à nos armées. » Les derniers mots, comme le

1. Il y a remboursement quand le vendeur était un stratiote possédant τὸ ἱκανὸν τῆς στρατείας, c'est-à-dire une fortune de 4 livres, et l'acheteur un stratiote ἄπορος ; de même quand tous deux étaient des stratiotes ἄποροι, un délai de trois ans étant alors accordé pour le remboursement.

2. Dans ce texte στρατιωτικὸς κλῆρος est l'équivalent de ce que les Novelles antérieures nommaient τὰ κτήματα ἐξ ὧν ὑπηρετεῖται ἡ στρατεία.

3. Comme parèque ou comme salarié : εἴτε παροικεῖν εἴτε θητεύειν, comme disait E.

4. J'hésite sur le sens exact à donner aux mots τὴν στρατιωτικὴν ὀφίστασθαι ζημίαν. Zachariae proposait déjà la correction : τῶν στρατιωτῶν. Elle ne satisfait pas.

5. C'est le stratiote ἱκανὸς de E.

passage correspondant de la Novelle E — de laquelle celle-ci doit être étroitement rapprochée — peuvent-ils s'entendre autrement que d'un détenteur de terre militaire (cf. εὔπορος) qui serait aussi un combattant?

Une Novelle non datée de Nicéphore Phocas (H) contient dans son premier paragraphe des dispositions relatives aux stratiotes arméniens transfuges en Syrie, et au sort de leurs terres (τόποι) : celles-ci ne doivent pas être remises à des puissants (non plus qu'au couvent de Lakapé ou à des curatories), sauf dans le cas de services particuliers rendus à l'État ; elles peuvent être revendiquées par les héritiers des stratiotes, ou confiées en garde (πρὸς φύλαξιν) à des tiers, ou données en récompense (ἀριστεῖον) à des soldats valeureux (στρατιώταις ἀνδρισαμένοις)[1]. Puis l'empereur légifère à propos des stratiotes coupables de meurtre, qui seront eux-mêmes châtiés selon la loi, mais dont la terre militaire (γῆ ou τόποι τῆς στρατείας) ne pourra pas — contrairement à ce qui se passe quand il s'agit de biens libres de service — être remise à titre de dédommagement aux enfants ou aux parents de la victime ; elle sera maintenue pour l'entretien de la strateia (εἰς σύστασιν τῆς στρατείας)[2], et en aucun cas ne sera aliénée ; si le meurtrier n'a aucun héritier en état d'en « relever » le service (ὑπελθεῖν τὴν στρατείαν), une tierce personne recevra la terre et en fera le service (ὑπηρετείτω [τῇ στρατείᾳ])[3]. Enfin une autre Novelle, non datée, attribuée à Nicéphore Phocas (M), dernier texte législatif des Macédoniens concernant les biens militaires qui nous soit conservé, apporte des renseignements nouveaux. On avait attiré l'attention de l'empereur, dit le texte, sur le fait qu'en faisant restituer aux stratiotes leurs terres (τόπους)[4] — entendons : celles qui leur avaient été achetées — sans les obliger à en rembourser le prix, on arrivait à les empêcher abusivement, *quelle que soit leur fortune*, de vendre une partie de leurs biens fonciers. Nous comprenons en effet facilement que, dès l'instant que la loi autorise un stratiote à se faire rendre sans en rembourser le prix la terre qu'il a

1. Nouvel indice d'une possible identité du combattant et du détenteur de terre stratiotique? — Je relève dans ce passage un emploi de πρόνοια au sens encore abstrait, mais qui fait bien comprendre le passage au sens concret : si les transfuges arméniens reviennent, il conviendra de les pourvoir de nouvelles terres, πλὴν τῶν ὑποστρεφόντων αὐτῶν καὶ οὕτω χρὴ πρόνοιαν γίνεσθαι διὰ παροχῆς ἑτέρων τοπίων.

2. La même expression dans B, § γ' ; cf. συστατικὰ δίκαια dans O, § β', etc.

3. Ces dispositions peuvent être rapprochées de plusieurs passages de la Peira : LXVI, 24 (de la fortune du meurtrier et de ses complices, le juge est invité πρῶτον μὲν ἵνα ὑπεξέλῃ τὰς στρατείας), 25 (la fortune d'un stratiote meurtrier est évaluée μετὰ ὑπεξαίρεσιν τῆς στρατείας), 26 (on confisque seulement la fortune μὴ ὑποκειμένη στρατείᾳ). On comparera aussi le dernier paragraphe d'une Novelle de Constantin VII sur les meurtriers et le droit d'asile (*J. G. R.*, III, p. 275) : dans le cas où un meurtrier est détenteur d'une strateia, on précise que les terres de la strateia iront à ses héritiers ou à d'autres personnes capables d'assurer le servi e (τὴν στρατείαν ὑπηρετεῖν). Ces terres stratiotiques sont ainsi définies : οἱ τόποι τῆς στρατείας ἤτοι αἱ ὑπὲρ τοῦ στρατεύειν οἰκονομίαι.

4. Le texte dit : διὰ τὸ ἐν αὐτο῀ς ἐκείνοις (= το῀ς τόποις) εὖ εἶθῆναι αὐτοὺς (= τοὺς στρατιώτας) στρατευθέντας. On relèvera cet emploi de στρατεύεσθαι au sens de « faire le service d'une strateia » ; cf., à la note précédente, στρατεύειν.

vendue, personne ne veut plus acheter la terre d'un stratiote, et celui-ci ne peut plus la vendre, *même s'il en possède plus qu'il n'est exigé pour la strateia.* C'est cette anomalie qu'on dénonce à Nicéphore Phocas. L'empereur décide que, en ce qui concerne le passé, la règle qu'un stratiote doit conserver, au titre de sa strateia, une fortune foncière de 4 livres[1] reste en vigueur : donc un stratiote qui a vendu des terres peut, si elles étaient en excédent de ces 4 livres, les récupérer par droit préférentiel (ἐν προτιμήσει), mais en versant le juste prix ; si elles étaient comprises dans les 4 livres, il les récupère sans débourser. Pour l'avenir, le taux (ποσότης) au-dessous duquel le stratiote récupérera ἀναργύρως, sans débourser, ce qu'il aurait vendu, par conséquent la valeur minimum des biens fonciers qui doivent rester dans sa possession, est porté de 4 livres à 12 livres, *en raison du grand développement pris par les troupes cuirassées* (ἐπεὶ τὰ τῶν κλιβανοφόρων καὶ ἐπιλωρικοφόρων κίνησιν ἔλαβε)[2]. On ne saurait souhaiter plus nette indication que le revenu des terres affectées à une strateia sert en premier lieu à l'équipement d'un combattant. Certes, de 4 à 12 livres, l'augmentation est notable. L'explication doit en être cherchée, comme le dit expressément la Novelle, dans une transformation de l'armement, devenu beaucoup plus onéreux, et probablement dans l'importance prise par la cavalerie lourdement cuirassée : recherche qui dépasse notre sujet, et que rend malaisée l'absence de toute étude sérieuse sur l'armée et l'armement byzantins[3]. Mais il ne faut pas faire dire à la Novelle plus qu'elle ne dit, et attribuer ici encore à Nicéphore Phocas des intentions réactionnaires, aristocratiques, féodales[4].

1. La Novelle dit à trois reprises que la terre correspondant à la strateia doit être εὐπρόσοδος : de même la Novelle E, § α', prévoyait qu'il fallait enregistrer au titre de la strateia les ἀκίνητα εὐχρηστότερα.

2. Dans le traité Περὶ παραδρομῆς πολέμου, attribué à Nicéphore Phocas (éd. Bonn, à la suite de Léon Diacre), on lit par exemple (p. 198) ... στρατοῦ θώρακας ἀμπεχομένου καὶ τὰ λεγόμενα ἐπανωκλίβανα. Cf. Ducange, s. v. κλίβανον et λωρίκη. Particulièrement intéressants sont les chapitres 37-39 de la *Sylloge Tacticorum*, autrefois dite *Inedita Leonis tactica*, éditée par A. Dain (Paris, 1938). Cf. encore, sur l'armement et l'équipement cuirassé des hommes et des chevaux, les *Nicephori praecepta militaria* (éd. Kulakovskij, *Mém. Acad. impér. des Sciences de Saint-Pétersbourg, VIIIe Série, Classe histor.-philol.*, vol. VIII, n° 9, 1908), p. 11, et la comparaison qui est faite de ce texte avec celui de la Tactique de Nicéphore Ouranos par A. Dain, *La « Tactique » de Nicéphore Ouranos*, Paris, 1937, p. 48.

3. On aura idée de la pauvreté des études faites jusqu'aujourd'hui sur l'armée byzantine par deux exposés récents : F. Lot, *L'art militaire et les armées du Moyen Age en Europe et dans le Proche-Orient*, Paris, 1946, I, p. 19-73 (l'armée byzantine depuis les origines jusqu'à Mantzikert, 1071) ; C. W. C. Oman, *The Art of War in the Middle Ages A. D. 378-1515*, revised and edited by John H. Beeler, Ithaca (New-York), 1953, p. 31-56 (« The Byzantines and their Enemies A. D. 582-1071 »). Il est vrai que ni l'un ni l'autre n'a utilisé, par exemple, l'exposé très partiel mais méritoire de Th. Uspenskij, Voennoe ustroistvo vizantijskoj imperii (« L'organisation militaire de l'Empire byzantin »), *Izv. Russk. Archeol. Inst. v Konstantinopolé*, VI, 1900, p. 154-207.

4. En dernier lieu, G. Ostrogorskij, *Féodalité*, p. 14 : « Déjà Nicéphore Phocas, le représentant typique de la noblesse d'Asie Mineure, voulut priver la paysannerie des privilèges que lui avait assurés la législation précédente ; au même moment, Nicéphore Phocas s'effor-

On ne voit d'ailleurs pas comment, du jour au lendemain, on aurait pu exiger que la valeur minimum de la fortune foncière des stratiotes fût triplée : c'était plutôt une marge de sécurité que prenait l'empereur, une protection supplémentaire qu'il donnait aux biens des stratiotes, et qui ne jouait que dans le cas d'un risque d'aliénation. Je suis persuadé qu'il ne faut pas prendre à la lettre la Novelle, qui au surplus n'ordonne pas de tripler la valeur des lots militaires. Et je crois qu'elle ne pouvait avoir, ni pour intention, ni pour résultat, de détacher les stratiotes des paysans et « féodaliser » la classe militaire[1]. Elle renforce seulement la position déjà privilégiée que, nous l'avons vu, les stratiotes, détenteurs d'une notable superficie de terres de bonne qualité, occupaient de ce seul fait parmi les autres propriétaires de la commune.

Nous n'avons jusqu'ici interrogé que les Novelles. Nous devons chercher si leurs données se laissent confirmer, corriger, ou compléter par d'autres sources : en premier lieu, les deux compilations de Constantin VII dites *De Ceremoniis* et *De Administrando Imperio* ; puis les petits traités d'art militaire ou *Taktika* ; enfin les Vies de saints.

On n'a pas encore donné d'interprétation satisfaisante du court chapitre 52 du *De Admin. Imp.*[2] intitulé « Réquisition de chevaux faite dans le thème du Péloponnèse sous le règne de Romain [Lécapène] ». Il se rattache directement aux dernières lignes du chapitre qui le précède, où nous apprenons que sous Léon VI le protospathaire et stragège Léon Tzikanès leva dans les thèmes d'Occident une contribution en argent (λογαρίου ἀπαίτησις) « sur ceux qui avaient choisi de ne pas aller en campagne », ἐκ τῶν αἱρουμένων μὴ ταξειδεύειν ; puis que sous Romain Lécapène, le protospathaire et stratège du Péloponnèse Jean Proteuôn ayant voulu mobiliser les Péloponnésiens pour faire campagne en Lombardie, « ceux-ci préférèrent, au lieu d'aller en campagne, fournir 1.000 chevaux harnachés et équipés et une somme d'un kenténarion » : d'où il faut conclure, non point, comme on l'a fait, que les Péloponnésiens étaient d'humeur peu belliqueuse, ce qui ne serait que banal, mais que le rachat du service effectif des armes par une contribution financière était admis, au moins dans certains cas. Le chapitre 52 énumère les personnes physiques ou morales qui, en cette circonstance, durent fournir des chevaux : les métropolites de Corinthe et de Patras (chacun quatre), les évêques du thème (chacun deux), les protospathaires (chacun trois), les

çait d'élever la valeur des biens militaires de 4 à 12 livres d'or, et par là même de détacher les stratiotes de la classe paysanne. »

1. Cf. par exemple, parmi beaucoup d'autres, P. Charanis, *On the social Structure of the later Roman Empire, Byzantion*, XVII, 1944-1945, p. 52, n. 52 : « This had the effect of making of the soldiery a lesser nobility. »

2. Éd. Moravcsik-Jenkins, Budapest, 1949, p. 256. Le chapitre 52 ne devrait pas être séparé des derniers paragraphes du chapitre 51 : mais on sait que les mauvais découpages et les agencements défectueux de la matière sont fréquents dans ces sortes de compilations.

spatharocandidats (chacun deux), les spathaires et *stratores* (chacun un), les couvents impériaux, patriarcaux, etc. (chacun deux), les couvents pauvres ou ἄποροι (un cheval pour deux). Liste surprenante, puisque justement il s'agit là de gens qui ne devaient pas le service *personnel* des armes, donc n'avaient pas à choisir de l'accomplir ou de le racheter : le passage n'est pas dans son contexte[1]. Mais ce qui suit nous intéresse : « Toute l'armée (στρατός) du Péloponnèse fut taxée pour cette campagne à cinq pièces d'or par tête, les indigents (παντελῶς ἄποροι) à cinq pièces d'or pour deux, et ainsi fut atteinte la somme susdite d'un kenténarion. » Donc les effectifs mobilisables dans le Péloponnèse, au Xe siècle, pour une expédition lointaine, et qui pouvaient se racheter, étaient d'environ 2.000 hommes[2]. S'agit-il des détenteurs de strateiai? On est tenté de le croire, avec Rambaud. Pour mieux dire, on est tenté de croire qu'il s'agit des combattants (στρατευόμενοι) entretenus par autant de lots stratiotiques, qu'ils s'identifient ou non avec les titulaires et exploitants de ceux-ci : la mention des ἄποροι — nous avons déjà rencontré les ἄποροι στρατιῶται et nous les retrouverons — incline à le penser. Mais il faut avouer que le texte ne le dit pas formellement.

Le *De Cerimoniis* contient deux passages pour nous très importants, aux chapitres 49 et 50 du Livre II. Le premier (Bonn I, p. 694 sq.) parle des prisonniers sarrazins convertis au christianisme et installés dans les thèmes (ils reçoivent des subventions d'établissement et de mise en culture), particulièrement de ceux qui entrent par mariage dans une famille grecque, civile (οἶκος πολιτικός) ou militaire, c'est-à-dire détentrice d'une στρατεία (οἶκος στρατιωτικός), famille qui est alors exemptée pendant trois ans des charges fiscales principales, *synonè* et *kapnikon* : il ne s'agit donc pas nécessairement, comme on l'a dit, de soldats sarrazins passant *comme soldats* dans l'armée byzantine, et le principal souci du législateur n'est pas celui du recrutement militaire, mais — à nouveau — du peuplement et de l'exploitation des campagnes. Pourtant il est probable que ces Sarrazins, au moins ceux qui entrent dans une « famille stratiotique » (στρατιωτικὸς οἶκος : expression remarquable, qui suggère que l'institution de la στρατεία a pris de l'extension),

1. Ou bien il s'agit d'une disposition générale, concernant les contributions que les puissants devaient aux dépenses militaires ; ou plutôt d'une mesure particulière prise pour une campagne donnée, mais dans le cadre des dispositions habituelles. La contribution demandée est très lourde, et malgré cela le nombre énorme de 1.000 chevaux n'a pas dû être atteint avec les seules personnes qu'énumère le texte : la liste est probablement incomplète, et c'est ce que ne paraît confirmer celle, donnée ensuite, des personnes qui n'eurent pas à fournir des chevaux, « les dignitaires impériaux, les marins, les fabricants de pourpre, les fabricants de parchemin ». Bien qu'on comprenne facilement que ces derniers sont exemptés parce qu'ils devaient à l'État d'autres services ou prestations, il y a un surprenant « décalage » entre eux et les autres. Quelque chose manque entre les deux.

2. Un kenténarion fait en effet 100 livres ou 7.200 nomismata. Tous se rachetant à 5 nomismata par tête, on trouverait 1.444 hommes ; à 2,5 par tête, 2.888 hommes. Le chiffre réel est entre les deux. La remarque a déjà été faite par RAMBAUD, *Empire grec au Xe siècle*, p. 295.

deviennent eux-mêmes stratiotes, puisque le texte rappelle à cet endroit le taux d'une strateia (5 ou au moins 4 livres pour un cavalier, 3 livres pour un marin de la flotte impériale)[1], et puisque parmi les participants à l'expédition de Lombardie, dirigée en 935 par Romain Lécapène, nous trouvons soixante-dix-neuf « récents prisonniers[2] ». Mais notre texte ajoute aussitôt : « Si ces prisonniers, *ou d'autres* (personnes? prisonniers?), ont reçu une terre pour s'y établir, ils seront pendant trois ans indemnes de toute servitude fiscale et ne paieront ni *kapnikon* ni *synônè* ; après trois années accomplies, ils les paieront » : il se peut donc qu'il ne s'agisse pas seulement de Sarrazins, ni même seulement de prisonniers, mais que nous ayons encore dans ce passage l'indice d'une politique de colonisation agraire qu'il est intéressant de noter. Et néanmoins l'aspect militaire des mesures prises reste au premier plan, dans ce texte où sont venues se juxtaposer, non sans confusion, des données d'origines diverses, car on y lit ensuite ces lignes que je traduis textuellement, en y introduisant pour la clarté des subdivisions : « (a :) une règle depuis longtemps en vigueur veut que, lorsqu'il y a strateia (ὅτε γένηται στρατιά), on ne donne pas aux στρατευόμενοι, en tant qu'ils possèdent à suffisance (ὡς περιουσίοις)[3], de recrues contribuantes (τήρωνας συνδότας), mais qu'ils soient unipersonnellement stratiotes (ἀλλ' εἶναι μονοπροσώπως[4] στρατιώτας). (b :) S'ils tombent dans la pauvreté, on leur donne des contribuants (συνδότας), afin que grâce à eux ils possèdent le taux convenable (τὸ ἱκανόν) et desservent leur strateia (δουλεύειν τὴν ἰδίαν στρατείαν) (c :) S'ils tombent dans l'indigence complète (ἐὰν παντελῶς ἐξαπορῶσιν), et ne peuvent plus, même à l'aide des contribuants, desservir (ἐξυπηρετεῖν) leur strateia, alors on les exempte (ἀδορεύονται) et on les verse dans les apélates[5]. (d :) Les biens-fonds (τόποι) de ces stratiotes demeurent inaliénés

1. On se souvient que les Novelles disaient respectivement 4 et 2 livres. Les taux ont donc varié, et déjà avant Nicéphore Phocas.

2. Ἀπὸ τῶν νέων αἰχμαλώτων : *De Cerim*, II, 44 : Bonn I, p. 661.

3. Ne pas confondre avec le mot περιούσιος qualifiant le corps de Sklavènes transporté et organisé dans l'Opsikion par Justinien II : cf. Ducange, s. v.

4. Ne pas confondre avec le corps des μονοπρόσωπα dont parle, entre autres, le traité dit *Incerti scriptoris byzantini saeculi X liber de re militari*, éd. R. Vári, Leipzig, 1901, chap. XXXI, p. 52, l. 13 sq. Cf. aussi Ducange, s. v. ; Miklosich-Müller, *Acta*, t. VI, p. 47, l. 9 ; etc. La charge dite ἐπίθεσις (ou δόσις) μονοπροσώπων est connue par de nombreuses pièces d'archives.

5. Texte : καὶ δίδονται εἰς ἀπελάτας, ἐξ ὧν καὶ Τζέκωνες ἀφορίζονται εἰς τὰ κάστρα. « Apélates » désigne ordinairement un corps léger et plus ou moins irrégulier de coureurs. Je comprends ainsi les mots qui suivent : ces apélates fournissent aussi les *Tzékones* auxquels on confie la garde des châteaux (pour les mots Tzékônes, Tzakonie, etc., cf. les références dans A. Bon, *Le Péloponnèse byzantin jusqu'en 1204*, Paris, 1951, p. 71 sq., et sur notre passage, p. 116-117 ; pour la τζακωνικὴ φύλαξις, garde des forteresses, cf. encore l'acte de Michel Gabriélopoulos, de 1342, édité Miklosich-Müller, t. V, p. 260-261, et D. A. Zakythinos, Processus de féodalisation, *L'hellénisme contemporain*, novembre-décembre 1948, p. 505). Quoi qu'il en soit, il s'agit de troupes légères, d'armement et d'équipement peu coûteux. On comprend qu'on y verse les stratiotes tombés dans l'indigence.

(ἀνεκτοίητοι), assignés et attribués au fisc, afin que de nouveau, s'il arrive que quelqu'un de ces exemptés (ἀδορευθέντες) rétablisse sa situation (ἀνακτήσασθαι ἑαυτόν), il recouvre ses biens-fonds et soit réinstallé dans sa strateia.» Texte difficile et parfois obscur : je pense que l'emploi, dans la première phrase, de στρατευόμενοι là où l'on attendrait mieux, comme dans la suite, στρατιῶται, et celui du mot τήρωνας, s'expliquent par le fait que l'auteur lui-même n'a pas conçu clairement les choses, et a employé à cet endroit un langage s'appliquant mieux au combattant sous les armes qu'au détenteur de biens militaires (même s'ils peuvent être la même personne). Cependant l'idée générale est évidente. A un lot stratiotique correspond en règle un stratiote, qui dessert à lui seul la strateia ; s'il s'appauvrit, on lui adjoint pour l'aider des « contribuants » (συνδόται) ; s'il tombe dans l'indigence, on l'exempte du service de la strateia et on l'affecte aux « voltigeurs » ; s'il se rétablit (par héritage, mariage, etc.), on lui rend ses biens et il dessert à nouveau la strateia. Ces dispositions, qu'on doit rapprocher des mesures d'allègement prévues par le Traité Fiscal au profit des paysans appauvris, ont notamment l'intérêt de montrer qu'un certain lien, non point assurément nécessaire, mais point négligeable non plus, existe entre la détention d'un lot stratiotique et le service des armes, puisque le stratiote indigent est affecté aux apélates.

Un autre chapitre du *De Cerimoniis*[1] contient deux passages pour nous importants. Le premier donne la liste des personnes qui ne sont pas tenues à στρατεύεσθαι lorsqu'on fait une levée (τηρωνάτον) : ce sont des dignitaires et officiers du Palais et de Sainte-Sophie. D'où il résulte que στρατεύεσθαι ne signifie pas ici « combattre sous les armes », « partir en campagne », car, pour ne prendre que cet exemple, il est évident sans qu'on ait besoin de le dire que le clergé de Sainte-Sophie en est exempté — et en est exempté sans exception de personnes, ce qui n'est pas le cas dans le texte. Donc la participation à la levée, et à la campagne qui va s'ouvrir, est *une contribution en argent ou en fournitures* : ce qui éclaire le passage du *De Admin. Imperio*, étudié plus haut, où nous avons vu les plus grands personnages du Péloponnèse tenus à fournir des chevaux en vue d'une expédition de Romain Lécapène en Lombardie. Mais le texte ajoute aussitôt la clause suivante : « Si parmi les personnages dont on vient de dire qu'ils n'ont pas à contribuer-à-la-levée (στρατεύεσθαι), l'un possédait une ancienne strateia (εἶχεν παλαιὰν στρατείαν), aussi longtemps qu'il vit sa maison (οἶκος) doit être exemptée (ἐξκουσευόμενος) [du service de cette strateia]. A sa mort, la strateia doit être rétablie sur sa maison (ὀρθοῦσθαι εἰς τὸν οἶκον αὐτοῦ), selon l'ancienne règle du logothésion de l'armée (κατὰ τὸν παλαιὸν τύπον τοῦ στρατιωτικοῦ λογοθεσίου. » On prévoit donc que parmi les titulaires dispensés es-qualité de l'obligation de στρατεύεσθαι, il pouvait s'en trouver qui, *avant* d'être titulaires de la charge qui les dispensait, étaient détenteurs d'une *strateia*, et auraient donc dû

1. *De Cerim.*, II, 50 : Bonn I, p. 696-699.

s'acquitter des obligations qu'elle entraînait (ce qui est une autre façon de στρατεύεσθαι). On en suspend l'effet, pour eux et leurs οἶκος (cf. plus haut le στρατιωτικὸς οἶκος où les prisonniers sarrazins peuvent entrer par mariage); mais à leur mort on rétablit ces obligations sur leur famille, et nous savons en effet que la strateia se transmettait par héritage. La mention à cet endroit du Service financier central de l'armée est de grand intérêt : elle nous apprend que celui-ci avait la haute main sur l'administration des strateiai *et du même coup que celles-ci ont un caractère d'abord financier* (ou, si l'on préfère, fiscal).

A l'inverse, le passage qui suit est la liste des titulaires d'offices (κατειλεγμένοι εἰς τὰ ὀφφίκια) qui doivent στρατεύεσθαι. Elle comprend principalement les *mandatores* des grands bureaux de la capitale : donc des officiers d'un rang peu élevé, l'exemption étant ainsi un avantage supplémentaire attaché à des charges importantes. Il ne faut pas comprendre, cela est rendu clair par le paragraphe qui précède, que ces gens doivent personnellement le service des armes, mais bien qu'ils doivent une contribution en argent ou fournitures, non précisée et probablement variable avec l'importance de l'expédition qu'on préparait. D'ailleurs à cet endroit, comme dans le chapitre déjà étudié du *De Admin. Imperio*, je me demande s'il n'y a pas l'une de ces confusions, au moins de ces ambiguïtés, qui foisonnent dans les compilations de Constantin VII : car aussitôt après il indique sans transition le lieu d'origine (Constantinople ou les Détroits) de trois catégories de gens qui doivent στρατεύεσθαι, et il me paraît évident que στρατεύεσθαι εἰς signifie là « servir dans » au sens le plus général[1], sans rapport avec les acceptions plus ou moins techniques qui nous occupent, sans rapport même avec l'armée[2].

1. Naturellement cet emploi de στρατεύεσθαι et de στρατεία pour désigner l'exercice d'une charge ou d'un emploi quelconque, notamment civil, est bien connu tout au long de l'histoire de Byzance, et bien attesté dans le *De Cerimoniis* lui-même : par exemple, Bonn I, p. 389, στρατεία désigne l'office du silentiaire, et στρατευόμενος celui qui le remplit; p. 390, la στρατεία des domestiques et des *protiktores*; p. 393, au sens de collation des offices auliques, etc. On pourrait se dispenser de rappeler ces choses élémentaires. Il reste pourtant vrai qu'en lisant des textes comme ceux-là, dont la précision n'est trop souvent qu'apparente, on doit avoir présentes à l'esprit ces acceptions si différentes du même mot — et qui peuvent différer à l'intérieur du même paragraphe.

2. La difficulté que l'on éprouve à interpréter des textes tels que les passages cités du *De Adm. Imp.* et du *De Cerim.* disparaîtrait sans doute, si l'on possédait une bonne étude sur le recrutement et le financement de l'armée de terre et de mer sous les Macédoniens. L'un et l'autre me paraissent avoir été très souples et avoir fait appel à des procédés très divers. Je signale par exemple, sans entreprendre ici de le commenter, un curieux texte de l'écrivain arabe Ibn Hawqal (*Kitab Surat el-Ard*, 2e éd. par J. H. Kramers, Leyde, 1938, *Biblioth. Geogr. Arab.*, p. 198-199), dont Mme Beldiceanu-Steinherr a bien voulu faire pour moi une traduction. D'après ce texte, les empereurs byzantins finançaient les expéditions navales contre les Musulmans « en allant dans chaque village à proximité de la mer et en percevant de chaque foyer deux dinars ; cela était rassemblé et remis aux exécutants (*nafizun*) à raison de douze dinars par personne (...) ; lorsque les hommes de la mer recevaient leur dû, ils mettaient en ordre ce qu'ils désiraient, c'est-à-dire renouvelaient leurs navires et leurs instruments et

Venons aux petits traités d'art militaire communément désignés sous le nom de « Tactiques ». Ils ne sont pas faciles à interpréter : malgré des travaux d'approche nombreux et souvent excellents, ceux de R. Vári et de A. Dain en particulier, ils n'ont encore fait l'objet ni d'un recueil complet donnant un texte sûr, ni d'une étude d'ensemble dont le premier objet serait de déterminer dans quelle mesure chacun de ces opuscules apporte du neuf, dans quelle mesure au contraire il utilise ou reproduit des textes antérieurs, qui peuvent remonter jusqu'à l'antiquité gréco-romaine : et il est certain que ce dernier cas est fréquent. Néanmoins ces sortes d'ouvrages, comme toutes les espèces de compilations, ont été très répandus aux environs des Xe-XIe siècles, et sans jamais traiter systématiquement des biens militaires et des strateiai, ils nous livrent des indications utiles. Par exemple il est intéressant de voir l'un d'eux[1] suggérer que la condition de soldat et celle de paysan sont fort proches, puisqu'il recommande aux chefs de l'armée de tenir chaque année en haleine leurs hommes (στρατόν, στρατιώτας) et de ne point les laisser oisifs chez eux, s'ils ne veulent pas risquer de les voir vendre leur équipement (πολεμικὴ πανοπλία) et leurs meilleurs chevaux pour acheter des bœufs et du matériel agricole, et tomber dans la condition de commerçants, de cultivateurs, d'éleveurs (εἰς ἐμπόρων καὶ ἀγελαίων γεωργῶν τάξιν). On est tenté d'en conclure que les soldats, ou certains d'entre eux, fournissent eux-mêmes leurs chevaux[2] et leur équipement, et c'est bien ce que confirment plusieurs textes, notamment l'une des *Constitutions Tactiques* de Léon VI que nous examinerons bientôt, et un passage du *Stratégikon* de Kékauménos, qui prescrit au général avant toute chose de contraindre les soldats à avoir de

réparaient les vieux navires, chacun selon son métier », etc. Pour le financement des campagnes terrestres, Ibn Hawqal assure que Nicéphore Phocas « percevait de chaque foyer de fortune moyenne, habité par un de leurs chefs (?), possédant des domestiques, des vaches, des moutons, des terres et des champs ensemencés, dix dinars d'or ; il imposait à ceux qui étaient plus puissants l'envoi d'un homme armé avec un cheval et un gardien (du cheval), des vivres et une somme de trente dinars pour les frais ».

1. C'est l'opuscule édité sous le titre Περὶ καταστάσεως ἀπλήκτου, par Graux et Martin (*Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, t. XXXVI, 1re partie, 1899, p. 71-127), dont il est préférable de consulter le texte dans l'édition préparée par R. Vári pour la collection Teubner (*Incerti scriptoris byzantini saeculi X liber de re militari*, Leipzig, 1901). Le passage que je cite est au chapitre XXVIII, Vári p. 48.

2. Plusieurs anecdotes conduisent à penser que le cheval de guerre est souvent la propriété du soldat, et fourni par lui, ce qui s'explique particulièrement bien s'il s'agit d'un combattant entretenu par un lot stratiotique. Ainsi, sous l'empereur Théophile (829-842), on voit un stratège voler à un de ses soldats, pour en faire cadeau à l'empereur, un cheval qui appartenait personnellement à ce soldat (*Theoph. Cont.*, III, 7 : Bonn, p. 92 sq.). Ainsi encore la Vie de saint Eustratios montre le saint donnant son cheval à un soldat, τις τῶν στρατιωτῶν, qui avait perdu le sien (éd. Papadopoulos-Kerameus, Ἀναλ. Ἱεροσολ. Σταχ., IV, 1897, p. 377, l. 3 sq.). Ce dernier exemple, qui se rapporte au VIIIe siècle, n'est pas sans rappeler l'anecdote de la Vie de Philarète, ci-dessus mentionnée, où d'ailleurs je m'étais refusé à voir la preuve de l'existence d'une strateia. Preuve, certainement pas. Mais un indice, au cas où pour le VIIIe siècle d'autres données viendraient le corroborer?

bons chevaux harnachés au complet [1]. En revanche une série d'autres textes continuent de dire que les soldats reçoivent une solde (μισθός, ῥόγα), des rations (ἀννώνα, σιτηρέσια) et des récompenses (δωρεαί, εὐεργεσίαι) [2]. Certains passages permettent heureusement de serrer de plus près la réalité et demandent à être lus avec attention.

La quatrième Constitution Tactique de Léon VI [3], § 1, laisse au stratège dans son thème, selon l'ancien usage, le soin de recruter les στρατιῶται et leurs ἄρχοντες, et précise qu'entre autres qualités attendues, physiques et morales, ils doivent être des gens aisés, εὔποροι : de façon que, en cas de levée ou de mobilisation, pendant qu'eux-mêmes font leur service [4], « ils aient chez eux des membres de leur famille qui cultivent la terre et puissent fournir ce qui est nécessaire à l'équipement et à l'armement du soldat. » On cherche donc à ce que les soldats des thèmes soient normalement équipés *par leurs familles* (οἶκος στρατιωτικός). En contre-partie, ces familles

1. En attendant l'édition de G. Buckler, depuis longtemps promise, on doit encore consulter cet ouvrage dans l'édition publiée en 1896 à Saint-Pétersbourg par B. Wassilievsky et V. Jernstedt. Cf. p. 21, l. 1 sq. : τοὺς στρατιώτας σου ἀνάγκαζε πρὸ πάντων ἔχειν ἵππους καλοὺς καὶ τὰ ἅρματα αὐτῶν ἀνελλιπῆ καὶ ἐστιλβωμένα, σελοχάλινα δὲ καὶ πέδιλα ἐπιτήδεια. Traduction allemande avec introduction par H. G. Beck, *Vademecum des Byzantinischen Aristokraten* (« Byzantinische Geschichtsschreiber », V, Graz, 1956) : cf. p. 50.

2. Ainsi le traité Περὶ παραδρομῆς πολέμου, mis sous le nom de Nicéphore Phocas et publié dans le Corpus de Bonn à la suite de Léon Diacre : cf. p. 239. Mais le texte ajoute que les soldats, ainsi exactement payés et entretenus, pourront se procurer de beaux chevaux et le reste de leur équipement : ἵνα τὸ ἀνενδεὲς ἔχοντες ἐκ τούτων δύνωνται καὶ ἵππους καλλίστους ἐπικτᾶσθαι καὶ τὰς ἄλλας αὐτῶν πανοπλίας ; ce qui confirme ce qu'on vient de dire. Le discours dit Νουθετητικὸς, édité à la suite du Stratégikon de Kékauménos (cf. note précédente), dit que les soldats doivent toucher exactement leur solde entière, et précise que les étrangers et les Grecs qui forment la garde impériale doivent chaque mois recevoir leurs rations (σιτηρέσια) ainsi que le fourrage pour leurs chevaux (χορτάσματα) : *op. cit.*, p. 94, l. 24 sq. ; p. 98, l. 7-8.

3. La grande édition des Taktika de Léon VI, entreprise par R. Vári, est restée inachevée : elle devait former la troisième partie de la *Sylloge Tacticorum graecorum* publiée par l'Académie hongroise, mais ne comprend que le t. I (Budapest, 1917 : Constit. I-XI) et le premier fascicule du t. II (Budapest, 1922 : Constit. XII, XIII et partiellement XIV). On doit encore recourir à l'édition non critique de *P. G.*, 107, col. 672-1120. Le passage de la Constit. IV qui nous occupe est à la p. 49 de Vári, col. 697 de *P. G.*

4. Texte : εἰς τὴν ἰδίαν στρατείαν ἀσχολούμενοι, où il ne me semble pas que, dans le contexte, on puisse donner à στρατεία un autre sens que le sens banal de service (des armes). D'ailleurs, comme je l'ai déjà dit, cette acception n'est pas rare. En voici des exemples dans la Vie de saint Joannice par Pierre le Moine (*Acta Sanctorum Novembris*, II, 1, p. 384 sq.) : le saint, qui est d'une famille de rustres de Bithynie et a commencé par garder les porcs, sans recevoir aucune sorte d'éducation ou d'instruction, est enrôlé (στρατοποιεῖται), probablement à dix-huit ans, dans le 18e bandon du corps des Excubites ; il y accomplit tout son service militaire (στρατιωτικὴ δουλεία) ; revenu un temps chez ses parents, il les quitte bientôt pour retourner, dit-il, à son service, ἐπὶ τὴν ἰδίαν στρατείαν (en fait, ce sera pour déserter et s'adonner à la vie religieuse) : dans tous ces cas, il s'agit du service dans l'armée au sens banal, et il est clair par le contexte que ni le saint ni ses parents ne sont titulaires d'une strateia au sens technique. On croit que Joannice est né en 753-754, et mort en 846 ; la Vie aurait été rédigée peu d'années après sa mort.

doivent être libres de toutes autres servitudes fiscales (ἐλεύθεροι τῶν ἄλλων πασῶν τοῦ δημοσίου δουλειῶν), car l'empereur entend que ses soldats n'aient à payer que l'impôt normal (δημόσιον τέλος) et ne soient astreints à aucune autre servitude (δουλεία). Ainsi nous est confirmé le fait important que les biens fonciers constituant un lot stratiotique — car c'est évidemment d'eux qu'il s'agit — et leurs détenteurs paient l'impôt normal. Quelles sont donc les servitudes fiscales auxquelles ils échappent? La Constitution Tactique XX, § 71 (P. G. 107, col. 1032), le dit explicitement : le stratège doit veiller à ce que ne pèse sur l'armée placée sous ses ordres[1] aucune servitude personnelle, telle que celles attachées à la construction des châteaux, des routes, des ponts, des bateaux, etc.; les militaires ne doivent payer que les impôts réguliers (τοὺς δημοσίους φόρους) et les ἀερικά qui leur sont ajoutés[2]. A quoi le traité Περὶ παραδρομῆς πολέμου, mis sous le nom de Nicéphore Phocas[3], apporte une confirmation : il rappelle au stratège que les familles (οἰκίαι) de tous les combattants placés sous ses ordres doivent jouir d'une entière liberté, conformément à de très anciennes dispositions des empereurs consignées dans leurs τακτικὰ βιβλία, et qu'en particulier il faut les défendre contre les exactions des percepteurs[4].

Citons encore un passage du Νουθετητικός[5], qui concerne les marins et l'infanterie de marine. On recommande de surveiller les officiers de la flotte qui, lorsqu'ils sont malhonnêtes, accordent contre argent des exemptions du service (στρατείας ἐῶσιν ἐξκουσεύεσθαι) dû au titre de la flotte (εἰς τὴν

1. Texte : τὸν ὑπὸ σὲ τεταγμένον λαόν, ὅσοι τοῦ στρατοῦ εἰσι καὶ ὅσοι τῆς λεγομένης ἐξαυτωρείας. Quels sont exactement ces derniers, qui s'opposent aux combattants? Ducange rapporte que le mot est glosé ἐλευθερία ἀπὸ στρατείας, et il y a déjà reconnu le latin *exauctoratio*, mise en congé. Il s'agirait donc de ceux qui ne sont plus dans le service actif (στρατός). Je me demande si la forme attestée ἐξατωρεία ne sous-entend pas une confusion avec ἀδωρεία, dont nous avons parlé plus haut.

2. Sur la question discutée, mais étrangère à mon sujet, de l'ἀερικόν, cf. F. Dölger, Das ἀερικόν, *Byz. Zeitschr.*, XXX, 1929-1930, p. 450-457, avec la bibliographie antérieure; E. Stein, *Histoire du Bas-Empire*, II, 1949, p. 443-444; F. Dölger, *Byzantinische Diplomatik*, 1956, p. 366.

3. Cf. ci-dessus, p. 60, n. 2. Les passages qui nous occupent sont aux pages 239-240 de l'éd. Bonn.

4. Le texte a une allure très générale, et évite avec soin les termes précis et techniques : mais il ne fait pas de doute que l'ἐλευθερία dont il parle, qui rappelle l'οἶκος ἐλεύθερος des Constitutions Tactiques de Léon VI, soit fiscale, et qu'elle ne s'étende aux terres des strateiai. Je tends à en trouver confirmation dans ces mots d'interprétation difficile : τελείαν ἔχειν ἐλευθερίαν τὰς ἑαυτῶν (= les combattants) οἰκίας καὶ τῶν ὑπηρετουμένων αὐτοῖς στρατιωτῶν καὶ τοὺς περὶ αὐτοὺς ἅπαντας. Qui sont ces στρατιῶται qui, par rapport aux membres de l'armée active et combattante, sont dits ὑπηρετούμενοι? A mon avis, les détenteurs et exploitants des lots stratiotiques, qui doivent à ce titre l'ὑπηρεσία τῆς στρατείας, et qui sont en effet au sens étroit et technique les στρατιῶται, par opposition aux στρατευόμενοι : et ce passage confirmerait une fois de plus qu'il faut éviter de les confondre.

5. Éd. Wassilievsky-Jernstedt (à la suite du *Strategikon*), p. 102. Ce discours n'a pas encore été bien étudié, et il se pourrait qu'il s'adresse à Alexis I Comnène, mais il est certain que sur le point qui nous occupe ses données sont valables pour l'époque antérieure.

ἐπήρειαν τοῦ στόλου), si bien qu'il arrive par exemple que les navires ne soient pas suffisamment garnis de rames (i.-e. de rameurs) ; ou bien encore ils acceptent des soldats (στρατιῶται) des cadeaux, et en échange les dispensent de fournir leur armement (παραχωροῦσιν αὐτοῖς τοῦ εἶναι ἁόπλους), si bien qu'ils fuient devant l'ennemi au lieu de le combattre. Rapproché des Novelles, qui d'une part nous ont déjà fait connaître l'existence de στρατεῖαι maritimes, d'autre part certaines pratiques malhonnêtes des officiers, ce texte devient clair. Il nous confirme en outre que les troupes embarquées devaient, comme les troupes de terre, fournir elles-mêmes et à leurs frais leurs armes : c'est l'une des obligations liées à l'existence des strateiai.

Les Vies de saints elles aussi donnent des indications précieuses. Je ne prendrai que trois exemples. Saint Euthyme le Jeune est né en 823-824, et sa Vie[1] a été rédigée par un témoin oculaire, l'archevêque de Thessalonique Basile, au tournant du IXe et du Xe siècle. Elle nous apprend que le père du saint, qui habitait en Galatie un bourg nommé Opsô, était στρατείᾳ καταλεγόμενος : charge lourde, qui ne le dispensait pas de payer les impôts réguliers (δημόσια τελέσματα). Il n'est pas dit qu'il ait pris part à aucune campagne. Il meurt quand Euthyme (qui a deux sœurs, mais point de frère) n'a que sept ans. Sa veuve se tire à son honneur des tâches que le veuvage lui impose, mais elle ne sait que faire pour la strateia, qui l'écrase. Si elle la reporte sur son fils unique, Euthyme (il est clair que la *strateia* ne peut passer qu'à un mâle), elle craint pour celui-ci un départ au loin (ἀποδημία). Mais enfin, καταγνωσθεῖσα τῇ τῆς ἐκστρατείας ἐπιθέσει (nous reviendrons sur ces mots), elle se décide à faire inscrire Euthyme sur les στρατιωτικοὶ κώδικες : désormais, répète la Vie, Euthyme τελεῖ ἐν τοῖς στρατιωτικοῖς καταλόγοις. Qu'est-ce à dire ? L'allusion à un départ au loin laisserait penser qu'Euthyme court dès lors le risque de devoir participer à une campagne[2]. Mais comme le contexte indique avec évidence qu'il s'est écoulé peu de temps depuis la mort de son père, comment peut-il avoir été inscrit à sept ou huit ans sur les registres militaires ? Comment se fait-il encore que la Vie ne fasse aucune allusion à une campagne ou à un service sous les armes fait par Euthyme ? Qu'au contraire elle le montre s'occupant de tout dans la maison à la place de sa mère, se mariant vers seize ou dix-sept ans avec une fille choisie par sa mère, et tenant en tout la place du maître de maison ? Comment se fait-il encore qu'étant τελῶν ἐν τοῖς στρατιωτικοῖς καταλόγοις, Euthyme puisse partir pour les couvents de l'Olympe le 15 septembre 841, et prendre l'habit monastique l'année suivante, à dix-huit ans, à l'âge même où il aurait pu com-

1. Première édition par L. Petit, Vie et office de saint Euthyme le Jeune, *Revue de l'Orient chrétien*, VIII, 1903, p. 155-205 et 503-536 ; réimprimée sans changement comme fascicule 5 de la *Bibliothèque hagiographique orientale* éditée par L. Clugnet, Paris, 1904 (c'est la pagination de cette réimpression que je cite).

2. Ainsi dans la Peira, VIII, 4 (Zépos IV, p. 32) on trouve l'expression στρατιωτικὴ ἀποδημία.

mencer le service des armes[1]? Il est vrai que sur ce dernier point, on peut répondre que rien n'est impossible à un saint, et qu'en même temps que sa jeune épouse il a bien pu répudier toutes ses obligations. Il reste que tout le récit conduit à la conclusion que la strateia paternelle, transférée sur Euthyme par l'inscription de celui-ci sur les *codices* ou « catalogues » stratiotiques, correspondait à d'autres obligations que le service personnel des armes. On serait tenté de considérer que la phrase-clé, pour ainsi dire, est celle qui exprime le désarroi de la veuve aux prises avec la strateia : καταγχομένη τῇ τῆς ἐκστρατείας ἐπιθέσει. Mais justement elle est, à coup sûr, corrompue : il ne peut pas s'agir d'une *expédition*, parce qu'on l'eût dit autrement (τῇ ἐκστρατείας τινὸς ἐπιθέσει), et surtout parce qu'Euthyme n'a que sept ou huit ans. Je crois qu'il faut corriger ἐκστρατείας en στρατείας, et prendre ἐπίθεσις au sens banal de charge (supplémentaire) — les charges correspondant à la strateia, au lot stratiotique détenu par la famille[2].

La Vie de saint Nikon le Métanoïte[3], dont les événements se déroulent dans le Péloponnèse au xe siècle, mentionne, à propos d'un miracle d'ailleurs posthume opéré par le tombeau du saint, un certain Michel Argyromytès, de Corinthe, qui fait partie τοῦ καταλόγου τῶν στρατευομένων. Il est donc sûrement, cette fois, sous les armes, et *malgré cela* (ὅμως), dit la Vie, il pourvoit lui-même à son entretien, ἰδίοις ὀψωνίοις στρατευόμενος. Il faut donc penser qu'il y a deux catégories de soldats, les plus nombreux qui touchent de l'État des rations, et d'autres qui pourvoient eux-mêmes à leur entretien, et pa-

1. Plusieurs textes tendent à faire croire que dix-huit ans, âge de la majorité pour les garçons, est aussi l'âge militaire. Pourtant la quatrième Constitution Tactique de Léon VI, § 1, se borne à recommander au stratège de n'enrôler « ni des enfants, ni des vieillards »; et les *Nicephori praecepta militaria* (éd. Kulakovskij, *Mém. Acad. impér. des Sciences de Saint-Pétersbourg, VIIIe série, Classe histor.-philol.*, vol. VIII, n° 9, 1908 : cf. p. 1, l. 5) fixent quarante ans comme âge limite pour l'enrôlement. Nous verrons plus loin que quarante-huit ans était peut-être celui auquel on cessait d'être apte au service armé. Mais toutes ces données sont vagues, et il est certain qu'une grande liberté était laissée aux stratèges dans les thèmes. On pouvait naturellement aussi, dans certains cas, rappeler ceux qui avaient reçu leur congé ; un exemple, sous l'empereur Théophile (829-842), en est donné par Théophane Continué, Bonn, p. 93 : πάντας ἐκέλευσεν ὁ βασιλεύς καὶ τοὺς οἱαδήποτε αἰτίᾳ πεπαυμένους, ἐξιέναι πρὸς πόλεμον.

2. C'est peut-être un cas analogue à celui de la Vie d'Euthyme qu'expose une lettre inédite conservée dans le Cod. Patm. 706. Son découvreur et futur éditeur, J. Darrouzès, qui a bien voulu me la communiquer, pense qu'elle a été adressée à un haut fonctionnaire par le patriarche Nicolas I Mystikos (901-907 et 911-925). Une pauvre femme, qui n'a qu'un fils unique comme soutien, supplie que celui-ci reçoive l'ἐλευθερία, car le fisc (δημόσιος λόγος) prétend le faire enrôler (στρατιωτικῇ λεγεῶνι βιάζεται καταλέξαι), alors que sa mère n'a les moyens de lui procurer ni cheval, ni armement, ni équipement. Le patriarche intervient donc pour demander à son correspondant la « délivrance » (ἀνάῤῥυσις) du fils. Le mot στρατεία ne figure pas dans la lettre, mais il me semble que c'est de cela qu'il s'agit. Il conviendra de revenir sur ce texte quand il sera publié.

3. Sp. Lampros, Ὁ βίος Νίκωνος τοῦ Μετανοεῖτε, dans Νέος Ἑλληνομνήμων, III, 1906, p. 129-228 : cf. p. 211, l. 24 sq. Autre édition par M. E. Galanopoulos, Βίος, πολιτεία, εἰκονογραφία... Νίκωνος τοῦ Μετανοεῖτε, Athènes, 1933 : cf. p. 191.

raissent être une minorité. Ces derniers ne sont-ils pas les titulaires d'une strateia, ou rattachés à une strateia?

C'est ce que permet de penser la Vie de saint Luc le Stylite[1]. La famille de Luc est installée en Phrygie, le saint a vécu en plein xe siècle, sa Vie a été écrite vers la fin de ce siècle. Les parents du saint sont des cultivateurs aisés (ἐν συμμέτρῳ περιουσίᾳ πλούτου καὶ αὐταρκείᾳ χρειῶν βιοῦντες), et en même temps[2] titulaires d'un lot stratiotique (στρατιωτικῇ κουστωδίᾳ καταλεγόμενοι). Quand Luc arriva à l'âge d'homme, c'est-à-dire lorsqu'il eut environ dix-huit ans, ses parents « le présentèrent pour remplir la charge de la strateia » : τὴν τῆς στρατείας ἐξυπηρετεῖν ἐπήρειαν προεστήσαντο. Qu'est-ce à dire? Non point qu'ils lui transférèrent la strateia et en firent le titulaire, comme cela avait été le cas pour Euthyme après la mort de son père, mais qu'ils lui firent accomplir effectivement le service des armes. On voit en effet, aussitôt après, Luc prendre part à dix-huit ans à une expédition (ἐκστρατεία) dirigée par l'empereur contre les Bulgares. Tout se passe donc comme si les parents de Luc, détenteurs d'une strateia, s'étaient acquittés des obligations qu'elle leur imposait en faisant de leur fils un soldat, en l'équipant et en l'entretenant. La Vie précise en effet que le soldat (στρατευόμενος) Luc ne touchait pas, comme c'est l'usage normal pour les soldats (ὡς ἔθος τοῖς στρατευομένοις), ses rations de l'État (ὀψώνιον ἤτοι βασιλικὸν σιτηρέσιον), mais qu'il recevait de la maison paternelle (πατρικὸς οἶκος) tout ce qui était nécessaire à son entretien : sans aucun doute, parce que sa famille était στρατιωτικὸς οἶκος et non πολιτικὸς οἶκος. Luc revient de la campagne de Bulgarie, où il a couru de grands dangers, décidé à renoncer au siècle et à se faire moine : il se fait tonsurer par un ascète stylite, et se livre aux pratiques ascétiques pendant six ans. Au bout de ce temps, il est ordonné prêtre, à l'âge de vingt-quatre ans accomplis. Après quoi la Vie déclare sans transition : « Il ne laissa pas de remplir la charge de la strateia (ἐξυπηρετούμενος τῇ στρατιωτικῇ ἐπηρείᾳ) pendant un nombre d'années égal à celui qu'on vient de dire. » Vanderstuyf entend vingt-quatre ans (âge atteint par Luc), ce qui le ferait démobiliser à quarante-huit ans, âge vraisemblable en effet. Je m'étais demandé s'il ne fallait pas plutôt comprendre six ans (les années de pratiques ascétiques), ce qui l'amènerait à trente ans, âge canonique pour la prêtrise. Mais la question ne peut être résolue que dans tout le contexte chronologique de la Vie, que je ne saurais examiner ici. Il est en revanche important de se souvenir que le service des armes est, à Byzance, absolument incompatible avec la prêtrise, malgré ce que paraît dire la Vie. D'où deux hypothèses : ou bien

1. Première édition par A. Vogt, Vie de S. Luc le Stylite, *Anal. Boll.*, XXVIII, 1909 (et en un fascicule à part, Bruxelles et Paris, 1909). Mais Vogt a commis de nombreuses erreurs d'interprétation, et on consultera de préférence la réédition et le commentaire donnés par F. Vanderstuyf, dans la *Patrologia orientalis*, XI, 1915, p. 145-299.

2. Confirmation de ce que l'on a indiqué plus haut, à savoir que les détenteurs de terres militaires forment une catégorie aisée parmi les exploitants du sol, et cela déjà avant Nicéphore Phocas.

Luc a tenu secrète son ordination, que son extraordinaire piété lui avait d'ailleurs permis de recevoir avant l'âge canonique ; ou bien l'ordination a été publiée, mais n'a pas été reconnue par l'État, précisément parce que Luc était στρατευόμενος, et que c'était une espèce de désertion : il aurait donc été maintenu dans l'armée jusqu'à l'expiration du temps légal, ou du temps minimum de service[1]. Quoi qu'il en soit, Luc a sûrement continué le service effectif des armes au delà de vingt-quatre ans (dans le chap. 7, les mots ἄρτι τότε ὑπόγυον ὑποστρέψας ἐκ τοῦ στρατοπέδου ; ailleurs, οἱ ἐκ τοῦ στρατοῦ, désignant ses camarades, etc.). Or il apparaît que pendant ce temps les biens patrimoniaux, donc les biens fonciers du service de la strateia, sont toujours entre les mains de son père. Donc cela confirme la distinction, que nous avons déjà maintes fois marquée, entre le titulaire du lot stratiotique ou στρατιώτης (ici, le père), et le combattant entretenu par le lot stratiotique ou στρατευόμενος (ici, le fils) : cela résulte clairement de l'ensemble du chapitre 7 de la Vie.

Si l'on essaie de grouper en un tableau d'ensemble les données sur les « biens militaires », ou στρατιωτικὰ κτήματα, dispersées dans les sources que nous venons de parcourir[2], on obtient à peu près ceci.

On ne saurait encore dire à quelle époque remonte l'institution des biens militaires. Plus exactement, si on l'entend au sens le plus large, il y a chance qu'elle n'ait jamais cessé d'exister depuis l'époque romaine : certaines catégories de soldats, héritiers des *castellani* et des *limitanei*, ont probablement toujours possédé des terres soumises à un statut particulier. Mais nous sommes, pour la première époque byzantine, très mal renseignés, et le silence même des sources antérieures aux IXe-Xe siècles[3] incline à penser que

1. On retrouve ici la question : jusqu'à trente ans (temps minimum), ou jusqu'à quarante-huit ans (temps maximum)? Je n'en sais rien. J'ai déjà dit que Vanderstuyf adopte quarante-huit ans, qui serait l'âge légal de démobilisation des militaires de carrière. En faveur de trente ans, en plus du fait que c'est l'âge canonique de la prêtrise, il pourrait y avoir celui que Luc accomplirait ainsi un service actif de douze ans, et que ce pourrait être la durée minimum légale, s'il faut ajouter foi à un auteur arabe cité, après Gelzer, par A. Vogt (*Basile II*, p. 363), et qui déclare que la paye d'un soldat grec est de un dinar la première année, deux la seconde, trois la troisième, etc., *jusqu'à la paye complète de douze dinars pour douze années de service*. Il est compréhensible qu'il ait été interdit à un soldat de se faire prêtre pendant la durée (au moins la durée minimum) du service, comme inversement il était interdit à un prêtre ou à un moine d'abandonner l'habit pour rentrer dans le siècle, donc dans l'armée : cf. Noailles-Dain, *Les Novelles de Léon VI le Sage*, Paris, 1944, n°s VII et VIII ; Vanderstuyf, *op. cit.*, p. 203, en note.

2. Je rappelle une fois de plus qu'un inventaire *exhaustif* des sources, que je ne prétendais pas faire, mais qu'il faudrait faire, fournira sûrement des données plus nombreuses, et permettra de compléter, peut-être de corriger nos conclusions provisoires.

3. Voire même le silence du Traité Fiscal. A mon avis, ce silence est un argument qu'on peut invoquer pour ne pas faire descendre la rédaction du Traité plus bas que le second quart du Xe siècle. Et même à ce moment, il codifie le passé, si j'ose dire, peut-être avec un certain retard sur la réalité, plus qu'il n'annonce l'avenir.

l'institution, si elle a subsisté, n'eut longtemps qu'une importance limitée, localisée, et plutôt le caractère d'une survivance. Sous cette forme, elle n'intéresse guère le régime de la terre.

Il en va tout autrement de l'institution que nous font connaître les textes du xe siècle. Brusquement, vers le milieu du siècle, la Novelle E, de Constantin VII, jette sur elle la lumière. Non point qu'elle crée une catégorie particulière de biens fonciers, dits biens militaires : elle déclare au contraire qu'ils existaient bien avant elle. Mais, comme elle le dit à plusieurs reprises, ils n'étaient régis que par la coutume non écrite : la Novelle légifère pour la première fois. Je pense qu'il n'en aurait pas été ainsi si les biens militaires, au sens précis et en quelque sorte technique où désormais nous pouvons prendre ces mots, avaient été une institution très importante, base du recrutement et de l'entretien de l'armée, et très ancienne, puisqu'on a voulu la faire remonter jusqu'à Héraclius. Tout se passe au contraire comme si, à partir d'une époque encore impossible à préciser et qui dans une large mesure le restera (on ne peut *dater* l'apparition d'une *coutume*), mais au plus tard au IXe siècle (cf. la Vie de saint Euthyme le jeune), on avait cherché à faciliter le recrutement peut-être, l'entretien en tout cas des troupes levées dans les thèmes et commandées par les stratèges des thèmes[1] en liant plus ou moins cet entretien à la possession de biens fonciers. C'est le sens de la recommandation faite par la Constitution Tactique de Léon VI, qui invite le stratège à enrôler de préférence des soldats appartenant à des familles aisées, capables de les équiper et de les entretenir. Peu à peu, une équivalence s'établit entre la valeur minimum des biens fonciers de la famille (de 2 à 4 ou 5 livres, selon les cas) et les frais d'équipement et d'entretien d'un soldat. Parallèlement, les biens grevés de cette servitude acquirent peu à peu un statut qui, en contre-partie, les protégea ou les avantagea.

L'institution de la *strateia* sortait ainsi lentement d'une conception ou d'un besoin nouveaux du recrutement de l'armée — besoin d'ordre essentiellement *financier*, lié à la subsistance et surtout, comme l'évolution ultérieure le montrera, à l'*armement* du soldat. En même temps apparaissait une nouvelle espèce de propriété foncière *conditionnée*. Mais pour éviter des erreurs d'interprétation, il faut insister sur deux points. Le premier : cette institution, aux débuts tout empiriques, n'a rien à voir avec la création d'une « féodalité militaire », non plus qu'avec une quelconque transformation sociale profonde ou délibérée ; elle ne représente qu'un procédé, on serait tenté de dire un subterfuge, lié à un problème de financement de l'armée. Le second : rien ne nous autorise encore à lui donner un caractère de généralité ; d'abord, en effet, elle n'est attestée jusqu'à présent que pour les

1. Cet aspect régional du recrutement d'une partie de l'armée, celle qui n'est point composée des *tagmata*, est très important. Il est ancien, et doit être étudié en liaison avec la création des thèmes. Mais la progressive et lente institution des biens militaires ne peut ni ne doit, dans l'état actuel de notre documentation, être liée à l'institution des thèmes.

contingents des thèmes ; ensuite il ressort de certains textes (telles les Vies de saint Nikon et de saint Luc le Stylite) qu'on continue au xe siècle de considérer comme chose normale que les soldats soient entretenus par l'État, et chose plutôt exceptionnelle qu'ils pourvoient eux-mêmes à leur entretien. Le développement fut donc, selon moi, lent et longtemps modeste, ce qui explique l'absence, entre autres, de textes législatifs. On peut penser que le moment où ceux-ci apparaissent, milieu du xe siècle, correspond en revanche au moment où l'institution avait atteint une importance notable.

Quoi qu'il en soit de ses obscures origines, considérons-la à ce stade de son évolution. Elle s'y laisse décrire avec une suffisante exactitude.

Les propriétaires et exploitants du sol se divisent en « maisons civiles » (οἶκοι πολιτικοί) et « maisons stratiotiques » (οἶκοι στρατιωτικοί). Ces dernières, sûrement beaucoup moins nombreuses, sont celles dont le chef (ou peut-être, parfois, un autre membre?) possède des biens fonciers constituant une strateia. Ces biens et leurs propriétaires sont enregistrés dans les « rôles stratiotiques » (στρατιωτικοὶ κώδικες ou κατάλογοι), qui apparaissent administrés et contrôlés dans chaque thème par le stratège, et à Constantinople par un fonctionnaire spécial[1], probablement rattaché au Bureau central de l'armée (λογοθέσιον τοῦ στρατιωτικοῦ).

L'origine des biens fonciers constituant la strateia peut, à ce qu'il me semble, être double. L'État pouvait lui-même constituer de tels « lots stratiotiques » (στρατιωτικοὶ κλῆροι) au moyen de terres d'État, attribuées à condition du service (βάρος, δουλεία, ὑπηρεσία) attaché à leur possession. Un propriétaire pouvait faire inscrire ses biens fonciers, ou une partie de ses biens, sous la même condition, comme « biens stratiotiques » (στρατιωτικὰ κτήματα). L'inverse n'apparaît pas vrai, c'est-à-dire qu'un bien stratiotique ne peut pas, en principe, redevenir bien civil.

La valeur (ποσότης) du lot stratiotique, qui semble essentiellement individuel (je ne connais pas d'exemple d'un détenteur de plusieurs lots), s'est peu à peu fixée à 4 livres d'or pour une strateia de cavalier ou de marin des thèmes maritimes, 2 livres pour les marins de la flotte impériale. Ces valeurs, que E confirme après avoir dit que la coutume les avait déjà consacrées, ont dû être assez fluctuantes, puisqu'un autre texte parle de 3 à 5 livres. D'autre part, Nicéphore Phocas aurait porté la valeur théorique des strateiai de cavaliers cuirassés à 12 livres.

Même si l'on se tient à la valeur la plus fréquemment mentionnée, 4 livres, elle représente des biens fonciers d'une importance déjà considérable. Les détenteurs de strateiai sont bien, en règle générale, des εὔποροι. Dans la paysannerie, parmi les membres d'une commune, ils sont à coup sûr parmi

1. Nous connaissons le nom d'un grand personnage, le patrice Léon, qui avait τὴν ἐφορείαν τῶν στρατιωτικῶν καταλόγων : Vie du patriarche Antoine II Kauleas (893-901), éd. Papadopoulos-Kerameus, *Monumenta graeca et latina ad historiam Photii patriarchae pertinentia*, I, Saint-Pétersbourg, 1899, p. 1-25 : cf. p. 20, § 17.

les plus aisés. D'ailleurs, s'ils sont nécessairement propriétaires terriens dans un thème, ils ne sont pas toujours eux-mêmes campagnards, puisqu'un texte (*De Cerim.*) prévoit que des officiers du Grand Palais détiennent une strateia.

Il peut cependant arriver que le détenteur d'une strateia s'appauvrisse, et n'ait plus le moyen d'exploiter son fonds, de cultiver sa terre, dont la valeur diminue et n'atteint plus le minimum nécessaire (τὸ ἱκανόν). On lui adjoint alors, pour compléter la valeur de la strateia, des contribuants (συνδόται), qui contribuent aux charges de la strateia proportionnellement à la part qu'ils en détiennent. En autres termes, il existe des strateiai partielles, des parts de strateia, qui certainement ont mis l'institution à la portée des « petites bourses ».

Le détenteur de la strateia a, du fait de son lot stratiotique, des charges et, pour sa terre stratiotique, un statut particulier. Aucun texte ne définit avec précision les charges. Mais de l'ensemble des témoignages que nous avons rapprochés, une première conclusion se dégage avec une quasi-certitude : le détenteur de la strateia doit équiper et entretenir entièrement un combattant, c'est-à-dire, d'une part, fournir le cheval avec son harnachement et son armure, d'autre part armer le cavalier (armes offensives et défensives, cuirasse, etc.) et l'entretenir lorsqu'il est en campagne. En revanche, je ne suis pas parvenu à saisir de façon pleinement satisfaisante les rapports entre le propriétaire terrien détenteur d'une strateia, et nommé à ce titre stratiote (στρατιώτης) au sens technique et étroit du mot, d'une part, et de l'autre le combattant (στρατευόμενος). Il me paraît sûr qu'ils ne sont pas une seule et même personne (encore que je ne puisse pas prouver qu'en aucun cas ils ne sauraient l'être), ou du moins que cette identité, si elle avait peut-être existé aux origines pour nous obscures de l'institution, et si elle a laissé quelques traces dans le langage, a maintenant cessé. Il me paraît également certain que la « maison stratiotique » a *la faculté* de désigner le combattant qu'elle sert, et qu'il peut être membre de cette famille (exemple de Luc le Stylite). Je ne sais pas si elle en a *l'obligation*, et je ne sais pas comment dans la pratique pouvait se faire cette désignation, où le stratège a évidemment son mot à dire et un contrôle à exercer. Il me paraît exclu, pour des raisons de bon sens, que la « famille stratiotique » doive nécessairement désigner l'un de ses membres comme combattant, car il pouvait n'y en avoir aucun qui fût en état de porter les armes, comme le montre l'exemple d'Euthyme le Jeune, et rien n'indique — au contraire — que dans ce cas la famille soit obligée de se défaire de la strateia. Mais était-elle alors obligée de fournir un remplaçant? Comment les choses se passaient-elles dans le cas d'une strateia fractionnée entre un stratiote proprement dit et plusieurs contribuants ou συνδόται? Faute peut-être d'avoir su trouver le texte décisif, je ne peux faire que des hypothèses. J'incline à penser que le détenteur d'une strateia n'est pratiquement pas lui-même le soldat servi par cette strateia ; qu'il peut pour cet emploi,

si cela lui convient, désigner par exemple son fils ou tel autre membre de la famille ; mais qu'il peut aussi, s'il le préfère ou si les circonstances l'imposent, désigner un remplaçant, à moins que dans ce cas la désignation ne soit faite par le stratège, comme aussi peut-être dans le cas d'une strateia fractionnée. En fait, tout cela est encore incertain. Quoi qu'il en soit, la véritable charge n'est pas là, mais dans l'armement, l'équipement, l'entretien du cheval et du cavalier en campagne.

Cette charge est lourde : quelle en est la contre-partie? Quel est le statut des biens fonciers constituant la strateia? Il se définit vis-à-vis du fisc d'une part, de l'autre par rapport aux règles de cession, vente ou transmission de la terre.

Vis-à-vis du fisc : les biens fonciers de la strateia paient l'impôt régulier (δημόσιον τέλος, δημόσιοι φόροι), et éventuellement les ἀτρικά qui lui sont ajoutés. Mais ils échappent à toutes les autres charges ou servitudes fiscales, notamment à toutes les prestations, corvées, etc., de caractère militaire. Quand on sait l'importance croissante des charges annexes ou additionnelles dans la fiscalité byzantine, leur caractère souvent arbitraire, on constate que le fait de leur échapper est un privilège remarquable. Tout se passe comme si le législateur considérait implicitement que le gain ainsi réalisé compense les dépenses imposées au stratiote.

En ce qui concerne les modalités de transmission, la terre de la strateia est à la fois l'objet d'une contrainte et d'une protection. Son détenteur en est bien le propriétaire (δεσπότης), *sauf qu'il ne peut pas la vendre*, ce qui est une grave restriction de son droit de propriété. Il peut seulement la transmettre par donation, constitution de dot, héritage, pourvu que la charge qui la grève soit en même temps transmise et acceptée, et que le service en soit fait. Dans ces limites et sous cette réserve, le stratiote peut transmettre la terre à ses parents (ascendants, descendants, collatéraux) ou à des étrangers, en totalité ou en partie, par parts égales ou inégales, mais jamais cependant à des titulaires d'offices (ἀξιωματικοί) : pour la raison évidemment que ceux-ci, du moins certains d'entre eux, sont justement dispensés du service de la strateia au cas où ils en auraient détenu une avant de recevoir leur office, et donc ne peuvent plus acquérir de strateia une fois titulaires de cet office. La liberté du stratiote est encore limitée sur deux points : si ses biens immeubles n'atteignent pas la valeur minimum, et s'il a des biens meubles, on complètera avec ceux-ci ce qui manque ; inversement, s'il a plus de terres qu'il n'en est exigé pour la strateia, mais s'il se trouve que ces terres en excédent ont été elles aussi inscrites sur les rôles stratiotiques, il n'aura pas la liberté de les vendre, quoiqu'elles soient excédentaires ; il ne peut le faire que si elles n'ont pas été enregistrées comme terres militaires. En revanche, il est protégé par une série de dispositions. Le fisc lui-même ne peut pas faire vendre la terre de la strateia. Quiconque l'aurait achetée est obligé de la restituer sans pouvoir se faire rembourser le

prix d'achat ni se faire indemniser pour ses impenses. Le détenteur (évidemment non inscrit sur les rôles) d'une terre de statut stratiotique est réputé possesseur de mauvaise foi. La prescription n'est atteinte qu'au bout de quarante ans, alors que la prescription normale est de trente ans. La règle qui veut que les biens d'un meurtrier aillent à la famille de la victime ne s'applique pas à la terre stratiotique. La qualité même de cette terre est protégée par la loi.

On peut comprendre que ce statut, complexe et à plusieurs égards contraignant, mais à d'autres égards favorable, ait incité des gens soit à se porter preneurs de lots stratiotiques constitués par l'État avec des terres d'État, soit à demander l'inscription de leurs propres terres comme terres stratiotiques. Ce que l'on souhaiterait savoir, c'est quelle proportion de la propriété terrienne représentaient, au xe siècle, ces terres militaires. Rien ne permet encore de donner une réponse valable : il n'est pas même certain, on l'a vu, que les 2.000 Péloponnésiens (ou environ) qui se rachetèrent supposent l'existence d'environ 2.000 strateiai dans le Péloponnèse. Je croirais pour ma part qu'il faut se garder d'exagérer l'importance quantitative de la terre stratiotique.

De la part de l'État, il ne faut pas chercher de profonde pensée sociale ou économique : rien de plus qu'un procédé pour faciliter le financement des dépenses de l'armée. Procédé efficace? Il est difficile de le dire, quand toute évaluation numérique est impossible. Rappelons seulement qu'autant qu'on le sait, outre l'imputation sur les recettes normales, les frais d'une campagne sont en grande partie couverts par la contribution en espèces ou en nature de toute une série de personnes qui ne sont point des stratiotes ; que le régime de la strateia, en outre, ne s'applique qu'aux contingents des thèmes ; et que même enfin pour ceux-ci, le régime solderations-récompenses reste apparemment très répandu, sinon normal. Or il exclut la strateia — à moins qu'on ne veuille soutenir que celle-ci se réduit à la fourniture du cheval et de l'armement, ce qui d'une autre façon réduit beaucoup aussi son importance, et ce à quoi semblent bien contredire les textes qui montrent le combattant entièrement entretenu par la strateia. Je pense qu'il faut là encore se garder des évaluations excessives.

* * *

Les actes de la pratique.

Les sources littéraires ou narratives, si riches qu'elles soient, manquent de précision, en particulier dans le vocabulaire, et laissent trop de place à l'interprétation. Les textes juridiques et les traités théoriques, plus sûrs, présentent un autre danger : attachés à la tradition, ils donnent parfois l'impression d'être en retard sur leur temps et d'en traduire imparfaitement la réalité complexe et mouvante. C'est pourquoi il est important que nous puissions recourir aux premiers documents d'archives conservés, et confron-

ter les sources que nous venons de passer en revue avec les plus anciens actes de la pratique. Ils proviennent tous, il est vrai, des archives des couvents, les seules dont les débris soient venus jusqu'à nous : on ne doit donc pas en tirer sans précautions des conclusions générales. Ils sont d'ailleurs, pour l'époque des Macédoniens, peu nombreux encore. Un certain nombre pourtant complètent nos informations soit sur la condition des terres, soit sur la condition des personnes qui possèdent ou cultivent la terre [1].

Voici un document concernant à la fois le droit de préemption, les rapports des puissants et des faibles, la propriété des couvents : l'acte de Lavra n° 2, décision du juge de Thessalonique, Samônas, rendue en 952 [2]. Un clerc nommé David avait hérité une briqueterie, des terres et une maison des champs (καθέδρα) de sa mère, qui les tenait elle-même de sa mère adoptive. David à son tour a vendu pour trois pièces d'or la briqueterie à l'higoumène du couvent de Péristérai, Stéphanos [3], et il lui a gratuitement donné les champs et la maison, comme en fait foi l'acte écrit, portant le double caractère d'acte de vente et de donation, qu'il lui a remis [4]. Or des voisins (τῶν γειτόνων τινές) ont voulu évincer Stéphanos, notamment l'ancien drongaire Jean, sans pouvoir d'ailleurs, quand l'affaire est venue devant le juge, invo-

1. J'ai naturellement laissé de côté les actes qui nous renseignent seulement de façon générale sur l'accroissement de la fortune des grands couvents : il eût fallu les citer presque tous. La parution prochaine du second tome des *Actes de Lavra*, qui contiendra l'histoire du couvent et celle de son domaine foncier, apportera un exemple précis et frappant de rapide enrichissement.

2. Les actes du couvent athonite de Lavra antérieurs aux Paléologues sont cités d'après l'édition de G. Rouillard et P. Collomp, *Archives de l'Athos*, I, Paris, 1937. La décision de Samônas s'y trouve aux pages 4-7 : mais le texte est mal établi, et le commentaire sur la date (les éditeurs proposent celle de 922) est erroné. La date correcte, 952, a été donnée par les deux savants qui se sont occupés de cet acte, F. Dölger (*Byz. Zeitschr.*, XXXIX, 1939, p. 31-33) et surtout G. Ostrogorskij (*Pre-emption Right*, p. 119-122). Mais je me sépare de l'interprétation que l'un et l'autre proposent pour l'ensemble de l'acte, comme on va le voir.

3. Les éditeurs ne proposent pas d'identification pour le couvent dont Stéphanos est higoumène, bien qu'ils signalent l'existence, au dos de l'original, d'une notice du XVIIIe siècle « relative à Stéphane, higoumène de Péristerai » (mais ils ne l'éditent pas, non plus que G. Millet, qui le mentionne p. XXVII). G. Ostrogorskij (*loc. cit.*, p. 119) a identifié Stéphanos avec « le dernier higoumène de Péristérai, qui donna son monastère à Athanase de Lavra en 963-964 », et il note avec raison que cela explique la présence de la pièce dans les archives de Lavra. La dernière étude sur le couvent de Péristérai, situé à une trentaine de kilomètres à l'Est de Thessalonique, est celle de A. Orlandos, dans Ἀρχεῖον τῶν βυζαντινῶν μνημείων τῆς Ἑλλάδος, VII, 1951, p. 146-167 : on y trouvera la bibliographie (ajouter pourtant Ostrogorskij, *op. cit.*) et une liste de mentions de Péristérai dans les documents (ajouter notamment notre pièce).

4. De tels actes sont fréquents dans les archives monastiques : en même temps qu'ils *vendaient* certains biens au couvent, des laïques ou des clercs lui en *donnaient* d'autres, « pour le salut de leur âme », c'est-à-dire en échange des prières des moines. Ces donations bénéficiaient d'une garantie supplémentaire du fait de leur caractère quasi sacré, et du principe constamment affirmé que « ce qui a été donné une fois à Dieu ne peut être repris » : les couvents en tiraient grand avantage. Toutefois le juge Samônas n'invoque point ici ce principe, et s'en tient à la loi.

quer d'argument valable[1]. Attendu que les biens contestés ont pour voisins des puissants, et qu'il ne se trouve aucun faible qui puisse revendiquer la préemption, l'higoumène Stéphanos est confirmé par le juge dans son droit. Au surplus, ajoute Samônas, le délai de quatre mois[2] imparti pour invoquer la préemption est de toute façon écoulé. Ce document, interprété au moyen des Novelles sur la préemption examinées plus haut, me paraît clair et simple pour l'essentiel, et je crains qu'on y ait cherché ce qui ne s'y trouve pas. Je ne crois pas qu'il y ait lieu, avec Dölger, de supposer que le bien contesté était un κλάσμα[3], ni de chercher sous les mots κεραμεῖον μόνον (l. 23-24) une allusion à un statut compliqué d'ἰδιοσύστατον : si l'on parle des faibles habiletés par le droit de préemption à racheter la briqueterie *seule*, c'est que seule elle a été *vendue*, le reste ayant été donné au couvent. Pourtant Ostrogorskij reprend en partie cet argument, et suppose que le juge s'est servi de la nature de « tout indivisible », qu'on prête au bien (briqueterie + champs + ferme), pour empêcher les faibles d'exercer leur

1. Exactement : « Jean ne trouva rien d'autre à invoquer que son intention de rétablir (le bien) dans son statut de bien royal. » Du moins j'interprète ainsi les mots τὸ σπουδάζειν βασιλικὸν ἀποκαταστῆσαι (l. 20), en reconnaissant qu'ils sont bien loin d'être clairs. Il faudrait d'abord être sûr que le texte est bien établi : or les éditeurs n'ont pas eu à leur disposition l'original, ni une photographie de l'original, mais « une copie collationnée à l'original par G. Millet » à Lavra même (si je comprends bien leurs indications, qui manquent de clarté), et il se peut que G. Millet ait ici mal lu, comme cela me paraît certain pour d'autres passages ; je note en outre qu'un cahier de copies conservé à Lavra donne ici τόπου δούλευσιν βασιλικοῦ ἀποκαταστῆσαι. D'autre part, je peux difficilement adopter pour ces mots l'interprétation de Dölger (*loc. cit.*, p. 32), *für den Fiskus evinzieren*, parce qu'elle me paraît contredite par la remarque que fait ensuite Samônas, à savoir que la mesure n'aurait rapporté aucun avantage au fisc, et parce que surtout il n'y a pas de raison de penser que le bien en question ait cessé d'être soumis au fisc. Ostrogorskij (*loc. cit.*, p. 120) comprend que Jean *had endeavoured to uphold the Sovereign's rights*, c'est-à-dire invoquait le droit de préemption reconnu par les Novelles : mais ἀποκαταστῆσαι signifie exactement « rétablir dans son état antérieur », et de surcroît cette interprétation ne concorde non plus avec les mots qui suivent. En fait il me semble que Jean et son parti, à qui la loi ne donnait aucun appui, puisqu'ils étaient des puissants, ont eu recours à un faux argument en prétendant qu'il s'agissait d'un bien « impérial ». Il s'agissait en réalité d'un bien patrimonial (γονικόν) depuis plusieurs générations, dont David avait parfaitement le droit de disposer, et c'est pour établir solidement ce fait que la partie adverse a fait préciser et consigner (l. 3-7 et 11-13) les conditions dans lesquelles David l'avait reçu en héritage de sa mère Théodora, qui elle-même l'avait reçu en donation dotale de sa mère adoptive, Kalè, veuve de Konstantas. Ces indications, en apparence peu utiles à l'affaire, sont données pour établir la pleine δεσποτεία (*dominium*) de David sur son bien, et selon moi pour répondre à l'argument avancé par la partie de Jean. En fait, il n'y aurait eu qu'un moyen légal de contester la donation-vente faite par David, c'était de faire jouer le droit de préemption des voisins — mais de voisins « faibles ». C'est ce que montre la suite du texte.

2. D'après la correction proposée par Dölger : le texte de l'édition Rouillard-Collomp donne ici l'impossible leçon « quatre jours » (τεταμεροῦς).

3. Dans le cas d'une terre clasmatique le délai pour faire valoir le droit de préemption est quatre ans, d'après la Peira, I, 2 (Zépos IV, p. 18) : ὅτι εἰ τέσσαρες χρόνοι διέλθωσιν ἀνεπιφώνητοι μετὰ τὸ ἀγοράσαι τινὰ κλασματικὴν γῆν οὐ δύναταί τις περὶ προτιμήσεως κινεῖν.

préemption, qui ne pouvait pas légalement s'exercer sur les biens *donnés*[1], et qu'on les aurait aussi empêchés d'exercer sur le bien *vendu* sous prétexte qu'il était inséparable. Ostrogorskij va plus loin, voit en Samônas un exemple de ces juges constamment complices des puissants[2], et suppose que pour tourner les lois sur la préemption favorables aux faibles, on aurait imaginé le système simple consistant à *donner* une partie du bien, puis à déclarer que le reste formait avec cette partie un tout indivisible (ἰδιοσύστατον) et ne pourrait donc être *vendu* qu'au bénéficiaire de la donation. Hypothèse ingénieuse, mais qui ne ressort pas de notre document. S'il s'agissait d'un cas d'application, plus ou moins abusive d'ailleurs, de la clause d'ἰδιοσύστατον, ce qui ne devait pas être si fréquent, il me semble qu'on l'eût dit, et cela eût beaucoup simplifié les attendus[3]. Je me demande même si les deux commentateurs n'ont pas été abusés par l'idée que des faibles, voisins du bien acquis par Stéphanos, auraient pu également exercer la préemption et qu'une manœuvre seule les en empêcha. Le texte disant en effet (l. 22) que le bien était bordé de trois côtés par des puissants, ils en ont conclu, sans que le texte cette fois le dise, que le quatrième côté était bordé par des faibles[4] : pourquoi ne pas croire plus simplement qu'il était bordé par la mer puisqu'il est dit (l. 5-6) que le bien était au bord de la mer? Bref je crois que

1. Curieux exemple dans la Peira (V, 10 : Zépos IV, p. 20) : l'acheteur d'un terrain, se voyant attaqué par un voisin sur la base du droit de préemption, tente d'échapper en faisant donation du terrain à une église ; mais le juge annule cette donation.

2. Dans notre cas, il n'est déjà pas certain que le couvent de Péristérai, qui dans quelques années va perdre son indépendance et être rattaché à Lavra, soit encore à compter parmi les puissants. Ensuite, nous voyons clairement Samônas s'opposer aux puissants laïques dont les domaines bordent le bien contesté. Enfin nous avons des exemples de juges qui ont su s'opposer à l'avidité de l'Église. On ne les trouve guère, et cela se conçoit, dans les archives des couvents : mais la note précédente en donne un d'après la Peira ; cf. encore Peira, VII, 6 (Zépos IV, p. 28), condamnation du métropolite d'Ancyre ; etc.

3. Il est vrai que la clause de la Novelle D, de 947, qui prévoit que « si le bien qu'on aliène comporte un ἰδιοσύστατον, on est obligé d'acheter le tout ou de renoncer au tout », ajoute qu'on a *un délai de quatre mois* pour rassembler la somme. Mais notre document parle du délai pendant lequel on peut faire valoir la préemption, ce qui n'est pas la même chose. Au surplus, s'il s'agissait d'*un délai de paiement*, il est clair qu'il ne commencerait à courir qu'à dater du jugement reconnaissant le bien-fondé du droit de préemption, et donc ne serait pas invoqué dans notre acte. Je rappelle accessoirement qu'un délai de quatre mois ne figure pas seulement dans la Novelle de 947 et à propos de l'ἰδιοσύστατον, mais ailleurs, par exemple dans la Novelle B.

4. La confusion vient peut-être de ce que Samônas, réfutant la prétention des puissants limitrophes à βασιλικὸν ἀποκαταστῆσαι (cf. ci-dessus, p. 72, n. 1) le bien litigieux, fait observer d'une part que cela n'eût procuré aucun avantage au fisc, d'autre part que cela eût été très défavorable τοῖς προσοίκοις πένησι. Qui sont ces faibles? Non des voisins, je crois, qui n'avaient rien à perdre ni à gagner au changement de statut d'un bien qui n'était pas le leur ; mais les paysans installés sur ce domaine comportant briqueterie + champs + ferme, et dont le sort eût changé si ce domaine fût devenu ou redevenu « impérial ». Quant aux puissants, à leur tête le drongaire Jean, j'imagine qu'ils guettaient depuis longtemps ce petit domaine qui faisait enclave dans leurs terres, et que furieux de le voir leur échapper, et ne pouvant invoquer la préemption, ils ont tenté d'en contester le statut lui-même.

cet acte supporte mal les conclusions qu'on en a voulu tirer, et que le juge n'a fait qu'appliquer la législation en vigueur à propos d'une affaire banale : une donation-vente faite par un faible à l'higoumène d'un couvent qui n'était pas nécessairement un puissant, la part donnée ne pouvant plus être revendiquée, et la part vendue ne pouvant pas l'être non plus au titre de la préemption par les puissants limitrophes du bien (qui n'invoquèrent que de faux arguments), mais seulement et dans un certain délai par des faibles, s'il y en avait eu qui fussent limitrophes ; comme il n'y en avait point, la donation-vente fut reconnue définitivement valable, malgré les machinations des puissants.

Voici maintenant un groupe de documents qui montrent comment se comportait dans la pratique une terre dont la définition théorique nous a été donnée par le Traité Fiscal[1], la terre clasmatique (κλάσμα, κλασματικὴ γῆ). L'acte de Lavra n° 1, daté de mars 897, qui provient encore des archives du couvent de Péristérai, porte donation à l'higoumène de celui-ci, Euthymios, d'une vigne qui est entièrement enfermée dans un *klasma*, mais dont on précise que le droit d'accès (à travers ce *klasma*) est sauvegardé[2]. Un acte de Léon VI, en faveur des religieux de l'Athos molestés par les moines de Kolobou (région d'Hiérissos), ordonne à ceux-ci de se contenter de ce qu'ils possèdent, et notamment à Kaména (près de la frontière de l'Athos) de leurs vignes et jardins, sans empiéter sur la terre clasmatique : celle-ci, selon la loi (κατὰ τὸν τύπον τῶν κλασματικῶν) doit rester libre (ἐλευθεριάζειν) en sorte que tous les voisins en jouissent (νέμεσθαι αὐτὰ πάντας τοὺς παρακειμένους)[3]. En 941, l'épopte et anagrapheus du thème de Thessalonique, Thomas, reçut de Romain Lécapène l'ordre de procéder à la vente, au profit du fisc, d'importantes quantités de terre clasmatique située dans la presqu'île de Pallène ou Kassandra, qu'il devait proposer aux habitants du thème. C'est ainsi que les archives de Lavra conservent deux actes établis par Thomas en août 941 : par l'un[4], il vend à Euthyme, higoumène du couvent de Péristérai, 1.800 modioi (dont 600 de friche) pour 36 nomismata ; par l'autre[5], il vend à un particulier 100 modioi pour 2 nomismata. Les deux

1. Cf. ci-dessus, t. CCXIX, p. 263.

2. Actes Lavra, n° 1, l. 21-22 : ὑπάμπελον τόπιον τὸ περικλειόμενον ἔνδοθεν τελείου κλάσματος μετὰ καὶ εἰσόδων αὐτῶν καὶ ἐξόδων. L'original, très incorrect (cf. la pl. I), porte κλήσματος.

3. K. Lake, *The early days of monasticism on Mount Athos*, Oxford, 1909, p. 84-86 ; *R. E. O. R.*, n° 514 (avec la date : environ 887). En plus de ce renseignement intéressant, le texte contient des expressions remarquables : il constate que les moines de Kolobou tendent à annexer l'Athos et ses religieux ὡς ὑπὸ ἰδίαν παροικίαν, faisant de l'Athos leur νομαδικὸν προάστειον.

4. Actes Lavra, n° 3. Sur des corrections ou compléments à apporter à l'édition, cf. en dernier lieu F. Dölger, dans *Restlcses Schaffen, Festschrift für Friedrich Lammert*, Stuttgart, 1954, p. 56-59. Sur l'interprétation, G. Ostrogorskij, *Pre-emption Right*, p. 122 sq.

5. Actes Lavra, n° 4. Cf. G. Ostrogorskij, *loc. cit.*

pièces contiennent la même clause fiscale, relative à la taxe que l'acquéreur devra payer à l'État[1], et une autre clause, imposée par les circonstances sur l'ensemble du territoire de Pallène, en vertu de laquelle tout ce qui n'est pas champs ensemencés doit être ouvert à quiconque voudrait y prendre de l'eau, du bois ou y faire paître le bétail, et pas seulement aux habitants de la presqu'île, mais à tous ceux qui viendraient s'y réfugier en fuyant devant des envahisseurs. G. Ostrogorskij a très pertinemment rapproché ces deux pièces d'un groupe de documents concernant la région d'Hiérissos, au Nord de la péninsule de l'Athos : a)[2] En mai 942, les représentants des habitants d'Hiérissos[3] et ceux des moines de l'Athos, constatant que la vente de terre clasmatique faite « il y a quelque temps » aux gens d'Hiérissos n'a pas établi une démarcation nette par rapport aux terres athonites, et que cela donne lieu à des contestations, sont venus à Thessalonique, se sont mis d'accord en présence des autorités, et s'engagent à respecter la ligne de partage qui sera fixée sur place. b)[4] Peu après, l'épopte Thomas — l'auteur même des deux actes concernant Pallène — s'est rendu sur place et a établi la démarcation. Il mentionne à ce propos la vente de terre clasmatique qu'il avait auparavant faite aux gens d'Hiérissos[5]. Et cette fois encore, une clause prévoit qu'avec le consentement des Athonites, ils pourront mettre leurs troupeaux à l'abri sur le territoire de la péninsule de l'Athos en cas d'invasion. c)[6] En août 943, sur l'ordre de Romain Lécapène, le stratèlate (stratège) de Thessalonique, Katakalôn, confirme la ligne de partage des terres appartenant aux gens d'Hiérissos et aux moines de l'Athos, sur la base de l'acte précédent de l'épopte Thomas. Ainsi nous apprenons que d'importantes ventes de terre clasmatique avaient eu lieu dans la région d'Hiérissos, au même moment que dans la région de Pallène : certainement, comme on l'a déjà fait observer, il en avait été ainsi dans tout le thème de Thessalonique. Et G. Ostrogorskij a probablement raison quand il suppose que cette quantité considérable de terres abandonnées s'explique par la grande attaque sarrazine contre la région de Thessalonique en 904 : c'est en effet seulement au bout de trente années qu'une terre était définitivement classée comme

1. L'explication en est donnée par deux passages du Traité Fiscal, éd. Dölger (*Beiträge*), p. 120, l. 12 sq., et p. 123, l. 15 sq. Cf. aussi Ostrogorskij, *loc. cit.*, p. 124, n. 41.

2. Dölger, *Schatzkammer*, n° 107 (auparavant : K. Lake, *op. cit.*, p. 80-82, d'après une copie éditée par P. Uspenskij).

3. Ils se désignent par ces mots remarquables : Ἡμεῖς οἱ ἡγούμενοι μετὰ τῶν χωριατῶν ὑπὲρ πάσης τῆς κοινότητος τῆς χώρας. On notera la persistance de la notion de collectivité. Les higoumènes sont ceux de couvents de la région d'Hiérissos, non de l'Athos.

4. K. Lake, *op. cit.*, p. 76-79 (d'après P. Uspenskij : texte mal établi et mal daté ; cf. G. Ostrogorskij, *op. cit.*, p. 125-126).

5. Thomas emploie des expressions remarquables : κλασματικὴ γῆ τῆς ὑποταγῆς τοῦ Ἐρισσοῦ (ailleurs : ὑποταγὴ τοῦ τέλους) ; καθὼς ἐν τοῖς τοῦ κλάσματος κώδιξιν ἀναγράφεται. Il y avait donc des rôles spéciaux où était enregistrée la terre clasmatique.

6. Actes Lavra, n° 5 (cf. *R. K. O. R.*, n° 504). Nous aurons à y revenir, car il contient (l. 7-8) une intéressante mention de la sentence du magistros Kosmas.

κλάσμα, et était laissée à la jouissance des voisins en attendant d'être attribuée ou vendue à de nouveaux propriétaires. Quant à l'insécurité, due notamment aux raids bulgares, que tout ce groupe de documents contemporains laisse apparaître, du moins pour la Macédoine[1], il est clair qu'elle a dû provoquer une baisse du prix de la terre, et qu'elle aide à expliquer le prix anormalement bas de 1 nomisma pour 50 modioi auquel est vendue la terre clasmatique de Pallène[2].

Si je l'interprète bien, l'acte de Lavra n° 16, de mai 1008, nous montre les habitants d'une commune agissant collectivement et dressant un acte en tant que communauté, illustrant ainsi un paragraphe du Code Rural. La pièce est précédée des *Signa* de quatorze habitants du χωρίον de Radochosta[3], qui rappellent que leurs parents d'abord (πρόγονοι), puis eux-

1. Les archives des couvents sont riches en renseignements, non encore suffisamment étudiés, sur les invasions ou raids de Bulgares, Serbes, Arabes, Turcs, et leurs conséquences pour la propriété et l'exploitation du sol. J'en cite encore un exemple. L'acte de Lavra n° 11, de mai 994 (sur la date, cf. Dölger, *Byz. Zeitschr.*, XXXIX, 1939, p. 33-34), apprend que les moines installés dans l'îlot de Gymnopélagèsion, ayant perdu leurs titres de propriété au cours d'un raid de Sarrazins, se sont adressés pour en avoir un double au logothète général Léon, qui a fait faire une recherche dans les archives fiscales et dans les τομάρια ou registres de chaque année (le droit de propriété est en effet établi par le paiement de l'impôt). L'acte suivant (n° 12) donne des détails sur ce raid dévastateur, qui dura douze jours et ruina l'île en même temps que les moines : ceux-ci, incapables de se rétablir, vendent tous leurs biens à Athanase de Lavra pour 70 nomismata. Un exemple de raids bulgares : l'acte de Lavra n° 8 (avril 989), par lequel le patriarche Nicolas Chrysobergès donne à Lavra le couvent de Gomatou, tout proche de l'Athos, dans le district de Hiérissos, qui a été ruiné ταῖς τῶν ἐκ γειτόνων οἰκούντων Βουλγάρων ἐκδρομαῖς. Cf. encore, parmi les plus récents travaux, F. Dölger, *Ein Fall Slavischer Einsiedlung*, etc. (cité plus bas), à propos d'un chrysobulle de Romain II pour Kolobou ; l'important compte rendu de ce travail, par St. Kyriakidès, dans Μακεδονικά, II, 1952, p. 738-746 (réponse de Dölger, *Byz. Zeitschr.*, XLVI, 1953, p. 210) ; G. Soulis, dans Ἑλληνικά, XII, 1953, p. 401 sq., et dans *Byzantion*, XXIII, 1953, p. 67 sq.

2. Au dossier de l'épopte Thomas Moirokouboulos, et des ventes massives de terres auxquelles il a procédé, il faut verser un important document, dont on ne possède encore qu'une mauvaise édition donnée par le moine de Xéropotamou Eudokimos (Ἡ ἐν ἁγίῳ ὄρει Ἄθῳ (...) μονὴ τοῦ Ξηροποτάμου, Thessalonique et Serrès, 1926, p. 23-24 ; cf. St. Binon, *Les origines légendaires et l'histoire de Xéropotamou*, Louvain, 1942, p. 50-52), mais qui sera prochainement édité d'après l'original par J. Bompaire avec les autres actes grecs du couvent. C'est un acte délivré en 956 par le grand chartulaire du logothésion général Jean. Il a été chargé de réviser les ventes de terres faites *à trop bas prix* par l'épopte Thomas dans la région de Hiérissos. La pièce que nous avons concerne treize parcelles, dont onze de 50 modia chacune et deux de 200 modia, en tout 950 modia, que Thomas avait vendues pour 19 nomismata, et dont Jean fixe le prix au double, soit 38 nomismata. Par conséquent Thomas avait procédé à la vente des terres par lots de 50 modia, au prix uniforme de 1 nomisma : c'est aussi le prix que donnent les actes de Thomas concernant la terre de Pallène. Une quinzaine d'années plus tard, le fisc, s'estimant lésé, fait procéder à une réestimation qui conduit à doubler le prix : signe certain que la situation des campagnes, du moins dans cette région, s'est alors améliorée.

3. *Signon* : les éléments du nom disposés dans les quatre cantons d'une croix. Sur les qua-

mêmes ont, en deux fois, vendu un terrain aux moines d'un couvent voisin, Saint-Akindynos de Roudaba, pour la somme totale de 6 nomismata : pour mettre fin à de nombreuses disputes de bornage, ils en établissent, devant témoins, la délimitation. Deux choses retiennent l'attention. D'abord il me paraît invraisemblable que ce petit terrain, non planté (ἄδενδρον), situé de l'autre côté de la rivière au pied de la colline et du kastro, ait été la propriété de quatorze personnes appartenant, autant qu'on en peut juger par leurs noms, à quatorze familles : il était le bien commun de tout le χωρίον, et c'est la communauté qui agit comme vendeur et comme auteur de l'acte. C'est ce que confirme le fait que les quatorze représentants de la commune (qui devait donc compter quatorze feux) déclarent « s'être tous réunis du plus petit au plus grand », ἀπὸ μικροῦ ἕως μεγάλου. Et c'est d'autre part ce que me paraît aussi confirmer la phrase par laquelle ils reconnaissent les moines comme propriétaires de plein droit du terrain, en tant que l'ayant acheté le juste prix, occupé déjà de nombreuses années, καὶ συντελέσαντας ἡμῖν ἐν τῇ συνήθει ζημίᾳ καὶ τῷ τέλει τοῦ χωρίου : autrement dit le terrain fait partie de l'ὁμὰς τοῦ χωρίου, et il y reste inscrit même après la vente aux moines de Roudaba ; ceux-ci sont donc devenus les « co-contribuables », συντελεσταί, des membres de la commune (χωρῖται), et ils se sont régulièrement acquittés de leurs obligations ; dans un régime de solidarité fiscale, ce dernier point avait son importance[1].

Venons aux actes de la pratique qui nous renseignent sur la condition des personnes ; ils sont d'un intérêt exceptionnel pour la connaissance de la paysannerie. J'ai retenu comme particulièrement significatifs les documents suivants, que j'énumère dans leur ordre chronologique :

(α) Chrysobulle de Constantin VII (945-959), inséré (en résumé) dans un chrysobulle de Constantin X Doukas pour Lavra, de juin 1060, qui en confirme les dispositions[2]. L'empereur accorde aux moines du couvent de Saint-André, à Thessalonique, l'exemption (ἐξκουσσεία) pour cent parèques non imposés (ἀτελεῖς) et douloparèques établis sur leurs domaines (προάστεια), à l'exclusion de stratiotes, de démosiaires et d'exemptés au titre de la poste (μὴ μέντοι γε στρατιωτῶν ἢ δημοσιαρίων ἢ ἐξκουσσάτων τοῦ δρόμου).

(β) Chrysobulle de Constantin VII, de l'année 945-946, pour le couvent

torze, les deux premiers se qualifient de prêtres, et trois autres de « chefs de famille » (οἰκοδεσπότης). Je ne crois pas que les éditeurs aient eu raison, pour le douzième, de considérer μειζότερος comme un titre : ce doit être ici un patronyme (cf. K. Amantos, Ἑλληνικά, III, 1930, p. 340).

1. Pour cet emploi de συντελεστής, cf. déjà la Novelle de Tibère de 575 (*J. G. R.*, III, p. 22) : γεωργοῖς τε καὶ συντελεσταῖς ἅπασι, ταὐτὸν δέ ἐστιν εἰπεῖν τοῖς τῶν χωρίων κυρίοις ; et de nombreux textes analogues.

2. Actes Lavra, n° 28 (*R. K. O. R.*, n° 946), l. 28-40. Je crois que ce chrysobulle émane de Constantin VII, quoique Dölger ait douté s'il était de Constantin VII ou VIII, et ne l'ait d'ailleurs, si je ne me trompe, enregistré dans ses *Regesten* sous aucun de ces deux empereurs.

du Prodrome à Thessalonique[1]. L'empereur accorde l'exemption (ἐξκουσσεία) au couvent, à ses proasteia et aux parèques et douloparèques qui y sont (déjà) installés (προσκαθεζόμενοι) ; il y ajoute le don (δωρεά) de trente-six parèques non imposés (ἀτελεῖς), étant bien précisé qu'ils ne doivent être ni soumis à des versements fiscaux (τοῦ δημοσίου τελέσμασι) ni à des liturgies impériales (βασιλικοῖς λειτουργήμασι), mais libres de toute dépendance (πάσης ἐνοχῆς).

(γ) Chrysobulle délivré par CONSTANTIN VII en 957-958 pour « le couvent de l'Athos »[2]. Il mentionne l'exemption (ἐξκουσσεία καὶ περίθαλψις) accordée aux proastéia que le couvent possède dans la presqu'île de Kassandra, ainsi qu'une donation (δωρεά) de soixante-dix parèques non imposés (ἀτελεῖς), « ne possédant pas de terre à eux (γῆ ἰδία), et n'étant soumis ni à des versements fiscaux ni à des liturgies impériales » (μήτε τελέσμασί τισι δημοσιακοῖς ἢ βασιλικοῖς λειτουργήμασι).

(δ) Chrysobulle de ROMAIN II délivré en 959-960 pour le couvent de Kolobou[3]. Il lui fait don (δωρεά) de quarante parèques non imposés (ἀτελεῖς), en compensation des terres dont l'installation de Slaves Bulgares a privé le couvent dans la région d'Hiérissos.

(ε) Sigillion de l'ek prosôpou de Thessalonique et Strymon, Syméon, délivré à Lavra en septembre 974[4]. Ce haut fonctionnaire avait reçu de l'empereur (JEAN I TZIMISKÈS) l'ordre de faire une enquête sur les *strateiai* (περὶ τῶν στρατιῶν), ainsi que sur les *prosôdiaires dèmosiaires* (τῶν προσωδιαρίων τῶν δημοσιαρίων)[5] qui se sont enfuis auprès de puissants ou sur des biens d'Église (εἴς τε τὰ ἀρχοντικὰ πρόσωπα καὶ εἰς τὰ τῶν ἐκκλησιῶν) : partout où il découvrait des *démosiaires*, il devait les revendiquer et les restituer à l'empereur (τὴν κραταιὰν καὶ ἁγίαν αὐτοῦ βασιλείαν). Ainsi a-t-il fait à Hiérissos, reprenant les démosiaires qu'il y a trouvés, mais laissant à Lavra les non-démosiaires qu'elle possède, au nombre de trente-deux, à Hiérissos, à Nomeristai et sur différents domaines (προάστεια), en vertu de chrysobulles de NICÉPHORE (PHOCAS) et de ROMAIN (II : 959-963). Syméon en dresse la liste nominative (τὸ κατόνομα), rappelant qu'ils doivent être exempts de toute réquisition (ἐξκουσεύεσθαι ἀπὸ πάσης ἐπηρείας καὶ ἀμετόχους διαμένειν) et sous la seule autorité du couvent (δεσπόζεσθαι παρὰ τοῖς μοναχοῖς ἐν ᾧ ἂν τόπῳ βούλοιντο).

(ζ) Acte analogue, établi par l'*ek prosôpou* Théodore Kladôn, en septembre

1. Il est résumé, ainsi que d'autres pièces dont il va être question, dans un très important document délivré à Iviron par le patrice Léon, anagrapheus d'Occident, édité et commenté par F. DÖLGER, Ein Fall Slavischer Einsiedlung im Hinterland von Thessalonike im 10. Jahrhundert, *Sitz. Bayer. Akad. Wiss., Phil.-Hist. Kl.*, 1952, Heft 1 (désormais cité *Ein Fall*) : cf. p. 6-7, l. 3-7.

2. *Ibid.*, p. 7, l. 7-10. Cf. aussi p. 11 (et n. 2, pour la désignation « couvent de l'Athos »).

3. *Ibid.*, p. 7, l. 10-13. Cf. aussi p. 12.

4. Actes Lavra, n° 9. La date correcte a été établie par OSTROGORSKIJ, *Quelques problèmes d'histoire de la paysannerie byzantine*, Bruxelles, 1956 (désormais cité : *Paysannerie*), p. 13.

5. Dans ce document est employé, l. 7, le verbe προσωδιάζειν, évidemment en relation avec la qualification de προσωδιάριος. Sur ce dernier mot, cf. plus bas.

975, pour les couvents de Kolobou, de Polygyros et de Léontia[1]. Même formulaire. Sur l'ordre de Jean I Tzimiskès, l'auteur a recherché les *démosiaires* dans l'ensemble du thème de Thessalonique pour les restituer à l'empereur (τῇ κραταιᾷ καὶ ἁγίᾳ αὐτοῦ βασιλείᾳ). Parmi les non-démosiaires, il a laissé vingt parèques au couvent de Kolobou, qui les possède en vertu de deux chrysobulles de Constantin VII, et quarante parèques au couvent de Polygyros, à qui ils avaient été donnés par Romain II : ils doivent être exempts, etc. (même formules que ε). En outre les moines du couvent de Léontia, à Thessalonique, ont présenté à l'auteur un chrysobulle de Constantin VII, ordonnant d'une part que leur couvent, ses proasteia et les parèques non imposés (ἀτελεῖς) et douloparèques qui y sont installés (προσκαθεζόμενοι) soient exempts de toute réquisition ou corvée fiscale (ἐξκουσεύεσθαι... ἐπηρείας καὶ ἀγγαρείας τοῦ δημοσίου), et d'autre part que soient attribuées au couvent trente-six familles exemptées prises dans le thème de Thessalonique (ἀνακεῖσθαι τῇ μονῇ καὶ ἐξκουσάτους οἴκους τὸν ἀριθμὸν τριάκοντα ἓξ κατὰ τὸ θέμα Θεσσαλονίκης) ; or Kladôn n'a pas trouvé ces familles sur les proasteia et métoques du couvent, car elles ont disparu du fait des invasions barbares ; il n'y a trouvé que quelques « non-imposés et pauvres » (ἀτελεῖς τινας καὶ πένητας), qu'il a laissés en place ; quant aux trente-six familles, il renonce à les trouver, mais déclare que si le couvent y parvient, le chrysobulle qu'il détient lui donne le droit de les saisir et de les détenir en qualité d'exemptées (ἐπλάβεσθαι καὶ ἐξκουσεύειν).

(η) Chrysobulle de Basile II, délivré en 979-980 en faveur du moine Jean Tornikios[2]. L'empereur ordonne que soient donnés à Jean, en échange de deux couvents auxquels il a renoncé à Constantinople et à Trébizonde, les trois couvents de Léontios à Thessalonique[3], de Kolobou à Hiérissos et τοῦ Κλήμεντος ou du Prodrome à l'Athos. Il ordonne en outre que soient exemptés (ἐξκουσεύεσθαι) les soixante parèques démosiaires (δημοσιαρίους παροίκους) donnés (δωρηθέντας) antérieurement à Jean par d'autres chrysobulles[4], ainsi que les quarante parèques qui lui ont été donnés ensuite.

1. Joachim Iberitès, Σιγίλλιον περὶ τῶν μονῶν Κολοβοῦ, Πολυγύρου καὶ Λεοντίας, dans Γρηγόριος ὁ Παλαμᾶς, I, 1917, p. 787-788 (édition très défectueuse). La date a été établie par Ostrogorskij, *loc. cit.*, qui a le premier reconnu la parenté des deux documents et leur intérêt. Sur l'édition de cet acte par Joachim, cf. les justes remarques de Dölger, *Byz. Zeitschr.*, XXIX, 1929-1930, p 104-106 (toutefois il n'y a pas lieu de corriger οἴκους en παροίκους : cf. en effet plus bas l'acte θ).

2. F. Dölger, *Ein Fall*, p. 7-8, l. 13-17. Cf. aussi p. 13.

3. Vraisemblablement le même que celui qui, dans l'acte précédent, est nommé τῆς Λεοντίας.

4. Δημοσιαρίους παροίκους est une correction de l'éditeur : le document porte δημοσιαρίους οἴκους. Il est vrai que ce n'est point l'original, dont on ne saurait dire s'il existe encore dans les archives d'Iviron. Mais la correction n'est pas nécessairement justifiée, et la leçon οἴκους peut se défendre : cf. les οἶκοι ἐξκουσευόμενοι de la pièce suivante. On remarquera que les cent parèques démosiaires dont il est question dans cette pièce avaient d'abord été donnés à Tornikios *sans le privilège d'exemption*, qui n'est donc pas, en pareil cas, automatique.

(θ) Acte délivré par Athanase de Lavra, en décembre 984, à Jean l'Ibère (Tornikios)[1]. Athanase rappelle que, sur la prière de Jean l'Ibère, Jean Tzimiskès a accordé à Lavra un solemnion de 244 nomismata sur les revenus fiscaux de Lemnos, et que Basile II a donné à Lavra l'île de Néa. En remerciement, Athanase donne à Jean un chrysobulle de Basile II accordant l'exemption (ἐξκουσεῦον) pour un navire de 6.000 mesures[2]. Mais ce chrysobulle fait aussi mention de vingt-cinq familles exemptées vis-à-vis du fisc (οἴκων τῶν ἐξκουσάτων, οἶκοι ἐξκουσευόμενοι) installées à Chrysopolis et redevables envers Lavra (ἐν τῇ καθ' ἡμᾶς τελοῦντες λαύρᾳ) : elles sont formellement exclues de la donation faite à Jean, et si un jour Lavra avait besoin d'établir aux yeux des percepteurs (πράκτορες) ses droits sur ces familles, il est entendu que les moines d'Iviron prêteront à cet effet le chrysobulle de Basile II

(ι) Acte délivré par le duc Jean Chaldos, en septembre 995, à Euthyme l'Ibère pour le couvent de Kolobou[3]. Par un chrysobulle, ce couvent a reçu l'exemption (ἐξκουσία), ainsi que ses parèques, au nombre de quarante, qui sont installés sur les biens (κτήματα) du couvent autour d'Hiérissos. Le duc donne l'ordre de respecter ce privilège d'exemption en ce qui concerne n'importe quelle prestation, venant notamment des représentants ou subordonnés du duc. Il est à noter que les quarante πάροικοι de la l. 3 sont dits στίχοι à la l. 15.

(κ) Chrysobulle de Constantin IX Monomaque, de janvier 1044, pour le domaine dit Καλυβήκια appartenant à la Néa Monè de Chio[4]. Il doit jouir de la pleine exemption (ἐξκουσσεία) pour tous ses biens présents *et à venir*. Les parèques qu'il possède déjà (τοὺς νῦν προσκαθημένους παροίκους) doivent également être exemptés (ἐξκουσσεύεσθαι), c'est-à-dire *ne point payer davantage que ce qu'ils payaient* et ne subir aucune augmentation (αὔξησις). En outre l'empereur donne (προσδωρούμεθα) l'exemption (ἐξκουσσεία) pour vingt-quatre autres parèques non imposés (ἀτελεῖς), et il en donne cette définition : « Nous entendons par non-imposés ceux qui ne possèdent pas de terre en propre et qui ne sont soumis ni au fisc, ni à la strateia, ni à la poste (μήτε δημοσίῳ μήτε στρατείᾳ ἢ δρόμῳ κατειλημμένοι), ni chargés d'une autre liturgie fiscale (ἑτέρῳ δημοσιακῷ λειτουργήματι βεβαρημένοι)[5] ».

1. Dölger, *Schatzkammer*, n° 108.

2. Cas tout à fait typique du transfert d'un bien (ici, un privilège fiscal) par la seule remise de l'acte écrit qui avait octroyé ce bien. La possession du titre légitime celle de la chose.

3. Dölger, *Schatzkammer*, n° 56.

4. K. N. Kanellakis, Χιακὰ Ἀνάλεκτα, Athènes, 1890, p. 545-549 (*R. K. O. R.*, n° 862); réimprimé par Zépos I, p. 615-618. De ce texte très important, et qui mériterait un commentaire détaillé, je ne retiens ici que ce qui concerne les parèques. Mais je signale qu'il contient aussi un curieux exemple de donation de terre clasmatique (dont l'empereur dit qu'elle demeurera désormais ἀνόρθωτος), ainsi que des indications d'une inhabituelle précision sur un χωρίον ἰδιόστατον. On sait que l'édition critique du riche cartulaire de la Néa Monè de Chio est encore à faire.

5. Le même Constantin Monomaque fit don à la Néa Monè de quinze familles juives installées à Chio : Kanellakis, *op. cit.*, p. 550-551 = Zépos I, p. 633-634 = *R. K. O. R.*, n° 892;

(λ) Chrysobulle de CONSTANTIN IX MONOMAQUE, de décembre 1050, confirmant les privilèges accordés par la pièce précédente[1]. L'empereur donne cette fois les noms des vingt-quatre nouveaux parèques (que le couvent s'était entre-temps procurés), les qualifiant de non-imposés et dégagés de toute charge et de toute liturgie stratiotique (ἀτελεῖς καὶ ἀπηλλαγμένοι παντὸς βάρους καὶ στρατιωτικοῦ λειτουργήματος) ; ils jouiront à jamais de la pleine franchise et exemption (ἐλευθερίας πάσης καὶ ἐξκουσσείας), à la condition, répète avec insistance l'empereur, qu'ils soient libres de liturgies fiscales (δημοσιακὰ λειτουργήματα), sinon ils devraient être restitués à leurs charges (πρὸς τὰ οἰκεῖα βάρη).

(μ) Un acte de date inconnue, d'Andronic juge du thème de Boléron-Strymon-Thessalonique, mentionnait les chrysobulles qui avaient accordé au couvent athonite d'Iviron des donations et des exemptions (δωρεάς τε καὶ ἐξκουσατίωνας) de biens fonciers d'une part, d'autre part de parèques démosiaires et non imposés (παροίκων δεδημοσιευμένων τε καὶ παντελῶς ἀτελῶν)[2]. Nous avons donc ici un second cas (cf. η) d'exemption de parèques *démosiaires*.

(ν) Enfin, à une date inconnue, mais qui ne saurait être très éloignée du milieu du XIe siècle, le patrice Léon[3], après avoir énuméré et résumé la série des actes accordant des privilèges à Iviron et aux couvents qui lui ont été rattachés (β, γ, δ, η, μ), conclut que ces textes suffisent à établir l'exemption (καθαρὰν ἐξκουσείαν καὶ περίθαλψιν) dont jouissent ces couvents, leurs domaines (προάστεια) et leurs parèques démosiaires et non imposés (τῶν δεδωρημένων καὶ τὰς οἰκήσεις ἐν αὐτοῖς [τοῖς προαστείοις] ποιουμένων ἀτελῶν παροίκων καὶ δεδημοσιευμένων). Cependant l'higoumène d'Iviron, apprenant que Léon avait été chargé de faire l'anagraphè (recensement fiscal) des thèmes

confirmation par Constantin X Doukas, KANELLAKIS, p. 561 = Zépos I, p. 640 = *R. K. O. R.*, n° 950 ; et par Nicéphore Botaniate, KANELLAKIS, p. 578 = Zépos I, p. 643 = *R. K. O. R.*, n° 1030. Le chrysobulle de donation précise qu'il s'agit de Juifs ἐλεύθεροι παντάπασιν ὄντες καὶ μηδαμοῦ ὑποκείμενοι ; désormais ils doivent dépendre (ὑποκεῖσθαι) du couvent, et être redevables envers le couvent et non plus envers l'État (τελεῖν ὑπὸ τὴν μονήν) ; c'est donc au couvent qu'ils verseront le κεφαλητιών qu'ils doivent payer chaque année, tandis que vis-à-vis de l'État ils sont exemptés de toute ἐπήρεια καὶ ἀγγαρεία. Cas typique de transfert à un couvent des revenus et droits de l'État. La bibliographie sur l'impôt dû par les Juifs est abondante : cf. surtout F. DÖLGER, Die Frage der Judensteuer in Byzanz, *Vierteljahrschr. Soz. und Wirtschaftsgesch*, XXVI, 1933, p. 1-24 ; en dernier lieu, S. ĆIRKOVIĆ, dans *Zbornik Vizant. Inst.* (Belgrade) IV, 1956, p. 141-147.

1. M. M., V, p. 7-8 (*R. K. O. R.*, n° 902) ; KANELLAKIS, *op. cit.*, p. 576-577 ; réimprimé par Zépos I, p. 635. Le texte est mal établi et souvent fautif.

2. C'est la dernière pièce mentionnée et résumée dans l'acte délivré à Iviron par le patrice Léon : F. DÖLGER, *Ein Fall*, p. 8, l. 22-26 ; cf. aussi p. 15. Sur cet Andronic, qu'il me semble qu'on pourrait maintenant dater avec assez de précision (j'y reviendrai ailleurs), cf. provisoirement P. LEMERLE, *Philippes et la Macédoine orientale*, p. 161 (où d'ailleurs j'ai eu tort de me fier à la date erronée que l'acte de Lavra n° 32 a reçue de ses éditeurs).

3. DÖLGER, *Ein Fall*, p. 8-9, l. 26-40 ; cf. aussi p. 15-16. Dölger date cette pièce, qui ne porte que le mois et l'indiction, de 1044 ou 1059 ou 1074 (cf. *op. cit.*, p. 5). Cette dernière date, en tout cas, qui repose en partie sur la date erronée de l'acte de Lavra n° 32, me paraît devoir être écartée.

d'Occident, s'est traîné malgré ses infirmités jusqu'à Thessalonique, muni de toutes les pièces, et a demandé à Léon de faire le décompte des parèques (παροίκων καπνολόγησιν), car il croyait en avoir moins qu'il n'y avait droit d'après les donations des empereurs : ce qui, le compte fait (καπνολόγημα), se trouva vrai. La vérité reconnue, l'higoumène demanda enfin à Léon de lui délivrer un acte récapitulatif général ; c'est la présente pièce, qui rend notamment manifestes le nombre et le privilège d'exemption des parèques donnés à Iviron : τὸ ποσὸν τῶν δεδωρημένων ἀτελῶν παροίκων καὶ δεδημοσιευμένων καὶ λοιπῶν καὶ τὴν αὐτοῖς ἐπιπρυτανευθεῖσαν καθαρὰν ἐξκουσείαν καὶ περίθαλψιν.

Ce groupe de documents, qu'on pourrait à coup sûr augmenter, suffit déjà à nous renseigner sur deux points. En premier lieu, bien qu'ils ne proviennent que d'un petit nombre de couvents, dont les archives les plus anciennes nous sont partiellement parvenues, ces actes nous font saisir, d'une façon en quelque sorte concrète, l'extraordinaire accroissement de la richesse et des privilèges des grands monastères (parfois au détriment des petits), et la part qu'y prirent les principaux empereurs de la dynastie macédonienne. Surtout, et c'est leur principal intérêt, ils nous font connaître toute une part de la paysannerie sur laquelle, depuis le VIe siècle, nous n'avions plus guère de renseignements : les paysans au service des grands propriétaires. Le Code Rural, le Traité Fiscal, les Novelles elles-mêmes, nous donnaient un tableau de la classe des paysans propriétaires, libres et indépendants au sein de la collectivité communale, maîtres de leur personne et de leurs biens. Les archives monastiques font apparaître en face d'eux l'autre élément de la classe rurale byzantine, les *parèques*, les travailleurs de condition plus ou moins dépendante ; et il n'y a pas de raison de douter que les données qu'elles fournissent soient valables aussi bien pour les travailleurs de la terre des grands propriétaires laïques que pour ceux de la terre des couvents, comme il y a toute raison de croire que les « puissants » laïques étaient aussi acharnés que l'Église à accroître leurs biens et leurs privilèges.

Pour déterminer, dans la mesure du possible, la condition de la paysannerie dépendante, il faut partir de la terminologie de nos documents (que je désigne par les lettres grecques dont ils ont été affectés ci-dessus). Ces actes ont tous pour objet une donation ou une exemption[1] dite ἐξκουσεία, parfois καθαρὰ ἐξκ., ou ἐξκουσία καὶ περίθαλψις ; ζ précise qu'il s'agit de l'exemption de toute « corvée ou réquisition fiscale » (ἀγγαρεία καὶ ἐπήρεια τοῦ δημοσίου) et ι en donne un exemple en énumérant une série de prestations qui peuvent être réclamées. Cette exemption couvre les couvents eux-mêmes, leurs domaines (προάστεια), les parèques qui y sont déjà installés (β, ζ : πάροικοι προσκαθεζόμενοι; κ : πάροικοι προσκαθήμενοι), ou ceux dont on leur fait

1. C'est ainsi qu'il faut traduire ἐξκουσεία, et non par *immunité*, qui prête à confusion. Quand il y a exemption seule, elle s'applique à des paysans déjà établis sur les terres du couvent. Quand il y a donation, elle implique parfois l'exemption, mais ce n'est nullement une règle générale.

don. Qui sont ces parèques? Ils peuvent n'être pas autrement désignés : ainsi dans β, ι, et dans κ, qui d'ailleurs nous apprend que ces parèques supportent des charges, puisqu'on les garantit seulement contre l'augmentation (αὔξησις) de ces charges, et qu'on dit « qu'on ne doit rien leur réclamer de plus que ce qu'ils fournissaient anciennement[1] ». Ils peuvent être aussi, et nous allons y revenir, qualifiés de parèques *fiscaux* (δημοσιάριοι, δεδημοσιευμένοι)[2] dans η, μ, ν. Ceux-ci représentent probablement, *à l'origine*, la même sorte de paysans que les « familles exemptées » (οἶκοι ἐξκουσάτοι ou ἐξκουσευόμενοι) mentionnées dans ζ, qui les oppose en effet aux ἀτελεῖς dont nous allons parler, et dans θ, qui dit qu'elles ont à s'acquitter de certaines charges, mais au titre du couvent (ἐν τῇ καθ'ἡμᾶς τελοῦντες λαύρᾳ). On est donc conduit à penser que dans le cas de cette catégorie de parèques, le privilège d'exemption, lorsqu'il est accordé, signifie que le fisc renonce à ses droits au profit de la personne qui reçoit le privilège : le sort des parèques ne change pas, c'est le bénéficiaire de leurs versements ou prestations qui change.

En face, nos documents mentionnent d'une part (α, β, ζ) les *parèques-serfs* (δουλοπάροικοι), catégorie évidemment inférieure, dont pour l'instant nous ne savons rien de plus ; d'autre part les *parèques non imposés* (ἀτελεῖς), qui forment une catégorie nombreuse et pour nous importante. Ils se définissent ainsi : ils font l'objet d'une donation (δωρεά), comme une chose, comme le sol (δ), en nombre toujours déterminé (ἀριθμος, πόσον) ; ils passent alors sous la pleine et totale autorité (δεσποτεία) du bénéficiaire, qui les installe où il veut (ε, etc.) ; ils n'ont en effet pas de terre à eux (γ, κ) ; ils ne sont non plus soumis à aucune charge ou liturgie d'État (δημοσιακὰ τελέσματα ou λειτουργήματα, βασιλικά λειτ. : β γ κ λ) ; plus précisément, ils n'appartiennent à aucune des trois catégories des *démosiaires* ou « fiscaux », des *stratiotes*, et des *exemptés au titre de la poste* (α, κ, λ). Or nous savons ce que sont les stratiotes, à qui la possession de terre stratiotique confère des obligations d'ordre militaire. Les ἐξκουσσάτοι τοῦ δρόμου sont mal connus et disparaissent bientôt des textes : mais eux aussi sont certainement des détenteurs de terres qui, assumant une charge ou un service particulier en relation avec la poste, jouissent en contre-partie de certaines exemptions[3]. Quant aux *fiscaux* (δημοσιάριοι, δεδημοσιευμένοι)[4], catégorie

1. P. 547 : εἰς μηδὲν πλέον ἀπαιτεῖσθαι ὧν ἀπὸ παλαιοῦ παρεῖχον.

2. Je suppose que les δεδημοσιευμένοι, mentionnés dans μ et ν comme appartenant à Iviron, sont les mêmes que les δημοσιάριοι que η donnait à Jean Tornikios. Donc les deux termes doivent être équivalents, et, en effet, δημοσιεύω a le sens de « restituer au fisc » (cf. par exemple Traité Fiscal, éd. Dölger, p. 116, l. 34 ; et de nombreuses pièces d'archives). On pourrait conserver un doute, parce que la façon dont les δεδημοσιευμένοι πάροικοι sont mentionnés dans μ et ν (et je n'en ai pas pour cette époque d'autres exemples présents à l'esprit) semble les mettre sur le même plan que les ἀτελεῖς. Il me semble pourtant que l'on peut, en attendant de nouveaux témoignages, admettre l'équivalence.

3. L'étude de la poste byzantine est encore à faire, et serait du plus grand intérêt.

4. Dans ε et ζ, et à ma connaissance là seulement, ils sont dits προσωδιάριοι δημοσιάριοι (à noter que ε dit προσ. οἱ δημοσ., lecture certaine, et ζ, προσ. καὶ δημοσ., qui est peut-être

qui s'oppose essentiellement à celle des *non-imposés* (ἀτελεῖς), ce sont ceux que nous avons vus plus haut, et dont γ et κ autorisent en outre à dire qu'ils peuvent posséder de la terre en propre. On notera comme particulièrement intéressante l'indication (ε et ζ) que *stratiotes* et *fiscaux* cherchaient parfois à échapper à leurs charges vis-à-vis de l'État en se réfugiant sur les domaines des « archontes » ou de l'Église, et que les fonctionnaires chargés de les retrouver devaient les rendre « à l'empereur[1] ».

Je propose donc d'exprimer le contenu de nos documents par ce schéma :

Parèques	— exemptés au titre de la poste — stratiotes	Assujettis à l'État. — Peuvent posséder de la terre en propre ; détiennent sous condition une terre soumise à des obligations de caractère fiscal.
	— fiscaux (démosiaires) — non imposés (ἀτελεῖς) — douloparèques	Non assujettis à l'État (au titre du fisc). — Ne possèdent pas de terre en propre et ne détiennent pas de terre d'État en possession conditionnée.

On voit que la catégorie des *fiscaux* ou démosiaires est en quelque sorte intermédiaire : ils sont assujettis à l'État, mais l'État peut y renoncer, comme à n'importe lequel de ses revenus fiscaux, au profit d'un particulier.

Il faut, avant d'aller plus loin, mentionner un texte important, la sentence du magistros Kosmas sur les parèques. L'auteur en est peu connu[2] : certaines sources le donnent comme le rédacteur de la Novelle de Romain

le résultat d'une mauvaise lecture). Les éditeurs des Actes de Lavra ne proposent aucune explication pour προσωδιάριος, mais ont enregistré le mot dans l'Index sous la rubrique « Armée ». F. Dölger (*Byz. Zeitschr.*, XXXIX, 1939, p. 57, n. 2) fait observer qu'il n'a rien à voir avec la taxe dite προσόδιον. Celle-ci est attestée notamment par *Actes Lavra*, n° 30, l. 6, 15 et 17 (les éditeurs n'expliquent pas davantage le mot, mais l'ont cette fois enregistré dans l'Index sous la rubrique « Finances ») ; par *Actes Lavra*, n° 31, l. 31, dans une liste d'exemptions, entre le χαπνικόν et l'ἀερικόν (non reconnu par les éditeurs, qui l'ont omis dans l'Index) ; et par notre texte ι, l. 13, où le caractère militaire me paraît évident (Cf. Dölger, *Schatzkammer*, n° 56, annot.) Ducange connaît déjà προσοδιάριος, qu'il glose : « qui copiis cibaria provident », en renvoyant à ἀλουφάτζηδες. Le texte que connaissait Ducange n'est autre en effet que celui qu'à récemment édité pour la première fois Şerif Baştav, *Ordo Portae, Description grecque de la Porte et de l'armée du Sultan Mehmed II*, Budapest (Οὐγγροελληνικαὶ Μελέται), 1947 : le mot s'y trouve à la l. 11, et l'éditeur, qui n'en connaît pas d'autre exemple, le traduit par « mercenaire », à cause de l'équivalent turc *'ulūfeci* (cf. p. 21). Il est prudent d'attendre d'autres témoignages pour se prononcer sur le sens de προσόδιον et προσοδιάριος à l'époque byzantine. On sait que πρόσοδος peut désigner n'importe quelle sorte de revenus.

1. Un texte rapproche de façon remarquable *stratiote* et *démosiaire* : J. Meursius, *Constantini Porphyrogennetae imperatoris opera in quibus Tactica nunc primum prodeunt*, Leyde, 1617, p. 22, ἐὰν ζημιώσῃ τὶς στρατιώτην ἢ δημοσιάριον, ἵνα ἀναστρέψῃ αὐτὸ εἰς τὸ δικαιοῦν. Ce sont donc, à cause de leur dépendance particulière de l'État, des catégories spécialement protégées en même temps que sévèrement contrôlées.

2. J. Mortreuil, *Histoire du Droit byzantin*, Paris, 1844, II, p. 500-501.

Lécapène, de 934 (C)[1], mais Zachariae n'a pas admis cette attribution. Le seul témoignage sûr se trouve, en août 943, dans l'acte de Lavra n° 5, déjà cité plus haut : en même temps qu'un prostagma lui ordonnant de se rendre à Hiérissos, avec l'archevêque de Thessalonique Grégoire et le juge du thème Zôètos, pour y départager les terres des habitants du kastro et celles des moines de l'Athos, le stratège Katakalôn a reçu le texte d'une sentence « du très fameux magistros Kosmas » : καὶ ἔνδον ἀποσταλείσης πρὸς ἡμᾶς ψήφου Κοσμᾶ τοῦ πανευφήμου μαγίστρου (l. 7-8)[2]. On n'en dit point le contenu, mais il est clair qu'elle se rapportait à l'affaire en cours, c'est-à-dire à une contestation de limites à la suite de ventes de terres clasmatiques aux paysans qui les occupaient[3]. Or nous possédons le texte de deux sentences rendues par le magistros Kosmas, l'une concernant les parèques, l'autre une répartition portant sur la terre fiscale[4] : la première n'est certainement pas, la seconde presque certainement pas non plus celle qui fut envoyée à Katakalôn, dont le texte doit donc être perdu. Néanmoins les deux sentences conservées, qui sont des consultations rendues à propos de cas particuliers, touchent à des sujets qui nous occupent. Elles sont, hors de leur contexte, difficiles à interpréter. Sans m'attarder à la seconde, souvent commentée[5], j'analyse brève-

1. Cf. *J. G. R.*, III, p. 242 n. 2 et 243 n. 3 = Zépos I, p. 205 et 206.

2. L'absence de ἐκείνου indique que Kosmas est encore en vie. Mais il doit être sur la fin de sa carrière, qui a dû se dérouler sous Romain Lécapène (920-944). A partir de la Novelle D, de 947, nous trouvons comme rédacteurs le patrice et questeur Théophile, puis Théodore Décapolite, puis le patrice Syméon. Un « patrice Kosmas, de Thessalonique », joua un rôle important dans les relations byzantino-arabes, pendant la première moitié du règne de Romain (J. Gay, *L'Italie méridionale et l'Empire byzantin*, Paris, 1904, p. 206 et 210) : est-ce le même qui est devenu magistros en fin de carrière?

3. Dölger, *Schatzkammer*, n° 107, l. 16 : ἐπώλησας τοὺς χωριάτας τὴν παρ' αὐτῶν κατεχομένην κλασματικὴν γῆν. On a vu en effet plus haut que la terre clasmatique, aussi longtemps qu'elle n'est pas vendue ou attribuée, reste à la disposition des « voisins ».

4. Le texte, conservé par plusieurs manuscrits, est mal établi : M. N. Svoronos a entrepris d'en donner une édition correcte. Pour le moment, nous disposons d'une part de celle de Leunclavius, *Juris graeco-romani tam canonici quam civilis tomi duo*, Francfort, 1596, II, p. 166-167 ; d'autre part de celle de Th. Uspenskij, *Actes de Vazélon*, Léningrad, 1927, p. XXXV-XXXVI (cf. en note l'indication des manuscrits). Un manuscrit dont s'est servi Leunclavius porte cette indication : καὶ ταῦτα προστεθέντα ταῖς τοῦ Ῥωμανοῦ νεαραῖς εὑρίσκεται, ἦν γὰρ ὁ Κοσμᾶς οὗτος τῶν προὐχόντων παρὰ τῷ βασιλεῖ ; ce qui confirme ce que nous disons plus haut de Kosmas. Ces deux sentences ont été commentées par Th. Uspenskij, *op. cit.*, p. XXXVIII-XLIX ; et la seconde par F. Dölger, dans l'important compte rendu de l'édition des *Actes de Vazélon* qu'il a publié dans *Byz. Zeitschr.* (XXIX, 1929-1930, p. 329-344), et qui est réimprimé dans *Byzantinische Diplomatik*, Ettal, 1956, p. 350-370 (c'est l'édition que je cite). Cf. aussi J. Mortreuil, *Histoire du Droit byzantin*, II, p. 469 ; Zachariae, *Geschichte*[3], p. 253 (avec en note le texte de la deuxième sentence d'après Leunclavius) et p. 258, n. 853 ; Ostrogorskij, *Ländl. Steuergemeinde*, p. 40-41 (texte de la deuxième sentence).

5. Elle dit que lorsqu'un terrain (τόπος) forme une seule unité fiscale (ὑποταγή) avec une seule imposition (τελεσμός), mais constituée de parcelles (μερίδες) contiguës, s'il n'y a pas encore trente ans qu'a été faite la répartition (μερισμός), on peut tout remettre en commun, effacer les limites et procéder à une nouvelle répartition, en tenant compte non seulement de la quantité, mais de la qualité de la terre. Il est clair qu'il s'agit d'une contestation entre pro-

ment la première, intitulée περὶ παροίκων. Elle envisage le cas d'un évêché qui donne ses terres en exploitation : s'il s'agit d'une location (μίσθωσις) ou d'un bail emphytéotique, la chose est simple et la loi claire ; mais si les gens installés sur le terrain de l'évêché l'ont été « selon le droit des parèques » (παροικικὸν δίκαιον) et comme parèques, et s'ils y ont construit, ils sont à la discrétion du « maître et propriétaire » (κύριος καὶ δεσπότης) qui les a installés ; attendu qu'un parèque ne peut pas aliéner ou transmettre (ἐκποιεῖν ἢ μετεκδιδόναι) le terrain qui lui a été concédé, les parèques de l'évêché ne peuvent pas non plus le faire, même en arguant des constructions qu'ils auraient élevées sur ces terrains ; à leur départ, l'évêché recouvre le terrain et ne leur abandonne que les matériaux (ὕλας) de leurs constructions ; la transmission d'un terrain par un parèque est nulle en droit et en fait (à moins qu'elle ne soit couverte par la prescription quarantenaire écoulée sans que l'évêque ait fait appel), puisque le parèque n'en est pas le maître (μὴ δεσπόζων), et l'évêché recouvre sans contestation son bien[1]. Il est clair que l'origine de cette sentence a été un conflit entre un évêque et des parèques installés sur des terres de l'évêché, et qui estimaient pouvoir faire valoir sur ces terres certains droits, du fait qu'ils y avaient bâti (ἐπικτίσαντες) : ils prétendaient les transmettre à qui ils voulaient — évidemment contre remboursement de leurs dépenses et pour ainsi dire « avec reprise ». Pour décider contre eux et en faveur de l'évêque, Kosmas, et c'est ce qui nous intéresse, invoque le παροικικὸν δίκαιον. L'expression n'est pas nouvelle. Mais que recouvre-t-elle au juste? Et quelle sorte de parèques, puisque nous en connaissons déjà plusieurs, sont ces parèques de Kosmas?

L'histoire du mot πάροικος n'est pas claire. Dans le sens qui nous intéresse, l'un des premiers emplois se rencontre dans une Constitution d'Anastase (C. J. I, 34, 1) énumérant ainsi les exploitants du sol placés sous les ordres du κόμης τῆς ἰδίας κτήσεως : γεωργοί, πάροικοι, ἐμφυτευταί. Or un demi-siècle plus tard, une Novelle de Justin II, à laquelle nous nous sommes déjà référés, donne l'énumération suivante : γεωργοί, μισθωταί, ἐμφυτευταί, κεκτημένοι[2]. On tend ainsi à croire que, *dans ce cas*, πάροικος = μισθωτής (ou μισθωτός : les deux mots sont fréquemment confondus). D'autant plus qu'Anastase donne du μισθωτός une définition que la Peira reprendra, à peu de

priétaires appartenant à la même ὑποταγή et dont certains s'estiment lésés par un μερισμός. Contre les interprétations erronées de Zachariae, d'Uspenskij et d'autres (communauté de la terre, influence du droit slave, etc.), cf. Ostrogorskij, *loc. cit.*, et surtout Dölger, *op. cit.*, p. 363-366 (avec corrections apportées au texte). M. N. Svoronos donnera de cette sentence un commentaire approfondi dans le travail qu'il prépare. Pour ma part je ne pense pas que le μερισμός d'une ὑποταγή fiscale doive être considéré comme la même opération que celle qui porte sur la γῆ τοῦ χωρίου dans le Code Rural. Mais il faudra reprendre toute cette question.

1. Le commentaire de Th. Uspenskij (*op. cit.*, p. xxxvi-xlii) est à mon avis très peu satisfaisant.

2. *J. G. R.*, III, p. 4 (Zépos I, p. 2). Indication analogue dans une Novelle de Tibère : *J. G. R.*, III, p. 27 (Zépos I, p. 21). Les κεκτημένοι sont naturellement les propriétaires.

chose près, pour le πάροικος. Anastase en effet, dans une constitution déjà citée (C. J. XI, 48, 19), définit le μισθωτός, par opposition au colon adscrit, comme une personne qui après trente ans de séjour sur la même terre est libre et maîtresse de ses biens, mais contrainte de continuer à cultiver la terre et à payer le τέλος. La Peira (XV, 2 et 3) dit que les parèques, après trente années de séjour, ne peuvent plus être chassés de leur terre (τόπια, στάσις), dont ils sont considérés comme les maîtres (ὡς δεσπόται τῶν τόπων, δεσπόζουσι), à la condition bien entendu de continuer à effectuer leurs versements au propriétaire (παρέχειν τὸ πάκτον, τὸ μίσθωμα). De l'un à l'autre de ces deux textes, que séparent plus de cinq siècles, il y a une nuance importante : le premier contraint l'exploitant à rester attaché au sol, le second le garantit contre l'éviction en lui reconnaissant une sorte de droit de propriété. Le rapprochement n'en est pas moins suggestif[1]. De même nous avons vu que la première sentence du magistros Kosmas invoque le παροικικὸν δίκαιον : il est également mentionné par Anastase (C. J. I, 2, 24), qui en interdit l'application aux biens ecclésiastiques ; Justinien répétera cette interdiction (Nov. CXX, cap. 1, pr.), tandis qu'une autre fois (Nov. VII, pr. 1) il s'emporte contre ce prétendu droit que personne ne connaît : τὸ καλούμενον παροικικὸν μήτε τοῖς ἡμετέροις νόμοις μήτε ἄλλῳ τινὶ τῶν ἁπάντων γνωριζόμενον. Or la version latine rend τὸ παροικικὸν par *colonarium jus*.

Nous avons très peu de témoignages pour les VIIe-IXe siècles[2] : simple hasard des sources conservées? Pourtant Théophane, comme nous l'avons déjà vu, mentionne les parèques qui exploitent les biens fonciers des fondations pieuses, des églises et des monastères impériaux, reprochant à Nicéphore I (802-811) de leur avoir réclamé le kapnikon depuis la première année de son règne[3]. Il ne me paraît pas du tout sûr que l'empereur Théophile, en 834, se soit vanté dans une inscription d'avoir été bon pour ses parèques[4]. Mais enfin c'étaient eux qui assuraient normalement l'exploitation des grands domaines laïques et ecclésiastiques. C'est pourquoi la Novelle E[5],

1. Pourtant on se souvient que Kosmas oppose un accord conclu sur la base du « droit des parèques », non seulement à l'emphytéose, mais aussi à la μίσθωσις : il y a donc pour lui une différence entre un πάροικος et un μισθωτής.

2. Déjà Rudakov (*Očerki...* : cité ci-dessus ; cf. p. 189) remarquait qu'en hagiographie le terme πάροικος n'est couramment employé qu'à partir du Xe siècle.

3. Théophane, éd. de Boor, I, p. 486.

4. C'est l'inscription bien connue, mais à mes yeux très suspecte, au moins dans la forme où nous l'avons, de l'arsenal de Théophile. Sur cet arsenal, cf. les remarques prudentes de R. Guilland, Les ports de Byzance sur la Propontide, *Byzantion*, XXIII, 1953, p. 231-232 (il est à noter que R. Janin n'a pas fait état de cet « arsenal » dans sa *Constantinople byzantine*, Paris, 1950). L'inscription elle-même vient du voyageur angoumois André Thevet, qui a publié à Lyon, en 1554, une *Cosmographie du Levant* (sur ce voyageur et la confiance qu'on doit lui faire ou lui refuser, cf. J. Ebersolt, *Constantinople byzantine et les voyageurs du Levant*, Paris, 1919, p. 83, et l'étude de F. W. Hasluck citée *ibid.*, n. 3). Elle est reproduite par Ducange dans sa *Constantinopolis christiana*, et par Banduri, *Imperium orientale*, Venise, 1729, I, pars tertia, p. 158 (cf. II, p. 611).

5. Dans la Novelle 118 de Léon VI (*J. G. R.*, III, p. 225), la conjecture de Zachariae, τοῖς

quand elle parle des stratiotes qui passent sur les terres de grands propriétaires, dit qu'ils s'y installent comme parèques ou comme simples salariés, εἴτε παροικεῖν εἴτε θητεύειν, et c'est pourquoi la première sentence de Kosmas concerne des parèques d'un évêché. Ces parèques nous apparaissent comme des paysans qui reçoivent un lot de terre, qu'ils exploitent selon les conditions d'un accord conclu avec le propriétaire ; ils ne peuvent naturellement pas disposer de cette terre, ni prétendre à rien pour leurs impenses, sauf à être autorisés en cas de départ à emporter les matériaux ; mais au bout de trente ans, ils ne peuvent plus être déplacés, tout en demeurant d'ailleurs astreints aux mêmes obligations et soumis au même statut.

Or tous ces textes parlent en général des parèques, sans autrement préciser. Au contraire, les actes de la pratique que nous avons énumérés distinguent avec soin plusieurs catégories, essentiellement les δημοσιάριοι ou *fiscaux* et les ἀτελεῖς ou *non-imposés*. Les premiers détiennent personnellement une terre (nous chercherons plus loin d'où elle leur vient) : à ce titre ils doivent des redevances ou services au fisc. Les seconds ne détiennent pas de terre et ne sont pas à ce titre redevables au fisc. En ce qui concerne ces derniers, quand l'État accorde à un couvent l'exemption pour les anciens ἀτελεῖς déjà établis sur ses terres, ou lui fait don d'un nombre déterminé de nouveaux qu'il l'invite à se procurer et à établir, cela peut signifier qu'il renonce à toute redevance ou prestation sur des paysans qui par eux-mêmes n'avaient point d'obligation envers le fisc, mais qui sans doute en font naître une dès le moment qu'ils sont installés sur le domaine d'un propriétaire et l'exploitent ; ou bien que l'État renonce, non à un *télos* qu'il ne touchait pas, mais à des corvées et réquisitions qui désormais vont au bénéficiaire : nous retrouverons plus loin ce problème. En ce qui concerne les démosiaires ou *fiscaux*, dont l'État paraît beaucoup plus parcimonieux — et cela se comprend[1] — il faut selon moi entendre leur donation comme le transfert au bénéficiaire des versements, services ou prestations dus jusque-là à l'État. Mais la véritable nature de ces parèques fiscaux ne ressort pas avec évidence des rares textes qui les mentionnent.

G. Ostrogorskij est jusqu'à présent le seul à leur avoir consacré une étude[2], comme toujours suggestive, dont on peut résumer ainsi les conclusions : les démosiaires sont ceux que les Novelles nomment les « pauvres » ;

παροίκοις χρήσεως καὶ νομῆς χρόνον, n'est pas justifiée On prendra garde qu'elle est cependant introduite dans l'édition Noailles-Dain, p. 378.

1. Les treize actes de la pratique, que nous avons groupés, concernent des ἀτελεῖς, sauf η qui seul désigne nommément des démosiaires, et μ-ν qui réunit des ἀτελεῖς et des δεδημοσιευμένοι. Quant aux οἶκοι ἐξκουσευόμενοι de ζ et θ, je pense qu'elles représentent d'anciens démosiaires, mais je n'en ai pas la preuve.

2. Ostrogorskij, *Paysannerie*, p. 11-24. J. Karayannopoulos a présenté de cette étude d'Ostrogorskij une critique (*Byz. Zeitschr.*, L, 1957, p. 167-173) qui n'a pas de peine à faire apparaître les points douteux ou contestables, sans pourtant, selon moi, conduire à un résultat positif.

ce ne sont pas, comme on l'a dit, des petits propriétaires libres et indépendants, que l'État protégerait comme tels ; ce sont des paysans qui devaient à l'État des redevances et services, et que l'État contrôlait à ce titre, limitant leur liberté, les attachant au sol, empêchant les « seigneurs féodaux » de les lui enlever ; ce sont des *parèques de l'État* ou du fisc, « appartenant à l'État dans le même sens et dans la même mesure que les parèques seigneuriaux appartenaient à leurs seigneurs ». Il n'y a donc, en fait, plus de paysannerie indépendante, ou du moins « elle ne représente plus un élément digne d'attention » : elle disparaît au cours du xe siècle, comme d'ailleurs la catégorie des stratiotes, et ainsi disparaît le dernier obstacle au processus de féodalisation de l'Empire. Et la paysannerie toute entière se ramène à deux sortes d'hommes : les parèques de l'État, les parèques « seigneuriaux ». Encore sont-elles très proches : « La condition des paysans, leurs droits et leurs devoirs devaient être sensiblement les mêmes, qu'ils fussent installés sur les terres de l'État, d'un monastère ou d'un grand laïque, qu'ils fussent redevables à l'État ou à un seigneur féodal. »

Comme je l'ai déjà dit, je pense qu'il faut éviter d'employer les mots *seigneurial*, *féodal* et autres, venus du dehors avec un contenu, une histoire, une puissance d'évocation, auxquels la réalité byzantine n'a eu aucune part. Je crois d'autre part qu'il faut se garder autant que possible de schématiser : les sources nous montrent assez le va-et-vient des populations, les paysans fuyant devant les envahisseurs ou, parfois, revenant, la terre occupée ou abandonnée, les champs passant de mains en mains. Et il faut se souvenir que si Byzance a souvent créé et innové, elle n'a presque jamais formellement aboli ou systématiquement détruit l'état ancien : de là, dans ses institutions, une complexité qui est celle même de la vie. Enfin, je dois dire que les idées de G. Ostrogorskij, que je viens de résumer, ne me paraissent pas emporter d'emblée la conviction. D'un mot, rien ne nous autorise à admettre cette véritable disparition de la paysannerie libre et indépendante que serait sa transformation en parèques de l'État. Rien jusqu'à présent ne confirme que les membres de la commune du Traité Fiscal ou les faibles des Novelles d'une part, de l'autre les parèques fiscaux ou démosiaires de quelques rares documents d'archives, soient les mêmes personnes. Ce que nous savons de la condition des parèques inviterait plutôt à ne pas le croire. Nous ne devons admettre l'identité qu'on nous propose que si elle est établie par un texte, et il n'y en a pas dans ceux que nous connaissons actuellement ; ou si toute trace de paysannerie libre a disparu, ce qui n'est nullement le cas ; ou enfin s'il n'y a aucun autre moyen d'expliquer l'apparition des parèques fiscaux, ce que je ne crois pas.

Rappelons-nous en effet une chose qui nous avait frappés et surpris à la lecture du Traité Fiscal. Lorsqu'une terre de la commune, pour une raison quelconque, a été abandonnée et l'est restée pendant trente ans, elle est enregistrée comme terre clasmatique et cesse définitivement de faire partie de la commune. Elle devient terre d'État, qui peut être vendue, donnée,

louée, affectée à un service ou bureau financier (σέκρετον ; cf. éd. p. 116, l. 10 sq., et p. 119, l. 31), redevenant alors habitée et exploitée (cf. ἐνοικισθῇ καὶ βελτιωθῇ, p. 116, l. 17). Il y a également les cas, moins nets d'ailleurs, de la terre « en surplus » (περιττός : ibid., l. 24 sq.) ou de l'ὀλόπτωτος (p. 118, l. 26). Il est dit clairement (p. 119, l. 35 sq.) qu'après trente ans, l'État (τὸ δημόσιον) ou l'empereur (ὁ βασιλεὺς) peuvent faire ce qu'ils veulent de la terre clasmatique. Ils pouvaient donc, soit simplement la vendre, comme nous l'avons vu faire à Pallène ou à Hiérissos ; soit l'attribuer à qui ils voulaient, sous les conditions qu'ils voulaient ; et il en était de même des terres confisquées, en grand nombre, par décision de justice ou volonté du prince. On pouvait probablement, on l'a vu, en constituer des lots stratiotiques. Je suppose qu'on pouvait aussi, sous d'autres conditions, purement fiscales, les attribuer à des paysans qui en prenaient le nom de *démosiaires*. Deux indices peuvent appuyer cette hypothèse : le fait que, à côté de δημοσίαρια, nous trouvons aussi δεδημοσιευμένοι, δημοσιεύω ayant le sens de placer ou replacer sous l'autorité du fisc ; et le fait que deux des actes plus haut énumérés disent que les fonctionnaires chargés de poursuivre les stratiotes et démosiaires fugitifs doivent « les rendre à l'empereur ». Il ne fait donc pas de doute que ces démosiaires dépendent directement et personnellement de l'État ou de l'empereur. Or nous avions aussi remarqué que ce régime, en diminuant lentement peut-être, mais sûrement, la terre de la « commune », par un mécanisme que le Traité Fiscal montre irréversible, conduisait à l'affaiblissement progressif de celle-ci (au sens où le Traité Fiscal entend le χωρίον) et annonçait un changement important. Je me demande si maintenant on ne peut imaginer les choses de la façon suivante. Il y avait, à la base de l'organisation rurale, la commune de paysans libres et indépendants, essentiellement caractérisée par un aspect *collectif* très fort, que crée et qu'exprime la *solidarité fiscale*, avec toutes ses conséquences[1] : c'est elle que nous font connaître le Code Rural, le Traité Fiscal, les Novelles. Elle est restée longtemps prépondérante. Mais sans doute a très tôt fonctionné un système permettant d'atténuer les excès du principe de la solidarité, de soustraire à son application telle terre devenue improductive, en la retirant de l'unité fiscale collective : elle allait alors grossir les terres qui, pour d'autres raisons, étaient terres d'État ou impériales. A partir d'un certain moment, sous l'influence de certaines circonstances, ce système a dû fonctionner de plus en plus souvent, de plus en plus vite. L'État a disposé de plus de terres, les a attribuées ou vendues à plus de gens. Ce fut sûrement l'un des moyens grâce auxquels s'agrandirent ceux qui, laïques ou gens d'Église,

1. Y compris sans doute, du moins à ses origines et dans son esprit premier, la stricte législation de la préemption. On s'attend alors à voir s'affaiblir celle-ci à mesure que la prépondérance de la commune libre et solidaire s'atténue. De fait, sous les Macédoniens, si la préemption ne disparaît pas, elle se transforme : on l'adapte à une législation qui s'inspire de préoccupations nouvelles, à savoir les rapports entre les puissants et les faibles.

savaient obtenir les faveurs impériales. Mais ce fut aussi pour l'État l'occasion d'affecter à une sorte de service direct cette terre qui, une fois détachée, ne faisait plus retour à la collectivité communale et à ses membres. Il pouvait l'attribuer à des *stratiotes* contre des obligations dont nous avons traité plus haut, et sans doute dans des conditions analogues à la catégorie fugitive des ἐξκουσάτοι τοῦ δρόμου. Il l'attribuait à des *démosiaires*[1]. Ces gens ne sont plus dissimulés et protégés derrière le relatif anonymat de la collectivité communale : ils sont seuls, personnellement, directement en face de l'État. Leur dépendance est plus immédiate et plus marquée, accentuée par les conditions qui leur étaient imposées. Ils sont en quelque sorte des paysans d'État, des colons du fisc, πάροικοι δημοσιάριοι : des *parèques de l'État*, si l'on veut, à la condition de ne pas généraliser la portée de l'expression (rien ne permet encore de dire qu'ils aient été nombreux), et surtout de ne pas admettre qu'elle implique l'effacement de la paysannerie libre. Mais peut-être, sous les Macédoniens, si les textes ne nous ont pas trompés, si nous ne sommes pas victimes du hasard qui fait disparaître telles sources et conserve telles autres, peut-être à ce moment une évolution se précise-t-elle, qui tend à modifier, dans la paysannerie, l'importance relative des χωρῖται et des πάροικοι.

Je crois donc que, pour que le tableau qui résumait les données des actes de la pratique soit complet et exprime la composition véritable de la paysannerie sous les Macédoniens, il faut y ajouter, *au-dessus* des autres catégories, celle toujours éminente des paysans libres et indépendants. Mais il me semble aussi que l'importance de celle-ci doit plutôt tendre à diminuer, tandis que celle de la classe, d'ailleurs complexe et nullement uniforme, des paysans plus ou moins dépendants, disons globalement des parèques, tend à se développer. Sans doute, sur la condition et le statut du parèque, nous n'avons pas encore trouvé, il s'en faut de beaucoup, toutes les indications que nous souhaiterions : nous devons attendre les documents de l'époque suivante, celle des Comnènes, pour en compléter le tableau. Mais le développement de cette classe des parèques comporte un renforcement de l'emprise de l'État sur la paysannerie, que l'État conserve d'ailleurs pour lui ces parèques, ou qu'il les « donne », mais en nombre toujours fixé et contrôlé, à des laïques ou à des monastères. De ce point de vue, je me demande si le phénomène ne doit pas être mis en relation avec une raréfaction de la main-d'œuvre rurale que certains textes laissent entrevoir[2], et qui plus ou moins nous ramènerait

1. Angelov et Dölger considèrent les démosiaires comme des paysans-serfs installés sur les domaines de l'empereur (références dans Ostrogorskij, *Paysannerie*, p. 19) : point de vue peut-être juste dans certains cas, mais sûrement trop étroit. Faut-il d'ailleurs rappeler que la législation ne confond pas encore βασιλικὸν et δημόσιον? Cf. par exemple la façon dont s'exprime la Novelle de Léon VI sur la découverte d'un trésor (*J. G. R.*, III, p. 144), ou la Peira (XXXVI, 2 : Zépos IV, p. 143).

2. Non seulement raréfaction mais, et davantage peut-être, instabilité, du fait notamment

vers la période proto-byzantine. Ainsi les grandes pulsations de la démographie rurale seraient l'un des éléments qui en auraient conditionné le statut : la grande aisance qui s'installe au VIIe siècle donne la première place à la commune de paysans libres et indépendants ; la contraction qui se laisse deviner au temps des Macédoniens annonce le lent retour à un régime colonaire[1].

* * *

Résumons. Il est certain que la commune de propriétaires libres, exploitant le sol avec l'aide de salariés et d'esclaves, subsiste à travers toute la période que nous venons d'examiner, et qu'elle subsiste avec son caractère le plus original, la solidarité fiscale, et avec cet autre caractère qui en est comme une contre-partie, le droit de préemption.

Toutefois, de même que le droit des acquéreurs privilégiés évolue vers un simple droit des voisins, de même le principe de la responsabilité collective des membres de la commune s'atténue : les terres abandonnées sont détachées définitivement de la collectivité communale, au lieu qu'on en reporte la charge sur les autres membres de cette collectivité. Ainsi se crée, et s'accroît sans cesse, au détriment de la superficie du *chôrion*, une nouvelle catégorie de terres (les terres clasmatiques en particulier), qui sont dans une large mesure à la disposition de l'État.

des guerres et des invasions. En sens inverse il semble que le nombre des esclaves augmente, par la vente des prisonniers de guerre : cf. Anne Hadjinicolaou-Marava, *Recherches sur la vie des esclaves dans le monde byzantin*, Athènes, 1950, p. 40, 89.

1. Je prends le mot dans un sens large, et n'entends pas dire que les parèques (il est préférable de ne pas dire : colons) des Macédoniens soient entièrement semblables aux colons du Bas-Empire. De même le souci de lutter contre le déguerpissement de certaines catégories de paysans (Novelles E et G, pour les stratiotes ; textes ε, ζ, pour les démosiaires), que le poids de leurs charges envers l'État invite à chercher refuge ailleurs, s'il rappelle évidemment un phénomène fréquent au Bas-Empire, ne fait pas de ces paysans des *servi terrae*, pas plus que ne le sont alors les parèques. Je dois à ce propos faire des réserves sur l'étude récemment consacrée par M. Dendias à « l'administration locale dans l'Empire byzantin », et plus précisément à « l'administration des agglomérations rurales » (*Actes du IXe Congrès international d'Études byzantines à Thessalonique*, II, Athènes, 1956, p. 352-365) : on ne saurait accepter, par exemple, ce qui y est dit des σερβοχώρια, interprétés comme villages-serfs, par opposition aux communes libres ou de franchise, dites χωρία ἐλευθερικά ou χεφαλοχώρια. Sur σερβοχώρια, cf. D. Zakythinos, *E. E. B. S.*, XXV, 1955, p. 132 et 134. — Quand j'invoque les fluctuations de la démographie rurale à Byzance, je n'ignore pas qu'on est encore sur ce sujet en pleine incertitude, surtout pour la période antérieure au XIVe siècle, où les actes de la pratique sont peu nombreux. A première vue, le mouvement de la population des campagnes byzantines ne concorde pas avec celui de la démographie mondiale tel que les historiens du Moyen Age croient pouvoir le reconstituer : « Une courbe descendante du IIIe au VIIIe siècle, un palier du VIIIe au Xe environ, une courbe ascendante du Xe au début du XIVe, une nouvelle descente et un palier entre le XIVe et le XVIe » (R. S. Lopez, *Journal of Economic and Social History of the Orient*, I, 1957, p. 4). Mais il est bien évident que quantité de facteurs historiques particuliers peuvent expliquer cet apparent décalage, en admettant qu'il existe.

Ce n'est probablement pas un hasard si au même moment se développent diverses formes de propriété conditionnée, sur lesquelles l'autorité de l'État se fait sentir avec une force particulière : propriété des assujettis au service de la poste, des parèques fiscaux, et surtout des stratiotes. Elles sont d'inégale importance. Elles ont le caractère commun de créer, entre leurs détenteurs et l'État, des liens plus étroits que ceux qui lient à l'État le simple contribuable. Et c'est pourquoi elles bénéficient aussi d'une protection particulière.

Cependant la protection de l'État, qu'explique le souci d'assurer dans les meilleures conditions un service qui, en dernière analyse, est le service de l'impôt, s'étend à toute la classe des petits et moyens propriétaires ruraux. Une crise, en effet, les menaçait, qui éclata à l'occasion du grand hiver de 927-928, et de la famine qui suivit. Crise économique et sociale, qui dresse les uns en face des autres les « puissants » et les « faibles », et menace de livrer ceux-ci à la merci de ceux-là. Les faibles sont les petits propriétaires fonciers ; les puissants sont les gens d'Église, les hauts fonctionnaires, les archontes des grandes villes.

L'Église, évêchés ou couvents, détient une part de plus en plus importante du sol, et obtient des privilèges de plus en plus larges. Ces progrès ont été facilités par l'issue du conflit iconoclaste, en même temps que la piété populaire s'en trouvait renforcée. D'ailleurs, l'intercession des prêtres et des moines auprès de Dieu, en faveur de l'Empire et de l'empereur, est tenue pour un service d'État, comme le sont aussi, sur le plan terrestre, les œuvres d'assistance et de charité qu'assume l'Église. Il n'est pas surprenant que les biens d'Église mordent peu à peu sur les communes de propriétaires libres, par des procédés tels que ceux que dénonce une Novelle de Basile II. Il n'est pas surprenant que les empereurs aient comblé l'Église, même s'ils en apercevaient les dangers : risques d'absorption de la petite propriété par ces « puissants » qu'étaient les métropoles, les évêchés, les couvents ; mauvaise exploitation et mauvais rendement de la terre ecclésiastique.

Plus complexe est l'évolution de la grande propriété laïque, mais trop de témoignages en attestent les progrès pour qu'on puisse les mettre en doute. S'expliquent-ils par une grande abondance de capitaux, née de l'essor de l'industrie et du commerce plus encore que des victoires militaires et des conquêtes? En autres termes, s'agit-il de placements qui, dans les cadres d'une économie prospère, se porteraient de préférence sur le sol? Ce n'est pas certain, car les textes nous montrent volontiers les puissants sous les traits de hauts fonctionnaires et de dignitaires de la capitale et des grandes villes. Il est vrai qu'à l'inverse, des propriétaires riches pouvaient, grâce à la vénalité des charges, acquérir des offices et les titres qui y étaient attachés : le mouvement a dû être à double sens. La conséquence, en tout cas, est que les biens des petits propriétaires libres étaient menacés.

Les biens, mais aussi parfois les personnes. De gré ou de force, il arrivait que paysans ou stratiotes, après avoir cédé leur terre, fussent eux-mêmes

réduits, d'ordinaire sur leur propre terre, à une condition de dépendance vis-à-vis du nouveau propriétaire. Sans doute avaient toujours existé des formes, plus ou moins nettes ou atténuées, de patronage ou de colonat, et on ne doit pas dire que la classe des parèques naît sous les Macédoniens ; mais on ne saurait douter que son importance grandisse dans la réalité, comme dans les textes. L'État a donné l'exemple : il existe des parèques du fisc, aussi bien que des parèques privés, ceux-ci exploitant les grands domaines concurremment avec les salariés et les esclaves, dont il semble qu'en même temps le nombre, du moins pour les esclaves agricoles, tende à diminuer. On ne peut affirmer que cela soit lié à une crise démographique dans les campagnes, crise que pourtant les mesures prises par plusieurs empereurs pour favoriser l'installation d'anciens prisonniers de guerre semblent confirmer. Mais on ne peut nier qu'une menace pèse, non seulement sur l'intégrité territoriale de la commune libre, mais sur le statut des paysans libres.

Toutefois on se tromperait en y voyant le signe avant-coureur d'un affaiblissement de l'État, qu'il serait d'ailleurs étrange de constater sous les puissants empereurs de la dynastie macédonienne. L'État ne relâche si peu que ce soit son contrôle sur la propriété terrienne, au contraire : il l'exerce par les nombreux fonctionnaires chargés du cadastre et de l'assiette de l'impôt, il le renforce par une législation sévère. Il ne relâche pas davantage son contrôle sur les hommes : il fait poursuivre les « démosiaires » passés sur les biens de l'Église ou des puissants ; il n'accorde d'exemption que pour un nombre de parèques déterminé par lui et toujours limité ; et la fixation du statut des parèques correspond, en fait, à un renforcement du contrôle de l'État sur la main-d'œuvre.

Ainsi, des changements, parfois importants, dans les modes de propriété, de répartition et d'exploitation du sol, et dans la condition des personnes ; les signes certains d'une évolution, qu'il faut situer dans un ample contexte économique et social ; mais la force et le contrôle toujours maintenus, sinon accrus, d'un puissant régime étatique : cela ne laisse pas place à l'orientation vers le « féodalisme », que certains croient voir se dessiner dès cette époque. Une fois de plus, et compte tenu de la longueur des périodes envisagées, c'est le sentiment d'une continuité qui l'emporte.

Paul LEMERLE,
Directeur d'Études à l'École des Hautes-Études.

SUR LES ORIGINES IDÉOLOGIQUES DE LA RÉVOLUTION RUSSE :

LES TENDANCES DE L'OPPOSITION EN RUSSIE, DE LA FIN DU XIXe SIÈCLE A 1905

(D'APRÈS DES OUVRAGES ET ARTICLES ÉTRANGERS RÉCENTS)

Le mouvement des idées en Russie vers la fin du XIXe siècle et dans les premières années du XXe a fait l'objet, ces derniers temps, de nombreux travaux étrangers, à partir desquels on peut tenter une mise au point des questions les plus étudiées.

Aux États-Unis, ce sont surtout les publications de l'Université de Harvard, dont la plus volumineuse est présentée par le professeur Ernest J. Simmons, sous la forme d'un recueil groupant les communications faites par une trentaine d'historiens au colloque d'Arden House (mars 1954) d'après un thème très général : stabilité et innovation dans la pensée « russe » et « soviétique »[1]. A New York ont paru d'autre part les souvenirs de plusieurs émigrés (Maklakov, Milioukov, V. Tchernov...) dont certains jouèrent un rôle de premier plan.

De leur côté, les historiens soviétiques continuent à éditer et à commenter les précurseurs du socialisme. Et surtout ils multiplient, notamment dans la revue *Questions d'histoire*, les articles destinés à préciser le rôle des marxistes et les rapports des partis d'opposition avant la révolution. Les tendances de l'histoire en U. R. S. S., pour les années 1954-1956, semblent se rapporter à ces quelques aspects : les précurseurs sont davantage étudiés pour eux-mêmes (et moins par rapport aux courants ultérieurs de pensée) ; les premiers marxistes sont remis en honneur même s'ils ont combattu le bolchevisme par la suite[2] ; la figure de Lénine prend un relief encore plus vigoureux mais on voit mieux la formation et les variations de sa doctrine ; enfin Staline ne figure, pour cette période, que parmi les militants ordinaires et l'interprétation des événements qu'il avait par la suite fournie ou inspirée[3] est souvent rectifiée.

1. E. J. Simmons (edited by), *Continuity and Change in Russian and Soviet Thought*, Cambridge (Mass.), Harvard Univ. Press, 1955, XII-564 p. Six sections : pensée économique ; autoritarisme et démocratie ; collectivisme et individualisme ; rationalisme et irrationalisme ; littérature, état et société ; vues messianiques.

2. A quelques mois d'écart, l'U. R. S. S. a célébré le centenaire de la naissance de Plekhanov (décembre 1856) et de la publication de *La Cloche* par Herzen (juillet 1857). Le rôle de Plekhanov « premier propagandiste du marxisme » est mis en lumière : *Voprosy Istorii*, 1954, n° 8, p. 48-64 et 1956, n° 3, p. 3-12 ; éditorial sur le XXe Congrès du Parti Communiste.

3. Par exemple, *Histoire du Parti Communiste (bolchevik) de l'U. R. S. S.*, édition française, Moscou, 1949.

Si, vue d'U. R. S. S. ou des États-Unis, l'activité révolutionnaire est jugée diversement, ses aspects originaux présentent un certain nombre de traits communs. *Tendances de l'âme russe* : idéalisme et esprit de sacrifice, goût des discussions et intolérance passionnée (Berdiaev y voyait une réaction de défense contre le milieu), fractionnement des groupes et pullulement des sectes, tout un héritage romantique contre lequel Lénine va se dresser au nom de l'efficacité. *Problème de l'influence occidentale* : imiter l'Europe qui a été la première à formuler les doctrines, à expérimenter les régimes, à subir les transformations de l'économie et de la société, ou chercher une voie propre à la Russie, ou enfin s'efforcer de combiner les deux méthodes? *Conditions d'existence* : alors qu'en Occident la révolution libérale et capitaliste est déjà réalisée, l'autocratie russe maintient des structures archaïques et contraint les opposants aux solutions extrêmes de l'illégalité. Prisons, laboratoires de fortune et presses clandestines constitueront le fond du décor pré-révolutionnaire. Encore se borne-t-on souvent à polycopier tracts et brochures à l'hectographe et en caractères d'imprimerie[1].

L'ignorance populaire a contribué à retarder jusqu'après 1900 la formation de partis organisés. Elle explique en partie leur caractère doctrinal, l'angoisse de l'élite cultivée à la recherche d'une voie pour « aller au peuple », la difficile détermination des alliances à conclure comme des rivalités à combattre. S'unir ou se délimiter : la question, pour Lénine, prendra parfois le pas sur la lutte contre le tsarisme.

Cette douloureuse gestation passe par une série de phases dont la durée est de plus en plus courte et le rythme plus rapide : ce ne sont longtemps que recherches théoriques ou vaines tentatives ; puis, dans les dix dernières années du siècle, le marxisme gagne du terrain sans réussir pourtant à organiser l'action sur le plan politique ; de 1900 à 1905, des partis d'opposition surgissent en nombre, esquissent des rapprochements, mais, n'ayant pu s'unir en présence d'une révolution improvisée et d'un régime qui semble prêt à se réformer, se retrouvent, pour finir, affaiblis et amers. Évolution qui s'inscrit évidemment sur un arrière-plan de faits politiques et militaires, économiques et sociaux qui la commandent, pendant que les hommes s'efforcent de l'infléchir dans leur sens.

* * *

L'échec du soulèvement décembriste et la politique autoritaire de Nicolas « Bâton » avaient eu pour résultats de rejeter les représentants de l'*intelliguentsia*[2] dans un pénible isolement et de les confiner dans le domaine

1. Les publications légales, elles, recourent à toutes sortes d'artifices : vocabulaire de la philosophie ou de l'esthétique, emploi de statistiques, allusions en « langue d'Esope ».

2. Le mot lui-même ne devient courant que dans le dernier quart du XIXe siècle, bien que l'on reconnaisse généralement Radichtchev comme le premier *intelliguent*.

des recherches abstraites. Les intellectuels, tenus à l'écart par le régime, ne pourront mettre leurs connaissances au service de l'État. Jusque vers le milieu du siècle, l'aspect pratique des réformes et des moyens d'action leur est indifférent et leurs spéculations les conduisent au découragement : « Le passé de la Russie est vide ; son état présent est insupportable ; son avenir, sans issue », écrit Tchaadaev en 1836.

Cependant une nouvelle direction, reconnue d'abord par Biélinski à la fin de sa vie, est adoptée par Herzen, installé en Europe occidentale depuis 1847[1] : tout en se passionnant pour les études que Haxthausen, le « vieux baron westphalien », publie sur l'économie russe, il réagit intensément aux déceptions révolutionnaires de 1848 et aboutit, comme le montre Martin E. Malia[2], à une synthèse, brillante mais factice, des tendances occidentales et slavophiles. A l'Occident il emprunte méthodes de pensée et exemples historiques, mais c'est pour éviter de commettre les mêmes erreurs : « Le passé des peuples occidentaux doit nous servir de leçon, et rien de plus ». Profitant de son retard, la Russie doit pouvoir accéder directement au socialisme, grâce à l'éloignement que son peuple, *anarchiste* par essence, a toujours montré pour le centralisme bureaucratique : « Même aujourd'hui, il n'aime pas régler les affaires entre égaux avec des papiers : il les règle avec une solide poignée de main et un bon coup de vodka. » Comme les Slavophiles, Herzen fait reposer l'avenir de sa patrie sur la commune paysanne, mais à condition que rien, dans les institutions futures, ne vienne limiter la liberté des individus et leur égalité fraternelle ; et pour cela chaque homme doit commencer par se libérer lui-même : « Le fait de démolir la Bastille pierre à pierre ne suffit pas à transformer des prisonniers en hommes libres »[3]. Comme les Slavophiles, Herzen met une part d'orgueil national dans son exaltation de la commune (la plupart de ses écrits sur ce sujet, la *Lettre à Michelet* notamment, ne s'adressaient-ils pas à un public occidental?), mais il reste fort éloigné de leur nationalisme agressif[4]. Par ailleurs sa position libérale et proudhonienne s'oppose au déterminisme marxiste : « Il n'y a aucun sens en Histoire... L'Histoire n'est qu'improvisation et volonté. » Le triomphe du socialisme n'a rien d'inéluctable : il dépend à la fois des circonstances générales et de la volonté des hommes.

Si la renommée de Herzen demeure longtemps considérable en Russie, l'expansion même de ses idées est gênée par la diffusion assez réduite de ses

1. Une nouvelle édition de ses œuvres, qui comprendra 30 volumes, est en cours de publication à Moscou depuis 1954. L'ouvrage de I. El'sberg, *A. I. Gerzen, jizn'i tvorčestvo* (A. I. Herzen, sa vie et son œuvre), a eu une deuxième édition en 1951.

2. M. E. Malia, *Herzen and the Peasant Commune*, in Simmons, *op. cit.*, p. 197-217.

3. Herzen met donc les préoccupations morales au premier plan et son anarchisme humanitaire diffère profondément de l'anarchisme révolutionnaire de Bakounine ; cf. I. Berlin, *Herzen and Bakunin on Individual Liberty*, in Simmons, *op. cit.*, p. 473-499.

4. C'est ce que prouve son attitude devant la question polonaise, contrairement à ce qu'ont soutenu J. Kucharzewski, *The Origins of Modern Russia*, New York, 1948 et Al. v. Schelting, *Russland und Europa im russischen Geschichtsdenken*, Berne, 1948.

ouvrages et par le caractère nuancé et ondoyant de ses thèses. Après 1860, elle recule au profit d'une génération nouvelle, souvent d'origine plus humble (les fils de popes...), qui se veut réaliste, jusqu'au cynisme. A la faveur d'un certain relâchement de la censure, ses représentants s'expriment par des articles de critique littéraire ou par des romans dont les symboles et les allusions n'étaient accessibles qu'à un public très restreint : ainsi se forme, autour de Tchernychevski, le groupe nihiliste dont on pense parfois qu'il s'occupait aussi d'organisation révolutionnaire clandestine[1]. Plus que par son culte du matérialisme scientiste et même, peut-être, que par ses écrits sur la commune rurale, c'est par son appel « à la hache », c'est par sa définition du héros révolutionnaire qu'il aura un rôle formateur auprès de l'intelliguentsia : aux personnages amers, ou simplement apathiques comme l'Oblomov dépeint par Gontcharov, Tchernychevski oppose « l'homme nouveau », le « sel du sel de la terre », dévoué corps et âme à la cause de la révolution[2]. Certes, il est assez vain de vouloir rattacher Tchernychevski à telle ou telle des tendances ultérieures qui chercheront à l'annexer : Plekhanov, dans un livre publié à Stuttgart en 1894, soulignait à la fois ce qui le séparait des populistes et ce qui l'éloignait du marxisme. Mais il paraît difficile de nier l'influence que son œuvre a eue sur Lénine, au moins en certains domaines assez précis. Lénine ne s'est pas contenté de reprendre, en 1902 pour son *Chto delat'*? (Que faire?), le titre même du roman de 1863 qu'il avait véritablement découvert après l'exécution de son frère en 1887[3]. Il en a gardé la conviction que la vérité, loin d'être immuable, dépend des circonstances, que toutes les formes du libéralisme sont également haïssables et surtout que le « révolutionnaire professionnel » peut arriver à imprimer sa marque personnelle sur le déroulement de l'Histoire, au moins pour en accélérer le rythme[4].

Stimulée par ses nouvelles doctrines, exaspérée par le retour d'Alexandre II à la réaction, accablée par l'échec de la Commune de Paris et de la

1. La substitution de l'influence de Tchernychevski à celle de Herzen a été étudiée pour Dobrolioubov : Ch. CORBET, *Revue des Études slaves*, 1951, p. 70-77 ; F. M. BURLACKIJ, *Političeskie vzgljady N. A. Dobroljubova* (Les idées politiques de N. A. Dobrolioubov), Moscou, 1954, 272 p. Voir aussi l'important ouvrage de Mlle Kyra SANINE, *Saltykov-Chtchédrine, sa vie et ses œuvres*, 1955, 370 p. (Bibl. russe de l'Institut d'Études slaves).

2. Un « self made superman », dit avec humour Rufus W. MATHEWSON Jr., dans son article *The Hero and Society : The Literary Definitions*, in SIMMONS, *op. cit.*, p. 255-276. Cf. aussi V. ZEVIN, *Političeskie vzgljady i političeskaja programma N. G. Černyševskogo*, Moscou, 1953, 320 p.

3. Cf. les souvenirs, tendancieux mais intéressants, de N. VALENTINOV (N. V. Volski), *Vstreči c Leninym* (Rencontres avec Lénine), New York, 1953, 358 p. Et, du même : *Tchernychevski et Lénine* dans *Le Contrat social* (mai 1957, p. 101-110 et juillet 1957, p. 162-172). Notamment (p. 101) une intervention passionnée de Lénine en faveur du précurseur que, dans une conversation de janvier 1904, il appelle « le plus grand et le plus doué des représentants du socialisme avant Marx ».

4. Sur ce point, Lénine, on le sait, a subi aussi l'influence des idées de Bakounine et surtout du « jacobin » Tkatchëv.

Première Internationale, l'intelliguentsia révolutionnaire entre, après 1870, dans la voie de ce qu'on peut appeler le premier populisme : ensemble complexe de tentatives pour se rapprocher des masses par la croisade éducative (*narod*, le peuple, désigne en fait les paysans) puis pour renverser l'autocratie par le terrorisme des *narodovoltsy*[1]. Sa doctrine, malgré une faveur marquée pour le socialisme européen de la première moitié du siècle, se limite essentiellement à un acte de foi slavophile dans la commune et à une condamnation abrupte de l'industrialisation, « diamétralement opposée aux intérêts de la population tout entière », affirme Lavrov en 1875, et d'ailleurs vouée à l'échec en Russie. Les véritables « démons » qui mènent le pays à la ruine sont, aux yeux de Mikhaïlovski, théoricien vénéré, les banquiers, les industriels, les constructeurs de voies ferrées et non les quelques fanatiques dénoncés par Dostoïevski[2]. A l'Europe occidentale seulement s'applique le système marxiste, que les populistes admirent d'ailleurs beaucoup en lui-même : n'est-ce pas l'un d'eux, Danielson, ami et correspondant de K. Marx et F. Engels, qui traduit en russe, dès 1872, le premier volume du *Capital*?

Vers 1881, et pour une dizaine d'années, l'échec apparaît total : autocratie renforcée, masses populaires passives, intellectuels à nouveau découragés. Cependant l'extension des progrès économiques et la nécessité de reporter la révolution dans l'avenir tout en affirmant son caractère inéluctable vont favoriser l'étude approfondie du marxisme par quelques hommes privés de moyens d'action et s'efforçant de dénouer la « ceinture de ténèbres » dont parle l'historien russe Pokrovski. Anciens populistes condamnant le terrorisme, ils fondent en 1880 le groupe *Tchërnyi Peredel* (Partage noir). Puis, constatant la désagrégation de la commune et l'absence de capacités révolutionnaires chez les paysans, ils émigrent en Suisse où leur conversion au marxisme se marque par la création du mouvement *Osvobojdenie Truda* (Libération du Travail), au programme entièrement nouveau. A sa tête, deux hommes très différents l'un de l'autre, dont la formation a été retracée par Leopold H. Haimson[3]. Plekhanov (1856-1918), fils d'un propriétaire ancien officier, étudiant à l'Institut métallurgique de Saint-Pétersbourg, est venu au marxisme par des exigences morales (se mettre au service des travailleurs d'autant plus que l'on se sent différent d'eux) et surtout intellectuelles (prévoir pour la Russie comme pour l'Occident le développement inéluctable de la bourgeoisie capitaliste et du prolétariat ouvrier jusqu'à ce que les conditions de la révolution soient atteintes). Akselrod (1850-1928),

1. Cette évolution jusqu'en 1881 est analysée par F. VENTURI, *Il Populismo russo*, Turin, 1952, 2 vol. (XX-633 p. et 634 p.). Compte rendu dans la *Revue historique*, juillet-septembre 1954, p. 128-130, par J. DROZ.

2. Cf. Al GERSCHENKRON, *The Problem of Economic Development in Russian Intellectual History of the Nineteenth Century*, in SIMMONS, *op. cit.*, p. 11-39.

3. L. H. HAIMSON, *The Russian Marxists and the Origins of Bolshevism*, Harv. Univ. Press, Cambridge (Mass.), 1955, VIII-246 p. Voir en particulier le chapitre II : *The marriage of feeling and reason*.

fils d'un petit aubergiste juif, ne ressent pas le besoin d'aller au peuple — puisqu'il en est issu — ni de se donner une méthode rigoureuse de pensée : il voit simplement dans le marxisme le meilleur moyen de développer la conscience de classe dans le prolétariat, dont il ressent par lui-même toutes les aspirations.

Coupés de la Russie et privés de la gloire qui restait attachée à l'abnégation des *narodovoltsy*, les nouveaux marxistes restent isolés et les ouvrages de Plekhanov ne suscitent guère de disciples. Ils n'obtiennent même pas l'approbation ouverte des fondateurs du marxisme, pour lesquels la situation originale de la Russie posait des problèmes d'autant plus épineux qu'ils ne la connaissaient qu'imparfaitement. La discussion menée par Solomon M. Schwarz[1] permet de penser que Marx, après avoir découvert Tchernychevski, plaçait une certaine confiance dans la commune paysanne et dans les capacités révolutionnaires de la Russie, alors qu'Engels, jusqu'à la fin de sa vie, mettra plutôt son espoir dans l'extension à la Russie d'une révolution prolétarienne partie d'Occident. Il jugeait en tout cas les populistes plus efficaces que le noyau des émigrés marxistes ; aussi répondit-il par une déclaration d'incompétence à Plekhanov qui lui avait envoyé, en février 1885, son livre *Nos désaccords* où, contre le populisme, il affirmait : « Nous souffrons non seulement du développement du capitalisme, mais de l'insuffisance de ce développement ».

Ainsi se poursuivait ce que Lénine appellera la « période intra-utérine du parti » et quand, au congrès de Paris en 1889, Plekhanov s'écriait : « La révolution russe triomphera en tant que révolution ouvrière ou elle ne triomphera pas », cette affirmation d'un marxisme parfaitement orthodoxe n'éveillait à peu près pas d'écho en Russie.

* * *

Ce travail souterrain eut néanmoins le mérite de marquer la rupture avec l'idéologie populiste et de préparer les esprits à mieux comprendre les événements et les transformations de la fin du siècle[2]. Les « contradictions du capitalisme » devenaient de plus en plus frappantes : la terrible famine de 1891 coïncidait avec une industrialisation et une activité financière en pleine expansion[3]. La concentration ouvrière se traduisait par des grèves, qui, vers

1. S. M. Schwarz, *Populism and Early Russian Marxism on Ways of Economic Development of Russia*, in Simmons, *op. cit.*, p. 40-62. Cf. aussi les articles de M. Rubel, *Revue socialiste*, mai 1947 et avril 1950. Textes principaux : la lettre de Marx à V. Zassulitch (8 mars 1881) dont on a retrouvé quatre brouillons ; la préface à l'édition russe du Manifeste Communiste, signée par Marx et Engels et datée du 21 janvier 1882 ; leur correspondance avec Danielson.

2. C'est ce que montre S. H. Baron dans l'*American Slavic and East European Review*, octobre 1955, p. 315-330 : The First Decade of Russian Marxism.

3. Une orientation sur la « révolution industrielle » est fournie par R. Portal, *Forschungen zur Ost-Europäischen Geschichte*, 1954, p. 205-216.

1895-1896, prirent un caractère de manifestation nationale. Cette évolution paraissait confirmer avec éclat les prévisions des marxistes et leur déterminisme historique. La nouvelle génération se détourne alors du sentimentalisme populiste ou même tolstoïen : elle recherche la précision et la technicité ; elle remplace les actes de foi par des masses de statistiques, qui ont en outre l'avantage d'être inoffensives aux yeux des censeurs ; elle met le marxisme à la mode. Les circonstances commencent donc à être plus favorables quand Lénine, devenu marxiste après avoir lu Plekhanov, arrive dans la capitale en 1893, âgé de vingt-trois ans et se lance avec autorité dans la bataille.

Le populisme des temps héroïques avait dégénéré en une sorte d'opposition légale, purement doctrinale[1], qui continuait à nier l'industrialisation (Danielson affirmait encore en 1893 que le nombre des ouvriers de la grande industrie était en diminution[2]) ou tout au moins à en proclamer le caractère artificiel et funeste : Vorontsov démontrait en 1895 que l'industrie ne pourrait être que rurale — servant de revenu d'appoint pour les paysans tenus à l'inaction pendant quatre à six mois de l'année — et qu'elle ne trouverait jamais de vastes débouchés ni sur le marché intérieur (pouvoir d'achat trop faible) ni sur les marchés extérieurs déjà contrôlés. Malgré tout, les *narodniki*, vivant sur leur tradition de prestige, continuaient à trouver une audience assez large dans les milieux de l'intelligentsia[3].

La contre-attaque idéologique des marxistes fut facilitée par le gouvernement qui envisageait avec quelque satisfaction la déroute des populistes, jugeait peu dangereux ces traités d'économie et connaissait par ses agents doubles l'identité de ceux qui recouraient à des pseudonymes. Dès 1894, Lénine faisait circuler des exemplaires de *Ce que sont les « Amis du Peuple »*, où il attaquait l'idéalisme subjectiviste et le « crétinisme libéral » de ses adversaires qui, au lieu de lutte des classes, cherchaient à unir contre l'autocratie paysans, ouvriers et bourgeois. La même année, Struve terminait ses *Remarques critiques sur le développement économique de la Russie* avec la formule fameuse qui lui valut d'être appelé par Danielson « idéologue de la ploutocratie » : « Avouons donc notre ignorance et rendons-nous à l'école du capitalisme ». Plekhanov à son tour intervint à deux reprises au moins, en 1895 et en 1896, avec *La conception moniste de l'Histoire* (pseudonyme : Beltov) et, en réponse au livre de Vorontsov, *Les fondements du populisme...* (pseudonyme : Volguine). L'évidence du développement économique devait clore le débat ; les chiffres du recensement de 1897 ne permettaient plus

1. « A milk and water philosophy » dit O. H. Radkey, in Simmons, *op. cit.*, p. 63.

2. Son livre, signé Nicolaï-on, aura une traduction allemande en 1899 et une traduction française en 1902 (*Histoire du développement économique en Russie depuis l'affranchissement des serfs*).

3. L'influence de Mikhaïlovski et de la revue *Russkoe bogatstvo* (La Richesse russe) au cours de ces années tournantes est soulignée par A. P. Mendel dans l'*American Slavic and East European Review*, octobre 1955, p. 331-345.

guère la discussion. Les derniers coups furent assénés par Tugan-Baranovski en 1898 (*La fabrique russe dans le passé et le présent*) et par Lénine en 1899, avec *Le développement du capitalisme en Russie* (pseudonyme : Il'in), au sous-titre significatif : « La formation d'un marché intérieur pour la grande industrie ». Les populistes n'avouaient-ils pas indirectement leur défaite en commençant à tourner leur action vers les milieux ouvriers?

Cette action, les marxistes l'avaient mise en tête de leur programme dès 1892 : les « cercles » sociaux-démocrates, qui avaient jusque-là végété, se réorganisent, d'autres apparaissent dans les principales villes. Mais chacun se contentait, pour reprendre la formule du militant Liadov, de « creuser son propre trou ». A l'œuvre indispensable d'unification, Lénine va se consacrer avec autant de passion que de rigueur en se limitant d'abord aux premières étapes dont le détail a été retracé par les historiens soviétiques[1] : établir des liens solides avec les émigrés, dont il va recueillir l'investiture en Suisse à l'été de 1895, fonder des journaux, introduire dans le pays celui que doit rédiger le groupe *Libération du Travail* (*Rabotnik* : L'Ouvrier), préparer celui qu'il projette de diriger lui-même et dont l'unique numéro sera saisi, et surtout utiliser sans répit les troubles sociaux pour obtenir l'adhésion des travailleurs. Attitude nouvelle qui est définie au début de 1895 par la brochure *Ob agitatsii* (De l'agitation) que publient les sociaux-démocrates de Vilno sous l'inspiration de Martov (1873-1923), fils d'un commerçant israélite établi à Constantinople (de son vrai nom Zederbaum), doué d'une intelligence brillante mais assez instable[2]. Dès lors se multiplient les tracts polycopiés qui apparaissent dans toutes les usines où une grève importante s'est produite. Et pour diriger ce mouvement Lénine organise l'*Union de lutte pour la libération de la classe ouvrière*, qui de Saint-Pétersbourg doit rayonner sur tout le pays et faire connaître les ouvrages de doctrine et de propagande[3], qui doit, plus encore, unir dans son sein les intellectuels et l'élite des travailleurs, ces meneurs comme l'ouvrier Babouchkine, auteur d'intéressants souvenirs sur la période 1893-1900 et fusillé en 1906.

Même sans parler encore de créer un parti solide et de lui donner un programme précis, Lénine doit lutter pour maintenir ce qu'il considère comme l'orthodoxie. D'un côté il est menacé par le « marxisme légal » de Struve et Tugan-Baranovski, lesquels, à force de se rendre à l'école du capitalisme, en arrivent à ne plus voir ses « contradictions internes » ; il est vrai que, poussé à la modération par Plekhanov, il accepte leur alliance afin de mieux ruiner

1. Parmi les études récentes qui utilisent, en plus des œuvres et déclarations de Lénine, les souvenirs parfois oraux de nombreux témoins et les archives de la police tsariste, citons, dans *Voprosy Istorii*, les articles de E. A. Korol'tchuk, janvier 1956, p. 13-30 et M. A. Moskalev, août 1956, p. 91-104.

2. Sur la formation de Martov, cf. Haimson, *op. cit.*, chap. IV : *The making of a Hero.*

3. La diffusion progressive de *Ce que sont les « Amis du Peuple »* est reconstituée par E. A. Korol'tchuk, *loc. cit.*, p. 25.

le populisme[1] ; mais il se réserve le droit de réfuter les *Remarques critiques...* de Struve par un article signé Touline et que Struve insère lui-même dans un recueil collectif (*Caractères de notre développement économique*, 1895). Surtout il risquait d'être débordé par le mouvement ouvrier que lui-même et Martov avaient encouragé et qui, se désintéressant peu à peu de la lutte politique, s'engageait sur « la voie de la moindre résistance »[2], c'est-à-dire vers la conquête d'améliorations à obtenir des patrons, vers le trade-unionisme ou, comme on disait aussi, l'*économisme* : défiance envers les révolutionnaires bourgeois, exaltation de l'action ouvrière indépendante et de l'éveil *spontané* de la conscience de classe chez les travailleurs. Cette tendance avait alors des atouts nombreux : au point de vue matériel, une certaine prospérité économique jusque vers 1900 et quelques progrès dans la condition ouvrière (loi de 1897 sur la journée de travail) ; au point de vue politique, l'arrestation des chefs de l'*Union de lutte...* que leur participation à l'agitation sociale avait trop signalés à la police (Lénine, Martov et bien d'autres sont réduits à l'inaction pour plus de quatre ans) et leur remplacement par des hommes plus jeunes encore qui interprètent différemment le marxisme. Les économistes modérés triomphent dans l'*Union des S. D. russes à l'étranger* dont Plekhanov et Akselrod se retireront en 1900 ; leur journal, *Rabotchee Delo* (La Cause ouvrière), défend la thèse des deux étapes d'agitation sociale (pour le droit de grève, et pour la liberté d'association) devant précéder la lutte politique. Les intransigeants mettent la main en Russie sur l'*Union de lutte...* et leur organe, *Rabotchaïa Mysl* (La Pensée ouvrière), ne s'intéresse guère qu'à l'action professionnelle.

Les ripostes des *politiki* restaient sans effet, malgré la ténacité du groupe S. D. de Kiev présidé par Eidelman qui publie en 1897 deux numéros de la *Rabotchaïa Gazeta* et réunit à Minsk en 1898 les neuf délégués qui fondent le Parti ouvrier social-démocrate de Russie, dont le Manifeste sera rédigé par Struve. Historiens soviétiques et occidentaux sont d'accord pour reconnaître que ce premier congrès n'eut pas de suite immédiate : le nouveau « parti » ne possédait ni programme, ni tactique, ni organisation centralisée, ni moyens d'action, surtout après l'arrestation de son Comité central qui intervint peu après[3].

De Sibérie, Lénine assistait impuissant à la désagrégation de son premier système : au *Credo* des économistes, rédigé en 1899 par Mme Kuskova (« Pour les travailleurs, la lutte économique ; pour les libéraux, la lutte politique ») il ne pouvait répondre qu'en réaffirmant le lien de l'économique et du politique et le danger d'abandonner à la bourgeoisie libérale la direction de l'opposition. Son irritation était avivée par les progrès en Russie du

1. Trotski (*Ma Vie*, trad. franc., t. I, p. 49) définit cette entente comme « l'instrument avec lequel l'intelliguentsia coupa le cordon ombilical du populisme ».

2. L'expression est de Martov, dans ses Mémoires. L. H. Haimson l'a reprise pour le titre de son chapitre v : *The path of least resistance*.

3. Le point de vue soviétique est exposé par M. A. Moskalev, *loc. cit.*, p. 103-104.

révisionnisme de Bernstein (*Socialisme théorique et social-démocratie politique*, 1899) qui contaminait rapidement les anciens « marxistes légaux » Struve et Tugan-Baranovski rejoints par Bulgakov et Prokopovitch : hérésie politique puisqu'elle prônait le réformisme, mais aussi hérésie philosophique qui se marquait par un retour à l'idéalisme subjectiviste et sacrifiait Hegel à Kant. Libéré en janvier 1900, Lénine pouvait considérer que tout était à reprendre comme en 1893[1].

* * *

De 1900 à la révolution de 1905, la physionomie politique de la Russie se transforme profondément. Du chaos des mécontentements émergent enfin des partis politiques dont, en un livre récent, Donald W. Treadgold a décrit les efforts d'organisation, les programmes et la tactique, les moyens d'expression et les rapports mutuels[2]. Leur croissance est favorisée par les hésitations et les revers militaires de la monarchie, leur audience s'élargit d'autant mieux que de nouvelles difficultés économiques aboutissent à une agitation généralisée.

La formation du parti libéral était évidemment en rapport avec les progrès de la bourgeoisie et de l'économie capitaliste, comme l'annonçaient les marxistes. Ce mouvement, pourtant, ne se recrutait pas tant parmi les milieux d'affaires, souvent assez « gouvernementaux », que parmi les professions libérales, les intellectuels rationalistes, le personnel des zemstvos et certains propriétaires fonciers (parfois de haute noblesse : les princes Dolgorouki, Obolenski, Troubetskoï). Aussi va-t-il refuser d'abord de jouer le rôle que les marxistes lui destinaient : celui de porte-parole du capitalisme. Mais son absence même d'unité lui nuira gravement. A droite, le courant slavophile de Chipov, attesté par la création du groupe *Beseda* (Conférence) dès 1891, rêvait d'une monarchie patriarcale et d'un *Zemskij Sobor*. Il s'en était détaché un « centre droit » plus empirique, cherchant à concilier dans les faits les droits de l'État et de l'individu, l'ordre et la liberté ; son animateur était l'avocat Maklakov (1869-1957) dont le héros préféré était Mirabeau[3]. Les employés des zemstvos et les propriétaires représentaient une sorte de « centre gauche », attaché aux idées d'autonomie locale. Enfin les intellectuels se retrouvaient dans une « gauche » audacieuse et novatrice, où le radicalisme de Petrunkevitch (1844-1928), tenu longtemps à l'écart, était repris par le professeur Milioukov (1859-1943) exclu de l'Université de Mos-

1. Sur la situation à la veille de 1900, voir le début de l'article de M. C. Voline dans *Voprosy Istorii*, novembre 1956, p. 112-127 : Les origines du bolchevisme en tant que courant politique et parti politique.

2. D. W. Treadgold, *Lenin and his Rivals : the Struggle for Russia's Future*, 1898-1906, Londres, Methuen, 1955, 293 p. (L'auteur enseigne à l'Université de Washington).

3. Maklakov a retracé lui-même, à plusieurs reprises, sa carrière politique. Voir en dernier lieu : *Iz Vospominanii* (Souvenirs), New York, 1954.

cou[1]; elle allait être rejointe pour un temps par les amis du révisionniste Struve qui publiera à Stuttgart à partir de 1902, le journal *Osvobojdenie* (Libération). Les efforts d'organisation et de fusion sont fébriles, mais les résultats sont tardifs et limités : congrès répétés des zemstvos (celui de novembre 1904 énonce les Onze Points que Milioukov appellera la Pétition des Droits), groupe des « zemstvistes-constitutionnels », Union de Libération, Union des Unions professionnelles, pour aboutir, en octobre 1905 seulement, au parti constitutionnel-démocrate. Maklakov et Milioukov y cohabitent difficilement, car ils représentent, comme le précise Michael Karpovitch, les deux formes du libéralisme entre lesquelles il fallait opter[2]. Le premier veut « partir de ce qui existe déjà » pour obtenir des concessions de la part du gouvernement, avec lequel il serait prêt à collaborer. Milioukov, formé par l'Occident (Révolutions d'Angleterre et de France ; A. Comte, Spencer et Marx même ; droits de l'homme et suffrage universel...), ne juge pas l'autocratie capable de se réformer ; il estime nécessaire de garder le contact avec les révolutionnaires et admet pour certaines circonstances le recours au terrorisme et à l'illégalité.

Du côté des socialistes, la situation devenait aussi très complexe. Les « socialistes-révolutionnaires », troisième incarnation du populisme[3], remettent en honneur le terrorisme de la première période, plus d'ailleurs par souci d'efficacité pratique que dans un esprit de révolte romantique : en est chargée l'Organisation de Combat, groupe autonome dirigé par Gerchouni puis par Azev. L'action politique et la doctrine sont fixées par V. Tchernov (1873-1952), issu comme Lénine de la petite noblesse administrative et futur président de l'éphémère Assemblée Constituante, théoricien brillant mais de caractère indécis et indolent[4]. Là encore les progrès ne furent pas rapides : si, au début de 1902, un Comité central coiffait plusieurs organisations régionales ou spécialisées (Union du Nord, Ligue agraire, etc.) et inspirait une revue (*La Russie révolutionnaire*), le premier congrès du parti S. R. ne s'ouvrira qu'à la fin de décembre 1905. Tout en reconnaissant l'expansion du capitalisme et en adoptant certaines vues marxistes (« Dans le royaume de l'économie, dira Tchernov en 1906, Marx est notre grand maître commun, bien que nous ne croyions pas devoir faire de lui une idole »), ces « néo-populistes » continuaient à porter l'essentiel de leur intérêt sur les campagnes, et les troubles agraires de 1902 ranimaient leur confiance dans les capacités révolutionnaires de la paysannerie. Pour rajeunir les dogmes slavophiles, ils élaborent alors un plan de « socialisation » des terres prévoyant une société

1. Deux volumes de Souvenirs (*Vospominania*) de P. Milioukov, allant jusqu'en 1917, ont été publiés à New York en 1955.

2. M. Karpovitch, *Two Types of Russian Liberalism : Maklakov and Miliukov*, in Simmons, *op. cit.*, p. 129-143.

3. Cf. D. W. Treadgold, *op. cit.*, chap. iv : The Populists refurbished.

4. Ses Mémoires ont paru à New York en 1953 sous le titre *Pered burei* (Avant la tourmente).

de petits exploitants qui cultiveraient autant de terrain que leur travail le permettrait et se rallieraient, de façon progressive et spontanée, aux avantages de la collectivisation. De ce programme, Oliver H. Radkey a souligné les aspects séduisants pour la grande masse des paysans, mais aussi les nombreux points obscurs : rôle des administrations locales, redistribution des terres, conciliation entre l'individualisme et le collectivisme[1]...

Quoi qu'il en soit, ces nouveaux partis enlevaient à la social-démocratie le monopole de fait qu'elle avait détenu dans sa lutte contre l'absolutisme. Elle devait, entre autres tâches, regrouper l'intelliguentsia, ramener les ouvriers à la lutte politique, empêcher les paysans de se laisser prendre au mirage de la « socialisation », avant tout s'organiser et s'unifier. A cet effet, Lénine a son plan d'action, ébauché en 1893-1895 et mûri en relégation. La première étape en est, une fois encore, la création d'un journal, auquel il attribue une importance qu'on ne saurait surestimer : guide doctrinal de la social-démocratie, librement imprimé à l'étranger, mais aussi agent de propagande et de centralisation auprès des comités locaux de toute la Russie ; à sa tête, les futurs dirigeants du parti social-démocrate. Certes, dès le début, les déceptions et les dissensions ne manquèrent pas : la rencontre de Lénine, bouillant et sûr de lui, avec Plekhanov, dogmatique et hautain, se marqua par un choc psychologique qui semble avoir poussé Lénine à l'intransigeance (« Il faut garder un caillou dans sa manche ») dont il ne se départira plus guère dans les vingt années à venir[2]. Pourtant, il fallait taire les divergences ; avec une direction collective de six membres, *Iskra* (L'Étincelle) commença à paraître en décembre 1900, doublée par une autre publication, plus doctrinale, moins régulière et moins répandue : *Zaria* (L'Aube).

Lénine énonce ensuite, dans *Que faire?* (1902), les idées essentielles qui inspirent ses préoccupations pratiques : la lutte politique doit être conduite par le prolétariat, mais celui-ci (élément *spontané*) doit être guidé par les révolutionnaires professionnels : « Toute marque d'admiration envers la spontanéité du mouvement ouvrier, toute diminution du rôle de l'élément *conscient* se traduit, qu'on le veuille ou non, par une influence accrue de l'idéologie bourgeoise sur les ouvriers... L'idéal du S. D. est d'être, non un secrétaire de trade-union, mais un *tribun du peuple*... Donnez-nous une organisation de révolutionnaires et nous bouleverserons la Russie[3]. » Le

1. Cf. O. H. RADKEY, *Tchernov and Agrarian Socialism before 1918*, in SIMMONS, *op. cit.*, p. 63-80.

2. N. VALENTINOV, *art. cité*, p. 164-165, reproduit le curieux document écrit par Lénine à l'été de 1900 dans un café de Zurich et intitulé : « Comment l'Étincelle a failli s'éteindre ». Le texte est d'un sentimentalisme inattendu, le style est celui du dépit affectif (« Nous étions naguère amoureux de Plekhanov... Ce fut la plus rude leçon que la vie m'ait donnée... »).

3. L'intérêt de ces textes fondamentaux est dégagé à la fois par HAIMSON, *op. cit.*, p. 133-135, et VOLINE, *art. cité*, p. 115-116.

développement spontané de la conscience ouvrière risquait à la fois d'être très lent et de transformer les travailleurs en « petits bourgeois ». Le parti devait être formé d'un petit nombre d'adhérents entièrement dévoués à la cause de la révolution et encadrés par une solide hiérarchie : un Comité central en Russie, subordonné lui-même à un Organe central, c'est-à-dire finalement à la direction du journal à l'étranger. De même Lénine exigea que Plekhanov introduisît, dans son projet pour un programme du parti, la notion de dictature du prolétariat.

Cependant la tendance « iskriste » l'emportait en Russie grâce aux responsables des comités locaux comme l'ingénieur Krjijanovski. L'économisme reculait, déconsidéré par la crise industrielle, crise de croissance assez normale mais qui ramenait les ouvriers à l'action politique. Ses journaux disparaissaient l'un après l'autre : *Rabotchaïa Mysl* en décembre 1902, *Rabotchee Delo* en janvier 1903. Le syndicalisme policier de Zubatov, un moment inquiétant, voyait fondre sa popularité. La propagande des S. D. s'intensifiait dans les universités où l'agitation était très vive et même dans l'armée où apparaissaient des signes de désordre.

L'unité du parti paraissait assurée quand le deuxième Congrès se réunit à l'été de 1903, inauguré par Plekhanov qui attendait ce jour depuis plus de vingt ans. A la suite de péripéties suffisamment connues, il aboutit au contraire à une scission. Lénine, d'abord mis en minorité sur la question du recrutement, put, grâce au départ d'adversaires non-iskristes (le *Bund* juif, les économistes), attribuer à ses partisans la qualité de majoritaires (*bolcheviki*). La rupture se fit à propos de la centralisation (et de la rédaction d'*Iskra*), Lénine se voyant comparé à Robespierre, Bonaparte, Blanqui... et aux *narodovoltsy*. Après quoi les *mencheviki* découvrirent l'argument qui devait établir leur orthodoxie : il fallait attendre que fussent réalisées les conditions de la révolution définies par Marx (extension du capitalisme, et, parallèlement, du prolétariat qui devait devenir la classe la plus nombreuse). Et c'est alors que Plekhanov, ce « grand seigneur » (Lounatcharski), toujours mal à l'aise devant les perspectives pratiques d'une révolution et en mauvais termes avec Lénine, rejoignit Akselrod et Martov qui se refusaient, disaient-ils, à laisser les intellectuels disposer à leur guise de la classe ouvrière. De son côté, Lénine invoquait, pour se justifier, les différences entre la Russie du début du XXe siècle et l'Europe occidentale telle que Marx l'avait connue. La scission, même inattendue, était profonde et durable[1]. Dès octobre, Lénine quittait l'Organe central et même *Iskra*, devenue le journal des mencheviks à partir du numéro 52 où Plekhanov définit ironiquement *Ce qu'il ne faut pas faire.*

1. Les historiens soviétiques considèrent le parti bolchevik comme dès lors constitué et reprochent maintenant à Staline de ne le faire dater que de la conférence de Prague (1912) : cf. VOLINE, *art. cité*, p. 127.

* * *

Ainsi vers 1904, au moment où la guerre contre le Japon présentait tant de problèmes au gouvernement[1], l'opposition disposait d'un large éventail de partis, plus ou moins constitués, mais en progrès marqué. La grande chance du régime a été leur incapacité à se coaliser. Les prises de contact ont été toujours limitées et les projets d'accord ont achoppé sur des divergences personnelles, doctrinales ou tactiques. L'intransigeance de Lénine est encore durcie par son échec au congrès de 1903 : dans *Un pas en avant, deux pas en arrière*, il exalte la centralisation contre les « intellectuels bourgeois, individualistes et anarchistes », qui sont les mencheviks, mais aussi les S. R. et les libéraux dont les progrès l'inquiètent. La crainte de ses rivaux — s'ajoutant à son impatience caractérielle — le pousse à insister encore plus sur la nécessité d'une révolution rapide. Ce sont, de même, les gains des S. R. dans les campagnes qui l'ont amené, le premier sans doute parmi les S. D., à s'intéresser sérieusement aux paysans, à voir en eux non plus un amas de « petits bourgeois » conservateurs, mais l'armée d'une révolution dont le prolétariat ouvrier serait l'*avant-garde*. D'où l'élaboration d'un programme agraire avec la confiscation des grands domaines, plus attirante que la simple restitution des *otrezki* (parcelles conservées par les propriétaires après 1861), dont les S. D. s'étaient longtemps contentés.

Devant les troubles de 1905, les partis définissent tant bien que mal leur attitude. Chez les libéraux, dont se poursuit l'organisation, la tendance de Milioukov l'emporte d'abord, qui, pour ne pas se couper des socialistes, accepte à la rigueur la révolution violente, mais espère bien la tourner vers un régime constitutionnel — républicain s'il le faut — avec suffrage universel et socialisme parlementaire de type français. Mais son échec est prédit par Maklakov, favorable à une entente avec les ministres du Tsar[2].

Dans le parti S. D., où la scission est réelle sans être officielle, les mencheviks ont pour eux les chefs les plus anciens, les socialistes d'Occident, la direction d'*Iskra*[3]. Ils restent fidèles à leur conception d'une première révolution bourgeoise assez durable ; pour la réaliser ils voient comme alliés

1. La guerre a posé aussi un problème de conscience (et de tactique) aux adversaires du régime. La plupart ont adopté une attitude « défaitiste », y compris les libéraux radicaux ; un ami de Milioukov écrivait dans *Libération* en avril 1904 : « Laissez l'idole Autocratie s'effondrer dans les eaux de la mer Jaune » (in Treadgold, *op. cit.*, p. 130).

2. Pour Maklakov, accepter la révolution, c'est « jouer avec le feu », car, dans un pays où le peuple est soumis par tradition, un régime démocratique ne pourrait que tomber par sa propre faiblesse, ou dégénérer en une autre tyrannie. (Cf. M. Karpovitch, *art. cité*, p. 135-137).

3. Quand les autres partis parlent des « social-démocrates », c'est aux mencheviks qu'ils pensent. Lénine voyait sa position attaquée même par les socialistes étrangers qu'il aimait le plus (Kautsky, Rosa Luxemburg). Par ailleurs, c'est seulement le 4 janvier 1905 qu'il peut faire paraître le premier numéro d'un nouveau journal, *Vperëd* (En avant).

naturels les libéraux avancés, qu'il faut à tout prix séparer des modérés ; c'est dans cet esprit qu'ils saluent la formation du parti K. D. et qu'ils participeront aux élections pour la Douma. Partisans de la légalité, leurs idéologues paraissent bien avoir été dépassés par les militants qui jouèrent un rôle important dans les premiers Soviets[1]. Les bolcheviks, sur presque tous les points, étaient à l'opposé : pour Lénine (*Deux tactiques de la social-démocratie dans la révolution démocratique*), tous les libéraux sont d'accord pour utiliser les forces populaires au profit de la bourgeoisie. S'allier avec eux, c'est, comme autrefois les Girondins, trahir la révolution. Le prolétariat, tout en se servant d'eux, doit se tourner vers les masses rurales pour que celles-ci contribuent à transformer le plus vite possible la révolution bourgeoise en « dictature démocratique » du prolétariat et de la paysannerie. Au lieu de rester dans la légalité, de participer aux élections, il faut proclamer la république et former un gouvernement provisoire (avec les libéraux, si besoin est[2]), ensuite seulement réunir une Assemblée Constituante. S'accrochant à son espoir, il affirmera encore en 1906, à l'inverse des mencheviks, qu'on est en 1847, non en 1849.

Si l'on s'en tient aux programmes, on constate que ces vues sont assez voisines de celles des S. R. Dès le début des troubles, Tchernov annonce une révolution bourgeoise suivie presque immédiatement d'une révolution démocratique. Pour lui aussi le changement de régime doit avoir lieu *avant* la convocation d'une Constituante. L'insurrection s'appuierait essentiellement sur les masses paysannes, mais l'impulsion serait donnée par le prolétariat ouvrier. Comme les bolcheviks, les S. R. boycotteront dans l'ensemble les élections à la Douma. Et au printemps de 1906, ils compteront encore sur une insurrection générale propagée par les paysans pauvres.

Peut-on dire, avec D. W. Treadgold, que dans cette période l'opposition se présenta « comme une armée de coalition au sein de laquelle l'harmonie fut dans l'ensemble maintenue à un degré remarquable »? Peut-on voir là « l'histoire du premier Front populaire »[3]? En fait, le terme de Front populaire ne paraît guère convenir, car la situation était tout autre qu'en 1935. Et le livre même de M. Treadgold montre tout au long, d'excellente façon, les rivalités des partis et les polémiques de leurs chefs ; s'il a pu intervenir, en certaines occasions dramatiques, des accords locaux ou partiels, on ne trouve pas d'entente politique générale sur un programme commun. Libé-

1. C'est, de même, à titre individuel, que Trotski élaborait alors, avec Parvus, sa théorie de la révolution permanente (ou plutôt ininterrompue) menée par le prolétariat des différents pays.

2. Les mencheviks, il faut le souligner, repoussent l'idée de collaborer au sein du gouvernement avec les libéraux : selon eux, lorsque la bourgeoisie est au pouvoir, les socialistes doivent être dans l'opposition pour préparer la deuxième étape de la révolution

3. D. W. Treadgold, *op. cit.*, p. 59 et p. 682. L'auteur définit l'idée de Front populaire, d'après le 7e congrès du Komintern (1935), comme « un moyen d'atteindre les objectifs communistes par la participation à des gouvernements non communistes ».

raux de gauche et menchéviks, S. R. et bolcheviks auraient pu au moins former des alliances bipartisanes. Ils ne le firent pas vraiment, et ce fut une des raisons majeures de leur défaite.

La défaite elle-même ne pouvait qu'aviver les reproches mutuels et les dissensions internes. Les libéraux, d'abord encouragés par leur succès aux élections, sont accablés par la dissolution de la Douma et se tournent plutôt, désormais, vers la tendance modérée de Maklakov. Les S. R. ont vu, avec amertume, les paysans voter en masse pour des K. D. ; ils sont minés par l'amorce de plusieurs sécessions (socialistes-populistes, maximalistes). Chez les S. D., le désordre est à son comble : congrès et conférences se déroulent dans la confusion. Lénine, qui avait quelque peu adouci ses thèses tant qu'il avait cru au succès de l'agitation[1], revient à l'intransigeance et traite les mencheviks, qui songent à former un parti légal appuyé sur les syndicats, de « liquidateurs, fatigués de la révolution » (octobre 1906).

Le gouvernement semblait donc maître de la situation et il faudra que le peuple russe traverse des années de privations et d'efforts, d'erreurs et de déceptions de toutes sortes, avant que ce travail de l'opposition, dont nous venons de décrire les aspects et les tendances, trouve son prolongement dans la révolution de mars 1917. On se rendra compte alors de l'importance des différents mouvements qui avaient agité depuis plus d'un demi-siècle la « Russie souterraine ». A plusieurs d'entre eux, l'effondrement du régime tsariste offrira, semble-t-il, des chances comparables. Mais, seul de toute une génération d'hommes mûris par les échecs et s'appliquant à en tirer la leçon, Lénine saura réaliser la synthèse d'assurance doctrinale et de souplesse tactique, d'entêtement et d'intuition qui assurera le triomphe de son groupe.

Michel LARAN.

1. En février 1905, il jugeait la classe ouvrière « instinctivement, spontanément social-démocrate » et recommandait l'élargissement du parti : « Une période de révolution est, pour la social-démocratie, ce que le temps de guerre est pour une armée. Nous devons étendre les rangs de notre armée... » Voir, sur ce point, Thomas T. HAMMOND, *Leninist Authoritarianism before the Revolution*, in SIMMONS, *op. cit.*, p. 144-156.

BULLETIN HISTORIQUE

L'ANGLETERRE MÉDIÉVALE

(PUBLICATIONS DES ANNÉES 1955 A 1957)

I. Vues d'ensemble. — Saluons d'abord l'audace d'un illustre homme d'État, entreprenant de retracer en quatre volumes l'histoire de la nation qu'il a menée au combat[1]. Après avoir, il y a cinq lustres, écrit la vie de son ancêtre, le grand Marlborough, il avait conçu et en partie rédigé cette plus ample Histoire, dont d'autres tâches ont retardé l'achèvement, si bien que le texte, pour l'essentiel, remonte à 1939. Non, assure-t-il, pour rivaliser avec les historiens de profession ; mais, s'aidant de leurs travaux et de son expérience, pour apporter du passé national son interprétation personnelle. On perdra, dans une traduction trop littérale, où les bévues ne sont pas rares, le style étincelant et sonore du vieux lutteur. Peu d'erreurs de fait, la compilation ayant puisé généralement à bonnes sources. Trois sections, dont les titres ne sortent pas d'une honnête banalité : « La race insulaire » (jusqu'en 1066) ; « Genèse de la nation » (1066-1377) ; « Fin de la féodalité » (1377-1485). L'interprétation de l'auteur enlèvera aux historiens de métier toute illusion sur le retentissement de leurs travaux. Il s'agit d'un récit d'histoire politique, diplomatique et militaire, d'une galerie des rois et des batailles, l'existence de la « nation » ne se révélant, par une sorte de croissance continue, que dans la mesure où ses éléments prendraient conscience de leur rôle politique. D'où des jugements de valeur, sommaires et conventionnels, sur les protagonistes du drame, des anticipations sur les institutions. Rien sur les structures agraires qui firent la puissance de la féodalité anglo-normande et expliquent sa rapide évolution. Rien sur l'expansion économique des XIIe et XIIIe siècles. Que viennent faire soudain, sous Édouard Ier, les marchands-banquiers italiens? C'est au début de la guerre de Cent ans qu'est signalé, en passant, le commerce de la laine, dont le sort ultérieur reste dans l'ombre. De l'histoire religieuse on ne voit que les rapports de l'Église et de l'État. Histoire trop insulaire, enfin, empreinte d'un patriotisme vibrant, mais ne marquant même pas, sauf dans le domaine du droit, l'ap-

1. Winston S. Churchill, *Histoire*. T. I : *Naissance d'une nation*. Texte français par Armel Guerne. Paris, Plon, 1956, in-8°, 512 p. Prix : 1.500 fr. La jaquette porte un titre plus sonore : *Les géants de l'histoire* ; l'original anglais, plus précis : *History of the English-speaking Peoples*.

port original de l'Angleterre aux civilisations occidentales. L'œuvre est du même âge que le vieux J. R. Green.

Mieux avisés, les éditeurs londoniens rajeunissent les histoires collectives sur lesquelles étudiants et auteurs de manuels ont vécu depuis cinquante ans. A la « Political History » de Hunt et Poole, Longmans substitue une histoire totale, plus condensée pour les périodes anciennes. Son second volume, dû à M. Barlow[1], va d'Édouard le Confesseur à la Grande Charte. Excellente vue d'ensemble, vigoureuse, personnelle, ne s'en laissant pas accroire, proche du concret et de l'humain. Les événements et les cadres institutionnels, reconstruits en un récit alerte et sobre, font ressortir les phases contrastées de la monarchie féodale anglaise : une vieille royauté anglo-danoise, commandant à une société vassalique et déjà militaire, mais non encore féodale ; la puissance arbitraire mais parfois anarchique de la royauté normande ; enfin l'organisation bureaucratique et facilement despotique des Angevins ; le tout mis en rapport avec la société européenne de l'époque. Des tableaux nuancés, mais inégalement développés, font le point de l'évolution à la veille de la conquête normande, sous le règne d'Étienne, sous Henri II, enfin à l'aube du XIIIe siècle. Chaque élément de la synthèse est repensé ; souvent M. Barlow corrige les idées reçues. Il insiste notamment sur la variété des coutumes féodales anglo-normandes, sans doute dues à l'origine mêlée du baronnage conquérant, ce qui nuance l'habituel tableau d'une féodalité monolithique imposée d'en haut ; sur la rapide extinction et le remplacement des familles baronniales et chevaleresques et sur le caractère ouvert des classes supérieures (la fermeture de la caste chevaleresque, souvent alléguée en France, nous laisse sceptique) ; sur la faible influence qu'eurent en Angleterre l'idéal religieux de la chevalerie et des idées courtoises : Guillaume le Roux, rude homosexuel, n'est pas le dernier de son espèce. Nous sommes moins certains de l'importance internationale des foires de Champagne dès 1130-1150, ou de la formation, au XIIe siècle, d'une imaginaire Hanse flamande de Londres. Et il faudrait démontrer une bonne fois la persistance du *fyrd* saxon, invariablement « réorganisé » par l'Assise des Armes de 1181, voire par la Commune de 1205, mesures dont on ne s'est pas demandé si elles furent réellement appliquées. Bien rares pourtant sont ces occasions où l'esprit critique de M. Barlow accepte sans discussion les dires de ses devanciers.

Traitant de la même période, mais libre de fixer ses limites chronologiques, M. Barrow[2] poursuit son récit jusqu'en 1314. C'est que, décidé à ne point faire de la « frange celtique » une parente pauvre de l'Angleterre saxonne, normande ou angevine, il attend, pour conclure, que soient assurés la con-

1. Frank Barlow, *The Feudal Kingdom of England, 1042-1216*. Londres, Longmans, Green and Co., 1955, in-8°, XI-465 p. et 3 tableaux hors texte (*A History of England*, publ. sous la dir. de W. N. Medlicott, vol. II). Prix : 25 s.

2. G. W. S. Barrow, *Feudal Britain. The Completion of the Medieval Kingdoms, 1066-1314*. Londres, Edward Arnold, 1956, in-8°, 452 p. Prix : 25 s.

quête édouardienne de Galles et, par Bannockburn, l'indépendance écossaise. Inspirée par tout le travail historique de la dernière génération, dans les disputes de laquelle elle prend courageusement parti, sa synthèse est pourtant moins neuve, moins personnelle, plus inégale que celle de M. Barlow. Ses analyses d'ouvrages récents sont parfois agencées sans adresse : ainsi, résumant M. Plucknett, il traite de la législation commerciale d'Édouard Ier avant d'avoir présenté la classe marchande à qui elle était destinée. Une compression plus sévère dans la narration des faits politiques, parfois confuse (les troubles d'Écosse) ou inutile (la croisade et la captivité de Richard Ier), une plus grande sobriété dans le récit des batailles, même « décisives », eussent gagné de la place au profit des analyses sociales et économiques, vraiment sacrifiées après les chapitres introductifs, au profit aussi des faits de civilisation naguère appelés « lettres et arts », sur lesquels le silence est à peu près total. Prisonnier de ses perspectives, M. Barrow ne s'élève pas au-dessus du manuel, mais utile et bien informé, pourvu de bonnes cartes et d'intéressantes notes bibliographiques (lacune presque totale au contraire chez son quasi-homonyme M. Barlow). On lui pardonnera aisément quelques surprenants lapsus : Béatrice de Provence, femme de Charles d'Anjou, devient l'épouse d'un roi de Castille ; les procureurs du bas clergé siègent au Parlement jusqu'à la fin du XIVe siècle...

Chacun des huit volumes de l'Histoire d'Angleterre fondée par Oman sera remplacé à son tour. Seuls sont de notre ressort les chapitres liminaires de M. Elton, qui se substitue à feu Innes pour traiter des Tudors [1], puisqu'ils fixent les traits de l'Angleterre à la fin du XVe siècle et les problèmes qu'affronta Henri VII. Tableau poussé au noir, jugeant stagnante et décadente la civilisation du XVe siècle, faisant trop bon marché des tentatives de redressement des Yorks, épaulés pourtant depuis 1470 par une nette reprise économique. Idées à retenir, la « nouvelle monarchie » est renvoyée dans le domaine des songes, avec le « constitutionalisme lancastrien » ; les contemporains ayant eu claire conscience des données du problème politique, inutile d'aller les découvrir chez Fortescue, auteur surfait et trompeur. Comme les Yorks, Henri VII n'a fait qu'utiliser les institutions existantes pour affermir son pouvoir, sans dessein d'abaisser la noblesse et d'élever la bourgeoisie ; une seule idée économique chez ce « roi des marchands » : tirer des revenus accrus des profits du commerce. Les problèmes internationaux de l'époque sont esquissés de façon moins heureuse ; le traité d'Étaples n'a pas fait rentrer l'Angleterre dans le concert européen, dont elle n'était pas sortie depuis Picquigny ; et Anne de Beaujeu n'était point veuve de Louis XI (p. 24). Ajoutons que M. Elton fournit en douze pages une excellente bibliographie critique de son sujet.

On voit mal qui tirera profit du petit livre où M. Hughes a voulu faire

1. G. R. Elton, *England under the Tudors*. Londres, Methuen, 1955, in-8°, VII-504 p. et un tableau hors texte (*A History of England*, fondée par Sir Charles Oman, vol. IV).

connaître et aimer à ses voisins anglais le passé et le présent de sa petite patrie galloise[1]. Le récit historique, pour les périodes anciennes ou récentes, insère dans un résumé d'histoire générale des détails ou des anecdotes dont la signification est rarement mise en lumière, pas plus que n'en sont soupçonnées les invraisemblances : telle la visite que Dante aurait faite, en 1405, au héros national Owain Glyn Dwr... Passons.

II. Les Anglo-Saxons. — Les hommes du Bas-Empire appelaient Pictes les peuplades septentrionales de la Bretagne, dont on connaît mal l'origine. Refoulées du sud-ouest de l'Écosse par les Bretons de Strathclyde, du sud-est par les Angles de Bernicie, de l'ouest par les Scots de Dalriada, sans parler d'infiltrations gaéliques plus profondes, attestées par la toponymie, elles maintinrent leur autonomie jusqu'au milieu du IXe siècle, où elles furent unies aux Scots sous un même roi. Que sait-on des Pictes, de leur langue et de leur culture? Peut-on se fier aux généalogies royales, tardives et corrompues, et aux annales irlandaises? L'archéologie fournit-elle objets et monuments typiquement « pictes »? Ces questions, après bien d'autres savants, mais avec plus de prudence que feu Chadwick, et aidé d'une équipe de spécialistes, M. Wainwright s'efforce, sinon de les résoudre, du moins de les circonscrire[2]. Des listes de rois, rien ne semble utilisable avant 550 environ ; encore ne sait-on si les Pictes restèrent ensuite divisés en plusieurs royaumes ou réalisèrent une plus large unité politique. Des trouvailles archéologiques, seules les pierres gravées de symboles (à l'exception des *brochs* et des forts vitrifiés, qui semblent antérieurs) correspondent, par leur répartition, au domaine propre des Pictes, que recouvrent également les noms de lieux en *pett* (= pièce de terre). Il est probable que leur langue, avant les contaminations gaéliques, était un dialecte celte, du groupe P, mais déjà différent du brittonique ; des éléments préceltiques s'y seraient amalgamés, qu'on retrouve dans les institutions (succession matriarcale). Hors ces quelques certitudes ou probabilités, tout le reste demeure hypothèse.

Selon M. Wade-Evans[3], les historiens de la Bretagne romaine et des invasions saxonnes, abusés par Gildas et emportés par leurs préjugés germanistes, n'ont rien compris aux événements d'entre 383 et 450 — ou plutôt les ont mal reconstitués, car il faut avouer qu'ils échappent à l'observation directe. Il les « rectifie » à l'aide de Nennius, dans la mesure où cet étrange oracle, de cinq siècles postérieur aux faits, n'a pas été lui-même trompé par Gildas et Bède. Si nous comprenons bien une discussion

1. Cledwyn Hughes, *Royal Wales. The Land and its People*. Londres, Phoenix House, 1957, 204 p. et 9 planches hors texte.

2. F. T. Wainwright et collaborateurs, *The Problem of the Picts*. Londres et Édimbourg, Th. Nelson, 1955, in-8°, XI-167 p. et 12 planches hors texte (Studies in History and Archaeology, publ. sous la dir. de F. T. Wainwright). Prix : 21 s.

3. A. W. Wade-Evans, *The Emergence of England and Wales*. Watteren (Belgique), De Meeter, et Londres, Coram Ltd, 1956, in-8°, 185 p. Prix : 21 s.

assez touffue, les chefs romano-bretons, abandonnés à eux-mêmes, se seraient opposés en deux tendances : l'une attachée à la romanité et au christianisme, dans l'ouest aujourd'hui celte ; l'autre à la « barbarie » païenne, dans l'est jadis romanisé, mais dès lors « anglicisé », on ne voit pas comment. La dernière des missions de Germain d'Auxerre, destinées à regagner l'est à la romanité, ayant échoué avant 444, l'antagonisme devint irréductible entre les deux moitiés de la Bretagne : Romano-Bretons se disant Angles et que leurs ennemis appelaient Saxons ; et Bretons ayant conservé la pure tradition romaine. Il n'y eut pas, en 445, d'invasion massive des Saxons (à laquelle nul ne croit plus), ni, semble-t-il, d'établissements postérieurs d'envahisseurs germaniques, refoulant les Bretons vers l'intérieur. On croit rêver. Peu de chose, en somme, à tirer d'une argumentation confuse, aventureuse et coléreuse.

Dans son nouveau tableau de l'Angleterre saxonne du ve au xie siècle, M. Blair[1] se propose d'initier le lecteur à ce vaste et difficile sujet et de faire le point des connaissances acquises. Son récit clair, bien illustré de planches et de cartes, servira d'introduction au plus sévère ouvrage de Sir Frank Stenton. Ce n'est ni un manuel ni un précis, mais un exposé nuancé qui, dans les premiers chapitres, note les incertitudes et les plages d'ombre, confronte les traditions textuelles et les trouvailles archéologiques, et réserve sa réponse sur les questions controversées. Son seul défaut vient du plan adopté, qui ouvre une série de tiroirs sans liens apparents entre eux. On refait d'abord, tambour battant, l'histoire politique de sept siècles. Puis, à peine Guillaume le Conquérant installé sur le trône, on revient en arrière pour aborder les problèmes religieux, qu'on suit depuis le paganisme germanique et la conversion jusqu'aux derniers temps de l'église saxonne (en y incluant, fort justement, le développement des arts graphiques et plastiques). Une troisième section traite des institutions et des cadres administratifs. On passe ensuite à l'économie, rurale et urbaine ; enfin, à la littérature sacrée et profane, latine ou anglaise. Il est évident que la conversion des Saxons et leur inclusion dans l'orbite économique de l'Europe du nord-ouest, au viie siècle, puis le drame des invasions scandinaves, au ixe, formaient les deux charnières entre lesquelles auraient dû se répartir les éléments d'une histoire totale, au lieu de se juxtaposer.

La structure et les aspirations de la société saxonne, deux générations après sa conversion au christianisme, transparaissent imparfaitement à travers la vie de saint Guthlac, écrite vers 730 par le moine Félix, disciple littéraire d'Aldhelm, dont il imite laborieusement le style tarabiscoté, et de Bède, à qui il emprunte ses thèmes hagiographiques. Son héros, après avoir guerroyé contre les Bretons de l'ouest, prit la coule, puis, vers 699, se fit ermite à Crowland, dans les solitudes marécageuses des Fens,

1. Peter Hunter Blair, *An Introduction to Anglo-Saxon England*. Cambridge, The University Press, 1956, in-8°, xvi-382 p. et 16 planches hors texte. Prix : 30 s.

alors *no man's land* entre la Mercie et l'Est-Anglie. Thaumaturge, visionnaire, devin et chasseur de démons, il mourut vers 715, et ce n'est que plus tard qu'un monastère s'éleva près de l'ancien ermitage. A travers de puériles anecdotes, on voit paraître çà et là des rois, princes ou *gesiths* en exil. M. Colgrave doit pourtant être félicité d'avoir donné la première édition vraiment critique de ce texte difficile, mais d'intérêt historique assez mince [1].

Conseiller successif d'Ethelred et de Cnut, évêque de Worcester et archevêque d'York (mort en 1023), Wulfstan est l'une des gloires de cette église saxonne que, cinquante ans plus tard, les prélats normands devaient couvrir de leur mépris. Ce moine canoniste et législateur, dont la culture reposait sur les écrivains de la Renaissance carolingienne, a tendu ses efforts vers la christianisation des Danois dans le nord de l'Angleterre. Il aurait eu, dans sa sphère insulaire, une influence comparable à celle de son contemporain Burchard de Worms en Germanie. C'est du moins ce que pense Miss Dorothy Bethurum dans l'étude qu'elle consacre aux homélies de ce prélat, avant d'en fournir une édition critique [2]. Elle a écarté tous les textes qui, bien qu'étant de la plume de Wulfstan, n'avaient pas de caractère sermonnaire, tous ceux aussi qui ne lui semblaient pas œuvre authentique de son héros. Elle a réparti sa moisson — une vingtaine de textes, sans compter des doublets — en quatre sections : homélies eschatologiques; homélies catéchistiques; lettres pastorales à l'usage du clergé; enfin, des réflexions sur les « malheurs des temps », y compris les deux *Sermones Lupi ad Anglos* moralisant sur les persécutions naguère infligées par les Danois aux Anglo-Saxons chrétiens. L'intérêt de ces textes, mais aussi leur difficulté pour le lecteur non averti, vient de ce qu'ils représentent les plus anciens témoins de la littérature sermonnaire en langue vulgaire. L'apparat critique et l'annotation dont les entoure Miss Bethurum en faciliteront singulièrement l'utilisation.

Depuis les efforts de Kemble, de Birch et surtout de Stevenson, nul n'a tenté l'étude systématique des chartes et diplômes latins de l'époque saxonne, dont l'édition critique s'impose, après celle des testaments, des brefs et des chartes en langue vulgaire. Sir Frank Stenton fournit une rapide introduction à cette nécessaire étude [3]. A propos des critères d'authenticité, il met en garde contre une hypercritique qui se fonderait sur un nombre insuffisant de parallèles ou supposerait une constance absolue dans le formulaire. Il suit l'évolution de ces diplômes, dont l'archevêque Théodore, au milieu du VIIe siècle, introduisit l'usage pour garantir les donations à

1. *Felix's Life of Saint Guthlac*, publ. et trad. par Bertram Colgrave. Cambridge, The University Press, 1956, in-8°, XV-205 p. Prix : 30 s.

2. Dorothy Bethurum. *The Homilies of Wulfstan*. Oxford, The Clarendon Press, 1957, in-8°, XIII-384 p.

3. F. M. Stenton, *The Latin Charters of the Anglo-Saxon Period*. Oxford, The Clarendon Press, 1955, in-12, VIII-103 p. Prix : 10 s. 6 d.

l'Église. D'abord précise et concrète, la charte devint incorrecte et verbeuse au IXe siècle, les scribes préférant s'exprimer plus clairement en saxon dans les testaments, les comptes rendus judiciaires et les *landbooks*. Mais la charte latine reprit vie au Xe, ampoulée et stéréotypée, œuvre des clercs de la chapelle royale, lesquels, entre le dispositif et les formules finales, inséraient en langue vulgaire la description et les confins des terres concédées.

Un *corpus* des principales sources textuelles de l'époque saxonne, réuni par Miss WHITELOCK, enrichit la collection que dirige M. Douglas[1]. S'agissant de cinq siècles entre lesquels la documentation est inégalement répartie, le classement méthodique de cette vaste matière en trois sections (sources narratives, lois et chartes, sources ecclésiastiques) présentait des difficultés malaisément surmontables. La chronique anglo-saxonne, en ses diverses rédactions, offre-t-elle des éléments valables pour tout ce qui est antérieur au VIIe siècle? Est-elle plus sûre que Nennius, dont, fort justement, on ne transcrit que deux pages à titre d'exemple? Quelques planches, donnant l'essentiel du matériel archéologique et des trouvailles numismatiques, auraient redressé les incertitudes de la tradition écrite. L'*Histoire ecclésiastique* de Bède — dont M. SHERLEY-PRICE donne, pour une petite collection de vulgarisation, la traduction intégrale[2], plus libre et plus détachée du style fleuri de l'original que celle de Miss Whitelock, mais insuffisamment éclairée par une introduction et des notes succinctes — peut-elle être séparée des « sources narratives séculières » dont elle s'est inspirée ou qui l'ont à leur tour pillée? Enfin, pourquoi classer dans les « sources ecclésiastiques » la correspondance de Charlemagne avec Offa de Mercie? Menues critiques d'agencement auxquelles l'industrie de l'auteur répond à l'avance : une introduction générale de cent pages remet à leur place tous les éléments du recueil; chaque section est pourvue d'abondants commentaires, de bibliographies et de renvois d'un texte à l'autre; il ne manque qu'une bonne table alphabétique générale. On s'arrêtera à la section médiane, à la traduction, hérissée de difficultés, des lois saxonnes ou danoises, au choix de « chartes », puisées à des sources dispersées et donnant une idée de la variété du formulaire et du contenu de ces actes. Qui dit choix dit élimination, prêtant le flanc à la critique. Nous aurions aimé trouver quelque part le *Tribal Hidage*, sans lequel bien des petits « peuples » anglo-saxons nous demeureraient inconnus; et quelques poèmes épiques ou gnomiques, dont Miss Whitelock sait mieux que quiconque la richesse suggestive pour l'histoire de la société et des mœurs.

M. OLESON déboulonne le *witenagemot* du piédestal où l'avaient placé

1. *English Historical Documents*, publ. sous la dir. de David C. DOUGLAS. Vol. I : *c. 500-1042*, publ. par Dorothy WHITELOCK. Londres, Eyre and Spottiswoode, 1955, in-8°, XXIV-867 p. et 1 carte hors texte. Prix : 80 s.

2. *Bede. A History of the English Church and People*, trad. par Leo SHERLEY-PRICE. Harmondsworth, Penguin Books, 1955, in-12, 341 p. (The Penguin Classics). Prix : 3 s. 6 d.

Kemble, Stubbs et Liebermann[1]. Assemblée législative et consultative, représentant la « nation » face à la monarchie, élisant ou déposant les rois, nommant les évêques et statuant en matière de discipline ecclésiastique, accordant les impôts et décidant des levées militaires, siégeant enfin comme cour suprême en matière civile et criminelle, bref le direct ancêtre du Parlement, par l'intermédiaire de la *curia* normande : la doctrine reste sous-jacente à tous les ouvrages, même récents, sur la société saxonne. Une étude minutieuse pour le règne du Confesseur, le seul où la documentation permette une analyse en profondeur, infirme tous les articles de ce dogme. Vague et imprécise réunion de prélats et d'*earls*, grossie des *thegns* de la domesticité royale et parfois des clercs de la chapelle, tous *curiales* et collaborateurs habituels du souverain, le *witan* ne faisait que soutenir l'autorité monarchique dans ses décisions. Proche parent des assemblées de Grands qu'a connues la période, notamment en Scandinavie (les historiens anglo-saxons négligent trop les structures carolingiennes ou ottoniennes, qui leur offriraient des parallèles révélateurs), il n'a rien d'une « assemblée nationale ». Le Parlement est d'un autre âge, et d'origine féodale. Mais, coup de chapeau finalement donné à de vénérables rêveries, l'esprit du *witan* se serait perpétué à travers la conquête normande, imprimant leur originalité aux institutions anglaises. Ne cherchons pas à savoir comment.

III. Normands et Angevins. — Feu H. W. C. Davis avait publié en 1911 le premier tome d'un régeste des actes des rois anglo-normands, qui devait s'étendre jusqu'à l'avènement de Henri II. L'entreprise, qu'on croyait abandonnée, renaît grâce aux efforts de MM. Johnson et Cronne[2]. Ils inventorient près de 1.500 actes de Henri Ier, dont le contemporain Louis VI, en un règne presque aussi long, n'en a pas laissé 360 ; l'énorme supériorité administrative de l'Angleterre saute aux yeux. Mais un catalogue de ce genre est-il jamais complet? M. Boussard a pu signaler une douzaine d'actes normands qui ont échappé au recensement ; c'est toutefois à la faveur d'un récolement avec la thèse manuscrite — donc travail confidentiel — de M. Chanteux, et cela met en cause moins l'industrie des auteurs que l'insuffisance de l'entr'aide des travailleurs. Ces lacunes, et d'autres peut-être, pourront se combler au tome III, que M. Cronne compte consacrer aux actes d'Étienne ; le tome II ne contient-il pas de très abondantes corrections et additions au travail de Davis? Pour le reste, il se présente un peu comme les *Papsturkunden* : un régeste chronologique et critique des actes ou mentions d'actes subsistants ; puis la publication des 227 chartes

1. Tryggvi J. Oleson, *The Witenagemot in the Reign of Edward the Confessor. A Study in the Constitutional History of eleventh-century England*. Toronto, The University Press, 1955, in-8°, x-187 p. Prix : 4 dollars.

2. *Regesta Regum Anglo-Normannorum, 1066-1154*. Vol. II : *Regesta Henrici Primi, 1100-1135*, publ. par Charles Johnson et H. R. Cronne. Oxford, The Clarendon Press, 1956, in-4°, xlvi-454 p. Prix : 105 s.

ou brefs inédits. On y a partiellement abandonné certains errements des publications de textes d'outre-Manche : la date est mise en vedette, non plus perdue en petit texte dans les notes critiques ; il arrive même, mais non toujours, qu'on donne aux hommes du XIIe siècle leur vrai nom, au lieu des habituels hybrides anglo-latins, du type « Robert de Sigillo », « Isabel de Fortibus » ou « William de Mortuo Mari ».

M. POTTER édite et traduit deux chroniques importantes pour l'histoire de l' « anarchie », sous le règne d'Étienne de Blois[1]. L'*Historia novella* de Guillaume de Malmesbury, la plus valable et la plus intelligente des deux, pour les années 1126-1142, mais œuvre d'un panégyriste de Robert de Gloucester, donc très injuste envers le roi, lequel ne s'en est pas relevé dans l'opinion des historiens, était déjà accessible dans la bonne édition de Stubbs, et il s'y ajoute aujourd'hui introduction, traduction et notes également soignées. En revanche, les anonymes *Gesta Stephani*, plus favorables au roi, avaient joué de malchance, l'unique manuscrit, déjà fort mutilé, ayant disparu après sa publication par Duchesne en 1619. Un hasard, aubaine peu fréquente pour les sources narratives du XIIe siècle, en a fait retrouver à la Bibliothèque de Valenciennes une copie tardive qui, sans combler toutes les lacunes, contient les chapitres finaux, importants pour les années 1148-1154. Les expéditions de Henri d'Anjou en Angleterre et le traité de Winchester s'en trouvent éclairés de détails nouveaux que l'éditeur discute dans ses appendices.

Tout n'a pas été dit, tant s'en faut, sur la formation et le gouvernement de l'empire angevin pendant les trente-cinq ans du règne de Henri II. Aux « dépendances » continentales, les historiens anglais ne se sont guère intéressés que pour raconter les campagnes militaires ; la voie ouverte par Haskins n'a guère été suivie ; l'œuvre administrative et coordinatrice du roi, trop souvent étudiée en bloc, détachée des occasions qui la provoquèrent, apparaît systématique et tient trop peu compte des influences réciproques s'exerçant des deux côtés de la Manche. M. BOUSSARD a repris l'ensemble de ces problèmes en un gros livre[2] qui est tantôt synthèse et résumé, parfois un peu insuffisant, des travaux antérieurs (les structures rurales anglaises, la formation et la contenance des fiefs de chevaliers), tantôt travail de première main, sur pièces originales. La modestie de l'auteur lui interdisant de mettre en valeur ces apports, nombreux et importants, on devra le lire la plume à la main pour en noter les nouveautés. Ouvrage mal équilibré,

1. *Gesta Stephani (The Deeds of Stephen)*, publ. et trad. par K. R. POTTER. Londres et Édimbourg, Th. Nelson, 1955, in-8°, XXXII-165 p. ; *Willelmi Malmesbiriensis monachi Historia Novella* (*The* Historia Novella *of William of Malmesbury*), publ. et trad. par K. R. POTTER. Ibid., 1955, in-8°, XLIII-84 p. (Medieval Texts, publ. sous la dir. de V. H. Galbraith et R. A. B. Mynors, n°s 8 et 9). Prix : 20 s. chaque.

2. Jacques BOUSSARD, *Le gouvernement d'Henri Plantegenêt*. Paris, Librairie d'Argences, 1956, in-8°, LXVIII-689 p. et 19 cartes hors texte (Bibliothèque Elzévirienne, Nouvelle Série, Études et documents).

de surcroît, où l'enquête préliminaire, fixant les contours et les structures des diverses composantes de l'empire en 1154, occupe 400 pages, contre 180 pour l'œuvre propre de Henri II. Quelques remarques seulement sur une aussi riche matière. L'austère étude de « géographie féodale », outre qu'elle donne à la mouvance angevine, entre l'Auvergne et l'Adour, des limites plus étroites qu'on ne lui en attribue coutumièrement, apporte, sur la répartition relative du domaine et des grandes seigneuries, sur l'implantation des châteaux — pièces maîtresses de toute puissance au premier âge féodal — des précisions qui permettront de fructueuses études, car M. Boussard hésite parfois à tirer toutes les conséquences de son méritoire inventaire. Moins neuve, au moins pour l'Angleterre, l'étude institutionnelle a su cependant dégager d'un dépouillement attentif des *Pipe Rolls* beaucoup de faits nouveaux sur l'histoire monétaire, la comptabilité en deniers comptés ou en blanche monnaie, le produit des fermes, etc. Replacée ensuite dans son contexte temporel, l'œuvre de Henri II apparaît, non comme la réalisation d'un plan logique et préconçu, mais comme une constante adaptation aux nécessités du moment : réorganisation administrative au lendemain de l' « anarchie » (dont les limites réelles auraient dû être mieux marquées) ; tentative de gouvernement personnel et autoritaire, trop ambitieuse pour un empire si vaste et si disparate, et aboutissant à la grande révolte de 1172-1173 ; puis essai de décentralisation partielle, qui, sans apaiser les dissensions dans la famille royale, permit néanmoins une plus souple organisation administrative dans le maintien d'une monarchie de plus en plus autoritaire. Enfin, si elle insiste à bon droit sur la primauté des institutions normandes dans l'empire ainsi reconstitué, la conclusion tourne court, négligeant de préciser la force et la faiblesse d'une structure politique qui devait à la fois survivre à l'absentéisme de Richard Ier et s'écrouler vingt ans après la mort de son créateur.

Moins ambitieux, plus systématique et réalisé avec plus de hâte, le dernier ouvrage de M. Jolliffe[1] dégage avec vigueur les traits de la monarchie angevine, telle que l'ont conçue les contemporains entre 1154 et 1216 ; non les théoriciens et hommes d'église, dont les centons s'adaptaient mal aux réalités, ni les juristes, qui élaboraient les principes du droit commun, mais les chroniqueurs et les rédacteurs des actes royaux. On est séduit par cette façon concrète d'atteindre les idées politiques en en écartant les concepts habituels d'une *Geistesgeschichte* généralement anticipatoire. Sans doute lui arrive-t-il parfois d'enfoncer les portes ouvertes, de s'exprimer en rébus et même de violenter les textes. Il oppose de façon trop absolue la justice idéale de l'âge féodal, rendue par le souverain sur jugement des pairs, et l'arbitraire justice angevine, issue de la *vis et voluntas* du roi, pouvant aller à l'*ira et malevolentia*, la distrainte et la dessaisine sans juge-

1. J. E. A. Jolliffe, *Angevin Kingship*. Londres, A. et Ch. Black, 1955, in-8°, VII-258 p. Prix : 35 s.

ment : contradiction interne de toute « monarchie féodale », mais qui, le plus souvent, se résolvait en compromis sur des cas d'espèce. Ces principes une fois posés, il en étudie l'application quotidienne par l'entourage immédiat du roi, surtout à l'époque de Jean où le système atteignit à la perfection, proche de la ruine. Une cour itinérante de familiers, toujours en contact avec les officiers locaux et les administrés, ce qui rendait superflus de trop fréquents « grands conseils » baronniaux (mais entre ces deux formes de « conseils » existaient tous les degrés intermédiaires). Des rouages domestiques d'une extrême souplesse, s'adaptant aux tâches nouvelles d'une royauté autoritaire : hôtel, sénéchal, chambre. La conclusion, retraçant la réaction baronniale au danger de cette nouvelle « monarchie », est un commentaire à postériori de l'article 39 de la Grande Charte [1].

La naissance de cette réaction s'éclaire par le Rôle de la Pipe pour 1212, le dernier en date avant la levée de l'Interdit et la guerre civile, publié par Miss BARNES [2]. Le document, quoique bref, porte la marque d'une prodigieuse activité : envoi de mercenaires au roi d'Écosse pour l'aider à mater une rébellion et le détourner de l'alliance française ; projet d'une expédition en Poitou et rassemblement à Portsmouth d'une large flotte, qui ne fit point voile ; nécessité d'une guerre punitive en Galles, à son tour décommandée, quand fut connue la trahison d'Eustache de Vescy et de Robert fils Gautier, premier signe du mécontentement baronnial. Face à ces périls, Jean bande ses énergies à l'extrême : larges sommes et contingents exigés des villes pour combattre les « rebelles » ; activité redoublée des juges itinérants et surtout des juges de la forêt qui, visitant vingt et un comtés, imposèrent plus de 4.500 livres d'amendes ; nouvelle enquête sur les fiefs de chevalerie et de sergenterie, pour augmenter le rendement de l'écuage. L'exploitation des biens d'église, apportant 10.000 livres d'argent frais à l'Échiquier, ne suffisait plus, d'autant qu'avant la fin de l'exercice, ayant décidé de renouer avec Rome, le roi dut relâcher quelque peu son emprise. L'été de 1212 marque bien un point de rupture.

Les événements d'avril-juin 1215 méritaient leur nouvel examen par M. CHENEY [3]. La rupture entre Jean et les Norrois fut effective au début de

1. Dans *Crusader King. The Adventures of Richard the Lionheart on Crusade, taken from a Chronicle of the Time* (Londres, Edmund Ward, 1956, in-12, 168 p. et 4 planches hors texte ; prix : 9 s. 6 d.), M. John HAMPDEN adapte en l'abrégeant une traduction, vieille d'un siècle, de la chronique anonyme de la troisième croisade. De son côté, franchissant la frontière indécise entre le roman historique et l'histoire romancée, M. Alfred DUGGAN raconte les démêlés familiaux de Henri II avec sa femme et ses fils (*Devil's Brood*. Londres, s. d. [1957], Faber and Faber, 278 p. et 1 tableau hors texte). Les anecdotes des chroniqueurs sont acceptées sans critique ; les passages didactiques de l'ouvrage témoignent d'une information très courte.

2. *The Great Roll of the Pipe for the thirteenth year of the Reign of King John, Michaelmas 1212*, publ. par Patricia M. BARNES. Londres, J. Ruddock, 1955, in-8°, XXXI-260 p. (Publications of the Pipe Roll Society, vol. LXVIII ; New Series, vol. XXX).

3. C. R. CHENEY, « The Eve of Magna Carta », *Bull. of the John Rylands Library*, t. XXXVIII (1956), p. 311-341.

mai, quand le premier eut rejeté les demandes des seconds, et ceux-ci la *triplex forma pacis* (aux clauses inconnues) apportée par les messagers de la curie. Tout en prenant des mesures militaires, Jean transmit de nouvelles propositions aux rebelles le 9 mai ; l'entrée de ces derniers à Londres, le 17, renversa la balance des forces. Le 29 encore, Jean proposa l'arbitrage du pape et, le 8 juin, Langton parvenait à suspendre les hostilités, en vue de la rencontre de Staines. La paix fut décidée le 15, par l'acceptation des Articles des barons, avec additions de la dernière heure. Elle fut conclue le 19, non par la remise de la Charte aux barons ou à Langton, mais par l'hommage des rebelles au roi, celui-ci ayant pris les mesures satisfaisant à leurs griefs individuels. La Charte elle-même ne fut probablement prête que le 23 juin[1].

Une intéressante dissertation de M. SANDERS, un peu redondante malgré sa brièveté, reprend le problème souvent débattu du service féodal aux XIIe et XIIIe siècles[2]. Pourquoi ce service fut-il finalement réduit pour les barons, surtout les plus grands, alors qu'il se maintenait au taux du *servicium debitum* pour les plus modestes vassaux? Qu'est-ce donc qu'une baronnie? Ce terme vague ne fut juridiquement défini qu'après promulgation de la Grande Charte : le fief qui, quel que soit son contingent militaire, paie un relief forfaitaire de 100 livres, réduit à 100 marcs par Édouard Ier. Sauf quelques cas aberrants dans les marches galloises, le service primitif ne comportait pas, comme en Normandie, de gradation (moitié, cinquième, dixième) entre service du roi, ost et chevauchée, ni d'exemption à l'ost pour ceux qui devaient garde aux châteaux royaux. Si donc Henri II et ses successeurs, à partir de 1157, n'ont plus demandé, à l'occasion, qu'un service fractionnel, ce serait innovation due sans doute au refus des barons et arrière-vassaux de servir en France (mais ce refus n'est pas attesté avant 1198 et, d'autre part, on a des indices de ce que, dès le règne d'Étienne, les grands barons s'estimaient quittes en fournissant vingt chevaliers, quel que soit leur service, évolution arrêtée par Henri II grâce à l'enquête de 1166). A partir de 1213 ou 1218, un nouveau système s'instaura progressivement : les grands barons, tout en payant l'écuage pour la totalité de leur contingent, n'en envoient qu'une minime fraction au service effectif. La transformation s'étant opérée sans plan, par accords individuels, on n'en peut déceler une cause unique et rationnelle. Mais la couronne fut forcée d'obtenir ailleurs les contingents que ne procurait plus le devoir

1. A l'usage des étudiants, le Rév. J. C. DICKINSON traduit et commente *The Great Charter* (Londres, George Philip, pour l'Historical Association, 1955, in-8°, 32 p. Prix : 1 s. 6 d.). Il ne s'écarte guère des sentiers battus, tant sur le caractère de Jean que sur la chronologie de l'affaire.

2. I. J. SANDERS, *Feudal Military Service in England. A Study in the Constitutional and Military Powers of the* Barones *in Medieval England*. Londres, Geoffrey Cumberledge, Oxford University Press, 1956, in-8°, XV-173 p. (Oxford Historical Series, publ. sous la dir. de V. H. Galbraith, J. S. Watson et R. B. Wernham). Prix : 21 s.

féodal : distrainte de chevalerie, compagnies soldées, commissions d'arroi. Du moins est-il clair que, sous son aspect militaire, le plus strict de tous, le régime féodal anglais n'a pas duré cent ans.

IV. Guerres d'Écosse et de France. — On reprend, outre-Manche, l'étude des guerres et de la diplomatie continentales, dont le poids fut si lourd sur l'Angleterre aux XIVe et XVe siècles. Le Public Record Office en fournira les éléments, puisqu'il entreprend la publication, en trois séries parallèles, de ses fonds diplomatiques, sous la direction de notre compatriote M. Chaplais, lequel promet, en outre, un volume d'introduction archivistique. Ces vastes séries, assez délaissées des chercheurs sous prétexte que Rymer les avait largement utilisées, n'ont pas livré, sous cette forme tronquée, toute leur richesse. Les premiers *Treaty Rolls*[1], série factice en ses débuts, sont des dossiers compilés à intervalles irréguliers, chacun à l'occasion d'une affaire particulière : mariages de Henri III et de sa sœur (1235), difficultés soulevées par Simon de Montfort à la conclusion du traité de Paris (1259), médiation anglaise entre la France et la Castille (1276) ou l'Aragon (1286) ; ces deux derniers dossiers rappelleront combien Édouard Ier prit au sérieux, jusqu'en 1292, son rôle d'arbitre de l'Europe et d'héritier spirituel de saint Louis. Plus fournis sont les rouleaux relatifs au grand conflit aquitain de 1294-1303. Encore faut-il attendre le règne d'Édouard II pour que soit tenu à jour un « rôle de France et de Ponthieu », dont les parties les plus récentes qui soient publiées en ce volume débouchent sur la « guerre de Saint-Sardos ».

Parce qu'elle avait fait l'objet, en 1848, d'une publication intégrale par H. C. Hamilton, la chronique dite de « Walter de Heminburgh » n'a pas figuré dans les *Rolls Series*. Armé d'un impressionnant apparat critique, M. Rothwell tente aujourd'hui d'en reconstituer le texte, connu non seulement par quatre groupes de manuscrits, mais encore par les portions qui en furent ensuite amalgamées aux chroniques du *scriptorium* de Leicester et aux annales d'Osney[2]. L'archétype ainsi « reconstitué », selon une méthode aujourd'hui passée de mode, n'était lui-même qu'une recension déjà corrompue d'un original perdu. Valait-il tant de peines? L'auteur, chanoine régulier au prieuré de Guisborough, dans le Yorkshire, était un piètre esprit, crédule, ignorant et malhabile. Il s'est mis au travail après 1300, et ses diverses versions conduisent le récit jusqu'en 1312. Il reprend néanmoins l'histoire de l'Angleterre depuis la conquête normande. Jusqu'en 1198, sa compilation est dépourvue d'intérêt. De 1198 à 1291, il étoffe les

1. *Treaty Rolls Preserved in the Public Record Office*. Vol. I : *1234-1325*, publ. par Pierre Chaplais. Londres, H. M.'s Stationery Office, 1955, gr. in-8°, VI-301 p. Prix : 63 *s*.

2. *The Chronicle of Walter of Guisborough previously edited as the Chronicle of Walter of Hemingford or Hemingburgh*, publ. par Harry Rothwell. Londres, The Royal Historical Society, 1957, in-8°, XLII-409 p. et 1 planche hors texte (Camden [Third] Series, vol. LXXXIX).

maigres annales dont il a pu disposer par l'insertion de textes officiels, de légendes, de renseignements assez circonstanciés sur les affaires galloises. Son récit ne devient fourni — et partiellement original — qu'à partir de 1291 (p. 232-398). Il demeure pourtant peu sûr, et ses pages les plus connues, relatives à la crise politique de 1297, contiennent de nombreuses inexactitudes. L'ensemble est décevant. A l'énumération des plus menues variantes, le lecteur eût préféré, pour le guider, un commentaire succinct, mais sûr. Or l'annotation historique fait presque totalement défaut. L'introduction — une vingtaine de pages compactes et touffues — traitant de tout par allusions, ne supplée pas aux défaillances du chroniqueur. Enfin, l'index, où l'on désirerait voir identifiés noms de personnes et de lieux, est, on ne sait pourquoi, hautement « sélectif » : sur les vingt noms que nous avons relevés aux pages 317-319, trois seulement y figurent ; ces lacunes ne permettront pas de suivre aisément le récit des affaires de Flandre, de Gascogne ou d'Écosse, qui occupent pourtant une si large place dans les dernières années du règne d'Édouard Ier. Voilà bien des regrets suggérés par un travail au demeurant digne d'admiration.

Que les malheurs d'Édouard II aient été rendus difficilement évitables par les échecs militaires et diplomatiques de son père, c'est ce que les contemporains, plus attentifs aux heurts de caractères et aux querelles de personnes ou de factions, n'ont guère vu. Pourtant l'histoire du règne, faussement attribuée à un moine de Malmesbury, parce que l'unique manuscrit, détruit dès le XVIIe siècle, provenait de cette abbaye, méritait l'édition nouvelle et la traduction qu'en donne M. Denholm-Young[1]. C'est que, selon ce dernier, elle est l'œuvre d'un juriste d'âge mûr, versé dans les affaires écossaises, tout dévoué aux barons du tiers parti et témoin intelligent de son temps : probablement John Walwayn, clerc malchanceux qui n'occupa que quelques mois le poste de trésorier et ne put accéder à l'épiscopat ; sa mort en juillet 1326 expliquerait que le récit s'arrêtât brusquement à la fin de 1325.

Au seuil de cette longue série de guerres, signalons la réédition de l'ouvrage publié en 1934 par Miss Mackenzie à la gloire du vainqueur de Bannockburn, fondateur de l'indépendance écossaise[2]. Inspiré par un étroit nationalisme, ce genre de littérature, à l'inverse du bon vin, ne s'améliore pas en vieillissant.

Spécialiste d'histoire militaire, le colonel[3] Burne suit les campagnes des

1. *Vita Edwardi Secundi monachi cuiusdam Malmesberiensis (The Life of Edward the Second by the so-called Monk of Malmesbury)*, publ. et trad. par N. Denholm-Young. Londres et Édimbourg, Th. Nelson, 1957, in-8°, XXVIII-150 p. (Medieval Texts, publ. sous la dir. de V. H. Galbraith et R. A. B. Mynors, n° 14).

2. Agnes Mure Mackenzie, *Robert Bruce, King of Scots*. Édimbourg et Londres, Oliver and Boyd, 2e éd., 1955, in-8°, XVI-379 p. et un tableau hors texte. Prix : 18 s.

3. Alfred H. Burne, *The Crecy War. A Military History of the Hundred Years War from 1337 to the Peace of Brétigny, 1360*. Londres, Eyre and Spottiswoode, 1955, in-8°, 366 p.

armées anglaises en France, d'abord entre 1337 et 1360, puis entre 1369 et 1453, étudiant l'itinéraire des chevauchées, la localisation des champs de bataille, les phases des combats. Récit alerte, tranchant, dépourvu de références, sauf dans les appendices critiques (encore ne voit-on pas si, pour Crécy et Calais, il a utilisé les études de J. Viard), et qui relègue dans les introductions de trop brèves remarques sur la technique du combat démonté, l'utilisation des archers, l'extension de l'armure de plate ou les progrès de l'artillerie — à propos desquels le rôle de Jean Bureau est indûment gonflé. Il néglige un peu trop l'aire des dévastations de chaque chevauchée, forme principale des opérations en pays ennemi, ne considérant que la marche d'approche et s'en désintéressant quand elle n'aboutit pas à une bataille rangée. Contre Ramsay et Lot, il croit à l'écrasante supériorité numérique des Français, tant à Crécy et Poitiers qu'à Azincourt — sur ce dernier champ, 25.000 Français contre 6.000 Anglais, ce qui paraît difficilement croyable. Quand il s'écarte des idées reçues (notamment sur le champ de Maupertuis), il semble repousser comme indignes de créance ceux des chroniqueurs qui contredisent une thèse préconçue. Du moins débrouille-t-il les confuses opérations de Bretagne et de Gascogne, au début du conflit, et accorde-t-il toute l'attention qu'elles méritent aux dernières batailles, celles où la fortune changea de camp. Il attribue tout le succès initial aux capitaines anglais et à leurs compagnies de soldats de métier, ce qui appelle une étude sur le recrutement et la cohésion des troupes, qui reste à faire du côté français ; et surtout au génie militaire d'Édouard III, qui aurait obtenu une « victoire complète ». Ce ne sont pourtant pas les revers militaires qui abattirent la France, parce que non suivis d'une occupation méthodique, comme plus tard sous Henri V, mais la capture de Jean le Bon, ainsi que le montre l'échec de la chevauchée de 1359-1360. En négligeant tout ce qui n'est pas du ressort strict de l'histoire militaire, on se condamne à une vue incomplète des choses.

Mené suivant une plus saine méthode, le gros livre de M. Russell[1] débrouille le complexe écheveau de la politique anglaise envers les royaumes ibériques entre 1352 et 1399. Ce qu'on a représenté comme d'absurdes chimères résultait d'une inéluctable nécessité. Impossible d'obtenir un succès durable en France si l'on ne brisait l'alliance franco-castillane, si l'on n'écartait des lignes de l'Océan et de la Manche le péril des galères de Castille. D'où le renversement des alliances où se laissa mener Pierre le Cruel ; puis, ce dernier ayant été évincé par un usurpateur francophile, les interventions du Prince Noir, le mariage et les prétentions dynastiques

et 3 planches hors texte. Prix : 30 s. Du même, *The Agincourt War. A Military History of the latter part of the Hundred Years War from 1369 to 1453.* Ibid., 1956, in-8°, 359 p. et 1 planche hors texte. Prix : 35 s.

1. P. E. Russell, *The English Intervention in Spain and Portugal in the time of Edward III and Richard II.* Oxford, The Clarendon Press, 1955, in-8°, xxiv-611 p. Prix : 30 s.

de Jean de Gand ; enfin, pour abattre les Trastamare, la nécessité d'attirer à l'Angleterre les autres royaumes péninsulaires, en premier lieu l'Aragon, toujours hésitant à s'engager dans l'un ou l'autre camp. La liquidation des ambitions lancastriennes, en 1386-1388, fit passer au premier plan l'alliance anglo-portugaise, tout en imposant une réconciliation temporaire avec la France. Reconstitution lucide et acceptable, parfois un peu systématique. Chemin faisant, M. Russell, dont les recherches ont épuisé la documentation d'archives, note le rôle joué par les émigrés castillans dans l'entourage de Lancastre, les dommages causés aux insulaires par la guerre navale de 1372 à 1381. La dépression économique de caractère cyclique, qui affecta la fin du règne d'Édouard III, s'en trouve partiellement expliquée. L'histoire militaire et diplomatique bien conduite permet de déboucher sur des horizons plus larges.

Miss DICKINSON donne une excellente analyse du congrès d'Arras de 1435[1], plus neuve en ce qui concerne la technique de la diplomatie que les résultats des négociations, connus de longue date par une riche documentation, à laquelle elle n'ajoute que des compléments. Elle montre bien la triste figure que fit aux pourparlers la délégation anglaise, dont les interlocuteurs — cardinaux, Bourguignons, Français — n'attendaient que les refus pour s'entendre sur son dos. L'arrivée tardive de Beaufort, son isolement dans la Cité, pour raisons de préséance et de sécurité, la méthode des négociations indirectes, par le truchement des légats (les adversaires n'étant jamais mis en présence), enfin le refus des Bourguignons, même les plus anglophiles, de servir comme ambassadeurs des Lancastre, aggravèrent illusions et erreurs. L'absence de Charles d'Orléans, que ses geôliers préférèrent confiner à Calais, et qui eût pu inciter les Français aux concessions, nous semble une autre cause d'échec. D'où vint l'intransigeance la plus grande? De Beaufort et de Kemp, ou des « Français reniés » comme Cauchon, qui avaient tout à perdre à un compromis? Que les envoyés de Charles VII soient restés rigides sur les principes, cela n'exonère pas la délégation anglaise ; les premiers avaient une solution de rechange, toute prête depuis le colloque de Nevers. Les Anglais n'ont-ils pu prévoir la « trahison » bourguignonne?

Le « bon duc » Humphrey de Gloucester, politique brouillon, aventurier cupide, mais ami des lettres ; John Fastolf, héros rapace des guerres de France, devenu bouffon obèse chez Shakespeare ; Thomas Hoccleve, gardien du sceau privé de Henri VI et poète-fonctionnaire ; Margaret Paston, tendre épouse et mère, administratrice avisée d'une fortune grandissante ; Margery Kempe, bourgeoise de Lynn, dernière en date des mystiques anglais ; enfin Richard Bradwater, paysan querelleur et procédurier du Surrey : tels sont les six personnages dont M. BENNETT dessine rapidement

1. Joyceline G. DICKINSON, *The Congress of Arras, 1435. A Study in Medieval Diplomacy*. Oxford, The Clarendon Press, 1955, in-8°, XXII-266 p. et 1 planche hors texte. Prix : 42 *s*.

la silhouette[1]. Le récit témoigne d'une curiosité un peu courte et d'un robuste optimisme ; mais il est agréable et de bonne vulgarisation.

Oman en 1891, d'autres érudits depuis, ont dit l'essentiel sur la carrière du plus déplaisant personnage de la guerre des Roses. M. KENDALL, dont le *Richard III* (1955) fut un succès de librairie, reprend ces éléments dispersés et les fond en une biographie à l'ancienne mode[2], d'information solide, mais n'évitant ni les digressions ni les outrances, à la recherche d'un style « coloré et dynamique ». Rien ne manque à ce XVe siècle truculent, pas même le cardinal Balue dans sa cage. Des faits saillants restent dans l'ombre. Il faudrait mieux montrer que la popularité de Warwick, entre 1455 et 1460, se construisit sur ses activités de piraterie dans les mers étroites, l'opinion xénophobe attribuant aux marchands étrangers la responsabilité d'une dépression économique qu'aggravait la fermeture des marchés normand et gascon. Les nouvelles méthodes de combat de la guerre civile : épargner le commun, abattre les chefs, dures pour le baronnage dont elles éclaircissaient les rangs, eussent dû rendre les batailles moins meurtrières ; se peut-il qu'il y eut 10.000 morts à Towton? D'où et quand Warwick prit-il son emblème, tant de fois cité dans ces pages, mais non expliqué? La fortune de Warwick, l'étendue de ses héritages, les méthodes d'administration et les profits de ses manoirs (les comptes publiés en 1952 par M. Hilton pour le Warwickshire étaient à la portée de l'auteur), l'accroissement de ces richesses par l'exercice du pouvoir, l'étendue, la répartition géographique et les attaches familiales de sa « retenue » : autant de problèmes essentiels pour saisir la « nouvelle féodalité » du XVe siècle. M. Kendall leur préfère les anecdotes de Chastellain et les ragots des ambassadeurs milanais.

Revenons en Écosse avec deux petits volumes de textes historiques allant de la libération de Jacques Ier (1424) à l'Acte d'Union (1707)[3], et dont seul le premier nous retiendra. La plupart des textes sont maintenant présentés en leur langue originale, ce qui évite le danger des traductions, et entourés de commentaires qui en faciliteront l'utilisation aux étudiants auxquels ils sont destinés. On a réparti la matière en sections traitant séparément du gouvernement, du Parlement, de la justice, etc. Pour une période où la verbosité régnait, on a dû tronquer les documents, si sévèrement parfois que leur contexte n'apparaît plus. Il eût fallu, dans la section relative à l'Église, une mise en garde contre certaines outrances de Knox : il est dangereux de juger clercs et fidèles du XVe siècle avec les

1. H. S. BENNETT, *Six Medieval Men and Women*. Cambridge, The University Press, 1955, in-8°, x-177 p. Prix : 15 s.

2. Paul Murray KENDALL, *Warwick the Kingmaker*. Londres, George Allen and Unwin, 1957, in-8°, 265 p. et 6 planches et 1 tableau hors texte. Prix : 30 s.

3. *A Source-Book of Scottish History*, publ. par W. C. DICKINSON, G. DONALDSON et Isabel MILNE. Vol. II : *1424 to 1567*. Édimbourg, Th. Nelson, 1953, in-8°, VII-237 p. Prix : 10 s. Vol. III : *1567 to 1707*. Ibid., 1954, in-8°, x-501 p. Prix : 21 s.

yeux des historiens de la Réforme. Feu HANNAY avait commencé avant 1940 l'impression d'un régeste de la correspondance diplomatique de Jacques V (1513-1542), dont M. HAY a complété et assuré la publication[1]. L'essentiel en est tiré de plusieurs collections manuscrites, dont la filiation mériterait une étude, car elle montrerait le développement du secrétariat royal d'Écosse pendant la première moitié du XVIe siècle. Tout y étant postérieur au désastre de Flodden, qui marque outre-Tweed la fin du Moyen Age, disons seulement que les méthodes de présentation de ces longues analyses témoignent d'un désordre technique à quoi sont accoutumés les usagers des *State Papers* anglais, sur le modèle largement périmé desquels le présent catalogue fut établi.

V. QUELQUES TEXTES JUDICIAIRES ET ADMINISTRATIFS. — Au moment de quitter sa chaire de l'Université d'Oxford, dont, trente ans plus tôt, il avait été le premier « reader » de paléographie et de diplomatique, M. Galbraith reçoit de ses amis et élèves un beau volume de fac-similés, réunissant les vingt-neuf « brefs » originaux (authentiques, retouchés ou faux) qui se soient conservés des souverains anglais du XIe siècle : sept du Confesseur, neuf du Conquérant, treize de Guillaume le Roux. Aucun n'était inconnu, encore qu'une dizaine n'eût jamais fait l'objet d'une édition antérieure. Mais c'est l'étude paléographique, diplomatique et sigillographique qui fait le prix de cette publication. Elle est menée avec rigueur et minutie par T. A. M. BISHOP et par notre compatriote Pierre CHAPLAIS[2]. Le bref anglo-saxon ou anglo-normand, malgré son exiguïté (certains n'ont pas plus de trois lignes), est une lettre patente scellée du grand sceau sur simple queue ; une seconde queue, découpée dans la marge inférieure, servait non à clore, mais à maintenir le document plié en six pendant le voyage vers le destinataire.

Le débat sur les méthodes de composition du Domesday Book n'est pas clos. Entre l'enquête opérée par *hundred* et les déclarations des vassaux, d'une part, et d'autre part le travail au net, y eut-il rédaction de synthèses régionales (dont, pour le sud-ouest, l'Exeter Domesday, et, pour l'Est-Anglie, le Petit Domesday), d'après lesquelles aurait été révisé, réarrangé, poli et résumé le Grand Domesday? C'est la thèse de M. Galbraith. Ou bien la masse considérable des procès-verbaux fut-elle envoyée en vrac à Winchester, où elle aurait été triée tant bien que mal pour la rédaction immédiate du Domesday Book, d'où les erreurs, omissions, doubles emplois, additions et blancs qu'on y reconnaît? C'est la thèse de M. Douglas, adoptée, semble-t-il, par Sir Hilary Jenkinson. M. Weldon FINN reprend la discus-

1. *The Letters of James V*, recueillies par Robert K. HANNAY, publ. par Denys HAY. Edimbourg, H. M.'s Stationery Office, 1954, in-8°, XVI-468 p. Prix : 84 s.

2. *Facsimiles of English Royal Writs to A. D. 1100, presented to Vivian Hunter Galbraith*, publ. par T. A. M. BISHOP et P. CHAPLAIS. Oxford, The Clarendon Press, 1957, in-4°, XXIV-(50) p. et 31 planches hors texte. Prix : 45 s.

sion à l'aide de quelques exemples[1]. Pour lui, les nécessités d'un plan nouveau, par rapport à celui des synthèses régionales, sont la cause du désordre apparent de l' « Exchequer Domesday ». Ajoutons : la cause aussi de l'abandon du travail. L'entreprise, trop ambitieuse pour les moyens techniques dont disposait l'administration normande, découragea ses auteurs, en dépit des améliorations qu'ils avaient imaginées en cours de route. Et ce fut un travail inutile, au moins jusqu'à ce que les clercs de Henri II, redécouvrant ce « livre du jugement » dans leurs archives, aient tenté de s'en servir en le mettant à jour. Les érudits modernes ont trop souvent oublié ces deux faits dans l'exploitation qu'ils ont tentée des résultats de l'enquête.

Un volume de la Pipe Roll Society rassemble des fragments de « rôles » remontant aux règnes de Richard et de Jean[2], et qui, soit en raison de leur médiocre état de préservation, soit de leur découverte dans les « résidus » du Public Record Office, avaient été négligés des précédents éditeurs : un fragment des rôles de lettres closes pour 1215 et 1216, important surtout pour juger de l'effort militaire accompli par le roi à la veille de la rencontre de Runnymede ; deux rôles incomplets des décisions de la *curia regis* pour les années 1196 et 1198 (tout ce qui est aujourd'hui connu des archives judiciaires du temps de Richard Ier se trouve dispersé entre le tome I des vénérables *Rotuli curiae regis*, publié en 1835, les tomes I et VII des plus récents *Curia regis Rolls*, et trois volumes de la Pipe Roll Society : comment rassembler ces membres épars?) ; enfin et surtout, ce qui nous ramène aux archives de l'Échiquier, le *Memoranda Roll* de l'année 1207-1208. Il s'agit là d'une série relativement nouvelle à cette date, dont on ne possède aucun témoin avant 1199, et qui devait, au cours du règne de Henri III, éclipser par sa richesse d'information les rôles de la Pipe, tout en se divisant en deux séries parallèles, mais de contenu différent, l'une à l'usage du roi, l'autre du trésorier (King's Remembrancer et Lord Treasurer's Remembrancer). Mais, à cette date reculée, les rôles ne contiennent encore que des notes (*memoralia*, *memoranda*) prises pour faciliter la « vue » et l'audition des comptes, pour mettre en action la procédure de recouvrement des dettes, pour noter les ordres, oraux ou écrits, du souverain aux fonctionnaires de l'Échiquier. Ce sont des brouillons de travail, que la mise au net du rôle de la Pipe devait rendre ensuite inutiles. Il serait donc vain de rechercher l'ancêtre des « Memoranda Rolls », même de la série du *rememorator regis*, dans le mystérieux « troisième rôle » tenu, au

1. R. Weldon Finn, « The Immediate Sources of the Exchequer Domesday », *Bull. of the John Rylands Library*, t. XL (1957), p. 47-78.

2. *The Memoranda Roll for the tenth year of the reign of King John (1207-1208), together with the Curia Regis Rolls of Hilary 7 Richard I (1196) and Easter 9 Richard I (1198), a Roll of Plate held by Hugh de Neville in 9 John (1207-1208) and fragments of the Close Rolls of 16 and 17 John (1215-1216)*, publ. par R. Allen Brown. Londres, J. W. Ruddock, 1957, in-8°, xvii-220 p. (Publications of the Pipe Roll Society, vol. LXIX ; New Series, vol. XXXI).

temps du Dialogue de l'Échiquier, par le clerc de maître Thomas Brown. L'hypothèse, émise en 1900 par R. L. Poole, était communément acceptée depuis lors.

Le *Commentarium juris anglicani*, plus connu sous le nom de *Fleta* (son auteur, juriste disgrâcié par Édouard Ier en 1289, l'écrivit dans la prison londonienne de Fleet), méritait l'édition et la traduction qu'en entreprennent MM. Richardson et Sayles[1]. C'est à la fois un traité de jurisprudence, notant l'état du droit cinq lustres après Bracton, une description des organes du gouvernement royal et un manuel de gestion domaniale (*husbandry*) inspiré de Walter de Hanley. Un volume d'introduction nous est promis : acceptera-t-il l'attribution de l'œuvre à Mathieu de l'Échiquier, proposée par M. Denholm-Young en 1943? En attendant, M. Sayles poursuit pour le règne d'Édouard II son recueil de textes relatifs au Banc du roi, dont un cinquième volume poussera l'enquête jusqu'à l'épuration de 1340[2]. Une introduction massive et ardue contient de neuves conclusions. A première vue, aucun changement notable ne paraît affecter l'organisation et la compétence des cours royales. C'est pourtant entre 1286 et 1289 qu'étaient apparues les forces dissolvantes qui devaient à la longue annihiler l'efficacité de la justice royale. Trop tard, en 1304, alors qu'on avait laissé tomber en sommeil la justice itinérante, on dut improviser les tournées de juges de *trailbaston*, dont le circuit londonien fut confié au Banc du roi. Tâche ingrate, entreprise sans enthousiasme, parce que de peu de profit. Mais l'expérience fut renouvelée pendant les troubles du règne d'Édouard II, au terme duquel le Banc du roi, au moins lors de ses tournées provinciales, était devenu au premier chef une cour criminelle. Avons-nous forcé la pensée de M. Sayles? Il a bien d'autres choses à dire, sur la progressive sédentarisation de la cour, sur la procédure par plainte écrite et sur d'autres problèmes techniques.

A côté des *Year Books*, l'évolution de la doctrine et de la pratique du droit s'inscrit dans les « lectures » que des juristes renommés faisaient aux deux sessions annuelles de chacune des quatre écoles londoniennes ou *Inns of Court*. M. Thorpe, qui en commence la publication[3], pense que jusque vers 1450 les conférenciers se bornaient à répéter, à propos des grands textes législatifs du XIIIe siècle, les commentaires de leurs devanciers. Puis on leur demanda des vues plus personnelles, souvent accompagnées de discussions, dans les assemblées (*moots*) des collèges. Commentaires

1. *Fleta*. Vol. II : *Prologue, Book I, Book II*, publ. et trad. par H. G. Richardson et G. O. Sayles. Londres, B. Quaritch, 1955, in-4°, VIII-260 p. (Publications of the Selden Society, vol. LXXII). Prix : 73 s. 6 d.

2. *Select Cases in the Court of King's Bench under Edward II*. Vol. IV, publ. par G. O. Sayles. Londres, B. Quaritch, 1957, gr. in-8°, CX-193 p. (Publications of the Selden Society, vol. LXXIV). Prix : 73 s. 6 d.

3. *Readings and Moots at the Inns of Court in the fifteenth century*. Vol. I, publ. et trad. par Samuel E. Thorpe. Ibid., 1954, in-4°, CXLVI-273 p. (mêmes publications, vol. LXXI).

et gloses s'amplifiant, il faut un volume pour le texte et la traduction (en un jargon plus inaccessible que l'original anglo-normand) de cinq de ces cours, professés entre 1452 et 1489 par des juristes sur lesquels on apporte de précieuses notices biographiques, éclairant le groupe social qui gravitait autour des cours royales.

Le Record Office reprend l'inventaire des enquêtes *post mortem*, effectuées par les échoiteurs pour inventorier les possessions immobilières des tenants-en-chef décédés ou attester l'âge des héritiers[1]. On approche de la fin du règne d'Édouard III, sans pouvoir couvrir plus de quatre années, conséquence, sans doute, de la peste de 1369-1370. Depuis longtemps sclérosées, ces formalités administratives donnaient lieu à des témoignages fictifs, qui en diminuent la valeur. Du moins montrent-elles (le détail des *extents*, censiers ou terriers, n'étant pas inclus dans la publication) la dispersion des biens, même dans les familles de moyenne fortune, la complexité des mouvances et l'imbrication des modes de tenure. Quelques très grands seigneurs, une foule d'obscurs vassaux, de célèbres capitaines : Gautier de Mauny, et même Robert Knowles, qu'on avait cru mort au cours de sa malheureuse chevauchée de 1370.

Les archives des justices de paix, publiées par des sociétés locales, s'enrichissent des rôles du Lincolnshire pour le règne de Richard II[2], qui furent remis aux juges du Banc du roi, lors de leur tournée de 1396, les prévenus des juridictions de paix ayant ensuite été punis par les juges royaux. La région, bien qu'ayant vécu à l'écart de l'activité économique et politique générale, témoigne de la même difficulté à maintenir l'ordre, de la même inefficacité des juridictions concurrentes, aboutissant à d'inopérantes mises hors la loi des contumaces, du même mépris, commun aux employeurs, aux salariés et aux détaillants, de la législation sur les salaires et les prix. Les notables locaux, administrateurs à tout faire, tenaient pourtant des sessions régulières, convoquaient les jurys, recevaient les plaintes et les accusations : riche moisson de faits divers, bien mise en lumière par Miss KIMBALL.

Il ne faudra que deux volumes pour analyser les lettres closes de Henri VII[3]. Les mandements administratifs sont devenus très rares en cette série antérieurement très copieuse. Les actes privés, enregistrés au verso, deviennent à leur tour moins nombreux que sous les Yorks. On notera des reconnaissances fictives de dettes au roi, extorquées des sujets dont on se méfiait, pour affermir leur fidélité : ce qui avait coûté le trône au

1. *Calendar of Inquisitions Post Mortem and Other Analogous Documents*... Vol. XIII : *Edward III (1370-1373)*. Londres, H. M.'s Stationery Office, 1954, gr. in-8°, XXVI-437 p. Prix : 105 s.

2. *Records of Some Sessions of the Peace in Lincolnshire, 1381-1396*, publ. par Elizabeth G. KIMBALL. Vol. I : *The Parts of Kesteven and the Parts of Holland*. Hereford, The Hereford Times, 1955, in-8°, LXVI-110 p. (Publications of the Lincoln Record Society, vol. 49).

3. *Calendar of the Close Rolls preserved in the Public Record Office... Henry VII. A. D. 1485-1500*. Londres, H. M.'s Stationery Office, 1955, gr. in-8°, VII-498 p. Prix : 105 s.

dernier Plantagenet en 1399 devait l'assurer, un siècle plus tard, au premier Tudor.

C'est surtout à l'archivistique et à l'administration que se rapportent les copieuses études publiées en l'honneur de Sir Hilary Jenkinson, archiviste notoire[1] : étapes, entre 1180 et 1190, du transfert du principal trésor royal de Winchester en divers dépôts londoniens (par R. A. Brown); étude de la *domus vicecomitis* ou siège des bureaux du sheriff médiéval (par Miss Mills); formalités administratives en usage à la chancellerie du duché de Lancastre (par M. Somerville); histoire de la chancellerie de Guyenne (par P. Chaplais); niveau social des collecteurs des douanes à Newcastle à la fin du XIVe siècle (par A. Steel); transformations de la présentation des Pipe Rolls en suite d'un règlement promulgué en 1270 (par M. Meekings); très longue étude de M. J.-C. Davis sur la croissance des « Memoranda Rolls », dont la publication, dès avant 1250, devrait prendre le pas sur celle des Pipe Rolls, en raison de leur richesse interne.

Clerc du Parlement sous les Stuarts, Henry Elsynge était un érudit soucieux de précédents historiques. Son œuvre principale, sur la procédure des Parlements, publiée après sa mort en 1660, demeurait inachevée. Mrs Strateman-Sims en a retrouvé un chapitre inédit, relatif à la procédure ancienne des *bills*[2]. Certes, Elsynge projette dans le passé les préoccupations de son temps ; mais ses recherches ont été si scrupuleuses qu'il rejoint (confusion primitive entre pétitions pouvant servir de base à une ordonnance législative et *bills* représentant un projet de loi, dans le sens moderne ; distinction entre pétitions privées et communes) les résultats de l'érudition récente.

Maitland a laissé une œuvre dont la solidité a résisté, mieux que d'autres plus célèbres, à l'épreuve du temps. Ses *Memoranda de Parliamento* ont eu le mérite de renvoyer dans le néant le « Parlement modèle » imaginé par Stubbs. Vinogradoff l'initia à l'histoire des structures manoriales. Lui-même, juriste devenu historien, s'attacha à l'histoire du droit anglais, choqua ses contemporains en montrant la place du droit canon dans l'Angleterre médiévale et son influence sur la *common law*. Le bon évêque d'Oxford redoutait cet hérésiarque cantabrigien, homme timide et courtois, selon le portrait qu'en a tracé son successeur M. Plucknett. De ce Fustel anglais (à vrai dire écossais), moins compassé, moins académique que son modèle, trois volumes de *Collected Papers* avaient paru en 1911. Le choix dont Miss Cam donne une nouvelle édition[3] cherche à montrer tous

1. *Studies presented to Sir Hilary Jenkinson...*, publ. par J. Conway Davis. Londres, Oxford University Press, 1957, in-8°, XXX-494 p. et 5 planches hors texte.

2. *Expedicio Billarum Antiquitus, an unpublished chapter of* The Manner of Holding Parliaments in England, *by Henry Elsynge, clerk of Parliaments*, publ. par Catherine Strateman-Sims. Louvain, Publications universitaires, 1954, in-8°, LI-143 p. (Études présentées à la Commission internationale pour l'histoire des Assemblées d'États, n° 16).

3. *Selected Historical Essays of F. W. Maitland*, publ. par Helen M. Cam. Cambridge, The University Press, « in association with the Selden Society », 1957, in-8°, XXIX-278 p. Prix : 27 s. 6 d.

les aspects d'un talent varié, aussi à l'aise dans les articles fouillés que dans les grandes synthèses. Un inédit, ou plutôt un inconnu de prix : la recension anonyme où Maitland, signalant tous les mérites de la *Commune of London*, regrettait, non sans ironie, que J. H. Round fût incapable et d'écrire un livre et d'écarter les déplaisantes polémiques. Ce compte rendu mit fin pour toujours à une longue amitié. Maitland n'avait-il pas dû jouer, malgré lui, le rôle d'arbitre dans la querelle que Round avait cherchée à Hubert Hall, lequel, jusqu'en son grand âge, demeura la providence des jeunes chercheurs et ne méritait pas cette indignité, quelles que fussent les faiblesses de son *Red Book of the Exchequer*?

VI. Clergé et religion. — Terrain d'élection des médiévistes anglais, l'histoire ecclésiastique continue à s'enrichir de publications nombreuses, souvent de valeur, parfois un peu redondantes. Mise en lumière par les travaux récents de Dom Knowles et Dom Symonds, la figure de Dunstan, animateur de la réforme monastique du xe siècle, méritait-elle le nouveau portrait qu'en brosse Miss Duckett[1]? N'y cherchons qu'une mise au point des travaux antérieurs, à l'usage d'un large public, et selon une méthode déjà éprouvée par l'auteur dans ses *Anglo-Saxon Saints and Scholars* : une paraphrase légèrement romancée des sources narratives et hagiographiques, à laquelle on raccroche plus ou moins habilement des résumés des événements politiques, des analyses d'ouvrages, des digressions variées. Narration parfois approximative, et qui ne permet ni d'aller très loin dans l'analyse historique, ni de cerner les problèmes, elle répond à un goût de plus en plus prononcé outre-Atlantique.

Un regain d'intérêt s'attache aux prélats et humanistes ayant illustré l'Angleterre au xiie siècle, amis ou ennemis de Becket, contemporains ou disciples de saint Bernard et de Pierre le Vénérable. Après les lettres d'Arnoud de Lisieux (1939) et la vie d'Ailred de Rievaulx (1950), on annonce la correspondance de Gilbert Foliot, prélat abusivement diffamé. Pour l'instant, les feux se croisent sur Jean de Salisbury et son patron Thibaut du Bec. Ce dernier, objet d'un gros livre par M. Saltman[2], a souffert de la gloire posthume de son successeur; beaucoup de ses actes, intitulés d'un seul T., ont été ensuite attribués à Becket. L'homme, ferme mais conciliant, n'exaltait pas les imaginations. Sa carrière étonne. Fils d'un chevalier normand, prieur puis « obscur abbé d'une illustre abbaye », il fut élu à Canterbury en 1139 pour faire pièce aux ambitions de Henri de Blois. Ses tergiversations dans la guerre civile, ses courts conflits avec le roi Étienne, le ferme soutien qu'il apporta à Eugène III, lui permirent de s'imposer comme

1. Eleanor Shipley Duckett, *Saint Dunstan of Canterbury. A Study of Monastic Reform in the tenth century*. Londres, Collins, 1955, in-8°, xi-249 p. Prix : 21 s.

2. Avrom Saltman, *Theobald, Archbishop of Canterbury*. Londres, The Athlone Press, 1955, in-8°, xvi-594 p. et une planche hors texte (University of London Historical Studies, vol. II). Prix : 50 s.

primat et de devenir, en 1152, l'arbitre entre Étienne et Henri d'Anjou. En ce qui concerne les élections épiscopales, les conflits de juridiction et les appels à Rome, le règne d'Étienne ne fut pas, et de loin, l'âge d'or des libertés ecclésiastiques. Jusqu'en 1143, le roi pesa sur les élections et seule l'autorité grandissante de Thibaut, après l'exil de Henri de Blois (prélat politique, certes, mais aussi grand homme d'église, à l'ancienne mode, ce qu'oublie M. Saltman), freina ensuite les interventions royales. Henri II avait peu à faire pour restaurer les « coutumes du roi Henri Ier » ; si Thibaut avait vécu, le coup d'éclat de Clarendon eût été inutile. Sans doute, la docilité du prélat envers la cour romaine lui fit-elle en même temps saper sa propre autorité de métropolitain. Il serait vain de le déplorer. Thibaut s'était entouré d'une brillante cohorte de lettrés et de canonistes ; il a fait connaître Gratien en Angleterre ; les temps de Lanfranc et d'Anselme étaient révolus. Tout cela ressort assez mal d'un récit languissant et plein de maladresses. Simple introduction, d'ailleurs — mais de 180 pages — à l'édition méritoire des 311 actes subsistants du primat, dont la moitié demeurait inédite. Renonçant au classement chronologique, sans doute difficile, M. Saltman a groupé ces actes par ordre alphabétique des bénéficiaires, en sorte que le testament du prélat, le dernier en date, porte le numéro 28. La collection figurera en bonne place à côté des actes de Langton.

On la consultera avec les lettres que Jean de Salisbury écrivit quand il était au service de Thibaut de 1153 à 1161 [1]. La publication joint à la correction du texte, établi par le P. Millor, à l'élégance de la traduction où feu Butler rend agréable la rhétorique boursouflée des humanistes du XIIe siècle, le travail critique et l'annotation historique de M. Brooke — bon sang ne saurait mentir. On a osé tenter un classement chronologique, en deux sections entre lesquelles s'insèrent les textes demeurés rebelles à toute datation (nº 58-107). L'édition annule le médiocre texte de Giles (1848), reproduit sans changement par Migne. Le *Metalogicon*, écrit en 1159, n'est pas la plus souvent citée des œuvres du futur évêque de Chartres. Il éclaire pourtant sa jeunesse et, se proposant de justifier deux des sciences du *trivium* (grammaire et logique), il donne le meilleur exposé qui nous soit parvenu des méthodes pédagogiques et de la soif de savoir qui animaient le monde des clercs peu avant la découverte du « nouvel Aristote ». La traduction de M. McGarry [2], n'étant pas accompagnée du texte latin, le force à de nombreuses notes justificatives. Si l'introduction reste un peu sommaire, la bibliographie et les index rendront de grands services. Pour l'*Historia*

1. *The Letters of John of Salisbury*. Vol. I : *The Early Letters (1153-1161)*, publ. et trad. par W. J. Millor, H. E. Butler et C. N. L. Brooke. Londres et Édimbourg, Th. Nelson, 1955, in-8°, lxvii-296 p. (Medieval Texts, publ. sous la dir. de V. H. Galbraith et R. A. B. Mynors, nº 10). Prix : 50 s.

2. *The Metalogicon of John of Salisbury. A twelfth-century Defense of the Verbal and Logical Arts of the Trivium*, trad. par Daniel D. McGarry. Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 1955, in-8°, xxvii-305 p. Prix : 5 dollars.

pontificalis, éditée et traduite par Mrs CHIBNALL[1], on possédait déjà la bonne édition de R. L. Poole. Relatant vers 1164 ce que l'auteur avait appris et vu à la curie entre 1148 et 1152, ces mémoires embrassent toute l'histoire du monde méditerranéen et chrétien sans donner, et de loin, la première place aux affaires anglaises. En plein accord avec M. Brooke, l'introduction et les notes rectifient bien des dates et des faits. Jean de Salisbury méritait ces efforts conjugués. Souhaitons qu'aux deux derniers tomes des lettres s'ajoute une aussi bonne édition du *Policraticus*.

Hugues du Puiset, pendant quarante ans évêque de Durham (1153-1195), eut une carrière plus décevante. Cadet de la célèbre maison beauceronne, il fit son chemin dans le sillage de son oncle Henri de Blois, d'abord comme son archidiacre, puis comme trésorier d'York et archidiacre d'East-Riding ; son élévation à l'épiscopat fut la dernière victoire du parti de Blois. De sa race, il héritait des ambitions politiques, qui furent déçues moins de son fait que des événements. Quelques mois d'une régence contestée, en 1190, ne compensèrent pas les avanies et les mécomptes qui encadrent cette tardive satisfaction. Plus encore que son oncle de Winchester, qui fit une fin édifiante, il apparaît comme un homme d'un autre âge dans le corps épiscopal de son temps, un guerrier brutal, un prince fastueux et soucieux de caser ses bâtards ; mais par cela même peut-être plus proche de ses ouailles que bien des réformateurs et canonistes, surtout en ce nord où les tentatives de domination cistercienne avaient été menées avec une insigne maladresse. Aussi M. SCAMMELL dessine-t-il de lui un portrait nuancé[2]. On voit plus nettement le chef d'une grande principauté ecclésiastique, dont sont rappelées les structures sociales et économiques dans la seconde moitié du XIIe siècle ; mieux encore l'administrateur diocésain, ses querelles avec son métropolitain ou son prieuré cathédral, ce dernier finalement vainqueur grâce à la fabrication d'un nombre prodigieux de faux privilèges. Mais le cadre d'un diocèse et d'un pontificat est-il le meilleur pour une étude d'histoire ecclésiastique ? Toutes ces monographies, si bonnes soient-elles, ne finissent-elles pas par se répéter ?

Aussi est-ce de toute l'Église d'Angleterre que M. CHENEY se demande ce qu'elle devint entre l'accord d'Avranches et la Grande Charte[3]. Abandon des victoires obtenues par le martyre de Becket ? Prélats médiocres et courtisans ? Relâchement de l'action disciplinaire ? Une crise dans l'Église ? Certes, l'épiscopat reste sous le contrôle étroit du roi ; mais les choix ne

1. *Ioannis Saresbiriensis Historia Pontificalis (John of Salisbury's Memoirs of the Papal Court)*, publ. et trad. par Marjorie CHIBNALL. Londres et Édimbourg, Th. Nelson, 1956, in-8°, L-109 p. (Medieval Texts, publ. sous la dir. de V. H. Galbraith et R. A. B. Mynors, n° 12). Prix : 20 s.

2. G. V. SCAMMELL, *Hugh du Puiset, Bishop of Durham*. Cambridge, The University Press, 1956, in-8°, X-355 p. Prix : 40 s.

3. C. R. CHENEY, *From Becket to Langton. English Church Government, 1170-1216*. Manchester, The University Press, 1956, in-8°, X-212 p. Prix : 18 s.

sont pas mauvais, jamais scandaleux, et ne justifieraient pas une nouvelle lutte pour les « libertés ecclésiastiques ». La législation conciliaire qui interdisait toute judicature temporelle aux clercs était au demeurant inapplicable, et l'expérience des affaires royales ne nuisait pas à la bonne administration des diocèses ; un prélat comme Hubert Gautier ne mérite pas le mépris où on le tient. La diffusion des collections canoniques resserrait les liens avec Rome. La juridiction d'appel de la curie, malgré ses imperfections, dues surtout aux distances qui rendaient souvent caduques ses décisions, aidait les clercs anglais à prendre conscience des règles de leur ordre, comme le prouve la masse des décrétales relatives à l'empire angevin. Sans qu'il faille supposer une éclosion de nationalisme dans le clergé anglo-normand (les preuves avancées ne sont pas convaincantes), un compromis de fait, œuvre principalement des évêques, qui profitaient parfois de leurs doubles fonctions, s'établit entre l'esprit de Clarendon et celui d'Avranches, et seule une nouvelle querelle relative au droit d'élection du primat pouvait faire rebondir le conflit. Dans le cadre de l'administration diocésaine, la lente élimination des curés héréditaires n'était qu'un aspect du problème disciplinaire. Plus graves, les appropriations d'églises, l'absentéisme des recteurs, l'abandon de la cure des âmes à des vicaires faméliques. Dès avant le concile de 1215, les évêques tentèrent de consolider la situation des vicaires perpétuels. C'est le moment où leur action se renforce, par la tenue régulière de synodes, la création d'officiaux et de coadjuteurs, la répression des abus des archidiacres. Envers un corps clérical mieux organisé, sinon plus zélé, les laïcs n'ont guère que des devoirs. On ne connaît la pratique religieuse que par la fondation de confréries pour l'œuvre des églises, de chapelles privées, des premières « chanteries », la popularité des ermites et reclus, des miracles, des reliques, des pèlerinages : quelques bribes[1].

Encore une vie de prélat, celle d'Antony Bek, due à M. Fraser, naguère éditeur de ses actes[2]. Plus d'un siècle le sépare de son prédécesseur Hugues du Puiset ; le contraste n'est pas moindre avec ses contemporains Pecham et Sutton, qui ont trouvé récemment leurs biographes. Une documentation hors de pair pour l'époque, malgré la perte des registres épiscopaux, et dont aucun détail ne nous est épargné. Que tirer de ce fichier méthodiquement classé? Né dans la *gentry* du Lincolnshire, Bek était, par sa mère (une Gray), le neveu d'évêques-fonctionnaires dont il était naturel qu'il suivit l'exemple. Entré très jeune au service de la cause royale lors de la guerre des Barons, il s'attacha au prince Édouard après un court séjour aux écoles. Celui-ci devenu roi, il n'occupa jamais de poste administratif important. Homme à tout faire pourtant, diplomate éminent, il se rendit

1. Nous n'avons pas reçu *Robert Grosseteste, Scholar and Bishop. Essays in Commemoration of the seventh century of his death*, publ. sous la dir. de D. A. Callus. Oxford, The Clarendon Press, 1955, in-8°, xxv-268 p. et 2 planches hors texte.

2. C. M. Fraser, *A History of Antony Bek, Bishop of Durham, 1283-1311*. Oxford, The Clarendon Press, 1957, in-8°, vii-266 p. et 1 planche hors texte. Prix : 42 s.

indispensable. Comme inspirateur ou exécutant? Peut-on le tenir pour auteur responsable des grandes coalitions continentales et antifrançaises des années 1293-1303, parce que sa disgrâce suivit de peu l'échec de sa politique? Simultanément, les péripéties de l'affaire écossaise, où il avait son mot à dire, lui avaient permis d'étendre considérablement les possessions de son église, d'approfondir et d'élargir leurs droits palatins. Il s'en est fallu de peu que s'instaurât, entre Angleterre et Écosse, d'une mer à l'autre et de la Tees à la Tweed, une grande principauté ecclésiastique parfaitement autonome. La disgrâce, inévitable devant cette volonté de puissance, survint à propos des luttes épiques que menait le prélat contre son prieuré cathédral. Les compensations d'amour-propre plus tard accordées par le pape et le roi masquent mal l'échec d'une ambition dévorante. Quant à l'action pastorale de Bek, ce qu'on en sait tient en six pages de ce gros livre; les procès avec les moines de Durham s'étalent sur cinquante pages. Pourra-t-on jamais redresser la perspective?

Brossant un tableau de l'Église d'Angleterre au XIVe siècle, M. PANTIN[1] insiste sur les aspects les moins connus de son sujet. Certes, il rappelle d'abord les modes de recrutement du clergé, l'extension du patronage royal et des provisions apostoliques, et réduit à leur juste mesure les conflits entre les deux pouvoirs, que compliquait l'intransigeance antipapale des barons et des Communes. Ces oppositions n'impliquaient ni négation du pouvoir romain ni désir sincère de réformes, et la disparition, après 1400, des « proviseurs » étrangers n'améliora pas l'Église d'Angleterre. Il décrit ensuite la vie intellectuelle du clergé. La lente transformation du corps épiscopal, où les gradués d'Université étaient nombreux, mais d'où « intellectuels » et théologiens furent évincés ou refoulés dans les diocèses pauvres[2], rendit caduque la tentative amorcée après 1300 pour étendre les études théologiques aux écoles épiscopales (notamment à Londres, Salisbury, Wells, Exeter). Dans les Universités, les nouveaux collèges permirent à une minorité de maîtres séculiers de poursuivre leurs études sans souci matériel et de faire concurrence aux Mendiants; tel, vers le milieu du siècle, autour de Bradwardine, le groupe de Merton College, rivalisant avec les Bénédictins Uhtred de Boldon et Adam Easton, dont la science et l'originalité de pensée égalaient celles de Wyclif, avec, en plus, un sens plus heureux de la mesure. Ces défenseurs de la hiérarchie et du monachisme traditionnel étaient aussi de sincères croyants, parfois alliés aux mystiques: Easton prit la défense de sainte Brigitte et de son ordre. M. Pantin examine ensuite les manuels d'instruction pour le clergé paroissial, les sermonnaires, les catéchismes et traités d'édification en anglais, avant de résumer ce qu'on connaît des mystiques, de Richard Rolle à Margery Kempe. Nota-

1. W. A. PANTIN, *The English Church in the fourteenth century*. Cambridge, The University Press, 1955, in-8°, XII-292 p.

2. Point de vue différent par J. R. L. HIGHFIELD, « The English Hierarchy in the Reign of Edward III », *Trans. of the Royal Historical Society*, 5e série, t. VI (1956), p. 115-138.

tions inégalement développées, ouvrant la voie à une étude plus approfondie, qu'on souhaite voir entreprise par M. Pantin lui-même.

La collection des registres épiscopaux s'enrichit du dernier fascicule de celui du primat Winchelsey (1294-1315), réservé aux tables [1] — le premier avait paru en 1917 — puis du début de celui de Thomas Langley, fonctionnaire lancastrien, qui occupa le siège de Durham entre 1406 et 1437. Ce prélat « illettré » et souvent absent ne négligea pourtant pas sa charge pastorale, où il était aidé par coadjuteur, vicaire général, official, chancelier, régistrateur, séquestrateur et pénitenciers, tandis que d'autres services administraient le palatinat. La publication, due à M. Storey, demande deux volumes pour atteindre l'année 1421 [2]. Ce sont d'abord les derniers temps du Schisme. Depuis 1390, l'évêque de Durham régit les cantons écossais occupés par les Anglais et soustraits au prélat clémentin de St. Andrews ; sa profession d'obédience comporte promesse d'aide contre l'antipape. Mais bientôt les synodes provinciaux se rallient à la politique d'union, envoient des délégués à Pise et, dès 1409, la reconnaissance d'Alexandre V est effective. Plus tard, le concile de Constance, la déposition de Jean XXIII, la reconnaissance de Martin V laissent leur marque dans ce registre. Pas de traces d'hérésie en ce nord où l'on prie pour l'écrasement de la révolte d'Oldcastle. Mais le lot habituel de visites épiscopales, difficiles à mener dans les dépendances du prieuré cathédral, qui prétendait à l'exemption, d'ordinations, d'inductions et d'échanges de bénéfices (pour éviter procès civil de *darrein présentement*, l'évêque faisait souvent procéder à une enquête sur le droit de patronage avant d'entériner la présentation), d'appropriations d'églises, d'insinuations de testaments, de lettres d'indulgences : l'une de ces dernières favorise ceux qui aideront un prisonnier des guerres de France à payer sa rançon.

Avec le primat Bourgchier, d'une famille récemment parvenue, mais apparenté par sa mère à la dynastie régnante, on atteint cette seconde moitié du XVe siècle si sévèrement jugée par les historiens de l'Église. Évêque à vingt-trois ans, promu à la primatie vingt ans plus tard, au moment où allait se déchaîner la guerre civile, il tenta d'abord la conciliation entre les factions, puis, en homme d'ordre, se rallia aux Yorks, avant que le sort lui réservât, septuagénaire, d'avoir à couronner l'usurpateur Tudor. Très incomplet et déjà partiellement connu, son registre contient encore bien des richesses inexploitées que livre M. Du Boulay [3]. Pas de testaments,

1. *Registrum Roberti Winchelsey, Cantuariensis Archiepiscopi*, publ. par Rose Graham. Vol. II, fasc. 12. Oxford, The University Press, 1956, in-8°, paginé I-IX et 1353-1473, et une planche hors texte (Canterbury and York Society, vol. LII, fasc. 123).

2. *The Register of Thomas Langley, Bishop of Durham, 1406-1437*, publ. par R. L. Storey. Vol. I et II. Durham, Andrews and Co., et Londres, B. Quaritch, 1956-1957, 2 vol. in-8°, XLII-182 et IX-198 p. (Publications of the Surtees Society, vol. CLXIV et CLXVI).

3. *Registrum Thome Bourgchier, Cantuariensis Archiepiscopi, A. D. 1454-1486*, publ. par F. R. H. Du Boulay. Oxford, The University Press, 1957, 2 fasc. in-8°, XLVI-569 p. (Canterbury and York Society, fasc. 121 et 125).

malheureusement. Mais les institutions de bénéfices et les listes d'ordinations sont assez complètes pour donner lieu à d'intéressants calculs statistiques. Rappelons que l'enclave anglaise de Calais était placée sous l'autorité spirituelle du primat, qui y déléguait un commissaire général et, sur présentation du roi, pourvoyait aux bénéfices, au nombre d'une trentaine. Curieux anachronisme : Londres connut, en 1464-1468, un renouveau de la querelle entre Mendiants et possessionnés au sujet de la pauvreté évangélique[1].

Moins abondamment traitée, l'histoire monastique n'est pas pour autant délaissée. Étudiant les rapports des monastères avec leurs patrons laïcs au XIIIe siècle, Miss WOOD[2] rejoint, sans les citer, certains travaux récents sur la garde des églises. Ses recherches portent sur 400 maisons, dont un quart du patronage royal et plus de 200 partagées entre les membres de l'aristocratie. Comme la seigneurie et le patronage paroissial, le patronage monastique était tenu pour droit réel, justiciable des tribunaux laïcs. On ne faisait pas plus le départ avec l'avouerie, laquelle s'était peu implantée en Angleterre. Les profits du patronage — intervention dans l'élection abbatiale ou la présentation du prieur, garde pendant les vacances, extorsion de reliefs, imposition de pensions ou *corrodies* pour les protégés du patron, aides et emprunts forcés — pouvaient mener à une exploitation éhontée et à de violentes disputes. Ils n'oblitéraient pas la solidarité entre les parties, qui se traduisait, sur le plan spirituel, par la fraternité des prières ; sur le plan profane, par une protection efficace contre l'évêque, le roi ou le pape. Comme dans bien des dissertations universitaires, œuvres de débutants, la présentation de l'enquête reste terne.

Une monographie du prieuré de Walsingham, en Est-Anglie, fait suite à l'ouvrage du Rév. DICKINSON[3] sur les chanoines augustins en Angleterre. Une chapelle, fondée avant 1150 par une pieuse dame et élevée sur le plan de l'église de Nazareth, fut bientôt confiée à des chanoines réguliers. La fondation serait demeurée modeste si le sanctuaire, sous l'impulsion, semble-t-il, de Henri III et d'Édouard Ier, n'était devenu lieu de pèlerinage fréquenté. On ne connaît cette dévotion que par bribes. Les aumônes des pèlerins arrondirent le temporel. A la fin du XIVe siècle, le prieur tenta, sans succès, de se hisser au rang abbatial et de se libérer de la tutelle de l'ordinaire. Ces conflits et le lot habituel de prieurs négligents ou querelleurs ne portèrent pas préjudice au pèlerinage, dont Érasme fut l'un des derniers témoins, dénué de sympathie pour ce genre de dévotion. L'étude archéologique des

1. F. R. H. DU BOULAY, « The Quarrel between the Friars and the secular Clergy of London, 1464-1468 », *Journal of Ecclesiastical History*, vol. VI (1955), p. 156-174.

2. Susan WOOD, *English Monasteries and their Patrons in the thirteenth century*. Londres, Geoffrey Cumberledge, Oxford University Press, 1955, in-8°, VIII-191 p. (Oxford Historical Series, publ. sous la dir. de V. H. Galbraith, J. S. Watson et R. B. Wernham). Prix : 21 s.

3. J. C. DICKINSON, *The Shrine of Our Lady of Walsingham*. Cambridge, The University Press, 1956, in-8°, XIII-151 p. et 9 planches hors texte. Prix : 18 s.

ruines montre que rien, en l'état actuel, n'y est antérieur à la fin du XIIIe siècle.

Commencée avec éclat en 1940, l'histoire du monachisme anglais par Dom KNOWLES aborde maintenant la fin du Moyen Age, des essais de réforme de Benoît XII (1336) à la consolidation de la dynastie d'York (vers 1480)[1]. Aurons-nous un épilogue, atteignant les années tragiques 1536-1539? La dispersion des ordres religieux, l'abondance de la bibliographie et la masse des archives à consulter rendaient plus malaisée que pour les périodes antérieures une vue d'ensemble à la fois synthétique et exhaustive du sujet. De courts chapitres juxtaposent des esquisses plus qu'ils ne forment un tableau d'ensemble. On s'instruira aux pages 255-262 sur les effectifs monastiques avant et après la Peste Noire ; mais les effets de cette catastrophe sont rappelés aux pages 8-13. Œuvres littéraires des religieux et bibliothèques monastiques font de même l'objet de deux chapitres séparés. Pouvait-on du reste isoler les ordres religieux du corps clérical ou même de la société de leur temps? Dans les controverses universitaires, l'attaque fut menée par les séculiers, de FitzRalph à Wyclif, et l'on ne pouvait que résumer ces furieuses querelles. Il en va de même du mouvement mystique, où les réguliers n'entrent que de biais. Et un solide chapitre sur l'économie domaniale reflète les conditions générales de la vie agraire à la fin du Moyen Age. Mieux centrés, d'autres développements suivent la décadence de l'idéal monastique, que ne peuvent enrayer les quelques belles personnalités d'écrivains, de savants, de prédicateurs et d'administrateurs, ni les fondations de Chartreux ou de Brigittines, réalisées pour la plupart sous Henri V, ni l'action disciplinaire insuffisante des visites épiscopales. La suppression de bien des « prieurés étrangers », sous les coups du Schisme ou des guerres de France, l'indulgence de la Curie accélérèrent le relâchement chez les moines noirs et blancs. Plus de vraie vie commune ; chacun vit chez soi, pourvu de salaires et de pensions, comme en un collège de chanoines séculiers. Tout cela est dénoncé sans indulgence ; non, pourtant, comme chez tant d'historiens, pour justifier ou condamner les violences henriciennes. Prenons le monachisme anglais pour ce qu'il fut : ni meilleur ni pire que ses voisins.

Plaçons ici le tome III de l'histoire du Wiltshire, bon tableau d'histoire ecclésiastique régionale[2]. Des chapitres généraux rappellent à grands traits, pour l'époque médiévale, la formation du diocèse de Salisbury,

1. David KNOWLES, *The Religious Orders in England*. Vol. II : *The End of the Middle Ages*. Cambridge, The University Press, 1955, in-8°, XII-407 p. et une planche hors texte. Prix : 45 s.

2. *A History of Wiltshire*, publ. sous la dir. de R. B. PUGH et Elizabeth CRITTALL. Vol. III. Londres, Oxford University Press, pour l'Institute of Historical Research, 1956, in-4°, XIX-424 p. et 14 planches hors texte (The Victoria History of the Counties of England, publ. sous la dir. de R. B. Pugh). Prix : 105 s. Le tome II, consacré à la colonisation saxonne et au *Domesday Book* (1955), ne nous est pas parvenu.

héritier de ceux de Sherborne et Dorchester, le mode de recrutement des évêques, l'évolution de l'organisation diocésaine, archidiaconale et paroissiale. Mais l'essentiel demeure les cinquante notices relatives aux établissements religieux du comté, copieux répertoires de faits que l'on consultera avec profit. Les plus développées concernent le chapitre cathédral de Salisbury (par Miss K. Edwards) et l'antique abbaye de Malmesbury (par Dom Watkins).

Un catalogue des maisons religieuses d'Écosse rendra les plus grands services[1]. C'est que l'incertitude régnait encore sur l'existence de quantité de maisons signalées par des érudits plus ou moins fantaisistes. Il a donc fallu que le Rév. Easson reprenne l'examen des sources, rappelle les efforts infructueux de ses devanciers, brosse en quarante pages une esquisse d'histoire monastique écossaise et donne, enfin, pour chaque monastère, couvent, hôpital ou collège, une notice critique de la plus grande précision. Le monachisme latin est d'importation tardive en ce pays, aucune maison n'étant antérieure au milieu du XIe siècle. Son extension va de pair avec l'organisation diocésaine, lentement élaborée au XIIe siècle, et avec la « normannisation » concomitante des institutions laïques. Mis à part l'abbaye royale de Dunfermline et le prieuré clunisien de Paisley, les moines noirs y sont peu représentés. Quatre maisons de l'ordre de Tiron, une douzaine d'abbayes cisterciennes, toutes de la filiation de Rievaulx, de nombreux chanoines augustins (dont une fille d'Arrouaise), des Prémontrés venus d'Angleterre, tel est en gros le bilan du XIIe siècle, auquel s'ajoute ensuite la vague vigoureuse des Mendiants. Quelques traits originaux par rapport aux pays d'outre-*border* : deux filiales de Val-des-Choux, huit maisons de Trinitaires et une des Frères du Sac, fondées au XIIIe siècle ; puis, dans la seconde moitié du XVe, une énergique offensive des Franciscains de l'Observance (neuf couvents). En revanche, les maisons de femmes sont demeurées peu nombreuses et de médiocre importance, ce qui les empêcha de remplir le rôle social qui leur était dévolu dans la société médiévale : fournir aux veuves et filles de la noblesse et de la bourgeoisie les seuls moyens décents de vivre sans mari. Tous ces établissements étaient concentrés dans le sud et l'est du pays. Le « nord sauvage », les Hautes-Terres et les îles se sont fermés à l'implantation monastique, même à l'époque des défrichements.

Le second volume de suppliques écossaises à la Curie que publie Mrs Dunlop (née Cameron) couvre cinq années du pontificat de Martin V[2]. Elles permettront de préciser la longue fidélité de l'Écosse à Benoît XIII, son ralliement tardif au pape de Constance, les troubles civils qui l'agitèrent pendant la captivité de Jacques Ier, enfin la malheureuse alliance maintenue

1. D. E. Easson. *Medieval Religious Houses : Scotland.* Londres, Longmans, Green and Co., 1957, in-8°, XXXVI-204 p. et 3 cartes hors texte. Prix : 45 s.

2. *Calendar of Scottish Supplications to Rome, 1423-1428*, publ. par Annie I. Dunlop. Édimbourg, T. et A. Constable, 1956, in-8°, XXXVI-261 p. (Publications of the Scottish History Society, 3e série, vol. XLVIII).

avec Charles VII. De nombreux clercs écossais, surtout dans l'entourage des Douglas, reçoivent des bénéfices français, qu'il n'eût pas été impossible d'identifier à l'index de ce catalogue (qui reconnaîtra, à l'article « Lupara, Paris diocese », la collégiale Saint-Thomas du Louvre?). Chassés de Paris par l'occupation anglaise, les écoliers écossais semblent avoir préféré les écoles italiennes aux *studia* des Pays-Bas et de Rhénanie.

VII. La terre et les hommes. — Quelques instruments de travail, d'abord, en ce domaine qui fait tout autant appel à la linguistique et à l'archéologie qu'aux publications de cartulaires. L'inventaire toponymique de l'Angleterre à peine parvenu aux deux tiers de sa course, M. Smith en tire sans plus tarder un remarquable lexique des éléments linguistiques — en majorité germaniques — entrant dans la composition des noms de lieux anglais [1]. Dans la mesure où il peut partager les certitudes du philologue, l'historien tirera grand profit de certains articles et surtout de leur représentation cartographique : une nouvelle carte des noms de lieux en *-ingas* et *-ingaham* cerne les limites de la colonisation saxonne du VIe siècle; la densité relative des noms scandinaves, la distinction établie entre termes irlando-norvégiens et termes danois accusent les nuances régionales du Danelaw. D'autres cartes, utiles pour marquer les limites dialectales de l'ancien anglais, sont peut-être sans signification pour l'occupation du sol.

La Commission des monuments historiques du Pays de Galles aborde par sa région orientale le comté de Caernarvon [2], le cœur de l'ancien Gwynedd, la « Snowdonia » des agences de tourisme. Pays âpre, mais peuplé d'ancienneté dans les plaines côtières et les moyennes collines, où se rencontrent mégalithes, tumuli, cairns, hauteurs fortifiées, il fut surveillé par deux postes romains, abandonnés dès le second siècle. Il est impossible de dater les fonds de huttes, rondes puis oblongues, le plus souvent groupées en hameaux fortifiés, les petits champs en terrasses, les essarts clos, traces d'une occupation « primitive » qui a pu se maintenir pendant tout le Moyen Age, car le passage d'une céréaliculture pauvre à l'économie pastorale, dont témoignent des parcs à moutons en pierres sèches, n'est pas antérieur au XVIIe siècle. Peu de monuments religieux : une abbaye cistercienne ruinée, de pauvres églises rurales dont quelques éléments sont « médiévaux ». Par l'architecture militaire, surtout la ville fortifiée et le château de Conway, l'une des plus majestueuses constructions d'Édouard Ier, la conquête méthodique du pays celte, à la fin du XIIIe siècle, s'inscrit dans le paysage.

1. A. H. Smith, *English Place-Names Elements*. Cambridge, The University Press, 1956, 2 vol. in-8°, LV-305 et 417 p. et 9 cartes hors texte (Publications of the English Place-Name Society, vol. XXV et XXVI). Prix : 35 s. chaque.

2. *An Inventory of the Ancient Monuments in Caernarvonshire*. Vol. I : *East, the Cantref of Allechwed and the Commote of Creuddyn*. Londres, H. M.'s Stationery Office, The Royal Commission of Ancient and Historical Monuments of Wales and Monmouthshire, 1956, in-4°, LXVIII-215 p. et 101 planches hors texte. Prix : 65 s.

Un seul cartulaire nous est parvenu[1], celui du prieuré Saint-Grégoire de Canterbury, fondation de Lanfranc plus tard peuplée de chanoines augustins. Compilé entre 1240 et 1260, mais aujourd'hui mutilé, il fournit plus de 200 chartes, qu'édite Mrs Woodcock[2]. Le temporel, d'abord réduit à quelques églises et à des dîmes, s'accrut par achats judicieux dans le premier quart du XIIIe siècle, mais resta modeste : la taxation pour les décimes, en 1291, ne dépassait pas quarante livres. Les acquisitions de terres, dans le Kent oriental, étaient éparpillées, la tenure en *gavelkind* admettant le partage successoral et émiettant les héritages. Plus importants, les achats de rentes sur des maisons de Canterbury, rédimant les hypothèques de créanciers généralement juifs, étaient de meilleurs placements que ne le pense l'auteur. Il manque une table chronologique des chartes, une carte illustrant l'appendice IV (liste des possessions par *hundred*) ; une ponctuation rationnelle serait préférable à la transcription diplomatique, chère aux érudits d'outre-Manche.

Tentant de faire revivre la Cornouaille médiévale, le chanoine Elliott-Binns[3] aborde un genre — la synthèse régionale — peu cultivé en Angleterre. Ce n'est pas une réussite. Pays perdu à l'extrême occident, tardivement conquis par les West-Saxons, imparfaitement « manorialisé » par les Anglo-Normands, ayant longtemps conservé son dialecte celte, il a vécu à l'écart des grands courants, malgré ses richesses minières. Apanage de bâtards et cadets royaux, avant son érection en duché pour le Prince Noir, le vaste domaine comtal laissait peu de place à une médiocre aristocratie foncière et à de pauvres établissements religieux. Il aurait mieux fallu marquer ces traits originaux, en partant des paysages, de l'occupation du sol, de la vie de relations. Comment l'habitat dispersé (attribué à l'individualisme celte, qui répugnerait à la communauté villageoise) s'est-il accommodé de l'exploitation domaniale ? Les champs ouverts et les assolements « normaux » de l'Angleterre n'ayant pas cours en Cornouaille, quelle en était la structure agraire et pastorale ? Le système de l'*infield*, naguère étudié pour le Devon par M. Finberg, n'est ni décrit ni même mentionné. Le chapitre sur les villes, de naissance tardive, fort petites, mais nombreuses, les indications éparses sur la vie maritime, la piraterie et le commerce, laisseront semblablement le lecteur sur sa faim : trop de fiches laborieusement accumulées, mais agencées de telle façon que les vrais problèmes sont esquivés.

Revenons donc à la *Victoria History*, malgré son pesant format et sa

1. Nous n'avons pas reçu le tome X des *Early Yorkshire Charters, The Trussebut Fee with some Charters of the Ros Fee*, publ. par C. T. Clay. Wakefield, The Yorkshire Archaeological Society, 1955, in-8°, XXX-216 p. et 12 planches hors texte. (Yorkshire Archaeological Society Record Series, Extra Series, vol. VIII.)

2. *Cartulary of the Priory of St. Gregory, Canterbury*, publ. par Audrey H. Woodcock. Londres, The Royal Historical Society, 1956, in-8°, XXI-209 p. (Camden Third Series, vol. LXXXVIII).

3. L. E. Elliott-Binns, *Medieval Cornwall*. Londres, Methuen, 1955, in-8°, XI-451 p., 8 planches et une carte hors texte. Prix : 35 s.

présentation austère. Un volume entier traite de l'histoire « politique » du Wiltshire, de 1066 à nos jours[1]; entendez l'administration royale par le truchement de ses rouages locaux (pour le Moyen Age, sheriff, échoiteur, coroner, justices de paix, assises et autres commissions judiciaires); et, en sens inverse, la représentation parlementaire du comté. Entre deux, un chapitre intitulé « Feudal Wiltshire » rappelle la répartition et suit l'évolution des « franchises » seigneuriales, comportant délégation partielle des droits régaliens. Le cadre du comté est assez vaste pour que pareilles études aient une valeur exemplaire. Interrompue depuis 1907 après deux volumes « généraux », l'histoire de l'Essex en arrive aux notices paroissiales, au nombre de vingt-six pour le *hundred* d'Ongar. Celui-ci, aujourd'hui inclus dans la grande banlieue londonienne, conserve encore un caractère champêtre; c'est que, territoire primitivement forestier, comme l'atteste toujours Epping Forest, il ne contient que quelques clairières aux champs ouverts; tout le reste est bocager et d'habitat dispersé. Population clairsemée : en 1377, trente-huit contribuables aux 1.000 acres, contre soixante dans le Suffolk voisin. Ce serait se répéter que d'admirer la richesse et l'abondance des renseignements recueillis en un ouvrage de consultation plus que de lecture; mais aussi de déplorer l'insuffisance des descriptions de terroirs ou de données sur les structures agraires, anciennes ou récentes; de dénoncer enfin l'indigence de la documentation cartographique[2].

Tout un gros livre, de large format et de typographie serrée, pour faire l'histoire d'un seul village du Somerset méridional jusqu'au début du XIXe siècle; et encore, M. Postan, chargé de publier l'œuvre posthume du notable éclairé que fut Sir Matthew NATHAN[3], en a-t-il retranché tous les développements d'histoire générale qui faisaient digression. En fait, comme tant d'amateurs venus à l'histoire en « classant de vieux papiers » de famille ou de propriété, Sir Matthew avait mis bout à bout, dans l'ordre chronologique, ses fiches et ses documents qu'il commentait chemin faisant. Un compte manorial pour 1309, un *extent* de 1321 donnent l'image d'une exploitation domaniale classique en régime d'assolement triennal. En revanche, actes de ventes et comptes rendus judiciaires font apparaître la mobilité de la terre et l'enchevêtrement des modes de tenure. Les deux tableaux sont-ils conciliables? Mais l'auteur soupçonnait-il la contradiction? Avant 1400 apparaît dans le village un artisanat de cordiers, plus tard de tisserands. Chemin faisant, on recueillera d'abondantes notes sur les familles et leurs

1. *A History of Wiltshire*, publ. par R. B. PUGH et Elizabeth CRITALL. Vol. V. Londres Oxford University Press, pour l'Institute of Historical Research, 1957, in-4°, XXI-383 p. et 11 planches hors texte (The Victoria History of the Counties of England, publ. sous la dir. de R. B. Pugh). Prix : 84 *s.*

2. *A History of the County of Essex*, publ. sous la dir. de W. R. POWELL. Vol. IV : *Ongar Hundred*. Ibid., 1956, in-4°, XIX-337 p. et 30 planches hors texte (même collection). Prix : 84 *s.*

3. Sir Matthew NATHAN, *The Annals of West Coker*. Cambridge, The University Press, 1957, in-8°, XXIV-570 p. et 4 cartes hors texte.

fortunes, paysannes ou notables, qu'il s'agira de regrouper pour en tirer les leçons. Bref, une documentation hors de pair fournie à l'état brut, plus difficile à utiliser qu'un recueil de textes. Mais l'ouvrage n'est jamais indifférent, jusque dans ses naïvetés.

Les monographies des vingt-cinq paroisses du *hundred* de Bullington, s'étalant du nord au sud sur la rive gauche de la Tamise, immédiatement à l'est d'Oxford, sont rédigées avec le soin habituel[1]. D'heureuses innovations comblent des vœux maintes fois exprimés : une description du terroir et de l'habitat ; une « histoire économique et sociale », qui rassemble ce qu'on sait des communautés villageoises, de la mise en valeur du sol, des transformations du terroir et des principales familles paysannes ; enfin, cartes et plans cadastraux rappellent les traits de l'agriculture ancienne, avant la généralisation de l'enclosure. Les sols, lourds et difficilement drainés, furent néanmoins exploités de bonne heure et exagérément déboisés. Trois ou quatre soles se partageaient l'essentiel des terroirs, où pâtures et prairies humides étaient réduites. Les premières enclosures remontent à la fin du Moyen Age ; la transformation du paysage et des genres de vie ne fut effective qu'entre 1770 et 1830.

M. Finberg réunit un groupe d'études relatives au passé du Gloucestershire[2]. Certaines, jadis ou naguère publiées dans des périodiques locaux, méritaient cette plus ample diffusion. L'initiateur de ce recueil recherche lui-même, à l'aide des chartes saxonnes de la fin du IXe siècle, les traces d'une continuité dans l'occupation du sol entre les *villae* brito-romaines et les domaines saxons, plausible de par l'installation tardive des West-Saxons en une région profondément romanisée ; mais relier les vilains du XIIIe siècle aux colons brito-romains, par une chaîne ininterrompue de servitude, nous semble vue de l'esprit[3]. La continuité également affirmée dans la vie urbaine demanderait des précisions, ne serait-ce qu'une définition rigoureuse de la ville, sinon se perpétuerait le dialogue de sourds qui opposa, il y a vingt-cinq ans, Carl Stephenson à James Tait, l'un parlant des activités économiques et du développement topographique, l'autre de statut juridique. M. Finberg entremêle enfin à ces études quelques « gerbes de documents » rapidement commentés, et dont on aurait aimé posséder le texte latin ou anglo-normand, à côté d'une traduction incontrôlable. De son côté, suivant l'exemple donné naguère par le même M. Finberg, M. Cyril Hart dresse une liste chronologique et critique des 117 actes se

1. *A History of the County of Oxford*, publ. par Mary D. Lobel. Vol. V : *Bullingdon Hundred*. Londres, Oxford University Press, pour l'Institute of Historical Research, 1957, in-4°, XXVI-344 p. et 25 planches hors texte (The Victoria History of the Counties of England, publ. sous la dir. de R. B. Pugh). Prix : 105 s.

2. *Gloucestershire Studies*, publ. par H. R. P. Finberg. Leicester, The University Press, 1957, in-8°, XIII-304 p., 7 planches et 1 carte hors texte. Prix : 30 s.

3. H. P. R. Finberg, *Roman and Saxon Withington : a study in continuity*. Leicester, The University College, 1955, in-8°, 40 p. et 2 cartes hors texte (Department of Local History, Occasional Papers, n° 6). Prix : 6 s.

rapportant au comté d'Essex et antérieurs à la fin du XIe siècle [1]. Il suffit de lire ces études critiques pour saisir l'intérêt d'une enquête fondée sur une solide connaissance de l'archéologie et de la topographie locale.

Inutilisé pendant trois générations, le *Domesday Book* nécessita de nouvelles enquêtes locales, ordonnées par Henri Ier vers 1130, pour assurer un meilleur rendement du *danegeld*. Le texte de l'une d'elles, couvrant la moitié du Leicestershire, complété par des extraits du XIIIe siècle concernant les fiefs alors possédés par Raoul Basset, est publié, traduit et commenté par M. SLADE [2]. Il décèle, dans chaque *wapentake*, le groupement ancien des villages et hameaux en « centaines », de sorte que le total de l'assiette fiscale soit multiple de douze charruées. Malgré l'unité durable des « honneurs », la répartition des fiefs s'est rapidement modifiée par extinction des lignées des conquérants et installation d' « hommes nouveaux ». Mais rien ne permet d'attribuer les différences dans la nomenclature des villages, entre 1086 et 1130, à une occupation plus intense du sol plutôt qu'à une enquête moins sommaire.

La traduction anglaise du livre de M. KOSMINSKY [3] fera date dans l'histoire agraire. Hormis une grande pesanteur dans l'exposition et une certaine propension à dénoncer les erreurs de ses devanciers pour ensuite reprendre sous une autre forme leurs conclusions, il ne contient rien qu'un historien « bourgeois » n'eût pu dire, en sorte que le cours élémentaire de marxisme dont M. Hilton a alourdi son introduction n'était pas indispensable. Il s'agissait de soumettre à un traitement statistique les *Hundred Rolls* de 1279, lesquels concernent sept à huit cents villages, répartis dans le bassin de la Tamise, mais mordant légèrement sur l'Est-Anglie d'une part, sur les Midlands de l'autre. On sort peu des terroirs de champagne, pays d'élection du régime domanial. Comment se présentait, dans ces limites, la structure manoriale? L'importance relative des grands et petits manoirs? Leur relation plus ou moins étroite avec les unités villageoises? La proportion entre réserve et tenures? Et, parmi ces dernières, entre tenures vilaines et libres? Le rapport entre rentes en argent et services de travail (sans oublier que ceux-ci étaient souvent rachetés partiellement ou totalement)? La stratification sociale de la paysannerie, en fonction de son aisance foncière, et en tenant compte du fait que les tenures réelles ne coïncidaient pas avec celles que décrivent les *extents*? La place des chevaliers et petits propriétaires dans le régime manorial? Dans quelle proportion le marché

1. Cyril HART, *The Early Charters of Essex*. I : *The Saxon Period*. II : *The Norman Period*. Leicester, The University Press, 1957, 2 fasc. in-8°, 31 et 48 p. et 1 carte hors texte (Department of Local History, Occasional Papers, n°s 10 et 11). Prix : 6 s. et 8 s. 6 d.

2. C. F. SLADE, *The Leicester Survey, c. A. D. 1130*. Leicester, The University College, 1956, in-8°, 98 p. et 2 cartes hors texte (même collection, n° 7). Prix : 16 s.

3. E. A. KOSMINSKY, *Studies in the Agrarian History of England in the thirteenth century*, publ. par R. H. Hilton, trad. par Ruth Kish. Oxford, Basil Blackwell, 1956, in-8°, XVII-370 p. (Studies in Mediaeval History, publ. sous la dir. de G. Barraclough, vol. VIII). Prix : 37 s. 6 d.

de la main-d'œuvre agricole était-il satisfait par le travail corvéable, celui des *famuli* serviles, celui des misérables *cottars*, celui enfin des journaliers « libres »? Tout compte fait, les *Hundred Rolls*, comme on l'avait déjà remarqué, se placent à un moment où la commercialisation croissante des produits manoriaux en une économie de profit amène un durcissement de la condition paysanne, une tension sociale aggravée entre seigneurs et rustres. Particulièrement heureuse nous semble l'analyse des variétés régionales, où l'absence de représentation cartographique est moins le fait de l'auteur que de son éditeur anglais ; beaucoup moins satisfaisantes, les tentatives faites pour replacer cette analyse statique dans l'évolution temporelle ; cette dernière est présentée de façon trop schématique (on se réfère à l'antique et hypothétique propriété collective et tribale, origine des servitudes communautaires, singulier retour aux rêveries de Seebohm ; ou encore les « progrès de l'économie monétaire », vieux amis un peu fatigués, sont appelés à tout expliquer) ou ses termes de référence sont trop éloignés (le *Domesday Book*, la révolte de 1381) pour que soient correctement notés les effets, sur les structures, de la conjoncture démographique et économique. Il y a là, néanmoins, une contribution importante de la science russe à la connaissance de la paysannerie médiévale.

Tandis que M. Hilton analyse avec pénétration les débuts, en Warwickshire, de la dépopulation villageoise et de l'enclosure des soles devenues pâtures[1], M. Holmes, en une dissertation du plus grand intérêt, malgré son excessive brièveté et sa rédaction un peu hâtive[2], se penche sur un des problèmes majeurs de l'histoire sociale et politique des XIVe et XVe siècles : l'accumulation, entre les mains de quelques familles du très haut baronnage, de biens fonciers énormes, sources de richesse et de prestige social. Il prétend arbitraire le choix des questions traitées par lui ; bien plutôt leur agencement, qui n'est pas sans gaucherie. Le cas des Lancastre, le seul étudié jusqu'ici, n'était exceptionnel que par sa magnitude. Les traits s'en retrouvent chez les Mortimer, Bohun, Montague, Mowbray ou Beauchamp et, à un degré moindre, les Vere et les Courtenay. Les plus modestes ou les plus malchanceux de ces magnats étaient au rang des grandes fortunes comtales françaises : héritière pour un tiers des Clare, Elizabeth de Burgh, après une jeunesse orageuse, jouissait, en son long et pieux veuvage, d'un revenu voisin de 2.500 livres sterling ; les recettes domaniales y étaient plus étendues qu'en France ; moins importants, en revanche, les produits de la justice, des dîmes, des droits banaux et régaliens ; le total était du même ordre. Ajoutez-y, de génération en génération, la fortune irlandaise des Burgh,

1. R. H. Hilton, « A Study of the Pre-history of English Enclosure in the fifteenth century », *Studi in onore di Armando Sapori* (Milan, Istituto editoriale cisalpino, 1957, 2 vol. in-8°), p. 675-684.

2. G. A. Holmes, *The Estates of the Higher Nobility in fourteenth-century England*. Cambridge, The University Press, 1957, in-8°, XIV-180 p. (Cambridge Studies in Economic History, publ. sous la dir. de M. M. Postan). Prix : 22 s. 6 d.

l'apanage des Clarence, la puissance galloise des Mortimer, et cela donne, avec les York, des prétendants au trône. Le grand souci est de préserver et d'accroître l'héritage, d'éviter l'échoite à la couronne ou sa garde féodale; le droit possessoire permettait toute une combinaison de fictives inféodations : mutuelles, entre mari et femme; en cascade, du baron à des *trustees* choisis par lui et qui le réinvestissaient en viager, avec réversion aux héritiers naturels. Doubler l'héritage, c'était quadrupler son pouvoir social et politique, car sur ses revenus vivait un monde d'officiers, de clercs, de hobereaux ou d'aventuriers, soldés ou pensionnés par contrats de « retenue » qui sont monnaie courante dès le début du XIVe siècle : la « féodalité bâtarde » n'est pas liée, comme on l'a longtemps cru, aux troubles dynastiques du XVe. L'étude économique, rondement menée, mais appuyée de pièces justificatives, distingue les nuances régionales de l'économie manoriale en son déclin, les transformations de structure domaniale, apparentes surtout après 1350, et qui n'empêchèrent pas la chute du loyer de la terre, donc des revenus princiers.

Que cette concentration ait été aiguillonnée, comme le suggère M. Hilton, par une « crise des fortunes seigneuriales » (une crise plus que séculaire est-elle une crise?), c'est selon. Disons que le XVe siècle ne fut point période de stabilité des fortunes foncières, s'il en exista jamais. Parmi les parvenus du moment, il faut compter les profiteurs des guerres de France, du type de Sir John Fastolf, étudié par M. McFarlane[1]. Au départ, un modeste héritage de 46 livres de rente; à l'arrivée, rien qu'en Angleterre, un bon millier; 14.000 livres de placements immobiliers connus; presque autant, sans doute, dissipé en constructions ostentatoires. En son vieil âge pourtant, le vétéran était aigri et querelleur : on n'avait ni reconnu ses mérites ni récompensé ses peines.

VIII. Productions, échanges et vie urbaine. — Vétéran des études d'histoire financière, M. Johnson[2] présente un choix de textes sur le monnayage anglais au XIIIe siècle. Pour la théorie, il en est réduit au traité d'Oresme, reflet sans doute de la doctrine scolastique internationale, mais aussi de l'expérience française, fort différente, dans le temps et l'espace, de celles qu'il s'agit d'éclairer. Pour la pratique, l'essentiel est formé des instructions et règlements de l'Échiquier pour les monnayages de 1247, 1279 et 1300. Le commentaire, suffisant sur le plan technique, considère la monnaie en soi, sans rapport avec la conjoncture politique et économique, et demeure trop bref sur les besoins du Trésor, la balance des paiements

1. K. B. Mc Farlane, « The Investment of Sir John Fastolf's Profit of War », *Trans. of the Royal Historical Society*, 5e série, t. VII (1957), p. 91-116.

2. *The* De Moneta *of Nicolas Oresme and English Mint Documents*, publ. et trad. par Charles Johnson. Londres et Édimbourg, Th. Nelson, 1956, in-8°, XLI-114 p. et 2 planches hors texte (Medieval Texts, publ. sous la dir. de V. H. Galbraith et R. A. B. Mynors, n° 13). Prix : 20 *s*.

ou les bénéfices du change. A-t-on attendu l'institution des paiements en blanche monnaie pour découvrir que les pièces en circulation étaient trop légères ou de trop faible aloi? Si la nécessité de combattre l'usure et le rognage des pièces fut la seule cause des renforcements monétaires de 1158, 1180, 1205, 1247 et 1279, puis la cause principale des dévaluations ultérieures, comment la même cause a-t-elle produit des effets opposés? Pourquoi la gamme des espèces frappées en 1279 pour mettre le numéraire en harmonie avec les pratiques continentales (gros, obole et farthing) s'est-elle ensuite restreinte à nouveau au seul denier, en attendant la plus durable expérience d'Édouard III? Tout cela pose plus de questions qu'on n'en résout.

Consacré aux industries, aux voies de communication et à la population, le tome III de l'histoire du comté de Leicester[1] intéresse plus l'époque moderne que le Moyen Age. C'est au XVIIe siècle que naquit la bonneterie, d'abord industrie rurale et artisanale, passée après 1850 à la concentration industrielle. Le bassin houiller du nord-ouest était connu dès le XIIIe siècle et son charbon utilisé pour les forges locales. Des carrières de pierre et d'ardoise, des fonderies de cloches à Leicester même, complètent la « préhistoire » industrielle. Le réseau routier médiéval, en une région dépourvue de voies navigables, permet de comprendre les étapes du peuplement : dense dans les vallées, la population restait confinée, en 1086, dans la moitié orientale du comté. En deux siècles, elle s'étala plus uniformément, donnant au Leicestershire une très forte densité rurale; sa répartition relative ne se modifia guère avant le XVIIIe siècle.

Ayant constaté que le parler londonien aurait, aux XIIIe et XIVe siècles, perdu ses caractères « saxons » pour adopter la phonétique « angle » des Midlands, M. EKWALL a pensé qu'une immigration massive de ces régions pouvait expliquer le phénomène. Il a donc compté, dans les rôles fiscaux du début du XIVe siècle, les patronymes de Londoniens indiquant leur lieu d'origine supposé. Quantitativement, l'expérience a échoué, les comtés « saxons » du sud ayant fourni un contingent aussi massif que les autres; qualitativement, elle semble concluante : les gens d'Est-Anglie, des Midlands et du Nord ont formé l'aristocratie de la fortune et des métiers et ont pu, par leur prestige social, imposer leurs façons de parler. Ce sont les notices relatives à ces derniers, rangés par comté d'origine, qui sont aujourd'hui livrées au public; leur importance dépasse de loin les buts de l'enquête initiale[2]. Il a fallu comprimer à l'extrême la masse de renseignements et

1. *A History of the County of Leicester*, publ. par W. C. HOSKINS et R. A. MCKINLEY. Vol. III. Londres, Oxford University Press, pour l'Institute of Historical Research, 1955, in-4°, XXI-338 p. et 9 planches hors texte (The Victoria History of the Counties of England, publ. sous la dir. de R. B. Pugh). Prix : 84 s.

2. Eilert EKWALL, *Studies on the Population of Medieval London*. Stockholm, Almqvist et Wiksell, 1956, in-8°, LXXII-334 p. (Kungl. Vitterhets Historie och Antikvitets Akademien Handlingar, Filologisk-filosofiska Serien, n° 2). Prix : 30 couronnes.

de références, par un système de sigles qui donnera la migraine aux usagers. Est-ce marotte que de réclamer une carte, seule capable de matérialiser les résultats si laborieusement colligés?

En une nette dissertation, aux preuves trop sommairement indiquées ou discutées, M. Bridbury étudie le commerce médiéval du sel[1]. Jusque vers 1350, l'Angleterre se serait contentée de ses ressources propres, salines du Lincolnshire et du Norfolk produisant du sel blanc par ébullition de l'eau de mer mélangée, à la mode zélandaise, de cendre de tourbe marine. Ses exportations dépassaient de beaucoup l'importation du sel poitevin, simple fret d'appoint pour la flotte du vin. Pourquoi alors le prix du sel a-t-il suivi la flambée des prix des grains en 1315-1317, puisque seules les salines atlantiques avaient souffert des désastres climatiques et que la production anglaise n'avait pas été affectée? Puis une soudaine révolution, causée par la conversion de la main-d'œuvre à l'industrie textile — autre explication un peu courte, car la hausse des salaires fut uniforme dans toute l'Angleterre après 1350, sans rapport avec l'industrialisation de quelques régions — aurait fait de l'île une grosse importatrice, au moment où la conjoncture politique favorisait le développement des salines de la baie de Bourgneuf, de qualité grossière, mais de prix de revient infime. La documentation du XVe siècle permet de jauger le volume des importations (assez stables, car elles dépendaient de l'industrie harenguière, dont le marché n'était pas élastique) et de connaître la structure du commerce: sel de la baie apporté dans les ports orientaux par des importateurs hollandais, après raffinage par ces derniers; sel breton et surtout hispanique, mené dans les ports du sud et de l'ouest par les Bretons; concurrence de plus en plus grande des marchands anglais; importance des frais de transport, pour une denrée aussi pondéreuse que fragile, doublant les prix de la production à la vente; distribution assurée, à Londres, par tous les métiers, spécialement les chandeliers, car les sauniers, hors la garde des mesures du sel, s'étaient tournés vers le commerce des draps. Ce trafic, indispensable aux industries alimentaires, ne permettait pas de construire de rapides fortunes. Le contraste est grand avec la France où la conjonction du commerce du sel et de la ferme de la gabelle procurait de gros profits.

John Munden, bourgeois de Bridport (Dorset), avait fondé en 1361 une chapellenie de deux prêtres, lesquels, hommes d'âge en général, vivaient en commun avec un domestique sur la dotation du fondateur, qui suffisait à leur subsistance et à l'entretien des immeubles. Le curé et la municipalité contrôlaient leurs comptes, conservés pour la période 1453-1460 et publiés par Miss Wood-Legh[2]. Les dépenses oscillent entre dix

1. A. R. Bridbury, *England and the Salt Trade in the Later Middle Ages*. Oxford, The Clarendon Press, 1955, in-8°, XVIII-198 p. et une carte hors texte. Prix : 21 s.

2. *A Small Household in the XVth century, being the Account Book of Munden's Chapel, Bridport*, publ. par K. L. Wood-Legh. Manchester, The University Press, 1956, in-8°, XXXVI-90 p. et 2 planches hors texte. Prix : 18 s.

et quinze livres annuelles. La vie demeure semi-rurale : les chapelains ont potager, vigne, verger, que cultivent pour eux deux journaliers. Ils se nourrissent de pain, bière, viande fraîche, poisson frais ou salé, pois et fruits secs ; chandelles, bûches, fagots et charbon de bois complètent les dépenses courantes. Ils tiennent table ouverte pour leurs visiteurs, prêtres, bourgeois ou hommes de loi. Utiles pour faire connaître la vie quotidienne d'une petite ville, ces comptes le sont moins pour l'histoire des prix, les quantités de victuailles achetées étant rarement indiquées. On eût aimé une présentation plus claire du texte et un glossaire plus développé.

De tous les bourgs écossais, Aberdeen est celui qui possède les archives les plus anciennes et les plus abondantes, dont n'ont encore été publiés que des fragments. M. DICKINSON[1] donne le texte mutilé d'un rouleau judiciaire de 1317 et amorce la publication du plus ancien registre de la cour urbaine, couvrant les années 1398-1407. Vite lassé, pourtant, par la monotonie de ces actes, il est revenu, après 1400, à la dangereuse méthode des extraits et morceaux choisis. A défaut d'une édition intégrale, des analyses sous forme de *calendar* eussent été préférables. On s'attachera surtout à la copieuse introduction qui replace la fondation et le développement des bourgs écossais dans le cadre de l'histoire urbaine médiévale, continentale ou insulaire. Certes, la documentation nous renseigne surtout sur l'aspect juridique de l'histoire urbaine, la compétence et la procédure de la cour bourgeoise. Mais M. Dickinson a su montrer la naissance tardive de ces « villes neuves », consécutive à l'implantation des châteaux royaux à partir du milieu du XIIe siècle, en un pays si pauvre et si arriéré que le développement urbain y fut très lent et demeura toujours imparfait. Aberdeen était l'une des villes les plus prospères d'Écosse ; au XIVe siècle, la « ferme du bourg », autrement dit des revenus royaux, y montait à 213 livres, dépassée par Berwick (333 livres), mais dépassant de loin tous les autres bourgs (34 livres à Édimbourg). Cependant sa population n'atteignait pas 2.000 âmes. Toute l'évolution habituelle des villes s'en trouva décalée d'un ou deux siècles. Les bourgeois eurent d'abord leur hanse, caisse commune et droit d'imposer la communauté ; beaucoup plus tard, une guilde marchande, avec monopole de la production drapière dans tout le territoire environnant et concession d'un marché ; au XIVe siècle, devenus créanciers du souverain dont ils payent la rançon, ces marchands, négociants en laines et cuirs, monopolisent le gouvernement urbain, dont ils peuplent le conseil et la cour et dont ils choisissent le prévôt, imposant leur loi aux métiers artisanaux ; la tension sociale entre ces deux groupes urbains n'apparaît nettement qu'au milieu du XVe siècle, quand la monarchie tente de brider les excès de l'oligarchie marchande. Souhaitons que cette étude importante,

1. *Early Records of the Borough of Aberdeen 1317, 1398-1407*, publ. par W. C. DICKINSON. Édimbourg, T. et A. Constable, 1957, in-8°, CLI-266 p. (Publications of the Scottish History Society, Third Series, vol. XLIX).

qu'on aurait voulu plus nerveuse et mieux articulée, ne passe pas inaperçue des historiens des villes médiévales.

IX. Modes d'expression et de pensée. — Entre la majesté des réalisations romanes et l'originalité du perpendiculaire, le style gothique « classique » pâtit un peu en Angleterre. De ses grands monuments, le touriste retient, à côté d'indéniables beautés, les chœurs trop longs et à chevet plat, les massifs de façade maladroitement implantés, l'absence presque totale de sculpture monumentale. M. Brieger réhabilite cet art en un volume qui soutient la comparaison avec ceux qui l'encadrent[1]. Comme eux, il ne sacrifie pas au commentaire plastique le contexte historique et les nécessités fonctionnelles (liturgie, dévotions) ayant dicté de nouvelles solutions aux artistes. Certains rapprochements sont à vérifier. L'individualisation du gothique anglais : conséquence de la perte de la Normandie et de la rupture des relations entre riverains de la Manche. Mais la quasi-identité des écoles de miniaturistes? Vite, on allègue les rapports étroits entre les familles royales et baronniales de France et d'Angleterre. Pour avoir réponse à tout, on risque de se contredire. Trois moments, trois phases dans l'histoire de ce siècle prodigieux. C'est d'abord, pendant la minorité de Henri III et au lendemain de l'Interdit, l'art « épiscopal », la reconstruction des grandes cathédrales, imitées par plusieurs collégiales ou abbatiales. Vers 1240 s'épanouit l'art « royal », avec la reconstruction de Westminster, qui fut pour Henri III la grande affaire de sa vie, avec aussi l'école de dessin et de peinture dont le chef de file, le cancanier, xénophobe et conservateur Mathieu Paris, était vainement fier de la familiarité du roi à son endroit. Enfin, après 1270 débuterait la phase « seigneuriale » du gothique anglais ; là, nous ne comprenons plus, puisque ses principales réalisations seraient d'une part les édifices provinciaux influencés par Westminster, fondation royale, d'autre part l'épanouissement d'un « style de la cour » autour d'Édouard Ier, sans parler des magnifiques constructions militaires du même souverain. Peu importe l'étiquette, au demeurant. L'art, qui s'enorgueillissait du chœur de l'ancien Saint-Paul de Londres ou de l'admirable salle capitulaire de Wells, ne le cède en rien aux plus gracieuses réalisations du rayonnant français. Et, s'il avait dès lors supprimé les chapiteaux à feuillage, la sculpture reprenait ses droits dans les monuments funéraires.

Étudiant un édifice disparu depuis 1834, après d'indignes mutilations, M. Hastings[2] pose d'une façon nouvelle et un peu tapageuse le problème des origines de l'architecture « perpendiculaire ». Style éminemment insu-

1. Peter Brieger, *English Art, 1216-1307*. Oxford, The Clarendon Press, 1957, in-8°, XIX-299 p. et 97 planches hors texte (The Oxford History of English Art, publ. sous la dir. de T. S. R. Boase, vol. IV).

2. Maurice Hastings, *St. Stephen's Chapel and its place in the Development of Perpendicular Style in England*. Cambridge, The University Press, 1955, in-8°, XIII-257 p. et 56 planches dans le texte. Prix : 42 s.

laire, né de rien vers 1330, à Gloucester d'abord, puis à Bristol, en ces régions occidentales peu ouvertes encore aux influences extérieures et assez pauvres? Bien plutôt, par ses traits stylistiques, le descendant direct et authentique de l'art rayonnant. Tous ses éléments se retrouveraient en France dès la fin du règne de saint Louis, et jusque dans la Sainte-Chapelle. Ils se seraient épanouis et progressivement transformés, dans les régions de l'Angleterre les plus riches et les plus fréquemment en rapport avec la France : à Saint-Paul de Londres, vers 1280 ; dans les croix commémorant le convoi funèbre de la reine Aliénor de Castille, vers 1291 ; enfin dans la chapelle Saint-Étienne du palais de Westminster, dont les trois premiers Édouards voulurent faire l'égale de la chapelle palatine de Paris. Ce « style de la cour », se séparant peu à peu de ses modèles rayonnants, imposa une génération plus tard ses nouvelles techniques et sa typologie à la province (Ely, puis Gloucester). Déjà, rappelons-le, M. J. Harvey avait naguère recherché les premières manifestations du perpendiculaire autour de Canterbury. Mais, même moins nouvelle que ne le pense son auteur, la thèse a été acceptée d'emblée par les historiens du gothique anglais, notamment par M. Brieger.

Guide du touriste plus qu'historien ou qu'archéologue, le Rév. SALTER fait connaître son église londonienne, le Saint-Sépulcre[1]. Construite hors les murs, mais dépendant de l'hôpital Saint-Barthélemy, elle servait de paroisse au populeux Smithfield et d'asile aux évadés de la prison de Fleet. De ces notes abondamment illustrées, il semble résulter que l'édifice, endommagé par le feu en 1666, fut rhabillé par Wren ou ses émules pour voir son fenestrage « regothifié » au siècle dernier. Ce n'est pas un témoin éclatant du gothique anglais ; on lui préférera son voisin, Saint-Barthélemy-le-Grand, admirable relique de l'époque anglo-normande[2].

Miss BENNETT, après d'autres, part à la recherche de Jean de Mandeville, chevalier anglais du XIVe siècle, auteur d'un livre de voyages imaginaires dont le succès fut tel qu'il fut traduit en toutes les langues et diffusé par de nombreux manuscrits[3]. Pour elle, l'œuvre fut composée vers 1356, en dialecte anglo-normand, puis transcrite en français de Paris avant 1371. Entre 1380 et 1400, le mythomane Jean d'Outremeuse, voulant utiliser

1. G. H. SALTER, *St. Sepulchre's Church over against Newgate. A Watcher at the City Gate for thirty-eight Reigns, A. D. 1137-1956*. Londres, Hodder et Stoughton, 1956, in-8°, 116 p. Prix : 5 s.

2. Le recueil d'images destiné aux écoliers par Mr Margaret SHARP, *English History in Pictures. The Later Middle Ages* (Londres, George Philip, pour l'Historical Association, 1955, in-4°, [8 p.] et 16 planches hors texte. Prix : 8 s. 6 d.), donne des XIVe et XVe siècles, selon les lois du genre et le goût des miniaturistes, une image anecdotique et parfois un peu mièvre. Les illustrations sont bien choisies ; les reproductions en couleur n'atteignent pas la qualité requise.

3. Josephine Waters BENNETT, *The Rediscovery of Sir John Mandeville*. New York, The Modern Language Association of America, 1954, in-8°, XII-436 p. et 7 planches hors texte (Monograph Series, vol. XIX).

l'ouvrage pour glorifier sa cité de Liège, répandre la légende d'Ogier et y ajouter une compilation pseudo-scientifique, identifia Mandeville au médecin liégeois Jean de Bourgogne, dit « à la Barbe », qui avait été son ami et lui avait légué ses papiers ; il aurait poussé la supercherie jusqu'à ériger au médecin un tombeau dont l'épitaphe a trompé tout le monde. Natif de St. Albans, le vrai Mandeville doit appartenir à la lignée de hobereaux de l'entourage des Bohun, comtes d'Essex ; l'abbaye de St. Albans et la maison de Thomas de Gloucester, héritier des Bohun, furent des centres actifs de diffusion des *Voyages*. A-t-on définitivement déchiré le tissu de mensonges qui entourait Mandeville?

John Free est de ces clercs du XVe siècle qui, ne pouvant terminer leurs études dans les collèges parisiens, demandèrent ce complément de science aux *studia* italiens et se laissèrent gagner par l'humanisme. Il y fut aidé par des patrons éclairés, l'évêque William Grey, le baron John Tiptoft, déjà étudié par Miss MITCHELL[1]. Mort à trente-cinq ans, Free a laissé des notes prises aux cours de Guarino de Vérone, quelques lettres de style cicéronien et la traduction latine de deux ouvrages de Synesios. Miss Mitchell décrit la vie qu'a dû mener son héros à Bristol, Oxford, Ferrare, Padoue et Rome, les hommes qu'il a pu connaître, les influences qu'il a probablement subies. Dans ce décor, John Free demeure une ombre insaisissable.

Pour enseigner le latin, les grammairiens anglais de la fin du XVe siècle utilisaient des manuels de *vulgaria*, phrases, dialogues et petits essais qu'il s'agissait de traduire. L'un d'eux — où chaque thème est suivi de son corrigé — provient de Magdelen School, Oxford, et servit peut-être à Colet et à More. M. NELSON en publie les textes anglais[2], regroupés, comme un recueil de maximes, par sujet traité. Leur valeur littéraire (très supérieure à « la plume de ma tante ») et linguistique est indéniable. Ils seraient précieux à l'historien, si celui-ci n'avait d'autres moyens de connaître la société du temps et le petit monde des écoliers.

Admirable instrument de travail : le dictionnaire biographique des quelque 15.000 clercs dont on sait ou dont on peut raisonnablement supposer qu'ils ont profité de l'enseignement des écoles d'Oxford entre le milieu du XIIe siècle et l'année 1500[3]. L'ouvrage sera complet en trois volumes. En ouvrant le premier, on recherche d'abord les noms célèbres des savants (Bacon, Bradwardine), des juristes (Accorso, Bracton), des prélats (saint Edmond d'Abingdon, Courtenay, Arundel, Chichele), des prédicateurs (Brinton) ou des hauts fonctionnaires (Bekyngton) ayant illustré l'Angleterre au cours des trois derniers siècles du Moyen Age. Cela, pour vérifier

1. R. J. MITCHELL, *John Free. From Bristol to Rome in the fifteenth century*. Londres, Longmans, Green and Co., 1955, in-8°, XI-157 p. et 7 planches hors texte. Prix : 25 s.

2. *A fifteenth century School Book*, publ. par William NELSON. Oxford, The Clarendon Press, 1956, in 12 ; XXXI-106 p. et une planche hors texte.

3. A. B. EMDEN. *A Biographical Register of the University of Oxford to A. D. 1500*. Vol. I : *A to E*. Oxford, The Clarendon Press, 1957, in-8°, LX-662 p. Prix : 168 s.

la sûreté de l'information ; car ce ne sont pas ces notices qui rendront le plus de services, mais bien celles qui ont patiemment débrouillé les carrières plus modestes : curés, prébendiers, archidiacres ou officiaux qui, au sortir des écoles, ont tenu leur rang dans la hiérarchie ; ou encore pédagogues et régents dont toute la vie se déroula dans la calme atmosphère de leurs collèges. Les uns et les autres ont laissé des traces dans les archives universitaires et dans les registres paroissiaux.

Quelques réflexions, pour finir, sur cette production historique qui nous parvient au rythme de trois volumes par mois. Pas ou peu de travaux de librairie, alimentaires pour leurs auteurs, indigestes pour le lecteur, et qui encombrent les catalogues de nos maisons d'édition. La tradition se maintient des belles publications de textes, à peu près mortes en France de par la sclérose des sociétés savantes et des comités académiques, lesquels n'ont pas renouvelé leurs méthodes de travail depuis Guizot et Augustin Thierry. Les dissertations doctorales ne trouvent plus d'éditeur qu'après rabotage et compression, allant jusqu'à l'étouffement ou l'étiolement : le contraire de nos pesantes thèses. Au compartimentage des spécialités, parmi lesquelles l'histoire ecclésiastique tient trop de place (le quart des ouvrages recensés), répond un besoin de synthèse et de mise au point, qui s'adapte peu à peu aux exigences nouvelles de l'histoire, sans tapage ni préfaces publicitaires. Pour éviter la démesure, l'histoire médiévale anglaise n'en demeure pas moins vivante. Plus que chez nous ? L'examen de conscience sera exercice utile, même aux hommes de troupe qu'on mène au combat.

Édouard PERROY,
Professeur à la Sorbonne.

COMPTES RENDUS CRITIQUES

Édouard Delebecque. **Essai sur la vie de Xénophon.** Paris, C. Klincksieck, 1957 ; in-8°, 532 pages, 3 cartes. Prix : 3.800 fr.

Par ses travaux antérieurs, notamment par son excellente thèse de doctorat sur *Euripide et la guerre du Péloponèse*, M. Delebecque avait déjà rendu d'éminents services aux historiens et aux philologues : son nouveau livre lui donne un titre de plus à leur gratitude. Pour mieux connaître la vie de Xénophon, il procède à une méticuleuse analyse de ses nombreux ouvrages ; il s'acquitte de cette tâche avec la prudence la plus rigoureuse, sans s'interdire, néanmoins, de recourir à « un peu d'imagination », afin de suppléer aux lacunes de notre documentation. Le gros de l'ouvrage est réparti en douze chapitres, où l'auteur étudie successivement la jeunesse de Xénophon (426-402), la campagne des Dix-Mille (401-399), les relations de l'écrivain avec Lacédémone jusqu'à son installation définitive à Scillonte (399-388), son séjour et ses travaux dans cette localité (388-371), son séjour à Corinthe jusqu'au retour de l'exil (370-366), enfin son activité littéraire en Attique de son retour à sa mort (365-354?). Le savant travail de M. Delebecque est riche en observations et descriptions pénétrantes et vivantes. Exemples : le tableau fort coloré de l'existence familiale de Xénophon à Scillonte (p. 328) ; la formation de sa bibliothèque (p. 241-242) ; l'analyse de ses sentiments à la veille de son départ de Corinthe (p. 340) ; la peinture, si animée, des occupations d'Ischomaque, « image » de l'écrivain lui-même (p. 367-373) ; les conseils politiques de Xénophon aux Athéniens (p. 419-420), etc. De cette lucide et remarquable enquête, l'auteur dégage un portrait de Xénophon bien supérieur en précision et en vraisemblance à celui qu'en ont tracé maints historiens : ce fut, d'abord, un Athénien fort cultivé, qu'intéressèrent les questions les plus diverses, mais qui n'en approfondit aucune ; ensuite, et plus encore, un homme d'action, épris de « la vie sous toutes ses formes » et de la lutte en tous les domaines (politique, militaire, économique, intellectuel, etc.), prompt à la riposte comme à l'attaque, novateur à différents égards, et qui nous a laissé une œuvre des plus salutaires, où abondent les grandes et utiles leçons de courage et d'optimisme robuste et réfléchi.

La consultation de ce très beau livre sera facilitée par un tableau chronologique, une bibliographie fort importante et méthodiquement présentée, les nombreuses notes dont les divers chapitres sont accompagnés et un index des noms de personnages et de lieux (index qui, malheureusement, n'est pas analytique) [1].

Paul Cloché.

1. Que l'on nous permette de menues remarques complémentaires : p. 59 : il n'eût pas été inutile de montrer que le texte de Xénophon n'attribue ni plus ni moins d'importance à l'un qu'à l'autre des deux groupes entre lesquels s'est divisé le corps des Trois-Mille au

Paul LEMERLE. **L'émirat d'Aydīn, Byzance et l'Occident, recherches sur la « Geste d'Umur Pacha ».** Paris, P. U. F., 1957 ; in-4°, 275 pages. (Bibliothèque Byzantine publiée sous la direction de Paul Lemerle, Études, 2.)

En 1928, l'érudit turc Mükrimin Halil (Yïnanç) publiait, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale à Paris, une chronique rimée turque du XVe siècle, le *Düsturname* d'Enveri, dont il donnait deux ans plus tard un commentaire historique. Cette édition, et l'étude qui la suivait, avaient le mérite de révéler l'intérêt original d'une œuvre restée pratiquement inutilisée ; elle n'était cependant qu'un premier pas et, faute de traduction, elle restait inaccessible à ceux-là même qu'elle pouvait le plus intéresser, comme nous le verrons, les byzantinistes. En 1954, Mme Mélikoff (Sayar), qui avait été orientée vers ce travail par P. Lemerle, donna une nouvelle édition, améliorée, ainsi qu'une traduction annotée de la partie essentielle du poème, sous le titre de *Destân d'Umur Pacha* ; toutefois, l'utilisation approfondie du texte, pour l'histoire du Proche-Orient au XIVe siècle, restait à faire. C'est elle que nous apporte le présent ouvrage de Paul Lemerle.

Le Destân (la Geste) d'Umur Pacha est quelque chose de très exceptionnel dans la littérature historique turque. Celle-ci est en effet pauvre dans la période antérieure à l'absorption des principautés turques d'Asie Mineure par les Ottomans, et les œuvres plus nombreuses écrites postérieurement à cette conquête ne s'occupent presque plus que des Ottomans et oublient ces principautés, dont certaines avaient cependant eu au XIVe siècle un rôle considérable. Le Destân d'Umur Pacha est l'unique chronique connue de celles-ci ; elle émane de celle d'Aydīn, qui occupait les régions de Smyrne et d'Ephèse, avec leur arrière-pays. Il nous est parvenu enrobé dans la compilation d'Enveri, mais il n'est pas douteux que celui-ci s'est borné à remanier dans la forme un récit original du XIVe siècle ; d'où son extrême valeur.

Naturellement, le *Destân* pourra apporter d'utiles renseignements à l'historien des principautés turques et plus généralement à celui des mœurs, de l'organisation, de la mentalité des milieux turcs d'Asie Mineure occidentale au temps où ils s'emparent progressivement des territoires hier byzantins. Mais il se trouve que de ces mœurs l'un des traits essentiels et celui qui a seul retenu l'attention de l'auteur turc est la guerre sainte. Ce qu'il nous raconte, c'est la guerre entre Turcs et Chrétiens, et comme cette guerre n'intéressait alors que les Turcs frontaliers, il en résulte que le Destân se trouve être plus important pour l'histoire byzantine et latine d'Orient peut-être que pour l'histoire générale turque. L'auteur en est remarquablement bien informé des faits généraux de l'histoire du Proche-Orient, les recoupements en sont perpétuellement féconds avec les auteurs byzantins contemporains, et le principal intérêt du travail de P. Lemerle est donc de nous permettre pour la première fois de suivre à la fois des deux côtés de la frontière une tranche d'histoire qu'on ne se donnait la peine d'étudier auparavant que

lendemain de la bataille de Munychie (*Helléniques*, II, 4, 23). — Selon M. Delebecque (p. 63), Xénophon pouvait « dire le nom » des éphores dont fut accompagné le roi Pausanias (II, 4, 36). Soit ; mais le fait est que l'écrivain s'est borné à nommer l'un d'eux. — P. 446 : l'affaire d'Embata ne s'est terminée par un succès ni pour Athènes en général ni pour Charès en particulier.

du seul point de vue chrétien. Il est évident que, comme le souhaite l'auteur, cette attitude doit être étendue à l'ensemble de l'histoire des relations turco-chrétiennes ; mais il y a peu de cas où en fait la possibilité en sera aussi directement donnée.

Les faits dont il s'agit concernent l'histoire extérieure de la principauté d'Aydin, de ses origines (début du XIVe siècle) à 1348, et plus particulièrement les hauts faits d'Umur, de 1326 à cette date, où il meurt. Dans cette période, la principauté d'Aydīn est, pour l'histoire générale du Proche-Orient, plus importante que celle des Ottomans, dont la vraie croissance commencera précisément au moment où la mort d'Umur arrêtera celle d'Aydīn. La geste nous fait suivre pendant vingt ans les expéditions surtout maritimes d'Umur contre les Latins de la mer Égée et de Grèce continentale, son alliance avec le Basileus Andronic III puis avec Jean Cantacuzène, qui l'entraîne dans une campagne jusqu'aux bouches du Danube et à des interventions dans les luttes intérieures byzantines, sans que cependant, à la différence de ce que feront demain les Ottomans, il en résulte pour lui autre chose que du butin et de la gloire, sans qu'il y ait extension territoriale hors de l'Asie Mineure occidentale.

Naturellement, tout cela nous est présenté sous un jour apologétique et épique, et le versificateur-compilateur du XVe siècle, Enveri, n'a pas toujours bien traité sa source (ou ses sources). Les copistes des deux manuscrits connus aujourd'hui ne l'ont pas toujours mieux traité, en particulier lorsqu'il s'agissait de transcrire des noms propres non turcs. Et, naturellement, dans le détail, le récit turc et les récits byzantins et, éventuellement, latins, ne se suivent ou ne se complètent pas toujours d'assez près pour s'éclairer les uns les autres. Il y a donc à faire un minutieux travail d'analyse comparative, que P. Lemerle donne avec la perspicacité, l'équilibre de jugement, la largeur d'information et la clarté d'exposition que nous lui connaissons ordinairement. Tout n'est pas résolu, il l'annonce dès le début, et il est douteux qu'à moins de découverte documentaire nouvelle tout puisse l'être. Il résulte cependant catégoriquement de l'ensemble de l'examen que nous avons devant nous, au travers de la rédaction d'Enveri, un récit (ou peut-être une collection de récits) émanant de l'entourage même d'Umur Pacha et remarquablement bien informés non seulement des choses turques mais des choses chrétiennes ; sur celles-là même l'auteur turc apporte des précisions et des compléments que les recoupements, lorsqu'on peut en faire, confirment, et qui par conséquent, même lorsque les recoupements manquent, doivent être considérés sérieusement. C'est cette conclusion qui est le résultat le plus important du livre. Mais il faut ajouter que la confuse histoire où il nous transporte n'a pas été suffisamment étudiée même avant la révélation d'Enveri, et que le présent livre, par surcroît, nous en fournit le meilleur exposé présentement existant.

Claude CAHEN.

Ernst H. KANTOROWICZ. The King's Two Bodies. A Study in Mediaeval Political Theology. Princeton (N. J.), Princeton University Press, 1957 ; in-8°, XVI-568 pages et 24 planches hors texte. Prix : 10 dollars.

C'est d'un article de l'historien anglais Maitland, ironisant sur l'absurdité de la doctrine élizabéthaine des deux « corps » du roi : corps physique, mortel et faillible ; corps politique, personnification de la Couronne et de l'État, qu'est parti

M. Kantorowicz pour une de ces vastes enquêtes d'histoire comparée des idées, où les symboles (ceux auxquels s'étaient intéressés Marc Bloch, Percy Schramm et quelques autres), les concepts juridiques des canonistes ou civilistes et les doctrines des théologiens, confrontés, rapprochés à travers les siècles et par dessus les frontières, aboutissent à un cohérent exposé de « théologie politique ». Démarches souvent imprévues : si l'ouvrage s'ouvre sur les juristes élizabéthains et leur truchement littéraire, le Shakespeare de *Richard II*, il se ferme sur la *Monarchie* de Dante, tant de fois commentée. Entre temps, le pseudo-anonyme d'York (début du XIe siècle), les miniatures de l'évangéliaire d'Aix-la-Chapelle (fin du Xe), les canonistes du XIIe, les constitutions de Frédéric II, les définitions juridiques de Bracton ont marqué quelques étapes. L'illustration elle-même témoigne de cette méthode tantôt régressive et tantôt divagante. Elle présente d'abord les symboles régaliens des Stuarts pour se terminer par des monnaies du Bas-Empire ; et Louis XIV s'y trouve inséré entre les empereurs germaniques du XIIe siècle et les tombeaux à deux gisants du XVe.

Les chapitres V à VII, construits sur un autre plan, étudient séparément chacun des concepts — généralement résumés en courts brocards — qui ont contribué à la formation de cette doctrine de la double nature du souverain médiéval et moderne : comment de la notion de l'Église « corps mystique du Christ », on est passé à celle de l'ensemble des fidèles formant le « corps mystique de l'Église », vite transférée dans le monde laïc avec le *corpus reipublicae mysticum*, le Prince étant l'époux de son peuple comme le Christ de son Église ; comment ce « corps mystique » trop abstrait s'identifie aussi (nous n'oserions dire ensuite, ces démarches apparaissant trop intemporelles pour s'enfermer dans un cadre chronologique) à l'idée, plus chargée d'émotion, de patrie. Le roi et la patrie ne font qu'un — outil de propagande habilement utilisé dès Philippe le Bel par les légistes et les folliculaires et qui s'exprime toujours dans la devise des jingoes d'outre-Manche (*For King and Country*). Mais l'essentiel de la doctrine des deux corps serait à chercher ailleurs, dans la croyance en la continuité de l'histoire humaine, l'Église, l'Empire ou le Royaume formant des corps collectifs, des « universités », des « corporations » qui ne meurent jamais. Symbole de la continuité dynastique et de la communauté nationale, la Couronne, aux droits imprescriptibles dont le souverain n'est que le détenteur transitoire, est immortelle comme le phénix. Le Roi ne meurt pas ; ou s'il meurt, comme c'est le cas en France, vive le Roi ! Ce dédoublement, tardif en ce qui concerne le pouvoir laïc, avait été précédé d'un travail analogue d'abstraction dans le monde des clercs : *dignitas non moritur*. Étrange obsession, que l'auteur transfère de son esprit en celui des artistes du XVe siècle : ce serait pour exprimer cette double nature de la monarchie et des dignités que les tombeaux — à partir de celui du cardinal de Lagrange — représenteraient alors deux gisants, l'un cadavérique, l'autre en ses atours mondains.

Cette dernière remarque doit aussi servir de mise en garde. Héritier d'une noble lignée d'historiens allemands, M. Kantorowicz pratique une *Geistesgeschichte* qui tente d'appréhender les idées les plus abstraites et les fictions juridiques les plus subtiles sans trop se soucier de les rattacher aux événements qui les ont fait naître, aux circonstances qu'elles étaient appelées à justifier, aux milieux qu'elles ont réellement touchés. Le procès que nous lui chercherons est moins d'intention — chacun étant libre de délimiter comme il l'entend l'objet de ses recherches — que de méthode — le devoir de l'historien étant de replacer les faits dans une

perspective qui ne soit pas seulement cohérente et intelligible, mais aussi conforme à la chronologie et aux autres données de l'histoire. Les formules dont on fait ici la patiente et passionnante analyse ont-elles une existence propre et même une signification intrinsèque indépendante des circonstances où on les emploie? L'étude du vocabulaire courant est parfois plus révélatrice que celle des disputations scolastiques ou des gloses du droit. Ainsi du mot *patria*, qui traduit (et non que traduit) le vulgaire *pays*. Simple communauté rurale, au temps du repliement féodal, lequel ne connaissait que le dévouement personnel au seigneur, non à sa seigneurie ; puis, soudain, avec les légistes du XIIIe siècle, soutenus par la résurgence de souvenirs antiques, le royaume tout entier, que personnifie la monarchie? C'est oublier qu'entre les deux concepts, le premier âge féodal, pourtant peu enclin aux abstractions, a connu toutes les acceptions intermédiaires, selon l'étendue du territoire et le volume de la communauté humaine à laquelle on avait conscience d'appartenir. Le *bannitus a patria* peut n'être exclu que de son village ou de sa ville, mais aussi du détroit du château, ou du comté, ou de la principauté ; dans l'Angleterre anglo-normande, déjà il « abjure le royaume ». Tel seigneur châtelain, dont le mandement ne dépassait pas six paroisses, n'a pas attendu les formules des ordonnances fiscales de Philippe le Bel pour proclamer que les taxes ou corvées imposées par lui lors de la reconstruction du château étaient justifiées *pro utilitate patrie*, puisque aussi bien elles concouraient à la défense du territoire. En France la prise de conscience simultanée ou successive de diverses communautés locales ou régionales a précédé celle de la nation, et la *patria lingue occitane* n'est pas nécessairement une réduction régionale d'un modèle national.

Du moins la prodigieuse érudition de l'auteur et l'ingéniosité de ses rapprochements toujours suggestifs permettront-elles à chacun de ses lecteurs, suivant son goût et ses connaissances, de replacer tel ou tel élément d'un tableau nuancé, cohérent et harmonieux, dans ses divers contextes historiques. C'est dire l'utilité de l'enquête et l'importance des résultats obtenus. C'est aussi faire les réserves qui s'imposent sur la conception même du travail[1].

Édouard PERROY.

Hans HAUG, Robert WILL, Théodore RIEGER, Victor BEYER, Paul AHNNE. **La cathédrale de Strasbourg.** Strasbourg, Éditions des dernières nouvelles, 1957 ; in-4°, 149 p., 3 fig. dans le texte, VI pl. hors texte en couleurs, 121 pl. hors texte en noir, comprenant 186 fig.

La cathédrale de Strasbourg n'avait pas encore fait l'objet d'une grande monographie en rapport avec son importance et sa célébrité : le petit volume de Georges Delahache (1910, 2e éd., 1925) a vieilli ; celui du chanoine Joseph Walter (*Petites monographies des grands édifices de la France*, 1933) est excellent, mais trop restreint. A côté d'une bibliographie allemande abondante, les études, nombreuses et décisives, publiées depuis 1925 dans le *Bulletin de la Société des Amis de la cathédrale de Strasbourg*, notamment par le chanoine Joseph Walter, le professeur Hans Reinhardt et M. Étienne Fels, restent évidemment peu accessibles. L'ouvrage,

1. Les lapsus sont aussi rares que véniels dans une œuvre aussi soignée : les ermites augustins n'habitaient pas des monastères (p. 137) ; et les ouvrages de M. de Lagarde n'ont pas été publiés à Vienne en Autriche (p. 525).

qui vient d'être publié sous les auspices de cette Société, rendra donc les plus grands services : c'est la première étude générale qui soit digne d'un tel monument. Elle est l'œuvre d'un groupe de spécialistes, tous strasbourgeois, comme le souligne avec satisfaction, dans sa préface, M. Étienne Fels, président de ladite Société.

L'histoire de *la Cathédrale dans la cité* est tracée d'abord, par M. Hans Haug, étude originale, qui n'avait jamais été tentée et qui permettra de mieux connaître le monument. Sans s'attarder sur les origines légendaires ni sur les édifices antérieurs à l'an mille, dont rien ne subsiste, l'auteur nous renseigne utilement sur le premier bâtisseur, dont l'œuvre est encore partiellement visible aujourd'hui, l'évêque Wernher, ami de l'empereur Henri II et frère de Radbod, ancêtre de la dynastie des Habsbourg. Un document de 1015 précise la date de la fondation. Les visites impériales et celles des papes montrent l'importance de Strasbourg dès cette époque. Au siècle suivant, les vitraux des fenêtres, dans les bas-côtés, représentent, en face des prophètes, la série des empereurs. Le vitrail conservé au Musée de l'Œuvre de Notre-Dame, qui figure un empereur en majesté, occupait sans doute à la façade de la tribune impériale, au-dessus du porche. En 1235, Frédéric II de Hohenstaufen, empereur, roi de Sicile et de Jérusalem, qui disait ses possessions familiales en Alsace « parmi les autres les plus chères », arrive triomphalement à Strasbourg, « entouré de ses féaux et suivi du cortège des chameaux transportant sous des voiles son harem de Palerme gardé par des eunuques éthiopiens... » C'est le moment du plus grand essor artistique et littéraire dont témoignent deux chefs-d'œuvre illustres : le *Hortus deliciarum* de Herrade de Landsberg et la version allemande du roman de *Tristan et Iseult* par Godefroy de Strasbourg. Le style des vitraux et des sculptures du transept de la cathédrale se retrouve dans les miniatures de ces manuscrits.

L'histoire de la cathédrale est d'ailleurs intimement liée à celle de la ville. L'évêque, seigneur temporel, avait son palais au sud de l'église, à l'endroit où le XVIIIe siècle élèvera le palais des cardinaux de Rohan, et rendait la justice devant le portail du croisillon méridional : ainsi s'explique l'iconographie de ce portail, au centre duquel trônait le roi Salomon, rendant son jugement (la statue a été détruite à l'époque révolutionnaire.) Peut-être aussi, à l'intérieur du transept, le célèbre pilier des Anges, qui représente le Jugement dernier, faisait-il allusion à la même idée de la justice humaine, qui précède la justice divine.

Les documents abondent, à Strasbourg, sur le financement de la construction et la personnalité des architectes. Le XIIIe siècle nous montre les origines de l'« œuvre Notre-Dame », fabrique laïque qui aujourd'hui encore gère les dons et legs faits à la construction. Le fameux maître Erwin a été sans doute trop célébré par les romantiques, mais l'histoire possède sur lui des renseignements certains et même un projet de sa main, pour le décor intérieur du narthex. Aucune autre cathédrale ne conserve d'ailleurs autant de dessins authentiques se rapportant à la construction.

M. Hans Haug nous donne ensuite l'histoire de la cathédrale pendant la Réforme, sous Louis XIV, pendant la Révolution et jusqu'à nos jours.

C'est M. Robert Will qui étudie la cathédrale romane. La construction de l'évêque Wernher, commencée en 1015, a été conservée dans la partie orientale de la crypte et du chœur. Le plan de la façade a pu être exactement relevé au cours des travaux de consolidation de la façade actuelle, qui occupe le même emplacement, car l'édifice du XIe siècle avait au sol des dimensions aussi grandes

que la cathédrale gothique. Mais la restitution de cette façade romane, en élévation, pose un problème sans doute insoluble. L'hypothèse émise par Reinhardt en 1932, d'une façade à tour centrale, a été vivement contestée, sans qu'on ait pu prouver l'existence de deux tours. Elle nous paraît la plus séduisante pour des raisons d'ordre général, alléguées par Reinhardt et Fels dans leurs *Études sur les églises-porches carolingiennes et leurs survivances dans l'art roman* (*Bulletin monumental*, 1933 et 1937), et confirmées par les fouilles récentes en Westphalie, qui nous montrent dans ce type de clocher-porche la plus belle création de l'architecture carolingienne et l'expression la plus monumentale de l'idée impériale, ajoutée au type de la basilique romaine. Mais Strasbourg ne fournit pas d'argument décisif, et M. Will préfère à bon droit faire aveu d'ignorance.

La nef et le transept sont étudiés avec la même prudence. Des piles maçonnées, comme à Spire, paraissent bien plus vraisemblables (en raison des dimensions de l'édifice et des restes de pilastres relevés dans les fondations) que les colonnes restituées à l'exemple de Limbourg-dans-la-Hardt. Il eût donc été préférable de corriger sur ce point le plan reconstitué par Hans Reinhardt, qui est publié ici (p. 36). La description du chevet eût été grandement facilitée par des coupes et des vues en perspective : on regrette que l'auteur, qui est architecte, ne nous les ait pas données.

L'édifice du début du XIe siècle a été modifié à partir de la fin du XIIe. Les murs du chevet et du transept ont été reconstruits sur les mêmes fondations ; le chœur surélevé et la crypte ont été agrandis aux dépens du transept. Mais sur la croisée s'élève alors une coupole surmontée d'une tour, qui prend la place de celle qui coiffait primitivement l'abside. Les bras du transept, d'abord prévus pour être couverts d'une simple charpente, reçoivent aussi des voûtes. A cette fin ils ont été divisés par un pilier central en quatre carrés. L'étude de l'architecture et du décor est menée par M. Robert Will avec beaucoup de précision et d'exactitude, sauf une hésitation sur la terminologie : la coupole dite sur pendentifs (p. 44) est exactement une coupole sur trompes (p. 45) ; le remplissage de la trompe ne joue aucun rôle. Les comparaisons avec les monuments datés de la région du Rhin, en particulier le chœur de la cathédrale de Bâle, permettent de fixer des dates précises. L'étude des voûtes est très instructive : dans le bras nord du transept, les voûtains sont disposés en assises concentriques au-dessus des nervures et constituent des sortes de coupoles, plutôt que de véritables voûtes sur ogives. Pendant le premier quart du XIIIe siècle, Strasbourg ignore donc encore l'art nouveau : on emploie la croisée d'ogives, sans en comprendre le fonctionnement. Le premier maître gothique arrive vers 1225 et construit les voûtes du bras sud, où, pour la première fois ici, l'ogive trouve sa véritable application. C'est sans doute aussi ce maître qui a l'idée de décorer par des statues le pilier central du croisillon : ce « pilier des Anges », encombrant par lui-même, devient ainsi « le centre d'attraction » de toute cette partie de l'église et l'une des merveilles de la cathédrale.

M. Théodore Rieger étudie la cathédrale gothique et les parties les plus justement célèbres : la nef, inspirée par celle de Saint-Denis ; la façade, résultat complexe de projets sans cesse modifiés ; la haute tour, également transformée en cours de construction. Tout cela est parfaitement analysé, décrit, expliqué ; la personnalité des artistes est bien marquée ; la technique et l'esthétique sont savamment définies. Mais l'illustration est insuffisante : un détail seulement du dessin sur parchemin (datant environ de 1277 et conservé au Musée de l'Œuvre de Notre-

Dame) est reproduit ; une perspective isométrique du projet B nous est donnée, sans aucune image des autres projets. L'analyse difficile et passionnante de cette façade célèbre et de la merveilleuse flèche aurait grandement profité d'une illustration plus précise et détaillée. Le plan même de la cathédrale (p. 66) est insuffisant et médiocrement reproduit.

M. Victor Beyer, dans l'étude de la sculpture et des vitraux, MM. Paul Ahnne et Théodore Rieger, dans l'étude du mobilier, sont mieux secondés par l'abondante illustration photographique, à laquelle on ne peut guère reprocher que la gravure un peu molle des reproductions et la répartition illogique de quelques planches entre les pages du texte, sans aucun lien avec lui. Mais le texte de ces études est parfaitement équilibré, qu'il s'agisse d'œuvres aussi célèbres que les sculptures des portails, ou insuffisamment connues jusqu'ici, comme les vitraux, qui bénéficieront encore des travaux de restauration et de reclassement en cours.

Une chronologie sommaire, une bibliographie également sommaire mais suffisante, une table des illustrations, comportant des notices brèves et précises, achèvent utilement cet ouvrage bien fait, complet, sincère et digne d'un des plus beaux monuments de l'art médiéval.

Georges GAILLARD.

Louis RÉAU. **Iconographie de l'art chrétien.** Paris, Presses Universitaires de France ; in-4°, 3 vol. parus. T. Ier : *Introduction générale*, 1955 ; 480 pages, 32 pl. h. t. ; t. II : *Iconographie de la Bible* ; 1 : *Ancien Testament*, 1956 ; 470 pages, 32 pl. h. t. ; 2 : *Nouveau Testament*, 1957 ; 770 pages, 48 pl. h. t. ; t. III : *Iconographie des saints* (à paraître).

Ce livre est un ouvrage considérable et de première nécessité, que seul M. Réau, par son érudition immense, pouvait mener à bien. L'entreprise aurait convenu plutôt à une équipe, mais les conditions des études d'histoire de l'art en France sont bien loin de se prêter à un travail collectif. En fait c'est la tâche d'un seul homme, mais l'aboutissement d'une vie de travail, d'ailleurs remplie par beaucoup d'autres publications, nombreuses et diverses. Mais cette œuvre-ci, d'une portée générale, n'a pas d'équivalent dans la bibliographie contemporaine.

C'est la France qui a créé la science iconographique, à l'époque du romantisme. Les publications de Didron et du Père Cahier, parues au milieu du XIXe siècle, ne sont pas oubliées aujourd'hui. Elles ont été continuées dans la seconde moitié du siècle, par de nombreux auteurs français, tandis que les autres pays abordaient aussi ce domaine. De nos jours, Émile Mâle, dans ses quatre grands ouvrages sur l'*Art religieux*, a écrit le chef-d'œuvre incontestable des études d'iconographie. Sous une forme brève, Louis Bréhier a donné la meilleure vue d'ensemble de l'*Art chrétien, son développement iconographique des origines à nos jours*. Plusieurs autres auteurs ont étudié avec perspicacité des points particuliers. Mais c'est seulement en Allemagne qu'avaient paru des traités systématiques d'iconographie chrétienne, celui de Detzel, *Christliche Ikonographie* (Fribourg-en-Brisgau, 1894) et surtout celui de Karl Künstle, *Ikonographie der christlichen Kunst* (2 vol., Fribourg-en-Brisgau ,1926 et 1928). Ce qui nous manquait et que l'on trouvera ici, c'est un répertoire complet, « un corpus d'iconographie chrétienne où tous les thèmes seraient classés dans un ordre variable : chronologique, alphabétique

ou didactique suivant les cas, mais toujours méthodique de façon à permettre une information rapide » (p. v).

« L'esprit dans lequel est conçu cet essai, continue M. Réau, est strictement scientifique : j'entends par là que l'iconographie chrétienne y sera étudiée avec autant d'objectivité que s'il s'agissait par exemple de la mythologie grecque ou de l'iconographie bouddhique. Notre tâche consiste à fournir aux historiens de l'art un instrument de travail... Ce n'est pas à nous qu'il appartient de discuter l'historicité des traditions chrétiennes... » Contrairement au Père Cahier, qui a voulu codifier l'iconographie et donner une sorte de catéchisme iconographique, M. Réau voit avec raison dans l'iconographie une science non pas normative, mais essentiellement descriptive. Toutefois il se complaît volontiers à citer Mgr Duchesne, ce « redoutable dénicheur de saints ». Un autre de ses modèles favoris est Paul Perdrizet, ce huguenot de Montbéliard, qui avait une certaine tendance « à faire de l'hagiographie à la manière de Voltaire en assaisonnant son érudition d'une pointe de persiflage » (p. 16). Autorisé par de tels maîtres, M. Réau a pourtant été plus loin qu'eux.

Un gros volume tout entier est occupé par l'introduction générale, ce qui paraît beaucoup. Mais ces 480 pages, écrites dans un style alerte et facile, souvent presque familier, se lisent avec agrément. On y apprend beaucoup de choses, peut-être trop. L'étude du symbolisme descend jusqu'au folklore : sans doute l'iconographie de l'art populaire mérite-t-elle d'être étudiée. Mais s'agit-il encore d'iconographie? Par exemple, dans la symbolique des nombres, onze signifie le péché, car ce nombre transgresse dix, qui est le chiffre du Décalogue, et le péché est la transgression de la loi. Existe-t-il dans l'art des applications de cette règle? Aucun exemple n'est cité. De même pour treize, le chiffre du malheur, et d'autres encore. Le chapitre sur le symbolisme animal, fort intéressant en lui-même, est encombré de notations qui n'ont rien à voir avec l'iconographie. « On reste perplexe (p. 88) quand on voit le Christ ressuscité comparé à un homard. Mais les symbolistes du Moyen Age ont toutes les audaces, même les plus saugrenues : ils n'ont pas le sens du ridicule. » Empressons-nous d'ajouter qu'heureusement les artistes l'ont eu presque toujours. Mais est-ce la raison pour laquelle ils n'ont pas adopté le symbolisme du lynx, connus seulement par les textes, tandis que celui du pélican est fréquent dans les œuvres d'art? Il y aurait, nous semble-t-il, une distinction à faire entre le symbolisme littéraire et le symbolisme iconographique.

Dans cette étude générale, des références précises aux textes médiévaux auraient rendu de grands services. Sans doute les symbolistes du Moyen Age se sont-ils répétés sans fin. Tout se trouve dans Honorius d'Autun, Sicard de Crémone, Guillaume Durand de Mende. Néanmoins les textes essentiels, s'ils avaient été cités, pouvaient donner à cette étude une base plus solide et une forme plus précise.

Plus criticables sont les listes d'exemples données dans l'introduction générale et surtout dans les deux volumes qui suivent. Il ne pouvait évidemment être question de citer toutes les œuvres d'art, depuis les débuts du christianisme jusqu'à nos jours. Pour les thèmes très connus et les œuvres célèbres, il eût peut-être mieux valu s'en dispenser, car un choix était impossible : pourquoi tel tableau de Murillo, au lieu du même sujet peint par Greco? On pouvait se contenter des œuvres qui inaugurent un thème, ou l'enrichissent de traits nouveaux. Les exemples n'étaient vraiment utiles que pour les scènes rares, pour lesquelles des listes systématiques auraient pu servir de base à un travail ultérieur et être complétées

au fur et à mesure des nouvelles publications. Prenons un exemple : la légende de la mort d'Adam n'est en général connue que par les fresques de Piero della Francesca à l'église Saint-François d'Arezzo. M. Réau en cite deux exemples du XIVe siècle, à l'église de Schwäbisch-Gmünd et à la cathédrale d'Ulm. Mais, depuis la parution de son livre, M. Vazquez de Parga en a étudié un autre exemple, dans les sculptures de la clôture du chœur de la cathédrale de Tolède (*Archivo Español de Arte*, t. XXX, n° 117, Madrid, 1957) : on s'étonne que dans un monument si célèbre il ait passé inaperçu et que Street (*Some Account of Gothic Architecture of Spain*. Londres, 1869 ; traduction espagnole. Madrid, 1926) en ait donné une description détaillée sans en comprendre la signification.

L'illustration de ce répertoire posait un problème insoluble. Quelques belles planches, accompagnant le texte, ne peuvent qu'en agrémenter de loin en loin la lecture. Mais puisqu'on ne pouvait en donner qu'un nombre réduit, on aurait pu supprimer les images qui se trouvent partout (le *Moïse* de Michel-Ange...) et ne choisir que de l'inédit.

Les éditeurs ont grand tort de ne pas demander aux auteurs les légendes des illustrations. Ils éviteraient ainsi quelques inexactitudes, comme celle-ci : (t. I, pl. 25) les statues-colonnes du portail Royal de Chartres baptisées « apôtres et saints ». Relevons, dans le texte, une coquille amusante : (t. I, p. 81) « ... sur une mosaïque du Baptistère d'Albenga (*Liturgie*) » pour *Ligurie*.

La bibliographie, placée à la fin de chaque chapitre, est d'une richesse presque infinie. On ne saurait reprocher à l'auteur d'avoir abrégé quelques titres, en les citant. Pourtant les ouvrages d'Émile Mâle, dont un juste éloge est fait dans le texte, méritaient d'être cités avec leurs titres complets et leurs dates exactes (p. 22 : la date de 1922 est celle du troisième volume ; le quatrième n'a paru qu'en 1932). Dans les revues étrangères (p. 26) le mot fautif « *Bulletino* », pour l'espagnol *Boletin* risque d'égarer les recherches dans un catalogue alphabétique. Plus important d'ailleurs serait l'*Archivo Español de Arte*, non cité. On doit néanmoins admirer le petit nombre d'inexactitudes qu'il est possible de relever dans un si gros ouvrage.

De même si certaines idées développées ici peuvent être critiquées (par exemple sur la mystique, sur les « exigences de la forme »...), si certains détails des analyses iconographiques peuvent être contestés, il faut surtout se souvenir qu'un répertoire aussi vaste ne pouvait pas être une étude approfondie de chaque sujet. L'*Iconographie de l'art chrétien* publiée par M. Réau répond exactement au but qu'il s'est proposé et au besoin qui se faisait sentir depuis longtemps dans les études d'histoire de l'art. L'iconographie des saints, qui reste à paraître, comporte une matière plus étendue que celle des volumes déjà parus ; elle rendra peut-être encore plus de services. Souhaitons de voir bientôt l'achèvement de cet *opus magnum* digne des plus grandes louanges.

Georges GAILLARD.

Françoise LEHOUX. **Gaston Olivier, aumônier du roi Henri II (1552). Bibliothèque parisienne et mobilier du XVIe siècle.** Prix : 1.500 fr. Livré contre chèque postal adressé à Mlle Françoise Lehoux, 54, rue Vaneau, Paris, VIIe (C. C. P. Paris 2320.95).

Gaston Olivier n'a pas laissé dans l'histoire de souvenir notable. Il est mort, à

40 ans, au moment où, nommé aumônier ordinaire du roi, il allait peut-être jouer un rôle plus important que par le passé. Si cet ecclésiastique aisé et érudit doit retenir l'attention, c'est dans la mesure où il représente un type d'homme du XVIe siècle. Il n'intéresse donc pas l'histoire politique, mais bien l'histoire sociale, et cela grâce au testament qui contient l'inventaire de ses biens meubles.

Mlle Françoise Lehoux a eu le courage et la patience de déchiffrer, d'annoter et de présenter ce testament : travail ingrat, s'il en est ; travail épuisant même ! L'auteur n'a pas de peine à nous convaincre lorsqu'elle évoque, discrètement d'ailleurs, les difficultés qu'elle a rencontrées pour identifier les titres des 800 ouvrages de la bibliothèque de Gaston Olivier. Car l'écriture notariale du XVIe siècle est singulièrement ardue et les scribes de l'époque commettaient fréquemment erreurs et omissions. Mlle Lehoux a réussi à résoudre la plupart des problèmes posés par ce texte et son livre se présente comme un modèle de travail érudit. L'auteur fait honneur au groupe des archivistes français auquel elle appartient : ils sont des savants probes et silencieux dont la science historique ne pourra jamais se passer.

Gaston Olivier passa son enfance et sa jeunesse dans un hôtel de la rue de Jouy, situé au chevet de l'église Saint-Gervais, et c'est là qu'il mourut. Le visage de l'homme et son caractère nous demeurent inconnus. En revanche, nous connaissons un peu sa famille. Son grand-père avait été procureur au parlement de Paris, son père, secrétaire du roi et conseiller de la ville de Paris ; un de ses oncles fut évêque d'Angers et c'est de lui que le nouvel aumônier ordinaire de Henri II hérita une partie de sa bibliothèque. Gaston Olivier possédait non seulement l'hôtel de la rue de Jouy et la seigneurie de Jouy-le-Comte, près de l'Isle-Adam, mais encore le petit château de Mancy et huit autres terres ou seigneuries en Champagne, sans compter deux maisons d'acquisition récente à Paris. C'était un homme qui vivait sans luxe excessif ni ostentation, mais qui jouissait d'une confortable aisance : c'est là justement un des points qu'éclaire l'étude de son testament. A Paris, il avait six domestiques dont il sut, à sa mort, récompenser les services. Dans son hôtel, les meubles étaient assez rares, mais les vêtements étaient nombreux et la lingerie abondante. Ses seuls habits atteignaient la valeur de 365 livres tournois et il possédait, en outre, 33 chemises et 61 draps. Dans un coffre on trouva 42 douzaines de serviettes (et il y en avait d'autres dans la maison). Aux murs étaient accrochées de belles tapisseries de Tournai représentant l'histoire de Moïse. Ces renseignements éclairent une époque et une civilisation. Textile et orfèvrerie : voilà les objets luxueux des maisons de ce temps. Gaston Olivier n'échappe pas à la règle : sa vaisselle et ses joyaux valaient quelque 2.000 livres, et sa « chapelle d'argent » dépassait 830 livres.

Cependant l'aumônier du roi voyait sans doute dans sa bibliothèque sa principale richesse. Homme studieux et curieux, il avait réuni dans sa *librairie* plus de 800 volumes, la plupart imprimés. L'étude de cette bibliothèque est d'un intérêt évident : elle nous instruit sur les lectures d'un ecclésiastique cultivé et éclairé du XVIe siècle. Dans leur grande majorité, les ouvrages qui composaient cette bibliothèque étaient écrits en latin ; il n'y avait que onze livres rédigés en français, trois en italien et trois en espagnol. En revanche, quelque cinquante volumes étaient écrits en grec ou dans une langue de l'Orient (hébreu, chaldéen, etc...). Nous ne devons pas nous en étonner : nous sommes au siècle de Rabelais. Les ouvrages de théologie étaient, de loin, les plus nombreux dans la bibliothèque de Gaston Oli-

vier. Mais on y trouvait aussi le meilleur des littératures latine et grecque classiques voisinant avec les œuvres des humanistes des XVe et XVIe siècles. Parmi ces derniers, citons notamment Vida, Sannazaro, Bembo, Pontano, Platina et naturellement Érasme. Quatre-vingt-dix traités scientifiques se trouvaient aussi sur les rayons de la *librairie* lorsqu'on en fit l'inventaire : ils allaient de l'architecture militaire à l'astrologie en passant par la médecine, l'alchimie, la botanique et la géographie. Celle-ci avait été profondément modifiée et enrichie par les grands voyages de la fin du XVe et du début du XVIe siècle. Gaston Olivier semble avoir voulu se tenir au courant de ce grand mouvement de découverte, car il avait chez lui les œuvres de Sébastien Münster, de Damiao de Goes et de Pierre Martyr. Cette curiosité géographique et... archéologique se traduisait encore par le fait qu'il avait chez lui de grandes cartes murales représentant Venise, Naples, Constantinople, etc..., et la célèbre *Topographia antiquae Romae* de Bart. Marliano. Seul le droit était mal représenté dans cette bibliothèque par ailleurs encyclopédique.

Ainsi un personnage, jusque-là inconnu, revit devant nous grâce à sa maison, aux objets qui lui étaient familiers et aux livres qu'il aimait lire. Cet homme, dont le visage reste caché, était un esprit éclectique qui ne voulait rien ignorer du savoir de son siècle. Il s'intéressait à la réforme de l'Église et aux voyages de Vespucci ; il lisait Érasme et les auteurs grecs. Il est un bon témoin de son temps, un témoin que nous ignorions avant l'étude si utile de Mlle Lehoux.

Jean DELUMEAU.

The New Cambridge Modern History. Vol. VII : *The Old Regime (1713-1763)*, edited by J. O. LINDSAY. Cambridge, at the University Press, 1957 ; 625 pages.

Le septième volume de la célèbre collection, dont les historiens britanniques viennent d'entreprendre une refonte totale, est consacré à ces cinquante années (1713-1763) que l'historien français Pierre Muret, dans le tome XI de la collection « Peuples et Civilisations », appelait naguère l'âge de *la Prépondérance anglaise*. Le professeur Lindsay, qui a dirigé la composition du nouveau volume, tout en reconnaissant naturellement que la paix d'Utrecht consacra une défaite française et donna à l'Angleterre de sérieux avantages, déclare (p. 6) qu'un tel frontispice sous-estime l'importance persistante de la France dans les affaires internationales du demi-siècle. Mais l'historien français donnait la véritable expression de sa pensée lorsqu'il écrivait : « Plutôt que conservatrice d'une prépondérance hors de contestation, la politique anglaise, entre 1715 et 1763, nous apparaît comme une succession d'efforts en vue de s'en rapprocher. » Son livre était vigoureusement construit autour de ce thème central : il conduisait le lecteur du système franco-anglais (1715-1739) aux crises belliqueuses (1739-1763). Les promotions si importantes des jeunes puissances — Russie, Prusse, Sardaigne — étaient étudiées en fonction de l'antagonisme fondamental. L'histoire intérieure des États elle-même était subordonnée aux impératifs de la politique étrangère : l'essentiel en était condensé dans un tableau du monde à la veille des crises belliqueuses... Ce plan original, fondé sur un parti délibérément pris, ne pouvait être exécuté que par son auteur lui-même. Deux chapitres seulement de ce livre — consacrés à la civilisation intellectuelle et artistique — sont l'œuvre de Philippe Sagnac.

L'ouvrage, intitulé simplement l'*Ancien Régime*, qui nous est proposé aujourd'hui, ne relève pas de la même inspiration. Au plan hardi, que nous venons d'esquisser, il substitue un inventaire analytique — vingt-quatre chapitres comptant chacun vingt à trente pages — des faits historiques généraux (Économies, Sociétés, Arts et Lettres, Philosophie, Religion, Gouvernement et Administration, Institutions internationales), des grands événements de politique étrangère, enfin de l'histoire particulière de chacun des principaux États européens, durant la période considérée. Hors d'Europe sont seuls retenus les pays où vivent des communautés d'origine européenne et ceux où des intérêts européens sont engagés.

Une telle composition donne au moins la possibilité de faire appel à de nombreux collaborateurs spécialisés. Au professeur Lindsay qui a rédigé le chapitre liminaire et quatre autres chapitres, se sont joints dix-huit historiens qualifiés. On ne saurait méconnaître l'intérêt de cette division du travail pour la sécurité du lecteur. Elle rend évidemment plus facile, dans la rédaction d'un manuel de cette ampleur, l'application de la règle d'or formulée déjà par Renan dans l'*Avenir de la Science* : « Les résultats généraux qui ne s'appuient pas sur la connaissance des derniers détails sont nécessairement creux et factices. »

Aussi bien, l'information est-elle généralement très sûre. Le résumé de l'histoire d'Angleterre, dû au professeur Brock, fondé sur les derniers et importants travaux de l'école historique anglaise contemporaine, nous apporte naturellement des vues nuancées sur les pouvoirs des rois hanovriens — qui ne furent pas les soliveaux de la légende — et sur l'immense autorité individuelle et collective des lords du XVIIIe siècle. Pour les députés des Communes, il souligne leur caractère vraiment représentatif des intérêts de la nation, malgré les défauts du système électoral alors en vigueur.

L'histoire de la France, si l'on néglige quelques rares inadvertances (l'abbé Choiseul pour l'abbé Chauvelin, p. 125) est traitée avec beaucoup de soin. Cependant l'efficacité des moyens d'action de la Monarchie administrative nous semble un peu méconnue. Le Conseil des Dépêches, dont l'étude a été renouvelée récemment par M. Michel Antoine, et qui ne se réunissait pas tous les quinze jours (p. 145), mais au moins une fois par semaine, était plus réellement actif qu'on ne le suppose. On ne peut ignorer aujourd'hui ces comités ministériels fréquents qui préparaient le travail des Conseils et en mettaient au point les résultats. Depuis les travaux de M. Fréville sur l'Intendance de Bretagne, nous voyons moins dans l'intendant « l'homme de la Province », cher à Ardascheff — et qui est encore évoqué ici —, davantage le fonctionnaire servant docilement les impulsions du gouvernement. Le professeur Cobban nous présente, au chapitre x, une remarquable esquisse de l'évolution de la société française au XVIIIe siècle. N'est-il pas un peu pessimiste quand il dénie à la Monarchie toute possibilité d'adaptation à cette réalité mouvante de la vie sociale?

Tel qu'il est — avec sa table analytique des chapitres, son index alphabétique des noms propres et des principales matières traitées et malgré l'absence de bibliographies — cet ouvrage constitue le répertoire manuel le plus complet et sans doute le plus sûr que nous possédions, à ce jour, sur l'histoire de l'Europe au XVIIIe siècle.

Il possède encore d'autres mérites : les huit chapitres généraux mettent en œuvre, avec bonheur, les ressources de la méthode comparative. Fondée, comme elle l'est ici, sur une érudition de bon aloi, cette méthode conduit à des résultats qui,

parfois, éclairent l'histoire. Un parallèle entre le commerce britannique et le commerce français de cette époque fait évidemment ressortir que ce dernier est irrémédiablement desservi par une marine plus médiocre et une industrie moins puissante. Une tare commune à tous les États du XVIIIe siècle — et qui paralyse dangereusement leur activité extérieure — nous est découverte dans la prise remarquablement imparfaite des agents du fisc de tous les pays sur les revenus nationaux. Mais en Grande-Bretagne, elle est compensée par l'exceptionnelle solidité du Crédit public. D'autres pages opposent judicieusement les guerres dynastiques — limitées, raisonnables et savantes — aux guerres nationales (la rivalité franco-anglaise en est une) qui mettent en cause des intérêts fondamentaux.

Jean ÉGRET.

Robert PARIS. **Histoire du commerce de Marseille.** V : *De 1660 à 1789. Le Levant.* Paris, Plon, 1957 ; in-8°, 623 pages.

Rendant compte du précédent volume de la série, nous disions : « On ne pourra d'évidence se faire de la montée de Marseille, dans les derniers temps de l'Ancien Régime, une idée précise qu'après publication des deux volumes suivants entre lesquels le reste de la matière a été réparti » ; et nous souhaitions que « ce soit très prochainement[1] ». Vœu exaucé dans des délais très raisonnables.

Refaire le chemin parcouru par Paul Masson? « Quel spécialiste au cœur ceint d'un triple airain consentirait à affronter une pareille tâche?... » s'est demandé M. Gaston Rambert, qui assume avec diligence la direction de cette grande histoire. Mais Paul Masson, si remarquable qu'ait été son travail, ne pouvait guère, en son temps — il y a un demi-siècle — que voir politique d'abord. Aussi, indépendamment du fait qu'on a depuis exploré de nouveaux fonds, publié pas mal d'articles et même quelques livres sur le vaste sujet des rapports franco-levantins, restait-il de toute manière à mettre en lumière deux aspects, primordiaux à nos yeux, du trafic marseillais en Méditerranée orientale : les moyens, d'une part ; les genres de vie, de l'autre. A bon escient M. Robert Paris a retenu surtout ces deux aspects et en a placé l'examen au centre de son gros ouvrage, qui s'ouvre, comme il va de soi, par un large historique du monopole marseillais, du rôle des compagnies et de la Chambre de commerce, des relations avec les Turcs et les concurrents étrangers. C'est, en somme, le commerce du Levant, vu et jugé, en quelque sorte, de Marseille. On trouve ainsi, placée à la fin de cette première partie, l'étude du milieu marseillais qui travaillait avec les Échelles[2]. Mais il faut encore regretter la minceur du développement consacré aux grandes familles commerçantes, les Fabre, les Magy, les Bruny et bien d'autres : rien qui rappelle la description de ces autres bourgeoisies, industrielles sans doute, que M. Lambert-Dansette a fait revivre dans Lille et Armentières, M. Fohlen à travers le textile. Et qu'on songe au parti que M. Mollat a tiré d'une moindre richesse documentaire pour la Normandie marchande du XVe siècle ! En outre, les hommes qui se sont enrichis en Méditerranée, n'eût-il pas mieux valu les regrouper, ceux de la Nation française en Orient avec ceux de Provence? Aussi bien M. Paris ne doit-il pas,

1. *Rev. histor.*, t. CCXIII, p. 331, avril-juin 1955.

2. Il ne semble pas que le problème du numéraire ait été étudié d'assez près. Quelques points de repère sont donnés, p. 129-138 ; mais M. Paris y revient, p. 353.

p. 116, indiquer les directions d'activités sur lesquelles il revient plus loin beaucoup plus longuement?

Il y a lieu d'appeler l'attention sur les pages très neuves qui détaillent les techniques nautiques du temps (types de bâtiments, méthodes de navigation, itinéraires, emploi du temps et occupations durant les séjours dans les ports levantins) et relatent « les dangers en mer », qui sont, « plus que la violence des tempêtes et les pièges des écueils..., les ruses et les rapines des hommes » (on songeait nécessairement à la défense par les armes, mais également, bien qu'elle soit à peu près inaperçue ici, à l'assurance maritime).

Puis M. Paris se tourne vers les Échelles. Il considère, d'abord, dans leur ensemble ces colonies marchandes, petites républiques qui ont leur gouvernement, leurs finances, leur police, leur justice propres. A la tête de chacune, un consul, qui est le plus souvent un officier royal, « responsable de ses nationaux devant son souverain comme aux yeux des autorités turques », donc propriétaire d'une fonction qu'il peut affermer : d'où de graves abus que Colbert et Pontchartrain s'efforcèrent de supprimer en subordonnant le choix de ces officiers à l'administration ministérielle. Une description suit, du monde qui constitue la colonie : avant tout, les agents, régisseurs ou « commissionnaires » des maisons marseillaises, puis des artisans, des médecins et apothicaires, et, autour de ce noyau, les « protégés » : religieux, indigènes musulmans, juifs indigènes ou « de chrétienneté », sujets chrétiens des puissances étrangères. Maintes indications concrètes et pittoresques sur la demeure, le costume, le train de vie, les distractions et les « dérèglements », sur les problèmes que pose la présence des femmes, sur les finances de la « nation » (toujours précaires) et, cela va de soi, sur l'organisation même du commerce (comment chiffrer les profits des régisseurs?). Mais l'étude globale ne suffit pas. Une centaine de pages passent donc en revue les Échelles, et ce n'est pas la partie la moins attachante de l'ouvrage. M. Paris nous fait ainsi accomplir le périple méditerranéen depuis l'Égypte jusqu'à la Grèce, en passant par la Syrie, Smyrne et Constantinople. A Salonique, il rencontre M. Svoronos, auteur d'une solide monographie sur cette ville[1]. C'est une heureuse mise au point de géographie historique dont il ressort qu'évidemment « le commerce de Marseille avec les Échelles de l'Empire ottoman n'a pas progressé uniformément dans tous les secteurs, mais, en quelque sorte, par le développement successif de chacun d'eux ».

Reste « le problème des statistiques ». Comme pour l'étude de chaque Échelle, l'auteur s'est servi des états de la Chambre de commerce de Marseille quand il a voulu évaluer le mouvement général des échanges. Encore ne dispose-t-il d'états annuels complets que pour les « sorties des Échelles » et seulement de 1700 à 1789; les registres de perception des droits de la Chambre de commerce doivent être consultés pour le XVIIe siècle. Paul Masson n'avait pas procédé autrement. Les marchandises sont à leur tour passées en revue : d'une part, aux importations; de l'autre, aux exportations. Pour le blé, M. Paris n'a pas eu à sa disposition le travail de M. R. Romano, *Commerce et prix du blé à Marseille au XVIIIe siècle*, paru en 1956[2]. Or, M. Romano a confronté avec la documentation marseillaise le contenu de rapports mensuels conservés aux Archives nationales. Les chiffres

1. *Le commerce de Salonique au XVIIIe siècle*. Cf. *Rev. histor.*, janvier-mars 1957, t. CCXVII, p. 185.

2. Voir *infra*, p. 171.

de l'un ne coïncident pas avec ceux que produit l'autre. Cependant, la certitude se dégage d'un « effondrement de la vente des grains au Levant » pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle. Le commerce de Marseille « s'est concentré dans la région centrale de l'Empire ottoman», sur Smyrne et Constantinople. On pourra, d'ailleurs, en comparer la courbe d'ensemble avec le mouvement général des échanges français et européens ; à cette fin, utiliser la série de cartes et de graphiques qui représentent avec netteté l'évolution des marchés de vente au Levant.

Robert SCHNERB.

R. ROMANO. **Commerce et prix du blé à Marseille au XVIIIe siècle.** Paris, Armand Colin, 1956 ; in-8°, 187 pages.

Paul Masson, tout en relatant les crises qui ont affecté la vie de Marseille au XVIIIe siècle, s'était complu à représenter ce dernier comme une époque de large développement pour le grand port provençal. Or, M. Romano n'a pas été convaincu par cette image d'une histoire qui se serait déroulée « comme le cours d'un fleuve calme, très digne, majestueux, toujours en progrès, animé d'un rythme propre, paisible et doux... ». Tandis que MM. Bergasse et Rambert travaillaient sur le vaste chantier de l'*Histoire du commerce de Marseille*[1], il entendait, pour sa part, établir « des données sûres, certaines, capables de réduire au minimum la marge de relativité et les erreurs matérielles » et aboutissait à cette conclusion « qu'il est absolument nécessaire de refaire toute l'histoire de Marseille *ex novo* ».

Donc, le blé dans l'activité marseillaise. Et deux parties, dont l'une quantitative : le commerce, l'autre qualitative : les prix. Comme premier souci : la courbe des arrivages ; et cinq graphiques la présentent, entre 1756 et 1790. De toute façon, pas de grand commerce du blé avant 1741 — « année inaugurale » — année à partir de laquelle les arrivages proviennent non seulement du Levant et de Barbarie, mais aussi d'Italie et des pays nordiques. Puis sept autres graphiques qui indiquent, toujours de 1756 à 1790, arrivages et dépôts simultanément, ceux-ci se chiffrant au-dessous de ceux-là dans les années de disette : 1758-1760, 1763-1764, 1772-1773, 1789-1790. D'où viennent les blés? Une carte permet de saisir d'un coup d'œil les zones d'approvisionnement et plusieurs tableaux donnent l'importance annuelle des importations provenant de chacune. Où vont les blés? Un autre tableau nous renseigne : vers l'Espagne, le Portugal et l'Italie, depuis 1739-1740, vers le Levant, d'une façon intermittente, à dater de 1741, et régulière, de 1755 à 1779, vers Gênes, Naples, l'Angleterre, la Hollande après 1760. Mais la plus grande partie — 83 % environ — de la marchandise reste et sert à pourvoir la Provence — compte tenu de la « misère chronique » qui afflige cette contrée. Quant aux transports, ils s'effectuent partie sur navires français, partie sur bâtiments étrangers.

L'étude des prix se limite, en fonction de la documentation, à la même période 1756-1790. Une intéressante confrontation est faite par l'auteur entre les prix indiqués par M. Ernest Labrousse dans son *Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVIIIe siècle* et ceux qu'il a trouvés lui-même aux Archives nationales (B'", Affaires étrangères, 285, 286, 287) : d'où il résulte que le mouvement, qui « correspond à celui qu'a esquissé C.-E. Labrousse », fait partie

1. *Rev. histor.*, avril-juin 1955, p. 331.

de la phase séculaire A, plus anciennement reconnue par Simiand (tendance séculaire à la hausse). Les hausses cycliques qu'il comporte présentent une amplitude et une intensité qui vont s'atténuant à mesure que le siècle s'avance (moindres en 1783-1789 qu'en 1776-1779, en 1776-1779 qu'en 1770-1773, etc.) : preuve que la fonction commerciale du port a réduit notablement l'écart entre les moyennes mensuelles extrêmes (de 16 à 17 % au lieu de 50 à 100 %). En définitive, il serait souhaitable qu'on puisse expliquer la formation des prix sur le marché marseillais ; mais l'état actuel de la documentation ne permet pas « une réponse exhaustive ».

D'une lecture ardue, cette étude, moins descriptive qu'explicative, que corrobore une large annexe statistique, prend honorablement rang parmi les nombreuses enquêtes similaires que patronne depuis quelques années la VIe section du Centre de recherches historiques à l'École pratique des Hautes-Études[1].

Robert Schnerb.

Pierre du Colombier. **L'architecture française en Allemagne au XVIIIe siècle.** Paris, 1956 ; 2 vol., dont 1 de texte, in-8°, de 334 pages et 84 figures hors texte, et 1 de planches, in-4°, de XII-232 pages, dont 221 planches et 1 carte. (Travaux et mémoires des Instituts français en Allemagne.)

Le livre commence par la table des matières, ce qui choque un peu le lecteur français. Du moins pourra-t-on ainsi tout de suite prendre connaissance de son plan, très clair, et noter son principal défaut, l'absence de conclusion.

La première partie, « le milieu », nous fait d'abord connaître les cours d'Allemagne, dans leur multiplicité, leur complexité, leur pittoresque : une soixantaine de pages pleines d'évocations vivantes et d'anecdotes significatives. Revenant sur la « condamnation impitoyable » qu'ont prononcée presque tous les historiens, M. du Colombier nuance heureusement le tableau. « L'histoire des cours princières d'Allemagne a été faite à une époque où les idées libérales avaient pénétré partout et où l'on n'avait plus aucunement le sens du « despotisme éclairé » qui fut le credo du XVIIIe siècle. » Mais tous ces princes n'ont pas été des monstres. Le succès prodigieux que remporta dans leurs cours la philosophie française, la philosophie des lumières, témoigne au moins en faveur d'une réhabilitation partielle. On doit se garder aussi de confondre les dates. « La guerre de Trente Ans avait laissé une Allemagne exsangue, dépeuplée, ruinée matériellement et moralement, tombée au dernier degré de la grossièreté. Celle de la fin du XVIIIe siècle fait une autre figure. Il y règne un bien-être assez généralisé » (p. 13). Toutefois, il arrive à l'auteur de tomber dans l'anachronisme inverse, quand il écrit, par exemple : « On sait que le duc Antoine-Ulrich de Brunswick avait envoyé son architecte [...] en France pour faire des relevés de Marly, mais ce que Korb réalisa à Salzdahlun en matériaux très légers — on sortait de la guerre de Trente ans et les moyens étaient médiocres — ne rappelle guère le modèle... » (p. 74).

La carte géographique, indispensable pour se retrouver dans cette mosaïque d'États, est malheureusement médiocre. Un index des noms des princes aurait été

1. On fera tous les recoupements utiles en se reportant aux pages que Gaston Rambert a consacrées au commerce du blé marseillais dans *Histoire du commerce de Marseille*, t. IV, p. 331 et suiv. Le graphique des p. 389-390 et les tableaux qui figurent en appendice aux p. 668-669 doivent être rapprochés des courbes et statistiques que présente M. Romano.

utile, peut-être même des tableaux chronologiques, car la complication est extrême. Mais tout ce chapitre est intéressant et même amusant. Le second, sur les voies de la pénétration française, est plus sommaire. Il est curieux de savoir que les deux principaux « exemples », Versailles et Marly, ont été connus par l'Allemagne presque en même temps et que Marly n'a pas eu moins de succès que Versailles ; Vaux-le-Vicomte n'a probablement été connu qu'indirectement. Mais on souhaiterait plus de références sur ce sujet et aussi plus de précisions sur la diffusion en Allemagne des estampes et des livres. Sans doute les voyages d'architectes allemands en France ont-ils eu encore plus d'importance, bien que le chauvinisme germanique ait longtemps nié l'un des plus décisifs, celui d'Andreas Schlüter. En sens inverse, il y eut peu d'architectes voyageant en Allemagne : Boffrand fut une exception. Les architectes en renom ne se donnaient pas la peine d'aller jusqu'au client étranger : on leur commandait des projets, qu'ils envoyaient mais qui étaient rarement exécutés, même quand il s'agissait d'un maître comme Robert de Cotte. Mais le fait capital est l'établissement de nombreux architectes français en Allemagne. La question, évoquée seulement dans ce chapitre, fait l'objet de toute la seconde partie du livre.

C'est sous forme monographique que sont étudiées alors, pays par pays, les œuvres des architectes français. Ce plan oblige à des redites, dont l'auteur s'excuse dans son avant-propos ; mais un défaut plus grave est la totale absence de synthèse : de ces longues études, minutieuses, circonstanciées, parfois encore anecdotiques, ne se dégagent pas suffisamment les lignes générales. De plus, le volume de planches (d'un format différent de celui du texte, ce qui est toujours gênant) a été publié antérieurement et sur un plan géographique différent. Des tables de correspondance entre le texte et les images seraient utiles : le lecteur attentif les établira pour son compte.

L'auteur avait déjà publié une partie de la matière qu'il donne ici, dans un petit volume paru en 1930, *Les artistes français dans les cours rhénanes*. Il confesse que ses idées ont passablement changé depuis, ce qui n'a rien de déshonorant. Il connaissait mal alors la floraison d'architecture religieuse baroque des pays catholiques d'Allemagne (que les Allemands eux-mêmes commençaient seulement à étudier) : une architecture qui doit très peu à la France et presque tout à l'Italie ; le succès en a été beaucoup plus populaire que celui de l'architecture française, restée « le fait des princes ». On trouve là un champ privilégié pour les études d'art baroque et art classique, qui sont à l'ordre du jour[1]. M. du Colombier n'a pas voulu en tirer les conclusions, mais il en fournit tous les éléments. Ajoutons que sa documentation photographique présente un intérêt exceptionnel, car plusieurs des monuments qu'il reproduit ont été démolis par les bombardements pendant la guerre. C'est une part importante de l'art français, comme l'ont montré les beaux travaux de M. Réau et de M. Hautecœur. M. du Colombier ajoute à leur œuvre une contribution abondante et une bibliographie très utile, car « l'on ne saurait écrire l'histoire de notre civilisation au XVIIIe siècle sans tenir compte des artistes, parfois des enfants perdus, qui l'ont portée dans toute l'Europe centrale ».

Georges GAILLARD.

1. La question a été récemment traitée, pour d'autres pays, de façon très suggestive par M. Victor-L. TAPIÉ, *Baroque et classicisme*. Paris, Plon, 1957.

I. — Gerald Stourzh. **Benjamin Franklin and American Foreign Policy.** The University of Chicago Press, 1954 ; 318 pages + index.

II. — Carl Van Doren. **Benjamin Franklin.** Paris, Aubier, éditions Montaigne, 1956 ; 503 pages. Prix : 990 fr.

— **Mémoires de Benjamin Franklin.** Ibid., 1955 ; 237 pages. Prix : 630 fr.

I. — Cette analyse serrée de la pensée politique de Franklin sera particulièrement utile pour la connaissance des mobiles déterminants de sa conduite au cours de sa mission diplomatique à Paris. Les faits ont été assez souvent relatés pour que M. Stourzh ait renoncé à en reproduire le récit. Ce qui l'intéresse, ce sont les idées personnelles de Franklin sur la nature des rapports qu'il jugeait souhaitable pour son pays d'établir avec la France. Et il fait ressortir, ce qui n'avait pas encore été aussi vigoureusement souligné, que Franklin abordait la négociation avec une mentalité d' « isolationiste », dont il avait donné des preuves avant même la publication du *Common Sense* de Thomas Paine.

C'est ce qui explique l'hostilité qu'il opposait, en 1777 encore, à l'idée de gagner l'appui de la France en prenant à son égard des engagements qui auraient dépassé le cadre du traité d'amitié et de commerce prévu par le Congrès : en acceptant la proposition française d'un traité d'alliance, il ne lui assigna d'autre fin que de garantir « la liberté, la souveraineté et l'indépendance absolue » des États-Unis. Car Franklin, comme tous les Américains de son époque, redoutait les ambitions territoriales de la France sur le nouveau Monde, où elle avait longtemps possédé un empire étendu. Pour les écarter définitivement, il essaya, sans succès d'ailleurs, d'obtenir de la France la promesse d'aider les États-Unis à s'emparer du Canada. A cette condition seulement, il aurait volontiers souscrit à un traité d'alliance qui risquait d'entraîner son pays dans ces « political entanglements » dénoncés par Thomas Paine, et qui, en reconnaissant à la France une part des pêcheries de Terre-Neuve, réveillerait peut-être ses ambitions sur le continent américain.

M. Gerald Stourzh démontre que Franklin, contrairement à l'accusation que lui en fit John Adams, ne changea nullement de « système » après la conclusion du traité d'alliance. Il ne renonça nullement à son « isolationisme » pour devenir un fervent internationaliste, comme pourraient le faire croire ses fréquentes allusions à la générosité et à la magnanimité de la France, ses témoignages si souvent répétés de « gratitude » envers la Cour de Versailles : Franklin ne cachait pas que « pareille expression de gratitude » était du devoir aussi bien que de l'intérêt de son pays, et qu'une conduite différente n'aurait pas seulement été malséante, mais nuisible aux États-Unis. Après comme avant 1778, Franklin préconisa une politique de « détachement prudent » à l'égard des complications de la diplomatie européenne. Mais, à cause des besoins multiples des États-Unis, de leurs besoins financiers surtout, il importait de créer une atmosphère de confiance et de gratitude : il s'y employa activement à Paris, et l'assistance financière qu'il obtint à plusieurs reprises du gouvernement français lui donna raison.

L'entente avec la France lui paraissait d'autant plus nécessaire qu'il appréhendait un relèvement de la puissance britannique. L'amitié franco-américaine, à ses yeux, était pour les États-Unis le meilleur gage de sécurité devant l'hostilité latente d'une nation qui prendrait difficilement son parti de l'échec qu'elle venait de subir.

Pourtant, Franklin, l'avocat de la collaboration avec la France, n'hésita point à proposer à l'Angleterre, dès le mois de juillet 1782, sans en informer Vergennes, la cession du Canada aux États-Unis comme base d'entente entre les deux pays. Il montrait par là que l'intérêt de sa patrie primait pour lui les autres considérations, et que le reproche que certains de ses collègues lui adressaient de faire preuve d'un excès de docilité envers la France était en fait sans fondement. C'est aussi bien la conclusion qui se dégage de la lettre qu'il adressa ultérieurement à Vergennes pour justifier la signature de préliminaires de paix séparés avec l'Angleterre, en dehors de toute consultation du gouvernement français.

Le livre, par le travail d'analyse méthodique qui y est réalisé, apporte une intéressante contribution à l'abondante littérature dont Franklin a déjà fait l'objet : le diplomate s'y détache avec un relief nouveau, à côté du savant, du philosophe et du moraliste.

II. — Il y aura peu de choses à dire, en revanche, sur l'ouvrage de Carl Van Doren, dont les éditions Montaigne nous présentent une traduction assez inattendue, et sur les Mémoires de Benjamin Franklin, parus dans la même collection. L'étude de Carl Van Doren n'est certes pas sans intérêt. Elle émane d'un des meilleurs biographes de Franklin. Mais elle a déjà donné lieu à plusieurs éditions,, elle a été traduite en français (Les Éditions Transatlantiques, New-York, 1945) et elle constitue un de ces ouvrages de base sur lesquels il n'y a pas à répéter les commentaires qui lui ont été consacrés. La seule utilité de l'initiative que viennent de prendre les éditions Montaigne, et l'on peut en dire autant de leur traduction des Mémoires de Franklin, sera de mettre plus aisément le livre a la portée d'un public de langue française.

Marcel GIRAUD.

R. LIMOUZIN-LAMOTHE. **Monseigneur de Quelen, archevêque de Paris. Son rôle dans l'Église de France de 1815 à 1849 d'après ses archives privées.** T. II : *La Monarchie de Juillet, 1830-1839.* Paris, Librairie J. Vrin, 1957 ; gr. in-8°, 334 pages.

Précédé d'un complément à la bibliographie parue dans le tome I et suivi d'un index particulièrement précieux dans un ouvrage qui met en scène tant de personnalités, l'ouvrage de M. Limouzin-Lamothe sur Mgr de Quelen s'achève par ce deuxième tome dans des chapitres presque exclusivement consacrés aux questions religieuses, le prélat n'ayant pas joué de rôle officiel dans les conseils du gouvernement sous la monarchie de Juillet et n'ayant pas laissé dans ses archives d'indications précises sur les rapports qu'il eut nécessairement avec les milieux légitimistes. Rien ne permet, en effet, de penser qu'il renonça à voir ses amis — du moins ceux qui restaient fidèles à leurs convictions, car il est révélateur de voir qu'il se trouvait, le samedi 24 juillet 1830, au château de Neuilly, résidence d'été du duc d'Orléans, pour la confirmation du duc de Nemours et d'une de ses sœurs. Obligé de se réfugier à la Salpêtrière, puis à la Pitié, pendant l'insurrection, il fut, assurément, touché par le sac des bureaux de l'archevêché, témoignant, plus que de tout autre sentiment, de l'irritation soulevée par ses actes et de la sévérité avec laquelle étaient jugées ses manifestations les plus récentes en faveur de la politique de Charles X. Il se cacha jusqu'au 15 août chez le directeur du Muséum, Geoffroy-Saint-Hilaire, craignant toujours de voir une nouvelle

explosion de colère contre sa personne, de plus en plus impopulaire depuis qu'on avait répandu un bruit selon lequel des ecclésiastiques avaient tiré sur le peuple depuis l'archevêché pendant les jours de combat. Les attaques contre la moralité du prélat l'amenèrent à rendre plus ou moins publiques diverses notes dans lesquelles il démentait également en bloc toutes les imputations qui circulaient contre lui. En même temps, il envoyait à Rome un envoyé confidentiel, le docteur Caillard, chargé de demander au pape l'autorisation pour le clergé de prêter serment au nouveau régime, mais Pie VIII attendit le 25 septembre pour répondre, et son envoyé ne parvint à Paris avec une réponse précise que le 16 novembre ; il y avait alors plusieurs semaines que le délai imparti aux membres de la Chambre des Pairs pour prêter serment au nouveau régime et conserver leurs places était expiré, et Mgr de Quelen se trouvait ainsi écarté de la vie publique, en dépit des démarches qu'il fit auprès du préfet de police pour expliquer qu'il avait attendu l'avis de Pie VIII et que sa sécurité aurait été compromise s'il s'était rendu à la Chambre des Pairs. Les querelles politiques allaient, d'ailleurs, rebondir avec l'affaire de Saint-Germain-l'Auxerrois, sur laquelle les mémoires du prélat ne donnent qu'une information limitée : les démarches du ministre des Cultes auprès de l'archevêque pour obtenir une non-célébration d'un office à la mémoire du duc de Berry à l'église Saint-Roch, paroisse des Tuileries, n'empêchèrent pas, en effet, l'organisation d'une cérémonie du même ordre à l'église voisine de Saint-Germain-l'Auxerrois et amenèrent autour d'un portrait du duc de Bordeaux attaché au catafalque par un saint-cyrien, des manifestations qui déchaînèrent l'émeute anticléricale que le ministère avait cherché à éviter. Les autorités ne firent aucune difficulté pour retirer un mandat d'amener d'abord lancé contre Mgr de Quelen, mais songèrent probablement à faire des démarches auprès du pape pour demander la démission d'un prélat dont les démentis — tels que les fait connaître M. Limouzin-Lamothe — pouvaient, assurément, ne pas paraître convaincants. Le changement de ministère et l'arrivée au pouvoir de Casimir Périer allaient, d'ailleurs, changer les positions gouvernementales, et l'archevêque de Paris, sans devenir jamais un homme de confiance du nouveau régime, fut considéré, ainsi qu'il l'avait demandé, comme un homme respectable, digne des honneurs officiels qui évitaient, dans « une classe trop nombreuse..., la destruction de ce qui lui reste de sentiment de respect pour la religion, unique frein contre tout les excès... », selon les propres termes de sa lettre au duc de Broglie, en août 1830.

Les avances que lui fit le nouveau régime, le soin qu'apporta le prélat à ne répondre que très modérément à celles-ci, sans pour autant négliger la défense des intérêts catholiques, absorbèrent en démarches d'une prudence toute diplomatique une bonne part de l'activité de Mgr de Quelen. Il fut à l'origine d'une série de démarches ultramontaines de la part de diverses personnalités et, s'il ne s'associa point à la demande de condamnation des rédacteurs de l'*Avenir*, dont Mgr d'Astros était l'initiateur, il expliqua, dans une lettre, que cette abstention venait du souci de ne point paraître donner un aspect de querelle personnelle à la chose : il avait polémiqué avec La Mennais. L'épidémie de choléra de 1832 avait permis à Mgr de Quelen, organisateur d'œuvres charitables et, en particulier, de celles des orphelins, de reprendre place dans la vie publique de la capitale, mais il est révélateur des suspicions réciproques de voir qu'il avait entendu se réserver le choix du personnel de l'œuvre et que la police, cherchant la duchesse de Berry, s'en alla presque aussitôt y perquisitionner, d'ailleurs sans résultat ; il

est vrai qu'en contre-partie le prélat avait rappelé au ministre d'Argout, venu le voir, en 1833, pour une question d'ordre ecclésiastique, qu'il lui était impossible d'aller voir le roi Louis-Philippe, qui avait cherché à le faire assassiner par la foule, en donnant l'ordre de l'arrêter, en février 1831. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, qu'il ait fallu attendre de longues années avant de voir une légère amélioration des rapports entre les deux hommes. En dépit des mesures de bienveillance du gouvernement, qui autorisait, par exemple, l'augmentation du nombre des élèves des séminaires et fermait les yeux sur la réorganisation de congrégations non prévues par le concordat, Mgr de Quelen demeura toujours fidèle à son attitude : son allocution lors du baptême du comte de Paris pouvait donner satisfaction aux légitimistes les plus irréductibles, dont il continua toujours à partager les convictions. Il est, en effet, révélateur de voir que le prélat, qui avait défendu avec tant de véhémence les privilèges de l'Église catholique contre les tentatives de La Mennais ou de l'abbé Châtel, avec l'aide des pouvoirs publics, qui s'était inquiété de la liberté réelle de culte accordée aux protestants, qui avait obtenu des limitations à leurs facilités de propagande, au moment où il encourageait la multiplication des missions, qui s'était vu obligé de remercier le roi Louis-Philippe pour les cadeaux faits au trésor de Notre-Dame de Paris, ne fit mentionner sur son cercueil que les dignités dont il avait été revêtu par la Restauration : archevêque de Paris, comte et pair de France, un des quarante académiciens, et il ne cita, parmi les nombreux ordres dont il avait été gratifié, que celui du Saint-Esprit le seul qui eût été supprimé par la monarchie de Juillet.

Jean VIDALENC.

H. L. KOPPELMANN. **Nation, Sprache und Nationalismus.** Leiden, A. W. Sythoff's Uitgeversmaatschappij N. V., 1956 ; 223 pages.

Pour l'histoire des idées, l'étude de M. H. L. Koppelmann présente de l'intérêt. Alerte, impartiale et hardie, de lecture aisée, elle suscitera des discussions et c'est probablement le dessein de l'auteur. Celui-ci fait une critique sévère du nationalisme, où il voit une sorte de fiction romantique, plus passionnelle qu'intellectuelle, que certaines circonstances ont développée en Europe, à partir du XVIIIe siècle. Dans la genèse du nationalisme, il reconnaît l'influence d'idées souvent évoquées pour le justifier, alors qu'elles ont, dans la réalité, fort peu de choses à faire avec lui : la famille, la race, la langue, le peuple. Il découvre les contradictions entre le nationalisme et les traditions historiques des peuples parmi lesquels il se développe ou qui, à partir d'une certaine date, l'adoptent avec enthousiasme.

Par exemple, l'auteur souligne avec ironie que le nationalisme a réclamé l'unité et la centralisation d'une Allemagne, où traditionnellement les tendances particularistes étaient les plus fortes et que, dans une France où la centralisation gouvernementale s'était accusée, d'âge en âge, on a vu les nationalistes Barrès et Maurras revendiquer le régionalisme et les libertés provinciales. Les luttes de l'Autriche-Hongrie, terre idéale des passions nationalistes au XIXe siècle, fournissent les meilleurs exemples pour analyser les incertitudes du nationalisme.

L'auteur insiste sur l'enthousiasme de jeunesse des conspirateurs de Sarajevo, dont l'un, au cours du procès, proclamait son idéal de liberté politique, mais s'avérait incapable de le définir. Tous réclamaient l'union des Slaves du Sud, la grande Serbie, mais ils avouaient leur indifférence aux moyens permettant de l'atteindre

et la mort de l'archiduc n'était à leurs yeux qu'un geste spectaculaire, dans la tradition anarchiste, sans lien avec une solution du problème.

En appendice, l'auteur évoque le conflit entre Tchèques et Allemands, lors de la révolution hussite du XVe siècle : il cherche la raison d'un phénomène qui lui semble, à cette date, une singulière anticipation. Il avoue ne pas la découvrir et suggère qu'il faudrait sans doute être né Allemand de Bohême ou Tchèque pour comprendre ces choses. On pourrait lui dire que ce n'est là qu'une dérobade. Mais en cherchant son information dans les ouvrages de Denis, il s'exposait à ne trouver que la transposition sur le plan de l'histoire tchèque médiévale des revendications nationalistes propres au XIXe siècle. Des conflits sociaux, dont la préoccupation demeurait étrangère à la pensée et à la méthode d'Ernest Denis, fourniraient ici plus de lumière, sans pouvoir être tenus pour la cause unique.

De toute manière, ce qui se dégage de cette sévère critique du nationalisme, c'est une revendication en faveur des droits de l'homme, de l'efficacité des compromis, jugés longtemps exceptionnels ou paradoxaux, des solutions d'équilibre comme la Suisse en propose le durable modèle. La conclusion affirme que le nationalisme ne résoud aucun problème, qu'il en soulève de nouveaux. La paix ne peut donc être préservée que de deux manières : ou bien le maintien du droit déjà constitué par les obligations des États et de leurs gouvernements, ou bien la volonté déclarée de la population, à condition que celle-ci découle d'une libre détermination (chaque citoyen consentant à se comporter envers l'État et les lois, comme il souhaiterait que tous ses autres concitoyens le fissent) et non point d'une passion nationaliste. Mais ce que le livre ne recherche ni ne fournit, ce sont les raisons pour lesquelles, dans certains groupes et à l'époque envisagée, ces représentations passionnelles, et que la froide raison condamne, ont connu un pareil succès et une telle puissance de diffusion.

Victor-L. TAPIÉ.

Jacques DROZ. **Les révolutions allemandes de 1848.** Paris, P. U. F., 1957; in-8°, 656 pages. (Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Clermont.)

Les Révolutions allemandes de 1848 est sans doute le meilleur ouvrage de M. Droz. C'est aujourd'hui le seul livre sérieux en langue française ; et, s'il ne dispense pas les spécialistes de se reporter au magistral ouvrage de Valentin, que ses dimensions et sa richesse d'informations rendent toujours nécessaire, il constitue cependant, même pour les Allemands, le premier essai de synthèse des travaux et des opinions publiées depuis Valentin (1931). Ces études ont été particulièrement nombreuses à l'occasion du centenaire de la révolution de 1848, et la *Revue historique* en a signalé un certain nombre[1].

L'essai d'historiographie qui, sous le nom de bibliographie critique, ouvre le volume, ne retient que les ouvrages essentiels. Il est dommage que l'auteur n'ait pas, en appendice, dressé la liste alphabétique des nombreuses études citées en note, au cours de l'exposé. Sur un sujet pareil, aucune bibliographie ne peut être exhaustive. La plupart des travaux importants ont été utilisés. A peine regrettons-nous l'absence du commentaire d'Andler sur le manifeste communiste[2], qui reste

1. *Revue historique*, 1955, p.303-318.
2. Paris, Rieder, s. d., 211 p., in-16, « Bibliothèque socialiste ».

l'une des meilleures études en français sur les précurseurs allemands du marxisme, de l'ouvrage de M. P.-E. Schramm, *Hamburg, Deutschland und die Welt*[1], qui apporte des précisions intéressantes sur le rôle de E. Merck et d'une façon générale sur l'attitude des Hanséates, du bon livre de G. Franz sur le libéralisme en Autriche[2], ou de quelques études de détail comme celle de Vowinckel qui complète Philippovitch sur l'émigration badoise[3].

La première partie forme une longue introduction sur « l'Allemagne des années quarante » : Institutions politiques, aspirations libérales et nationales, évolution économique et progrès de l'industrialisation ». L'auteur a sans doute raison d'insister sur l'insuffisance de la formation politique des libéraux, dont il analyse les doctrines — en omettant Theodor Schuster — sur l'absence de véritable classe ouvrière, sur l'importance des forces conservatrices, catholiques et protestantes, renforcées par le fait que la plupart des mécontents dans les masses souhaitaient plutôt un retour aux conditions de vie du passé qu'une révolution. La crise des années 1845-1847 aggrava les conditions et provoqua des troubles. Mais au début de 1848, l'opinion politique, dans son ensemble, paraît avoir été réactionnaire.

La flamme révolutionnaire se ranima, dans les campagnes et dans les villes, quand on connut les événements de février en France.

La deuxième partie de l'ouvrage, sur « Les révolutions libérales », retrace, en 200 pages, l'évolution de la révolution de Mars, dans le sud de l'Allemagne, en Autriche et en Prusse, la réunion du Vorparlament, puis du Parlement de Francfort et les échecs de la révolution à Vienne et à Berlin. Le récit est bien conduit et précis ; les pages, dues à E. Tonnelat, sur les journées de mars à Berlin, sont particulièrement bien venues, les causes de la faiblesse réelle du Parlement de Francfort, malgré son immense autorité morale, sont bien mises en valeur. Les événements qui précipitèrent l'échec de la révolution, sont contés avec intelligence et précision.

La troisième partie, intitulée « La poussée démocratique », est moins homogène que les précédentes. Elle débute par deux chapitres sur l'œuvre du Parlement de Francfort. Œuvre politique et sociale. A ce point de vue, certains aspects ont été négligés. Les problèmes concernant l'émigration et la protection par le Reich de l'émigrant ont été longuement discutées à Francfort, et l'auteur n'en parle pas. Les questions rurales auraient ,à notre sens, mérité plus de place que celle du droit de suffrage. Les précisions données auparavant sur la condition des paysans et sur les jacqueries promettaient un exposé détaillé et un bilan des législations nouvelles.

Suit un chapitre sur la restauration de l'autorité en Autriche et en Prusse et deux études sur les églises et la révolution et sur le mouvement démocratique.

Une conclusion mesurée, qui résume les points acquis et esquisse une comparaison entre les révolutions allemandes et celles des autres pays, clôt ce livre dont la publication réjouira les étudiants.

Henri BRUNSCHWIG.

1. Munich, Callwey, 1943, in-8°, 742 p.
2. *Liberalismus*, Munich, Callwey, 1955, in-8°, 535 p.
3. R. VOWINCKEL : *Ursachen der Auswanderung gezeigt an badischen Bespielen aus dem 18. und 19. Jahrhundert*, Stuttgart-Berlin, Kohlhammer, 1939, in-8°, x-148 p.

R. John Rath. **The Viennese Revolution of 1848.** Austin, University of Texas Press, 1957 ; in-8°, IX-424 pages.

Certaines productions américaines sur l'histoire d'Europe réservent de singulières surprises. L'auteur de cette nouvelle histoire de la révolution viennoise de 1848 nous fait savoir que sa source principale a été la collection de pamphlets révolutionnaires que conserve l'Université de Colorado ; et il signale les utiles emprunts faits à l'Université du Texas, ainsi qu'à la Bibliothèque de Harvard. Mais des collections conservées dans les bibliothèques et archives de Vienne il n'est point question dans sa bibliographie. Aussi chercherait-on en vain une liste systématique des journaux et des pamphlets viennois, un catalogue des sources manuscrites, un relevé des séances du Reichstag constituant. La bibliographie des ouvrages critiques témoigne, elle aussi, de très graves lacunes, qu'une séance à la Bibliothèque nationale de Vienne eût sans doute suffi à éviter : rien sur les travaux récents de H. Meyer et G. Franz ; rien sur les études capitales relatives à la formation à Vienne d'une presse politique catholique ; le livre de G. Weill dans la collection « Peuples et Civilisations » est signalé, mais non celui de Ch.-H. Pouthas !

L'auteur prévient qu'il a fait un effort pour ne pas juger la révolution avec les yeux d'un « socialiste marxiste » du milieu du XIXe siècle, mais dans l'esprit des idéologies de 1848. Sans doute a-t-il raison de dire que les radicaux viennois doivent encore fort peu à Marx et que la notion de lutte de classe leur est, à l'origine, étrangère. Mais, par contre, il minimise la puissante organisation du mouvement démocratique viennois, dont il n'analyse pas avec méthode les éléments constitutifs : l'Aula universitaire, les clubs démocratiques bourgeois et les organisations prolétariennes. En particulier, le rôle de certains universitaires, comme A. Fischhof et J. Goldmark, a été tout à fait négligé. Aussi l'auteur a-t-il tendance à considérer la révolution démocratique comme vouée, dès le début, à l'échec ; il n'explique pas, malgré les reculs de l'été 1848, le maintien d'un front révolutionnaire cohérent et l'efficacité des moyens mis en œuvre jusqu'en octobre 1848.

L'ouvrage de R. J. Rath est agréablement présenté ; les nombreuses traductions en anglais des textes révolutionnaires sont fort bien venues ; et l'on appréciera la carte de la Vienne révolutionnaire, ainsi que l'index biographique placé à la fin du volume. Mais l'on cherchera vainement dans ce livre un progrès par rapport à l'historiographie officielle de la vieille Autriche. Si l'auteur a voulu répondre aux ouvrages marxistes de R. Endres et de E. Fischer, parus à l'occasion du centenaire de la révolution, il faut avouer que cette réponse n'est pas convaincante : à ses yeux, ceux qui appellent l'humanité à plus de justice et de bonheur sont des « semeurs de haine » ; ce sont leurs revendications incendiaires qui ont créé à Vienne l'état d'insécurité et qui justifient l'éloignement des honnêtes gens à l'égard de la révolution.

Jacques Droz.

Charles P. Roland. **Louisiana Sugar Plantations during the American Civil War.** Leiden, E. J. Brill, 1957 ; 139 pages + bibliographie et index.

A l'étude d'ensemble que M. Carlyle Sitterson a récemment consacrée à l'histoire et à l'économie de la canne à sucre aux États-Unis (*Revue historique*, octobre-décembre 1957) M. Charles P. Roland ajoute ici une monographie qui dégage bien

la physionomie des plantations de Louisiane au cours des années de la guerre civile. La localisation de ces plantations le long du cours du Mississipi, depuis le confluent de la Rivière Rouge jusqu'à la région deltaïque, leur donnait une personnalité propre, surtout prononcée dans leur partie méridionale, où l'enchevêtrement des bayous ménageait des facilités de déplacement dont se ressentait toute la vie économique. Nulle part dans la zone de la canne à sucre les ravages et les répercussions de la guerre ne furent aussi graves que dans ce secteur riverain du fleuve. L'idée sécessioniste, comme partout ailleurs, y comptait des partisans et des adversaires. Mais les grands propriétaires s'y rallièrent dans l'espoir de préserver l'esclavage qui était à leurs yeux la condition inéluctable de la prospérité des plantations, d'autant plus que l'éloignement du théâtre de la guerre semblait devoir garantir la sécurité de la région et l'appeler à un rôle déterminant dans le ravitaillement des armées confédérées.

Les données qu'il a réunies dans les journaux des plantations permettent à M. Roland de décrire la décomposition graduelle de leur structure économique et sociale. Aucun changement capital n'intervint avant l'automne de 1861. A cette date, le blocus établi par la marine fédérale priva la région de ses débouchés habituels et de ses sources d'approvisionnement. Les planteurs s'efforcèrent d'acheminer vers l'intérieur le sucre dont ils se trouvaient encombrés à la suite d'une récolte exceptionnelle. Mais leurs tentatives échouèrent du fait de la difficulté des communications, et l'occupation de la Nouvelle Orléans ouvrit à l'envahisseur un secteur abondamment pourvu d'une denrée qui prenait dans l'alimentation une importance croissante. Comme de nombreux propriétaires, fuyant l'invasion, avaient gagné le Texas, les plantations, exposées aux dévastations des esclaves et des troupes fédérales, s'acheminèrent rapidement vers un état de désagrégation dont M. Roland, au moyen de citations empruntées à des témoins oculaires, nous offre un tableau suggestif. On y lira avec intérêt le récit des opérations militaires dans ces champs de canne à sucre qui favorisaient les embuscades et opposaient aux armées du Nord la barrière difficilement franchissable de leurs « chevaux de frise ».

L'invasion se solda par la libération de quelques 140.000 esclaves : l'événement se produisit brutalement, et il désorganisa les plantations pour de longues années. Au début, les planteurs parvinrent, avec la permission des autorités militaires, à regrouper leurs nègres et à les remettre au travail. Mais que pouvaient-ils attendre d'hommes de plus en plus réfractaires à la discipline d'autrefois, sûrs maintenant, s'ils quittaient les plantations, de trouver refuge auprès des armées fédérales? La décision des généraux d'instituer un système de travail libre, régi par des contrats annuels qui attribuaient aux nègres des salaires et des avantages en nature, n'améliora point la situation. La production du sucre déclina régulièrement, et, en 1864, le général Banks dut admettre l'échec, au moins momentané, du nouveau système. Dégagé des contraintes de l'esclavage, le nègre, sous un régime de travail libre, ne pouvait s'astreindre volontairement à l'activité régulière qui avait fait la richesse des plantations. Quand la guerre se termina, l'industrie du sucre, en Louisiane, était menacée d'un complet anéantissement : elle ne se remit qu'avec une extrême lenteur, et au prix d'une réadaptation onéreuse, des pertes qu'elle venait de subir.

Le livre est d'une lecture facile, l'esprit en est celui d'un ouvrage de bonne vulgarisation. Mais le fréquent recours à une documentation de première main

permettra d'y trouver des renseignements utiles, présentés sous une forme attrayante.

Marcel Giraud.

Rudolf Rezsohazy. Histoire du mouvement mutualiste chrétien en Belgique. Paris-Bruxelles, Éditions Érasme, 1957 ; in-8°, 344 pages.

Ayant d'abord étudié *Les origines du catholicisme social en Belgique*, pour sa thèse, publiée à Louvain en 1955, l'auteur a voulu approfondir un des aspects de ce mouvement. Il prend le terme mutualiste dans son sens le plus large, mais limite son enquête aux associations d'inspiration catholique ; d'ailleurs, c'est à l'occasion du cinquantenaire de l'*Alliance nationale des mutualistes chrétiens de Belgique* que son ouvrage a paru (dans les Publications du Centre d'études sociales de l'Université catholique de Louvain). Fondé sur des recherches d'archives et la lecture de monographies nombreuses, il constitue lui-même une monographie de grande valeur, bâtie selon un plan strictement chronologique.

On assiste, en premier lieu, à la « naissance » ou plutôt à la renaissance du mutualisme qui s'inspire des traditions corporatives ; l'aggravation du paupérisme pendant la première moitié du XIXe siècle favorise cette renaissance que préconisent, en même temps que des théoriciens catholiques, comme Ducpétiaux et Visschers, les libéraux Rogier et Frère-Orban. La loi de 1851 permet au gouvernement de reconnaître les sociétés mutualistes et celle de 1865 crée la *Caisse générale d'épargne et de retraite*. On assiste alors à une floraison spontanée d'organismes en majorité professionnels qui pèchent, en général, par défaut d'organisation, mais que tolèrent les classes dirigeantes, parce qu'ils ne mettent pas en cause le fonctionnement du régime économique existant.

Ayant parlé de « naissance », M. Rezsohazy voit dans la période 1851-1894 « l'enfance » du mouvement. Car, faute de grands changements en ce qui touche les facteurs capables d'influencer la vie mutuelliste, celle-ci n'évolue qu'avec lenteur. Le paternalisme l'emporte, bien que la démocratie chrétienne soutienne la « théorie d'indépendance » à laquelle Ducpétiaux s'était rallié. C'est avant tout au versement d'une indemnité en cas de maladie ou d'accident que les sociétés se consacrent. On peut, toutefois, affirmer qu'un premier essor a débuté au lendemain des troubles de 1886, stimulé par l'apparition d'un mutuellisme socialiste. Les lois de 1894 comportent la reconnaissance des mutualités et fondent la *Caisse générale d'assurance*.

« Adolescence » ensuite : de 1894 à 1906, années durant lesquelles l'organisation se perfectionne sous l'impulsion de Duboisdenghien, le syndicalisme vient épauler le mutuellisme, le paternalisme faiblit, la Mutualité familiale apparaît ; des fédérations, on passe aussi à une *Alliance nationale des fédérations et des sociétés de mutualité chrétienne* que préside Édouard de Pierpont. « Jeunesse », donc, sous l'égide de l'Alliance, celle-ci faisant voter en 1914 un projet très complet d'assurances obligatoires. C'est de 1918 à 1932 qu'il peut être question de « maturité », alors que les effectifs s'élèvent de 113.000 à près de 400.000 et que le mutuellisme libre semble assuré du triomphe. Mais en 1944 débute l'ère de la sécurité sociale régie par l'État : conception unitaire et régime pluraliste sont donc plus que jamais aux prises. Comme de juste, l'auteur insiste dans sa conclusion sur les grands services rendus par la mutualité chrétienne.

Le plan nuit parfois à la clarté de l'exposé. Mais le souci d'illustrer celui-ci a

conduit M. Rezsohazy à multiplier les diagrammes précis et évocateurs. En annexe figure un dépliant qui montre l'organisation de l'*Alliance nationale des mutualités chrétiennes* à la date du 31 décembre 1955.

Robert SCHNERB.

E. R. J. BRUNNER. **De Bagdadspoorweg.** T. X des *Historische studies*, publiées par l'Institut d'Histoire de l'Université d'Utrecht. Groningue et Djakarta, J.-B. Wolters, 1957 ; in-8°, 468 pages, carte et tableaux hors texte.

Les ouvrages publiés jusqu'ici dans cette collection sont d'un genre très différent ; les uns sont des travaux de pure érudition ou de haute philosophie de l'histoire, d'autres sont de bons manuels de vulgarisation à l'usage des étudiants ou du grand public. Le présent volume se situe sur un plan intermédiaire.

L'auteur n'apporte aucun fait nouveau, mais il a dépouillé une masse considérable de textes tirés soit des publications officielles de documents diplomatiques, soit de volumes ou d'articles parus un peu partout et souvent tombés aujourd'hui dans l'oubli, pour donner une idée d'ensemble d'un problème souvent évoqué, mais rarement exposé complètement.

Les limites chronologiques choisies sont un peu surprenantes. La question du chemin de fer de Bagdad est traitée depuis ses origines jusqu'à la révolution jeune-turque de 1908 ; un passage de la conclusion laisse espérer que M. Brunner poursuivra ses recherches jusqu'en 1914, car le lecteur se demande pourquoi le présent volume s'arrête au moment où, selon l'auteur lui-même, le problème devient d'une grande importance pour la politique générale de l'Europe.

Tel quel, complété par la publication des textes (français) des accords entre le gouvernement turc et la Société du Chemin de fer, éclairé par un certain nombre de tableaux statistiques et graphiques montrant le rôle des divers groupes étrangers dans les finances et l'économie de l'Empire ottoman, le travail de M. Brunner permet de suivre l'évolution très complexe d'une affaire politico-financière qui, à la veille de la première guerre mondiale, contribuait à aggraver la tension internationale.

Le lecteur aura parfois l'impression d'être un peu perdu au milieu des faits évoqués et de ne pas trouver facilement l'idée directrice ; cela tient sans doute à ce que M. Brunner entend montrer qu'il n'y a pas eu, de la part des Allemands, un plan préconçu ou un programme d'impérialisme bien arrêté.

Au début, les banques allemandes cherchent seulement un placement avantageux, et le gouvernement turc s'adresse à elles parce qu'au lendemain de la guerre de 1877-1878 il entend mettre sur pied un réseau de chemin de fer conçu selon un plan stratégique, qui risque de porter préjudice aux concessions déjà obtenues par l'Angleterre ou la France. Dès que le plan allemand s'esquisse, les autres nations s'inquiètent et l'on arrive insensiblement à un vaste conflit d'intérêts.

Bien qu'il n'y ait rien d'inattendu dans cette manière de présenter les choses, le livre de M. Brunner attire l'attention du lecteur sur un certain nombre de points qui méritent d'être mis en valeur.

Dès 1888, c'est-à-dire bien avant que l'affaire du chemin de fer de Bagdad commence à émouvoir les gouvernements et surtout les opinions publiques, elle oppose vivement à Constantinople les ambassadeurs des grandes puissances. Tandis

que l'allemand Marschall von Bieberstein paraît avoir eu le premier l'idée de faire servir les investissements financiers à l'expansion impérialiste du pays qu'il représentait, l'Anglais Sir Clare Ford et le Français Paul Cambon virent tout de suite le danger et entreprirent de le combattre.

Les puissants intérêts anglais qui s'opposaient à la construction du chemin de fer de Bagdad sont indiqués au cours du livre. Il y est souvent question des projets de l'ingénieur Willcocks, qui, par un système de barrages, imité de celui de l'Égypte, voulait transformer la Mésopotamie, mais le lecteur notera avec un certain intérêt que, dès les premières années du XXe siècle, les Anglais (et aussi les Américains) prévoyaient l'intérêt pétrolier du golfe Persique. Déjà, l'Angleterre considérait comme de son intérêt primordial de garder sa place à Koweit. Dès qu'il fut question d'un chemin de fer reliant le réseau turc sous contrôle allemand au Hedjaz, elle vit le danger pour son influence dans les pays arabes placés alors sous la dépendance au moins nominale de la Turquie, ce qui provoqua déjà en 1906 un incident dans le golfe d'Akaba.

Si, en Angleterre, les projets allemands suscitèrent très vite une opposition unanime, en France, il y eut beaucoup plus d'hésitation. M. Brunner (p. 169 et suiv.) analyse les tendances opposées des groupes politico-financiers, dont le gouvernement français devait tenir compte. Si certains milieux d'affaires, représentés en Orient par Constans, étaient favorables à une certaine coopération économique franco-allemande tendant à un partage de zones d'influence dans les pays d'outremer, d'autres courants de l'opinion y étaient opposés (nationalistes partisans de la revanche, commerçants de Marseille qui redoutaient de voir un port sous contrôle économique allemand s'établir à Alexandrette, voire même catholiques inquiets pour les missions de Terre sainte). Les décisions françaises furent fortement influencées par l'attitude russe, toujours hostile au chemin de fer de Bagdad et maintes fois signalée par l'ambassadeur Bompard. Dès l'époque de Murzsteg, le financement des réformes préconisées pour la pacification de la Macédoine portait indirectement préjudice à celui des projets ferroviaires, mais surtout quand Isvolski eut remplacé Lamsdorff à Saint-Pétersbourg, le gouvernement russe s'opposa à tout ce qui pouvait favoriser l'établissement d'une influence allemande en Perse ou dans les régions voisines. Ainsi se trouva constitué un front contre le chemin de fer de Bagdad.

Au point de vue chronologique, l'auteur distingue trois parties. Jusqu'en 1903, les Allemands s'efforcent d'obtenir la concession. Quand ils l'ont obtenue (5 mai 1903), l'affaire passe du plan diplomatique au plan financier. Les groupes hostiles s'efforcent d'en empêcher la réalisation ou tout au moins de faire modifier les projets initiaux.

Enfin, en 1907, l'affaire du chemin de fer de Bagdad domine, selon M. Brunner, la politique internationale.

Le memorandum anglais du 4 juin concernant les problèmes posés par la réalisation des projets allemands avait suscité d'abord des réactions défavorables en France comme en Russie, tant les prétentions de Londres sur les pays du Proche-Orient avaient paru exagérées, mais l'opposition irréductible des thèses russe, formulée le 20 février, et allemande, formulée le 3 juillet (les deux textes sont comparés à la page 335 dans leur rédaction française), provoqua contre toute attente la conclusion des accords généraux anglo-russes du 31 août, qui achevaient la formation de la Triple Entente.

J. GODARD.

Paul MANTOUX. **Les délibérations du Conseil des Quatre, 23 mars-28 juin 1919. Notes de l'officier interprète.** Paris, Éditions du C. N. R. S., 1955 ; 2 vol. in-8°, 521 et 579 pages.

C'est le 24 mars 1919 que, pour accélérer les travaux de la Conférence de la paix, le président Wilson avait invité Clemenceau, Lloyd George et Orlando à des conversations directes sur « les questions les plus difficiles et les plus urgentes ». Le Conseil des Quatre a tenu, en trois mois, cent quarante-huit séances ; il a été « un véritable directoire international », en même temps qu'il a élaboré les dispositions essentielles du traité de Versailles.

Le compte rendu rédigé par le secrétaire du Conseil, Sir Maurice Hankey, avait été publié en 1944-1946 par le *State Department* dans la collection des *Papers relating to the Foreign Relations of the United States*[1]. Nul n'ignorait l'existence d'un document parallèle à celui-là : les notes prises par l'interprète du Conseil, l'historien Paul Mantoux. Ces notes devaient rester secrètes, mais seulement pour autant que les comptes rendus le resteraient. Depuis 1946, la publication était donc devenue possible. C'est en 1952 seulement que Paul Mantoux, lorsqu'il a quitté la direction de l'Institut d'Études internationales de Genève, a eu le loisir de préparer cette édition. Il a pu l'achever, un an à peine avant de disparaître.

Entre les comptes rendus de Hankey, qui étaient communiquées aux Quatre, et les notes de Paul Mantoux qui, mises au net et dactylographiées, étaient déposées chaque jour au Cabinet du président du Conseil français, la confrontation est de premier intérêt. Que la critique historique dispose, sur ces grands débats, de deux témoignages parallèles, « complètement indépendants l'un de l'autre et qui n'ont jamais été soumis à aucune révision ou modification », c'est un rare avantage. Or, la concordance entre ces deux sources est remarquable : les divergences, la plupart du temps, ne portent que sur des nuances. La publication des notes de Paul Mantoux, même si elle n'avait eu pour but que de permettre cette confrontation, aurait été précieuse. Mais elle présente une bien autre valeur.

Elle apporte d'abord aux comptes rendus de Hankey un complément de grande importance. Le secrétaire du Conseil n'avait été appelé à ces fonctions que le 19 avril — quatre semaines après la première réunion des Quatre. L'interprète avait été présent dès le début. Pour les trente-sept réunions tenues entre le 24 mars et le 19 avril, les notes de Paul Mantoux sont donc (sauf dans trois cas) la source unique. Or cette période est marquée par de grands débats. Le 27 mars s'affirment les revendications essentielles pour la sécurité de la France : Clemenceau réplique au « mémorandum de Fontainebleau », où Lloyd George, appuyé par Wilson, recommande « la modération » à l'égard de l'Allemagne ; le 28, s'engage l'âpre discussion sur la Sarre, où Clemenceau, dans une intervention vibrante, reprend l'exposé général de ses conceptions ; le 31, le maréchal Foch donne lecture de son mémoire sur la frontière militaire du Rhin. C'est aussi le maréchal Foch qui, le 27 mars, définit la politique du « cordon sanitaire » en Europe orientale, à propos d'un débat sur l'aide à fournir à la Roumanie. Le tracé des frontières germano-polonaises donne l'occasion à Lloyd George de lancer un avertissement : « Ce que je demande, c'est que nous ne mettions pas dans le traité des articles pour lesquels nous ne serions pas prêts dans l'avenir à faire la guerre... Ferions-nous la guerre pour Dantzig? » Mais Wilson, pour sa part, croit que « lorsque

1. Cette publication a formé les tomes V et VI de la série *The Paris Peace Conference*.

la fièvre bolcheviste sera tombée », l'Europe n'aura pas, de longtemps, à craindre « une grande guerre » ; c'est en Extrême-Orient seulement qu'il aperçoit « de grands dangers pour le monde ». Et ces derniers jours de mars sont aussi marqués par les premières divergences de vues sur les réparations et sur la capacité de paiement de l'Allemagne. A nul autre moment, les Quatre n'aborderont à la fois plus de questions graves. Les notes de Paul Mantoux sont ici un document d'une exceptionnelle valeur.

Dans toute la partie de l'ouvrage où la comparaison s'impose avec les comptes rendus déjà publiés, l'intérêt ne faiblit pas. Tandis que Hankey — c'était son premier devoir — devait s'appliquer à noter les arguments et les décisions, Paul Mantoux essayait de traduire son impression personnelle et de faire sentir quelle avait été l'atmosphère du débat : ses notes, où l'échange des répliques, en style direct, laisse à la discussion sa vie et sa couleur, permettent de suivre le comportement de chacun des trois « grands » (Orlando, sauf lorsqu'il s'agit de l'Adriatique, ne joue qu'un rôle épisodique) ; elles montrent leur tempérament, la qualité de leur intelligence ; elles font sentir l'accent même de leurs interventions. Hankey avait apporté un procès-verbal ; Mantoux donne un témoignage pénétrant. Il n'est pas possible, sans lire et relire ces pages, de comprendre comment Wilson associe à l'idéalisme le sens des réalités, d'apprécier l'ingéniosité, parfois acrobatique, de Lloyd George, de sentir la force de Clemenceau.

Ces notes de Paul Mantoux corrigent bien des légendes : elles effacent dans l'esprit du lecteur les âpres critiques de Keynes, les exagérations des témoignages américains ; elles montrent des chefs de gouvernements profondément conscients de leurs responsabilités et de l'insuffisance de leurs informations, des hommes qui s'appliquent à dominer une tâche accablante, et qui, malgré les divergences de tempérament et d'intérêt, ne se heurtent pas à la légère. Et ce n'est certes le moindre intérêt de ce grand livre.

P. Renouvin.

André Truchet. **L'armistice de 1940 et l'Afrique du Nord.** Préface de Louis Marin. Paris, P. U. F., 1955 ; VIII-424 pages.

Cet ouvrage aborde l'étude d'une question qui a été au centre de discussions ardentes et qui reste essentielle pour l'histoire de la seconde guerre mondiale : en juin 1940, « la défense de l'Afrique du Nord était-elle souhaitable et réalisable? » L'auteur était ardemment convaincu, dès 1940, que la réponse devait être affirmative ; il a entrepris son enquête pour confirmer cette conviction. En même temps qu'il apporte un témoignage sur la situation de l'Algérie et sur celle du Maroc, où il résidait et où il se trouvait à même de réunir une information valable, il a fait un large effort pour examiner, d'après les témoignages publiés et d'après les documents des archives militaires et navales auxquelles il a pu avoir accès, les décisions prises dans la Métropole. Les deux parties de l'ouvrage sont de valeur très inégale.

Dans la première, M. Truchet apporte des éléments d'appréciation sur la psychologie collective et sur l'état des forces armées. Il estime que « la quasi unanimité des Français, et même des habitants de l'Afrique du Nord, ne réalisant d'ailleurs pas l'effondrement matériel et moral de la Métropole en juin 1940, ne concevaient pas que leur bastion intact pût baisser pavillon sans combattre ». Il essaie de dresser un bilan des effectifs et des armements disponibles. Ces renseignements sont inté-

ressants, surtout lorsque l'auteur montre les efforts des groupements d'anciens combattants auprès du général Noguès. Pourtant, dans l'un et l'autre cas, la démonstration reste incomplète. C'est en *deux pages* qu'est examinée « la réaction des populations musulmanes », d'après quelques documents épars, presque tous de source officielle. Peut-être l'auteur a-t-il raison d'affirmer que le loyalisme indigène était indiscutable ; toutefois le lecteur est bien obligé de constater que les preuves sont très sommaires. D'autre part, quelle valeur faut-il attribuer au chiffre des effectifs de l'armée de terre? Selon les documents utilisés par l'auteur, ces effectifs étaient, à la date du 1er juin, de 409.000 hommes, y compris les territoriaux et les « supplétifs » ; c'est donc à 200.000 hommes environ qu'il faut fixer les effectifs « aux armées » (le général Weygand avait dit : 180.000). Mais quel était l'état de l'armement? L'auteur mentionne 255 chars « modernes » ; il constate que « la pénurie d'armements, de munitions, d'habillements et d'équipements était réelle, autant en Algérie et au Maroc », mais estime qu'elle n'était pas « catastrophique » (en fait, il n'est, nulle part, question d'artillerie lourde) ; enfin il reconnaît que l'aviation était, au début de juin, « extrêmement faible ». Il était pourtant possible, dit-il, de remédier partiellement à ces déficiences : l'aviation pouvait être renforcée par des appareils venus de la Métropole (elle l'a été effectivement, après le 15 juin) ; le déficit en matériel pouvait être atténué si l'on déroutait vers l'Afrique du Nord des armes qui, dans les ports américains (p. 199) attendaient un transport vers la France. Dans quel délai ce renforcement aurait-il été réalisable? Et quelle aurait été au terme de ce délai, la capacité combattante des grandes unités? M. Truchet n'avait pas les moyens de répondre avec précision. Il donne des matériaux ; il apporte, sur certains points, des présomptions, mais rien qui permette de fonder une conclusion solide.

Dans la seconde partie, où l'auteur cesse d'être témoin pour devenir historien, les questions essentielles sont bien posées. Aurait-il été possible d'organiser la défense de l'Afrique du Nord en y transportant une partie importante des forces qui combattaient en France? Fallait-il craindre, en Afrique du Nord, une attaque italienne ou espagnole? Mais la méthode de l'auteur devient fort contestable.

Les effectifs disponibles? 310.000 hommes qui se trouvaient dans les dépôts ; 120.000 hommes du contingent, dont l'incorporation était fixée au 8 juin ; et même les armées de l'Est « si on avait su les dégager à temps ». Les transports? Il y avait, dans les ports français (p. 172), quantité de bateaux inutilisés. M. Truchet néglige d'expliquer comment il était possible de « dégager à temps les armées de l'Est », ni d'évacuer, en huit jours, le contingent incorporé le 8 juin ; il ne pose pas la question de savoir si les navires disponibles pouvaient rapidement être rassemblés, ravitaillés en combustible et mis en service. Certes, il n'ignore pas que cette question de délai est primordiale, mais il la traite avec une assurance déconcertante, qui n'exclut pas les contradictions : il aurait suffi, dit-il (p. 198), de « retarder de quelques jours la poussée allemande » ; en un autre passage (p. 171) il reconnaît qu'il aurait fallu gagner « quelques semaines ». Par quels moyens? « Le 12 juin, dit-il, une résistance prolongée en France était devenue impossible » ; pourtant (p. 349) le « repli » d'effectifs et de matériels importants vers l'Afrique du Nord aurait été possible, s'il avait été commencé « en temps voulu », c'est-à-dire fin mai, début juin[1]. Au lieu de « résister sans esprit de recul, sur

1. En un autre passage (p. 136), l'auteur dit « entre le 20 et le 29 mai, dès que le dégagement des armées du Nord s'est révélé irréalisable ».

la ligne Somme-Aisne », le général Weygand aurait dû largement « prendre du champ ». Cette stratégie était-elle réalisable, devant la poussée des blindés allemands? Était-elle concevable, tant qu'un nouvel effort n'avait pas été fait pour arrêter l'invasion? Ces objections, l'auteur ne croit pas nécessaire de les examiner.

Quant à la menace italienne ou espagnole — sur laquelle ont insisté les partisans de l'armistice — M. Truchet refuse de la prendre au sérieux. Sans doute, l'armée italienne avait sept ou huit divisions aux confins de la Tunisie ; mais ces forces, affirme-t il, auraient été inertes. Les cinq divisions espagnoles du Maroc pouvaient être plus inquiétantes : le 16 juin, l'amiral Darlan et le commandant en chef des troupes françaises au Maroc s'attendaient à une attaque imminente ; pourtant, affirme l'auteur, les Espagnols « ne songeaient pas à nous attaquer » (p. 221). Pourtant le gouvernement espagnol n'avait-il pas offert à l'ambassadeur allemand d'entrer en guerre? Oui ; mais cette offre n'était pas sérieuse. La preuve? L'auteur la trouve dans une étude du comportement espagnol *à l'automne*, c'est-à-dire après l'abandon du plan de débarquement en Angleterre — premier échec de la stratégie allemande.

Ces quelques exemples illustrent une méthode trop prompte à écarter tout ce qui ne s'accorde pas avec une conviction préétablie.

Est-ce à dire que l'ouvrage soit négligeable? Non, car il apporte, à côté de données très discutables, des renseignements valables, des hypothèses intéressantes et souvent, dans sa critique du haut-commandement, des observations justes. Mais pour entraîner la conviction, il aurait fallu aborder l'étude avec plus de sérénité d'esprit et avec un sens critique plus exigeant. La thèse que ce livre expose avec ardeur est peut-être valable ; pourtant la démonstration, à mon avis, reste à faire.

P. Renouvin.

I. — George McTurnan Kahin. **The Asian-African Conference. Bandung, Indonesia, April 1955.** Ithaca (New-York), Cornell University Press ; in-8°, VIII-88 pages.

II. — Carlos P. Romulo. **The Meaning of Bandung.** Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1956 ; in-8°, X-102 pages.

I. — Le professeur Kahin, spécialiste à l'université Cornell de l'Asie du Sud-Est, a publié une excellente appréciation de la conférence de Bandung. Il y a lui-même assisté, connaît personnellement les principaux leaders et sait décrire les arrière-plans et les coulisses quand cela est nécessaire. En quarante pages, il explique pourquoi le Premier indonésien Sastroamidjojo proposa, à Colombo, en avril 1954, à ses collègues indien, pakistanais, birman et cinghalais, une réunion de représentants de tous les pays asiatiques et africains membres des Nations-Unies. L'idée fit lentement son chemin et les cinq chefs de gouvernement purent, en décembre, à Bogor (Indonésie) dresser ensemble la liste des pays à inviter. Tâche délicate, car, s'ils admirent des puissances qui n'étaient pas membres des Nations-Unies, ils exclurent l'Union sud-africaine raciste, Israël, dont la présence aurait fait fuir le Pakistan et les pays arabes, la Mongolie extérieure, les Corées.

Le programme qu'ils établirent était assez vague. Les raisons communes qui les animaient étaient d'une part le désir de jouer un rôle politique plus important et d'être mieux consultés par les Puissances occidentales lorsque l'Asie et l'Afrique

étaient en jeu. D'autre part la crainte d'être entraînés dans un conflit mondial par une guerre entre États-Unis et Chine ou d'être désagrégés par l'action subversive des communistes chinois soutenus par l'U. R. S. S.

Sur ces points, les délibérations de la conférence aboutirent à un succès certain. « L'esprit de Bandung » devint un facteur de la politique mondiale et les assurances réitérées de Chou en Laï, ses promesses de respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de ceux qui se jugeaient menacés, ses appels à une médiation entre la Chine et les États-Unis convainquirent les participants de l'absence « d'impérialisme » chinois.

Mais les pays de Bandung se révélèrent également très divisés. La rivalité entre Nehru et Mohammed Ali domina presque tous les débats. Le premier, neutraliste, hostile à une médiation sur le Cachemire, désireux d'inspirer la politique de l'ensemble des États présents, le second membre de l'O. T. A. S. E., se posant en leader des pays arabes, reprochant à Nehru de ne pas appliquer à l'affaire du Cachemire son principe de règlement pacifique des conflits. C'est lui qui insista sur la question du « colonialisme » de l'U. R. S. S., soulevée par le Premier cinghalais sir John Kotelawala, lui qui prétendit compléter les cinq principes de la coexistence pacifique de Nehru et de Chou en Laï par l'affirmation du droit d'organiser sa défense seul ou « collectivement » et d'imposer la négociation ou l'arbitrage pour régler les conflits internationaux.

Sur ces deux points essentiels, la définition du colonialisme et l'organisation de la paix mondiale et de la coopération, les motions finalement adoptées furent susceptibles d'interprétations opposées de la part des « occidentaux » ou des neutralistes et des communistes.

L'importance de ces désaccords explique que la réunion du Caire de décembre 1957 n'ait pas été officielle. Les gouvernements n'y furent pas représentés. La notion de « colonialisme » a d'ailleurs beaucoup évolué depuis 1955.

M. Kahin a groupé dans la deuxième partie de son livre les textes les plus importants, discours d'ouverture soulignant l'hostilité commune à toute discrimination raciale et au colonialisme occidental de l'époque impérialiste, prises de position de Nehru et de Chou en Laï au comité politique, interprétations qui suivirent, communiqué final. Cela fait de son petit manuel un rapport remarquablement complet, clair et objectif.

II. — Le délégué des Philippines à Bandung, le général Carlos P. Romulo, publie une conférence faite à l'université de la Caroline du Nord. Il insiste sur l'opposition des Philippines aux thèses de Nehru, dont le neutralisme favorisa en fait l'U. R. S. S. La partie la plus intéressante de son exposé est celle qui concerne l'attitude des états asiatiques et africains à l'égard des États-Unis. Il leur reproche de ne pas toujours agir selon leurs principes lorsqu'il faudrait prendre nettement position contre le colonialisme, à Chypre ou en Afrique du Nord par exemple ; de ne pas aider suffisamment les nations sous-développées d'Asie et d'Afrique, de ne pas comprendre que leurs vieilles civilisations valent bien celles des États-Unis, de trop compter sur leur puissance militaire et de refuser la négociation et la solution pacifique du conflit avec la Chine à propos de Formose.

En appendice, les discours prononcés par le général et le texte du communiqué final de la conférence.

Henri BRUNSCHWIG.

Abraham GRANOTT. **La politique agraire mondiale et l'expérience d'Israël.** Paris, Presses Universitaires de France, 1957 ; in-8°, 304 pages.

Élève de Charles Gide, spécialiste des questions agraires, auteur d'un ouvrage sur *Les problèmes de la terre en Palestine* qui fut traduit en français (chez Rieder, en 1928), puis en anglais, le Dr Granott vient donc d'en écrire un second qui le complète et, selon ses propres termes, marque l'aboutissement du travail de toute sa vie. Trois parties, très nettes : d'abord l'étude des principes sur lesquels repose la politique foncière d'Israël ; puis l'évolution du régime agraire en Israël ; enfin, en bonne méthode comparative, l'examen des méthodes agraires dans un certain nombre de pays qui peuvent être assez bien mis en parallèle avec la Palestine.

L'auteur part de cette double constatation, à savoir que d'une part la base de l'État israélien devait être non seulement territoriale mais terrienne puisqu'il s'agissait de fixer le Juif errant, que de l'autre la *Diaspora* avait pratiquement ramené à une proportion insignifiante (3 % en 1940) la fraction du judaïsme qui s'adonnait à des besognes rurales. Il insiste ainsi dès l'abord sur la tâche première qui s'imposa au sionisme : créer avant tout une classe paysanne afin que fût assurée « la guérison spirituelle et temporelle d'Israël ». Mais il montre en même temps que « l'entreprise de rédemption du sol » ne pouvait se développer au hasard sans danger, qu'elle impliquait une planification ou, si l'on préfère, une « politique de colonisation réfléchie », celle-ci étant dominée par des nécessités à la fois sociales et nationales. C'est que les sionistes étaient « pénétrés de la conviction que leur peuple était appelé à un destin particulier au sein des nations ». Herzl aspirait à l'avènement d'une société plus heureuse et Schapira conçut la propriété collective comme conforme à la tradition biblique selon laquelle le sol appartient à Dieu et par là même à son peuple. Ainsi, tandis que la propriété privée l'emporte jusqu'en 1921, depuis cette date le capital national « a pris la relève ». Mais 15 % seulement des chefs de famille relevaient du secteur agricole en 1952, alors que la concentration urbaine s'était effectuée dans des conditions déplorables, encourageant la spéculation au bénéfice de particuliers ou de sociétés privées.

M. Granott explique ensuite comment « le régime agraire a été entièrement modifié du fait de l'évolution de la conjoncture politique », l'émigration arabe constituant en l'occurrence l'événement capital. Il décrit bien entendu en détail le régime de l'affermage qui s'est développé sur les terres du *Kéren Kayémeth*, selon les vues de Shapira, et multiplie les tableaux numériques à l'appui de son argumentation, mais il se place constamment à un point du vue juridique et l'on peut regretter qu'il ne peigne pas l'existence journalière dans les *kibboutzim*.

Les pages qui concernent les réformes agraires en Europe occidentale, dans le bassin méditerranéen, en Asie et en Amérique latine sont moins originales, mais on les considérera comme utiles, étant donné qu'elles rassemblent et confrontent des données qui ont trait à des régions très dissemblables. En outre elles permettent à l'auteur de conclure à l'inefficacité de la redistribution des terres pour résoudre le problème agraire. Toutefois le dernier chapitre expose les avantages d'une politique de nationalisation intégrale du sol en Israël.

Robert SCHNERB.

Biographie nationale du pays de Luxembourg, sous la direction de Jules

MERSCH. Fasc. V à VIII. Luxembourg, Imprimerie de la Cour Victor Buck.

Ces quatre fascicules, publiés de 1953 à 1957, font suite à quatre autres, déjà parus entre 1947 et 1952 et doivent être suivis par deux autres. M. Jules Mersch réunit dans cette collection, qui doit donc comprendre au total dix petits volumes, des notices, biographiques ou généalogiques, dues à divers collaborateurs, concernant des personnages notables de l'ancien « pays de Luxembourg » ou de l'actuel Grand-Duché. Le choix a été fait d'une manière très éclectique et les articles sont d'un intérêt historique assez inégal. Ils se lisent toujours avec agrément.

En ce qui concerne les quatre fascicules présents, nous relevons, en suivant l'ordre chronologique, deux biographies d'évêques de Metz, par M. Tribout de Morembert, archiviste de cette ville : Adalbéron Ier et Thierry de Luxembourg, la fin d'une assez longue étude sur la comtesse Ermesinde par M. Meyers, des articles de M. Sprunck sur deux abbés réformateurs d'Echternach aux XVIIe-XVIIIe siècles, Philippe de la Neuveforge et Benoît Zender, la traduction, par le même auteur, d'une étude de M. Posch, professeur à l'Université de Graz, sur le Père Jésuite Guillaume Lamormain, confesseur et conseiller de l'empereur Ferdinand II, enfin un article de M. Mersch sur les Steinmetz, des ingénieurs militaires au service de l'Autriche au XVIIIe siècle.

Deux généalogies, celle des Pastoret par M. Matagne et celle des La Fontaine par M. Mersch, forment la transition entre l'histoire moderne et l'histoire contemporaine. Les deux familles donnèrent au Luxembourg des magistrats et des administrateurs aux XVIIIe-XIXe siècles. Le président Nicolas Pastoret a été parfois confondu avec le chancelier, originaire de Marseille, son contemporain.

L'histoire contemporaine est représentée par d'assez nombreuses biographies. Les unes intéressent la vie intellectuelle : celles de la poétesse Amélie Picard et de sa famille, des maîtres de forges de Sepfontaines, par M. Joseph Hess, de Mme de Munkacsy, une artiste luxembourgeoise, épouse d'un peintre hongrois, par M. Mersch, du chimiste hollandais Van Kerckhoff, qui enseigna un moment à Luxembourg, par M. Gloden. Les événements politiques ou diplomatiques qui affectèrent le Grand-Duché sont évoqués au cours des quatre articles (par MM. Mersch, Funck, Metzler, Noppeney) consacrés à Paul Eyschen et de l'autobiographie de Paul Thilges, commentée par M. Mersch. L'histoire religieuse et scolaire est représentée par la longue étude de M. Goedert (tout le fascicule VIII, de près de 400 pages) sur Mgr J.-Th. Laurent, qui fut vicaire apostolique à Luxembourg de 1841 à 1848 et dont la carrière mouvementée permet d'évoquer bien des aspects de l'histoire de l'Église catholique, et par l'article consacré par M. Rosenfeld, président de la Fédération des Instituteurs, à J.-B. Gellé, qui, dans la première moitié du XIXe siècle, fut au Luxembourg le grand promoteur de l'instruction primaire.

Enfin, M. Engel, à propos du colonel Bourg, luxembourgeois engagé dans l'armée belge, apporte quelques précisions sur les premières opérations en Belgique de la guerre de 1914 1918.

J. GODARD.

Jean DECOUX. **Adieu Marine.** Paris, Plon, 1957 ; in-8°, 412 pages.

Ce livre de souvenirs réunit des notes de l'amiral Decoux prises entre ses débuts

sur le *Borda*, en 1901, et sa désignation au gouvernement général de l'Indochine, et, quand on pense aux dates entre lesquelles s'inscrit une carrière particulièrement brillante, on se félicite d'avoir un témoignage psychologique qualifié sur ce milieu que l'auteur qualifie lui-même comme « l'organisme le plus homogène, mais aussi le plus hermétique de la nation ». Il est, en effet, exceptionnel de pouvoir saisir les réflexions d'un homme qui fut formé aux disciplines de la marine à voiles avant de commander les premiers sous-marins et d'évoluer en des circonstances difficiles dans les milieux du haut état-major maritime. Un témoin qui peut inscrire à côté des épisodes de mer ou d'escale, en quelque sorte interchangeables pour un non-initié, des souvenirs sur le transport en Tunisie des mutins du 17e régiment d'infanterie, sur un voyage en compagnie du maréchal Lyautey, des croisières dans les eaux marocaines au moment des tensions internationales, sur la guerre de 1914-1918 faite en sous-marin, en escorteur ou à l'état-major, sur l'effort d'organisation d'une marine moderne entre les deux guerres mondiales, est évidemment un témoin de choix. Un chef qui, après avoir assisté à ses débuts aux conférences internationales entre Alliés en 1916, se trouva commander les unités françaises aux Baléares pendant la guerre d'Espagne serait déjà à lui seul un homme à entendre sur les problèmes contemporains.

Il est certain que l'amiral Decoux aime son métier et cette conviction le rend encore plus intéressant, mais on ne saurait dire pour autant qu'il en ait donné une explication sérieuse aux yeux d'un profane. Ces promenades en mer, à plus ou moins long cours, pour « montrer le pavillon », le cas échéant avec des variantes d'itinéraires sous prétexte d'avaries pour agrémenter un trajet trop austère — on se demande ce qui se serait passé si le chauffeur de l'amiral avait témoigné des mêmes fantaisies avec un matériel tout compte fait moins dispendieux — ces rencontres à caractère diplomatique relèvent plutôt du tourisme estival que des affaires étrangères, et ne semblent pas justifier l'existence même de la marine. Certes, l'auteur montre la marine prête à faire son devoir, en 1914 comme en 1939, mais force est bien de constater qu'elle ne rencontra pour ainsi dire jamais la flotte allemande au cours des deux guerres mondiales, comme au cours de celle de 1870.

Il est encore plus curieux d'observer le véritable manichéisme avec lequel l'auteur partage le monde. D'un côté, les officiers de marine, car il n'est évidemment pas question des hommes, en général sympathiques, intelligents et capables, même les étrangers, avec pour exception confirmant la règle les gens des Forces Navales Françaises Libres. De l'autre, le reste du monde, confondu dans un égal dédain méprisant plein de sous-entendus, depuis les politiciens jusqu'aux marins du commerce « à l'affût de gains profitables », ou d'autres, comme Bernanos, qui, à Palma « ne se trouve vraiment à son aise pour composer ses manuscrits que dans l'ambiance bruyante et animée des cafés de l'endroit ». Là encore, quelques exceptions, les personnalités de Vichy, bien entendu, et, souvenirs de débutant, les aimables filles de la « Rotonde » à Toulon, en 1900, et Cléo de Mérode, invitée officielle d'un amiral au cours d'une « tournée des casinos » à bord du cuirassé *Patrie*, en 1908.

Jean VIDALENC.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Belgique. — Ghislaine De Boom. *Marie de Hongrie* (Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1956, in-16, 132 p.) (Coll. « Notre passé »). — Fille de Philippe le Beau et de Jeanne la Folle, sœur de Charles-Quint, Marie fut toute sa vie l'instrument d'une politique familiale. Mariée au roi Louis de Hongrie, elle vécut quelques-unes des pires années de l'histoire hongroise. Les Turcs de Soliman submergeaient le royaume. A Mohacs, en 1526, son époux était tué. Elle n'avait que vingt et un ans et elle dut se défendre contre les intrigues des magnats. Finalement, en 1530, lorsque son frère, Ferdinand, prit les couronnes de Hongrie et de Bohême, elle fut proclamée gouvernante des Pays-Bas. Écrasante succession : les Pays-Bas étaient secoués par les difficultés économiques, le mécontentement des villes et les premières atteintes de la Réforme. En face de ses difficiles devoirs, Marie n'avait pas les qualités de celle qui l'avait précédée au gouvernement des Pays-Bas, sa tante Marguerite d'Autriche. Appliquée et consciencieuse, elle s'efforça de bien remplir une charge qu'elle avait acceptée comme un devoir dynastique et qu'elle n'aima jamais. Passionnée et intransigeante, elle exécuta les ordres de Charles-Quint, sans mettre dans leur exécution la souplesse et la modération qui auraient contribué au succès de sa politique et lui auraient, sans doute, procuré l'attachement de ses sujets. Elle n'eut pas le sens politique, les séductions et le charme de Marguerite d'Autriche.

La biographie d'un personnage de second plan n'est pas une entreprise facile. Risque de grossir un rôle ; de donner à l'histoire générale une place excessive ; de tomber dans cette histoire pittoresque où les descriptions de décors et de fêtes n'ajoutent rien à la connaissance intime du personnage. Trois périls auxquels l'auteur n'échappe pas entièrement. Mais le livre est écrit avec sympathie et compétence et, lecture faite, il laisse un portrait dont les traits sont justes : celui d'une femme d'énergie et de bonne volonté dominée par des circonstances qui exigeaient aussi d'autres qualités peu communes et qui lui firent défaut.

— M. van Durme. *Supplément à la correspondance de Christophe Plantin* (Anvers, De Nederlandsche Boekhandel, 1955, in-8°, 408 p.). — Les huit volumes de la correspondance de Christophe Plantin, publiés par M. Rooses et J. Denucé, de 1883 à 1920, constituent l'une des sources indispensables à l'étude de l'imprimerie et de l'humanisme dans la période de grandeur que fut la seconde moitié du XVIe siècle. Spécialiste du XVIe siècle, auteur d'un ouvrage remarqué sur le cardinal de Granvelle, M. Van Durme a découvert de nombreuses lettres inédites ou mal reproduites concernant le grand libraire-imprimeur anversois.

Dans ce nouveau volume, certes, aucun texte qui modifie profondément les traits déjà connus de la personnalité et des activités de Christophe Plantin. On y voit l'étendue des relations du libraire, la diversité de ses correspondants : le cardinal de Granvelle, les humanistes de France, d'Italie, d'Allemagne, d'Espagne

et des Pays-Bas, les imprimeurs ; ses difficultés dans l'effervescence religieuse des Pays-Bas ; l'homme dans ses essais littéraires — odes, sonnets, douzaines. Le testament de Plantin, fait à Anvers le 14 mai 1588 et dont l'original est au Musée Plantin-Moretus d'Anvers, est publié ici (p. 297-302).

Ces 225 lettres et une soixantaine d'autres documents précisent le portrait de Plantin et la connaissance des milieux de la librairie et des humanistes. Il y a de nouveaux textes émouvants sur les souffrances des Pays-Bas (voir, en particulier, la lettre de Plantin à Camerarius, du 4 avril 1577, sur la furie espagnole, p. 163-164).

Une bibliographie donne l'état des travaux sur Plantin. Un index alphabétique rend aisé l'usage des documents. Quant à la qualité des notes, il suffit de dire qu'elle fait de ce volume un ouvrage égal à ceux qu'il vient compléter.

R. Gascon.

— L. Roppe, G. W. Panhuysen en Elis. M. Nuyens. *Rapporten van de Commissarissen in het departement van de Nedermaas, 1797-1800* (S. l. [Limburg], 1956, in-8°, 252 p., 1 carte). — L'administration de la province du Limbourg belge, en accord avec celle de la province hollandaise du même nom, a publié les rapports mensuels des « commissaires du Directoire exécutif » dans le département de la Meuse-Inférieure de 1797 à 1800.

Après Fleurus, une année de tâtonnements avait précédé la réunion à la France, votée en 1795, et la division de la Belgique en départements. En 1797 étaient institués les commissaires, qui devaient céder la place à des préfets en 1800.

Les rapports sur la Meuse-Inférieure sont précédés d'une brève monographie sur leurs deux principaux auteurs, Nicolas Girard et François-A. Cavenne. Détaillés sans excès, très clairs, ils donnent une idée excellente d'une administration dévouée à la chose publique, attentive aux réalités, grâce à laquelle, avec une étonnante rapidité, « la Belgique moderne, suivant l'expression de Pirenne, s'est constituée ». Un trait frappant est la brièveté des rapports pendant les deux mois (octobre et novembre 1798) où le département fut durement secoué par « la guerre des paysans ».

Instructive pour l'histoire de Belgique, cette publication est tout aussi utile pour l'histoire de France.

L'édition est accompagnée de larges et précises indications bibliographiques, qui permettent d'étendre facilement l'étude du sujet.

Le gouverneur lui-même de la province est le premier des trois auteurs, dont le travail fait honneur à l'administration qui a pris l'initiative de le publier.

E. Coornaert.

— A. Simon. *Correspondance du nonce Fornari, 1838-1843* (Bruxelles, Institut historique belge de Rome, 1956, gr. in-8°, xxx-227 p.). — Cette correspondance du cardinal Fornari, représentant du Saint-Siège à Bruxelles de 1839 à 1843, apporte une documentation intéressante, et souvent révélatrice, sur les débats de la politique intérieure belge, ainsi que sur les intrigues les plus variées de la politique internationale, vue de ce centre d'observation exceptionnellement favorable que peut être la capitale d'un État neutre. Les circonstances délicates dans lesquelles le représentant de la diplomatie pontificale dut négocier avec les autorités du nouveau royaume apportent une preuve supplémentaire de l'action très favorable au catholicisme du roi Léopold. Les difficultés rencontrées par le nonce,

qui se croyait volontiers chargé de diriger l'épiscopat belge, ajoutent, de leur côté, une information neuve sur le progrès et sur les vicissitudes des tendances ultra-montaines. Sa conception de l'organisation de l'Université catholique de Louvain, comme des rapports de celle-ci avec le nonce, sont également révélatrices des survivances d'un état d'esprit d'ancien régime dans les milieux romains.

— Henry-Thierry DESCHAMPS. *La Belgique devant la France de Juillet. L'opinion et l'attitude françaises de 1839 à 1848* (Paris, Les Belles-Lettres, 1956, gr. in-8°, c-561 p.). — L'ouvrage de M. H.-T. Deschamps représente une contribution appréciable aussi bien à l'histoire diplomatique qu'à celle des mouvements d'idées, en France comme en Belgique, pendant les dernières années de la Monarchie de Juillet. Il repose sur une abondante documentation recueillie dans les archives les plus diverses des deux pays, sur un dépouillement systématique de la presse, et l'auteur a joint à son introduction une « notice préliminaire » sur la presse politique française de 1839 à 1848 dont les trente pages rendront de nombreux services à tous ceux qui voudront aborder une étude d'opinion à cette période.

L'auteur commence son étude au moment où le traité du 18 avril 1839 marque les débuts de l'existence diplomatique normale de la Belgique, enfin parvenue à un accord avec les Pays-Bas. Les insuffisances de la diplomatie française pendant les longues négociations, et plus encore à la veille de la signature du traité, avaient abouti à une solution médiocre, bien éloignée des espérances un moment caressées par certains éléments de l'opinion. Il n'est pas sans intérêt de noter que la crise orientale de 1840 faillit tout remettre en question et que Villèle s'accordait avec l'abbé de Genoude pour suggérer comme « compensations indispensables » pour la France, déçue en Orient, la rive gauche du Rhin et la Belgique, tandis que les partisans de Thiers s'associaient à sa politique belliciste. Après la poussée de fièvre, la presse française et les pamphlétaires revinrent à des conceptions plus désabusées, peut-être, réduisant les besoins du pays à un simple rôle d'entente économique avec les petits États voisins compris dans une sorte de zone d'influence.

La seconde partie, de beaucoup la plus ample, retrace avec précision les vicissitudes et l'échec final des projets d'union douanière franco-belge, auxquels la réalisation progressive du Zollverein donnait un modèle des plus intéressants. Il eût, toutefois, fallu un peu plus de logique chez nombre de députés représentant des régions dont les producteurs se sentaient plus ou moins menacés par l'inclusion des manufacturiers et des agriculteurs belges. Toutes les tentatives, entre 1839 et 1845, n'aboutirent qu'à des mesures limitées dont l'effet fut détruit presque aussitôt, comme, en 1842, lorsque le Zollverein obtint dans les quinze jours l'extension à ses vins et à ses soieries des avantages concédés à la France ; et plus souvent encore tout échoua dans les débats parlementaires ou dans les discussions de commissions.

L'auteur examine, enfin, l'influence réciproque que les discussions proprement politiques purent avoir des deux côtés de la frontière, en particulier dans le domaine de l'organisation constitutionnelle, mais surtout les répercussions des débats autour de la question scolaire, où les éléments cléricaux français adoptèrent un moment la formule de « la liberté comme en Belgique », qui leur semblait particulièrement avantageuse. Toutefois, quel qu'ait pu être le retentissement de certaines campagnes de presse sur d'autres plans, ce furent, en premier lieu, les questions économiques qui pesèrent le plus lourd dans les décisions finales des

hommes politiques français, et ce n'est pas sans justice que l'auteur propose, en conclusion, d'ajouter à la liste des fondateurs de la monarchie belge « les magnats de l'industrie française, qui, en interdisant à la Belgique nouvelle les facilités et les risques d'une union trop étroite, la poussèrent plus avant dans la voie de l'indépendance et de l'originalité nationale ».

— A. Simon. *L'hypothèse libérale en Belgique. Documents inédits, 1839-1907* (Bruxelles, Éditions Scaldis, 1956, gr. in-8°, 383 p.) (Publications de la Faculté universitaire Saint-Louis à Wetteren). — Les quelque cent pages consacrées par M. A. Simon à une étude des tendances catholiques libérales en Belgique représentent à elles seules une contribution intéressante et neuve à l'histoire politique au moins autant que proprement religieuse de la Belgique au cours du siècle dernier. Les conditions dans lesquelles les autorités catholiques prirent des positions souvent singulièrement nuancées et le rôle de la presse ou de l'Université de Louvain dans ces querelles, où transparaît parfois, derrière une nomenclature moderne, le souvenir des anciennes rivalités entre les cités flamandes ou brabançonnes, sont évoquées avec précision. Les documents, tirés de divers fonds d'archives privées, apportent ensuite les variations d'éclairage et les retouches de détail à une étude dont on souhaiterait avoir l'équivalent, ou l'antithèse, pour les mouvements doctrinalement opposés. Jean Vidalenc.

Espagne. — E. Cerulli, *Il Patranuelo di Juan Timoneda e l'elemento arabo nella novella italiana e spagnola del Rinascimento* (Atti d. Acc. Naz. d. Lincei, Memorie, Sc. mor., stor. e filol., Serie VIII, vol. VII, fasc. 3. Roma, 1955). — L'auteur, qui s'est fait une spécialité, possible seulement à un homme d'une érudition simultanément occidentale et orientale comme la sienne, de l'étude des influences littéraires réciproques entre l'Orient et l'Occident au Moyen Age, prend occasion, en ce mémoire qu'en continuera un autre, de trois novelles de l'écrivain espagnol Juan Timoneda (XVIe siècle) pour suivre la transmission de trois groupes de récits à travers les diverses littératures arabe, persane, turque, éthiopienne, hébraïque, byzantine, russe, italienne, espagnole, française, anglaise et allemande. De la première novelle étudiée (la neuvième), il retrouve l'original dans un récit qui figure aussi, élaboré, dans les *Mille et une Nuits*. De la seconde (la dix-septième), il énumère les multiples reproductions tantôt en connexion avec les *Miracles de Marie*, français, italiens, arabes, éthiopiens, tantôt autonomes dans l'histoire turque des *Quarante vizirs*, des recueils arabes référant parfois au prince Ibn Tûlûn (IXe siècle), des récits juifs relatifs à Maïmonide, etc., le plus ancien récit actuellement connu étant dans le *De Nugis Curialium* de Walter Mop (1192); la transmission peut s'être faite d'Occident en Orient, ou réciproquement, et même avoir suivi plusieurs voies, avec des allers et retours. La troisième novelle (la sixième), plus brièvement traitée, confirme la conclusion générale d'avoir à envisager des relations et composantes complexes. Claude Cahen.

France. — A la tenue du 82e Congrès des Sociétés savantes, qui s'est tenu à Bordeaux du 24 au 28 avril 1957, ouvert par M. Georges Bourgin, directeur honoraire des Archives de France, et clôturé par M. Julien Cain, administrateur général de la Bibliothèque nationale, se rattachent diverses publications, en attendant que paraisse le volume consacré aux communications :

1° *La vie intellectuelle à Bordeaux aux XVIe et XVIIe siècles* (1957, in-8°, 126 p.),

où M. L. Desgraves, bibliothécaire de Bordeaux, a groupé plus de quatre cents renseignements utiles à la connaissance de l'imprimerie aux XVIe et XVIIe siècles à Bordeaux et La Réole, à l'enseignement donné par l'Université, le collège de Guyenne, le collège des Jésuites, sur les bibliophiles et collectionneurs, les écrivains, la littérature, l'histoire, le droit, les sciences, la vie religieuse, constituant les principaux courants de pensée. M. Julien Cain a, dans une dense préface, souligné les mérites de l'ouvrage.

2° *Exposition de quelques documents d'archives aux archives départementales de la Gironde*, où M. A. de Betzé-Brezets, complétant sa publication de 1953 sur *Les archives départementales de la Gironde* (Bordeaux, Bieri, in-8°, 36 p., ill.), fournit des indications précieuses sur des documents hors de pair conservés dans son dépôt.

Signalons, du même auteur, son étude très dense sur *La formation territoriale du département du Lot-et-Garonne* (Nérac, Couderc, 1956, in-8°, 59 p.). Remarquable est la bibliographie dressée par l'auteur. Regrettons pourtant l'absence d'une carte.

— La *Chronique bibliographique* de la *Revue historique de Bordeaux* pour 1956 (in-8°, p. 223-241) est riche de renseignements précieux sur les œuvres en cours de publication ou commentées de Montesquieu.

— Les *Cahiers haut-marnais* du 1er trimestre 1956 fournissent une notice nécrologique sur M. L. Delessard, ancien archiviste en chef de la Haute-Marne, et des articles scientifiques divers : P. Gonnet, *Les sources fiscales aux archives départementales* ; — Odile Grandmollet, *Le temporel de l'abbaye de Longuay des origines à la fin du XIIIe siècle* ; — H. de Baillon, *Le siège de l'église d'Éclaron (1591)* ; — A. de Montesquiou-Fezensac, *L'abbé de Montesquiou en Haute-Marne* ; — J.-G. Gigot, *Guide pratique des archives communales, Buxières-lez-Tronches* ; — Cl. Decomble, *Centenaire du viaduc de Chaumont*.

— Il y a lieu de retenir, pour ses qualités d'exposé sociologique sur la vie urbaine des petites localités de Provence, l'ouvrage souligné à mon attention par M. le professeur Mackay consacré par M. Laurence Wyllis à *Peyrenc village in the Vaucluse*. Si on complète son analyse par le souvenir de quelques toiles de Cézanne ou de Van Gogh ou de films illustrés par la présence de Raimu, on pourra combiner une vue d'ensemble et vivante (Cambridge, Harvard University Press, 1957, in-8°, XIII-345 p., ill.). L'auteur a pris la précaution de s'initier au provençal, pour mieux comprendre les réactions individuelles et collectives des habitants de Peyrenc tant au point de vue du progrès démographique que de la vie familiale, économique, sanitaire, des relations de ses habitants avec les collectivités régionales, des formes de loisirs et de récréation choisies par ses habitants, les boules et la belote en tête, sans compter la fête de Saint-Michel et sa célébration par un banquet et un bal public.

— M. Gabriel Lepointe, professeur à la Faculté de droit de Paris, a consenti à écrire pour la collection *Que sais-je?* une *Histoire du droit public français* (Paris, Presses Universitaires de France, 1957, 128 p.) qui, dans sa brièveté, a le mérite d'être claire et ordonnée. Des institutions publiques de l'époque franque au droit public de l'Ancien Régime, M. Lepointe passe tout en revue, en disant l'essentiel des institutions et en expliquant leur évolution.

— L'*Histoire de la Bourgogne* par M. Jean Richard, professeur à la Faculté des lettres de Dijon (Paris, Presses universitaires, 1957, 128 p.), parue dans la collection *Que sais-je?*, est un bel exemple d'un petit résumé écrit par un spécialiste qualifié. On y voit la Bourgogne avant les Bourguignons, puis l'histoire des Burgondes et des Francs et la difficile formation d'entités féodales de Richard le Justicier à Robert le Pieux ; le duché capétien, le duché valoisien se succèdent et M. Richard conduit son étude du XVIe siècle, sous l'Ancien Régime, jusqu'à la Révolution, avec toute la précision qui convient. Une bibliographie sommaire servira le lecteur soucieux de creuser certaines périodes.

— Le doyen honoraire de la Faculté des lettres de Rennes, M. Armand Rébillon, était bien désigné pour écrire l'*Histoire de Bretagne* qui vient de paraître dans la Collection Armand Colin (Paris, Colin, 1957, in-18, 227 p.) sous le n° 316. Une riche matière se trouve répartie en dix chapitres, plus une introduction et une bibliographie. L'auteur, bien sûr, n'a pas eu le dessein de ressasser certains développements classiques de l'histoire bretonnante, et il a pris plaisir et intérêt à insister sur certains aspects d'une histoire qui valaient la peine qu'on les éclairât particulièrement. Ainsi a-t-il fait pour l'installation des Armoricains sortant de la Grande-Bretagne à la fin de l'empire romain et venant se confondre avec les restes de population celtique vaincus par Jules César et ses lieutenants. Nous aimons bien aussi la façon dont M. Rébillon explique l'originalité de la féodalité bretonne, dont les habitudes d'indépendance belliqueuse ont été servies par un terroir difficile, coupé de nombreuses vallées, et s'accordent avec une religiosité originale, une littérature et un art spécifiques. Ce n'est qu'au XIVe siècle que se dessine une autonomie ducale qui dure tant bien que mal jusqu'à l'avènement d'Anne, mariée en 1490 avec Charles VIII. Ainsi commence l'incorporation au royaume d'une province originale, dont l'auteur suit les traits historiques dans toutes les manifestations notables, et nous notons que les chapitres consacrés par M. Rébillon à l'Ancien Régime sont particulièrement nourris : l'opposition bretonne, bien sûr, vaut pareil traitement, mais en tant qu'exprimant une société et une civilisation propres maintenues sous la Révolution et aux XIXe et XXe siècles. La vie intellectuelle, dans son aspect régionaliste, a été, au reste, considérée avec une sympathique attention.

— Mlle Mireille Zarb a publié un intéressant *Aperçu des relations ayant existé entre la Provence et Genève au cours des XVe et XVIe siècles* (extrait de *Provence historique*, Vaison-la-Romaine, 1956, in-8°, p. 150-165). Le commerce, la politique, la religion expliquent largement cet afflux d'immigrants provençaux à Genève, dont la trace est relevée avec diligence par l'auteur dans les archives notariales de Genève et dans des publications historiques variées. C'étaient des humbles, surtout, qui venaient de Provence, mais quelques noms qui ont traversé les siècles attestent leur origine provençale, comme les documents rassemblés leurs activités multiples.

— Dans la collection des *Analecta Burgundica*, M. Jean Richard, professeur à la Faculté de Dijon, prépare la publication du *Cartulaire de Marcigny-sur-Loire*, cartulaire ressortissant du prieuré clunisien de femmes fondé en 1055 par saint Hugues, seul prieuré de moniales suivant la règle clunisienne. Sous la Révolution, l'original en avait disparu et il a fallu l'habileté érudite de M. Richard pour réunir les quelque trois cents chartes des XIe et XIIe siècles, dans leur texte intégral, qui concernent le Brionnais, le Charolais, le Forez, le Roannais, le Bourbon-

nais, toutes régions en dehors de celles que nous font connaître les grands chartriers de Cluny, Paray et Savigny. Les moniales, provenant de régions souvent fort éloignées, nous apportent des actes concernant la Normandie, la Suisse bernoise, le Luxembourg, la Castille, l'Angleterre. C'est un délicat travail de marquetterie diplomatique qu'a pu mettre sur pied l'éditeur.

— Préfacé par Mgr PETIT, évêque de Verdun, je ne vois pas de nom en tête de cette *Histoire de l'ermitage et du pèlerinage de Saint Rouin* (Bar-le-Duc, Imprimerie Saint-Paul, 1956, in-18, 182 p., ill. ; prix : non indiqué) et ne puis féliciter l'auteur ni pour son talent, ni pour sa modestie. Le pèlerinage remonte assez loin dans l'histoire, car son fondateur, bénédictin de Saint-Vanne, Richard, est né aux environs de Bantheville, au diocèse de Reims. Il fut abbé de Saint-Vanne de Verdun en 1046 et est l'une des grandes figures monastiques du XIe siècle, restaurant des règles dans plusieurs abbayes, auteur de diverses vies de saints, dont celles de saint Chrodegang et celle de saint Rouin. Celui-ci, né de vieille souche scotte, se fit missionnaire dans le sillage de saint Colomban et de saint Gall et s'établit dans les solitudes de l'Argonne, puis chercha un lieu encore plus désert pour se préparer à la mort. Sur la vie de l'ermitage et prieuré de Bonneval-Saint-Rouin, les renseignements sont brefs, mais on y trouve cependant de quoi brosser des pages utiles pour la connaissance de l'Argonne religieuse à la fin du XVIIIe siècle. Les biens du prieuré furent nationalisés en 1789 au profit de l'ermite marié Claude Chatelet, qui se montra incapable d'en tirer un réel profit et quitta l'ermitage ruiné en 1835. Mais il s'opéra en 1842 un renouveau de l'ermitage, du fait de la publication de Neveu-Lemarié, qui adapta à l'Argonne les vues du *Génie du Christianisme* ou celles de *Notre-Dame de Paris* de V. Hugo. Et c'est un des effets de cette littérature archaïque et pieuse qui va susciter chez les villageois de l'Argonne un retour aux traditions de l'ermitage ; en même temps, la crise économique sévit dans les verreries et les faïenceries de la région. La « disette » sévit sur une population sous-alimentée et alcoolisée. Mais le goût de la danse joue son rôle parmi les paysans cherchant les plaisirs de leur classe, et les chants liturgiques se mêlent aux flons-flons des fêtes populaires. Ajoutons qu'à Bonneval a sans doute préexisté un rite préhistorique qui a laissé des traces indélébiles. L'auteur, à coup sûr, se borne à proposer des hypothèses, mais il le fait avec talent, et l'ambiance qu'il décrit explique la restauration de l'ermitage par les soins de l'abbé Aubry en 1865. Nous suivons les pèlerinages qui se sont succédés à partir de 1866 jusqu'à nos jours. Ce petit livre, fortement documenté et bien écrit, est, à mon sens, un modèle du genre. G. BN.

— Jeanine DELPECH. *L'âme de la Fronde, Madame de Longueville* (Paris, Arthème Fayard, 1957, 217 p.) (Les temps et les destins). — Dans cette série des « *Temps et des destins* », il faudra faire, je crois, une option plus franche entre ce qui relève d'une époque et ce qui concerne la destinée particulière.

Après les travaux de Porchnev, de Kossmann, il n'est plus possible, sauf par une figure de rhétorique, d'écrire que l'âme de la Fronde est Mme de Longueville. La Fronde pose à l'extrême les problèmes d'histoire collective. Ceci dit, le livre de Mme Jeanine Delpech est très consciencieux, à la fois solide et élégant, et il sacrifie le moins possible aux faux-semblants.

— Alexandre DUMAS. *Les trois mousquetaires*, avec introduction, bibliographie et notes par Charles SAMARAN (Paris, Classiques Garnier, 1956, 861 p.). — La

lecture, à jamais attachante, des *Trois mousquetaires* offre un plaisir nouveau dans l'édition de Charles Samaran. Ce ne sont pas seulement les notes éclairant le roman, démêlant le vrai du faux, qui donnent leur prix à cette édition critique : c'est l'excellente introduction. Elle rétablit les sources, elle retrace la genèse de l'ouvrage, elle expose avec sûreté la nature de la collaboration entre Maquet et Dumas, souvent rappelée pour diminuer l'autorité du second. Enfin, rassemblant en quelques pages l'essentiel d'un ancien ouvrage de Ch. Samaran lui-même sur d'Artagnan (1912), elle fixe la véritable figure de ce cadet de Béarn, passé dans les gardes de Richelieu, avant de devenir mousquetaire au temps de Mazarin, chargé des missions de confiance les plus délicates au début du règne de Louis XIV et mort, en volontaire et en héros, au siège de Maëstricht. Au demeurant, de noblesse récente, et l'ancêtre marchand pas très loin, mais tout de même allié aux Montesquiou, ce que l'auteur des *Pas effacés*, complaisant à l'illustration de sa race, revendiquera avec amour-propre, en soi-même un bel hommage aux sortilèges d'Alexandre Dumas.

— La Varende. *Jean Bart pour de vrai...* (Paris, Flammarion, 1957, 227 p.) (Les grandes biographies). — De l'histoire romancée? Non, mais de l'histoire écrite par un romancier passionné des choses de la mer et qui donne des batailles et de la vie des ports une peinture chaude et pittoresque. Son Jean Bart a la rudesse et la fougue sans lesquelles on n'imagine point le prestigieux corsaire, mais il lui prête de la sagesse, une grande capacité de prudence et de diplomatie, et, surtout, il le veut serviteur personnel du roi, attaché à Louis XIV par « un séidisme profond » (p. 147). « Jean Bart pour de vrai? » lavé de « la mauvaise légende »? On ne sort point convaincu de cette lecture : on y a rencontré beaucoup de parti pris, des préférences déclarées, un souci mineur des problèmes généraux. Mais le personnage évoqué a de la vie. V.-L. T.

— Alfred Cobban. *A history of modern France.* Volume one : *Old Regime and Revolution (1715-1799)* (London, Penguin Books, 287 p.). — Dans le cadre de l'histoire du monde de la collection dite du Pélican — réalisée par la réunion des diverses histoires nationales — M. Cobban, professeur à l'Université de Londres, nous offre une séduisante esquisse de l'histoire de la France au XVIIIe siècle, depuis la mort de Louis XIV jusqu'au coup d'État de Brumaire. Elle est fort heureusement enrichie d'une bibliographie copieuse, sélective et critique, à laquelle on pourrait reprocher, cependant, de juxtaposer trop généreusement les livres fondamentaux qui renouvellent la connaissance, les travaux vieillis aux conclusions périmées et même certains ouvrages anodins destinés à la distraction ou à l'édification de lecteurs peu exigeants. L'exposé, habilement découpé en trois grands chapitres — l'Ancien Régime, l'âge des réformes, la décade révolutionnaire — est toujours brillant, souvent profond, surtout dans l'étude des idées et dans celle du développement économique et des mouvements sociaux. Il est moins sûr dans le récit des crises politiques qui ont précédé la Révolution française. A propos du premier ministère de Necker, de l'Assemblée des notables, du coup d'État de Brienne-Lamoignon et surtout de la révolution dauphinoise de 1788, on relève quelques assertions hasardeuses et même des erreurs caractérisées.

— Shelby Mc Cloy. *The Humanitarian Movement in Eighteenth-Century France* (University of Kentucky Press, 1957, 274 p.). — M. Shelby Mc Cloy, professeur à l'Université du Kentucky, a choisi comme objet de son dernier ouvrage cette

philanthropie laïque, cette sympathie active pour les autres hommes — et surtout les déshérités — qui est l'honneur du XVIIIe siècle français.

Il n'a pas cru devoir retracer, après Camille Bloch, la naissance progressive de l'Assistance publique. Il ne parle pas, non plus, des mainmortables. Il étudie les aspirations humanitaires et les réformes qu'elles ont inspirées — avant et pendant la Révolution française — au profit des protestants, des Juifs, des esclaves, des prisonniers, voire des enfants. Il mesure les efforts accomplis pour l'amélioration de la législation criminelle et celle de la santé publique. Il consacre même quelques pages aux généreuses rêveries visant à l'organisation de la Paix perpétuelle.

Sa lecture est immense, encore qu'elle soit évidemment réduite à l'imprimé. Mais la synthèse apparaît hâtive et l'on est surpris de certaines fautes de proportion. Une place excessive est réservée à d'obscurs écrivailleurs, comme l'avocat Vermeil, auteur d'un *Essai sur les réformes à faire dans notre législation criminelle* (p. 192-193), ou comme Gargaz, précurseur, entre beaucoup d'autres, de la Société des Nations (p. 256-258).

Plus regrettables sont les erreurs commises au sujet des principaux protagonistes des réformes humanitaires. Ce n'est pas Turgot (p. 27), mais Loménie de Brienne, alors grand-vicaire de l'archevêque de Rouen, qui publia, en 1754, le *Conciliateur*, déniant aux princes le droit de violenter les consciences. Ce n'est pas Malesherbes, alors ministre d'État (p. 200), mais son cousin, le Garde des sceaux Lamoignon, qui créa, au début de 1788, une commission de jurisconsultes chargée de préparer la réforme judiciaire. Enfin, s'il est vrai qu'en 1766 (p. 11, n. 8) le Parlement de Grenoble refusait encore de reconnaître la validité d'un mariage protestant, il ne faudrait pas oublier que, le 6 avril 1767, le même Parlement, sur les conclusions de l'avocat général Servan, inaugurait une jurisprudence nouvelle en accordant une indemnité à une protestante abandonnée par le meunier Jacques Roux, qu'elle avait épousé « au désert ». Arrêt mémorable, que l'auteur ignore, de même qu'il connaît imparfaitement la personnalité si attachante du grand avocat général, qui en fut l'inspirateur, puisqu'il le confond avec son frère, le ministre de la Guerre du cabinet girondin (p. 185-186). J. ÉGRET.

— D'une contribution au Congrès des Sociétés savantes de Bordeaux, tenu en 1957, M. Marcel GARROUSTE, fonctionnaire du cadre des hôpitaux, a tiré une brochure sur *La ville et la juridiction de Penne au XVIIIe siècle* (Villeneuve sur-Lot, impr. Fichal et Radon, 1957, in-8°, 97 p., 2 ill., 1 carte). Il y a là, en vérité, un excellent exemple de monographie régionale, basée sur une riche documentation ; la justice et la police consulaires, le budget et les impôts, la dîme, les services publics (postes, assistance publique), la vie économique, essentiellement agricole et médiocre en raison d'une production réduite, sont décrits et expliqués avec précision et talent, et M. Garrouste nous conduit ainsi jusqu'aux abords de la Révolution, dont il expose les premières manifestations et dont il publie quelques textes typiques. Le procureur-syndic de la commune créée en 1789 s'appelait Mourgues, et ce nom semble sortir de l'œuvre d'Hugo sur la Révolution.

— Le fascicule XXVII de la *Bibliothèque de l'École des Hautes-Études hispaniques* est consacré à un travail original d'un de ses anciens membres, Mlle Jacqueline CHAUMIÉ, sous le titre *Les relations diplomatiques entre l'Espagne et la France de Varennes à la mort de Louis XVI* (Bordeaux, Féret et fils, 1957, in-8°, 217 p.). —

L'auteur, utilisant essentiellement les dépêches du fonds Estado de l'Archivo historico de Madrid et une très abondante bibliographie, a su, dans les quinze chapitres de son travail, jeter toutes les lumières convenables sur les relations humaines et politiques des deux cousins, qui allaient en quelque sorte se confirmer au cours de la Révolution ; le manque de caractère de Charles IV d'Espagne ne l'a tout de même pas empêché de tenter une démarche isolée en faveur du prisonnier du Temple en 1793, la seule qui ait été effectuée par une puissance européenne. Mlle Chaumié connaît fort bien le personnel ministériel qui a eu à s'occuper de la France d'alors, Florida-Blanca, Aranda et, quelques mois avant l'entrée en guerre de l'Espagne, Godoy ; mais elle connaît aussi l'état d'esprit de cette Espagne tout entière dressée contre les « afrancesados », soucieuse d'empêcher la contagion de la lèpre française ; elle explique d'une façon parfaite les modes de penser et de sentir des hommes chargés d'agir au nom de Charles IV, les remous d'une politique incertaine dans ses décisions définitives et compliquée par les initiatives du gouverneur de la Catalogne et les renseignements de toute espèce centralisés à Venise par don Simon de las Casas, en liaison avec les émigrés français. C'est au mois d'août 1791 que les problèmes français deviennent prédominants à Madrid, au mois d'avril 1792 que Aranda prend le pouvoir effectivement, et, si Valmy semble marquer une date fatale pour la réussite de la contre-révolution, il faut bien reconnaître aux démarches de Charles IV pour sauver Louis XVI une continuité et une obstination qui ont une belle allure ; Mlle Chaumié n'a pas écrit moins de trois chapitres sur cette longue et inutile négociation.

— Nous sommes heureux que le Comité des Travaux historiques soit parvenu, avec le concours du C. N. R. S., à publier la table alphabétique des tomes VI à XVII du *Recueil des actes du Comité de Salut public*, dont on sait les immenses services rendus à l'histoire de la Révolution française et qui compte parmi les œuvres d'érudition de F.-A. Aulard. Ainsi se trouve comblée l'une des lacunes qui, depuis tant d'années, affligeaient par leur carence les érudits et déshonoraient la science française. G. Bn.

— Buonarroti. *Conspiration de l'égalité, dite de Babeuf*. Préface de Georges Lefebvre (Paris, Éditions sociales, 1957, 2 vol. in-16, 234 et 248 p.) (Les classiques du peuple). — La collection des « Classiques du peuple » a déjà publié de nombreux volumes consacrés aux œuvres des philosophes du XVIIIe siècle ou à celles des plus célèbres révolutionnaires. Mais, généralement, ils ne comportaient que des extraits de ces œuvres et n'étaient accompagnés que d'un appareil critique fort réduit. Au contraire, la présente édition de l'œuvre capitale de Buonarroti se distingue par le soin qui a présidé à sa préparation. Elle comporte, comme dans l'édition originale de 1828, non seulement le texte intégral de la *Conspiration de l'égalité*, mais aussi toutes les pièces justificatives qui ne figurent pas dans l'édition Charavay de 1850, ni dans l'édition abrégée de 1869. Le texte a été soigneusement établi par Albert Soboul et Robert Brécy. Il est accompagné d'une clé des anagrammes, plus complète que celle qu'a donnée Buonarroti, et d'une table des noms de personnes.

Georges Lefebvre a rédigé la préface de l'ouvrage. Il montre la place importante tenue par la conspiration de Buonarroti et de Babeuf, non pas tant dans l'histoire de la révolution en France que dans l'histoire des idées socialistes, et notamment du communisme. Buonarroti et Babeuf, en se réclamant de Robes-

pierre et de Saint-Just, forment le lien vivant entre les Montagnards, qui réalisèrent, souvent à contre-cœur, d'éphémères expériences socialistes, et les théoriciens du XIXe siècle, Karl Marx notamment, qui se proposaient de transformer la société et de la reconstruire selon les principes communistes. Ainsi, à travers Buonarroti et Babeuf, la tradition socialiste remonte-t-elle jusqu'à Robespierre. Peut-être Georges Lefebvre aurait-il pu ajouter que le complot de Babeuf et Buonarroti eut des répercussions loin au delà des frontières de la France. Les démocrates bataves comme les « jacobins » italiens se réclamèrent des idées de Babeuf et de Buonarroti. Et il est possible aussi que, par sa structure et ses méthodes, la conjuration des Égaux forme la transition entre la maçonnerie « éclairée » et mystique du XVIIIe siècle et la charbonnerie politique qui apparaît en Italie vers 1807. Tous les historiens que préoccupe l'histoire de ces mouvements politiques et sociaux en Europe seront donc heureux de trouver dans une édition facilement accessible la *Conspiration* de Buonarroti. Leurs travaux seront aussi facilités par la bibliographie qui suit le volume. Jean Dautry, son auteur, l'a qualifiée modestement de « sommaire » ; cependant, elle est fort ample et concerne non seulement les éditions de la *Conspiration*, mais aussi les œuvres de Babeuf et de Buonarroti, ainsi que les principaux travaux concernant ces deux hommes, y compris les études publiées en U. R. S. S. Jacques GODECHOT.

— C'est un excellent livre, celui de M. Alan B. SPITZER consacré à *The revolutionary theories of Louis August Blanqui*, publié pour la Faculté de science politique, n° 594, à New-York, par la Columbia University Press (1957, in-8°, 208 p.). Non seulement l'auteur a su magnifiquement utiliser une riche bibliographie, que domine le nom de Maurice Dommanget, mais il a tenu compte, en dépit des difficultés de la tâche, des œuvres manuscrites de Blanqui, conservées parmi les manuscrits de la Bibliothèque nationale, dont les citations continuelles soulignent le commerce fidèle que M. Spitzer a eu avec son héros. Héros d'une vie consacrée à un idéal auquel il est resté fidèle, en l'enrichissant, depuis sa prime jeunesse jusqu'à sa mort, au début de la IIIe République. Les neuf chapitres du livre serrent une pensée et une action qui, en dépit de tant de suspensions, dues aux multiples emprisonnements subis par l'Enfermé, sont allées en se précisant et en s'affirmant dans la thèse générale de l'insurrection permanente.

— La collection des *Études de littérature étrangère et comparée* s'est récemment enrichie d'un livre excellent dû à M. le recteur honoraire de l'Académie de Strasbourg, M. Joseph DRESCH, sur *Henri Heine à Paris (1831-1856) d'après sa correspondance et les témoignages de ses contemporains* (Paris, Didier, 1956, in-8°, 177 p.). On sent, à une première lecture, le livre élaboré avec amour, et l'on se rend rapidement compte des renseignements multiples qu'on y peut puiser sur l'ensemble de la vie française sous le règne de Louis-Philippe, car M. Dresch a bien saisi que l'époque française de la vie de Heine a eu sur le plan intellectuel, artistique et politique une importance considérable. C'est cloué sur son lit de douleur à partir de 1848 que l'esprit aigu de Heine amasse les observations de tout genre qu'il réunit et dont des auteurs allemands ont entrepris la recension : Strodtmann, Elster, Bitz et, en dernière date, Friedrich Hirth, H. Bieber et H. Houben. Il y a peu d'éléments français dans les témoignages qui sont réunis et, sans doute, les petitesses, les railleries, l'ironie de Heine ont été parfois en opposition avec le rôle, l'action que l'âme complexe de Heine était capable de jouer dans la société

cosmopolite de son époque. M. Dresch a su avoir raison des difficultés historiques et philologiques de son sujet, et une lettre de Heine à Philarète Chasles, de janvier, sert d'introduction à son travail, qui apporte des précisions sur la date et les conditions de naissance du poète, ses relations et ses heurts avec les éléments réalistes de sa famille, sa conversion au protestantisme. Sur la révolution française de 1830, sur les idées de Börne, de Vernhagen, sur les succès de Heine, installé à Paris en mai 1831, M. Dresch nous renseigne abondamment. Introduit par Thiers dans la société française, Heine se défie des espions prussiens et publie abondamment pour faire connaître les divers aspects de la société française ; toutefois, dès 1832, deux de ses doigts de la main gauche sont atteints de paralysie, début du mal qui le frappera plus tard si cruellement. Les relations avec Sainte-Beuve, V. Hugo, Th. Gautier, G. de Nerval, Mignet, Berlioz, A. Houssaye, Balzac, d'autres encore ne sont point déformées par la passion que la princesse de Belgiojoso lui fait ressentir. Les visiteurs allemands ne sont pas moins nombreux, et les femmes aussi, George Sand, la Belgiojoso, Mme d'Agoult, Mme Jaubert, sœur du comte d'Alton-Shée, et, bien entendu, Crescence-Eugénie Mirat, connue sous les noms de Juliette et de Mathilde et qui sera la compagne des années de crise de Heine. Mais voici d'autres visiteurs allemands qui apparaissent au voisinage de Heine : c'est Karl Marx en train de composer sa *Critique de la philosophie du droit* et Ferdinand Lassalle, et il n'est pas étonnant qu'au contact de tant de génies juifs originaux, le génie même de Heine ne donne toute sa mesure d'ironie puissante et de véritable génie allemand. Les terribles années de déchéance physique et de douleur qui lui seront données de vivre encore, il les passera dans une admirable résistance intellectuelle et souvent dans un héroïsme souriant dont l'année 1848 fournira de multiples raisons d'avouer le bien-fondé ou l'absurdité. Qu'il ait résisté avec persévérance à la tentation du suicide, c'est ce que M. Dresch explique en suivant poème après poème l'œuvre du poète, de plus en plus préoccupé par le problème religieux. Jusqu'à la fin, Heine veille du mieux qu'il peut à la conservation et à la présentation de son œuvre sous la forme tant allemande que française, et par là, on peut dire que Heine a travaillé à l'œuvre de collaboration des deux pays. Beau livre, dans le détail duquel l'index des noms propres peut rendre des services multiples.

— On sait l'intérêt documentaire qu'offrent les missions que remplit chaque année en Angleterre M. R. Demoulin. C'est le cas de celle de 1957, d'où l'éminent professeur belge a rapporté d'intéressants *Documents inédits sur la crise internationale de 1870* (Bruxelles, Palais des Académies, 1957, in-8°, p. 127-38 du *Bulletin de la Commission royale d'histoire*). La politique étrangère de Napoléon III suscitait à Londres des craintes graves parmi les membres des familles souveraines, et sur la candidature du prince Léopold de Hohenzollern à partir du 8 juillet 1870, sur la neutralité belge, les documents relevés par M. Demoulin offrent un grand intérêt. Les lettres de Léopold II et de la reine Victoria, leur correspondance avec lord Granville et avec le colonel Ponsonby fournissent des compléments utiles aux publications officielles sur les dessous de la crise, y compris un prêt de la Banque d'Angleterre sollicité à Bruxelles et pour lequel semble être vigoureusement intervenu Gladstone. La philosophie de cette correspondance est contenue dans la lettre du 2 octobre de Léopold II à la reine Victoria : la guerre a délivré la Belgique d'une menace d'annexion française ; d'autre part, il est incontestable que Paris sera pris et que les Allemands ne furent pas très loin de prendre

leurs précautions pour empêcher la France de recommencer la guerre un peu plus tard.

— On sait l'importance de l'Istituto Feltrinelli comme dépôt de qualité pour l'histoire sociale. Un bibliographe de qualité, M. G. Del Bo, est chargé de tous les travaux scientifiques qui sont susceptibles d'être élaborés. C'est ainsi qu'a pu être réalisée une bibliographie sur *La Comune di Parigi* (Milano, Feltrinelli, 1957, in-4°, 142 p. ; prix : 2.000 l.). Cette bibliographie, de caractère nettement international, fournit des indications excellentes sur les journaux, les publications des exilés, les actes et rapports officiels, les enquêtes et dépositions, les témoignages des membres de la Commune condamnés par les conseils de guerre, le rôle de Marx et Engels durant le siège de Paris et la Commune.

Parfaitement contemporaine a paru, dressée par M. G. del Bo, une bibliographie sur *Il socialismo utopistico.* I : *Charles Fourier e la Scuola Societaria (1801-1922)* (Milano, Feltrinelli, 1957, in-4° ; prix : 2.000 l.). On y trouve un répertoire des œuvres de Fourier et de l'école fouriériste divisées en trois périodes (1831-1852, 1853-1887, 1888-1922). Le soin appliqué à son entreprise par M. del Bo est remarquable, et, par sa composition, son contenu, la bibliographie fouriériste s'offre aux savants de l'histoire sociale comme un instrument de travail parfait.

Mais les qualités de M. del Bo auront l'occasion de s'affirmer dans une autre œuvre que la Commission internationale de l'histoire des mouvements sociaux a décidé d'entreprendre : il s'agit de la *Bibliographie critique de la Première Internationale*, dont le premier volume est sous presse et dont la préface, due à MM. G. Bourgin, G. Duveau et Demarco, énumère les instituts et les savants qui ont été employés pour ce grand travail collectif.

— Des années d'exil passées en France ont valu à Mlle dell'Isola des enrichissements variés et dont nous recueillons le fruit. C'est ainsi qu'elle a connu au Collège de France un prêtre français qui avait déjà choisi sa destinée, *Alfred Loisy* (Parma, Guanda, 1957, in-18, 156 p.) (Coll. *Uomini e idee*, nouvelle série). Remarquablement illustré par des photographies d'autographes et de portraits, ce petit volume n'a pas la prétention de tracer dans le détail le débat qui devait mettre aux prises l'Église traditionnelle et l'un de ses fils rebelles, mais on y trouve, en tout cas, l'aspect privé d'un conflit qui prit à certains moments figure d'hérésie, et l'auteur a su, avec un talent personnel infini, décrire l'austère simplicité de la vie de l'abbé Loisy, faite de modestie et de simplicité. Savant au Collège de France ou replié dans sa solitude de Ceffonds, Loisy apparaît pareil à lui-même, tel qu'il est apparu aux yeux de Mlle dell'Isola dans la ferveur d'une adhésion totale à la méthode et à certaines conclusions de celui dont le buste continue de présider la salle de la bibliothèque de l'histoire des religions de la Sorbonne.

G. Bn.

Italie. — L'*Histoire de la Sicile* que M. Jean Hubé, agrégé de l'Université, a écrite dans la collection *Que sais-je?* (Paris, Presses universitaires, 1957, 127 p., 1 carte) a, dans ses dix chapitres, précédés d'une introduction géographique, couvert l'ensemble d'une civilisation complexe : tour à tour grecque, puis romaine, elle passe aux Vandales, aux Ostrogoths, devient byzantine, subit, vingt ans après la mort du prophète, les incursions arabes, devient la chose d'un émir d'origine africaine jusqu'à la reconquête byzantine. Puis les Normands s'y installent dans

la première moitié du XIe siècle, et il semblerait que la Sicile ait atteint son statut définitif, lorsque les ambitions pontificales se donnent libre cours. Les *Assises* mises au point par Roger II semblent une adaptation heureuse du droit féodal à des populations divisées entre plusieurs religions et, en 1199, la monarchie normande passe à l'empereur allemand Henri VI Hohenstaufen. La Sicile est ainsi en état de jouer sa partie dans le conflit qui met aux prises Frédéric II de Souabe et la papauté. Ce conflit se résout en 1265 par l'investiture comme roi de Sicile de Charles d'Anjou, frère de saint Louis. Mais il faut qu'une conquête effective ait lieu au profit de la maison angevine, bientôt concurrencée par la maison d'Aragon, et, dès lors, la lutte entre les deux maisons se prolongera jusqu'au début du XVe siècle, où les Habsbourg succèdent aux Aragonais. Le XVIIe siècle comporte des troubles qui se résolvent par l'avènement de la dynastie des Bourbons de Naples, maîtres de l'île et de l'Italie du Sud jusqu'en 1860, où le *Risorgimento* assure l'union au jeune royaume cavourien de terres qui ont connu les déboires de l'unité, avec le banditisme et la *mafia*. M. Huré a su introduire dans son livre, si riche en faits de toute espèce, un arrière-fond de données économiques et sociales, sans compter une bonne bibliographie. Ce petit livre mérite qu'on le lise et qu'on l'utilise.

— M. Luigi Bulferetti continue d'apporter d'utiles notes sur la constitution de l'État piémontais. Il souligne, dans une dernière étude publiée sur *La deputazione subalpina di storia patria l'elemento mercantésco nella formazione dell' assolutismo sabaudo* (*Bolletino*, 1956, t. LIV). C'est un des instants les plus typiques qu'il établit dans les progrès de structure de l'État savoyard à l'époque de Charles-Emmanuel II (1603-1675) ; et les traits relevés dans les institutions en voie d'évoluer sont, à cet égard, riches d'enseignement.

— On trouvera des précisions biographiques sur la vie de Ferdinand Cornaccho telle qu'elle ressort de la publication de C. Barbazolli et Rota et telle que la conçoit M. L. Bulferiti (*Un diario di margini del Congresso di Viena*. Bari, Studi di storia in onore di Ettore Rota, 1956, in-8°.

— On a publié, à l'occasion du bicentenaire de l'institution de la chaire d'économie politique occupée par Antonio Genovesi à l'Université de Naples, un volume de *Studi* dont le discours prononcé, le 20 janvier 1957, par M. Domenico Demarco peut être considéré comme l'introduction (*Quello che è vivo del pensiero economico di Antonio Genovesi*. Napoli. L'arte tipografica, 1957, in-8°, 9 à 34 p.). Au moment où Genovesi commença d'écrire, les écrivains napolitains de la fin du XVIIe siècle et des débuts du XVIIIe étaient orientés vers l'étude des problèmes monétaires et de la politique mercantiliste. C'est précisément l'instant où Genovesi commence à analyser la structure sociale du royaume de Naples et à comprendre le rôle de la richesse foncière et la nécessité de mieux distribuer cette richesse. Il détermine, d'autre part, les conditions d'échange qui s'imposaient aux Napolitains (environ 5 millions d'habitants), reconnaît l'étroite interdépendance entre l'activité économique et l'activité financière, précise le mécanisme d'impôt susceptible de stimuler le travail et non de le gêner. Genovesi apporte, bien entendu, sa contribution à la théorie de la monnaie et les effets nocifs de la dévaluation de celle ci. Mais l'attention de Genovesi a été sollicitée aussi par l'étude de problèmes rarement abordés par ses contemporains, ceux des variations de la population, laquelle est considérée comme le principal facteur de la puissance de l'État. Toutes ces no-

tions, en partie nouvelles, font de Genovesi, selon l'expression d'Auguste Blanqui, le rival d'Adam Smith. Pour M. Demarco, il est bien difficile de le classer, mais on peut dire qu'en élaborant une théorie systématique de la vie économique, l'économiste salernitain annonce certaines formes de la sociologie moderne et que son enseignement a préparé les esprits de ses contemporains aux réformes prochaines dont le royaume de Naples devait être le terrain.

— L'existence mouvementée de *L'abate Francesco Bonardi e suoi tempi. Contributo alla storia della società segrete* (Torino, Deputazione subalpina di storia patria, 1957, in-8°, 373 p.) a fait l'objet d'une très vivante biographie due à M. Arturo Bersano. Né à la fin du XVIIIe siècle, Bonardi fut préparé par son éducation janséniste aux bouleversements qui marquèrent l'époque. M. Bersano souligne justement l'inspiration chrétienne qui se marque dans la valeur des idées sociales propres à Bonardi et à ses amis. Commissaire à Casali, sous-préfet à Foghera, Bonardi sera envoyé à Paris pour figurer au Corps législatif (1804-1811). Mais ce séjour hors d'Italie n'a fait qu'aviver l'état d'esprit antidespotique et, si l'on veut bien ainsi parler, libertaire de Bonardi. Lorsque l'Empire est brisé, la maçonnerie qui s'installe anime les mouvements qui naissent et dont l'incertitude est grande au point que, très tôt, le prince de Carignan apporte bientôt une contribution hésitante à la Révolution. Du moins, Bonardi, maire de Villanova, participe-t-il aux mouvements libéraux de 1821. Condamné par contumace, il s'enfuit dans la libre Suisse voisine, où il demeure comme un ardent propagateur des idées révolutionnaires les plus constantes et les plus audacieuses. M. Bersano a suivi les correspondances auxquelles Bonardi est resté fidèle, particulièrement celle qu'il a maintenue avec Botta. C'est l'instant que la mort allait atteindre Bonardi, « lequel ne se reposa jamais ». Sur le plan des démarches, sur celui des idées sociales et religieuses, l'ardent Bonardi put être entraîné par des courants divers, mais on peut dire que, dans toutes les directions, il n'a cessé de déployer une activité de pur altruiste, et je suis sûr que, dans le riche matériel dépouillé par M. Bersano, on ne se heurtera à aucun jugement incertain. Dans cette aube du Risorgimento, Bonardi apparaît comme une des figures les plus radieusement décidées, et nous sommes heureux des pages que M. Bersano lui a consacrées.

— Dans la série des ouvrages consacrés à Mazzini, le livre récent de M. E. E. Y. Hale apporte une tonalité propre (*Mazzini and the secret societies. The making of a myth*. London, Eyre et Spottiswood, 1956, in-8°, 226 p.). L'auteur souligne les données d'une vie qui se développera dans un milieu particulièrement propre à la révolution italienne, cette Gênes, qui est l'un des grands centres du carbonarisme italien, et au voisinage de cette Marseille, où naît pour Mazzini cette romantique affection pour la chère Judith et où des responsabilités révolutionnaires se multiplient du fait des amitiés françaises. Et voici une nouvelle cité dans la série des lieux où s'est créée la personnalité de Mazzini : c'est Genève, où vont être organisées les premières entreprises militaires d'un homme qui veut réaliser une grande œuvre : l'invasion de la Savoie est le premier effort humain d'un penseur qui a vécu d'abord dans les rêves, et c'est à cet effort pour soumettre à la réalité, complexe et souvent médiocre, les pures créations de l'esprit que nous assistons. La Jeune Italie de 1831 prépare la Jeune Europe de 1834. Mais Mazzini quitte le vieux continent en 1837 et, pendant onze ans, c'est à Londres qu'il va vivre, pré-

parant sans doute dans l'exil anglais la révolution multiforme qui l'instaurera d'abord comme triumvir de la république romaine de 1849. Début d'une nouvelle épopée qui ne se clôture qu'en 1872, lorsque Mazzini meurt à Pise. Mais cette mort ne fait pas disparaître du coup la volonté révolutionnaire du grand exilé, qui n'a cessé de combattre dans un esprit de sacrifice personnel en faveur de la liberté humaine, conçue d'abord nationalement, mais dont les visées se sont agrandies, épurées et précisées à mesure que les événements se poursuivaient, pour aboutir à une sorte de dogme animateur, dont les perspectives sont allées sans cesse en se précisant, en s'élargissant et en se purifiant.

— *Il problema religioso nel Risorgimento*, tel est le sujet du rapport général établi par M. L. Salvatorelli pour le 33e Congrès de l'histoire du Risorgimento et publié dans le fascicule II (avril-juin) de la *Rassegna storica del Risorgimento*.

— Sous le titre *La storiografia italiana dal romanticismo a oggi*, M. Luigi Bulferetti donne une précieuse contribution d'histoire intellectuelle de l'Italie en suivant l'évolution de la pensée historique dans la péninsule depuis le temps de Botta et Croce jusqu'aux différents idéaux modernes exprimés par Volpe, Salvemini, Croce et les tenants de l'idéologie marxiste, catholique et de la pratique économique. Ainsi sont fournies au lecteur d'excellentes notices sur tout le courant d'une science qui a fourni des œuvres multiples et solides. Nous aurions aimé que ne fussent pas complètement passés sous silence certains noms de travailleurs étrangers, dont une partie de l'existence s'est passée dans l'étude de l'histoire politique et sociologique de l'Italie, et nous souhaitons qu'une nouvelle édition paraisse qui comble ces lacunes et répare ces injustices. G. Bn.

Luxembourg. — Paul Weber. *Histoire du grand-duché de Luxembourg* (Bruxelles, Office de publicité, 1957, 120 p.). — Cette petite étude fait une part importante à l'histoire la plus récente, au moins relativement, puisque dès la page 56 commence l'étude du département des Forêts apparu en 1795. Les conditions des transformations économiques n'ont pas été négligées et une chronologie terminale permet de replacer dans le cadre général les vicissitudes de l'histoire d'un petit pays dont l'existence même fut à diverses reprises remise en question par des voisins plus ou moins bien intentionnés. J. V.

Pays-Bas. — D. Th. Enklaar et J. Ph. de Monté Ver Loren. *Oorkonden betreffende een tiental marken* (Groningue et Djakarta, J.-B. Wolters, 80 p.) (*Fontes Minores Medii Aevi*, publiées par l'Institut d'histoire du Moyen Age de l'Université d'Utrecht, n° IV). — Ce petit volume met à la disposition des étudiants un certain nombre de textes (latins ou néerlandais), datant le plus souvent des trois derniers siècles du Moyen Age (un seul remonte au xie siècle) et relatifs à des « marken », c'est-à-dire à des propriétés collectives, situées dans les diverses parties de l'actuel royaume des Pays-Bas.

Certains de ces textes ont déjà été publiés et utilisés, d'autres sont entièrement inédits.

— W. Jappe Alberts. *De staten van Gelre en Zutphen*. Deel II (Groningue et Djakarta, J.-B. Wolters, 1956, 190 p.) (Bijdragen van het Instituut voor Middeleeuwse Geschiedenis der Rijksuniversiteit te Utrecht, n° XXIX). — Ce volume complète deux autres publications du même auteur, parues dans la même collection (voir *Revue historique*, t. CCVIII, p. 89, et t. CCXVI, p. 294). Nous y retrou-

vons les qualités et aussi les défauts déjà signalés : extrême minutie des dépouillements d'archives, précision des références, mais aussi manque de vues d'ensemble et absence d'une bibliographie permettant au lecteur de se familiariser avec une histoire particulièrement complexe.

L'auteur avait déjà consacré une thèse à l'histoire des États de la province de Gueldre et l'avait arrêtée en 1459, date d'une certaine stabilisation de cette institution (tome XXII de la collection, paru en 1950). Cette deuxième partie continue l'histoire des États, pendant la période extrêmement troublée qui va de 1459 à 1492.

Tirant essentiellement sa documentation des comptes municipaux des quatre grandes villes de Gueldre (Nimègue, Arnhem, Zutphen et Roermond), M. Jappe Alberts montre les problèmes que posait aux États le violent conflit entre le duc Arnold et son fils Adolf. La division des États, les divergences de vues entre la noblesse et les villes facilitèrent la mainmise temporaire du duc de Bourgogne sur le pays de 1473 à 1477. Ceci amène l'auteur à revenir sur des événements qu'il avait déjà évoqués dans les *Nederrijnse studien* (tome XXVII de la collection, 1954).

L'unité ayant été rétablie, les États retrouvèrent le sens de l'indépendance de la province. Ils contribuèrent puissamment à faire échouer la deuxième tentative de domination austro-bourguignonne au temps de Maximilien et sauvèrent — pour un temps — les libertés de la Gueldre en assurant le duché à Charles d'Egmond. J. G.

Pologne. — Le petit livre publié sur l'*Histoire de la Pologne* par M. Ambroise Jobert (*Que sais-je?* Paris, les Presses universitaires, 1953, 128 p. ; prix : 150 fr.) présente les qualités qui marquent les travaux originaux de son auteur : précision rigoureuse, hypothèses admissibles. A une histoire principalement conditionnée par un habitat sans défense naturelle manquent totalement les cartes qui en expliqueraient le rythme. C'est à la fin du xe siècle qu'apparaît le fondateur de la dynastie des Piast, qui devait durer jusqu'en 1370. Les conquêtes et l'acceptation du christianisme marquent, au siècle suivant, le règne de Mesco, mais l'État qu'il a fondé s'écroule en 1024, pour n'être plus représenté qu'idéalement par l'Église, possesseur de la métropole de Gniezno, tandis que, servis par le morcellement féodal intense, les Allemands envahissaient les rangs du clergé, dominaient la bourgeoisie et, par là, la vie économique. Avec Casimir III (1333-1370), la Pologne s'efforce de stabiliser ses institutions, de préciser son statut territorial, d'ouvrir son pays aux immigrants, de faire fleurir une Pologne de brique, qui se substitue à la Pologne de bois. Les difficultés qu'engendre sa succession sont résolues par le grand-duc Jagellon, marié en 1386 à une princesse, pourtant fiancée à Guillaume de Habsbourg, rupture raciale qui s'élargit par la guerre contre les Teutoniques. Le mouvement hussite se répercute dans une Pologne de plus en plus mêlée à la vie intelle tuelle de l'Occident, de plus en plus attachée à ses relations scientifiques (Copernic) et artistiques (Wit Swosz) avec l'Italie, et c'est une nation vigoureuse qui, après des débuts tourmentés, entre, en 1492, dans le « Siècle d'Or », sans que la coutume de l'élection des rois, affirmée en même temps, paraisse offrir les dangers que, de fait, elle renferme. M. Jobert, qui a si diligemment débrouillé pour nous la complexité du Moyen Age polonais, nous mène, dès lors, à travers les règnes de Sigismond Ier et de Sigismond-Auguste, vers les pro-

blèmes religieux et sociaux ouverts par la Réforme, résolus par une Contre-Réforme tolérante, tandis que Henri de Valois, puis Batory obtiennent une couronne élective, dont les Turcs se préoccupent tout particulièrement. Mais l'évolution économique qui s'opère amène les propriétaires fonciers à introduire dans leurs *latifundia* le servage, disparu au XIVe siècle, et c'est en liaison avec ce phénomène de régression sociale qu'éclate en 1648 la grande révolte des Cosaques, qui, en ruinant la puissance et la prospérité de la Pologne, se trouve à l'origine des partages de ce pays. A ce point, nous en avons fini avec les préliminaires nécessaires de l'histoire polonaise ; dans un climat d'histoire largement européenne, où la Russie a une part grandissante, ont lieu ces dépècements successifs de 1775, 1792 et 1795 ; le traité du 26 janvier 1797 supprimait jusqu'à la dénomination de royaume de Pologne ! Il n'empêche qu'une résurrection de celui-ci était opérée par Napoléon victorieux sous la forme de duché ; Alexandre de Russie mettait à son tour sur pied un royaume de Pologne et, de nouveau, les problèmes polonais prenaient figure européenne avec l'insurrection de 1831, durement réprimée par le tsar Nicolas Ier. Contre la russification outrancière, les Polonais réagirent avec obstination, mais ce n'est pas seulement du joug russe qu'ils ont à se plaindre, mais de la germanisation poursuivie par Bismarck. Le sentiment national, servi par un romantisme sans frein, assure en 1919 la résurrection d'une Pologne réduite, mais plus massée que jadis, et la dictature de Pilsudski semble assurer les conditions de vie les plus acceptables à un pays qui n'en a pourtant pas fini avec les guerres et les insurrections. Il est entraîné dans la seconde guerre mondiale, et c'est le début de misères sans nom qui aboutissent, sans doute, à faire ressurgir le nom de Pologne, mais à masquer cette résurrection sous une adaptation soviétique présidée par le maréchal Rokosowski, né à Varsovie. Terminaison définitive ou provisoire d'une histoire menée sans défaillance par un excellent historien, qui nous fournit encore, pour une vérification ou un complément éventuels, une excellente bibliographie.

G. Bx.

— Voici, présentées dans un ordre à peu près chronologique, les quatorze communications publiées dans *La Pologne au Xe Congrès international des sciences historiques à Rome* (Varsovie, Académie polonaise des sciences, 1955, in-8°, 402 p., relié toile) : H. Łowmiański, rejetant la théorie de la conquête, décrit la genèse autonome des États slaves et A. Gieysztor consacre un exposé moins systématique et plus circonstancié à l'origine de l'État polonais. K. Tymieniecki, retraçant l'évolution sociale depuis les origines de la Pologne jusqu'à la fin du XVe siècle, y trouve, dans leurs grandes lignes, les mêmes phénomènes économiques et sociaux que dans l'Europe occidentale. Lorsque le commerce international se fit plus intense, les villes et l'artisanat polonais ne purent soutenir la concurrence des pays de l'Ouest et la Pologne devint un pays essentiellement agraire : M. Małowist le montre dans son étude sur l'histoire économique et sociale de la Pologne aux XVe et XVIe siècles. Nous devons des études érudites à A. Vetulani sur le Décret de Gratien et à T. Manteuffel sur l'activité des Cisterciens en Livonie et en Prusse avant le triomphe des Ordres militaires. St. Arnold note quelques caractères politiques et sociaux de la Réforme et du socinianisme ; B. Leśnodorski passe en revue les aspects variés de la civilisation polonaise au Siècle des Lumières. L'exposé substantiel et documenté de H. Jabłoński fait ressortir la portée européenne du mouvement national polonais de 1794 à 1863. St. Kieniewicz esquisse une comparaison entre la Pologne et l'Italie au Printemps des Peuples et invite

les historiens du Risorgimento à de nouvelles recherches sur la question paysanne. W. Kula stigmatise l'alliance de la bourgeoisie avec les propriétaires fonciers, dans la Pologne de la première partie du XIXe siècle, tandis que Mme N. Gąsiorowska expose les problèmes de la formation de la classe ouvrière. L. Grosfeld illustre de documents inédits la collaboration de certains milieux polonais avec l'Allemagne en 1915-1916. Enfin, B. Lesnodorski présente en quarante cinq pages le développement des sciences historiques en Pologne de 1945 à 1955. Cette revue bibliographique nous serait encore plus précieuse si l'esprit en était moins impérieusement marxiste.

De leur côté, les historiens polonais en émigration ont réuni leurs communications dans un *Antemurale* (Rome, 1955, in-8°, 175 p. Institutum Historicum Polonicum Romae). L. Koczy, *The Holy Roman Empire and Poland*, traite des Xe et XIe siècles. O. Halecki, *Rome and the Eastern Europe after the Council of Trente*, a puisé de nombreux documents dans les archives de l'Italie. Le général Kukiel expose les *Problèmes des guerres d'insurrection au XIXe siècle* à la lumière des théories de Kościuszko et de Mazzini.

La *Revue internationale d'histoire militaire* a consacré à la Pologne son n° 12, 1952. O. Laskowski y présente une étude substantielle sur *L'art militaire polonais au XVIe et au XVIIe siècle*. L'époque héroïque de l'ancienne Pologne a été le XVIIIe siècle : A. Sawczynski en décrit *Les institutions militaires* ; Cz. Chowaniec nous conduit sur le principal théâtre des opérations et nous montre comment Le Vasseur de Beauplan dressa la carte de l'Ukraine. La pensée de Kosciuszko anime *Les insurrections polonaises* de 1792 à 1863 : le général Kukiel retrace l'élaboration de sa doctrine, son application en 1794 et en 1831.

De même, la *Revue internationale d'histoire politique et constitutionnelle* a publié un double fascicule d'*Études polonaises*, n° 19-20, juillet-décembre 1955. D'excellents travaux y sont consacrés à des problèmes variés, depuis le XIIIe siècle jusqu'à 1930. Le lecteur trouvera le dépouillement de ce recueil dans la *Revue historique*, t. CCXIX, avril-juin 1958, p. 416.

Enfin, la célébration de l'année Copernic, en 1953, a incité M. le professeur Wędkiewicz à passer en revue toutes les publications concernant cette gloire polonaise. Le *Bulletin de l'Académie polonaise des sciences et des lettres, Centre de recherches scientifiques de Paris*, n° 13-16, 1955-1956, constituera ainsi une copieuse bibliographie copernicienne. Il en est déjà paru plus de 200 pages en trois fascicules. Ce travail n'intéressera pas seulement les historiens de la Pologne et les astronomes, car Nicolas Copernic y apparaît comme l'homme universel : philologue, économiste, médecin, géographe et peintre. Ambroise JOBERT.

Suisse. — Edgar BONJOUR, *Johannes von Müller. Briefe in Auswahl*. 2e édition (Bâle, Benno Schwabe et Cie, 1954, 440 p.). — C'est avec un vif plaisir que l'on relit, dans la seconde édition revue et augmentée qu'en donne E. Bonjour, les lettres de J. de Müller. L'on s'attend à trouver un érudit discourant sur ses œuvres et l'on trouve un homme « qui a le sang fort bon, qui n'a jamais été malade », mais qui a « une délicatesse excessive dans le système nerveux, ce qui (le) rend d'une sensibilité singulière » (p. 123). De là une fidélité en amitié qu'il manifeste surtout à l'égard de sa famille et de son fidèle Bonstetten, une véritable passion pour l'histoire où l'on retrouve l'influence de Voltaire, « le premier à écrire l'histoire de nations » (p. 79). D'abord à Göttingen, d'où il rend visite de temps en

temps à Schaffhouse, sa ville natale, puis précepteur à Genève, bibliothécaire de l'évêque de Mayence, il devient en 1807 secrétaire d'État du royaume de Westphalie, créé par Napoléon Ier, et directeur de l'instruction publique de ce royaume. Vie agitée, donc, au milieu de la crise qui déchire l'Europe au moment de la tourmente révolutionnaire et de la création napoléonienne : les lettres de J. de Müller — qui reste pour nous l'auteur de la première histoire de la Confédération helvétique — rendent témoignage d'une mentalité et d'une époque : non sans quelque préciosité, tout au moins dans les lettres écrites en français, elles en révèlent les contradictions, les espoirs, les inquiétudes. Discrètes et nuancées, les notes d'E. Bonjour éclairent le texte, d'une présentation impeccable.

Georges Livet.

— *Histoire de Genève de 1798 à 1931*, publiée par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève (Genève, 1956, in-8°, IX-668 p.). — Cet ouvrage collectif est dominé par les chapitres consacrés aux diverses phases de l'histoire politique par MM. F. Ruchon et P.-E. Martin, auxquels sont venus s'adjoindre Mlle M. Maire pour l'histoire de 1914 à 1931 et même 1933 en ce qui concerne la question des zones franches, M. Chapuisat, auteur d'un chapitre sur le département du Léman, M. Blondel, auquel sont dus les chapitres de géographie politique et urbaine, F. Barde, auteur du chapitre sur les cultes pendant la période 1814-1846, et, enfin, M. Cramer, P. Rousset, de Ziegler, Rheinwald et Tappolet, qui ont étudié, dans la dernière partie de l'ouvrage, les sciences, les sciences morales, les lettres, les beaux-arts et la musique à Genève au cours du XIXe et du XXe siècle.

Il est inutile d'insister sur l'importance d'une telle contribution à l'histoire d'une ville dont le sort fut si souvent associé aux grandes transformations de la politique, qu'il s'agisse seulement des régions limitrophes, comme dans les débats autour des zones franches ou dans les tentatives des mazziniens contre la Savoie, des « Voraces » lyonnais contre Chambéry, ou d'affaires d'une plus grande ampleur, des contestations autour de la neutralité, de l'expulsion de Louis-Napoléon Bonaparte à la demande du gouvernement de Louis-Philippe, de la crise du Sonderbund, des répercussions de l'internement de l'armée de Bourbaki ou des débuts de la Croix-Rouge internationale et de la Société des Nations.

Certains épisodes paraîtront peut être un peu minces, tels certaines prises d'armes, relevées avec soin, d'unités qui ne firent jamais que monter la garde, mais ils n'en donnent pas moins un utile témoignage des préoccupations et de l'importance relative que les Genevois attachaient aux divers problèmes. L'étude détaillée des efforts d'urbanisme, de mise en valeur des secteurs ruraux, des incidences des grands problèmes internationaux vus à travers les réactions de la ville qui les abrite, à la présence de tant d'exilés successifs de tant de pays donne une idée précise de ce que peut apporter à la connaissance de l'histoire générale une étude limitée, restreinte même, mais approfondie.

Les bibliographies qui figurent à la fin de chaque chapitre rendront les plus grands services à tous les historiens, auxquels la production de leurs confrères suisses est trop souvent peu accessible faute d'un répertoire commode.

J. V.

— Eich Gruner. *Die Wirtschaftsverbände in der Demokratie. Vom Wachstum der Wirtschaftsorganisationen im schweizerischen Staat* (Erlenbach, Zürich und Stuttgart, Eugen Rentsch Verlag, 1956, in-8°, 131 p.) (extrait de *Schweizerische*

Zeitschrift für Geschichte, Band I, Hefte 1 und 3). — L'auteur estime que les organisations économiques modernes sont les héritières des anciennes corporations. Elles ont évolué progressivement, perdant leur caractère d'entr'aide pour devenir des organismes auxquels pratiquement personne ne peut se soustraire.

A l'origine, elles reposaient sur le principe de la liberté d'association. En Suisse, c'est le sens de la coopération qui a triomphé des résistances qui leur étaient opposées. Longtemps, elles bénéficièrent du climat de libéralisme économique. Mais, à partir de 1870, à la faveur de la grande dépression qui conduisit du libéralisme à un protectionnisme modéré (1878-1902), elles intervinrent activement dans la vie politique en sorte d'appuyer le protectionnisme. Cette tendance se manifesta en premier lieu au sein des associations patronales et artisanales ; les associations ouvrières furent plus hésitantes ; et l'agriculture ne se rallia que la dernière à la protection.

Parallèlement se développèrent les cartels patronaux qui visaient à l'élimination de la concurrence sur le marché intérieur. Ces groupements ne firent sentir leur influence qu'à partir de 1914. C'est que la pauvreté du pays en matières premières et la faiblesse de son industrie lourde n'étaient pas pour leur rallier l'opinion publique. D'ailleurs, leur échec demeura total dans les secteurs de l'horlogerie et des tissages, alors qu'ils pouvaient enregistrer une certaine réussite dans les branches assez indifférentes à l'exportation, telles que celles des ciments et des produits laitiers.

Quant aux associations ouvrières, elles s'efforcent tout à la fois de lutter contre l'esprit individualiste de l'ouvrier et contre la résistance des employeurs. Elles obtiennent en 1908 et 1909 d'être reconnues par l'État.

Le passage de l'État libéral à l'État interventionniste incite, dès lors, les organisations économiques à développer, en marge de la vie parlementaire, une activité purement professionnelle. En bien des cas, leurs interventions précèdent les initiatives de l'État. Elles tendent ainsi à créer un système de représentation corporative semi-officielle. Robert Schnerb.

U. R. S. S. — *Istorija SSSR., Ukazatel' sovietskoj literatury za 1917-1952 gg.* (*Histoire de l'U. R. S. S., Bibliographie soviétique pour la période 1917-1952*), I, en 2 volumes : *Histoire de l'U. R. S. S., des origines aux débuts du capitalisme*, 726 p., et *Supplément* contenant le schéma de classification et les index, 26 × 17 cm., 184 p. (Ak. Nauk SSSR, Fundamental'naja Biblioteka obščestvennych Nauk (Académie des Sciences de l'U. R. S. S., Bibliothèque fondamentale des sciences sociales), 1956). — La parution de cet ouvrage peut être considérée comme un événement très important. On y trouvera, en effet, la bibliographie complète des livres et articles (et jusqu'aux comptes rendus) parus en Union soviétique de 1917 à 1952 et relatifs à l'histoire de l'Union, des origines à la suppression du servage. Histoire de l'Union soviétique, c'est-à-dire, bien entendu, histoire de tous les peuples qui sont membres actuels de la Fédération. Histoire, c'est-à-dire également historiographie, sciences auxiliaires, archéologie, ethnographie. C'est dire l'étendue, la richesse des renseignements bibliographiques mis ainsi à la disposition des historiens. On prendra une idée de leur masse en constatant que cette bibliographie contient 18.825 titres. Le deuxième volume, qui est une annexe, fournit le plan détaillé de la classification adoptée, plusieurs index très précieux (noms d'auteurs, noms de personnes, noms de localités et de peuples) et une liste

des revues et recueils recensés. Il faut souhaiter que le tome II (pour l'histoire de la période postérieure à 1861) soit bientôt édité, et féliciter sans réserve l'équipe de collaborateurs de la Bibliothèque fondamentale pour avoir donné aux historiens de l'Union soviétique un instrument de travail aussi parfait. — R. Portal.

Histoire religieuse. — Roger Aubert. *Mgr de Mérode, ministre de la Guerre sous Pie IX* (extrait de la *Revue générale belge*, mai-juin 1956, Bruxelles, 32 p.). — Auteur d'un excellent volume sur l'histoire de l'Église pendant le pontificat de Pie IX et professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université de Louvain, le chanoine Aubert retrace ici la biographie d'un homme plus souvent mentionné qu'étudié. Né en 1820 à Bruxelles, Xavier de Mérode est le beau-frère de Montalembert. Élève à Juilly, d'abord officier dans l'armée belge (à ce titre, il fait un stage en Algérie à l'état-major de Bugeaud), le futur prélat abandonne les armes en 1847 pour mener à Rome de rapides études ecclésiastiques au terme desquelles il est ordonné prêtre en 1849. Désormais, l'abbé de Mérode fera carrière dans la Ville éternelle. Brusque, affable, charitable, il se souvient de sa première vocation : il mérite, en 1849, les félicitations de Garibaldi pour le zèle qu'il apporte à secourir les blessés républicains lors du siège. Pie IX, rentrant dans sa capitale, attache le jeune homme à sa personne. Ce grand seigneur ardent et primesautier n'a pourtant rien d'un homme de cour. Son enthousiasme l'oppose au diplomate modéré qu'est Antonelli : hostile aux libéraux, mais surtout à Napoléon III, Mérode veut que le Saint-Siège recouvre sa pleine indépendance. Il l'emporte en 1859 et improvise en hâte l'armée dont il confie le commandement à Lamoricière. Les événements de 1860 ne le découragent pas. Il espère rouvrir les hostilités pour entraîner les Français derrière les pontificaux. Le général de Goyon, commandant du corps français, l'en empêche. Néanmoins, infatigable, le pro-ministre des Armes poursuit son œuvre, organisant une fonderie de canons et des casernes modèles. Il y ajoute des préoccupations d'ingénieur et d'urbaniste. Hostile aux réformes politiques, il veut innover en administration et s'indigne de l'incurie romaine.

Antipathique aux Italiens, « bête noire » de l'ambassade de France, il est sacrifié à regret par Pie IX, qui lui retire sa charge en octobre 1865. Désormais, archevêque *in partibus*, il s'appliquera à « haussmanniser » Rome. Sa fortune considérable (qu'il a dépensée sans compter au service du Saint-Siège) lui permet l'achat de vastes terrains, amorce de la Via Nazionale d'aujourd'hui. Ainsi, celui que les Italiens surnommaient *le fou* réalise une splendide opération immobilière qui lui permet, après 1870, de reloger les religieuses expulsées, de multiplier les œuvres charitables et, enfin, de commanditer les fouilles archéologiques de Rossi. Toujours sur la brèche, le prélat meurt à cinquante-quatre ans, en 1874, au moment où Pie IX allait lui donner le chapeau de cardinal. Curieuse figure, dont on saura gré à l'auteur d'avoir restitué le caractère complexe avec tact et érudition.

— R. Aubert. *Monseigneur Dupanloup et le Syllabus* (extrait de la *Revue d'histoire ecclésiastique*, vol. LI, Louvain, 1956, 182 p.). — Cette substantielle étude, étayée de références, comporte en annexe une importante collection de textes inédits. L'auteur a repris sur pièces originales l'histoire de la genèse de la célèbre brochure de l'évêque d'Orléans, « destinée à donner une interprétation apaisante » de l'encyclique *Quanta Cura* et à justifier ses amis, les catholiques libéraux du *Correspondant*. Pour finir, il décrit l'accueil réservé à la publication. M. Aubert a dépouillé, outre la presse, les correspondances diplomatiques de Paris et de

Bruxelles, les archives d'Augustin Cochin et, bien entendu, le fonds Dupanloup conservé à Saint-Sulpice.

Après avoir tâté le terrain à Rome, où il avait des informateurs français, incité par Montalembert et par le gendre de ce dernier, M. de Meaux, l'évêque d'Orléans a utilisé la circulaire Baroche du 1er janvier 1865 pour montrer que le gouvernement français n'était pas libéral et que les adversaires catholiques des libertés modernes avaient besoin d'elles pour lutter efficacement contre le gallicanisme ministériel. Par ailleurs, il a critiqué la Convention de Septembre et inséré un plaidoyer pour le pouvoir temporel dans son interprétation libérale du document pontifical. Augustin Cochin fut en l'occurrence son conseiller littéraire.

Publiée le 24 janvier 1865, la brochure, trois semaines après, était tirée à cent mille exemplaires, traduite en Angleterre et en Irlande, en Allemagne, en Hollande, en Espagne et en Italie. Son auteur l'envoyait dans toute la catholicité. En dépit de l'intérêt considérable soulevé d'emblée, Dupanloup n'a converti ni les catholiques intransigeants, ni les libre-penseurs ; tous ont affirmé que l'interprétation de l'évêque d'Orléans, pour ingénieuse qu'elle fût, dépassait la signification que le pape avait entendu donner au texte. C'était également l'avis de Montalembert. Néanmoins, le grand public neutre fut touché.

Aussi Dupanloup attachait-il une extrême importance à l'obtention d'un bref pontifical de félicitations. Malgré les efforts de Veuillot et de ses partisans, la lettre lui fut adressée le 6 février 1865. Pie IX avait été sensible au passage relatif au pouvoir temporel et, en pleine crise, personne à Rome ne tenait à envenimer les choses. Par ailleurs, Dupanloup a affirmé qu'il avait reçu 600 lettres d'approbation, venues des évêques du monde entier (il n'y avait alors guère plus d'un millier d'évêques dans l'Église). Il semble qu'il faille en rabattre. M. Aubert n'a retrouvé que 338 lettres. Beaucoup ne sont que des accusés de réception courtois (y compris celle du cardinal Pecci) et plusieurs contiennent des réserves explicites. Néanmoins, « un grand nombre » — l'auteur aurait pu risquer un relevé statistique — constituent bien des adhésions formelles provenant d'évêques de toute la catholicité, de Lisbonne à Augsbourg et de Cincinnati en Syrie. Le dépouillement et l'analyse auxquels l'auteur s'est livré apportent donc une contribution importante à l'histoire du libéralisme catholique.

Louis GIRARD.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES[1]

I. Histoire générale et instruments de travail

A. Picard. André Basset. [*R. A.*, 1957, 1er et 2e trim.] — *J. Despois.* Le commandant Léon Lehuraux. [*Ibid.*] — *A. R. Burn.* The comparative study of civilizations. Toynbees *Study of history.* [*History*, février à octobre 1957.] — *Leo Stern.* Zur geistigen Situation der bürgerlichen Geschichtswissenschaft der Gegenwart. (Critique de l'historiographie « bourgeoise ».) [*Zeitsch. für Geschichtswissensch.*, 1953, Heft VI.] — Der Bremer Historikertag 1953. (Discussion des rapports de *Th. Schieder* : Das Verhältnis von politischer und gesellschaftlicher Verfassung und die Krise des bürgerlichen Liberalismus [par Kamnitzer] ; de *O. Brunner* : Das Problem einer europäischen Sozialgeschichte [par Streisand] ; de *B. Spuler* : Hellenismus und Islam [par Werner] ; de *G. Ritter* : Das Problem des « Militarismus » in Deutschland [par Meusel].) [*Ibid.*] — *Horst Köpstein.* Die Aufgaben des Instituts für Geschichte des deutschen Volkes an der Humbolt-Universität Berlin. (Plan de recherches et de travaux établi en 1952.) [*Ibid.*, 1953, Heft 1.] — *Leo Stern.* Der Ungarische Historiker-Kongress und seine Bedeutung für die fortschrittliche Geschichtswissenschaft. (Du 9 au 13 juin 1953, avec la liste des communications.) [*Ibid.*, 1953, VI.] — *C. E. Wright.* Topographical Drawings in the Department of

1. Périodiques analysés dans le présent fascicule : *Académie royale de Belgique. Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques* (1957, nos 2 à 4) ; *Bulletin de la Classe des beaux-arts* (1956, nos 10-12). — *Annales de l'Institut d'études orientales, Alger* (1956). — *Archives* (1957, t. III). — *Archivio storico italiano* (1956, nos 2 à 4). — *Archivo hispalense* (1947, nos 81 à 83). — *Bulletin de l'I. F. A. N.* (juillet-octobre 1957). — *Bulletin de l'Institut d'études centrafricaines* (1957, nos 13 et 14). — *Bulletin of the John Rylands library* (1957). — *Cahiers d'histoire* (1958, no 1). — *Cambridge historical journal* (1957, no 2). — *English historical review* (juillet 1957). — *Hispania* (1957, no 67). — *Historische Zeitschrift* (Bd. 184, no 2 et 3, octobre et décembre 1957). — *History* (février à octobre 1957). — *Information historique* (mai-juin 1957). — *International review of social history* (1957, no 3). — *Journal des Savants* (avril-juin 1957). — *Journal of Asian studies* (novembre 1956 à août 1957). — *Journal of economic history* (juin 1957). — *J. Zurita Cuadernos de historia* (1953, no 455). — *Medievalia et humanistica* (fasc. XI, 1957). — *Mercure de France* (1956 et 1957). — *Movimento operaio* (septembre-octobre 1956). — *Past and present* (novembre 1957). — *Population* (1957, nos 3 et 4). — *Provence historique* (juillet-septembre 1957). — *Revue africaine* (1957, 1er et 2e trimestres). — *Revue belge de philologie et d'histoire* (1957, no 2). — *Revue de Défense nationale* (décembre 1957). — *Revue de la Méditerranée* (novembre-décembre 1957). — *Revue de Paris* (1956 et 1957). — *Revue de Synthèse* (janvier-juin 1957). — *Revue d'histoire de l'Amérique française* (décembre 1957). — *Revue d'histoire des colonies* (1957, 1er trimestre). — *Revue d'histoire des religions* (juillet-septembre 1957). — *Revue d'histoire économique et sociale* (1957, no 3). — *Revue française de science politique* (1957, no 4). — *Revue internationale d'histoire politique et constitutionnelle* (janvier-juin 1957). — *Revue maritime* (novembre et Noël 1957). — *Rivista storica italiana* (1957, no 3). — *Saeculum* (1957, no 4). — *Tijdschrift voor Geschiedenis* (1957, no 2). — *Zeitschrift für Geschichtswissenschaft* (1953 à 1955).

Manuscripts, British Museum. (Période 1760-1860.) [*Archives*, t. III, 1957.] — *Vincenzo Passeri*. Gli edifici per gli Archivi. (Les problèmes d'urbanisme, d'architecture et d'organisation des magasins.) [*A. S. I.*, 1956, II-III.] — *Giovanni Cecchini*. La legislazione archivistica del Comune di Siena (1203-1544). [*Ibid.*] — *Mario Luzzatto*. La legislazione archivistica del Comune di Pisa (1241-1399). [*Ibid.*] — *Domenico Corsi*. La legislazione archivistica dello Stato di Lucca. (De 1308 à 1831.) [*Ibid.*] — *Giuliana Giannelli*. La legislazione archivistica del Granducato di Toscana (1560-1853). [*Ibid.*] — Notizie degli Archivi Toscani. (Relevé effectué par divers collaborateurs des documents contenus dans les archives des diverses communes de Toscane classées alphabétiquement.) [*Ibid.*] — *Sergio* et *Giulia Camerani*. Bibliografia degli archivi fiorentini. [*Ibid.*] — *Michele Cantucci*. Sulla tutela giuridica degli archivi privati. (La situation actuelle des archives privées en Italie et les mesures à prendre pour en assurer la sauvegarde et l'utilisation.) [*Ibid.*] — *Jürgen Sydow*. Studi di storia italiana pubblicati in Germania nel decennio 1945-1955. [*Ibid.*, 1956, IV.] — *F. G. Emmison*. New sources of british history : the service of a local record office. [*History*, février à octobre 1957.] — *W. A. Tate*. S. P. C. K. Archives, with special reference to their value for the history of Education (1699-c. 1740). [*Archives*, t. III, 1957.] — *Elizabeth Ralph* et *Betty Masters*. Local Archives of Great Britain. The City of Bristol Record office. [*Ibid.*]

Bernard de Fournoux. Le Bourbonnais (ouvrages parus de 1936 à 1956) (1er article). [*Cahiers d'hist.*, 1958, nº 1.] — L'archéologie algérienne. Archéologie préhistorique en 1955 et 1956, par *L. Balout* : — Archéologie punique, romaine et chrétienne en 1955, par *J. Lassus*. [*R. A.*, 1957, 1er et 2e trim.] — *A. da Silva Rego*. Chronique de l'histoire coloniale : outre-mer portugais. [*R. d'hist. des col.*, 1er trim. 1957.]

Michael Howard. Military history as a university study. [*History*, février à octobre 1957.] — *Stanley Hoffmann*. Tendances de la science politique aux États-Unis. [*R. fr. de Sc. pol.*, 1957, nº 4.] — *Marcel Prélot, etc.* L'entrée de la Science politique dans l'Université française. [*R. int. d'hist. pol. et const.*, janvier-juin 1957.]

Owen Lattimore. Feudalism in history. [*Past and present*, novembre 1957.] — *František Graus*. Die erste Krise des Feudalismus. (Au XIVe siècle.) [*Zeitsch. für Geschichtswissenschaft*, 1955, Heft IV.] — *Eckhard Müller-Mertens*. Zur Periodisierung und zu einigen Fragen der deutschen Geschichte im Feudalismus. [*Ibid.*, 1954, Heft II.] — Zur Periodisierung der deutschen Geschichte in der Feudalzeit. (Rapport de Jürgen Kuczynski du 23 octobre 1953 et sa discussion.) [*Ibid.*, 1954, Heft 1.] — *A. von Brandt*. Recent trends in research in Hanseatic history. [*History*, février à octobre 1957.] — *Wilhelm Kamlah*. « Zeitalter » überhaupt « Neuzeit » und « Frühneuzeit ». [*Saeculum*, 1957, nº 4.] — *Maximilien Rubel*. A propos d'une série de recherches récentes sur l'histoire et la sociologie de la coopération. [*R. d'hist. écon. et soc.*, 1957, nº 3.] — *Charles A. Gulick*. Collective bargaining or legal enactment? The austrian developpement I. [*Int. rev. of soc. hist.*, 1957, nº 3.] — *Gaston Imbert*. Des mouvements de longue durée Kondratieff. [*R. d'hist. écon. et soc.*, 1957, nº 3.] — *S. Goldstein* et *K. Mayer*. Patterns of Business Growth and Survival in a Medium-sized Community (Norristown, Pennsylvanie). [*J. of Econ. Hist.*, juin 1957.] — *G. B. Pyrah*. Reflections on responsible government. [*History*, février à octobre 1957.] — *Gustave Cohen*. Naissance du théâtre en français. [*A. R. Belg. Bull. Cl. l. et sc. m. et pol.*, 1957, 4.] — *G. Stökl*. Russland und Europa vor Peter dem Grossen. [*Hist. Zeitsch.*, Bd. 184, Heft. 3, décembre 1957.] — *Liu*

Da-niän. Die Lage der Geschichtswissenschaft in China. (Discours de Liu Da-niän à l'Académie des sciences de l'U. R. S. S. (section histoire et philosophie) le 23 avril 1953.) [*Zeitsch. für Geschichtswissensch.*, 1953, Heft IV.] — *Lien-Sheng Yang*. Das Geld und seine Bezeichnungen in der chinesischen Geschichte. [*Saeculum*, 1957, n° 4.] — *August Marks*. Konfuzianische und kommunistische Deutung der chinesischen Feudalzeit (1050 bis 221 v. Chr.). [*Ibid.*] — *Hans Plischke*. Vom Ursprung der polynesischen Kultur. [*Ibid.*] — *K. W. Butzer*. Der Umweltfaktor in der grossen arabischen Expansion. [*Ibid.*] — *G.-H. Bousquet*. Le droit coutumier des Ait Haddidou (Confédération des Ait Yafelmane). Notes et réflexions. [*Ann. de l'Inst. des ét. orient. Alger*, 1956.] — *Pierre Hubac*. Les grands secrets de l'Afrique centrale ; une mer morte : l'Atlantide. [*R. marit.*, novembre 1957.] — *O. Ba Tamsir Ousmane*. Essai historique sur le Rip (Sénégal). [*Bull. de l'I. F. A. N.*, juillet-octobre 1957.]

II. Orient et Antiquité classiques

Paul Chalus. Les origines de l'homme et les cultures paléolithiques. [*R. de S.*, janvier-juin 1957.] — *O. Davies*. The old stone-age between the Volta and the Niger. [*Bull. de l'I. F. A. N.*, juillet-octobre 1957.] — *H. Lhote*. Les gravures rupestres d'Aouineght (Sahara occidental). Nouvelle contribution à l'étude des chars rupestres gravés du Sahara. [*Ibid.*] — *R. Mauny*. La monnaie marginelloïde de l'Ouest africain. [*Ibid.*] — *Max Escalon de Fronton*. Le symbolisme cardial. (Dans l'art céramique du néolithique.) [*Prov. hist.*, juillet-septembre 1957.] — *R. A. Crossland*. Indo-european origins. [*Past and present*, novembre 1957.] — *V. Gordon Childe*. The bronze age. [*Ibid.*]

J. Sainte-Fare Garnot. Égyptologie. A propos de quelques ouvrages récents. [*R. de S.*, janvier-juin 1957.] — *Marcel Brion*. A la découverte des Hittites. [*R. de P.*, août 1957.]

R. F. Willetts. Some elements of continuity in the social life of ancient Crete. [*Int. rev. of soc. hist.*, 1957, n° 3.] — *P. Devambez*. A propos d'un livre sur Hélène (2e et dernier article). [*J. de S.*, avril-juin 1957.]

F. Hampl. « Stoische Staatsethik » und frühes Rom. [*Hist. Zeitsch.*, Bd. 184, Heft 2, octobre 1957.] — *Robert Schilling*. La fonction guerrière à Rome. (L'origine indo-européenne des légendes relatives aux débuts de Rome, d'après les théories de Georges Dumézil.) [*R. de P.*, avril 1957.] — *Kurt Schwarze*. Versuche der Bodenreform in der römischen Republik. [*Zeitsch. für Geschichtswissensch.*, 1954, Heft V.] — *Jean Hubaux*. Sur la mort de Jules César. [*A. R. Belg. Bull. Cl. l. et sc. m. et pol.*, 1957, 2-3.] — *G. Charles-Picard*. Flaubert, Carthage et l'archéologie contemporaine. (Flaubert a méconnu « l'âme carthaginoise » parfaitement étrangère à toute « forme d'art », mais il a deviné, surtout dans le domaine religieux, des faits que la science commence seulement à révéler.) [*R. de P.*, juin 1956.] — *Emilio Gabba*. Note sulla polemica anticiceroniana di Asinio Pollione. [*Riv. st. it.*, 1957, n° 3.] — *J. Desanges*. Le triomphe de Cornelius Balbus (19 av. J.-C.). [*R. A.*, 1957, 1er et 2e trim.] — *Ch. Picard*. Au « triclinium d'été » de la villa dite de P. Fannius Synistor près de Boscoreale. La décoration pariétale : religion ou histoire (1er article). [*J. des S.*, avril-juin 1957.] — *J. Rouge*. La pseudo-bigamie de Valentinien Ier. [*Cahiers d'hist.*, 1958, n° 1.] — *R. H. Stolte*. De magister equitum Theodosius. [*Tijdschrift voor Gesch.*, 1957, 2.] — *Rensch (Wilhelm)*. Germania romana. [*J. Zurita cuadernos de hist.*, 1953, nos 4-5.]

III. Le Moyen Age

H.-G. Pflaum. Les Vandales et l'Afrique d'après Chr. Courtois. [*R. A.*, 1957, 1er et 2e trim.] — *Émile Mâle.* La décoration sculptée à l'époque carolingienne. [*M. de F.*, août 1957.] — Abbé *Raymond Boyer.* Les faux épigraphiques et diplomatiques relatifs à l'ancienne église de Six-Fours (Var). [*Prov. hist.*, juillet-septembre 1957.]

G. Richard. Le problème du blé à Byzance. [*Inf. Hist.*, mai-juin 1957.]

R. Konetzke. Islam und christliches Spanien im Mittelalter. [*Hist. Zeitsch.*, Bd. 184, Heft 3, décembre 1957.] — *Henri Pérès.* La culture intellectuelle des femmes musulmanes en Espagne au Moyen Age. [*R. de la Médit.*, novembre-décembre 1957.] — *W. Marçais.* Comment l'Afrique du Nord a été arabisée. II : L'arabisation des campagnes. [*Ann. de l'Inst. des ét. orient. Alger*, 1956.] — *R. Mahdjoub.* Ibn 'Abd al-Barr al-Qurt'ubi (368-463 = 978-1071) (fin). [*R. A.*, 1er et 2e tr.]

D. Douglas. The Norman Episcopate before the Norman Conquest. [*Cambr. Hist. J.*, XIII, 2, 1957.] — *J. C. Holt.* The Making of Magna Carta. [*E. H. R.*, juillet 1957.] — *R. Welldon Finn.* The immediate sources of the Exchequer Domesday. [*Bull. of the John Rylands Lib.*, t. XL, 1957.] — *J. Taylor.* The French « Brut » and the Reign of Edward II. [*E. H. R.*, juillet 1957.] — *Richard C. Dales.* Robert Grosseteste's commentarius in octo Libros physicorum Aristotelis. (Vers 1227-1230 ; analyse et longs extraits.) [*Medievalia et Humanistica*, fasc. XI, 1957.] — *S. Harrison Thomson.* Grosseteste's Questio de calore, De cometis and De operacionibus solis. (Édition.) [*Ibid.*] — *Sidney Painter.* The House of Quency 1136-1264. (Filiation de cette lignée baronniale anglo-normande). [*Ibid.*] — *Eric John.* The litigation of an exempt house : St. Augustine's, Canterbury, 1182-1237. (Procès et disputes autour du privilège de l'exemption.) [*Bull. of the John Rylands Lib.*, t. XXXIX, 1957.]

Guido Pampaloni. La legislazione archivistica della Repubblica fiorentina. (De la fin du XIIIe siècle au début du XVIe siècle.) [*A. S. I.*, 1956, II-III.] — *Freddy Thiriet.* Sui dissidi sorti tra il Comune di Venezia e i suoi feudatori di Creta nel Trecento. (La domination vénitienne sur la Crète de 1207 à 1363 s'est heurtée à la résistance constante des Grecs, et la politique de la République a fini par provoquer la révolte des Vénitiens établis dans l'île eux-mêmes.) [*Ibid.*, 1956, IV.] — *Marvin B. Becker.* Gualtieri di Brienne a la regolamentazione dell' usura a Firenze. (Gualtier veut gagner à la fois la faveur des classes populaires, des hommes d'affaires et du Pape.) [*Ibid.*] — *Rosario Romeo.* La signoria dell'abate di Sant'Ambrogio di Milano sul comune rurale di Origgio nel secolo XIII. [*Riv. st. it.*, 1957, n° 3.]

Brigitta Schreyer. Die Entwicklung der deutschen Sprache im Früh-und Hochmittelalter. [*Zeitsch. für Geschichtswissensch.*, 1954, Heft 1.] — *Id.* Ein deutscher Gesellschaftskritiker des 13. Jahrhunderts. [*Ibid.*, 1954, Heft IV.] — *Horst Gericke.* Die Wahl Heinrichs IV. Eine Studie zum deutschen Königswahlrecht. [*Ibid.*, 1955, Heft V.] — *Erik Hühns.* Die politische Ohnmacht des Reiches (1250-1500). [*Ibid.*, 1954, Heft I et II.] — *Marvin B. Becker.* Nota dei processi riguardante prestatori tidanaro nei tribunali fiorentini dal 1343 al 1376. (Les tribunaux ne cherchent nullement à appliquer l'interdiction légale formelle du prêt à intérêt.) [*A. S. I.*, 1956, IV.] — *Alessandro Serra.* Relazioni del Castriota con il Papato nella lotta contro i Turchi (1444-1468). (Les Papes ont cherché en vain à provoquer une action commune des États chrétiens pour soutenir la résistance héroïque de Castriota Scanderbeg contre l'invasion turque.) [*Ibid.*] — *Francesco Rodolico.*

Ricerca ed acquisto di « pietra antiche » alla Corte dei Gonzaga. [Au XVe siècle.] [*Ibid.*] — *Jean Alazard.* Venise et ses ambassadeurs. (Aux XVe et XVIe siècles.) [*R. de P.*, novembre 1956.]

J. R. Lander. Edward IV : the modern legend, and a revision. [*History*, février à octobre 1957.] — *A. R. Myers.* The Household of Queen Margaret of Anjou, 1452-1453. (Publication d'un compte de l'Hôtel de la Reine ; à suivre.) [*Bull. of the John Rylands Libr.*, t. XL, 1957.] — *A. I. Doyle.* The work of a late fifteenth-century English scribe : William Ebesham. [*Ibid.*, t. XXXIX, 1957.] — *M. J. Barber.* The Englishman abroad in the fifteenth century. (Conditions des voyages.) [*Medievalia et Humanistica*, fasc. XI, 1957.]

Dr *Gabriel.* L'origine de la maison de Valbelle. [*Prov. hist.*, juillet-septembre 1957.] — *Édouard Baratier.* Le notaire Jean Barral, marchand de Riez, au début du XVe siècle. [*Ibid.*] — *Régine Pernoud.* L'exposition de Rouen et les lettres de Jeanne d'Arc. (Cinq lettres authentifiées ont été conservées.) [*R. de P.*, juillet 1956.] — *F. Favresse.* Comment on choisissait les jurés de métier à Bruxelles pendant le Moyen Age. [*R. belge de phil. et d'hist.*, 1957, n° 2.]

Felipe Mateu y Llopis. La regalía monetaria en la Corona de Aragón, y en especial en el reino de Valencia hasta Fernando el Catolico. [*J. Zurita cuadernos de hist.*, 1953, n°s 4-5.] — *Angel Canellas López.* La instauración de los Trastámara en Aragón. [*Ibid.*] — *Miguel Gómez del Campillo.* Glosas del señor rey D. Fernando II de Aragón. [*Ibid.*] — *José María Millas Vallicrosa.* La cultura cosmográfica en la Corona de Aragón durante el reinado de los Reyes católicos. [*Ibid.*] — *José María Madurell Marimón.* Legaciones barcelonesas en la Corte de los Reyes Católicos (1479-1484). [*Hispania*, 1957, n° 67.] — *Antonio de La Torre.* Unas noticias de Beatriz Galindo, « la Latina ». (Supposée avoir enseigné le latin à Isabelle la Catholique.) [*Ibid.*] — *José Salvago Aguilar.* La Casa ducal de Arcos en la historia de Marchena (1493-1812). [*Arch. hispalense*, 1957, n° 81-82.]

G. J. Marcus. The mariner's compass : its influence upon navigation in the later Middle ages. [*History*, février à octobre 1957.] — *Charles Van den Borren.* L'internationalisme musical aux XVe et XVIe siècles. [*A. R. Belg. Bull. Cl. Beaux-Arts*, 1956, 10-12.]

IV. Le XVIe siècle et l'Ancien Régime

O. Neugebauer. Variants to the Greek translation of Abū Mas'har's version of the Paranatellonta of Varāhamihira and Teukros. (Question d'astrologie, en rapport avec certaines œuvres italiennes de la Renaissance.) [*A. R. Belg. Bull. Cl. l. et. sc. m. et pol.*, 1957, 4.] — *James B. Wadsworth.* Filippo Beroaldo the Elder and the early Renaissance in Lyons (1453-1506). [*Medievalia et Humanistica*, fasc. XI, 1957.] — *J. E. Kemperink.* Heksenprocessen te Amersfoort op het einde der 16e eeuw. (Avec documents sur la sorcellerie.) [*Tidschrift voor Gesch.*, 1957, 2.]

Louis Baudin. La leçon de l'Empire des Incas. (Les causes de sa destruction.) [*R. de P.*, octobre 1957.] — *J. Lucas-Dubreton.* L'élection de Charles-Quint. Une couronne à l'encan. (Elle a coûté à l'élu près d'un million de florins, dont la moitié pour les Électeurs.) [*Ibid.*, décembre 1957.] — *Juan Friede.* Beiträge zur spanischen Kolonialethik : Die Franziskaner im Nuevo Reino de Granada und indigenistische Bewegung. [*Saeculum*, 1957, n° 4.] — *Humberto Vazquez-Machiado.* Die Lebensbedingungen des Indianers und die Arbeitgesetzgebung in Santa Cruz de la Sierra im 16 Jahrhundert. [*Ibid.*] — *Miguel Herrero García.* El alumbrado de la

casa española en tiempo de los Austrias. [*Hispania*, 1957, n° 67.] — *Francisco Alvarez*. El movimiento bíblico en Sevilla durante el siglo XVI. [*Arch. hispalense*, 1957, n°s 81-82.]

R. Ludloff. Industrial development in 16th-17th century Germany. [*Past and present*, novembre 1957.] — *Émile Coornaert*. Les échanges de la France avec l'Allemagne et les pays du Nord au XVIe siècle. [*R. d'hist. écon. et soc.*, 1957, n° 3.] — *O. Vossler*. Herzog Georg der Bärtige und seine Ablehnung Luthers. [*Hist. Zeitsch.*, Bd. 184, Heft 2, octobre 1957.] — *Hellmut Hesselbarth*. Eine Flugschrift aus dem Grossen Deutschen Bauernkrieg. (Texte de 1525, dont l'auteur est sans doute un ami de Müntzer.) [*Zeitsch. für Geschichtswissensch.*, 1953, Heft IV.] — *Hanna Köditz*. Die gesellschaftlichen Ursachen des Scheiterns des Marburger Religionsgesprächs vom 1. bis 4. Oktober 1529. (Incompatibilité entre les tendances « progressives-bourgeoises » de la Réforme suisse et le contenu féodal et absolutiste de la théologie luthérienne.) [*Ibid.*, 1954, Heft I.] — *Johannes Nichtweiss*. Zur Frage der zweiten Leibeigenschaft und des sogenanten preussischen Weges der Entwicklung des Kapitalismus in der Landwirtschaft Ostdeutschlands. (Extension particulière du XVIe au XVIIIe siècle à l'est de l'Elbe.) [*Ibid.*, 1953, Heft V.] — *Id.* Ibid. (Discussion Nichtweiss-Kuczunski.) [*Ibid.*, 1954, Heft III.]

R. W. K. Hinton. The Decline of Parliamentary Government under Elizabeth I and the Early Stuarts. [*Cambr. Hist. J.*, XIII, 2, 1957.] — *John Summerson*. Three Elizabethan Architects. (Robert Adams, m. 1596 ; John Symonds, m. 1597 ; Robert Stickells, m. 1620.) [*Bull. of the John Rylands Libr.*, t. XL, 1957.] — *L.-A. Boiteux*. Un économiste méconnu : Du Noyer de Saint-Martin et ses projets (1608-1639). [*R. d'hist. des col.*, 1er trim. 1957.] — *Philippe Erlanger*. Henri IV faillit être sauvé. (Par Jacqueline d'Escoman, qui avait découvert le complot contre la vie du roi.) [*R. de P.*, novembre 1956.] — *Pierre du Colombier*. Conquêtes et itinéraires du baroque. [*Ibid.*, mars 1957.] — *Georges Mongrédien*. L'affaire Foucquet. (La lutte de Colbert et de Foucquet avant, pendant et après le procès.) [*Ibid.*, juin 1956.] — *Pierre Grimal*. Situation de Le Nôtre. [*Ibid.*, août 1956.] — *Robert Barroux*. Haines et chimères du duc de Saint-Simon. (Sa haine contre le duc du Maine et l'orgueil de son titre de duc et pair.) [*M. de F.*, décembre 1957.] — *D. A. Zijp*. Hoofdstukken uit de economische en sociale geschiedenis van de polder Zijpe in de 17e en 18e eeuw (fin). [*Tijdschrift voor Gesch.*, 1957, 2.] — *A. Hallema*. Emigratie en tewerkstelling van wezen op de schepen en in het gebied der v. o. c. en w. j. c. gedurende de 17e en 18e eeuw. (Concerne le travail des enfants dans l'histoire maritime et coloniale des Pays-Bas.) [*Ibid.*] — *Giovanni Busino-Alain Dufour*. Quattordici lettere inedite del Muratori a J. W. Imhof. [*Riv. st. it.*, 1957, n° 3.]

A. H. Dodd. Borderers and Highlanders. [*History*, février à octobre 1957.] — *Christopher Hill*. Recent interpretations of the civil war. [*Ibid.*] — *A. H. Woolrych*. The Good old Cause and the Fall of the Protectorate. [*Cambr. Hist. J.*, XIII, 2, 1957.] — *J. R. Jones*. Booth's Rising of 1659. (Échec d'une révolte royaliste à la veille de la restauration des Stuart.) [*Bull. of the John Rylands Libr.*, t. XXXIX, 1957.] — *D. B. Horn*. The diplomatic experience of Secretaries of State, 1660-1852. [*History*, février à octobre 1957.]

Pierre Bonnassié. Contrats d'affrètement et commerce maritime à Barcelone au XVIIIe siècle. [*R. d'hist. écon. et soc.*, 1957, n° 3.] — *G.-H. Bousquet* et *G.-W. Bousquet-Mirandolle*. Thomas Hees. Journal d'un voyage à Alger (1675-1676). [*R. A.*,

1957, 1er et 2e trim.] — *R. Reynard.* Note sur l'activité économique des côtes du Gabon au début du XVIIe siècle. [*Bull. de l'Inst. d'ét. centrafricaines*, 1957, nos 13-14.] — *William Kellaway.* The collection for the Indians of New England, 1649-1660. (Quêtes en Angleterre pour l'évangélisation des Indiens d'Amérique.) [*Bull. of the John Rylands Libr.*, t. XXXIX, 1957.] — *C. H. Wilson.* Who Captured New Amsterdam? [*E. H. R.*, juillet 1957.] — *Joseph Cossette.* Jean Talon, champion au Canada du gallicanisme royal, 1665-1672. [*R. d'hist. de l'Am. fr.*, décembre 1957.] — *Antonio Langlais.* Messieurs de Saint-Sulpice devant le Conseil souverain en 1667. [*Ibid.*] — *James B. Parsons.* The culmination of a Chinese peasant rebellion : Chang Hsien-chung in Szechwan 1644-1646. [*J. of Asian Studies*, mai 1957.]

J. J. Moschkowskaja. Zwei vergessene deutsche Utopien des 18. Jahrhunderts. (Traduction des *Questions d'histoire*, X, 1953, sur les œuvres de Frölich et Ziegenhagen.) [*Zeitsch. für Geschichtswissensch.*, 1954, Heft III.] — *Wolfgang Steinitz.* Ein deutsches Volkslied gegen den Söldnerdienst und seine Geschichte. (Formes diverses et variantes d'une chanson populaire de la fin du XVIIIe siècle.) [*Ibid.*, 1953, Heft IV.] — *Günther Rosenfeld.* Justus Samuel Scharschmid und seine Bedeutung für die deutsche Russlandkunde am Anfang des 18. Jahrhunderts. (Contribution à l'étude du groupe de Halle.) [*Ibid.*, 1954, Heft VI.] — *Franck Spencer.* The anglo-prussian breach of 1762 : an historical revision. [*History*, février à octobre 1957.] — *Umberto Marcelli.* Il carteggio Carli-Kaunitz (1765-1793). [*A. S. I.*, 1956, IV.]

R. Schnerb. Les industries textiles aux XVIIIe et XIXe siècles. [*Inf. Hist.*, mai-juin 1957.] — *A.-C. Crombie.* P. L. Maupertuis, F. R. S. (1698-1759), précurseur du transformisme. [*R. de S.*, janvier-juin 1957.] — *Maréchal de Castries.* L'affaire du Collier. [*R. de P.*, février 1956.] — *R. Forster.* The noble as Landlord in the Region of Toulouse at the End of the Old Regime. [*J. of Econ. Hist.*, juin 1957.]

James Hayes. The military papers of Colonel Samuel Bagshawe (1713-1762). [*Bull. of the John Rylands Libr.*, t. XXXIX, 1957.] — *M. D. Slatter.* A. C. Ducarel and the Lambeth Mss. (Un bibliothécaire au XVIIIe siècle.) [*Archives*, t. III, 1957.] — *P. Deane.* The Output of the British Woolen Industry in the Eighteenth Century. [*J. of Econ. Hist.*, juin 1957.] — *L. S. Sutherland.* New Evidence on the Nandakuma Trial (1775). [*E. H. R.*, juillet 1957.]

Pasquale Villani. Studi recenti su strutture economiche e forze sociali del Settecento italiano. [*Mov. operaio*, septembre-octobre 1956.] — *Fernando Solano Costa.* La fundación de Nuevo Madrid (Missouri, 1789). [*J. Zurita cuadernos de hist.*, 1953, nos 4-5.] — Comte *de Charlus.* Dans l'armée de La Fayette. Souvenirs inédits. (Pendant la guerre d'Amérique.) [*R. de P.*, juillet 1957.]

V. La Révolution française et le XIXe siècle

Pierre Bessand-Massenet. Un agent royaliste sous la Révolution. (Lemaître, premier agent embauché par le comte d'Antraigues, homme de confiance du futur Louis XVIII.) [*R. de P.*, août 1956.] — *A. Goodwin.* Counter-Revolution in Brittany : the royalist conspiracy of the marquis de La Rouërie, 1791-1793. [*Bull. of the John Rylands Libr.*, t. XXXIX, 1957.] — *H. Haussherr.* Hardenberg und der Friede von Basel. [*Hist. Zeitsch.*, Bd. 184, Heft 2, octobre 1957.] — *K. von Raumer.* Der junge Stein. [*Ibid.*] — *Lore Kaim.* Gottfried August Bürger und die Französische Revolution. [*Zeitsch. für Geschichtswissensch.*, 1955, Heft III.] — *Rudolf Lehmann.* Bauernunruhen in der Herrschaft Leuthen (Kr. Lübben) im Jahre 1790.

[*Ibid.*, 1953, Heft V.] — *Percy Stulz.* Der sächsische Bauernaufstand 1790. [*Ibid.*, 1953, Heft I et III.] — *Albert Soboul.* Untersuchungen über die französische Revolution : Sansculotten und Revolutionsregierung. [*Ibid.*, 1955, Heft VI.] — *Renzo De Felice.* L'evangelismo giacobino e l'abate Claudio della Valle (fin). [*Riv. st. it.*, 1957, nº 3.]

Jean Le Roux. Les tribulations d'un garde du génie (1802-1806). (L'expédition de Saint-Domingue.) [*R. de P.*, avril 1957.] — *Maurice Levaillant.* Mme Récamier et le Prince de Prusse. [*Ibid.*, mars 1956.] — *Felipe Cortines Murube.* Los Franceses en Lebrija (1808). [*Arch. hispalense*, 1957, nº 83.] — *Heintz Kamnitzer.* Stein und das « Deutsche Comité » in Russland 1812-1813. [*Zeitsch. für Geschichtswissensch.*, 1953, Heft I.] — *Ernst Klein.* Der Bauernaufstand in Schlesien im Februar 1811. [*Ibid.*, 1955, Heft I.] — *S. B. Kahn.* Der Befreiungskrieg von 1813 in der deutschen historischen Literatur. (Traduit du russe, *Questions d'Histoire*, 2 1955). [*Ibid.*, 1955, Heft III.] — *Heinrich Gemkow-Gerhard Thiele.* Die Völkerschlacht bei Leipzig. [*Ibid.*, 1953, Heft VI.] — *Fleuriot de Langle.* La farce de Chatillon (du nouveau sur le Congrès de Chatillon, du 4 février au 19 mars 1814). D'après les papiers personnels du diplomate russe Rasoumoffski.) [*M. de F.*, avril 1956.]

André Maurois. Metternich. [*R. de P.*, juillet 1956.] — *C. W. Crawley.* John Capodistrias and the Greeks before 1821. [*Cambr. Hist. J.*, XIII, 2, 1957.] — *A. M. de Jong.* Dorothea Beckendorff. Prinses Lieven. [*Tijdschrift voor Gesch.*, 1957, 2.] — *R. Reinsma.* De vergeten Maatschappij van Koophandel en Zeewart te Amsterdam (1818-1823). [*Ibid.*] — *Wolfgang Jonas.* Zur Geschichte der Löhne und der Produktion im Mansfeldschen in der Zeit von 1797 bis 1944. (Avec documentation statistique.) [*Zeitsch. für Geschichtswissensch.*, 1954, Heft III.]

Octave Festy. Les progrès de l'agriculture française durant le Premier Empire. [*R. d'hist. écon. et soc.*, 1957, nº 3.] — *P. Leuilliot.* The Industrial Revolution in France : Some Reflections inspired by a Recent study by Arthur Louis Dunham. [*J. of Econ. Hist.*, juin 1957.] — *Jean Vidalenc.* Un ouvrage indispensable pour la connaissance de la France du XIXe siècle. (La population française pendant la première moitié du XIXe siècle, par *Ch.-H. Pouthas.*) [*R. d'hist. écon. et soc.*, 1957, nº 3.] — *J.-J. Letrait.* La presse dans le Var sous la monarchie parlementaire, 1815-1848 (I). [*Prov. hist.*, juillet-septembre 1957.] — *G. Pradalié.* Balzac historien de la Monarchie de Juillet. [*Inf. Hist.*, mai-juin 1957.] — Chronique stendhalienne : *V. del Litto.* Sur Stendhal, consul à Civita-Vecchia. [*Cahiers d'hist.*, 1958, nº 1.] — *Jacques-Félix Faure.* Une grande lettre politique de Stendhal. [*Ibid.*]

Georges-J. Joyaux. Xavier Marmier et l'Amérique. [*R. d'hist. de l'Am. fr.*, décembre 1957.] — *J.-L. Miège.* Les réfugiés politiques à Tanger (1796-1875). [*R. A.*, 1957, 1er et 2e trim.]

Jürgen Kuczynski. Oekonomische Basis und Zusammensetzung der Arbeiteraristokratie im Wandel eines Jahrhunderts. (De 1850 à 1950 dans les pays capitalistes de l'Europe occidentale.) [*Zeitsch. für Geschichtswissensch.*, 1954, Heft V.] — *Jacques Droz.* Le protestantisme dans la vie politique allemande au XIXe siècle, d'après des travaux récents. [*Cahiers d'hist.*, 1958, nº 1.] — *Joachim Streisand.* Bismarck und die deutsche Einigungsbewegung des 19. Jahrhunderts in der westdeutschen Geschichtsschreibung. (Examen critique des travaux de W. Mommsen, G. Ritter, O. Westphal, Th Schieder, H. J. Schœps, Ritter von Srbik.) [*Zeitsch. für Geschichtswissensch.*, 1954, Heft III.] — *Karl Marx.* Preussische Zustande. (Traduction des articles de K. Marx publiés dans le *New York Daily Tribune* du 3 décembre 1858 au 1er février 1859.) [*Ibid.*, 1953, Heft II.] — *Karl Oberman.* Die

deutsche Einheitsbewegung und die Schillerfeiern 1859. (A la suite du renforcement du mouvement populaire en 1855-1858 et de la fondation du *Nationalverein*.) [*Ibid.*, 1955, Heft V.] — *P. Chapman-Huston*. Deux amitiés de Louis II de Bavière. (Le baron von Varicourt en 1873 et l'acteur Joseph Kainz en 1881.) [*R. de P.*, février 1957.] — *Karl Obermann*. Zur Frage der unbedingten Uebereinstimmung der Produktionverhältnisse mit dem Charakter der Produktivkräfte in Deutschland im 19. Jahrhundert. (Sur le développement du capitalisme en Allemagne de 1848 à 1866.) [*Zeitsch. für Geschichtswissensch.*, 1953, Heft V.] — *Woldemar Wagner*. Zu einigen Fragen des Cremmitschauer Textilarbeiterstreiks von 1903-1904. [*Ibid.*, 1943, Heft IV.] — *Ursula Herrmann*. Der Kampf der Sozialdemokratie gegen das Dreiklassenwahlrecht in Sachsen in den Jahren 1905-1906. (Les manifestations de Leipzig, Chemnitz, Reichenbach, etc...) [*Ibid.*, 1955, Heft VI.] — *Fritz Klein*. Das Heranreifer einer politischen Krise in Deutschland am Vorabend des 1. Weltkrieges. (Le développement économique, les mouvements de masse, les crises internationales, les contradictions de la politique intérieure allemande.) [*Ibid.*, 1955, Heft IV.] — *Helmut Bleiber*. Die Moabiter Unruhen 1910. [*Ibid.*, 1955, Heft II.] — *Heinrich Gemkov*. Neue Funde zur Geschichte der Berliner Universität. (La pénétration du socialisme parmi les étudiants, le rôle du « Mohrenklub » en 1878.) [*Ibid.*, 1953, Heft I.]

Armando Saitta. Appunti e documenti per la storia del socialismo premarxista. [*Mov. operaio*, septembre-octobre 1956.] — *Maximilien Rubel*. Les cahiers de lecture de Karl Marx, 1840-1853. [*Int. rev. of soc. hist.*, 1957, n° 3.] — *Felix-Heinrich Gentzen*. Karl Marx über Polen. (Une Pologne démocratique est nécessaire pour une Allemagne démocratique.) [*Zeitsch. für Geschichtswissensch.*, 1953, Heft II.] — *Kurt Winter*. Rudolf Virchow und die Revolution von 1848. (La participation du célèbre médecin au mouvement et aux idées révolutionnaires.) [*Ibid.*, 1954, Heft VI.] — *R. H. Walter Muller*. Briefe eines Augenzeugen der Berliner Märztage 1848. (Trois lettres d'August Kramer, professeur de mathématiques, tirées des archives municipales de Nordhausen.) [*Ibid.*, 1954, Heft II.] — *R. P. Konjuschaja*. Karl Marx und Friedrich Engels nach der Niederschlagung der Revolution von 1848-1849. (Pendant les années 1849-1852, leur action pratique et théorique.) [*Ibid.*, 1953, Heft II.] — *Dietrich Schmidt*. Der Kampf der « Neuen Rheinischen Zeitung » für die Schaffung einerselbstandigen Organisation der deutschen Arbeiterklasse (Frühjahr 1849). (La N. R. Z. devient l'organe de la démocratie prolétarienne et lutte pour l'union entre le prolétariat et la paysannerie.) [*Ibid.*, 1953, Heft II.] — *Eva Priester*. Karl Marx in Wien. (Au début de l'automne 1848.) [*Ibid.*, 1953, Heft V.] — *Joachim Streisand*. Der Kampf von Marx und Engels für die demokratische Einigung Deutschland in der Periode zwischen 1848-1849 und der Gründung der I. Internationale. [*Ibid.*, 1953, Heft II.] — *Karl Obermann*. Zur Geschichte des « Bundes der Kommunisten » 1849 bis 1852. (Utilise des documents inédits de l'Institut Marx-Engels-Lénine-Staline de Moscou et des archives de Potsdam.) [*Ibid.*, 1953, Heft III.] — *Gerhard Winkler*. Ueber die historische Stellung des « Bundes der Kommunisten » in der deutschen Arbeiterbewegung. [*Ibid.*, 1954, Heft IV.] — *Ernst Engelberg*. Die Rolle von Marx und Engels bei der Herausbildung einer selbständigen deutschen Arbeiterpartei (1864-1869). [*Ibid.*, 1954, Heft IV et V.] — *Samuel Bernstein*. Die I. Internationale und die Grossmächte. (La surveillance de l'Internationale par les diplomates des grandes puissances européennes.) [*Ibid.*, 1953, Heft IV.] — *Rolf Kiau*. Karl Marx und die Pariser Kommune. [*Ibid.*] — *Heinrich Gemkow*. Karl Marx und Friedrich Engels

als Führer und Lehrer der deutschen Arbeiterbewegung in ihrem Kampf gegen das Sozialistengesetz. (Pour lutter contre la loi de 1878, Karl Marx et Friedrich Engels recommandent la création d'un journal clandestin et la lutte contre l'opportunisme.) [*Ibid.*] — *D. Oukhow-De Weerdt.* Het verslagboek van de Gentse Sectie van de Vlaamse socialistische Partij in de Jaren 1877-1878. Bijdrage tot de geschiedenis van de Arbeiderbeweging. [*Bull. Comm. R. Histoire*, CXII, 1, 1957.] — *Harvey Goldberg.* Jaurès and the formulation of a socialist peasant policy 1885-1898. [*Int. rev. of soc. hist.*, 1957, n° 3.]

H. Hearder. Napoleon III's Threat to break off Diplomatic Relations with England during the Crisis over the Orsini Attempt in 1858. [*E. H. R.*, juillet 1957.] — *R. Demoulin.* Documents inédits sur la crise internationale de 1870. (Sources anglaises ; correspondance intéressant la Belgique et le Luxembourg.) [*Bull. Comm. R. Histoire*, CXII, 2, 1957.] — *R. Morsey.* Geschichtsschreibung und amtliche Zensur. Zum Problem der Aktenveröffentlichung über die spanische Thronkandidatur der Sigmaringer Hohenzollern. [*Hist. Zeitsch.*, Bd. 184, Heft. 3, décembre 1957.] — *W. Vaneeden* †. Conflict te Kopenhagen in October 1885. (Fragment d'article sur un conflit constitutionnel au Danemark.) [*Tijdschrift voor Gesch.*, 1957, 2.] — *Alberto Caracciolo.* Il dibattito sul ministero di agricoltura e commercio ai tempi del conte di Cavour. [*Mov. operaio*, septembre-octobre 1956.] — *Olinda Giunchi.* Une lettre inédite de la princesse Christine de Belgiojoso sur l'expédition garibaldienne de 1862. [*Cahiers d'hist.*, 1958, n° 1.] — *Silvio Leonardi.* L'industria siderurgica italiana dall' unità alla prima guerra mondiale. [*Mov. operaio*, septembre-octobre 1956.] — *Paolo Alatri.* Lettere inedite di Antonio Scialoja (III). [*Ibid.*] — *Giulio Trevisani.* Il processo di Trani contro gli internazionalisti. [*Ibid.*]

K. H. Connell. Peasant marriage in Ireland after the Great Famine. [*Past and present*, novembre 1957.] — *Margaret E. Spence.* The Guild of St. George : Ruskin's attempt to translate his ideas into practice (1874-1886). [*Bull. of the John Rylands Libr.*, t. XL, 1957.] — *S. Gopal.* Gladstone and the italian question. [*History*, février à octobre 1957.] — *S. B. Saul.* The Economic significance of « Constructive Imperialism ». (De J. Chamberlain.) [*J. of Econ. Hist.*, juin 1957.] — *Robert Lacour-Gayet.* La ruée vers l'or. Un épisode de la marche vers l'Ouest aux U. S. A. (La Californie après la découverte de l'or en 1848.) [*R. de P.*, novembre 1957.] — *Louis-Philippe Cormier.* La presse française de l'Illinois. (De 1857 à 1896.) [*R. d'hist. de l'Am. fr.*, décembre 1957.] — *Léon Pouliot.* Le « Nouveau Monde » et la question du Nord-Ouest. [*Ibid.*]

M. Canard. Chamil et Abdelkader. [*Ann. de l'Inst. des ét. orient. Alger*, 1956.] — *A. P. Thornton.* The reopening of the « Central Asian question », 1865-1869. [*History*, février à octobre 1957.] — *V. G. Kiernan.* The Kra Canal projects of 1882-1885, anglo-french rivalry in Siam and Malaya. [*Ibid.*] — *Harold Schiffrin.* Sun Yat-sen's early land policy. The origin and meaning of « equalization of land rights ». [*J. of Asian studies*, août 1957.] — *Yoshio Sakata* et *John Whitney Hall.* The motivation of political leadership in the Meiji Restoration. [*Ibid.*, novembre 1956.] — *Raymond Decary.* La prétendue survivance du roi Radama II (1863), d'après la correspondance de J. Laborde. [*R. d'hist. des col.*, 1er trim. 1957.] — *Raymond F. Betts.* L'influence des méthodes hollandaises et anglaises sur la doctrine coloniale française à la fin du XIXe siècle. [*Cahiers d'hist.*, 1958, n° 1.]

Henri Marchat. Un projet de pacte méditerranéen avant la première guerre mondiale. (En 1912.) [*R. marit.*, Noël 1957.] — *Th. Schieder.* Idee und Gestalt des

übernationalen Staates seit dem 19 Jahrhundert. [*Hist. Zeitsch.*, Bd. 184, Heft 2, octobre 1957.]

VI. Depuis 1914

Horst Bülter. Zur Geschichte Deutschlands im ersten Weltkrieg (1914-1915). (L'activité de la gauche social-démocrate.) [*Zeitsch. für Geschichtswissensch.*, 1955, Heft VI.] — *Heinz Kamnitzer-Klaus Mammach.* Aus Dokumenten zur Vorgeschichte der deutschen Novemberrevolution. (Documents extraits des archives de Saxe à Dresde, 1917-1918.) [*Ibid.*, 1953, Heft V.] — *Günther Paulus.* Die soziale Struktur der Freikorps in den ersten Monaten nach der Novemberrevolution. (« Montre pleinement son caractère d'instrument de lutte de classes contre la classe ouvrière ».) [*Ibid.*, 1955, Heft V.] — *Hans Beyer.* Die bayerische Räterepublik 1919. [*Ibid.*, 1954, Heft II.] — *René Massigli.* De Versailles à Locarno. (A propos des souvenirs de Jules Laroche sur son passage au quai d'Orsay de 1913 à 1926.) [*R. de P.*, novembre 1957.] — *Jules Laroche.* La grande déception de Cannes. (Souvenirs de 1922.) [*Ibid.*, juin 1957.] — *Jacques Berthe.* Autour du débat sur le désarmement : la Grande-Bretagne et la thèse de l'illégalité du sous-marin. [*R. marit.*, novembre 1957.] — *A. M. de Jong.* De onbekende soldaat van Downing Street. (A propos du livre de *Blake* : The unknown Prime Minister. The life and times of Andrew Bonar Law. 1858-1923.) [*Tijdschrift voor Gesch.*, 1957, 2.]

Maurice Baumont. Hitler à Vienne. (Entre sa dix-neuvième et sa vingt-quatrième année : ce séjour lui inculque un antisémitisme frénétique et la conviction d'appartenir à une race supérieure.) [*R. de P.*, octobre 1956.] — *Mirjam Kölling.* Der Kampf der Kommunistischen Partei Deutschlands unter der Führung Ernst Thälmanns für die Einheitsfront in den ersten Jahren der relativen Stabilisierung (1924 bis 1927). [*Zeitsch. für Geschichtswissensch.*, 1954, Heft 1.] — *Fritz Klein.* Zur Vorbereitung der faschistischen Diktatur durch die deutsche Grossbourgeoisie (1929-1932). [*Ibid.*, 1953, Heft VI.] — *Dietrich Zboralski.* Zur Stellung der Reichswehrgeneralität in der letzten Jahren der Weimarer Republik. (Les chefs de la *Reichswehr* étaient aux côtés de la grande bourgeoisie et des Junkers.) [*Ibid.*, 1955, Heft VI.] — *Günther Schmerbach.* Dokumente zum faschistischen Terror gegen die Arbeiterbewegung (1933-1934). (Extraits des archives policières de Wroclaw et Merseburg.) [*Ibid.*, 1955, Heft III.] — *Güntes Paulus.* Zur Verfälschung der Geschichte des zweiten Weltkrieges in der westdeutschen Geschichtsschreibung. (Critique des ouvrages de von Tippelskirch et W. Görlitz.) [*Ibid.*, 1953, Heft III.] — Général *Koeltz.* Hitler et l'offensive de mai 1940. (Le plan allemand a été modelé lentement et difficilement par plusieurs hommes.) [*R. de P.*, mai 1957.] — *Jacques Mordal.* Hitler aurait-il pu débarquer en Angleterre? (L'occasion s'est présentée à plusieurs reprises, et les chances d'une réussite étaient très grandes, surtout au milieu de la première quinzaine de juin 1940.) [*Ibid.*, décembre 1956.] — Contre-amiral *Lepotier.* Quand un cargo coulait un croiseur. (Il s'agit des faux cargos allemands agissant comme corsaires de haute mer de 1940 à 1942.) [*R. marit.*, novembre 1957.]

Mattei Dogan et *Peter Campbell.* Le personnel ministériel en France et en Grande-Bretagne, 1945-1947 (fin). [*R. fr. de Sc. pol.*, 1957, n° 4.] — *Raoul Girardet.* L'héritage de l'*Action française*. [*Ibid.*]

Werner Plesse. Zum antifaschistischen Widerstandskampf in Mitteldeutschland (1939-1945). (Sur le rôle du comité « Freies Deutschland ».) [*Zeitsch. für Geschichts-*

wissensch., 1954, Heft VI.] (Voir discussion par Fritz Köhler [*ibid.*, 1955, Heft. II], par Fritz Klein [*ibid.*, 1955, Heft VI].) — *Maurice Robin.* Le système électoral de la République fédérale allemande. [*R. fr. de Sc. pol.*, 1957, n° 4.] — *Alfred Grosser.* Le plébiscite du 15 septembre 1957. [*Ibid.*] — *Fritz Köhler.* Zum zehnten Jahrestag der demokratischen Bodenreform. (Résultats comparés des politiques de l'Allemagne de l'Est et de l'Ouest.) [*Zeitsch. für Geschichtswissensch.*, 1955, Heft V.]

J. Boivin. La refonte des plans économiques en U. R. S. S. [*R. de Déf. nat.*, décembre 1957.] — *Émile C. Ciurea.* La vie politique et les partis en Roumanie après la seconde guerre mondiale. [*R. fr. de Sc. pol.*, 1957, n° 4.] — *René Vallet.* La « satellisation » de la Syrie. [*R. de Déf. nat.*, décembre 1957.]

Louis Chevalier. France et Tunisie. (Problèmes démographiques depuis l'indépendance.) [*Pop.*, 1957, n° 4.] — *J. Marthey.* L'œuvre missionnaire pour la population féminine au Congo. [*R. d'hist. des col.*, 1er trim. 1957.] — *A. Hauser.* Quelques notes sur l'Afrique occidentale britannique et le Libéria. [*Bull. de l'I. F. A. N.*, juillet-octobre 1957.] — *R. R. Prothers.* Land use, land holding and land tenure at Soba, Zaria province, Northern Nigeria. [*Ibid.*] — *J. Lombard.* Un système politique traditionnel de type féodal. Les Bariba du Nord-Dahomey. Aperçu sur l'organisation sociale et le pouvoir central. [*Ibid.*] — *G. Le Moal.* Note sur les populations « Bobo ». [*Ibid.*]

Gilbert Étienne. La population de l'Inde. Perspectives démographiques et alimentaires. [*Pop.*, 1957, n° 3.] — *Chun-go Liu.* The Kuomintang and economic stagnation 1928-1937. [*J. of Asian studies*, février 1957.] — *Franklyn D. Holzman.* The tax system in Outer Mongolia. 1911-1955 : a brief history. [*Ibid.*] — *Alfred Sauvy.* La population de la Chine. Nouvelles données et nouvelle politique. [*Pop.*, 1957, n° 4.] — *J. Lequiller et P. Fistié.* Le Japon depuis 1945. Etat des travaux. [*R. fr. de Sc. pol.*, n° 4.]

VII. Histoire religieuse

Günter Lanczkowski. Forschungen zum Gottesglauben in der Religionsgeschichte. [*Saeculum*, 1957, n° 4.] — *G. Dumézil.* Religion indo-européenne : examen de quelques critiques récentes. (John Brough I ; Angelo Brelich.) [*R. d'hist. des rel.*, juillet-septembre 1957.] — *P. Montet.* Le Pharaon et le général. Conte. [*Ibid.*] — *H. H. Rowley.* The Teacher of Righteousness and the Dead Sea Scrolls. (Place la vie et le martyre du Maître de Justice à l'époque des Macchabées.) [*Bull. of the John Rylands Libr.*, t. XL, 1957.] — *Alan Rowe.* A contribution to the archaeology of the Western Desert. IV : The Great Serapeum of Alexandria. [*Ibid.*, t. XXXIX, 1957.] — *Y. Béquignon.* Ptolémée Ier et l'art hellénistique au Sérapieion de Memphis. [*J. des S.*, avril-juin 1957.] — *J.-G. Préaux.* Deus Socratis. (De Varron et Cicéron à Tertullien.) [*R. belge de phil. et d'hist.*, 1957, n° 2.] — *P. Lambrechts.* Les empereurs romains et leur politique religieuse. (A propos de la thèse de *Jean Beaujeu.*) [*Ibid.*] — *A. H. M. Jones, P. Grierson* and *J. A. Crook.* The authenticity of the « Testamentum S. Remigii ». [*Ibid.*] — *E. Amand de Mendieta.* Le système cénobitique basilien comparé au système cénobitique pachômien. [*R. d'hist. des rel.*, juillet-septembre 1957.] — *P. Dubié.* Christianisme, Islam et animisme chez les Bamoum (Cameroun). [*Bull. de l'I. F. A. N.*, juillet-octobre 1957.]

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE

CHARLES SCHMIDT
(1872-1956)

La science historique française doit beaucoup à Charles Schmidt, il lui a fourni d'indispensables instruments de travail et des contributions importantes ; à ce double titre, la *Revue historique* déplore la perte qu'elle a faite en sa personne.

L'archiviste appartint à cette génération si active, si ardente, qui ne se contenta point de seconder les historiens, mais les stimula et contribua à leur ouvrir des voies nouvelles dont l'importance n'a cessé de croître depuis lors. C'est avec émotion que l'on compte les vides qui se creusent parmi tant de novateurs dont le labeur demeure exemplaire.

L'inventaire publié en 1907 sur *Les sources de l'histoire de France aux Archives nationales* est, aujourd'hui encore, un usuel, indispensable surtout pour les séries départementales ; combien de chercheurs l'ont consulté avec fruit depuis cinquante ans ! Il en est de même du recueil intitulé *Les sources de l'histoire des territoires rhénans de 1792 à 1814*, à cela près qu'il est plus récent (1921) et qu'il a été établi avec l'aide de plusieurs collaborateurs. Enfin, dans la *Cambridge Modern History*, Charles Schmidt publia une étude sur *Les sources de l'histoire de l'Empire*.

Les historiens, soucieux d'information sur les sources, seraient tentés de limiter là l'œuvre de Charles Schmidt archiviste, sans ignorer pourtant ses publications sur certains dépôts d'archives étrangers. Ce serait une méprise et une injustice. Il faut répéter qu'un archiviste départemental, M. Schmidt le fut dans l'Yonne, un archiviste aux Archives nationales ou un Inspecteur général des Bibliothèques et des Archives, accomplit dans sa sphère une tâche dont l'histoire est tributaire, qu'il s'agisse des classements et des inventaires, des locaux ou du personnel. Charles Schmidt accomplit excellemment, et avant toute autre chose, son devoir d'état.

Les publications érudites de textes importants se situent déjà sur le plan de l'élaboration des documents. A cette époque, une pléiade de travailleurs acharnés, dont il était, avait obtenu les ressources financières indispensables et assurait des éditions qui contribuèrent à renouveler les conditions du travail historique. Charles Schmidt publia les *Procès-verbaux de l'administration départementale de l'Yonne*, de 1790 à 1800, que l'on consulte toujours avec profit. De préférence, il se tourna vers la publication des documents économiques, comme nombre d'autres érudits qui se jetaient avec ardeur dans ce domaine nouveau à cette époque, domaine qui fut celui de Jaurès. Coup sur coup, ce furent les *Procès-verbaux des Comités d'Agriculture et de Commerce des Assemblées révolutionnaires*, quatre gros volumes préparés avec F. Gerbaux et qui s'échelonnent de 1906 à 1910, puis le *Recueil des principaux textes législatifs et administratifs sur l'industrie, de 1788 à l'an XI*, publié en 1910, et enfin le *Recueil des principaux textes législatifs et admi-*

nistratifs concernant le commerce, de 1788 à l'an XI, publié en 1912. Cette triple contribution n'épuise pas les apports de Charles Schmidt à la Commission de recherche et de publication des documents relatifs à la vie économique de la Révolution, dont il était l'un des membres les plus laborieux. Elle montre les services rendus par cette Commission, pour peu que les pouvoirs publics lui assurent les moyens de poursuivre ses travaux.

Charles Schmidt prit aussi le temps de traiter de larges sujets et put savourer les joies austères du travail historique. Son œuvre maîtresse fut sa thèse de doctorat sur *Le grand-duché de Berg, étude sur la domination napoléonienne en Allemagne sous Napoléon Ier* (1905). Son mérite principal fut de s'attacher aux questions économiques et sociales, il s'intéressa spécialement au système continental dont il fut l'un des meilleurs historiens, au dire de l'un de ceux qui se sont qualifiés dans ce domaine, je songe ici à Marcel Dunan. Cette œuvre fut l'une des plus solides et des plus remarquées parmi celles d'une génération qui en fournit d'excellentes.

La bibliographie des travaux de Charles Schmidt a été publiée, nous ne la reprendrons pas ici. Il suffit d'indiquer qu'elle fait large place aux problèmes économiques considérés à des époques diverses. Il convient aussi de souligner la place qu'y occupe l'Alsace. Ce fils de Saint-Dié, né au lendemain de la guerre de 1870, s'attacha aux questions alsaciennes, il devint directeur des Archives d'Alsace-Lorraine en 1919, il publia des travaux d'érudition, mais aussi des études liées à l'actualité, sur cette Alsace. Comme tant d'autres grands historiens, il rechercha dans le passé l'histoire de ce que les circonstances plaçaient au premier plan, et de ce qui lui tenait à cœur, assurant ainsi l'unité de sa pensée, de son action, de sa vie, sans trahir l'objectivité, vertu cardinale de qui écrit l'histoire. On le vit souhaiter, lors de sa première publication, que la lecture des documents révolutionnaires « contribue à former des citoyens indépendants, qui savent, aux heures troublées, revenir simplement, comme le conseillait Michelet, aux principes de 89 ». En somme, il « témoigne » dans ses écrits.

D'autres ont dit, excellemment, ce que fut l'homme, dans sa famille, parmi ses amis et parmi ses coreligionnaires. Il publia des articles dans le *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*. Partout, il apportait la même loyauté, la même générosité, le même courage. Il nous suffira d'évoquer son attachement à la Société d'histoire moderne, dont il fut l'un des fondateurs, puis le secrétaire et, enfin, le président d'honneur. Peu de temps avant sa mort, frappé dans ses affections et dans sa santé, il se tenait au courant de l'activité de cette Société et lui suggérait des initiatives.

Qu'il nous soit permis de dire aussi que ce savant songea aux enfants et leur procura des bibliothèques adaptées à leur âge. Toutefois, celui que nous évoquons ici, c'est l'érudit, c'est l'historien ; l'histoire vieillit vite, les novateurs sont dépassés en raison même de leur succès, mais l'historiographie leur réserve une place, celle de Charles Schmidt se situe au premier rang, parmi les meilleurs.

Marcel Reinhard.

GAETANO DE SANCTIS
(1870-1957)

Au printemps de 1957 a disparu celui qui, dans le domaine des études d'histoire grecque et romaine, exerçait une sorte de royauté, Gaetano de Sanctis.

Né à Rome en 1870 dans une famille fidèle au pape souverain, il conserva tou-

jours une pensée profondément religieuse. Il se forma à la critique historique dans l'école de J. Beloch, à qui il demeura affectueusement attaché ; mais peut-être fut-il sensible au dangereux rationalisme de son maître (« Il est pourtant bien évident que... ») plutôt qu'à son orientation vers les réalités de la géographie et de la statistique. Il devint un excellent épigraphiste, à la suite de missions en Crète et en Cyrénaïque, et il publia dans les *Monumenti* de l'Académie des Lynx des recueils d'inscriptions de Thessalie (1898), de Crète (1901). Par la suite, les commentaires qu'il donna des inscriptions grecques de l'époque hellénistique composèrent une des parties les plus solides de son œuvre.

Dès 1892, dans son premier ouvrage, les *Études sur la Constitution d'Athènes attribuée à Aristote*, il sut reconnaître que l'auteur avait utilisé comme sources non pas des chroniques archaïques, mais des pamphlets du IVe siècle. En 1898, il publiait, sous le titre d'*Atthis*, une histoire des origines d'Athènes où s'observait déjà son goût prédominant pour l'étude du développement des institutions politiques. De l'*Atthis*, une édition transformée et développée parut en 1939 sous le titre de *Storia dei Greci* et continue de faire autorité.

En 1900, il fut nommé professeur ordinaire d'histoire ancienne à l'Université de Turin. C'est le moment où il se tourna vers l'histoire de Rome. E. Pais commençait en 1898 la *Storia critica*, dont l'influence était bruyante et profonde. De Sanctis lui opposait en 1907 le tome I de la *Storia dei Romani*. La virulence de la lettre-dédicace adressée à J. Beloch nous surprend encore : il y combat à la fois « le traditionalisme aveugle », « la manie de refuser à tout prix de suivre la tradition », « le dilettantisme ignorant », « l'impudent charlatanisme pseudosociologique », et derrière chacun de ces termes il serait facile de mettre des noms propres qui méritaient plus de respect. Nous voyons bien, par exemple, ce que l'Italie a perdu en se privant de G. Ferrero. La *Storia dei Romani* comprend aujourd'hui cinq volumes, un volume posthume va paraître. Malgré la monotonie de son style tout uni, c'est une œuvre monumentale qui inspire le respect. On peut se demander pourtant si l'auteur a pleinement réalisé le beau programme qu'il semblait esquisser dans l'article qu'il consacra en 1924 à Mommsen : il fallait désormais, disait-il, faire appel à l'archéologie, moins considérer les formes juridiques et davantage la réalité, étudier la genèse plutôt que l'essence, être attentif à l'ethnographie comparée.

En 1923, il prenait la direction de la *Rivista di Filologia* : articles et recensions, rien de ce qu'il y a écrit n'est négligeable. En 1929, il était appelé à la chaire d'histoire grecque de l'Université de Rome, bientôt commuée en chaire d'histoire ancienne. On lira avec intérêt les deux leçons inaugurales qu'il a publiées — dans les *Problemi di storia antica* — sous les titres suivants : *Essence et caractères de l'histoire grecque*, *Essence et caractères de l'histoire ancienne*. Il y souligne que la tendance impérialiste est inhérente aux civilisations anciennes ; à cause de ce goût pour la violence, elles ont en elles un ferment de dissolution. Au tome III de la *Storia dei Romani*, on retrouve cette condamnation de l'impérialisme. Pourtant il approuvera la politique coloniale de l'Italie nouvelle.

En 1932, il fut appelé à diriger la section d'antiquité de l'*Enciclopedia Italiana*.

La dernière période de sa vie fut attristée par de grands maux : la mort de Mme De Sanctis, la cécité (1931), le vol du manuscrit des deux derniers tomes de la *Storia* (1945), qu'il lui fallut reconstituer. Passionné pour la liberté, il fut persécuté par le fascisme. Les réparations vinrent enfin et les justes honneurs : sénateur à vie, professeur à vie.

Ce qui, chez De Sanctis, force l'admiration, c'est avant tout son incomparable lucidité, la justesse prompte et rigoureuse de ses jugements. L'interprétation qu'il donnait d'un texte nouveau était toujours juste et féconde, et il n'en est aucun sur lequel il n'ait prononcé sa sentence. C'est là que réside la part de son œuvre qui ne vieillira pas, dans ces articles innombrables qui traitent de toute l'histoire antique, depuis l'art minoen jusqu'à l'Histoire Auguste. Faut-il donner un exemple de l'indépendance de son jugement? Contre Salluste, il a osé défendre la politique suivie par le Sénat en Afrique du Nord. Sur les institutions de la Rome primitive, les origines de la préture, de la dictature, de l'édilité, des comices, il a proposé des conjectures lumineuses. Je l'ai entendu discuter avec Rostovzev d'un problème de l'histoire archaïque de Rome, et le conservateur, c'était Rostovzev. Il y a même un assez singulier contraste entre le dogmatisme, la sagesse de ses ouvrages de synthèse et l'audace de ses articles critiques. Avec quel étonnement venons-nous de voir réédité en 1957, sans aucun changement, le tome I de la *Storia dei Romani*; pas un rappel des articles et des comptes rendus où le maître lui-même avait abandonné ses thèses anciennes. Dans les notes du vieux livre, Pais et De Sanctis continuent de se battre au royaume des ombres.

Cette noble figure n'est donc pas simple. Cœur affectueux, il était d'un abord distant et froid. Épris avant tout de vérité, il tendait à imposer une orthodoxie. Soucieux de justice, il devenait à l'occasion le plus violent des polémistes. Pourtant il donnait l'impression de la sérénité, et c'est cette image que nous gardons de lui, quand il traversait les congrès, entouré d'un respect unanime, dans sa majesté solitaire[1].

André Piganiol.

CHARLES DUGAS
(1885-1957)

Charles Dugas était un humaniste et un croyant, qui, dans sa pensée et dans sa conduite, a su appliquer et concilier le double idéal de la sagesse antique et de la foi chrétienne, en donnant l'exemple de la modestie et du désintéressement, de l'austérité et de la sérénité, de la justice et de la droiture, de l'altruisme et de la ferveur.

Né à Alès le 22 octobre 1885, il appartenait à une famille cévenole, fermement attachée au terroir ancestral. Après de brillantes études au lycée de la ville, il vint à Paris préparer au lycée Henri IV le concours de l'École normale supérieure, d'où il sortit, agrégé des lettres, en 1907, après avoir rédigé, en collaboration avec R. Laurent-Vibert, deux articles archéologiques. Cette vocation s'épanouit à l'École française d'Athènes, où il passa quatre années de travail fécond. Après un court séjour en Espagne, à l'École des Hautes-Études hispaniques, il revint en Grèce pendant la guerre comme interprète, et il mit à profit ces fonctions nouvelles pour manifester ses dons d'historien, en décrivant, sous le pseudonyme familial de Charles Frégier, *Les étapes de la crise grecque (1915-1918)*. Rendu à la vie civile, il fut nommé d'emblée à la Faculté des lettres de Montpellier, où il resta jusqu'en 1928, après avoir brillamment soutenu en 1925 ses thèses de doctorat. Il se fit

1. La bibliographie des œuvres jusqu'à 1950 est donnée par P. Künzle en appendice des *Studi di storia della storiografia greca* (Florence, 1951).

ensuite transférer à Lyon, où il couronna sa carrière par trente ans de professorat et quinze ans de décanat. A ce double titre, il donna à la Faculté un grand essor, en y organisant, avec le généreux concours de la famille Salomon-Reinach, le premier centre archéologique de province et en étendant son rayonnement aux Établissements supérieurs, publics ou privés, de Beyrouth. Aux plus durs moments de l'occupation, il favorisa de son mieux la résistance des assistants et des étudiants, jusqu'à perdre son poste de doyen, que la Libération lui rendit. Dans les nombreux comités universitaires et scientifiques où l'appelèrent la confiance de ses collègues et l'estime des directeurs, il s'imposait par son expérience administrative et sa compréhension humaine. Il s'intéressait particulièrement à l'École française d'Athènes, dont il examinait le recrutement et suivait l'activité d'un œil impartial et bienveillant. Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, de l'Académie royale de Belgique et de plusieurs sociétés savantes, délégué à l'Union académique internationale, il avait contribué à créer la Fédération internationale des Associations d'Études classiques, et il assumait depuis 1954 la direction générale du *Corpus Vasorum Antiquorum*, auquel il venait de consacrer un colloque exceptionnel et un rapport substantiel, quand la mort l'a enlevé brusquement, au seuil d'une retraite qui s'annonçait féconde.

Son œuvre scientifique comprend une dizaine de volumes et une cinquantaine d'articles, qui concernent presque tous la céramique grecque. Non que son esprit fût rebelle à d'autres sujets : chargé d'abord de fouiller et de publier *Le sanctuaire d'Aléa Athéna* élevé par Scopas à Tégée, il en restitua l'ordre architectonique et la décoration sculpturale ; il étudia de même ultérieurement statues et bas-reliefs, bronzes et figurines, gemmes et peintures. Mais, préférant le travail en profondeur à l'érudition de surface, il choisit une spécialité et en explora les recoins. Délos offrit à ses recherches la plus riche matière : il y trouva d'abord les principaux éléments de sa thèse, consacrée à *La céramique des Cyclades*, dont il suivit l'évolution de l'an 3000 jusqu'au milieu du VIe siècle, en distinguant les divers styles et en dégageant les caractères originaux ; puis il publia successivement *Le trésor de l'Héraion* et la grande trouvaille de Rhénée, qui lui fournit plus de 2.000 pièces et lui inspira trois beaux volumes sur *Les vases préhelléniques et géométriques*, *Les vases orientalisants*, *Les vases attiques à figures rouges*. Parallèlement, il s'attaquait au problème des *Céramiques lacono-cyrénéennes ;* il abordait *Les vases d'Érétrie* et *de Chalcis ;* il montrait la transition *Du style sévère au style libre ;* il faisait revivre avec *Aison* les ateliers attiques du Ve siècle ; il regroupait des *membra disiecta*. Il préparait ainsi le manuel de *Céramique grecque* dont il avait jeté les premiers jalons dès 1924 et qui aurait été le fruit de toute sa vie.

Loin de s'en tenir à des considérations techniques, il ne manquait pas de replacer la céramique dans le cadre général de la civilisation. Non seulement il montrait ses rapports avec les autres arts, mais il comparait volontiers *Tradition littéraire et tradition graphique* : il avait commencé à faire défiler devant nous les héros de la fable, *Héraclès*, *Thésée*, *Persée*, *Triptolème*, *Pélée*, *Achille*, *Médée*, expliquant et complétant les unes par les autres les images et les textes ; et il rattachait aussi la légende à l'histoire, en montrant à la fin de son dernier article, paru au lendemain de sa mort, comment Achille, devenu le modèle d'Alexandre, a servi de « facteur dominant dans l'évolution de l'hellénisme ».

Pierre WUILLEUMIER.

KAREL STLOUKAL
Professeur à l'Université de Prague
(1887-1957)

Lorsque le 28 septembre dernier, jour de la Saint-Wenceslas, Karel Stloukal me remit la liste de ses travaux, en me disant : « Je tiens à ce que vous la possédiez », je fus touché par ce nouveau témoignage d'attachement d'un fidèle ami. Sans doute, je reconnus dans son geste un peu de mélancolie. Nous venions de nous retrouver après une séparation de dix ans. Quand serait le prochain revoir? Mais, à la veille de ses soixante-dix ans, Karel Stloukal conservait les apparences d'une robuste maturité. La fierté de sa conscience sans reproche, sa sagesse d'humaniste, sa valeur morale maintenaient en lui, par delà les épreuves des dernières années, une sérénité, une dignité dont le spectacle m'avait ému. Son sort n'avait rien connu d'absolument tragique. Mais des injustices, des abandons, la tristesse d'une mise à la retraite prématurée, cet exil à l'intérieur, au moment où il pensait tenir la place qui lui revenait dans la vie intellectuelle du pays, auraient justifié l'amertume de beaucoup d'âmes : on admirait d'autant plus que la sienne eût cette grandeur simple.

Brillante, la carrière de Karel Stloukal présente des singularités. Sa réputation d'historien était fondée avant la quarantaine. On le tenait pour le pair de ses maîtres : Šusta, Krofta. Il formait, en équipe avec eux, la grande école historique libérale de la Tchécoslovaquie. Sa présence et ses interventions faisaient autorité dans les congrès internationaux. Connaisseur averti de l'Italie, où il avait longtemps séjourné, parlant et écrivant le français, en correspondance avec des collègues allemands, anglais, français, polonais, autrichiens, hongrois, c'était l'Européen-type de l'entre-deux-guerres. Actif et laborieux en profondeur, il menait ensemble la direction des Archives du Musée national et des travaux érudits, la rédaction d'articles ou d'ouvrages de mise au point, l'enseignement, où sa parole avait autant de fermeté que de distinction, où ses méthodes et ses recherches groupaient autour de lui des disciples. Mais les circonstances le maintenaient docent à l'Université Charles, alors que les étrangers l'y croyaient depuis longtemps professeur ordinaire. Il obtint une chaire seulement à la veille de la guerre : l'occupation l'en priva bientôt, la libération la lui rendit avec honneur, mais il en fut écarté en 1950.

Son œuvre s'ouvre en 1910 par des esquisses du passé de Zlin (en Moravie) et s'arrête en 1954 sur le deuxième volume d'une grande publication : la deuxième partie des actes de Grégoire XI dans les *Monumenta Vaticana res gestas Bohemicas illustrantia IV*. Elle se déroule ainsi d'un élégant essai d'étudiant à un monument d'érudition. Sa variété et sa réussite dans des genres différents témoignent de la souplesse de l'intelligence, de l'étendue de la culture et de la curiosité, d'un sens profond de l'histoire vivante. On me demandera : histoire idéaliste, celle des institutions, des hommes, plus que celle des économies et des sociétés? Une telle direction expliquerait bien des choses. Peut-être, mais ce qui mérite mémoire, c'est que cette œuvre diverse ne se présente jamais décousue, ni fragmentaire. Elle s'appuie sur une irréprochable érudition à la base, elle atteste la connaissance large et fine du climat des différentes époques, elle a le don de rendre intelligibles les ensembles. Par exemple, deux livres essentiels, à la fois denses et lumineux, et que j'aime entre tous : en 1925, la *Politique pontificale et la cour impériale de Prague au tournant*

du XVIe et du XVIIe siècle (sa thèse de doctorat, 245 p.), qui démontre l'importance du poste de Prague dans les desseins de Rome pour la reconquête spirituelle de l'Europe centrale, et, en 1931, la *Chancellerie de cour de Bohême de 1599 à 1668 — essai de diplomatique moderne* (176 p.), étude excellente qui éclaire l'œuvre centralisatrice du chancelier Zdeněk de Lobkowicz et découvre les raisons de la Défénestration, dans son aspect de révolte aristocratique contre la politique d'absolutisme moderne et administratif.

Deux études majeures, indispensables à qui veut comprendre les origines tchèques de la guerre de Trente ans.

Une autre direction de la recherche, dans l'œuvre de K. Stloukal, s'oriente vers les conditions historiques de l'indépendance nationale. Des anniversaires ont pu en proposer l'occasion. Tel le millénaire de saint Wenceslas (1929) pour la plaquette : *Saint Wenceslas et l'idée de saint Wenceslas dans notre histoire*, qui fut traduite en anglais et en français. Tel encore le tricentenaire de la conjuration de Wallenstein pour l'article : *La question tchèque à la veille de la Montagne Blanche*, dans le recueil de 1934 : le Temps de la Montagne Blanche et Wallenstein. L'étude d'archives privées, comme celles que lui confia Mme Braf, fille de Rieger et petite-fille de Palacký, lui permit de faire connaître à la fois aux historiens et à un large public, la vie familiale des patriotes libéraux, grâce auxquels, il y a cent ans, le problème tchèque reparut sur le forum international : les admirables lettres de Palacký et de Rieger (1930), la correspondance de fiançailles entre F. L. Rieger et Maria Palacká (1932).

De solides articles révèlent la manière dont l'élément tchèque sut alors conquérir des positions économiques et intellectuelles dans le pays : *Rieger et l'Union industrielle dans les premières années de l'absolutisme* (1934, 27 p.) ; *La construction du Théâtre national* (dans la revue *Český Časopis Historický*, 1935). On comprend que Stloukal ait aussi analysé l'œuvre constructive de Masaryk : *L'État tchécoslovaque dans les conceptions de T. G. Masaryk pendant la guerre* (1930, 1 vol., 160 p.), et qu'après la libération de 1945, il ait proposé à la réflexion *Le double visage du temps de Charles IV* (article du *Č. Č. H.*, 1949). Il avait le sentiment de nourrir, par la vérité historique, la confiance des Tchèques en leur propre destinée. Il apportait beaucoup d'allégresse intérieure à servir ainsi son pays. Mais, démocrate sincère, il apercevait tous les dangers de passions nationalistes : il témoignait, il ne plaidait jamais.

Les interruptions de son enseignement le ramenaient à des travaux d'érudition pure : pendant la guerre, ses études sur le passé de Zlin, sa ville d'origine (la censure allemande en prit ombrage), et l'édition des documents tirés des Archives vaticanes (1re partie : 1-320 p., 1949 ; 2e partie, 321-900 p., 1954).

A la libération, Karel Stloukal reprit, avec Chaloupecký et Werstadt, la publication du *Český Časopis Historický*, la revue fondée jadis par Goll dans un esprit voisin de la *Revue historique* et qui, sous les directions successives de Goll, Pekař et Šusta, avait toujours entretenu avec la nôtre d'étroites relations. On trouve le nom de Štloukal souvent cité dans la chronique d'Histoire tchécoslovaque qu'entre les deux guerres nous donnait J. Šusta. Enfin, Stloukal avait rédigé l'adresse des historiens tchécoslovaques aux historiens français, protestant contre la mutilation du territoire national imposée par les décisions arbitraires de Munich. Il est bien juste qu'un hommage soit rendu ici à sa mémoire. Elle demeure très chère à ceux qu'il honorait de son amitié personnelle et qui ont le sentiment de lui devoir beaucoup.

Les historiens de son pays, la plupart ses anciens élèves, même en renouvelant les perspectives et les méthodes, lui conservent le respect et l'attachement qu'éveillèrent, de manière durable, la droiture de son âme, l'intégrité de son patriotisme, la probité de son intelligence et l'autorité incontestée de son œuvre scientifique.

Victor-L. TAPIÉ.

Soutenance de thèse en Sorbonne.

Bertrand GILLE, *Recherches sur la formation de la grande entreprise capitaliste, 1815-1848* (thèse complémentaire). — *Banque et crédit sous la Monarchie censitaire* (thèse principale), le samedi 30 novembre 1957.

Les deux thèses que M. Bertrand Gille présenta devant le jury que présidait M. Pouthas n'apportent pas seulement une importante contribution à l'histoire économique de la première moitié du XIXe siècle ; elles mettent en œuvre un ensemble de documents nouveaux, d'archives économiques privées dont beaucoup n'avaient jamais encore été analysées. M. Gille, qui contribua, plus que tout autre, à l'établissement du fond d'archives d'entreprises aux Archives nationales, était donc particulièrement qualifié pour mettre en valeur la richesse de leur documentation : tous les membres du jury ont tenu à manifester à l'archiviste la reconnaissance des historiens.

En présentant sa thèse complémentaire, M. Gille souligne la corrélation qui existe avec sa thèse principale : la formation de la grande entreprise a été la raison essentielle de l'évolution des structures bancaires et des formes de crédit. C'est ainsi que ses recherches, tout d'abord orientées vers l'étude de la Métallurgie, l'ont conduit au problème du financement, du crédit et de l'organisation des entreprises. Il met en valeur les deux tendances de la grande entreprise en France entre 1815 et 1848 : tendance à la concentration qu'une abondante documentation d'origine privée lui a permis d'analyser dans l'industrie métallurgique et dans l'industrie houillère principalement — tendance à l'intégration ; ce qui entraîne, sinon des monopoles, du moins un rétrécissement de la concurrence.

M. Pouthas, rapporteur de la thèse complémentaire, manifeste son accord complet avec l'auteur, qui a étudié successivement les cadres techniques, juridiques et humains de la grande entreprise, les formes de concentration et d'intégration, avant de dégager l'attitude des syndicats patronaux et la formation de coalitions patronales momentanées. M. Pouthas eût cependant souhaité un classement géographique et chronologique des entreprises : ce qui eût été d'autant plus facile — estime-t-il — que la naissance des grandes entreprises s'effectue principalement en deux périodes, entre 1837 et 1839, entre 1845 et 1847. L'analyse — constate le rapporteur — ne présente peut-être pas assez comment s'est constituée une grande entreprise. M. Baumont eût aimé voir souligner plus activement le rôle des industriels immigrés anglais : répondant à une question, M. Gille précise que l'arrivée en France des Waddington est antérieure à la Révolution de 1789. M. Baumont regrette aussi l'abus d'un vocabulaire trop technique et, tout en s'associant aux éloges déjà adressés à l'auteur, eût souhaité trouver les mêmes qualités de forme et la même tenue littéraire que celles de l'historien allemand Schnabel dans une étude analogue.

La présentation de sa thèse principale — *Banque et crédit sous la Monarchie censitaire* — donne l'occasion à M. Gille de dresser un véritable inventaire des

archives d'entreprises de la première moitié du XIXe siècle en France. Il ne s'est pas contenté d'utiliser les seuls dépôts recueillis par ses soins aux Archives nationales : les archives de la Banque de France, celles de la Banque Rothschild, les archives de Wendel et celles de bien d'autres entreprises, métallurgiques, houillères, chimiques..., lui ont été aussi ouvertes. Certes, quelques Banques ont opposé un refus poli à ses demandes. Les séries F 12 et F 14 des Archives nationales, des sondages dans les séries M, P et S dans plusieurs dépôts d'archives départementales, l'analyse des registres du tribunal de Commerce de la Seine, des archives notariales de deux Études parisiennes qui comptaient plusieurs banquiers parmi leurs clients, l'étude de la presse économique et financière de l'époque, ont permis à l'auteur d'approfondir ce problème du crédit dont l'importance lui était apparue dès l'époque de l'orientation de ses recherches vers l'histoire industrielle. M. Gille tient à remercier la Direction des Archives nationales qui — dit-il — en lui confiant le service des archives d'entreprises, lui a permis de travailler ainsi sur les fonds qu'il classait et qu'il inventoriait.

Le rapporteur, M. Labrousse, s'associe à ces remerciements et félicite aussi M. Gille d'avoir lui-même su créer sa matière en provoquant des versements nouveaux ; une question sur ses sources permet à M. Gille d'indiquer qu'il a lui-même reconstitué le Fonds Rothschild. M. Labrousse indique son accord avec l'auteur sur le plan du travail : une étude des structures, des mécanismes et, enfin des politiques bancaires ; mais il se demande dans quelle mesure les banques étudiées — compte tenu de leur nombre restreint — ont une valeur représentative. Il eût souhaité (et M. Léon formula ensuite le même vœu) une carte de la répartition des Banquiers, d'après — faute de mieux — les almanachs Bottin de l'époque, et aussi une courbe de l'accroissement numérique de cette profession.

M. Gille fait observer que les intéressés hésitaient à se déclarer « Banquier » et préféraient le titre de « Négociant » ou de « Commissionnaire », pour lesquels la patente était moins élevée. Quant à la valeur représentative de ses sources d'archives privées, il estime que la consultation des archives Rothschild permet d'avoir une connaissance assez exacte des milieux bancaires par l'analyse de la correspondance reçue, provenant de tous les centres importants ; il en est de même des Archives de la Banque de France, le conseil de Régence dont il a consulté les procès-verbaux comprenant des représentants des grandes maisons de banque parisiennes.

MM. Labrousse et Léon auraient souhaité une étude de l'implantation du banquier dans la grande ville et aussi une analyse de la structure sociale de la clientèle. M. Labrousse eût désiré une utilisation plus fréquente des correspondances bancaires dont M. Gille a présenté l'inventaire dans ses sources, il déplore (ainsi que le fit ensuite M. Girard) une absence trop fréquente de références : enfin, l'étude du crédit foncier lui paraît trop superficielle. L'étude des mécanismes bancaires conduisit M. Gille à la recherche des formes du crédit commercial, l'escompte et la circulation des effets de commerce principalement : c'est surtout avec les dépôts de leurs clients, bien plus qu'avec leur propre capital, que travaillaient les banquiers, et M. Gille a fait ressortir tout le caractère novateur de l'œuvre de Laffitte.

Par l'étude des rapports des banques avec le crédit public et avec les entreprises industrielles et commerciales, analysant comment les banquiers plaçaient auprès de leurs clients emprunts et actions, il a étudié l'investissement des capitaux, en particulier dans les affaires de chemins de fer et de métallurgie ; ce qui l'amena, dans ses derniers chapitres, à poser d'une manière sensiblement nouvelle le problème des crises économiques dans la première moitié du XIXe siècle. D'après lui, la cause

principale des crises — et il analyse successivement celles de 1818, 1825-1830, 1839, 1846, 1847 — n'est pas le fait de mauvaises récoltes, mais d'un excès des investissements de capitaux fixes ; la rupture entre capitaux de roulement et capitaux d'investissement se produisant au niveau des entreprises, la crise se produit — pense M. Gille — au moment où les investissements cessent. C'est cette interprétation des crises qui apparaît à M. Labrousse comme la partie la plus contestable de l'ouvrage : et aussi très anachronique, la thèse exprimant au moins une partie de la réalité pour une période ultérieure. M. Labrousse constate que les secteurs les plus importants de la vie industrielle restent encore le Textile et le Bâtiment, qui n'ont qu'une part très faible dans l'activité bancaire. Dans un pays aussi profondément rural que la France de la Restauration et même de la monarchie de Juillet, la question du crédit ne doit pas se confondre avec celle de la Banque ; or, M. Labrousse pense que le titre même de l'étude traduit une certaine confusion ; mais ses réserves sur la dernière partie, qui ne l'a pas convaincu, ne doivent pas réduire l'importance qu'il attribue à un ouvrage qui ouvre une voie nouvelle et qui est destiné à devenir un grand classique de l'histoire économique.

M. Léon rend hommage à la variété des publications antérieures de M. Gille et à la richesse d'une formation technique qui l'a conduit au Conservatoire des Arts et Métiers. Mais il considère que l'ouvrage présente un plan trop rigide et trop peu historique ; son interprétation des crises ne lui paraît pas correspondre à la situation économique de la France d'avant 1848.

M. Girard constate lui aussi un certain nombre de vices de forme ou d'imprécisions qu'il sera facile de faire disparaître avant l'impression ; il ne rejette pas aussi complètement que les précédents rapporteurs la théorie sur les crises économiques. L'édification du réseau ferroviaire, préparée dès la fin de la monarchie de Juillet, a été un événement unique dans la vie du pays ; le drainage de capitaux de grands fermiers ou de grands propriétaires au profit des emprunts ferroviaires a-t-il pu contribuer à réduire les ensemencements, entraînant ainsi une sous-production agricole et une crise? M. Girard estime que des études locales sont à faire avant que l'on puisse formuler une conclusion sur ce point.

Ces réserves apportées à la théorie des crises par les rapporteurs de la thèse principale, le jury, après délibération, accorde à M. Gille le titre de docteur avec la mention très honorable, reconnaissant ainsi la valeur de sa contribution à l'histoire économique et la sûreté de son analyse des structures et des mécanismes bancaires qui ont trouvé en M. Gille leur historien.

André-Jean TUDESQ.

Diplômes d'études supérieures soutenus devant les Facultés des Lettres en 1957.

AIX. — M. DELATOUR : Le temple de Mout à Asher. — M. CARMIGNANI : La manière de sentir et de penser dans « l'Autobiographie » de Guibert de Nogent. [*T. B.*] — Mlle FONTANA : La Réforme grégorienne en Provence orientale. [*T. B.*] — Mlle BARTHÉLEMY : La peinture religieuse et profane en Provence aux XIVe et XVe siècles. [*T. B.*] — M. CASANOVA : Seigneurs et paysans dans le cap Corse au XVe siècle. [*T. B.*] — Mlle SAMARAN : La vie rurale dans les villages de Cipières et Gréolières. [*T. B.*] — Mlle ROLLAND : Histoire des évêques d'Antibes. [*B.*] — M. RINAUDO : La Révolution à Grasse. — M. JAUFFRET : Étude économique du département du Var sous la Révolution et sous

l'Empire. [*T. B.*] — Mlle Albertini : Le commerce de Marseille avec l'Égypte de 1798 à 1869. [*T. B.*] — M. Muller : Le commerce de Marseille et de la Tunisie, du début de la Restauration au début du IIe Empire. [*T. B.*] — Mlle Abonnel : Étude détaillée des importations du port de Marseille, de 1816 à 1820. [*T. B.*] — Mlle Nunziati : Le mouvement des importations à Marseille de 1825 à 1830, d'après le registre de la Santé. [*B.*] — M. Georges : Le pays légal sous la monarchie de Juillet en Provence. [*T. B.*] — Mlle Bergèse : La situation économique et sociale et le pays légal dans les Basses-Alpes de 1830 à 1848. [*B.*] — M. Terraz : Étude sur la « Statistique » de Villeneuve de Bargemont. — Mlle Boyer : La question de l'enseignement devant les Chambres de 1871 à 1879. — M. Gaudin : Un journal royaliste au début de la IIIe République : « La Gazette du Midi », de 1870 à 1883. [*T. B.*] — M. Chemel : Émile Zola, correspondant du Sémaphore. [*T. B.*] — Mlle Pace : Origines et débuts de la parfumerie grassoise. — M. De Réparaz : Structures agraires en Touloubre et Trévaresse. [*T. B.*] — M. Ceccarelli : La basse vallée du Var : travaux d'endiguement et de colmatage. Étude de géographie humaine. — Mlle Navello : L'aéroport de Nice-Côte d'Azur. [*B.*] — Mlle Chabert : Une fonction commerciale du port de Marseille : le commerce du café, du cacao, du thé. [*B.*] — Mlle Lombard : Le plateau d'Albion, étude régionale. [*B.*]

Alger. — Sempéré : Les ports et la vie maritime de l'Afrique du Nord antique. — Filippini : Grégoire de Tours et l'épiscopat de son temps. — Badiole : Charles le Chauve et l'Église. [*T. B.*] — Mlle Pagès : La péninsule hispanique, le Grand Schisme d'Occident et la crise conciliaire. [*T. B.*] — Mlle Uzan : Histoire du commerce de la Régence de Tunis au XVIIe siècle. [*T. B., sera publié.*] — Watelet : L'Orient dans l'art français, de 1650 à 1800. [*B.*] — Mlle Watier : L'art baroque en Vénétie. — Drimaracci : La politique indigène de Randon. [*T. B.*] — Alberola : L'œuvre du général Cavaignac en Algérie. [*B.*]

Bordeaux. — M. Maurin : Aménagements industriels dans la Gaule romaine. [*T. B.*] — Mlle Desmoulins : Essai sur l'hagiotoponymie du département des Landes. — Mlle Faucher : Saint-Pardoux. [*B.*] — M. Gaignard : Le gouvernement pontifical au travail durant les dernières années du règne de Clément V. [*T. B.*] — M. Bru : L'enseignement dans l'arrondissement de Castres au début du XIXe siècle, 1800-1815. [*T. B.*] — Mme Lerner : Événements politiques et sociaux en Gironde sous la Seconde République. — M. Dubourg : Un village mossi : Taghale. Le pays mossi. [*T. B.*] — M. Fritsch : Éleveurs et paysans du Moyen-Konkouré. [*T. B.*]

Dijon. — Michel Mangin : Les voyages par terre sous le Haut-Empire, de Cicéron aux Sévères. — Madeleine Chevalier : L'idée d'Église dans la pensée de Grégoire VII. — Louis Montoy : Campagne électorale et électeurs en Côte-d'Or, en avril 1848. — Josette Michel : Le plébiscite du 8 mai 1870 en Côte-d'Or. — Jacques Lapalus : Le *Sillon* et la démocratie. — Louis Burlin : Histoire de l'industrie de la chaux hydraulique et du ciment dans la région de Beffes (Cher), 1850-1956. (Mémoire utilisant en particulier des archives d'entreprise.) — René Greffier : Les villes-marchés de l'Auxois. — Jacqueline Save : Les industries dijonnaises. — Michel Jovignot : L'Arrière-Côte bourguignonne. Étude économique et humaine. [*T. B.*] — R. Pebayle : Étude

géographique du tourisme sur la Côte d'Azur, de la baie de Cannes à Menton. (Excellent travail.) — Mlle Lesne : Le vignoble d'Arbois.

Grenoble. — J. Rigault : Saint Basile et la vie municipale de Césarée en Cappadoce, au IVe siècle. — H. Falque-Vert : La vie rurale en Grésivaudan aux XIe et XIIe siècles. [*T. B.*] — G. Montpied : La spiritualité cartusienne d'après les Méditations de Guigues l'Ancien, XIIe siècle. [*T. B.*] — Mlle M. Néel : Le temporel de l'évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, au XIIIe siècle. — Mlle G. Monteillard : Histoire religieuse de l'Isère de Thermidor an II à Fructidor an V. — Mlle N. Blanc : Ozanam et la question sociale. — Mlle M.-L. Mouton : L'Algérie devant le Parlement français de 1935 à 1938. — A. Demicheri : L'Office national du Blé, 1936-1938. — Mlle M. J\rrin : Les loisirs à Grenoble. — J.-Fr. Brachet : Démographie du Trièves. [*T. B.*] — A. Faucher : Structures démographique et professionnelle de Chambéry. — Mlle F. Girard : L'élevage dans la partie montagneuse de l'Isère. — H. Sethom : L'artisanat de la poterie en Tunisie.

Lille. — Bernadette Carpentier : Le Béguinage Sainte-Élisabeth de Valenciennes au Moyen Age. [*T. B.*] — Jacques Prévot : L'abbaye d'Hautmont au Moyen Age. [*T. B.*] — Daniel Penzak : Finances bourguignonnes et finances royales à l'époque du traité de Troyes (1420). [*T. B.*] — Monique Leclercq : La politique navale de Philippe le Bon en Méditerranée. [*B.*] — Mme Vandevoorde-Couder : Les entreprises minières de Jacques Cœur. [*T. B.*] — Denise Pezzoli : La spiritualité de l'abbé de Rancé. — Pierre Dancoine : Mendiants et vagabonds en Flandre au XVIIIe siècle. [*B.*] — Éliane Rambaut : La population d'Armentières au début du XVIIIe siècle (1700-1713). — Étienne Dejonghe : L'activité maritime à Dunkerque sous le Premier Empire. [*B.*] — Charles Engrand : Les ouvriers lillois de 1829 à 1832. [*T. B.*] — Monique Dineur : Le choléra à Lille en 1832. [*T. B.*] — Monique Pidault : La vie ouvrière à Lille de 1890 à 1900. [*B.*] — Robert Pierreuse : Attitude politique et sociale des ouvriers à Roubaix de 1890 à 1900. [*T. B.*] — Liliane Denis : L'année 1936 dans le Pas-de-Calais, le mouvement dans les cantons de Vimy, Lens, Carvin et Cambrin. [*B.*] — Mme Gravez-Lucas : L'influence des mines d'Auchel sur la campagne. [*B.*] — Janine Coudoux : L'économie agricole du Boulonnais. [*T. B.*] — Edgar Thelliez : Le port de Dunkerque. [*B.*]

Montpellier. — Mireille Chanut : Iconographie de la Vierge à l'Enfant dans l'art chrétien primitif. [*T. B.*] — Jean Coubès : Les institutions municipales des villes du Rouergue au Moyen Age. — Monique Masseguin : L'aristocratie lozérienne au XIXe siècle. [*B.*] — Paul Bernard : Le haut Vallespir. [*T. B.*] — Colette Dhouet : Le sel des lagunes languedociennes. [*B.*] — Maurice Liguori : L'industrie de Nîmes. — Jacques Marty : Frontignan, étude économique et humaine. [*T. B.*] — Jacques Perrier : La haute vallée de l'Hérault. [*T. B.*]

Nancy. — Janine Reboul : Un bénédictin lorrain : Dom Remi Cellier. (Travail solide et bien documenté s'efforçant de présenter une biographie complète du bénédictin.) — Thérèse Vautrin : Les élections législatives en Meurthe-et-Moselle entre 1919 et 1936. (Mémoire intéressant qui fera l'objet d'une publication aux *Annales de l'Est.*) — Marie-Thérèse Imbs : Évolution de la structure démographique et professionnelle à Frouard et Pompey (Meurthe-et-Moselle). (Influence des usines sur la campagne environnante. Excellent mémoire qui

n'a pas rebuté l'auteur par son caractère ingrat et qui se révèle fort utile pour la compréhension de l'évolution de cette partie nord de la banlieue nancéienne.) — Didier VACHER : Étude morphologique du « Golfe du Luxembourg » partie française. (Rapport sur l'exploration des diverses grottes karstiques de la région de Longwy.)

PARIS. — Mlle Jeannine GLAYMANN : Les rapports de Byblos et de l'Égypte jusqu'à l'époque perse. [*T. B.*] — Mlle Christiane LARCHER : Les usages perses de la guerre d'après Hérodote. [*B.*] — Mlle Fernande QUENEY : Rapports entre les cultes d'Apollon et de Poséidon. [*T. B.*] — Mlle Francine ROGNON : Les sports et les jeux dans la Crète minoenne. — Mlle Marie-Claire SALAUN : Influences égéennes de l'art égyptien à l'époque d'Amarna. [*B.*] — Hugues DE VARINE BOHAN : Palais minoens et palais orientaux, étude d'architecture comparée. [*T. B.*] — Alain VERSINI : L'indiscipline dans les armées hellénistiques. [*T. B.*] — Mlle Catherine CHARLOT : L'œuvre réformatrice des conciles d'Afrique du Nord à l'époque de saint Augustin. [*B.*] — Joseph EISENBERG. Vie sociale et économique de la colonie juive d'Éléphantine. [*T. B.*] — Jean LIEVEAUX : Les origines de la fortune de Cicéron. [*B.*] — Jacques BIARNE : Les origines chrétiennes de la Viennoise méridionale. [*B.*] — Michel ROUCHE : L'Aquitaine aux Ve et VIe siècles. [*T. B.*] — — Pierre MAGNAN : Le supplice de la croix et les Romains. — Mlle Christiane GUÉRY : L'organisation administrative de l'Empire byzantin de Basile Ier à Romain II, d'après les continuateurs de Théophane. [*T. B.*] — Mlle Anne-Marie GUYOT : L'organisation administrative de l'Empire byzantin au VIIIe siècle, de Léon V à Michel III, d'après les continuateurs de Théophane. [*B.*] — Jean-Louis GOGLIN : Recherches sur le règne d'Anastase Ier. [*T. B.*] — Mlle Anne HEMERYCK : Les débuts du règne de Jean le Bon (1350-1356), d'après les registres du Trésor des chartes. [*B.*] — Abdallah LAROUI : La place du Maroc dans le commerce international au Moyen Age. [*B.*] — Mlle Marie-José LE ROUX : Étude sur les chartes de franchise de la Bourgogne. — Mlle Janine MONNOT : Les relations commerciales d'Avignon avec la Péninsule ibérique au XIVe siècle. — Bernard QUILLIET : La fortune des membres du Parlement de Paris (1492-1559). [*B.*] — Mlle Michèle TRANCHANT : Recherches sur l'hérésie vaudoise aux XIIe et XIIIe siècles. — Jean BESSOL : Étude de paroisses et quartiers de Paris (rive gauche) au XVIIe siècle (Saint André des Arts, Saint-Benoît, Saint-Cosme). [*B.*] — Mme CAVALLIER, née Lucienne GANTSEL : La corporation des marchands apothicaires-épiciers de Paris au XVIIe siècle. — Jean-Marie ESNAULT : Les idées politiques et sociales des curés de Paris pendant la Fronde. — Mlle Geneviève PETIT : Le quartier Saint-Honoré 1648-1649, étude sociale. [*T. B.*] — Mlle Hélène PHILIPPON : Le quartier Saint-Séverin 1648-1649 (partie nord). [*T. B.*] — Jean LEDUC : Les évêques italiens de Mazarin. — Mlle Monique ANTONIOTTI : Louis XIV et le Mantouan. [*B.*] — Mlle Madeleine FOISIL : Les idées politiques en France de 1688 à 1715. — Jean FONTENAY : Paysans et marchands ruraux de la vallée de l'Essonne dans la seconde moitié du XVIIe siècle. [*T. B.*] — Jacques FURJOT : Les contrats conclus par la ville de Hambourg avec les réfugiés néerlandais au XVIIe siècle. [*T. B.*] — Mlle Lucie MOREL : Les questions religieuses en Roussillon après son rattachement à la France (seconde moitié du XVIIe siècle). [*T. B.*] — Jean BÉRENGER : La conférence secrète de l'empereur Léopold Ier. Étude d'institutions des États de la Maison d'Autriche. [*B.*] — Jean BONNICHON : Histoire économique et sociale de Périgueux

au XVIIIe siècle. [*T. B.*] — Mlle Béatrix LIFFORT DE BUFFEVENT : La population de la paroisse de Châtillon-sous-Bagneux au XVIIIe siècle. [*B.*] — Mlle Marguerite LOUIS : Recherches sur la composition sociale de la population rémoise à la fin du XVIIIe siècle. — Jean-François NOËL : L'affaire de la succession de Bohême, 1740-1743. [*T. B.*] — Mlle Jeannine RÉCURAT : L'assemblée des notables de 1787. [*B.*] — Mlle Claudine DANZIGER : Les troubles populaires en 1788-1789 dans la généralité de Soissons (crise économique et réactions sociales). — Mlle Janine FABRE : Répercussions démographiques des crises de subsistances pendant la Révolution dans le canton de Limours (Seine-et-Oise). [*B.*] — Philippe MACHEFER : Les répercussions démographiques des crises de subsistances pendant la période révolutionnaire dans le canton d'Argenton (Indre). — Mme MILHAU, née Monique VERRET : Recherches sur l'application du décret du 22 floréal an II visant le livre de la bienfaisance nationale. — Roger GIRARD : La Réforme militaire de 1832. — Guy BOIS : La crise économique et sociale de 1837-1840 dans le département de la Seine. — Mlle Marie-Louis LOHNER : La classe ouvrière de Paris pendant les grèves de 1839-1840. — Mlle Viviane PADOLSKI : Recherches sur la crise économique de 1847 dans la région parisienne. — Christian SAINT-ANDRÉ : La politique économique et sociale du Fouriérisme d'après la *Phalange* et la *Démocratie pacifique* (1836-1848). — Mlle Yvonne BERNARDIN : Recherches sur le salaire en France au milieu du XIXe siècle d'après l'enquête du Comité du travail de l'Assemblée constituante (décret du 25 mai 1848). — Marcel VIGREUX : Évolution de l'économie et de la société rurale dans une commune du Morvan (Ménessaire) au XIXe siècle. [*B.*] — Mme Jacqueline LUU-VAN-HOA : L'opinion publique à Amiens d'après la presse de février à juin 1848. [*B.*] — Mlle Colette LAFAUCHE : La crise sociale de 1848 vue d'après les rapports de procureurs généraux. — Pierre CARPENTIER : La crise économique française de 1854-1857. — Philippe JOUTARD : Structures sociales et vote politique dans le canton d'Alais (1848-1936). [*B.*] — Mlle Nicole KELLER : Les conflits sociaux de 1852-1860 à Paris. [*B.*] — François DE MARESCHAL DE LUCIANE : Quelques familles de la noblesse de Savoie au moment de l'annexion. — Jean LÉGRET : Les élections législatives de 1863 et 1869 à Paris. [*B.*] — Guy LEMARCHAND : Les problèmes ouvriers aux élections parisiennes de 1869. — Mlle Geneviève MARIS : Les réactions de la presse parisienne devant la convention de septembre et le Syllabus. [*B.*] — Mme MASSET, née Michèle LACAS : La Russie à travers le Play. — Mlle Jacqueline AUDINET : L'évolution du Japon de 1868 à 1875 vue par les agents diplomatiques français. — Mlle Lucie BECKOUCHE : L'opinion italienne et la question tunisienne (1878-1881). — Roland ANDREANI : La politique sociale du premier ministère Clemenceau et la presse. [*B.*] — Jean-Pierre BLANCPAIN : Le parti radical dans le département du Jura de 1902 à 1919. [*T. B.*] — Rhaled BEL KHODJA : Le procès de *l'Intransigeant* (1881-1882). [*B.*] — Daniel BLUMÉ : Recherches sur le syndicalisme ouvrier dans le bâtiment à Paris (1892-1906). [*B.*] — Jean FARENC : La vie politique à la Martinique de 1876 à 1891. — Mme ELALOUF, née Odette BERTHET : L'opinion anglaise et la première crise marocaine. [*B.*] — Mlle Micheline GABIOT : La question du droit de vote féminin en 1914-1920 (étude du mouvement des idées). — Alexis GEORGE : Le Pérou depuis 1871 d'après la correspondance du Quai d'Orsay. — Mme HEINZELY, née Hélène TOPOR : Le mouvement socia-

liste devant les problèmes du féminisme de 1879 à 1914. [*B.*] — Jacques JULLIARD : Les idées religieuses de Charles Maurras (1914-1918 et 1926-1927). [*B.*] — Mlle Françoise LASSEZ : La question d'Irlande de 1878 à 1896 d'après les archives du Quai d'Orsay. [*B.*] — Mlle Marie-Thérèse LORAIN : La pensée coloniale d'Eugène Étienne. [*B.*] — Michel MARGUERITE : La Bresse chalonnaise au début du XXe siècle (1900-1914), étude politique, économique et sociale. [*T. B.*] — Jean-Pierre MOUSSON-LESTANG : Le parti radical-socialiste dans le département des Landes de 1898 à 1914. — Jean-Yves NICOLAS : Les élections législatives dans le Finistère de 1902 à 1914. — François ROTH : Les origines de la *Schola Cantorum*. — Gérard WEILL : Les aspects financiers de la guerre douanière entre la France et l'Italie (1887-1897). [*B.*] — Jacques BEAUROY : Les idées politiques et sociales de Gandhi : janvier 1932-octobre 1939. — Mme CARRÉ, née Évelyne BOYE : Étude sociale : Nuptialité à Chatou, XIXe siècle-époque contemporaine 1945-1955. — Xavier PAOLETTI . Le socialisme français dans la presse et le Congrès de Tours. [*B.*] — Françoise PAOLI : Les démocrates chrétiens en France de 1932-mai 1936, étude d'un mouvement d'idées. [*B.*] — Pierre DUFFAUD : Les nationalisations opérées par le gouvernement Léon Blum. — Mlle Nicole DUQUENET . L'œuvre sociale du gouvernement Léon Blum. — Mme AURIOL, née Violette MARTINEZ : Les industries d'Asnières. — Mme BARNY, née Lucienne BOUCHOULE : Le Bazar de l'Hôtel-de-Ville, étude géographique d'un grand magasin. — Mlle Françoise BESSOIN : Vie économique de la région avallonnaise. [*B.*] — Serge BONIN : La propriété foncière dans le canton de Charly (Aisne), essai de représentation cartographique. — Roland BRETON : Géographie électorale du département du Cher. — Louis CAPPERON : Aspects géographiques de l'évolution économique de l'Union française, 1946-1957. — Robert CECOTTI : La Bièvre et le versant nord des Chambarans, étude d'économie rurale. [*T. B.*] — Mlle Agnès CHAMPON : La vie économique et humaine dans la haute vallée du Suran (Jura). [*B.*] — Mme CHEVRIER, née MAGNE : La vallée de la Quenne (Bourbonnais), étude de géographie humaine. [*B.*] — Mlle Janine DESCHAMPS : Cartes d'évolution du terroir du Gers (1808-1908). [*B.*] — Jean-Claude FLAGEOLLET : Le quartier compris entre le boulevard Saint-Germain, le boulevard Saint-Michel et la Seine. — Mlle Geneviève FOURNEAU : La Brianza (situation actuelle de l'économie brianzole ; problèmes démographiques, habitat). [*B*] — Mlle Françoise GEORGE : Le bassin de la Sieve (Toscane), étude régionale. — Pierre GUÉRÉMY : Structure foncière et économie rurale de la région comprise entre les vallées de l'Yvette et de l'Orge. [*T. B.*] — Bakari KAMIAN : La ville de San et ses environs ; étude de géographie urbaine. [*T. B.*] — Mlle Jacqueline KERHERVÉ : Le quartier des Halles à Paris. [*T. B.*] — Mlle Marcelle LA CAMBRA : Le commerce du livre à Paris. [*B.*] — Mlle Sabine LANTZ : Étude économique et humaine de la vallée du Doron de Pralognan. [*B.*] — Raymond LAURANT : La gare Saint-Lazare. [*B.*] — Mlle Marie-Thérèse MÉNÉTRIER : Le quartier de Nanterre entre la voie ferrée et la Seine. [*T. B.*] — Daniel MONTEUX : Économie rurale et structure foncière du Marquenterre. [*T. B.*] — Antoine MAUMONT : Origine et contenu socio-professionnel de la population installée à Boulogne au cours des dix dernières années. — Mme MONTEUX, née Josiane BRUNEL : La zone d'influence de Valence. [*T. B.*] — Georges NICOLAS : Les transformations du paysage rural dans ses rapports avec l'évolution de la propriété en basse Chaouia. — Mlle Pierrette PAOLI : Drancy, étude de géogra-

phie urbaine. [*B.*] — Jean-Pierre PAULET : Étude de développement d'une banlieue : la vallée de Chevreuse de Bures à Saint-Rémy-les-Chevreuse. — Saveros POU : L'occupation du sol et la toponymie dans la province de Kandal. [*B.*] — Mlle Jacqueline ROCHAS : La basse vallée du Serein, étude régionale. — Mlle Dominique SCHILLER : Le pays des Yvelines. [*B.*] — Jean SCHMIDT : Beaugency, étude de géographie urbaine. — Jean TANGUY : Structures agraires et économie rurale dans le Léon. [*B.*] — Mlle Jeannine THIVENT : Le Brionnais (Saône-et-Loire). [*T. B.*] — Jean-François TROIN : La voie ferrée Valenciennes-Thionville. (Étude de géographie ferroviaire régionale.) [*T. B.*] — Maurice VEILLON : La Rochelle, étude de géographie sociale. — Bernard WAGNER : L'industrie des produits photographiques à Paris et dans la banlieue parisienne. [*B.*]

POITIERS. — M. Jean-François GENEST : Les moralistes antiques chez les humanistes et les mystiques du XIIe siècle. — M. Bernard CHAUVAT : Étude sur l'insécurité et les réactions de la population tourangelle dans la première moitié du XVe siècle. — M. Jacques LAVAL : La politique ecclésiastique de Guillaume VI, duc d'Aquitaine, en Poitou. — M. H. BIZE : Les réformés châtelleraudais et la révocation de l'Édit de Nantes. — Mlle Ginette DEGONNAT : Les quartiers et les faubourgs de Poitiers. — M. Claude CHAILLOT : Les quartiers et les faubourgs de Tours. — Mme BOUDET : L'industrie laitière de l'Aunis. — Mlle Christiane FRANGVILLE : La population de Poitiers. — Mlle Yvonne COUSSEAU : Les fonctions économiques de Cholet. — M. MOULIN : Le canton de la Mothe-Achard (Vendée). — M. Guy BOUET : Le bassin de l'Auxance. — M. Jean-Michel PEYRAT : L'uranium en Vendée et dans le Limousin.

RENNES. — Michel BOURGEOIS : A la recherche du scriptorium de l'abbaye du Mont-Saint-Michel. [*B.*] — Mlle Simone SALPIN : Géographie hospitalière de la Bretagne au Moyen Age. — M. Claude GENIN : Étude sur Fulbert de Chartres (960-1028), d'après sa correspondance et ses œuvres. [*T. B.*] — Mme PALIERNE-LE BEUZLE : L'Hôtel-Dieu Saint-Jean-l'Évangéliste d'Angers au Moyen Age (1174-1548). — Mlle Claude RENAUDINEAU : Sainte Hildegarde. Biographie et correspondance. — Philippe LANGLET : Le trafic du port de Saint-Malo en 1681-1682. [*T. B. Félicitations du Jury.*] — Jacques MONIMART : Le commerce du port de Saint-Malo, 1688-1689. [*T. B.*] — Jean-Noël LE COZ : La guerre de course à Saint-Malo sous Louis XVI. [*T. B.*] — Yves-Henri NOUAILHAT : Les étrangers à Nantes au XVIIIe siècle. [*T. B.*]

STRASBOURG. — Jean-Georges KAHN : La conception de l'histoire d'après le Midrack Ruth Rabba. [*B.*] — François KŒRNER : L'Église constitutionnelle dans le Bas-Rhin et ses difficultés. [*T. B.*] — Jean-Georges PAULI : Le Conseil général du Bas-Rhin sous le Consulat et l'Empire. Structure sociale et œuvre économique. [*T. B.*] — Paul CASTELA : Monographie de la commune d'Orcières (Haute-Garonne). [*T. B.*] — Mme Nicole CHANCELIER : La forêt indivise de Haguenau. Rôle économique et social. [*T. B.*] — Mlle Liliane JAUDEL : La ville de Saint-Louis (Haut-Rhin). Étude de géographie urbaine. [*B.*]

TOULOUSE. — Robert CASTAING : La cité des Lactorates à l'époque gallo-romaine. — Marie LAURET, née SAINT-MARTIN : Édition critique du Cartulaire H 2855 de la commanderie des Templiers de Douzens (Aude). (Actes de 1110 à 1183 ; complète l'édition du Cartulaire H 2856 par M. Lauret ; les deux réunis seront prochainement publiés.) — Marie-Thérèse SOLANO : Édition critique du Car-

tulaire AA 3 de Montauban, XIIIe-XVIe siècles (2e partie). (L'édition de la 1re partie est en cours — n° 2507 de Stein — une publication de l'ensemble est projetée.) — Yvette ALAZET : Histoire de Toulouse de 1524 à 1557 d'après les registres BB 9 et 10. (Délibérations municipales.) — Josette BALOUËT : L'élevage en Roussillon au XVIIIe siècle. — Jean-Pierre ALMARIC : Structure et vie sociales des cheminots du P.-O., 1838-1870. (Étude menée dans les archives de la Compagnie du P.-O. ; révèle surtout un intéressant système de participation des cheminots aux bénéfices de la Compagnie ; évoque le rôle des cheminots dans la révolution de 1848. Un résumé en sera publié par la *Revue d'Histoire économique et sociale*.) [*T. B.*] — Yves REY : Banque et banquiers toulousains sous la IIe République et le IIe Empire. (Les *Annales du Midi* en publieront un résumé.) [*B.*] — Gaston GAYRARD : Le Vaurais, l'habitat rural, la vie agricole.

— La Société Chateaubriand a tenu sa soixante-huitième réunion de travail le 6 mars 1957 chez la duchesse de La Rochefoucauld sous la présidence de M. L. Savoureux. Le P. Bertier de Sauvigny y a présenté les documents inédits des Archives de Vienne où se manifeste l'hostilité constante de Metternich à l'égard de Chateaubriand. M. Lebègue, professeur à la Sorbonne, a éclairci, grâce aux archives de la New-York historical Society, les relations de Chateaubriand avec André Galletin, ambassadeur des États-Unis à Paris.

— La librairie d'Argences a commencé de publier (A-Glo) un catalogue des publications sur *Les XVIIe et XVIIIe siècles religieux et les Sciences religieuses*.

— C'est en grande partie avec la bibliothèque laissée à sa mort par M. J.-P. Prudhomme, bibliothécaire de l'Opéra et président de la Société des journalistes socialistes, qu'a été établi, par les soins de la maison Dorbon (176, boulevard Saint-Germain), le catalogue *Théâtre. Musique. Danse* (n° 629, 1957, in-8°, 80 p.), où sont enregistrés tant de renseignements bibliographiques précieux pour l'histoire de ces plaisirs humains.

— Le 19 décembre 1957 ont eu lieu les inaugurations jumelées de deux expositions organisées à l'occasion des poursuites décidées par la justice du Second Empire contre les *Fleurs du mal* de Baudelaire et *Madame Bovary* de Gustave Flaubert. C'est M. Jaujard, directeur général des Arts et des Lettres, et M. Duron, chef du Service des lettres, qui sont les organisateurs de la première, dont le catalogue (124 p. in-8°, illustr.) fournit tant de matériaux, admirablement classés, sur la vie, la pensée, l'œuvre du poète. A *Madame Bovary*, présentée par les mêmes personnalités, Mlles Cottinet et Dupic, et M. Suffet ont consacré un catalogue préfacé par M. J. Cain (27 p. in-8°, illustr.), où l'on trouvera des précisions sur le milieu de Flaubert, les sources et la composition du roman.

— Le musée d'Art moderne a abrité, à dater du mois de décembre 1957, une importante exposition de folklore polonais. Mme Olga Wormser décrit cette exposition dans l'*Éducation nationale* du 19 décembre 1957.

— Le musée des Arts décoratifs a exposé les peintures rapportées par la mission Henri Lhote de sa mission au Tassili qui nous révèlent les vies de chasseurs, pasteurs et agriculteurs se succédant à raison d'au moins seize étages il y a plus de 8.000 ans, lorsqu'un système d'eau s'étendait entre le Tchad, le Niger et les chotts, faisant de ce qui sera le Sahara une immensité verte.

— Du 13 février au 14 mai 1958, l'Exposition consacrée à l'*Image du livre*, consacrée par une préface réussie à Lille, a eu lieu au musée des Arts et Traditions populaires et fait l'objet d'un excellent catalogue dû à une collaboration choisie où se marque la compétence du conservateur G.-H. Rivière. Mme J. F. Séguin a su mettre en valeur les œuvres des imagiers lillois Melino, Borrot, Blocquel, Thiébault. Cette imagerie a eu ses heures de gloire vers 1820, déclinant rapidement avec l'extrême misère de la classe ouvrière vers 1848 ; elle s'est prolongée par la gravure sur cuivre jusqu'en plein XIXe siècle.

— Le *Centenaire de l'atelier des sceaux aux Archives nationales* a fait l'objet d'une petite plaquette dont la préface est due à M. Charles Braibant, directeur général des Archives de France, M. J. Meurgey de Tupigny, conservateur en chef, et Y. Metman, conservateur aux Archives nationales (Paris, 1957, in-8°, 31 p., 8 planches). On y trouve des précisions sur les origines et le fonctionnement d'un important service qui, pendant trente-quatre ans, a été dirigé par M. Auguste Coulon, décédé cette année même.

— Le 29 janvier 1958 a eu lieu par les soins du commissaire-priseur Gaurin, assisté de M. Arno, expert, une vente d'autographes divers : mémoire secret au Comité de Salut public sur la fabrication en Angleterre des faux assignats ; — lettre du général Nouvion à Masséna sur les mouvements des armées d'Helvétie, 28 germinal an VII ; — d'Aubert Dubayet, ministre de la Guerre, au général Ernouf, concernant le général Jourdan, 14 nivôse an IV ; — d'Augereau au colonel Roger sur la guerre contre les Anglais, 10 nivôse an III, et sur les débuts de la campagne de Prusse, 3 août 1806 ; — du patriote Palloy à M. Sully sur le transfert à Versailles d'une pierre de la Bastille, 7 avril 1792 ; — d'Eugène de Beauharnais au comte de Montesquiou à l'occasion de la répudiation par Napoléon de Joséphine, 27 juillet 1810, et au général Grenier à l'occasion de la guerre contre les Autrichiens, 19 octobre 1813 ; — de Berthier, major général, lettres à Marmont le jour de la paix de Tilsit, 8 juillet 1807 ; sur l'application du décret de Berlin, 19 octobre 1810 ; — du général Biron à son ami suisse de Vieusseux sur l'état de l'armée française, 24 septembre 1792 ; — notes de Boissy d'Anglas sur des sujets ou des personnalités divers ; — lettre de L. Bonaparte sur l'administration des théâtres, 12 ventôse an VII ; — de l'amiral Bruix concernant la défense de Malte, 11 ventôse an VII ; — du commissaire des guerres Pérouze au commissaire ordonnateur Alexandre sur les opérations en Italie, 13 vendémiaire an V ; — du général Delaroche au baron Renauldon sur la victoire de Wuroch r, 5 juin 1813 ; — du sculpteur Canova, sur une statue de l'Empereur, 9 novembre 1810 ; — de Manuel, sur la guerre de Vendée, ans II-V ; — de Chateaubriand à un compatriote, sur ses idées, 29 octobre 1825 ; — de l'amiral Decrès à un officier de marine sur son rôle dans la marine, 10 vendémiaire an X ; — du général Delgorgue à l'amiral Vener sur son retour de l'expédition d'Égypte, 23 brumaire an X ; — du général Duhesme à Kléber, à l'occasion du commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse, 2 frimaire III ; — de Fouché à Pelet de la Lozère sur le choix des préfets, 4 pluviôse 1805 ; — de Fouquier-Tinville, ordre concernant le détenu Robert de Bézanger, 28 brumaire III ; — du général Foy au maréchal Marmont sur sa mission à Constantinople, 25 juin 1807 ; — documents sur l'expédition d'Égypte, du général Morand, du général Friant, de l'amiral Truguet, 1798-1801 ; — de Philippe de Girard au commissaire des guerres Grigon sur ses difficultés financières ; — de l'évêque de Paris Gobel sur l'hostilité de Bâle et de certains cantons helvétiques

à la Révolution, 18 août 1791 ; — de Grouchy, renseignements sur le Piémont, 20 ventôse VII ; — d'Helvétius sur son mariage avec Mlle d'Erqueville à Mme de Créquy, s. l. n. d. ; — de l'évêque d'Avranches Huet sur les idées de Leibniz et diverses questions culturelles, 25 juillet 1697 ; — de l'impératrice Joséphine à Mme de Montesquiou sur sa tendresse pour le roi de Rome, 6 novembre 1811 ou 1812 ; — de l'impératrice Marie-Louise, pièces diverses concernant son passage aux autorités françaises à Braunau, mars 1810 ; — du comte de Mollendoy, général prussien, sur le bombardement de Magdebourg, 28 octobre 1806 ; — général de la Bourdonnaye, lettre à un officier municipal du Croisic sur l'attachement nécessaire à la Convention, 23 juillet 1792 ; — du général Lazowski sur son retour d'Égypte, 26 frimaire IX ; — du général Leclerc à L. Bonaparte, sur le corps d'observation de la Gironde, 22 fructidor IX ; — du maréchal Lefebvre sur son fils, 11 mars 1811 ; — de Louis XVIII au cardinal Maury, pour l'engager à devenir le médiateur entre le pape et le tsar ; — du maréchal Macdonald à Berthier sur l'armistice de Znaïm, 19 juillet 1809 ; — de Marat à Ronsin, pour recommander Valory comme jacobin, 5 mai 1793 ; — de Momoro, président des Cordeliers, lettre en faveur de David, s. l. n. d. ; — de Murat, roi de Naples, sur la répression du brigandage, 10 mars 1809 ; — de Napoléon Ier, apostilles et lettres à Clarke, au prince Eugène, au comte de Montesquiou, au maréchal Mortier, le pape Pie VII, 1807-1813 ; — de Neipperg à l'évêque de Plaisance, 23 mai 1817, sur le successeur choisi pour lui succéder ; — de L. Bourdon à Palloy sur le transport d'une pierre de la Bastille, 11 août an II ; — documents variés sur la Révolution française et la guerre contre les chouans ; — du comte d'Artois à l'évêque de Nancy sur l'activité des royalistes, 10 juin 1798-23 décembre 1800 ; — documents divers sur la Révolution de 1848, sur l'insurrection de Saint-Domingue ; — sur le siège de Toulon de 1793 ; — de Mme de Staël à Mme de Gerando sur les girouettes politiques, 7 septembre 1816 ; — de Stéphanie de Bade au prince Eugène sur l'instabilité politique actuelle, 24 juillet 1815 ; — de La Tour d'Auvergne à la famille Kersozie sur leurs parents, s. d. ; — d'A. de Vigny à Philippe Busoni, sur sa crainte d'être oublié, 1er janvier 1851 ; — de Mme de Warens à Charles-Emmanuel III de Savoie sur sa victoire de Guastalla remportée sur les Impériaux, 12 décembre 1734.

— Par les soins de Me M. Rheims, assisté de Mme Vidal-Mégret, expert, ont été vendues, les 10 et 11 février 1958, les pièces, surtout d'intérêt littéraire, qui figurent au catalogue imprimé : lettres de la duchesse d'Abrantès, en tête de ses mémoires, en vue de la publication de ceux-ci, 1832 ; étude de Verlaine sur l'influence exercée sur lui par V. Hugo. — Nul doute que, dans ce flot de pièces rares, beaucoup ne soient d'un grand intérêt pour tel ou tel aspect de l'histoire de France, et je demande instamment à M. J. Cain, administrateur général de la Bibliothèque Nationale et directeur des bibliothèques de France, que soient assurées ou renforcées les mesures pour faire connaître les richesses mouvantes auxquelles il est fait allusion dans ces notules.

— Par les soins de Me Giard, assisté de Mme Vidal-Mégret, ont été dispersés, le 17 mars 1958, une collection importante de livres et de manuscrits. Parmi les documents, à noter un dossier de pièces signées sur l'affaire Dreyfus ; — un autre sur Eve Hanska, femme de Balzac ; — lettres du prince Ferdinand-Philippe, fils aîné de Louis-Philippe, au maréchal Clauzel sur la guerre en Algérie ; — pages autographes de J.-J. Rousseau provenant des archives de Mme Dupin au

château de Chenonceaux ; — ordonnances pour les métiers de Gisors, XVIe siècle ; — documents sur la franc-maçonnerie, 1800-1821 ; — A. MAZAS, *Les trente premières années de la vie d'Henri V*, récit fait par un octogénaire né en 1776, Paris, Dentu, in 8° ; — ouvrages sur la Bourgogne.

— Les 20 et 21 mars 1958, Me M. Rheims, commissaire-priseur, assisté de Mme Vidal-Mégret, a procédé à la sixième vente de la bibliothèque du Dr Lucien-Graux, mort en déportation. Il s'agissait de « précieux livres et manuscrits anciens illustrés du XVe au XVIIIe siècle », sans compter les reliures ornées ou aux armes et de provenance illustre. Les sciences occultes, pour lesquelles le Dr Graux avait une singulière tendresse, étaient représentées parmi les pièces offertes au public. A noter : BAJON, *Mémoires pour servir à l'histoire de Cayenne et de la Guiane française, 1777-1778*, 2 vol. in-8° ; — les œuvres de Bossuet avec un devoir corrigé du grand dauphin ; — les *Civitates orbis terrarum* de Georges BRUIN, Cologne, 1574-1616, 6 in-fol. ; — une copie des lettres de Richelieu à Louis XIII sur diverses circonstances politiques ; — les *Mémoires d'Anne de Gonzague, princesse palatine*, édités sous le couvert de Florian, Paris, 1786, 2 in-12 ; — le manuscrit des *Mémoires* du comte E. DE LA CHÂTRE, colonel général des Suisses, mort en 1645 ; — les œuvres de MARAT ; — J.-J. MOUTONNET-CLAIRFONS, *Le véritable philanthrope*, Paris, Caillaux, 1790, in-8°, témoignages sur J.-J. Rousseau ; — l'*Éloge de M. de la Lande* sur sa veuve, Constance, Paris, 1810, in-8°, document maçonnique.

— Le dernier catalogue de la librairie L. Gonelli et fils de Florence signale la mise en vente d'un groupe de documents abyssins (rapports officiels, lettres aux colonels Baratieri et Basso, documents d'ordre économique, 1878 1899) et d'un autre groupe de documents émanant de la famille Borromée (saint Charles, les cardinaux Frédéric II, Frédéric III, Gibert l'ancien, Gibert le jeune, Vitalien, Édouard, Ferdinand-Charles, 1538-1879).

— Le 18 mars 1958 ont été vendus à l'hôtel Drouot par les soins de Me E. Ader, assisté des experts E. Lefèvre et C. Guérin, les *livres et journaux anciens, principalement de la période révolutionnaire*, provenant de la bibliothèque du professeur Millot. Le catalogue illustré qui a été dressé par celui-ci, outre « la perte de toute foi en la vertu des révolutions », accuse un sens bibliographique très poussé ; les journaux, en particulier, sont décrits avec soin, particulièrement le *Père Duchesne* et ses contrefaçons, ainsi que les pièces concernant Babeuf, Louis XVI, Marat, etc.

— Nous renonçons à donner à nos lecteurs un aperçu des richesses documentaires qu'offrent les catalogues des librairies d'occasion *Morssen* (histoire, science, arts : petite histoire pour janvier février 1958), — Islam (février 1958), — le Fouineur (n° 89), — E. Rossignol (n° 112, 1958), — André *Poussin* (histoire, mémoires, art militaire), n° 277, — Marcel Plancassagne, de Moissac, février 1958. On trouve d'autres lots dans le catalogue Charavay, de février 1958 (journal de J.-C. Abbatucci, campagne d'Égypte, convention d'Alkmaar de vendémiaire an VIII, paix de Lunéville et campagne préliminaire de Moreau, la chouannerie en l'an IV, la chute de Napoléon en 1814, les vues de Dumas sur l'Angleterre, 1864, les suites d'Iéna, l'application de l'édit de Poitiers de septembre 1577, lettre de Louis XI de 1462 sur son conflit avec le duc de Bretagne, lettres du duc de Montmorency sur le traité de Cateau-Cambrésis, lettres sur la signature du traité de Bâle, pièces sur l'attitude politique du prince impérial en 1875, lettres diverses sur

révolution de 1848, dont l'une émanant d'un ami de Rouher, dossier sur Rivarol et sa rupture conjugale, lettre de Stendhal du 3 octobre 1807 comme adjoint au commissaire des guerres, lettres d'É. Zola de 1882 et 1884).

G. Bn.

Espagne-Italie. — *Le VIe Congrès d'histoire de la couronne d'Aragon, à Cagliari (Sardaigne), 8-14 décembre 1957.* — Les terres qui, du XIIIe au XVIe siècle, se trouvèrent à quelque moment sous la domination de la Couronne d'Aragon, et qu'unissaient aussi de multiples liens économiques et culturels, sont aujourd'hui réparties entre plusieurs nations modernes. Il apparaît donc d'un intérêt tout particulier de réunir de temps à autre les historiens, membres de ces diverses nations, qui à quelque titre s'intéressent à cet ensemble méditerranéen.

C'est à quoi s'emploie avec un grand bonheur, depuis une dizaine d'années, la Commission permanente des Congrès d'histoire de la Couronne d'Aragon, que préside Don J. Ernesto Martinez Ferrando, directeur des Archives de la Couronne d'Aragon à Barcelone. Le VIe de ces Congrès, tenus tous les deux ans, avait pour siège la Sardaigne, où il se trouvait jumelé avec le VIIe Congrès international d'études sardes.

Les problèmes économiques étaient spécialement au programme de ses travaux. Trois remarquables rapports en ont fait le point, respectivement pour le XIIIe siècle (prof. Alberto Boscolo, de Cagliari), les XIVe et XVe (prof. Jaime Vicens, de Barcelone, Don Luis Suárez, de Saragosse, et Mlle Claude Carrère, de Toulouse), enfin le XVIe siècle (prof. Ramon Carande, de Séville, et Henri Lapeyre, de Grenoble). Il s'y ajoutait une quarantaine de communications. Nous en retiendrons surtout que ces questions économiques, jusqu'ici assez peu étudiées en Espagne, y font désormais l'objet de nombreuses recherches. L'ensemble de ces travaux a été d'un excellent niveau, comme en témoignera le volume des Actes du Congrès.

Plusieurs Français, M. Édouard Baratier (archives des Bouches-du-Rhône), Mlle Claude Carrère (Casa Velasquez), MM. Henri Lapeyre et Michel Mollat, et l'auteur de ces lignes, assistaient à ce Congrès. Ils ont vivement apprécié l'hospitalité offerte par le Centre international d'études sardes. Ils ont pris un contact extrêmement sympathique avec la Sardaigne, au cours de visites au site punique et romain de Nora, aux remarquables *nuraghi* de Barumini, à la vieille colonie catalane d'Alghero... Ils ont pu échanger avec des collègues de onze pays différents, espagnols et italiens particulièrement, ces conversations qui ne sont pas le moindre intérêt des Congrès internationaux.

Philippe Wolff.

Le gérant : M. Crouzet.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR. — 3215 - 7 - 1958
Édit. n° 24.858 Dépôt légal, 3e trimestre 1958 Imp. n° [illegible]
IMPRIMÉ EN FRANCE